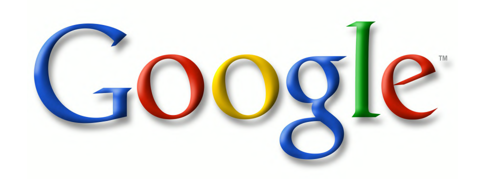
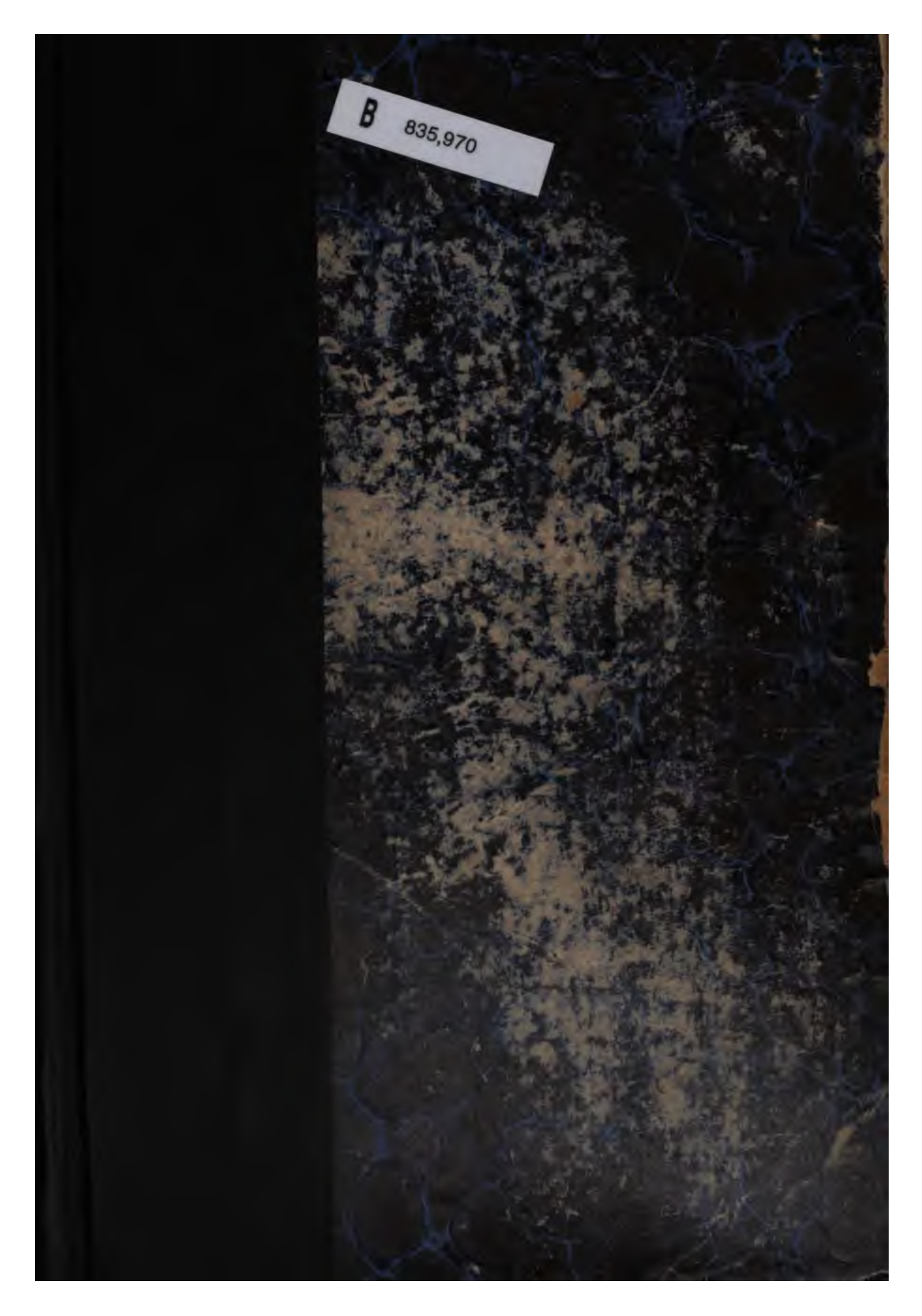
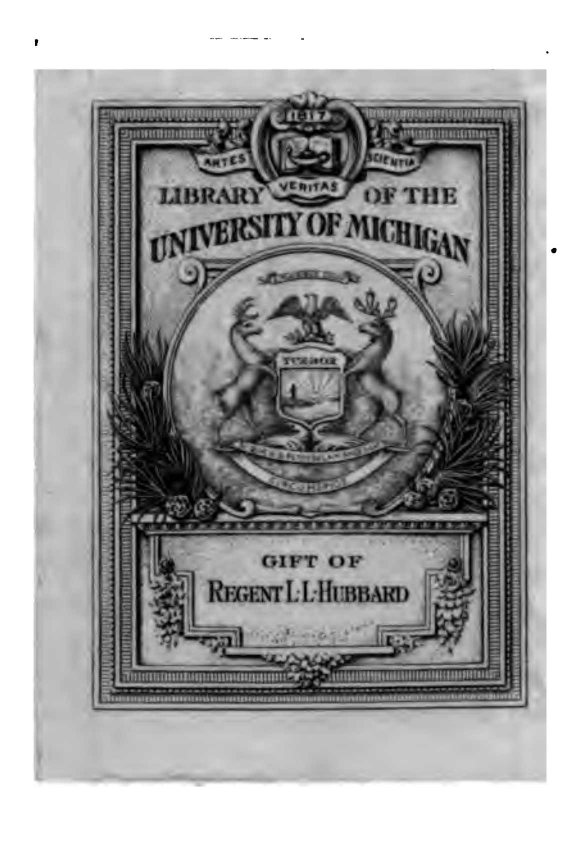
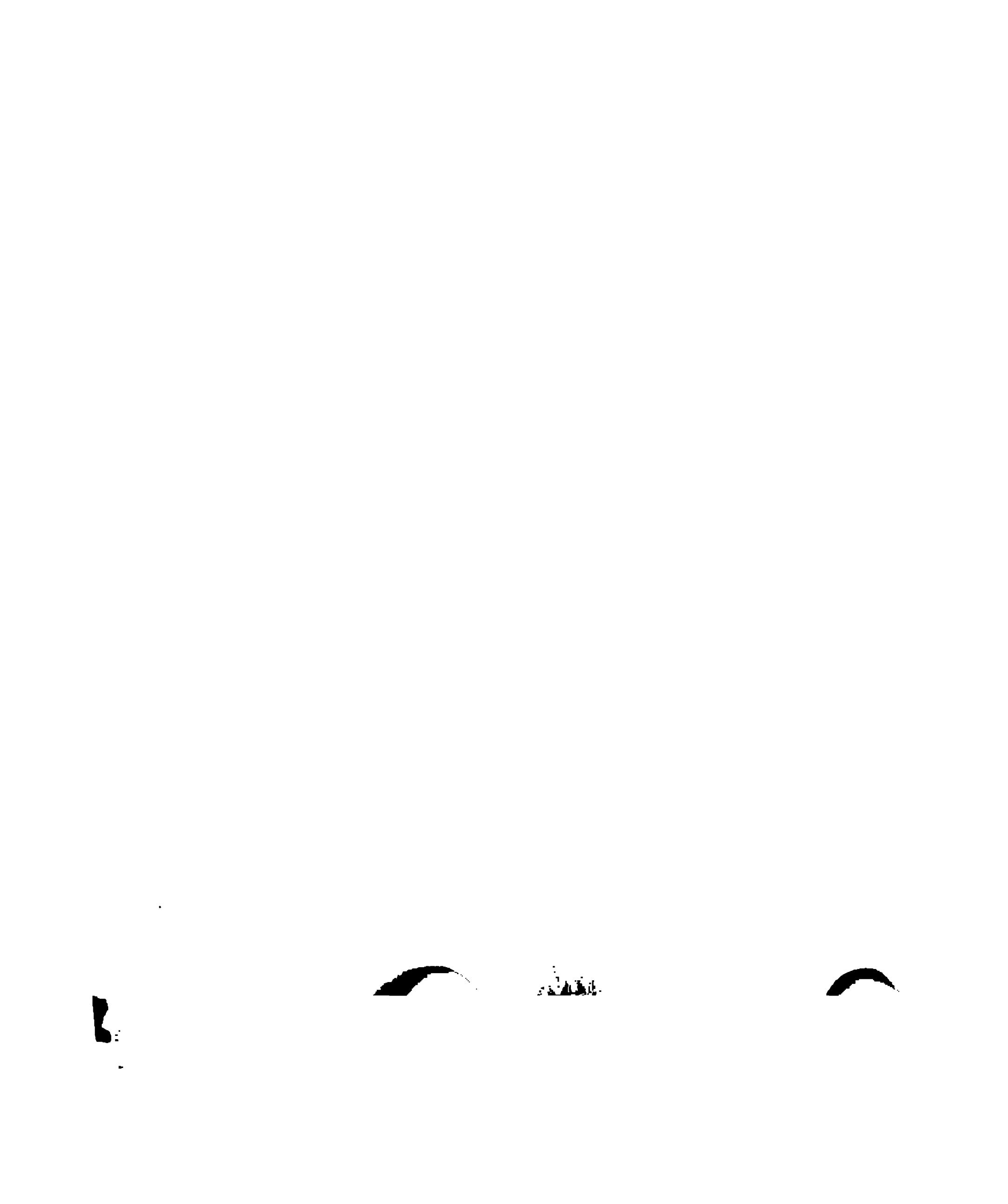






1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
GIFT OF
REGENT L·L·HUBBARD



LA

RÉPUBLIQUE

AMÉRICAINE

ŒUVRES DE XAVIER EYMA :

Les Peaux Noires. — *Scènes de la vie des Esclaves* . . . . 1 vol.
Les Peaux Rouges. — *Scènes et mœurs de la vie des Indiens*. . . . . 1 »
Les Femmes du Nouveau Monde . . . . 1 »
Le Roi des Tropiques. — *Fondation des colonies* . . . . 1 »
Le Trône d'Argent. — *Scènes de la vie américaine* . . . . 1 »
Aventuriers et Corsaires. — *Scènes de l'Histoire des colonies* . . . . . 1 »
Les Deux Amériques. — Mœurs et politique . . . . 1 »
Scènes de Mœurs et de Voyages aux États-Unis . . . . 1 »
La Vie dans le Nouveau Monde. . . . . 1 »
Excentricités américaines . . . . 1 »

Une Idylle sanglante. — *Naples en 1798* . . . . 1 vol.
Mlle **Topaze**. . . . . 1 »
Le panier de marrons . . . . 1 »
Les Trois perles. . . . . 1 »

SOUS PRESSE.

Les trente-quatre Étoiles de l'Union américaine . . . . 2 vol.
Fantômes et Légendes du Nouveau-Monde.

Bruxelles. — Typ. de A. Lacroix, Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

Bruxelles. — Typ. de A. Lacroix, Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33

LA

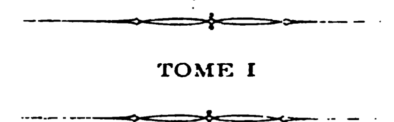
RÉPUBLIQUE

AMÉRICAINE

SES INSTITUTIONS. — SES HOMMES

PAR

XAVIER EYMA



TOME I

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 *bis*

BRUXELLES
A. LACROIX, VAN MEENEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1861



A MON PÈRE

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

I

Il n'est jamais inopportun d'écrire sur les États-Unis d'Amérique. Au double point de vue de la théorie et de la pratique, de féconds enseignements doivent toujours sortir d'une excursion dans la vie politique de ce pays. Son histoire qui date d'hier, est pleine de consolations et de piéges aussi; elle est le livre des regrets pour les uns, des espérances pour les autres, des conseils pour tous.

La France a eu le glorieux privilége, en un temps, de faire une propagande d'idées victorieuses et de principes qui ont refait l'esprit public en Europe; de même les États-Unis ont été et restent un exemple et un spectacle pour le monde; spectacle toujours et encore instructif, exemple quelquefois fatal à ceux qui l'ont voulu suivre au pied de la lettre et qui, datant leurs expériences du but où sont arrivés les États-Unis, n'ont tenu aucun compte du point de départ.

Il n'y a plus guère de théories à faire sur les institutions politiques des États-Unis; elles ont été amplement com-

mentées par les écrivains et par les peuples eux-mêmes. Tant que ces institutions sont restées dans le domaine de la spéculation intellectuelle, elles ont été l'objet d'une sympathie générale; du jour qu'elles sont entrées dans le domaine de l'expérimentation, elles ont paru un danger, et il s'est rencontré autant de plumes qu'on en a voulu trouver, non seulement pour combattre les principes que ces institutions représentaient, mais pour calomnier le peuple qui les pratique, sans lui laisser même le droit de s'enorgueillir des résultats acquis chez lui et sur son propre sol.

De si loin, sur la foi des on dit et de complaisantes interprétations, l'ignorance s'est associée à la mauvaise foi et à l'esprit de parti pour dénigrer systématiquement les institutions démocratiques des États-Unis et le peuple américain. C'est moins ces institutions elles-mêmes que la forme sociale en laquelle elles se résument, que les adversaires des États-Unis ont en vue de combattre. Cette distinction n'échappe pas à quiconque suit de près les polémiques que soulève l'Amérique du Nord.

En concevant le présent livre, nous n'avons pas eu la prétention de révéler aucun trait nouveau qui ne soit connu des hommes d'étude; mais nous avons eu celle de fortifier quelques convictions par le spectacle des faits, en nous dégageant de l'influence des théories; de montrer où l'imitation servile peut conduire les peuples et de résumer les phases diverses qu'a parcourues la république américaine. Nous croyons donc, qu'on nous pardonne cet aveu, avoir écrit un livre de renseignements et d'enseignement. Ce à quoi nous avons tâché surtout, c'est de séparer la calomnie de la juste critique.

Cet ouvrage n'est pas le premier que nous publions sur les États-Unis d'Amérique. Nos précédents livres, sous les formes diverses où ils ont affronté la publicité, étaient, comme celui-ci, le résultat de longues et consciencieuses études sur ce pays.

Le lecteur voudra bien nous excuser peut-être si nous rappelons ici que nos travaux sur les États-Unis ont rencontré quelqu'approbation et quelque sympathie dans la presse américaine et auprès du public du Nouveau-Monde. Aucun sentiment de vanité ne nous pousse à consigner ici ces éloges; nous ne prenons acte de ces encouragements que comme un témoignage du droit que nous avons acquis de parler librement des États-Unis. Si, dans nos travaux relatifs à ce pays, nous n'avions eu que des enthousiasmes aveugles au bout de notre plume, cette flatteuse approbation de la presse américaine nous eut paru tout naturellement suspecte. Il n'en est rien. Tout en vengeant les États-Unis des attaques et des calomnies dictées par l'ignorance bien plutôt que par la mauvaise foi, nous voulons bien le croire, nous ne leur avons pas ménagé les vérités en aucune circonstance; et cette franchise, loin d'exciter du mécontentement au delà de l'Atlantique, y a rencontré une sympathie qui nous honore et dont nous avons lieu d'être fier.

En réfutant, dans cette introduction, bien des erreurs auxquelles la presse française notamment est sujette à peu près toutes les fois qu'elle touche aux questions américaines, nous trouvons l'occasion de mettre en évidence quelques côtés saillants de la société et des institutions des États-Unis, lesquels sont indispensables à connaître pour apprécier à leur point de vue exact plusieurs des

événements dont nous avons à présenter le tableau dans cet ouvrage.

Cette introduction, d'ailleurs, quelque forme que nous lui eussions donnée, n'a pas, dans notre pensée, d'autre but que d'exposer quelques-uns des traits de la société politique américaine, ses faiblesses et ses grandeurs, sa force et sa débilité; qualités et défauts également inhérents à la démocratie et à la constitution de ce peuple, et qui sont la clé nécessaire à tous les jugements que l'on porte sur les États-Unis.

II

Dans un article publié à Paris, en 1855, quelques années après un premier voyage aux États-Unis, à propos d'attaques assez vives contre la liberté en Amérique, attaques inspirées par une *loi de tempérance* que venait de voter la législature de New-York, nous nous exprimions ainsi :

« Il n'y a pas de pays dont on parle autant que de l'Amérique du Nord; et nous devons ajouter : pas de pays sur le compte duquel on commette plus d'erreurs et sur le compte duquel on se fasse plus d'illusions.

« Nous reconnaissons bien que tout semble concourir à favoriser ces erreurs et ces illusions, de loin et surtout au point de vue où le critique européen se place pour apprécier un peuple et des institutions qu'il faut surprendre dans le secret de leurs mœurs, de leurs résultats, de leur jeu, pour s'en faire une idée exacte. Ainsi l'on s'expose à voir la tyrannie, le despotisme, l'horrible même, au lieu de cette liberté et de cette grandeur dont les Américains du Nord sont si fiers.

« Un écrivain, devenu homme d'État et qui a étudié sur place, pourrions-nous dire, les institutions politiques de l'Union, M. de Tocqueville, dans un livre dont le succès fut retentissant, a tiré des conclusions, souvent très fausses, malgré l'exactitude rigoureuse de ses points de départ. La cause des erreurs dont M. de Tocqueville s'est rendu responsable, vient d'une sorte de parti pris chez lui de comparer les institutions américaines aux institutions constitutionnelles qui florissaient en France à l'époque où il publia son livre.

« Que si l'on veut, en effet, transporter les idées européennes, les idées de notre vieille et admirable civilisation dans ces pays et au milieu de ce peuple nouveaux, les points de vue changent si complétement qu'il est difficile de ne pas tomber en plein abîme d'erreurs.

« Le défaut que nous reprochons à M. de Tocqueville est devenu commun à presque tous les écrivains qui traitent les questions américaines dans la presse française; et nous avons occasion, aujourd'hui, de le signaler au sujet d'articles publiés récemment dans un journal de Paris par deux écrivains de beaucoup de talent.

« Nos deux confrères se sont placés tout de suite et tout d'une pièce sur le haut de l'observatoire européen, et de là ils ont examiné l'horizon américain avec des yeux tout éblouis de notre passé et de l'état présent de notre civilisation européenne ou plutôt de notre civilisation française.

« Ainsi, à propos de la loi sur la tempérance, l'un de ces deux écrivains a crié au despotisme, et a nié, avec des arguments spécieux, l'existence de la liberté aux États-Unis, de cette liberté tant aimée et tant vantée par les Yankees!

« Nous pouvons répondre hardiment que cette atteinte à la liberté de l'ivresse est, au contraire, une consécration des principes de l'extrême liberté, — de la liberté illimitée qui règne aux États-Unis. — Cette loi, en effet, qui ne trouve pas, le contraire eût été un miracle en tous pays, des adhésions et des sympathies universelles, n'est pas autre chose que la conséquence du triomphe d'un parti qui a eu son tour ou son jour de victoire : le parti de la tempérance.

« Toute loi aux États-Unis est votée par les législatures, avec une liberté de discussion dont on ne saurait contester l'étendue, et dont nous n'avons même qu'une faible idée ici. Or, les législatures sont élues par le suffrage universel, devant lequel tous les candidats font leur profession de foi dans les réunions, aux carrefours, dans les *bar-rooms* (ou cafés) les partisans de la tempérance aussi bien que les autres. Ils ne cachent pas leurs opinions ni le but de leur candidature, car il s'agit toujours, à ces heures-là, du triomphe d'un parti.

« Un moment est venu où la secte des partisans de la tempérance a eu la majorité ; et elle en a profité pour faire triompher ses principes.

« La loi de tempérance, si elle est absurde, nous ne cherchons pas à la discuter ni à la défendre, est le résultat d'un vote libre, émanant d'un corps législatif élu par le suffrage universel le plus scandaleusement libre qu'il soit possible d'imaginer. D'autre part, l'influence de la secte de tempérance est encore due à la liberté illimitée de propagande et de discussion qui existe sur le sol américain. Cette influence arrivant au triomphe final est donc bien positivement la constatation de la liberté.

« On voit donc qu'il faut bien, pour apprécier la véritable portée des faits qui se passent en Amérique, se dégager de l'atmosphère des idées européennes, et se transporter au centre des mœurs américaines. Les mots et les définitions changent alors, et ce que l'on était enclin légitimement à appeler tyrannie devient, au contraire, la preuve de la liberté.

« Et c'est encore la liberté, ce droit qui reste au parti vaincu et dont il sait user, sinon de protester contre la loi, du moins de combattre l'influence du parti à qui on la doit, et d'en préparer la défaite aux plus prochaines élections. On sait que rien n'est moins éternel que les lois; encore moins celles qui sont enfantées par des passions à l'ordre du jour.

« Il ne faut donc pas prendre texte absolument des colères que soulève la loi sur la tempérance, dite *loi du Maine*, et que l'État de New-York vient d'adopter (1), pour en conclure que c'en est fait de la liberté aux États-Unis, et même que la liberté y est un mensonge. D'autres États pourront l'adopter également, au moment peut-être où l'État de New-York la répudiera, et réciproquement. Chaque État pour soi.

« Le sort de la liberté, aux États-Unis, ne dépend donc pas de telle ou telle politique suivie par un État. Les États ne sont pas solidaires; leur rôle est d'ouvrir ou de fermer, à la volonté de chacun, les barrières à certaines idées et de n'en pas tenir compte au delà de l'influence bonne ou mauvaise que ces idées peuvent exercer sur les esprits.

« Ce que nous venons de dire pour la loi de tempérance, qui a été une grosse affaire, nous n'en disconvenons pas,

(1) Nous sommes en 1855.

nous le pouvons répéter à propos de la question de l'esclavage, à propos du *know-nothingisme*, qui fait tant de progrès, en ce moment, au delà de l'Atlantique (1).

« On a répété à satiété que la question de l'esclavage serait une cause de dissolution pour l'Union. Malgré les violentes tempêtes que cette question a soulevées dans la presse, au Congrès, dans les meetings, dans les rues même (et jusque sur l'échafaud), nous n'hésitons pas à affirmer qu'on se trompe grandement en se figurant que le nœud de l'Union se détachera devant le maintien ou l'abolition de l'esclavage (2). Nous n'engageons pas nos préférences personnelles en disant : Non, l'esclavage maintenu dans le Sud et dans l'Ouest n'amènera pas une rupture avec les États de l'Est et du Nord; parce que ce grand principe : « que chaque État est maître chez lui, » domine tout aux États-Unis. Ce principe triomphera toujours, en tant que la Constitution de 1789, restée immuable au milieu de tant d'événements, ne sera pas exposée.

« Quant au *know-nothingisme*, qu'est-ce, au bout du compte, sinon un parti dont une propagande énergique a préparé, de longue main et à travers bien des luttes, les succès et la conquête de la politique américaine? Ce triomphe est-il définitif? Nul ne saurait le dire. La défaite est plus prochaine, peut-être, qu'on ne le croit; elle est dans la liberté qui a permis aux *know-nothings* de grandir, et qui fournira également des armes à leurs adversaires (3).

« On peut donc poser cet axiôme, malgré son apparence

(1) Il en a trop fait depuis cette époque.
(2) Les faits les plus récents, qui ont suivi la tentative de Brown, en Virginie, ne nous font point changer de conviction sur ce point.
(3) Les événements ont à peu près justifié nos prévisions de 1855.

paradoxale, que : aux États-Unis l'esclavage et le despotisme sont encore des fruits de la liberté.

« Nous le répétons, en terminant, ce n'est pas en nous plaçant au point de vue des idées européennes que nous pouvons juger sciemment de tels faits, c'est en nous transportant en pleines mœurs des États-Unis. »

Un journal américain en reproduisant l'article que nous venons de citer, y a ajouté avec des commentaires que nous nous dispensons de répéter, des réflexions qui, au point de vue même du milieu où elles se sont produites, méritent d'être rapportées :

« Les États-Unis, » disait le journal en question, « ressem-
« blent si peu aux vieux pays de l'Europe que pour les
« connaître, il faut y venir et faire du peuple dans ses actes
« extérieurs, une étude spéciale. Plus d'un voyageur, pour
« n'avoir pu se soustraire à l'influence des idées euro-
« péennes, n'a rien compris à la grande œuvre que nous
« accomplissons de ce côté de l'Océan. Ce que l'on entend
« par liberté dans l'Ancien Monde n'est pas notre liberté à
« nous : ce qui là-bas s'appellerait anarchie n'est ici que
« l'exubérance du principe démocratique. Le désordre en
« effet n'est anarchie qu'autant qu'il porte atteinte à la vraie
« liberté, à l'indépendance du citoyen, au respect dont le
« gouvernement doit être entouré ; quand il n'existe qu'à la
« surface et qu'il résulte d'éphémères agitations, qu'il ne
« met en péril ni le droit commun, ni la fortune publique ou
« particulière, ce n'est pas l'anarchie.

« Nous ne sommes pas assez aveugles ni assez présomp-
« tueux pour prétendre que notre gouvernement est parfait,

« mais nous maintenons que tous les abus qui y ont été « signalés sont le résultat de la liberté extraordinaire dont « jouit le peuple aux États-Unis. Nier la liberté américaine, « comme s'avisent depuis quelque temps de le faire cer- « tains publicistes de l'Ancien Monde, c'est nier le soleil, « c'est nier le mouvement, c'est nier l'histoire. Nous « accusons moins cependant la sincérité que la perspicacité « de nos juges. Ils ne voient que le fait nu et aride, et sur « ce fait, dont ils ignorent la cause et la portée, ils se « hâtent d'établir une opinion et d'asseoir un arrêt définitif. « Lisez en ce moment la plupart des journaux de Paris : « vous verrez, dans les articles qu'ils nous consacrent, « beaucoup d'erreurs à côté de quelques lueurs de vérité. Ils « ne tiennent pas compte du milieu américain qui res- « semble si peu au milieu européen. Entre l'état politique « et civil de l'Ancien Monde et celui du Nouveau, il existe « des différences essentielles qu'il ne faut point perdre « de vue. Se placer au point de vue européen pour juger « l'Amérique et ses institutions, c'est s'exposer aux plus « étranges bévues. »

III

En 1859 nous écrivions, aux États-Unis mêmes, les deux articles suivants :

LES ÉTATS-UNIS CALOMNIÉS.

« C'est avec un étonnement mêlé de regret que nous voyons certaines feuilles françaises, persister avec autant d'acharnement que d'ignorance des faits, dans des attaques systématiques contre les États-Unis.

« Cela nous étonne d'autant plus que l'article que nous avons, aujourd'hui, sous les yeux, est attribué à un homme haut placé dans l'opinion publique en France, occupant des fonctions politiques de premier ordre. Le travail que nous venons de lire est un tissu d'erreurs, de calomnies, de récriminations, d'accusations sans fondement. L'ignorance seule, quand il s'agit des affaires des États-Unis, a pu entraîner l'écrivain dont nous parlons, dans la voie injuste, violente et acerbe où il a été poussé.

« Avant de résumer les griefs accumulés dans cette diatribe, citons en le passage suivant qui donnera une idée de la manière dont les États-Unis sont jugés et appréciés en France :

« On s'est habitué en Europe, à beaucoup d'indulgence « pour les États-Unis. Cette indulgence n'était que l'effet « d'une illusion qui a longtemps trompé le jugement de « l'opinion publique. On espérait beaucoup de ce peuple « nouveau, né à la civilisation dans des conditions sociales « et politiques qui semblaient l'élever tout à coup à des « perfectionnements que nous n'avions pas atteints; on « admirait de loin le développement de cette jeune répu- « blique, accomplissant ses destinées sous l'impulsion « unique de la liberté individuelle. Il était de mode alors « d'opposer sans cesse les États-Unis aux vieilles sociétés « européennes, et d'exalter outre mesure cette liberté dont « personne n'aurait voulu pour son propre compte.

« Plus tard, quand cette illusion est tombée, les ménage- « ments ont continué, un peu par amour du repos, un peu « par curiosité, un peu enfin par habitude. Les États, même

« les plus puissants, n'aiment pas à se commettre avec des « démocraties turbulentes, tracassières, portant le verbe « haut, et sans égard même pour les convenances. Et puis « il est convenu, de ce côté de l'Océan, que l'on assiste à « une expérience politique et sociale du plus haut intérêt, « dont les mœurs et les institutions des États-Unis sont le « sujet, et pour ne les troubler en rien, on tolère des écarts « et des fantaisies qu'on ne souffrirait pas de tout autre.

« Or, cette expérience pourrait bien être aujourd'hui « accomplie. L'Union américaine n'est plus pour personne « la société modèle, et l'Europe, à qui elle doit tout, com- « mence à trouver que sa sollicitude presque paternelle « méritait un peu plus d'égards, un peu moins d'arrogance, « en un mot, quelque chose de plus filial vis à vis d'une « société qui est au moins son aînée dans la civilisation.

« Tous les rapports, en effet, de la jeune république avec « l'Europe, surtout depuis quelques années, ont révélé, de « de la part des Américains, des tendances exclusives et « surtout violentes, qu'il est impossible de tolérer plus « longtemps; il y a un droit public qui oblige les nations « entre elles; il y a des lois privées qui s'imposent aux « hommes sans acception de nationalité; il y a en un mot, « une juridiction qui ne s'arrête ni aux frontières, ni aux « Océans, et qui est celle de la civilisation elle-même, dans « le monde entier. Les Américains en relèvent comme les « Européens. Ils s'en affranchissent trop souvent. »

« Qu'on juge du reste par cet échantillon! Maintenant voyons les griefs : la frégate des États-Unis *Wabash* de 44 canons est entrée dans le Bosphore et n'a pas voulu en

sortir, sous prétexte « que les États-Unis n'avaient pas signé « les traités qui interdisent les Dardanelles aux navires de « guerre. »

« Cette république « inquiète et envahissante » a contrecarré en Chine les démarches des négociateurs; en 1855 elle a fait des vœux pour la Russie contre la France; elle intervient « brutalement dans toutes nos affaires, (c'est toujours le journal parisien qui parle) pour combattre les intérêts de la civilisation, » elle a formulé un principe *nouveau*, appelé la doctrine de Monroe « pour interdire l'intervention de toutes les puissances sur les côtes de l'Amérique. C'est en vertu de ce principe que « l'Espagne est menacée de perdre Cuba, » que se font les entreprises des flibustiers, et que les Antilles françaises se trouvent menacées d'une prochaine conquête.

« Après l'énumération de ces griefs et de ces plaintes, l'écrivain que nous citons s'exprime ainsi :

« Il y a dans cette conduite plus que de l'ingratitude, il y « a une souveraine imprévoyance; comme aurait dit M. de « Talleyrand, c'est plus qu'un tort, c'est une faute. La « grande république américaine *doit tout à l'Europe*, sa « population croissante, ses capitaux, ses progrès méca- « niques, et *jusqu'à son existence*. Sans les 350,000 émigrants « qui partent chaque année de nos ports et qui lui *apportent* « *en moyenne* 400 *fr. chacun*, sans compter leurs bras, son « développement s'arrêterait court. Sans les capitaux anglais « qui commanditent la plupart de ses entreprises, *elle* « *n'aurait ni canaux, ni chemins de fer, ni industrie. Sans la* « *contrefaçon qu'elle exerce impunément* sur nos procédés et

« nos inventions, elle ne serait ni une nation manufacturière, « ni peut-être une grande nation maritime. Et pour récom- « pense de tant de services rendus, elle ne craint pas « cependant de sacrifier nos intérêts les plus précieux à « ses plus minces convenances, et elle a déjà donné le « triste spectacle d'une *nation entière reniant la foi des enga- « gements privés*, et couvrant ainsi l'Europe de ruine pour « la satisfaction de quelques banquiers. »

« Vient à la suite, et tout naturellement, une menace de l'Europe, parlant par la bouche de ce journal, contre les États-Unis; nous rapportons seulement les derniers mots dans lesquels sont formulées ces menaces :

« Nous n'entendons nullement les opprimer, (les États- « Unis) mais il faut bien qu'ils sachent que l'Europe ne se « laissera ni exclure ni humilier. Il faut bien qu'ils sachent « que nous n'abandonnerons pas plus dans l'Océan que « dans la Méditerranée et la mer Noire, la cause du droit et « de la civilisation. »

« Nous regrettons d'avoir à enregistrer ces attaques, parce qu'il nous y faut répondre, et que nous ne pouvons oublier ni à qui nous répondons, ni qui nous mettons en jeu dans notre réplique.

« Libre, bien entendu, à un journal quel qu'il soit de ne pas admettre de salut et de dignité pour un peuple, en dehors du régime français; libre à tous écrivains de condamner la démocratie, de la traîner aux gémonies, de se déclarer peu édifiés par le spectacle de la société américaine, et d'annoncer finalement que l'heure est venue de détourner les yeux de cette société.

« A cette attitude nous n'avons rien à reprendre. Ce n'est pas, en effet, aux États-Unis que l'on trouverait des enseignements pour le régime gouvernemental de la France.

« Mais ce qui n'est ni juste ni permis, et personne ne l'admettra, c'est de calomnier cette société incomprise; c'est d'invoquer, à l'appui d'un antagonisme, des faits erronés et des arguments sans base; c'est d'ignorer complétement, en un mot, ce dont on se donne le droit de parler.

« En ce qui concerne l'interdiction des Dardanelles aux vaisseaux de guerre américains, les États-Unis, en principe, sont parfaitement autorisés à déclarer qu'ils ne peuvent pas accepter rigoureusement un acte diplomatique et politique où ils n'ont pas été appelés comme partie contractante. En fait, le traité de Paris invoqué par notre contradicteur est applicable, dans son esprit autant que dans sa lettre, aux puissances européennes intéressées entre elles à une surveillance réciproque. Dans l'espèce, enfin, la frégate américaine *Wabash* s'est conformée aux prescriptions du traité, à moins que les rapports qui nous sont parvenus ne soient faux; elle a débarqué le nombre de ses canons, au delà de 21, conformément aux règlements; et le Sultan, signataire du traité de Paris comme la France elle-même, a accueilli avec honneur le pavillon américain et a visité la frégate.

« En Chine, M. Reed, le ministre américain, a suivi les instructions du cabinet de Washington, lesquelles instructions ont été préalablement communiquées au gouvernement anglais qui les a approuvées.

« Les États-Unis, pendant la guerre de Crimée, faisaient « des vœux en faveur de la Russie contre la France! » Les États-Unis seraient bien avancés, aujourd'hui que la France

est l'intime alliée de la Russie, de s'être prononcés avec la France contre la Russie! Nous n'oublions pas qui nous sommes, quand nous écrivons ces lignes; mais nous parlons ici au point de vue de la seule logique, et nous laissons dormir au fond de notre cœur un sentiment qu'il n'est pas opportun d'éveiller. »

IV

LES ÉTATS-UNIS EXPLIQUÉS.

« De quoi accuse-t-on les États-Unis?

« D'abord, de jouir « d'une liberté dont personne n'aurait voulu pour son propre compte. » Ce sont les expressions de notre contradicteur. Mais comment se fait-il, alors, que dans le court espace de 70 ans, la France ait fait trois grandes révolutions, sans compter les petites, pour chercher une liberté analogue qu'elle n'a, malheureusement, ni pu ni su conserver; pendant que l'Amérique conservait, au contraire, la sienne? Cette liberté n'était donc pas si fort à dédaigner! Et « ce peuple dont on espérait tant, » sur le compte de qui, dites-vous « l'illusion est tombée » n'a point, pendant ce même espace de temps où la France a été jetée à la dérive tant de fois, si mal conduit sa barque, avouez-le?

« Avec un peu d'intelligence, de pratique et de savoir en politique, n'est-il pas facile de reconnaître que le but de la France, dans les trois révolutions que nous venons de rappeler, et dans les constants efforts qui se découvrent et se suivent dans l'histoire entière de cette grande nation, a été de conquérir et de s'assurer tantôt la liberté seule, tantôt la

liberté escortée de la démocratie; en un mot de réaliser le problème social résolu par l'Amérique du Nord.

« Notre contradicteur accuse les États-Unis d'être intervenus « violemment » dans les affaires de l'Europe, et toujours « contre la civilisation. »

Que l'on cite un fait à l'appui de cette assertion; nous y mettons au défi. Les États-Unis sont conséquents avec cette *doctrine de Monroe* qu'on leur reproche sans la connaître. Par cela même qu'ils ne veulent pas souffrir l'intervention de l'Europe en Amérique, ils n'ont aucun souci de se mêler des affaires de l'Europe.

Le journal auquel nous répondons reproche aux États-Unis les émigrants qu'elle reçoit d'Europe, et les taxe « d'ingratitude. »

Certes, sans le secours de l'émigration développée dans les proportions qu'elle a prises, la population de l'Amérique du Nord ne se serait pas élevée, en si peu d'années, de quatre millions d'âmes à trente millions environ qu'elle compte aujourd'hui; et, à coup sûr, ni son agriculture, ni son commerce, ni son industrie, n'auraient pris les développements merveilleux qu'ils ont atteints. C'est là, en effet, une chose que les États-Unis ne doivent pas oublier; mais ce que l'Europe ne doit pas oublier, elle non plus, c'est que si ces émigrants n'avaient pas trouvé en Amérique de bonnes terres à cultiver, des moyens plus ou moins faciles de faire fortune, une liberté politique, civile, industrielle et commerciale qu'ils ne rencontrent nulle part en Europe, ils ne fussent pas venus en Amérique. L'Europe, à son tour, doit donc se montrer reconnaissante à l'Amérique d'avoir ouvert de si vastes solitudes et d'avoir offert de si considérables

avantages à des populations inquiètes, ardentes, intelligentes, à qui l'Europe ne suffisait plus.

Si le sentiment de la gratitude doit être invoqué, que l'on nous permette de le dire : cette gratitude est réciproque.

On accuse les États-Unis « d'avoir tout emprunté à l'Europe jusqu'à son industrie, jusqu'à ses capitaux sans lesquels les États-Unis n'auraient ni chemins de fer, ni navigation à vapeur, etc. » Nous répondrons par des questions bien simples :

Quel est le premier pays où Fulton ait trouvé asile, où sa puissante invention ait été appliquée? Est-ce en France ou en Amérique?

Combien la France compte-t-elle de lignes de bâtiments à vapeur sur les divers points du globe, et combien les États-Unis en comptent-ils?

Où l'Europe qui prétend à régenter l'Amérique, s'approvisionne-t-elle de matières premières? et qui consomme les produits manufacturés de l'Europe? En quoi, par conséquent, l'Amérique serait-elle plus tenue que l'Europe, à faire acte de gratitude?

Ce sont les « capitaux anglais » dit notre contradicteur « qui ont fécondé l'industrie aux États-Unis. » Ce reproche, à supposer qu'il fût fondé, nous paraîtrait avoir une toute autre portée que celle qu'on voudrait lui donner. Il est probable, en effet, que si les capitaux anglais sont venus apporter leur concours aux entreprises américaines, c'est qu'ils avaient confiance dans ces entreprises, autant qu'ils ont eu confiance, d'ailleurs, dans le génie industriel de la France; car nous demanderons qu'on veuille bien se souvenir par qui ont été construits les premiers chemins de

fer français, sinon par les *capitalistes anglais?* C'est l'histoire de la paille et de la poutre.

On ajoute que les États-Unis copient et « volent » les modèles de toutes les inventions européennes! On oublie donc qu'aux deux expositions universelles de Londres et de Paris, les États-Unis ont tenu une place importante où ils ont prouvé ce qu'ils savaient faire et inventer.

A qui, de l'Europe ou de l'Amérique, appartient le système télégraphique de Morse, et celui de Hughes? Il y a deux ans à peine que la riche Europe se cotisait pour offrir à Morse une misérable indemnité en échange de *l'emprunt* manifeste qu'elle a commis au préjudice du savant professeur en lui prenant ses procédés, et de l'usage qu'elle en fait depuis que le télégraphe électrique existe en Europe? Comment notre contradicteur a-t-il pu oublier cela, lui qui a poussé, généreusement, à la réalisation de ce projet d'indemnité; lui qui s'est glorifié, et avec raison, que la France eût donné la plus grosse part dans cette quête en faveur du dépouillé?

Veut-on connaître, enfin, jusqu'où s'élève cette force productrice qu'on dénie à l'Amérique du Nord? Il suffit de lire le livre de M. Michel Chevalier. Il faut chercher encore l'Amérique du Nord dans le livre de M. de Tocqueville, dans celui de M. Ampère, et ne plus puiser les renseignements dans les bouquins de barbouilleurs et de barbouilleuses de papier, dans les récits intéressés, sinon intéressants, de certains visiteurs de l'Amérique, qui feraient bien, avant de condamner les États-Unis, de raconter leurs propres déconfitures dans ce pays, les déceptions de leurs projets, l'avortement de leurs rêves, les causes de leur expulsion du sein

d'une société qui se respecte encore assez, quoi qu'on veuille dire, pour ne point faire longue fête à des aventuriers de bas étage et à des femmes suspectes.

Quant à cette fameuse *doctrine de Monroe* dont on parle tant sans la connaître, et qu'un autre journal aussi mal renseigné, sur ce point, définissait « la prétention des Améri-« cains du Nord à la domination sur l'Amérique entière » — nous allons en donner un aperçu. On verra combien il faut raisonner faussement pour faire de cette doctrine une arme de guerre contre les États-Unis.

Cette doctrine eut sa manifestation sous la présidence de Monroe, au moment du soulèvement de l'Amérique espagnole. Henry Clay, alors speaker de la Chambre des Représentants, avait proposé une motion ayant pour objet de féliciter les colonies espagnoles de leurs efforts à s'affranchir. Monroe, dans son adresse au Congrès, parla d'une neutralité complète. Voici ses propres paroles :

« Quant aux colonies existantes ou aux dépendances des « puissances européennes, nous ne sommes pas intervenus « et nous n'interviendrons pas dans leurs affaires. »

Dans son message, que M. de Pradt, l'évêque de Malines, appela « un événement » — Monroe s'exprimait ainsi :

« Nous devons à notre bonne foi et aux relations amicales « qui existent entre les puissances alliées et les États-Unis, « de déclarer que nous considérerons toute tentative de « leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet « hémisphère, comme dangereuse pour notre tranquillité et « notre sûreté. »

Cette doctrine, enfin, est plus nettement exposée

encore dans la lettre suivante de Jefferson à Monroe (24 octobre 1823) :

« Notre maxime fondamentale doit être de ne jamais nous « laisser entraîner dans les querelles qui troublent l'Europe; « la seconde de ne pas souffrir que l'Europe se mêle des « affaires de ce côté-ci de l'Atlantique. L'Amérique, au Nord « comme au Sud, a des intérêts tout à fait distincts de ceux « de l'Europe, et qui lui appartiennent en propre. Il faut « donc qu'elle ait un système à elle, séparé de celui de « l'ancien continent... Je pourrais donc souscrire en toute « sincérité à la déclaration que nous n'aspirons à l'acquisi- « tion d'aucune des colonies espagnoles; que nous ne sus- « citerons aucun obstacle à tout arrangement pacifique « entre elles et la mère patrie; mais que nous nous oppose- « rons de tous nos moyens à l'intervention armée de toute « autre puissance agissant comme auxiliaire, stipendiée ou « sous tout autre prétexte ou sous tout autre forme, et que « nous nous opposerons de même aux entreprises d'une « puissance quelconque qui tenterait de s'en emparer à titre « de cession, de conquête ou d'acquisition, de quelque « genre que ce soit. »

Ce système se trouve encore résumé et sanctionné dans ce passage d'une autre lettre de Jefferson, adressée à William Short :

« Le jour n'est pas éloigné où nous pourrons exiger qu'un « méridien conventionnel partage l'Océan qui sépare les « deux hémisphères, de façon qu'aucun canon européen ne « se fasse entendre en deçà, ni aucun canon américain au « delà de cette ligne. »

Voilà un aperçu, à l'usage des journaux français, de

cette doctrine qui n'implique nullement, comme on voit, l'ambition d'une domination exclusive, qui n'est nullement une menace ni contre les possessions françaises, ni contre les possessions anglaises, ni contre les possessions espagnoles ; mais qui définit une politique, laquelle est contraire à toute conquête nouvelle, sous quelque forme que ce soit, parce qu'elle peut compromettre, en effet, « la tranquillité et la sûreté de l'Union.

Que l'honorable écrivain, à qui nous répondons, dégage son esprit des nuages que de faux renseignements sur les États-Unis y ont amoncelés, et il reconnaîtra avec nous que l'on peut avoir le cœur et l'âme tout français, comme lui et comme moi, et rester cependant juste envers les autres peuples.

Voici un fait tout pratique qui peut mettre tous les journaux de Paris à même de s'éclairer sur la *doctrine de Monroe;* c'est la lettre ci-jointe du général Cass, secrétaire d'État.

Il s'agit de l'affaire du jeune Mortara. Plusieurs synodes aux États-Unis avaient sollicité du pouvoir fédéral son intervention auprès du Saint-Siége. M. Cass a répondu par une fin de non-recevoir et dans les termes suivants, qu'il sera bon de ne pas oublier :

Département d'État, Washington, 21 novembre 1858.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu et soumis au Président votre lettre du 15 de ce mois, relativement à l'enlèvement forcé d'un enfant Juif à ses parents — par les autorités publiques de Bo-

logne, ville soumise à la domination papale, — et demandant l'expression d'un blâme de la part de ce gouvernement.

« Ce fait a eu lieu sur le territoire d'une puissance indépendante, sans affecter les droits d'aucun citoyen américain. Il est dans la politique établie des États-Unis de s'abstenir d'intervention dans les affaires intérieures des autres pays.

« Certainement, il n'y a, dans les circonstances de ce fait, telles qu'elles sont rapportées, rien qui impose spécialement cette réserve au gouvernement. Mais il lui paraît convenable de suivre les principes établis qui ont, jusqu'ici, réglé sa conduite dans ses relations avec d'autres nations.

« Je suis, etc.,

« Signé : LEWIS CASS. »

V

Est-ce à dire qu'au moment où nous répondions à des attaques si violentes et si injustes contre les États-Unis, nous ayons voulu entendre que ce pays fut complétement à l'abri de toutes critiques ? Non certes; pas plus que nous ne le croyons aujourd'hui, et pour preuve, c'est que, à peine après avoir payé à l'Amérique du Nord ce tribut d'hommages, nous avons publié le travail suivant qui a été reproduit avec éloges par plusieurs journaux des États-Unis, comme un témoignage d'impartialité de notre part. Nous nous exprimions ainsi :

« Nous aimons à penser que les vérités qu'il nous arrive quelquefois de dire au peuple américain, sont prises comme une preuve nouvelle de l'attachement que nous professons,

politiquement parlant, pour les institutions de ce pays, et nullement comme un parti pris de critique. Nous n'en sommes pas à avoir besoin de protester de cet attachement.

« Il arrive à ce peuple ce qui est arrivé à tous les peuples du monde, à savoir que tout un côté de ses destinées et de sa mission sociale lui échappe, tant il est absorbé dans la pensée du développement matériel immense qui semble le préoccuper exclusivement; et c'est faire acte de dévouement que de l'avertir. On est autorisé à dire, en ce moment, des États-Unis, qu'ils s'agrandissent en surface sans se creuser un lit; comme certaines eaux recouvrent la terre et trompent l'œil par leur étendue en laissant croire à une profondeur qui n'existe pas.

« Est-il raisonnable de demander qu'un peuple accomplisse, en quelques années, ce que d'autres peuples ont mis des siècles à conquérir?

« C'est un argument spécieux que nous avons souvent entendu invoquer à propos des États-Unis, pour les justifier d'être en retard, sur beaucoup de points, avec d'autres nations que l'on se plaît volontiers à appeler en témoignage. Nous disons que c'est là un argument spécieux, et nous ne l'admettons qu'avec une extrême réserve, tout en faisant très large la part des obstacles que l'Amérique du Nord a eu à vaincre pour arriver au point où elle est déjà parvenue, et qu'elle aura encore à vaincre pour atteindre aux suprêmes limites du parfait, autant qu'il est permis à l'imperfection humaine d'y prétendre.

« Non, la lenteur des peuples aînés à conquérir le progrès n'est pas une excuse aujourd'hui pour les peuples plus jeunes qui restent en arrière dans une voie où ils se laissent

devancer! Aucune des sociétés dont on invoque en témoignage le passé n'a eu à sa disposition les éléments et les moyens d'action, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre matériel, pour gagner ces batailles immenses qui assurent les titres ou les droits et donnent satisfaction aux aspirations de l'humanité.

« Le progrès, dans la plus large acception du mot, n'a marché à pas de géant dans le vieux monde, que du jour où la liberté et la démocratie lui eurent donné la force et la puissance nécessaires pour abattre les préjugés et les erreurs séculaires qui obstruaient le chemin. C'est de ce moment-là seulement, sans nier les efforts qui ont été tentés en ce sens, dans l'intervalle, par de grands esprits morts à la peine, que date l'élan vigoureux qui a porté soudainement les peuples au sommet de la montagne inaccessible, et qui a grandi les nations en leur ouvrant le cœur et l'intelligence à la découverte des sources où se puisent les idées fécondes et le sentiment du progrès en toutes choses.

« Or, l'Amérique a débuté dans la voie politique, dégagée des lisières de l'enfance; elle est entrée dans l'armée des nations, dotée de la Liberté et de la Démocratie, ces deux puissants agents du progrès. En aucun cas on ne pourrait invoquer avec plus de justesse le mythe de Minerve armée sortant du cerveau de Jupiter, femme et guerrière déjà à la minute de sa naissance. Les États-Unis ont donc eu entre les mains, dès le premier jour, les leviers que d'autres peuples n'ont trouvés qu'en entassant générations sur générations, travail sur travail, recherches sur recherches! Les États-Unis sont donc coupables de n'avoir pas marché, dans une certaine voie, du même pas accéléré que beaucoup de peuples

rachitiques, essoufflés, tourmentés par les révolutions, arrêtés dans leur essor glorieux par des temps d'arrêt que le despotisme d'en haut ou celui d'en bas leur jetait dans les jambes, comme on jette des bâtons dans les roues.

« Le point de départ du peuple américain a répondu à ces exigences auxquelles sa condition sociale et politique lui commandait de faire droit. Que si l'on reporte les yeux en arrière pour les fixer sur la grande épopée de l'indépendance; que si l'on médite les actes et le caractère des hommes rares qui ont accompli glorieusement leur tâche révolutionnaire en cette époque mémorable pour l'humanité; que si l'on étudie dans son esprit, bien plus encore que dans sa lettre, le pacte social qu'ils ont planté comme un labarum immortel au frontispice de l'édifice qu'ils venaient d'élever; que si, enfin, l'on veut se donner ce spectacle éblouissant, on trouve dans l'ensemble de ces actes, de ces caractères, de ces lois, de cette probité héroïque, dans tout ce passé oublié une vigoureuse organisation à laquelle l'avenir qu'elle marquait n'a pas répondu.

« Nous sommes juste dans nos regrets et dans nos critiques, et nous convenons qu'il faut faire la part aux événements et aux conditions sous l'empire desquelles s'est développée en nombre la société américaine, avec cette rapidité merveilleuse qu'ont favorisées, c'est là un caractère essentiel à noter, la constitution politique du pays, les garanties de dignité que cette constitution donnait à ceux qui s'abritaient sous elle, et les avantages de fortune ou de bien-être que ceux-ci y trouvaient.

« L'Amérique ayant rencontré un rôle nouveau à jouer dans le monde, s'est laissée tenter par ce rôle. Pendant que

partout, dans les vieilles sociétés, les luttes se renouvelaient ou persistaient entre l'esprit révolutionnaire vainqueur et l'esprit de réaction toujours insolent, même dans la défaite, l'Amérique a ouvert un vaste champ au développement des idées matérielles; elle s'est prise d'enthousiasme à vouloir étonner le monde, en lui prouvant ce que pouvait dans la voie des intérêts économiques, industriels, commerciaux, une nation libre et indépendante.

Plus son succès dans cette voie a été considérable, imposant, plus elle y est entrée tête basse, sans frein et sans souci des conséquences funestes qui en pouvaient résulter, puisque toutes choses, même les meilleures, ont en ce monde un revers inévitable. La société américaine toute vouée aux intérêts matériels, triomphante de son succès qui a, en effet, étonné le monde, n'a laissé aucune place aux intérêts moraux. Tout culte autre que celui de l'argent, but final de tous les efforts, n'a été admis à prendre un haut rang dans l'esprit général du peuple. Comme compensation, et c'en est une bien certainement, cet amour de l'argent n'avait pas et n'a pas le reflet odieux de l'avarice et de l'âpreté exiguë, il a pris et a conservé le caractère d'un moyen puissant d'action; c'est un levier entre les mains de ceux qui poursuivent un but.

« Mais il n'en est pas moins vrai qu'à la suite de ce culte du veau d'or sont entrés tous les instincts mauvais qu'il engendre, et dont nous ont donné de si déplorables preuves des faits tout récents qu'il est inutile de rappeler.

« C'est de là que date cette faiblesse administrative que nous avons signalée à plusieurs reprises.

« Or il est temps, croyons-nous, qu'un aussi grand peuple

que le peuple américain, qui a donné tant de preuves de son intelligence, de sa puissance, de son patriotisme, fasse un retour sur lui-même, et considère que le moment est venu d'arrêter le débordement des mauvaises passions qui engendrent tant de fléaux dans son sein. Il y parviendra en ouvrant la porte aux sentiments moraux, en dressant un autel au culte des choses chevaleresques, en permettant aux hommes de cœur, d'esprit, d'intelligence, de s'égaler aux hommes de richesse, et en mesurant la considération moins au chiffre de la fortune qu'à la somme des talents et des actions honorables. De cette manière, les hommes déjà riches s'occuperont moins d'acquérir encore, et se dévoueront plus facilement au service de leur pays, ce qui est une fortune d'un nouveau genre, et ils l'ambitionneront qu'on le croie bien !

« Au temps de la lutte pour l'indépendance, on ne rencontrait que des hommes qui se ruinaient pour la grande cause qu'ils avaient embrassée ; aujourd'hui on cite beaucoup d'hommes qui ne visent qu'à s'enrichir au détriment de leur pays. Voilà la différence entre le point de départ et le point où l'on est arrivé. »

VI

Mais comme si ce n'était pas assez pour la presse française et pour les écrivains français de décrier les États-Unis, systématiquement, ils poussent leur haine de ce pays jusqu'à avilir de parti pris, les Français qui vont demander au sol fécond et au travail hospitalier de l'Amérique ce que l'espace trop plein de la France leur refuse.

Voici ce que nous avons lu dans un journal de Paris, après que la nouvelle fut connue en France de la ridicule manifestation des *Orsiniens* à New-York. Je cite d'abord l'article du journal parisien :

« La principale partie de la procession, était composée « d'Allemands. Aux États-Unis, les Allemands sont en « général des *matérialistes pratiques*, qui ne croient qu'au « monde présent et cherchent par tous les moyens à se pro- « curer une existence *épicurienne*. S'ils n'y peuvent réussir, « ils ont recours au suicide qui n'est guère de mode en « Amérique que parmi la population allemande.

« Une autre partie de la procession était formée d'Italiens. « A New-York, quand un Italien est capable de gagner quel- « que argent, il devient un dandy, et fait consister son bon- « heur à se vêtir à la dernière mode et à affecter des maniè- « res élégantes. Il se livre indifféremment à n'importe quelle « occupation, se querelle avec les entrepreneurs d'opéra, « entreprend de parler anglais avec le public auquel il cite « ses exploits héroïques sur les champs de bataille de Rome « et de la Lombardie, et finit par se faire chasser de toute « maison respectable parce qu'il offense les dames. Quand « les Italiens se trouvent sans autres ressources, ils se font « joueurs de vielle.

« Viennent ensuite les Français. A New-York, le Français « qui ne se voue pas au commerce entreprend généralement « de donner des leçons de français sans beaucoup de profit. « Quand il n'est pas électeur il est volontiers républicain « rouge, rêve des commotions socialistes qui lui donne- « raient l'occasion de montrer sa capacité ; ou bien, il est « flâneur, vit aux dépens du public, sous prétexte d'une

« santé ruinée ou en se donnant comme une victime de la « tyrannie. Hors de son pays, le Français est un âne bâté « qui décrie ses compatriotes et, circonscrit dans un cercle « d'idées très étroit, s'oppose à tout progrès social ou litté- « raire. »

Nous n'avons pas besoin de rappeler l'indignation qu'a soulevée dans toute la presse américaine et dans toutes les consciences honnêtes, cette manifestation avortée, d'ailleurs, et qui était la glorification de l'assassinat. Nous étions à New-York à ce moment là, et nous en pouvons parler en connaissance de cause. On a fait en France beaucoup plus de bruit que la chose n'en valait la peine, à coup sûr, de cette scène scandaleuse où l'on comptait plus de spectateurs curieux et indignés, que d'acteurs. Il paraît que les correspondants de certains journaux français à New-York, ont vu les faits avec une lorgnette magique, aux verres grossissants et qu'il ont échauffé l'indignation des feuilles parisiennes, en traînant au pilori du scandale les Français résidants en Amérique.

Si, comme nous le disions, il existait moins d'ignorance en France, parmi les journalistes et parmi la grande généralité des publicistes, sur les choses et les mœurs de ce pays, ils accueilleraient d'abord avec moins de confiance les calomnies que leur expédient certains correspondants, et ensuite ils sauraient qu'il n'y a pas grand'place dans le train de la vie et des affaires en Amérique, pour ces conspirations à ciel ouvert dont les journaux en question font un si terrible fracas.

Ils sauraient encore qu'en Amérique, il n'y a pas plus de place pour la fainéantise que pour les complots, et que les

Français, résidants ou réfugiés aux États-Unis, ont plus à gagner en occupant leurs bras et leur intelligence qu'en tendant la main pour mendier.

Ils sauraient encore que cette population française si décriée, ces *ânes bâtés* comme il est dit en un langage aussi gracieux que poli, occupe, dans toutes les villes de l'Union où elle a accès par son langage, par la conformité de mœurs et de religion, un rang considérable dans le commerce, dans l'industrie, dans le barreau, dans l'enseignement, dans les emplois publics, dans l'agriculture, dans la médecine, dans la presse, dans toutes les professions libérales comme dans tous les métiers;—que cette population, enfin, a porté aussi haut que possible, sur le sol de l'Union, l'honneur du nom français.

Dire le contraire, c'est calomnier; c'est insulter trois cent mille français, pour quelques vagabonds et quelques misérables qui ont pu continuer à déshonorer en Amérique une vie qu'ils avaient commencé de souiller, déjà, en France.

Les Français eux-mêmes font justice, là bas, de ces dégradés, et la population franco-américaine les repousse de son sein, quand ils sont incorrigibles, ou s'efforce de les sauver, quand il y a chance pour leur salut.

Les injures des journaux parisiens que nous avons à regret été obligé de citer, s'adressent à deux autres nations qu'ils ont accolées à la nation française dans leurs boutades si pleines d'aménité; mais nous avons relevé particulièrement ce qui était à l'adresse des Français, parce que nous ne croyons pas que l'on trouve ni journaux anglais, ni journaux allemands, ni journaux italiens qui insultent à ce point leurs compatriotes, et qui leur fassent un déshonneur de partir pauvres

de leur patrie, et de chercher à gagner leur vie, même en donnant des leçons de langue, dans le pays hospitalier où ils arrivent !

Les journaux américains se sont-ils jamais avisés d'injurier les citoyens de l'Union qui résident ou qui voyagent en France?

VII

Ce que je viens de dire dans cette introduction, et ce qu'il me reste à montrer dans le cours de cet ouvrage prouve qu'il y a diverses façons d'envisager les États-Unis et de comprendre les produits de leurs institutions. On s'en peut convaincre par les polémiques qu'ils excitent, et par les nombreux ouvrages sérieux ou légers qui ont été publiés sur ces pays.

Ce n'est pas toujours, comme on le pourrait penser, une question d'optique sur une société peu connue, mal jugée encore, malgré l'abondance des écrits, malgré l'abondance des voyageurs qui en reviennent. J'ajoute que beaucoup d'erreurs, de critiques et d'admirations auxquelles les États-Unis ont donné lieu sont excusables dans une certaine mesure.

La société américaine est uniforme, en apparence; on est, pour ainsi dire autorisé à s'y laisser prendre. C'est, au contraire, la société la plus extraordinairement variable qui soit au monde. Son centre n'est nulle part; elle a des milliers de faces et de facettes même; elle n'évolutionne pas à la manière des phares tantôt présentant aux regards des feux certains, tantôt des ténèbres inquiétantes; elle tourbillonne

dans son immense orbite sans cesse grandissant, mettant toujours tout en lumière, ses vices profonds et ses qualités très grandes, sa gangrène et sa santé. Ce que chacun, alors, voit et saisit, selon la pente et les dispositions de son esprit, semble suffire à absorber sa pensée et à laisser croire qu'il a tout vu et tout épuisé. Ainsi s'expliquent les divers sentiments que ce pays et cette société ont inspirés à ceux qui sont revenus de l'Amérique du Nord, après un plus ou moins court voyage : depuis l'enthousiasme et l'admiration jusqu'au dénigrement et au mépris; depuis le persiflage jusqu'à la flatterie.

Les esprits superficiels qui se contentent d'effleurer les faits sans les approfondir, y trouvent pâture à leur verve et à leurs sarcasmes; car le champ est fécond : le ridicule, le grotesque, l'odieux, l'injuste abondent dans la société américaine. Il y en a pour tous les goûts; tout semble contradiction.

Le domaine de la politique, la vie publique et la vie privée, le désordre dans les religions, l'insuffisance de liens sociaux et la faiblesse des liens de famille, l'excès de liberté et le despotisme (un despotisme réel dans cet excès même de la liberté), sont autant de sujets d'inquiétude et d'étonnement.

Il faut donc plus de calme et de lenteur que n'en apportent, généralement, dans l'étude de ce pays, la plupart des voyageurs, pour ne pas commettre d'étranges confusions.

En compulsant tous les ouvrages qui ont été publiés sur les États-Unis, depuis que médire d'eux ou les louer, de parti pris, est devenu un sujet de livre tout trouvé; en notant toutes les impressions éditées sous tant de formes, on acquiert de

cette étude, la conviction que par un côté, chacun a raison ou a eu raison en son temps. Et cependant, pour quiconque a vécu franchement de la vie de ce pays; pour quiconque en a accepté le despotisme et la liberté des institutions; pour quiconque a pris sa place dans le milieu social, et a manié les passions du peuple américain, cet ensemble de tant de publications n'est pas la vérité. On y rencontre l'illusion, le contentement passager d'un changement d'état, la haine, le dépit, l'impuissance, etc., mais non la vérité.

Et d'abord, il faut bien le dire : les institutions démocratiques des États-Unis ont été la cause de l'excès d'enthousiasme et de l'excès de réprobation qu'ils ont inspirés. Dans l'un comme dans l'autre cas, il y a,— aujourd'hui surtout,— une égale exagération. Si le peuple américain commande réellement, sous beaucoup de rapports, de vives sympathies, il mérite aussi de sévères critiques de la part de ceux qui ont acquis le droit de les lui adresser.

Je crois être du nombre de ceux-là; c'est pourquoi j'ai la prétention de penser que je saurai dire la vérité sur les États-Unis. Du moins ai-je résolu d'être impartial.

VIII

La manie de l'imitation a conduit beaucoup de peuples à vouloir copier, à toute force les institutions démocratiques des Américains du Nord. Ils sont entrés dans une voie fatale.

Qu'une nation subitement jetée, comme l'a été la France de 1848, en pleine république, ait cherché, dans le but de sauver la société, dans le but de conserver son rang, sa suprématie, à s'appuyer sur des institutions analogues à

celles que le hasard venait de lui donner, et à asseoir l'édifice nouveau où elle était appelée à s'abriter, sur les mêmes bases qui ont assuré la solidité d'un État politique consacré par quatre-vingts ans d'expérience, cela se conçoit.

Mais la France ne s'était point mise en révolution et en république pour imiter les États-Unis d'Amérique; l'imitation n'est venue qu'après coup comme remède, comme moyen de salut, comme nécessité.

Quoi qu'il en soit, la France a abouti à un résultat négatif; comme y ont abouti les peuples de l'Amérique du Sud, comme y aboutiront, vraisemblablement, tous les imitateurs qui voudront porter l'habit et se coiffer du chapeau des États-Unis.

Cet habit et ce chapeau ne sont point faits pour tout le monde.

La prospérité colossale de l'Union américaine a donc été un piége pour les uns, un espoir pour les autres; et elle sera, peut-être encore, la source de bien des illusions!

Les voies de fer qui sillonnent les États-Unis d'un bout à l'autre n'impliquent-elles pas l'idée que l'industrie y est souverainement maîtresse?

L'immense quantité de bateaux à vapeur qui couvrent tous les fleuves, tous les lacs de l'Amérique, les flottes et les navires qui promènent le pavillon étoilé sur toutes les mers du globe, ne prouvent-ils pas la prospérité du commerce?

Le luxe intérieur des demeures ne conduit-il pas à supposer que la richesse est assise au foyer domestique?

La magnificence des établissements publics, qui sont l'orgueil des villes de l'Union, et font l'étonnement des étran-

gers, ne sont-ils pas la preuve de la confiance qu'inspire la stabilité de la fortune publique?

L'affluence des théâtres, la fièvre des plaisirs de toutes sortes qui tourmente cette population, en apparence si grave; le nombre sans cesse croissant des journaux, l'amour que l'on professe dans ce pays pour les arts, sinon le culte intelligent qu'on leur voue; la prospérité des établissements littéraires, le développement sérieux des lettres, et surtout des sciences, ne sont-ils pas autant de témoignages en faveur des institutions démocratiques et qui démontrent clairement que, à l'abri de ces institutions, tout peut fleurir, tout peut prospérer, tout peut grandir, alors que ceux qui gouvernent comme ceux qui sont gouvernés ont le sentiment exact, qu'on possède aux États-Unis, des devoirs et des obligations dont cette forme de gouvernement, plus encore que toute autre, exige le complet et religieux accomplissement?

Je répondrai : Oui, cela est vrai! mais sous la réserve qu'on rencontrera, comme aux États-Unis, les éléments premiers propres à garantir et à développer les conditions de vitalité et de stabilité des institutions démocratiques ainsi pratiquées.

Les premiers émigrants qui posèrent le pied sur le sol de l'Amérique du Nord, apportèrent avec eux des germes de vertu, de raison, d'austérité qui se perpétuèrent dans les races successives, pour se rencontrer, à un degré inusité, chez les hommes qui eurent mission d'organiser et de conduire la révolution de l'indépendance.

L'esprit de religion, les principes de morale, la persistance dans la voie du progrès, l'énergique volonté de devenir un grand peuple, l'orgueil enfin de la cause dont ils cher-

chaient le triomphe, ont merveilleusement protégé les Américains dans l'œuvre sociale et nationale qu'ils avaient entreprise.

C'était une sorte de défi qu'ils jetaient à la civilisation et à la politique du vieux monde; il leur a fallu pour remporter une victoire impossible à tous les autres peuples, des qualités exceptionnelles, et la force que donne toujours le désir du succès.

Les priviléges magnifiques dont les colons de l'Amérique du Nord avaient été dotés ont laissé dans le pays des empreintes profondes. Les générations suivantes ont perpétué ces priviléges en se les transmettant par héritage.

Si donc les autres républiques de l'Amérique n'ont pu que parodier les États-Unis en les voulant imiter, c'est qu'elles n'avaient aucune des qualités, aucun des précédents qui ont marqué le début de l'Union du Nord comme nation indépendante, ni sous le rapport des hommes, ni au point de vue des idées, des mœurs et de l'esprit d'entreprise.

C'est ce qu'il sera facile, je crois, de saisir dans le cours de cet ouvrage. En y constatant la grande prospérité actuelle des États-Unis, je ne devais pas négliger de mettre au premier plan le point de départ.

Le fait sera tout naturellement expliqué quand on connaîtra la cause.

Et d'abord, l'instruction abonde aux États-Unis; son premier bienfait, dans l'application intelligente qui en est faite, est de corriger les écarts auxquels les démocraties sont si sujettes. Aussi serait-il très difficile dans ce pays d'égarer des masses entières, parce que chacun sait et comprend que pas une des théories sociales avec lesquelles on a voulu

empoisonner nos classes ignorantes ne serait susceptible de donner la moitié de ce que permet d'y réaliser l'état de choses existant.

Chacun se rend compte exactement des malheurs qui doivent suivre les tiraillements intérieurs, et que le calme seul peut amener le progrès toujours croissant qui se manifeste sur la surface de l'Union.

Les États-Unis sont un pays où aucune entreprise ne s'exécute lentement, où peu de choses se fait à moitié, où rien de ce qu'on commence ne doit rester inachevé. Le but qu'on se propose d'atteindre est marqué du premier coup, et il se trouve atteint, pour ainsi dire, le jour même où on l'a marqué. Qui donc aurait le temps, le voulût-il même, au milieu de cet essor grandiose, de songer à arrêter le mouvement de la machine? On se sent, littéralement, si bien emporté par elle, qu'on n'a qu'une chose à faire : prêter la main à la manœuvre. Et nul ne s'en repent, parce que chacun y trouve son avantage.

Qu'une grande idée se lève sur ce pays, elle pénètre aussitôt dans les esprits, et conquiert les sympathies générales avec une rapidité qui tient du prodige, rencontrant mille bras tout prêts à assurer son succès, et jamais un seul pour l'arrêter dans sa course. Qu'elle naisse au sein du gouvernement, ou qu'elle éclose dans le cerveau du plus humble citoyen, elle trouve partout un égal appui, sans acception de partis ni de personnes.

Au milieu de cette marche croissante des choses publiques, comme des choses privées, le sort des classes les moins aisées s'améliore forcément, tout naturellement et sans secousse. Ce n'est pas en cherchant à abaisser les heu-

reux que les infortunés songent à s'élever. Le mal qui tourmente les masses en France y est inconnu, parce qu'au lieu d'empoisonner le breuvage intellectuel destiné au peuple, les esprits éclairés qui se donnent la mission sublime de le conduire, ne présentent à ses lèvres que la coupe de la raison et du bon sens.

Vous ne heurtez pas sur toute la surface de l'Union américaine une seule de ces conspirations, soit à l'état de théorie, soit à l'état de pratique, contre l'ordre public, contre la sécurité des familles. De pareils crimes y sont ignorés. Vous rencontrez, au contraire, sur tous les points de ce sol immense de puissantes associations répandant à pleines mains, avec l'éducation, les principes de haute moralité, les idées d'ordre, l'amour du travail.

C'est une sorte de police morale que chacun exerce et favorise avec dévouement.

Ceux qui se savent influents et capables de commander aux masses et à l'opinion publique, s'attachent à prêcher et à conseiller le bien, rarement le mal. L'étude des questions *sociales et humanitaires*, dont on a fait si grand fracas en France, ne sont point pour cela interdites aux États-Unis, bien au contraire. Mais on sait leur donner le temps de mûrir, et on ne les fait point avorter et tourner à mal par une précipitation qui ne serait que folle si elle ne recélait pas de coupables ambitions. On les laisse marcher avec la lenteur dont a besoin la raison pour triompher. Elles aboutissent au fur et à mesure, quand leur heure vient à sonner; aussi ne portent-elles généralement que des fruits sains.

Plusieurs causes favorisent singulièrement cet état de choses.

D'abord l'immensité des ressources que tout homme valide et de bonne volonté trouve à sa disposition quand il met le bras ou la tête à l'ouvrage; — l'insigne honneur dans lequel on tient le travail, quel qu'il soit, ce qui est un stimulant pour l'ouvrier à ne point aspirer à d'autres destinées, et à se maintenir ferme, droit et courageux dans cette voie au bout de laquelle lui apparaît toujours le bien-être, et quelquefois la fortune; — et enfin, le peu de profit que pourraient tirer certains hommes à détourner de l'honnêteté et du devoir des esprits toujours assez éclairés pour comprendre la portée du mal qu'on leur commanderait de faire.

Dans quel but d'ailleurs chercherait-on ces détournements? Dans un pays, sous une forme de gouvernement où tout homme est pesé à sa juste valeur, où cette valeur seule lui assure une position privée et publique, ce n'est point par de tels moyens qu'on parviendrait à se créer une popularité ou un parti.

La popularité là-bas n'est acquise qu'à celui qui fait ou veut le bien de tous, et qui le prouve d'une manière évidente, parce qu'on n'y aime pas les théories. Ce n'est qu'autour de celui-là que se groupent les masses pour faire cortége à son nom. En tout cas, si la renommée et l'influence échoient, temporairement, à certains hommes peu dignes d'un aussi grand honneur, ou peu capables d'en porter le poids, ce sera peut-être alors à quelques-uns de ces moyens qui font souvent la force et l'habileté des impuissants et des téméraires qu'ils la devront, mais ce ne sera jamais à l'aide de violences immorales, de fiévreuses agitations qu'ils les conquerront.

Cela s'explique aisément.

Aux États-Unis le travail est, comme je l'ai dit, honoré

par dessus tout; il est l'objet d'un culte sérieux. Par lui on parvient à tout; ce n'est que par lui, après avoir traversé les rudes épreuves qu'il impose, qu'on peut prétendre à des positions publiques; et soi-même on l'estime si haut, qu'on le place même au dessus des priviléges et des satisfactions que donnent les positions publiques, qui en sont le fruit.

On ne se croit considéré en France que quand on peut ajouter à son nom un titre quelconque; on ne se croit, et on n'est réellement considéré aux États-Unis que quand on *travaille*, que quand on exerce une profession, même un métier. Les oisifs, si flattés chez nous, y sont poursuivis par les quolibets et livrés, pour ainsi dire, à la risée publique. Aussi les plus riches travaillent-ils, comme les plus pauvres.

Ce n'est pas que je veuille dire que la perfection humaine se soit réfugiée aux États-Unis, pour s'y concentrer, au détriment du reste de l'univers, sur quelques millions d'individus. Non! je dois reconnaître que là, comme partout, l'humanité a ses faiblesses aussi. J'ai su apprécier ce que certains débordements de la démocratie peuvent produire de mauvais.

Mais il y a des choses qu'on ne peut dénier aux Américains du Nord et qui sont une partie du secret de leur grandeur : le calme de la raison qui les maintient dans l'observation scrupuleuse des droits et des devoirs de chacun, l'amour de l'ordre matériel et la pratique de l'ordre dans les idées; un patriotisme à toute épreuve qui inspire sans cesse aux citoyens le sentiment du sacrifice de l'intérêt personnel à l'intérêt général, ce qui est la première et la plus difficile

des vertus républicaines; un sentiment national, que l'orgueil exagère quelquefois, mais que les bons effets qu'il produit justifient amplement; un ardent amour et un profond besoin de la liberté dont l'exagération même ne saurait être un danger, parce que les entraînements de la liberté sont réprimés par la liberté elle-même.

CHAPITRE Ier

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

---

§ 1.

Influence des institutions démocratiques de l'Union. — Les Républiques hispano-américaines. — Double rôle en Amérique des États-Unis et du Brésil. — Agrandissement progressif des États-Unis. — D'un rôle possible pour l'Amérique centrale.

Les institutions politiques des Américains du Nord ont exercé sur le reste de l'Amérique une influence fatale.

En nous exprimant ainsi, nous ne jugeons pas, en ce moment, ces institutions au point de vue du principe qu'elles représentent. Nous constatons seulement qu'elles ont entraîné les peuples des deux Amériques dans une série d'expériences et d'épreuves déplorables. Ils n'ont cueilli que des fruits amers aux branches de l'arbre de la liberté.

Nous n'essaierons pas de savoir, même en présence des troubles et des désordres qui les agitent encore aujourd'hui, si les anciennes colonies espagnoles ont eu tort ou raison de prendre au pied de la lettre l'exemple que leur avaient donné les colonies anglaises et de proclamer, elles aussi, leur affranchissement, les armes à la main.

Sans vouloir approfondir les causes de ces soulèvements successifs qui ont ensanglanté le Nouveau-Monde, on peut dire résolument que toutes les colonies de l'Amérique étaient loin d'avoir à faire valoir les considérants qui servirent de base à l'acte d'indépendance par lequel les Américains du Nord proclamèrent leur séparation d'avec l'Angleterre.

Les habitants de ces colonies, issus du même sang que ceux qu'ils ont appelés leurs maîtres et leurs tyrans, étaient allés s'établir dans ces pays pour y continuer et y développer la politique, les mœurs, la religion, le commerce de leurs métropoles. Ils n'avaient pas à invoquer, comme les colons anglais, la violation d'un pacte social. Ils n'étaient pas non plus fondés ni à en appeler à la possession antérieure du sol, ni à revendiquer le principe si légitime de la nationalité.

Le sol, ils l'avaient eux-mêmes conquis sur des populations anéanties ou dispersées, et à qui seules il eût appartenu de le réclamer au nom de la loi naturelle.

L'origine des races, les couleurs des pavillons flottant sur les cités du Nouveau-Monde; les lois civiles, morales et religieuses qui en régissaient les sociétés; les priviléges à peu près réciproques existant entre les colonies et la mère-patrie, sous le rapport maritime et commercial; la protection enfin dont les gouvernements métropolitains couvraient, et avaient intérêt de couvrir leurs possessions américaines, répondaient assez du respect qui entourait le principe de la nationalité.

Peut-être n'y avait-il pas dans tous les rapports une égalité suffisamment équitable. Mais l'oppression prétendue au nom de laquelle s'opérèrent les soulèvements qui arrachèrent violemment à l'Espagne et au Portugal les plus beaux fleurons de leurs couronnes, ne fut qu'un prétexte.

La cause véritable de ce besoin et de cet amour subit de l'indépendance a été l'exemple donné par les États de l'Amérique du Nord, dont la grande et rapide prospérité troubla les esprits, échauffa les cœurs, enflamma les ambitions d'un bout à l'autre du Nouveau-Monde.

Voilà le fait de l'indépendance des colonies accompli; négligeons d'en rechercher le pourquoi, et oublions les luttes sanglantes. Mais ce qu'on ne saurait méconnaître et passer sous silence, c'est l'influence que le triomphe éclatant des institutions républicaines et démocratiques de l'Union du Nord exerça sur le reste de l'Amérique.

Toutes ces nations nouvellement écloses, enthousiastes du développement si prodigieux de la république fédérale, acclamèrent aveuglément les mêmes principes sans rechercher, préalablement, si elles portaient dans leur origine, dans leurs précédents politiques, dans leurs mœurs présentes, les germes et les éléments qui ont fait la fortune et la sécurité sociale des États-Unis.

Elles n'ont pas tardé à payer bien cher cette précipitation et cette imprévoyance.

Je n'insisterai pas ici sur les phases déplorables qui ont marqué les diverses étapes des républiques américaines. L'histoire de chacune d'elles est un drame lugubre, où le sang se mêle au ridicule quelquefois. Mais, en fin de compte, ce sont des États civilisés, intelligents, constitués en société sur des bases morales et sur des principes de source divine, qui ont leur destinée à accomplir, leur rôle à jouer sur la grande scène humaine. C'est donc de leur avenir qu'il faut s'inquiéter désormais.

Cet avenir se présente soumis aux conditions et aux influences qui dominent la politique générale des deux Amériques, et que je vais tâcher de résumer.

Est-ce en persistant dans la voie funeste où elles sont

entrées, depuis leur affranchissement, est-ce en rompant avec un jeune passé dont le poids est déjà bien lourd à porter, que les républiques américaines du Centre et du Sud américain, parviendront à sauvegarder leur indépendance menacée, et à prendre le rang auquel elles prétendent parmi les nations?

Telle est la question.

Je n'hésite pas à la résoudre négativement, et voici sur quelles raisons je m'appuie :

Deux puissances considérables, et représentant des principes opposés, exercent dans chacune des deux Amériques une influence prépondérante :

Dans l'Amérique du Nord, les États-Unis qui sont la plus haute et la plus complète expression de la démocratie organisée en république;

Dans l'Amérique du Sud, l'empire du Brésil, c'est à dire l'antipode du gouvernement des États du Nord.

Tout ce qui entoure ces deux pays et a essayé, depuis trente ans, de se constituer à côté d'eux, n'a représenté que désordre, anarchie, impuissance.

Il va sans dire que je ne parle, en ce moment, que des peuples qui, après avoir secoué le joug de la métropole, ont proclamé leur indépendance et ont revendiqué une nationalité funeste à quelques-uns d'entre eux.

Il résulte du déplorable spectacle qu'ont donné au monde toutes ces républiques improvisées, impatientes, révolutionnaires et toujours en révolution, incapables de former ou de conserver un gouvernement et des lois; vivant au jour le jour, dévorées par les guerres intestines, sans cesse à la veille de devenir la proie l'une de l'autre, il résulte, dis-je, de cette situation anormale, que ces peuples, sans règles et sans frein, sont destinés, dans un temps donné, à subir la pression des deux seules puissances qui ont su,

après une révolution, s'élever et se maintenir au rang de nations véritablement sérieuses.

On peut même considérer comme une sorte de fait providentiel, que ces deux puissances ne se soient pas rencontrées dans les mêmes latitudes, et que ce vaste continent de l'Amérique, séparé en deux parts immenses, ait réservé peut-être à chacune d'elles une mission distincte à remplir.

Au point de vue géographique et politique, les États-Unis et le Brésil sont, en effet les maîtres, celui-ci du sud, ceux-là du nord de l'Amérique, et exercent sur les peuples qui les avoisinent une domination morale qui doit éveiller ou entretenir en eux l'ambition d'une conquête future, soit par l'envahissement, soit par l'épuisement successif de ces peuples.

Géographiquement et politiquement parlant, c'est là leur rôle; il est naturellement tracé.

Politiquement :

Parce que tous ces peuples, désorganisés et aux abois, ou se rendent leurs tributaires, comme le Mexique par exemple à l'égard des États-Unis; ou en appellent à leur médiation et à l'appui de leurs armes, comme l'Uruguay l'a fait récemment encore vis à vis du Brésil, leur constituant ainsi des créances considérables, ou leur donnant des droits énormes qui plus tard justifient et légitiment les réclamations violentes des uns et lès empiétements des autres, à titre de services rendus.

Créanciers ou protecteurs, les États-Unis et le Brésil s'immiscent donc forcément dans les affaires des peuples leurs obligés, et s'établissent au cœur de leur pays, avec un protêt à la main.

Géographiquement :

Ils trouvent une excuse pour agir ainsi; car la plupart de ces États, déjà accablés sous le poids d'une politique qui les

annihile, ont le tort ou le malheur d'être enclavés dans des territoires dont les limites semblent être les bornes naturelles des deux grandes puissances dont nous parlons.

Sous le rapport des résultats politiques, la question telle que je la pose, n'est douteuse pour personne. Sans remonter aux premières luttes et aux premières misères qui ont marqué la naissance de ces États, il suffit de rappeler quelques faits récents, des faits d'hier, pour ainsi dire. On verra la marche progressive des États-Unis et du Brésil vers cette domination inévitable que l'on peut prédire parce qu'elle est dans la nature même des choses.

L'histoire de l'agrandissement des États-Unis et des conquêtes obtenues par eux sur les territoires voisins du petit groupe d'États qui a formé le premier noyau de cette vaste Confédération, présente une suite de calculs extrêmement habiles, et révèle chez ce peuple en même temps que la conscience de sa supériorité, un esprit incontestable d'envahissement, encouragé par une multitude de causes d'ordre moral et d'ordre matériel.

Nous ne nous attacherons, bien entendu qu'aux faits principaux.

Aux premiers temps de leur constitution, les États-Unis n'avaient qu'une mer qui baignât leurs côtes : l'Atlantique. A leurs pieds, pour ainsi dire, le golfe du Mexique leur échappait ; et ils étaient séparés du Pacifique par des territoires qu'ils durent regarder plus d'une fois avec une inquiète ambition, jusqu'au jour où ils les comptèrent enfin au nombre des étoiles de leur drapeau.

La Louisiane, colonie française, et la Floride, colonie espagnole, interceptaient les communications directes des États-Unis avec le golfe du Mexique. Les Américains achetèrent la Floride et la Louisiane, et gagnèrent à cela, outre une satisfaction d'amour-propre et d'ambition, l'avantage

d'avoir la libre jouissance de l'embouchure d'un des plus grands fleuves du monde, le Mississipi, et de posséder sur le golfe un port militaire important, Pensacola.

Par ce moyen, de l'extrémité nord de la Confédération jusqu'aux rivages du golfe du Mexique, le sol appartenait à l'Union américaine, qui s'arrêtait devant une limite imposée par la nature.

Établis déjà sur l'Atlantique et sur le golfe, à l'est et au sud, il restait aux États-Unis à s'asseoir sur le Pacifique à l'ouest. La prise de possession du territoire de l'Orégon leur ouvrit cette nouvelle porte du commerce. Il est vrai que, resserré entre les frontières anglaises et la Californie, l'Orégon n'était, relativement à l'étendue du sol de l'Union sur l'Atlantique et sur le golfe, qu'un boyau de terre; et cette conquête, longtemps disputée même par la diplomatie, ne pouvait être considérée que comme une étape provisoire.

Dès ce moment déjà, les États-Unis avaient dû jeter les yeux sur la Californie dont on ne soupçonnait pas encore les richesses immenses, mais qui offrait sur l'Océan Pacifique des ports et un déploiement de côtes qui compenseraient, largement, la stérilité de l'Orégon. C'était une question de temps, ou une affaire d'occasion.

Ces projets ambitieux qui existèrent, à n'en pas douter, dans l'esprit des Américains du Nord, furent ajournés. Ils prirent, pour y arriver un chemin détourné.

Sentant l'impossibilité, au moins pour le moment, de s'étendre du côté du nord, en empiétant sur les colonies anglaises, et après une ou deux tentatives infructueuses dans ce sens, ils tournèrent tous les efforts de leur politique vers le sud.

Le Mexique devint et est resté l'objet de leur convoitise.

Une ancienne province du Mexique devenue indépendante en 1836, le Texas, était le premier obstacle à renverser ou à

surmonter. Le Texas, par sa neutralité, servait de bouclier au Mexique contre les projets cachés ou l'ambition des Américains. Mais faible et impuissant par le fait même de l'immense étendue de son territoire à peine peuplé, enclavé entre deux États, incapable de se fortifier, et même peu prospère, le Texas était évidemment destiné à disparaître tôt ou tard, convoité par le Mexique et par les États-Unis.

Les États-Unis s'emparèrent donc du Texas, non point par la conquête, mais par une lente et laborieuse absorption, qui amena l'annexion de cette province à l'Union, en 1845.

En apparence, le Mexique était respecté; un cours d'eau important, le Rio-Grande, formait la frontière naturelle qui devait le protéger. Mais la neutralité du Texas qui en faisait une sentinelle avancée pour l'indépendance et la sauvegarde du Mexique, disparaissait.

Un pareil acte ne pouvait donc s'accomplir sans que le Mexique réclamât au point de vue de son intégrité et de sa politique, comme au point de vue de ses propres intérêts.

C'est ce qui eut lieu.

De là, entre les États-Unis et le Mexique des dissentiments profonds qui amenèrent une guerre tout à l'avantage de l'Union; elle se termina, comme on sait, par la cession de la Californie et du territoire du Nouveau-Mexique. Les États-Unis s'établissaient, enfin, sur le Pacifique dans les conditions de sécurité et de prospérité qu'ils avaient ambitionnées.

Mais ce n'était rien encore pour le Mexique que la perte des territoires qu'ils venaient de céder. Les États-Unis étaient entrés, de fait, dans le Mexique que la frontière du Rio-Grande ne protégeait plus.

En effet, la guerre entre les deux Républiques, non seulement a donné gain de cause à l'ambition de l'Union, mais a préparé et décidé, pour ainsi dire, la ruine du Mexique.

La déplorable situation politique de ce pays, les troubles incessants qui l'ont dévoré et le dévorent encore, l'ont désigné naturellement pour être la proie des États-Unis. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Mexique se débat contre ce que l'on appelle l'esprit américain et contre ses propres misères; mais il aura beau lutter, il succombera et rien au monde ne l'empêchera de succomber.

Ce dernier fait accompli, fait inévitable j'y insiste, les États-Unis seront les maîtres dans l'Amérique du Nord, moins les possessions anglaises, et les cinq États impuissants qui forment la Confédération connue sous le nom d'Amérique Centrale.

Les États-Unis s'arrêteront-ils en si beau chemin? Tenteront-ils quelque coup de main sur les possessions anglaises?

Ce n'est pas présumable; ils savent qu'ils échoueraient pour le moment.

Arrêteront-ils les yeux sur les cinq États de la Confédération centrale? C'est indubitable.

Le Mexique est la route qui les y conduira. Déjà ils ont jeté les fondements de leur domination future par le passage ouvert à travers le Nicaragua.

On comprend, sans qu'il soit besoin de longs développements, quels seront les résultats immenses de cette toute-puissance d'un peuple qui occupera ainsi, en étendue, près des deux tiers du vaste territoire qui compose l'Amérique du Nord.

Sous le rapport matériel, c'est l'absorption complète du commerce avec ces pays opérée à son profit.

Au point de vue moral, c'est l'esprit américain, l'esprit le plus subtil, le plus entreprenant, le plus audacieux qu'on puisse imaginer, qui dominera d'un bout à l'autre cette vaste confédération d'États, esprit étroitement homogène en dépit des quelques principes qui paraissent les diviser.

Dans ces prévisions, basées sur des faits très patents, l'Amérique du Nord serait donc, à un moment marqué, et peut-être très prochain, interdite en quelque sorte à l'Europe.

On a pu penser, et nous l'avons cru nous même, un instant, que le moyen d'opposer une barrière à ces envahissements prévus dont se ressentiraient profondément le commerce et la navigation des principales puissances européennes, serait d'arrêter l'esprit américain au seul point où il est possible encore de le combattre, aux frontières de l'Amérique Centrale.

Combattre l'influence des États-Unis sur le reste de l'Amérique, en lui opposant un coin de terre relativement aussi infime que l'Amérique Centrale, c'est mordre un géant au talon, rien de plus. S'il ne faut pas toujours, cependant, juger de l'importance d'un pays et du rôle qu'il est appelé à jouer, en le mesurant au compas sur la carte; si, en réalité, un pays s'élève et prend rang dans le mouvement du monde, en raison de son degré de civilisation, de sa force constitutive, de son autorité politique, de son organisation intérieure, de sa course dans le progrès, de sa prospérité commerciale, du développement de son industrie, enfin du respect qu'il sait inspirer au dehors, on doit reconnaître que l'Amérique Centrale est loin encore de satisfaire à ces conditions d'existence et de nationalité, quoiqu'elle occupe sur le continent américain une position géographique qui peut aider merveilleusement à ses destinées futures.

Or, c'est précisément à cause de cette position que les États-Unis ont jeté en quelque sorte leur dévolu sur ces territoires, et qu'ils commencent, par l'influence commerciale, l'absorption politique qu'ils méditent pour l'avenir.

Maîtres de l'Amérique Centrale, les États-Unis seront les

possesseurs inexpugnables du commerce et de la navigation, et sur l'Atlantique et sur le Pacifique.

L'Amérique Centrale est donc la clé de voûte de cet édifice colossal que les ambitieux Américains du Nord rêvent pour un temps évidemment rapproché.

Le seul moyen de faire avorter ce plan gigantesque, serait que les cinq États, aujourd'hui pulmonaires qui forment l'Amérique Centrale, se réunissent en un solide faisceau, indépendants et affranchis de toute influence étrangère, et convertis non plus en une République qu'ils sont inaptes à fonder, mais en une MONARCHIE, à supposer qu'ils soient capables de la constituer.

Pourquoi pas une république?

J'en ai fait pressentir la raison, je dois l'expliquer :

Ce n'est, ni par l'inintelligence de leurs habitants, ni par la stérilité de leur sol, ni par aucune des causes matérielles qui appauvrissent les nations, que celles de l'Amérique espagnole sont arrivées à l'épuisement, à la décadence, à l'annihilation de leurs forces.

Elles doivent toutes, sans exception, leur chute à la monomanie de la République quand même... Toutes en ont fait la triste expérience, soit qu'elles fussent réunies en confédérations, soit qu'elles s'isolassent pour vivre de leur individualité propre. Il y aurait donc un intérêt évident de morale et de civilisation pour ces Républiques à se retremper dans une forme nouvelle de gouvernement.

Les cinq États issus de l'ancienne capitainerie générale de Guatimala : le Honduras, le Nicaragua, San-Salvador, Guatimala, Costa-Rica, aujourd'hui l'Amérique Centrale, ont traversé les plus rudes et les plus redoutables épreuves, et sont par conséquent dans le cas dont je parlais. Pour eux, qui depuis trente ans luttent, en républiques, sans parvenir à saisir à peine l'ombre d'un gouvernement, il est incontes-

table que c'est dans la forme monarchique, empire ou royauté, que gît leur salut ; à moins que ce salut ne soit, comme celui de la Louisiane, des Florides, de l'Orégon, du Texas, de la Californie et du Mexique, dans la domination inévitable et exclusive des États-Unis.

Les cinq États dont il s'agit veulent-ils conserver leur indépendance propre? ils ne la sauvegarderont qu'en se constituant en monarchie; sans quoi, avant longtemps d'ici, ils seront devenus la proie des États-Unis, car ils n'auront jamais la force de résister, non pas matériellement bien entendu, mais moralement.

La similitude de principes et d'idées même est d'ailleurs, un aliment actif à l'esprit d'envahissement des Américains du Nord, lequel s'arrêterait devant une monarchie comme le feu s'arrête devant l'eau en se repliant sur lui-même.

C'est la seule barrière qu'on lui puisse opposer. Y aurait-il avantage à le faire? C'est une autre question.

---

§ 2.

Intérêt de l'Union à ce que le désordre se perpétue dans l'Amérique méridionale. — Géographie de l'Amérique Centrale. — Absorption de l'Amérique du Nord par les États-Unis. — Les possessions anglaises dans ce continent.

On ne peut méconnaître qu'il entrait dans la politique et dans les calculs de l'Union que tous les peuples de l'Amérique du Nord, aussi bien sans doute que ceux de l'Amérique du Sud, se constituassent en républiques; et ce n'était pas sans une secrète joie qu'elle les voyait se fractionner.

Le peuple américain est trop intelligent et trop essentiellement gouvernemental, au fond, pour n'avoir pas compris, dès le premier moment, vers quel abîme couraient ses aveugles imitateurs. Mais il y allait de son intérêt qu'il en fût ainsi. C'est sur la désorganisation intérieure des États qu'il comptait. Les événements lui ont donné raison.

Aussi ne serait-ce pas sans un frémissement de colère que l'Américain du Nord verrait s'établir à sa porte un gouvernement monarchique.

Ce n'est pas qu'il puisse rien craindre pour l'existence du principe républicain dans son propre sein : il sait à quoi s'en tenir sous ce rapport; mais il y verrait la fin de son rêve d'ambition.

Comme étendue de territoire, les cinq États de l'Amérique Centrale sont, ensemble, aussi grands qu'aucun des États de

l'Europe, la Russie exceptée, et beaucoup plus vastes que plusieurs d'entre eux.

Ce ne serait donc pas, quant à la superficie, une puissance dérisoire, si écrasant que soit, par la comparaison, le voisinage des États-Unis.

La population, il est vrai, ne s'élève guère, aujourd'hui, au delà de deux millions d'habitants. Mais si l'on veut bien considérer la fécondité et les immenses ressources du sol, l'admirable position géographique de ces pays, on conviendra qu'il ne manque plus, pour ouvrir une large voie à l'émigration et par conséquent au peuplement de ces contrées, que l'ordre intérieur et la sécurité, en un mot l'organisation gouvernementale.

Tous les faits recueillis dans l'histoire de l'émigration moderne prouvent que les émigrants prévoyants et laborieux ont toujours, et tout naturellement, pris le chemin des pays où ils étaient assurés de rencontrer paix et protection, force et autorité, seules garanties solides de leur fortune à venir. Ils ne risquent jamais leurs capitaux et leur industrie, que sous ces conditions. L'émigration turbulente et aventureuse est la seule à qui importe peu le choix du pays. Mais celle-là, loin d'être une ressource, est un embarras.

L'accroissement si prodigieux de la population aux États-Unis (1), dans l'espace d'un demi siècle, est dû à l'émigration qui, de jour en jour, y prend encore des proportions colossales.

Les États-Unis offrent pourtant beaucoup moins de chances de fortune aux émigrants que d'autres contrées de l'Amérique, bien plus favorisées par la nature, sous le rapport du climat et des richesses du sol. Mais le secret de cette préfé-

(1) En 1790, la population était de *quatre millions* d'habitants ; en 1850 elle s'élevait à *vingt-cinq millions*. On évalue à *trente deux millions* le chiffre qui sera fourni par le recensement de cette année (1860).

rence est dans ce fait : qu'en ouvrant à ces laborieux exilés volontaires un immense territoire à féconder par l'industrie, les États-Unis leur ont offert le refuge d'une société organisée, et l'appui d'un gouvernement assis sur des bases puissantes et durables.

Qu'une ère de paix se lève sur ces riches contrées; que l'ordre et le calme s'y affermissent et s'y continuent, et l'on verra l'émigration, comme elle a toujours couru aux États-Unis, se diriger sur le Chili, sur Venezuela, sur Buénos-Ayres, sur le Pérou, où elle trouvera des sols féconds n'attendant que la charrue, des terrains immenses réclamant des bras, de beaux ports appelant des navires.

Mais l'émigration, qui est l'élément fécondant de la population dans le Nouveau-Monde, demandera toujours si le pays vers lequel se dirige un bâtiment est un pays où la société est organisée, où le gouvernement est fort et assuré.

Chez tous les peuples vient un moment où le bon sens triomphe de toutes les utopies et des fièvres révolutionnaires. Il faut donc espérer que les peuples de l'Amérique aussi, lassés de voir s'écouler le meilleur de leur sang par les blessures de leurs luttes intestines, frappés de cette vérité que l'émigration doit réparer leurs forces épuisées, mais que l'émigration n'ira à eux que lorsqu'ils auront constitué, comme les États-Unis, des gouvernements définitifs; — il faut espérer, dis-je, qu'ils comprendront, enfin, leur mission de peuples, et ressentiront l'ambitieuse vanité d'accomplir régulièrement leurs destinées.

Le ciel a doté les cinq États de l'Amérique Centrale de tout ce qui doit servir à favoriser largement l'émigration; la politique (si l'on peut cependant donner ce nom à la désorganisation sociale) en a écarté, jusqu'à présent, tous les éléments de prospérité.

Comme fertilité du sol, le Honduras, le Nicaragua, San-Salvador, Costa-Rica, Guatimala, offrent des ressources inouïes aux travailleurs.

Le coton, le cacao, le tabac, le café, le maïs, le sucre, l'indigo, la cochenille, les plantes médicinales, d'immenses forêts de bois de construction et d'ébénisterie, — des mines de cuivre, d'or et d'argent, enfin de superbes pâturages, n'est-ce pas là un champ assez vaste pour toutes les spéculations, pour toutes les ambitions impatientes, pour le commerce, pour l'agriculture, pour l'industrie?

De belles et profondes rivières, des lacs navigables, des ports ouverts sur les deux mers, ne sont-ce pas là des chances de succès incontestables, et qu'envieraient quelques-unes des puissances les plus considérables de l'Europe?

Les subites et inattendues découvertes des richesses de la Californie devaient inévitablement changer, et ont changé la face des choses sur cet étroit territoire qui sépare les deux Océans.

L'Amérique Centrale est donc devenue, en effet, le théâtre sur lequel s'est résolu un problème immense : la jonction du Pacifique et de l'Atlantique, en attendant la solution d'un projet plus gigantesque encore : le percement de l'isthme de Panama.

Un État à qui il est donné d'être ainsi, par deux côtés à la fois, le point de halte de toutes les nations maritimes du monde, et de leur tendre, pour ainsi dire, les deux mains en même temps, un pareil État ne devrait-il pas sentir se manifester en lui la conscience de sa force, et le besoin de se relever à ses propres yeux?

Cette admirable et providentielle situation géographique de l'Amérique Centrale en fait aujourd'hui, naturellement, l'objet de toutes les convoitises. Les luttes, pacifiques

encore, qui se livrent sur ce terrain, ne serviront malheureusement qu'à épuiser ces États agonisants; et, d'après les faits qui s'y accomplissent, il est probable qu'ils laisseront, avant peu, les lambeaux de leur sol aux mains des Américains du Nord.

Que les Anglais cherchent à disputer cette proie, je n'en disconviens pas. Mais l'Angleterre, il ne faut pas l'oublier, s'est opposée à toutes les conquêtes qu'ont tentées les États-Unis, et elle n'en a empêché aucune, à commencer par celle de leur indépendance. Cette fois encore, les États-Unis accompliront sans obstacle ce que l'épuisement des pays qu'ils ont ramassés au passage et régénérés, on doit le reconnaître, les autorise à considérer comme une mission. Maîtres du Mexique et de l'Amérique Centrale, les États-Unis auront fait un grand pas vers la conquête de l'Amérique du Sud.

La première est donc, quant à présent, le rempart de la seconde.

Une fois en possession de cette vaste portion du continent américain, les États-Unis ne poursuivront-ils pas leur système d'absorption générale, en tournant leurs regards vers les colonies de l'Angleterre dans le Nord? Il n'en faut pas douter. Mais sans cautionner les changements que prépare peut-être l'avenir, je dois reconnaître que les possessions anglaises, telles que le Canada par exemple, dont on prévoit et dont on prédit depuis longtemps l'affranchissement sans qu'il se réalise, sont antipathiques, au fond, à l'esprit, aux mœurs, à la religion, à la politique de leurs voisins.

Un vieux levain de foi monarchique couve dans le Canada, comme une tradition des anciennes populations françaises, dont les débris existants ont conservé de profondes racines dans le pays.

D'une autre part, les Anglais, mieux avisés et éclairés

par l'expérience, ont considérablement modifié leur système colonial.

Si donc, un jour, les possessions anglaises du Nord secouaient le joug, ou plutôt le protectorat de leur métropole, ce serait dans un sens complétement opposé aux idées américaines actuelles.

Du côté du Nord, les États-Unis rencontreront donc une barrière probablement infranchissable. Ils le savent, et c'est une raison pour qu'ils concentrent leurs efforts sur le Sud.

---

§ 3.

Situation particulière du Brésil. — Ses rapports avec les républiques voisines. — Ses communications par les fleuves. — Sa civilisation concentrée. — Ses retards sur les États-Unis. — Population de ceux-ci et des autres républiques.

Lorsque le Brésil se sépara du Portugal, il ne rompit pas avec la tradition monarchique. Il la continua sous la forme d'un empire, déjà puissant alors, et qui, s'il n'a pas progressé dans la proportion de ses ressources, n'en a pas moins acquis une certaine prépondérance dans la politique du Nouveau-Monde.

Le Brésil aurait pu dans l'Amérique du Sud, et il y semblait destiné, jouer le même rôle que les États-Unis dans l'Amérique du Nord. On s'étonne même qu'avec les éléments que cet empire avait entre les mains, il n'ait pas pesé sur l'Amérique du Sud de tout le poids de l'influence qui lui semblait réservée.

Diverses causes y ont mis obstacle. Il est bon de les signaler pour qu'on ne s'imagine pas qu'au cas d'une irruption des États-Unis dans l'Amérique du Sud, le Brésil serait, absolument, en mesure et en position de contrebalancer cette domination.

Le Brésil, au moment de son affranchissement, s'est trouvé en possession d'un territoire immense, hors de proportion avec le chiffre de sa population, avec le degré de

civilisation et l'importance commerciale et maritime où il était parvenu. Disséminer ses forces sur un espace aussi considérable, eût été impolitique. Le gouvernement brésilien s'occupa, au contraire, de se concentrer, et porta toute son activité sur la partie de son territoire qui lui offrait immédiatement le plus de chances de développement et de prospérité.

L'avantage que les États-Unis ont eu sur le Brésil, fut qu'ils se constituèrent sur un territoire resserré, et relativement très peuplé. De plus, l'action gouvernementale n'avait pas besoin, par la nature même des institutions communales, éminemment développées dans les colonies anglaises, de se faire sentir sur toute l'étendue du sol. Autant donc les États-Unis avaient un intérêt immédiat à s'agrandir en surface, autant le Brésil était tenu à se concentrer sur quelques points particuliers où était toute sa force à venir; ce fut donc sur cette partie de son sol comprise entre le cap Saint-Roch et Rio-Janeiro, et surtout sur la côte, que l'émigration se dirigea, que la population s'accrut, que le commerce se développa; parce que là s'était accumulée toute l'action. Le reste fut sinon complétement abandonné, du moins fort négligé.

Cette grande étendue de territoire échu en partage au Brésil, n'avait pas manqué de susciter autour de cet empire des craintes et des jalousies, tant on redoutait la prépondérance qu'elle lui donnerait. En sorte que le Brésil se trouva, longtemps, aux prises avec la diplomatie européenne qui le harcelait et l'inquiétait.

La politique anglaise fut la première à se mettre en avant. L'Angleterre ne redoutait rien des empiétements du Brésil au delà des régions de l'Amazone, tant de ce côté l'étendue du territoire est vaste et même embarrassante, en courant de l'est à l'ouest, de l'extrémité du cap Saint-Roch à la rivière

Javary, sur les confins de l'Équateur et du Pérou. Mais le Brésil porta plus tard sérieusement ombrage à l'Angleterre par rapport au Paraguay, à l'Uruguay et à Buénos-Ayres.

Sur ce point, l'empire brésilien se rétrécit considérablement et paraît gêné par les pays voisins, dont ne le sépare aucune limite naturelle. Et enfin, là, se fait sentir cette active influence dont Rio-Janeiro est le centre.

On comprend, alors, comment la force du Brésil est nulle, par le fait, dans le nord, et pourquoi elle s'exerce tout entière dans le sud. En sorte que le Brésil ne serait d'aucun secours efficace pour protéger matériellement, contre un envahissement des États-Unis, ni Venezuela, ni la Nouvelle-Grenade, ni l'Équateur, ni le Pérou. Et les Américains de l'Union seraient les maîtres de ces pays, et menaceraient déjà les frontières nord et ouest du Brésil lui-même, avant que les vaisseaux de ce dernier eussent doublé le cap Horn pour entrer dans le Pacifique, ou que ses armées eussent traversé l'immense territoire qui le sépare de ces États.

Ceux-ci n'ont donc à attendre du Brésil aucun secours. Leur salut, s'il est en dehors de l'influence ou de la conquête des États-Unis, ils ne le devront qu'à leur propre énergie. C'est compter sur peu de chose.

Mais s'il est impuissant au nord, le Brésil est redoutable au sud.

A cet égard, le dernier mot de sa politique n'est pas encore dit. Viennent à se réaliser certains événements que surveille son ambition, et cette prépondérance qu'il n'exerce pas, aujourd'hui, d'une manière absolue sur les affaires de l'Amérique du Sud, il l'acquerra avec non moins d'autorité que les États-Unis sur l'Amérique du Nord.

C'est ainsi que le Brésil a joué dans les troubles intérieurs de la République Argentine et dans la lutte entre

Buénos-Ayres et Montevideo, un rôle important, habilement préparé et de longue main.

Quel but poursuit donc le Brésil?

Ce but est facile à entrevoir.

La République orientale de l'Uruguay est un des théâtres où se sont le plus souvent produites les passions politiques qui annihilent la séve native d'un pays; et par sa position avantageuse le port de Montevideo est, depuis longtemps, l'objet d'ardentes convoitises.

Sous le prétexte très avouable de protéger l'Uruguay contre Buénos-Ayres et de le pacifier, le Brésil a posé le pied sur le sol de l'Uruguay, et a mis la main dans ses affaires intérieures. Or, il est certain que l'Uruguay, en en appelant au Brésil, a contracté envers cet empire une dette que, tôt ou tard, celui-ci exigera. L'Uruguay est donc à enregistrer sur le livre des conquêtes du Brésil.

Il en est de même du Paraguay et de tous les territoires enclavés actuellement entre les limites de l'empire et la rive gauche du Parana et du Paraguay formant à leur jonction, comme une ligne droite qui semble une frontière naturelle.

Le Brésil, nous ne le mettons pas en doute, éprouvera des difficultés diplomatiques à réaliser ce vœu de son ambition, car il n'a pas, il s'en faut, l'audace des États-Unis; mais il ferait bon marché, au besoin, d'une partie de son territoire nord, pour s'assurer la conquête de ces pays du sud dont la possession ajouterait considérablement à son importance maritime et commerciale.

A tout prendre, sera-ce un mal?

Montevideo est un rival gênant pour le port de Buénos-Ayres, et la République Argentine regardera toujours l'Uruguay d'un œil d'envie. Ce dernier est malheureusement arrivé à tout son développement; il lui est impossible de s'étendre, à moins d'envahir le territoire de Buénos-Ayres.

Entre les deux républiques exclusivement, le sort d'une lutte ne serait pas long à se décider. Eh bien! non seulement l'Uruguay n'est pas en position d'attaquer; mais pour se défendre, il est obligé d'avoir recours au Brésil qui devra tirer un bon prix de ses services.

Mais n'est-il pas à craindre que le Brésil, maître de l'Uruguay, du Paraguay et de toute la rive gauche du Parana, ne songe à passer le fleuve, et que se trouvant si près de la Plata, il ne médite de la traverser aussi?

Cela n'est pas douteux, car c'est ce point de l'Amérique du Sud que couve toute l'ambition du Brésil. Il ne s'inquiétera pas, quant à présent, de la Bolivie, par exemple, mais il convoitera Buénos-Ayres. Si les républiques du nord et du nord-ouest de l'Amérique méridionale ont à se défier des États-Unis, celles du sud et du sud-ouest ont à se tenir en garde contre le Brésil impuissant à défendre les premiers, mais très capable d'agir contre les seconds.

La République Argentine est, en partie, séparée de l'Atlantique par le Brésil, et du Pacifique par le Chili; ses ports et ses villes importantes sont sur les grands fleuves :

Buénos-Ayres sur la Plata, qui le met en communication avec l'Atlantique;

Santa-Fé sur le Parana.

On comprend qu'établi sur les rives gauches de ces fleuves, le Brésil en sera toujours le dominateur, et qu'il pèsera sur Buénos-Ayres, déjà trop affaibli par des luttes intestines, de toute la supériorité que donnent à une nation maritime des communications directes avec les mers, — ces grandes routes du monde entier. A moins qu'elles ne se résignent à devoir la vie à l'influence directe des États-Unis et du Brésil, les républiques affaiblies de l'Amérique du centre et de l'Amérique méridionale, comprendront tôt ou tard, que c'est par une organisation définitive de leurs gouvernements, par la sta-

bilité de leurs institutions, par le calme politique qu'elles parviendront à rétablir leurs forces, à développer l'agriculture, à étendre le commeree, à encourager le travail, toutes choses, et les seules, par lesquelles grandissent les États. Tant que ces pays présenteront, au contraire, le triste spectacle des déchirements intérieurs, de l'instabilité dans les institutions politiques, non seulement ils resteront stationnaires, mais ils rétrograderont et tourneront le dos à la civilisation.

De même que la paix des États appelle le travail, l'agitation séduit les agitateurs. Aussi, au lieu d'émigrants laborieux ce seront les fauteurs de révolutions que suppure la vieille Europe, qui iront camper dans les villes et dans les champs de l'Amérique. Or, plus le nombre en grossira, plus il sera difficile aux contrées qu'ils auront envahies, et qui en comptent déjà trop, de retrouver, aux lueurs tardives de la paix, le chemin du progrès et de la réhabilitation sociale.

Le moyen donc, pour ces nations de l'Amérique méridionale si riches d'avenir, d'échapper à cette extrémité de décadence qui les menace si elles continuent à se laisser déchirer par les révolutions, est d'abord de rompre avec les révolutions, et de perpétuer cette ère de calme et de paix que quelques-unes ont conquise récemment, et qu'elles n'ont pas su conserver.

Elles ont pourtant sous les yeux l'exemple de deux pays qui n'ont grandi que par l'ordre et par la paix :

Les États-Unis dans le nord.

Le Brésil dans le sud.

Elles doivent également renoncer à ce système fatal d'hostilité les unes envers les autres. Elles ne deviendront fortes et puissantes qu'à la condition de se respecter mutuellement, et en tâchant que les plus faibles et les moins bien partagées, géographiquement parlant, s'unissent aux plus

favorisées. L'orgueil de la nationalité exclusive poussé trop loin devient un orgueil insensé, quand, au lieu d'aider un peuple et un pays à grandir, il les rapetisse l'un et l'autre.

Tout pousse à cette union et à cette unité : les mêmes mœurs, la même religion, la même langue, la même origine, les mêmes traditions.

Tous ces peuples sont enfants du même sol.

L'amour de l'indépendance les a séparés.

Mais il ne faudrait pas non plus qu'un autre orgueil les égarât, l'orgueil de la trop grande puissance dans leur union. — On peut encore leur poser comme exemple les deux pays que j'ai cités déjà : — Les États-Unis et le Brésil.

Les États-Unis sont arrivés au rang de nation indépendante, avec un territoire limité; ce qui leur a permis, d'abord, de réprimer plus facilement et plus promptement les troubles qui ont agité les extrémités du sol, et le cœur même du pays. Et c'est quand ils ont été définitivement constitués qu'ils ont songé à s'étendre, en apportant sur chaque coin de terre nouveau qu'ils ajoutaient à leurs conquêtes cette semence de force et de prospérité qui a tant fructifié.

Le Brésil, au contraire, comme je l'ai expliqué déjà, a débuté, pour ainsi dire, avec une étendue de territoire disproportionnée. Il a dû chercher un point d'appui sur lui-même pour établir l'équilibre qui lui manquait. Il s'est concentré sur une portion minime de son propre sol, s'en rapportant, pour le reste, à l'avenir et aux bonnes chances; et le Brésil se trouve incontestablement beaucoup moins avancé que la grande République du Nord.

Les États de l'Amérique, déjà si affaiblis, ne devraient songer, en s'unissant, qu'à se fondre dans les conditions qui donneraient, aux uns la population qui leur manque,

aux autres des communications avec les mers, à ceux-ci un degré plus avancé de civilisation, à ceux-là plus de respect pour le droit.

En jetant les yeux sur la carte, nous nous demandons si, par exemple, l'union en un seul et même État du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, ne serait pas logique?

Si l'Équateur, le Pérou et la Bolivie réunis ne formeraient pas une puissance complète; la Bolivie, privée de tout port sur mer, et tributaire du Pérou.

Si le Chili et Buénos-Ayres, en se fondant, ne doubleraient pas leur importance, le premier en donnant ses ports du Pacifique, le second ses beaux cours d'eau qui mènent droit à l'Atlantique?

Et si enfin par leurs extrémités qui touchent à la Patagonie, ils n'introduiraient pas la vie et la civilisation dans ce dernier pays, que j'oserai appeler le bas morceau du globe?

Mais n'oublions pas que ces peuples sont libres et indépendants; qu'ils sont par conséquent les maîtres de leurs destinées; les maîtres de s'épuiser isolément par toutes les causes que j'ai énumérées tant de fois dans ce chapitre; les maîtres de conserver ou de répudier une forme de gouvernement antipathique, peut-être, à leurs traditions nationales et à leurs mœurs actuelles. Trente ans d'épreuves ont dû suffisamment les éclairer sur ce point.

L'attitude et la politique des Américains du Nord et du Brésil sont d'un grand poids dans cette conduite à venir des républiques du centre et du sud. Quelle que soit l'importance de l'empire du Brésil, il n'a rien de ce qu'il faut pour exercer ce haut patronage; le rôle actif de propagande et de domination semble revenir de droit aux États-Unis, qui en useront évidemment pour tenir éveillé chez ces populations le goût des institutions démocratiques, afin de trouver chez

elles un accès plus facile. Il n'y aurait pas à se plaindre, si l'Union réussissait, par son intervention directe à obtenir ce que l'influence de son exemple n'a pu faire auprès de ces peuples indociles : la pratique sage d'une forme gouvernementale contre laquelle ils se débattent depuis si longtemps.

Pourquoi le Brésil n'est-il pas apte à jouer le même rôle que les États-Unis, et pourquoi ne sauverait-il pas de l'anarchie les républiques hispano-américaines par l'inculcation des principes monarchiques, aussi bien que les États-Unis par les leçons de la démocratie? Il y a des causes morales et des causes physiques qui s'y opposent. Une comparaison entre les deux pays suffira pour faire ressortir les unes et les autres. Quoique la stabilité politique ait donné au Brésil une sécurité d'existence incontestable, soit que le danger de son voisinage lui ait inspiré le sentiment d'une extrême prudence, soit que l'esprit de propagande fut incompatible avec le caractère national, le Brésil semble n'avoir été occupé qu'à se sauvegarder, et à consolider ses assises. Son ambition a été cauteleuse et il s'est montré jusqu'à présent, diplomate comme un État du Vieux-Continent. Ses développements intérieurs, je l'ai déjà dit, ont été plus lents que ceux des États-Unis qui, plus expansifs, ont semé au dehors les germes de leur prospérité. Peut-être faut-il attribuer cette expansion audacieuse au génie entreprenant, patient et énergique de la race anglo-saxonne.

Tandis que le Brésil compte présentement une population de huit millions d'habitants environ, agglomérée sur certains points particuliers de l'empire, les États-Unis ont une population d'environ trente millions d'âmes, disséminée d'un bout à l'autre et sur toute la superficie de son immense territoire.

C'est du reste un fait intéressant à suivre que celui de

l'accroissement de la population aux États-Unis par période décennale (1) :

En 1790, cette population était de :

Blancs.	3,172,464
Personnes de couleur libres .	59,446
Esclaves	697,897
Total	3,929,807

En 1800 :

Blancs.	4,304,489
Personnes de couleur libres .	108,395
Esclaves	893,041
Total	5,305,925

En 1810 :

Blancs.	5,862,004
Personnes de couleur libres .	186,446
Esclaves	1,191,364
Total	7,239,814

En 1820 :

Blancs.	7,872,711
Personnes de couleur libres .	238,197
Esclaves	1,543,688
Total	9,654,596

En 1830 :

Blancs.	10,537,378
Personnes de couleur libres .	319,599
Esclaves	2,009,043
Total	12,866,020

(1) A côté de ce mouvement de la population aux États-Unis, il peut être utile de placer, par comparaison, le chiffre actuel de la population des autres États de l'Amérique : le Mexique, 7 millions; le Centre Amérique, 2 millions; la Nouvelle-Grenade, 2 millions; Venézuela, 1 million; l'Équateur, 700,000; le Pérou, 2 millions; la Bolivie, 1 million et demi; le Chili, 2 millions; Buénos-Ayres, 1 million et demi; le Paraguay, 300,000; l'Uruguay, 300,000. — Cette statistique, qui se rapproche autant que possible de l'exactitude, présente, à peu de chose près, les mêmes chiffres qu'il y a vingt ans.

En 1840 :

Blancs.	14,189,705
Personnes de couleur libres .	386,295
Esclaves	2,487,355
Total	17,063,355

En 1850 :

Blancs.	19,668,736
Personnes de couleur libres .	419,173
Esclaves	3,179,589
Total	23,267,498

Plusieurs causes tout à fait indépendantes de la stabilité de ses institutions politiques, ont arrêté le développement du Brésil dans des proportions égales à celui des États-Unis. Au nombre de ces causes il faut placer le manque de communications directes entre la côte orientale et les immenses contrées qui s'étendent à l'Ouest, jusqu'aux confins du Pérou, de la Bolivie, de l'Équateur, communications que la navigation des fleuves seule peut établir.

C'est ce que le Brésil a compris, et de concert avec le Pérou, il a dû entreprendre l'ouverture de l'Amazone.

L'Amazone est un des plus beaux fleuves du monde; avec le Mississipi et le Missouri, il tient la tête des grands cours d'eau. Prenant sa source dans le Pérou, près du lac Reyes, il coule en remontant du sud au nord, baignant avec une grande partie du Pérou, la contrée orientale de la République de l'Équateur, puis fait un coude pour traverser, presqu'en ligne horizontale, l'empire du Brésil dans sa portion la plus large, et va se jeter dans l'Océan Atlantique par deux vastes embouchures, à peu près sous la ligne équinoxiale.

De sa source à son embouchure, l'Amazone a un parcours de près de 1,200 lieues. Le jour où la vapeur aura lancé ses puissantes forces motrices sur les eaux inexplorées, jusqu'à

présent, de ce fleuve, le problème de la jonction des deux Océans aura trouvé une double solution, au centre et au sud de l'Amérique. Ces deux résultats, également précieux pour le monde maritime et commerçant auront, cependant, un caractère tout à fait différent. Par Panama et le centre Amérique, la jonction des deux grandes mers est presque immédiate, et s'opère par la canalisation et les voies de fer sur une langue de terre; le rayonnement de ce bienfait est pour ainsi dire limité, ce qui ne signifie point qu'il ne doive pas avoir des conséquences immenses, au point de vue commercial.

La navigation sur l'Amazone, non seulement met en communication les côtes de l'Atlantique avec les pays baignés par les flots du Pacifique, mais elle ouvre un avenir incalculable à de vastes contrées intérieures, dépendant de l'empire du Brésil, et si enfoncées dans les terres que la civilisation y a à peine pénétré jusqu'à ce jour. Ce sont des champs nouveaux pour l'émigration, des richesses agricoles qui s'offrent aux bras des cultivateurs; des débouchés considérables pour l'industrie du monde entier.

Il suffit de jeter les yeux sur le parcours de l'Amazone, de sa source à son embouchure, pour se rendre compte de l'avenir qu'ouvrira à la civilisation et à l'activité humaine la réalisation complète du projet arrêté entre le Brésil et le Pérou.

Le génie de l'homme se fût étudié à combiner un réseau de communications destinées à féconder un pays, qu'il n'eût pas réussi à trouver ce que la nature a fait. On ne peut se défendre de croire que les desseins de la Providence ont marqué à l'avance le sort des États.

Sur son immense parcours, l'Amazone reçoit un nombre considérable de rivières importantes, comme autant de rameaux qui viennent se greffer sur ce tronc colossal, et

relier au grand centre du mouvement, des pays éloignés et, en apparence, déshérités de ces ressources fécondes que donne à d'autres leur position géographique.

Presque à son embouchure, sur sa rive droite, l'Amazone reçoit le Tocantins et l'Araguay qui se joignent à San-Joan das duas Barras, pour se réunir ensuite au Para; puis le Xingu, le Tapajos, le Madeira. Les quatre premiers coulent du sud au nord, traversant des portions à peine peuplées aujourd'hui du Brésil. Quant au Madeira, dont le parcours n'est pas moins de 500 lieues, il se grossit à la frontière de la Bolivie de sept ou huit affluents (dont deux, le Branco et le Mamore, baignent cette république jusqu'au cœur), et traverse des pays à peine explorés et récemment encore habités par des peuplades indiennes.

Sur sa rive gauche l'Amazone reçoit le Rio-Negro qui, par l'intermédiaire du Casiquiare, rejoint au nord l'Orénoque. Deux autres cours d'eau importants, le Uaupès et le Caqueta, se jettent dans l'Amazone, venant de la Nouvelle-Grenade.

Ainsi l'Amazone, directement ou par ses affluents les plus importants, met en communication directe entre eux et avec l'Océan Atlantique, par conséquent avec la côte orientale du Brésil, des provinces intérieures de cet empire, et Venezuela, le Pérou, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, la Bolivie. C'est la face entière de ces pays qui peut être changée du tout au tout par la navigation de l'Amazone et de ses affluents.

Les États-Unis dotés par la nature de cours d'eau aussi étendus en ont tiré, immédiatement un admirable profit. L'activité anglo-saxonne n'a reculé devant aucun sacrifice. Si les Américains du nord avaient été les maîtres d'exploiter l'Amazone et ses affluents, ils eussent fait de ces fleuves et de ces rivières ce qu'ils ont fait de tous leurs cours d'eau : des artères qui ont porté le sang et la vie d'un bout

à l'autre du Continent, en s'enfonçant dans les terres les plus désertes. Le génie de cette race se caractérise par ce seul fait, bien plus que par toute démonstration.

La prospérité actuelle des États américains situés sur le Pacifique se réduit donc à l'exploitation des terres et des villes placées le long du littoral. L'intérieur des terres est encore inexploré, vierge, pour ainsi dire, de toute culture; l'émigration n'y a que peu pénétré ou, pour être plus vrai, n'y a pas pénétré.

La navigation des fleuves inaugurera toute une ère nouvelle pour ces contrées.

Nous ne répondrions pas que les affluents de l'Amazone, pas plus que le grand fleuve lui-même, soient facilement navigables sur tout leur parcours; mais ce serait méconnaître les bienfaits de la Providence en faveur de ces riches pays, si l'on ne suppléait pas par des travaux d'art, tels que la canalisation de certaines portions des fleuves, à ce que la nature peut avoir laissé d'imparfait ou d'incomplet dans son œuvre féconde.

Les relations des divers États de l'Amérique du Sud entre eux, ont été pour ainsi dire nuls jusqu'à ce jour, commercialement parlant. L'absence de voies de communications régulières, les difficultés suscitées par des obstacles aussi grands que ceux qui séparaient, par exemple, le Brésil de toutes les républiques de l'Amérique méridionale, c'est à dire des milliers de lieues de terres où la civilisation n'a point encore fait pénéter ni la hache, ni la pioche, sont autant de causes qui ont retardé le progrès et la prospérité de ces contrées. Cette situation d'isolement général n'a pas été étrangère non plus à l'esprit d'hostilité, qui a toujours divisé si profondément tous ces États naissants.

Ouvrir entre eux des voies de communications artificielles, ou tirer parti de celles que la nature leur a données, c'est

faire entrer ces divers pays dans une ère nouvelle, et hâter l'œuvre de civilisation et de progrès où presque tous sont en retard. Le génie américain paraît être le seul qui puisse résoudre efficacement ce grand problème.

Le Brésil qui n'a, autant que les prévisions humaines peuvent être infaillibles, rien à redouter de l'avenir, et à qui l'étendue de son territoire permet de compter de longues années de paix intérieure, trouverait incontestablement dans les communications ouvertes par la navigation des fleuves, avec les contrées occidentales, un rapide et prochain accroissement.

Plus le pays offrira de ressources aux chercheurs de fortune, plus le nombre nécessairement en augmentera. Ce ne sera pas tout pour le Brésil; il lui restera à prendre rang parmi les nations industrielles, pour rivaliser d'influence avec les États-Unis. Or, plus l'émigration se multipliera sur son sol, moins l'industrie nationale, surtout une industrie naissante, sera en mesure de satisfaire aux besoins de populations nouvelles qui apportent avec elles, dans leurs mœurs, dans leurs affections, jusque dans leurs costumes, les habitudes et quelquefois les routines de la patrie qu'on aime à retrouver dans les moindres choses.

C'est le cas dans lequel ont été et sont encore placés les États-Unis dont le vaste sol appelle chaque jour des immigrants. Cette affluence de populations de toute origine est véritablement l'obstacle le plus sérieux, non pas au développement de l'industrie nationale, qui a fait aux États-Unis des progrès considérables, mais à la consommation intérieure des produits qui s'éloignent pour faire place aux similaires étrangers qu'ils vont combattre, par la concurrence, sur les marchés d'exportation.

Le Brésil, qui n'a pas la même audace commerciale que les Américains du Nord, ne rejette encore au dehors que

des produits agricoles ou exceptionnels, de ceux que l'exportation réclame naturellement; ses fabriques ne suffisent encore qu'à peine à la consommation locale. Et ce qui prouve clairement qu'ils n'y suffisent pas entièrement, c'est que, à peu d'exception près, ils n'ont pas nui à l'introduction des articles manufacturés de provenance étrangère. Loin de là, les expéditions de marchandises européennes n'ont fait que suivre un mouvement ascendant, depuis un certain nombre d'années. Cette circonstance est due précisément à la cause que nous signalions plus haut, l'immigration.

Il n'est pas sans importance non plus de faire ressortir ce fait remarquable et bien constaté que, au Brésil, l'industrie telle qu'elle est en ce moment, doit sa situation presque tout entière au concours que lui ont prêté les ouvriers étrangers. Il ne peut échapper à quiconque suit avec quelqu'attention le mouvement des émigrations, que ce n'est qu'exceptionnellement ou transitoirement que l'émigrant choisit dans les pays où il aborde une profession de dépendance et taxée au salaire.

L'émigrant, s'il prend domicile dans une ville, y arrive avec la pensée arrêtée de s'adonner au négoce, dont les chances le tentent naturellement; s'il a formé le projet de se livrer à l'industrie, c'est pour son propre compte comme chef d'établissement; mais l'exiguité de ses capitaux le lui permet rarement. S'il se dirige dans l'intérieur des terres, c'est encore pour devenir son maître. L'idée de la propriété l'y poursuit.

En quelque cas que ce soit, le salaire borné n'est jamais un attrait pour lui. Ce n'est donc, nous le répétons, qu'exceptionnellement ou transitoirement qu'il s'y résigne. C'est de là que vient l'élévation du taux des salaires dans ces pays.

Or, le Brésil, pressé d'une part par l'affluence croissante des immigrants, et de l'autre part n'ayant pas encore, comme les États-Unis, une génération locale suffisamment nombreuse, ne verra de longtemps peut-être l'industrie prendre sur son sol cet essor rapide, qui aurait pu ralentir et arrêter même le mouvement commercial des nations étrangères.

Pendant tout le temps que dura la guerre de la révolution aux États-Unis, le commerce de ce pays, non-seulement avec l'Angleterre, mais avec toutes les autres nations du globe, fut interrompu. Les Américains furent donc obligés de s'ingénier à se pourvoir par eux-mêmes de tous les objets manufacturés qu'ils recevaient, presque exclusivement, de l'Angleterre. La nécessité les rendit industrieux, et quand revint la paix, ils arrêtèrent l'importation d'un très grand nombre d'articles que leur propre fabrication était en mesure, déjà, de leur fournir.

L'Angleterre était ce qu'elle est encore aujourd'hui, un pays trop pratique et trop commerçant pour ne point tirer parti de l'avenir qu'offraient les États-Unis dont elle avait été à même d'apprécier los ressources, et elle savait ce que de telles ressources pouvaient devenir entre les mains d'hommes pareils à ceux qui avaient mené à bonne fin une si grande œuvre.

Aussitôt après la paix, dès 1784, les Anglais se hâtèrent de renouer avec les anciennes colonies des relations commerciales; et en deux années, ils expédièrent aux États-Unis pour plus de 30 millions de dollars (150 millions de francs) de marchandises, et reçurent en échange pour environ une dixaine de millions de dollars de produits (50 millions).

C'était peu en apparence, beaucoup en réalité, de la part d'un pays qui sortait d'une si rude épreuve que celle qu'il venait de traverser. Mais, hommes de paix et de travail depuis longtemps; jaloux, dans la situation nouvelle où ils

se trouvaient, de s'élever rapidement à la hauteur de cette situation, les Américains se mirent à l'œuvre; et bientôt l'agriculture prit, sur toute la surface du sol, des développements considérables. Le principal pour eux était de pouvoir rendre le plus tôt possible en produits bruts ce qu'ils recevraient en objets fabriqués. Il suffit de dire que, à cette époque, les trois quarts environ de la population des États-Unis s'étaient livrés à l'agriculture.

Aussi de 10 millions de dollars qui avaient été le premier chiffre des exportations après la période révolutionnaire, ce chiffre s'éleva, en 1797, à près de 57 millions de dollars (285 millions de francs). Quatre ans plus tard, ce chiffre atteignait 93 millions de dollars.

Quel progrès depuis ! Le lecteur en trouvera les preuves dans un chapitre spécial.

Accroissement de population, accroissement de commerce : — tels sont les résultats de la paix politique des États-Unis.

Demandez aux révolutions des républiques du Sud ce qu'elles ont produit en comparaison !

---

§ 4.

Les États-Unis en voie de conquête. — La flibusterie. — Cuba. — Le Nicaragua. — Qui faut-il accuser? — Premier aperçu sur les institutions américaines.

Dans cette opposition que j'ai faite de la prudence du Brésil à la fougue entreprenante des États-Unis, est-ce à dire que ceux-ci ont toujours été irréprochables dans leurs moyens d'action? Et puisque le mot a été si souvent écrit, n'hésitons pas à l'écrire ici, les Américains n'ont-ils pas été, dans ces derniers temps surtout, plutôt des flibustiers que des propagateurs de démocratie et de sain républicanisme?

Je ne voudrais pas anticiper sur des faits qui trouveront naturellement leur place à la date qui leur est assignée dans ce travail; mais le sujet même de ce chapitre me fournit l'occasion de trancher cette question.

Oui certes les apparences, pourquoi le méconnaître, accusent les peuples américains du crime qu'on leur impute; mais il y a deux ordres de faits que l'on confond, dans l'ignorance où l'on est, généralement, du mécanisme gouvernemental des États-Unis, et qu'il y a tout avantage à expliquer dès à présent, en dégageant la vérité d'erreurs trop répandues. Ce que l'opinion publique en Europe ne sait pas ou ne peut pas distinguer, c'est l'action gouvernementale des États-Unis et l'initiative populaire, l'une et l'autre indépendantes dans de très larges limites.

Dans ces dernières années, action gouvernementale et initiative populaire se sont manifestées sous des aspects divers qui ont amené une condamnation radicale de la politique des États-Unis vis à vis de l'Amérique.

On a beaucoup reproché au peuple américain les trois ou quatre expéditions de flibustiers qui ont eu lieu depuis quelques années; et, sans se rendre seulement compte du mot dont on se servait, on a fait remonter jusqu'au « gouvernement américain » la responsabilité de ces actes coupables. Ces accusations soulèvent deux questions distinctes. Il importe, en effet, de savoir ce que peut ou ne peut pas ce que l'on appelle à tout propos « le gouvernement américain; » comme il est bon également de savoir ce qu'est réellement, au fond, cette bande de flibustiers dont l'audace égale l'impuissance des moyens et des ressources.

On se trompe étrangement en s'imaginant que la flibusterie est organisée aux États-Unis sur une vaste échelle; on se méprend bien plus encore quand on la croit à l'état de parti politique agissant en plein jour, en plein soleil, et jouissant de toutes les immunités que l'extrême liberté des institutions garantit, en ce pays, à tous les citoyens; enfin, c'est une erreur complète que l'on commet en voulant placer une poignée d'aventuriers capables de tout, sous l'égide de l'opinion publique. Rien de tout cela n'existe. Il faut être ignorant des choses et des institutions de l'Amérique, comme on l'est généralement en Europe, pour se faire des idées aussi fausses sur de pareils faits et pour ameuter contre les États-Unis l'indignation de toutes les consciences honnêtes de l'Europe. L'œil collé à un verre grossissant, de très petites choses on fait des montagnes.

Ce que tout le monde sait bien, et les États-Unis sont les premiers à le regretter par moment, c'est que l'Amérique a été et continue d'être le déversoir du trop plein de l'Europe.

Cela fait sa prospérité, mais cela devient aussi son temps d'arrêt moral. De très honnêtes gens comme d'épouvantables bandits forment le contingent de cette émigration qui va, chaque année, grossir le chiffre de la population des États-Unis. Les honnêtes gens demeurent ce qu'ils sont, naturellement, et renforcent cette classe laborieuse et active qui contribue à la grandeur et à la richesse des États-Unis, en peuplant, défrichant, développant matériellement les territoires. Quelques-uns, parmi les aventuriers qui émigrent pour fuir leur patrie, se régénèrent sous l'influence bienfaisante du travail et des espérances d'un avenir assez facile à arranger; d'autres restent ce qu'ils étaient devant, gens de sac et de corde que l'élasticité des lois américaines protége sans le vouloir, encroûtés dans leur paresse native, et disposés à vivre de tout, excepté du travail honnête.

Leur vocation est d'être au service de quiconque veut les ramasser dans les repaires où ils se cachent, et les enrôler pour tous les coups de main où il y a une solde à gagner, un désordre à commettre, une vengeance à assouvir. Ce sont, en un mot, des pillards, des voleurs, des émeutiers, des assassins à gages que l'on recrute, quand on a besoin d'eux, sur toute la surface de cet immense sol de l'Union, où ils sont en grève permanente, attendant qu'on leur apporte de la besogne. Aux époques de ces élections tumultueuses dont quelques-unes ont déshonoré, il faut bien le dire, les institutions américaines, certains partis appellent ces condottieri à leur secours; ils deviennent, momentanément, des espèces d'hommes politiques, des meneurs passagers d'élections, résumant les questions de vote et de candidature en une question de *bowie knife* et de revolver. Leur tâche remplie, dans une ville ou dans un État, dans une émeute religieuse ou dans un mouvement politique, ils passent dans un autre État, dans une autre ville et à une autre émeute, ou s'en

vont manger, et boire surtout, dans quelque coin, en orgies et en débauches, le salaire de leurs peines.

Ces gens-là sont donc les soldats naturels de la flibusterie; elle les appelle sous ses drapeaux, et les voilà flibustiers, à tant par jour, avec des promesses en plus au cas de succès.

On ne peut pas faire l'honneur à de pareils bandits de les appeler un parti ni de faire pâtir le peuple américain tout entier de leur présence dans ses rangs. Leur bravoure dans les combats et leur mort les ont fait poétiser un peu hors de propos, et leur ont valu des brevets d'héroïsme. Le dénoûment fatal a fait oublier l'origine de ces héros.

Mais, nous dira-t-on, ce ne sont là que des soldats, et la flibusterie a des chefs, gens d'un certain poids, d'une valeur personnelle plus ou moins accusée, et qui constituent, en somme, un parti. Là est l'erreur grave.

Il y a en Amérique, comme partout, des ambitieux honnêtes qui paient bravement de leur personne quand besoin est, et des rêveurs qui entretiennent et surexcitent les folies des autres pour en tirer profit à l'occasion. Déclassés, attardés dans leur marche ou impatients du but, des gens de cette sorte se rencontrent sous toutes les latitudes du globe. En Europe, ils font des révolutions ou s'y mêlent, sans égard pour la grandeur et la sainteté de la cause qu'ils attaquent ou de la cause sous la bannière de laquelle ils se rangent. Aux États-Unis, où les révolutions ne sont pas encore praticables, ils aspirent à des destinées plus ou moins méritées en dehors de leur patrie. Grâce à des institutions qui garantissent par dessus tout la liberté individuelle, les ambitieux de toutes les sortes ont, aux États-Unis, les coudées franches, et les rêveurs un vaste champ à leurs spéculations. Ils ne sont responsables que de l'œuvre accomplie; ils échappent à la prévention. Mais ces ambitieux et ces rêveurs, exécuteurs et fomenteurs de coups de mains sont isolés, comme ils le

sont partout, et n'ont pas de liens de parti qui les unissent.

En outre, il y a aux États-Unis des hommes politiques très sérieux et très honorables, dont la doctrine fondamentale est l'extension incessante de l'Union par l'absorption successive du plus grand nombre possible de territoires ou d'États. Les uns, parmi ceux-ci, ne songent à obtenir ce résultat qu'avec de la patience et au moyen de l'annexion volontaire; les autres, sans y pousser, sans y aider, en condamnant même hautement et sincèrement toute tentative de conquête, accepteraient le fait acquis. Ce sont là des doctrines avouables dans tous pays, et qui constituent, en somme, une politique honnête à supposer qu'elle soit erronée. Enfin, il se rencontre de ci de là, et on peut les compter jusqu'à présent, quelques hommes honorables par leur position, par leur fortune, par leur caractère, qui, devançant les vœux de cette dernière catégorie de théoriciens, sont prêts à des sacrifices de personne et d'argent pour hâter l'annexion de certains territoires à l'Union américaine.

Eh bien! nous n'hésitons pas à dire hautement que l'opinion publique n'est pas avec eux; qu'ils n'ont pas pu constituer ce que l'on appelle un parti, et la preuve est que quand ils ont voulu organiser des expéditions flibustières, ils n'ont pu recruter leurs soldats, tout au plus au nombre de deux, trois, quatre ou cinq cents, que parmi ces condottieri dont nous parlions tout à l'heure.

Si la flibusterie avait été un parti dans la rigoureuse acception du mot, ni l'argent ni les soldats ne lui eussent manqué, dans un pays où toute cause, pourvu qu'elle soit à peu près honnête et saine, rencontre des sympathies et des dévouements innombrables, de l'argent tant qu'elle en a besoin, et des volontaires prêts à porter le mousquet, dans tous les rangs de la population.

Or, il n'en a point été ainsi dans aucune des expéditions flibustières soit sur Cuba, soit sur l'Amérique centrale, soit sur le Mexique. Il est notoire même à la Nouvelle-Orléans que, au moment où l'on fit une souscription publique pour l'expédition qui coûta la vie à Lopez, beaucoup de souscripteurs n'apportèrent leur contingent qu'intimidés qu'ils étaient par la présence en ville des bandits de la flibusterie, et dans l'espérance, qui n'a point été déçue, que le résultat de cette expédition délivrerait le pays de ces chevaliers du poignard et du revolver.

Certes, s'il est un pays dont la possession puisse tenter, c'est Cuba. Eh bien! les intérêts politiques intérieurs des États-Unis eux-mêmes sont un obstacle à ce qu'il y ait, au point de vue de la conquête de Cuba, ce que l'on appelle un parti de la flibusterie. Cuba conquise ou annexée ajouterait naturellement à l'importance et à la puissance des États à esclaves. Or le Nord, qui bat en brèche l'esclavage par tous les moyens possibles, le Nord est formellement opposé à l'ennexion de Cuba, par principe.

Le Sud, qui aurait, au contraire, un intérêt direct à s'annexer Cuba, est divisé lui-même sur une question économique et purement matérielle qui domine les autres avantages que l'on tirerait de l'annexion. Au moment où l'on fit, l'an passé, quelque bruit à Washington d'une proposition que le bon sens du congrès réduisit à néant, laquelle avait pour but d'allouer au président Buchanan une somme de 30 millions de dollars pour négocier l'achat de Cuba à l'Espagne, un journal de la Nouvelle-Orléans présenta une observation qui produisit une grande impression sur l'opinion publique.

« Cuba, » disait le journal dont il s'agit, « ne peut être « cultivée, comme la Louisiane, que par des nègres. Or, « Cuba manque de bras, si bien que la traite clandestine y

« en importe, chaque année, un nombre assez considérable, « mais insuffisant encore. Le lendemain de l'annexion il se « ferait, par les spéculations sur esclaves, une exportation « énorme de nègres des États du Sud sur le marché de « Cuba, où cette malheureuse denrée humaine serait fata- « lement cotée très cher. Plus le prix serait haut, plus les « spéculateurs et marchands en importeraient à Cuba.

« La conséquence de cela serait la rareté des bras en « Louisiane et dans les autres États du Sud, où le prix des « esclaves est si exorbitant, déjà, qu'il ne permet au plan- « teur de tirer de ses récoltes qu'un produit strictement « rémunérateur. Du jour où les esclaves émigreraient des « marchés du Sud pour celui de Cuba, le cours en devien- « drait tellement élevé que les grandes plantations de la « Louisiane se trouveraient sur la pente de la ruine. »

L'argument touchait au vif des intérêts très sérieux, et cette perspective que réserverait au Sud la brillante annexion de Cuba, refroidit singulièrement l'opinion des gens les plus honnêtes qui voyaient dans l'achat de Cuba un moyen de régulariser la question. Le Sud lui-même n'a donc aucun intérêt à favoriser des expéditions flibustières sur Cuba; il n'y a donc pas dans le Sud de parti flibustier contre Cuba.

Le gouvernement américain, représenté par le Congrès et par le Président ou par le pouvoir exécutif, a-t-il tenu dans la question de Cuba, récemment soulevée à nouveau, une conduite bien nette et bien habile? Je ne le crois pas; quelques mots le feront comprendre :

Il y avait trois moyens pour les États-Unis d'annexer l'île de Cuba à l'Union : l'acquisition de cette île à prix débattu avec l'Espagne; la conquête en cas d'une guerre juste et raisonnable; la surprise par un acte de piraterie.

De ces trois moyens, le gouvernement de Washington n'en pouvait naturellement reconnaître que deux praticables :

la conquête en cas de guerre ou l'acquisition. Grâce à des intempérances de langage, et à des forfanteries parfaitement ridicules de la part d'hommes sérieux du pouvoir, le gouvernement américain a brisé l'une des cordes qu'il avait à son arc et il paraît prouvé que les États-Unis n'ont plus que l'une de ces deux ressources à invoquer : la guerre ou la flibusterie, pour arriver au résultat qui est, au fond, la grande ambition du pays.

Le succès par l'achat est pour longtemps retardé, sinon pour jamais perdu. On s'y est merveilleusement pris l'année derrière, pour arriver à ce dénouement. Les paroles officielles du message de M. Buchanan, les discours aventureux et les propositions insensées au Congrès ont froissé l'amour propre du gouvernement de Madrid et la juste susceptibilité du peuple espagnol. L'acquisition de Cuba était une affaire à négocier avec les précautions, la réserve, le sentiment de dignité qui convenait aux deux parties contractantes. Les États-Unis étaient moralement engagés, après les deux expéditions flibustières qui avaient indisposé l'Espagne, à mettre dans cette transaction les formes et la délicatesse que les nations se doivent entr'elles. Au lieu de cela, on a fait de cette question une menace à l'adresse de l'Espagne; on a attaqué l'Espagne dans ses sentiments les plus chatouilleux, on l'a placée, pour tout dire, dans cette nécessité de ne pouvoir plus entendre aucune proposition, sans avoir à rougir comme nation, devant les autres nations de l'Europe.

Quoi qu'ait prétendu à cet égard le rapporteur du Congrès, si l'on s'y était pris de la même sorte pour conquérir la Louisiane et la Floride, ni la France ni l'Espagne n'eussent cédé ces deux vastes territoires. C'est la différence des temps et des hommes dont il faut tenir compte. La politique des États-Unis, à l'époque où fut négociée la vente de

la Louisiane et de la Floride (pour leur plus grand bonheur à coup sûr) la politique des États-Unis, disons-nous, pour n'être ni moins patriote, ni moins fière, ni moins puissante qu'aujourd'hui, était moins aventureuse et moins confiante en la force brutale.

Les États-Unis doivent donc renoncer à acquérir Cuba. Il ne reste au peuple américain que la guerre ou la flibusterie pour arriver à la possession de cette île tant enviée. Le gounement, cela va sans dire, ne pourrait pas admettre, ni tolérer que les flibustiers se chargeassent de ce soin. Quant à la guerre, c'est une éventualité que rien ne justifierait en ce moment, à moins qu'on adopte l'argumentation toute spécieuse d'un sénateur du Congrès qui demandait que les États-Unis fussent autorisés à déclarer la guerre à l'Espagne, dans l'unique but de s'emparer de l'île de Cuba.

Le Congrès américain a été assez sage pour ne point admettre une pareille doctrine qui eut suffi à écarter toutes chances de négociations avec l'Espagne placée entre la honte et une menace.

Voilà, en tout cas, de quelle façon le gouvernement américain traite les questions d'annexion, d'absorption ou d'accaparement de pays; il le fait ouvertement, sans trop de diplomatie, comme on le voit, et assez malhabilement.

Quant aux expéditions de Walker sur la Nicaragua, et à celles qu'il médite de nouveau, soit sur le même point, soit sur le Mexique, un seul mot va éclaircir singulièrement la situation : Walker ne *travaille* que pour son propre compte.

Walker, quand il eut conquis une première fois le Nicaragua, ne songeait pas à l'annexer aux États-Unis; la preuve, c'est qu'il se nomma président du Nicaragua, titre qui lui fit perdre sa qualité de citoyen américain. Walker n'a jamais eu qu'une ambition individuelle. Il serait donc injuste de faire supporter au peuple américain la responsabilité d'actes

qui ne lui profiteraient pas en cas de succès, et qui ne sont que l'œuvre d'un homme agissant pour son compte personnel.

Nous croyons avoir suffisamment démontré ce que nous voulions établir, à savoir : que la flibusterie n'est pas à l'état de parti organisé dans l'Amérique du Nord, que le supposer, c'est faire trop d'honneur à cinq ou six cents bandits. répandus sur toute la surface de l'Union, et que trois ou quatre ambitieux de valeur ont recrutés à l'occasion, moyennant salaire et ce qui s'en suit. Le prétendu parti de la flibusterie se réduit donc à quelques ambitieux, qui prennent à leur service et à leur solde un ramassis de gredins et de voleurs prêts à tout.

Il convient donc, et c'est à quoi nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien prendre garde, il convient donc d'exonérer le peuple américain de l'épithète de « peuple de flibustiers » qu'on lui a infligée un peu trop à la légère. Un peuple tout entier ne peut pas porter la peine des crimes que quelques misérables commettent dans ses rangs.

La première objection qui va nous être faite est que le peuple américain absous, reste le gouvernement américain sur qui doivent retomber, alors, le blâme et la faute de ne pas purger la société de cette poignée de bandits que nous signalons et de n'avoir point montré, à l'occasion, l'énergie nécessaire pour arrêter les expéditions flibustières qu'il condamne.

Pour se rendre un compte bien net de la part du gouvernement américain dans la répression de ces actes de flibustiers, il faut savoir d'abord qu'il y a aux États-Unis trois sortes de gouvernements entièrement distincts.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement d'État, le gouvernement municipal.

Les attributions de chacun d'eux sont si complétement

bien définies, leur indépendance mutuelle est si absolue, qu'aucune confusion n'est possible, que les conflits de droits, de pouvoir, d'autorité, de responsabilité, sont choses inconnues. De l'administration municipale à l'administration fédérale, les droits vont en s'amoindrissant, en tant qu'autorité et responsabilité intérieure; ils vont au contraire s'agrandissant au point de vue de la prépondérance extérieure.

Nous ne voulons pas examiner, en ce moment, si c'est un bien ou un mal, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le pouvoir municipal est le pouvoir tout puissant aux États-Unis. Le pouvoir fédéral n'est que la concentration, aux yeux des autres nations, de la nationalité américaine : la diplomatie, la guerre, la représentation à l'extérieur, sont dans ses attributions; mais il n'a aucune autorité pour exercer la police intérieure dans les États qui s'administrent comme bon leur semble en se conformant, au point de départ, à la Constitution fédérale. Tout acte qui n'est pas contraire aux prescriptions de cette Constitution demeure donc étranger au pouvoir fédéral.

Ce rapide résumé suffit déjà peut-être à faire sentir non pas l'impuissance, mais l'impossibilité où se trouve le « gouvernement américain » de prévenir efficacement les expéditions flibustières, et à montrer ce qu'il y a d'injuste à faire peser sur le peuple tout entier l'accusation dont nous avons essayé de le relever.

Notre pensée sera plus clairement exprimée quand nous aurons dit : Ce n'est pas au peuple américain qu'il faut reprocher de commettre des actes de flibusterie, mais bien à telle ou telle ville des États-Unis. Ce n'est pas le gouvernement américain qu'il faut blâmer de tolérer de pareils actes ou d'y donner la main, mais l'administration de telle ou telle cité.

Les autres villes de l'État dont un des ports aura servi de rendez-vous et de point de départ aux flibustiers, ne peuvent pas porter la peine ou la honte du crime; et les autres États de l'Union doivent être nécessairement relevés de toute participation à ce crime. Il serait tout aussi inique de prétendre, par exemple, que la population de Paris doit être responsable d'un délit commis à Marseille, ou que la ville de Marseille doit payer les impôts de la ville de Paris.

Nous pouvons citer un fait tout récent qui tranchera la question plus victorieusement encore s'il est possible.

Au mois de juin 1858, il y a eu à la Nouvelle-Orléans une révolution municipale, révolution dans toute l'acception du mot : avec barricades, coups de fusil et de canons à mitrailles, déchéance des autorités, gouvernement provisoire, etc., etc. Qui s'est avisé de dire qu'il y avait une révolution aux États-Unis, bien que la Nouvelle-Orléans soit une des plus importantes cités de l'Union?

Les villes voisines de la Nouvelle-Orléans ne se sont pas même émues de faits qui ne les concernaient point. Le gouvernement de l'État de la Louisiane n'est pas même intervenu, et le gouvernement fédéral n'a fait acte d'existence que pour protéger, dans la ville, les administrations qui relèvent de lui, c'est à dire la Poste, la Douane, la Monnaie. Le reste était affaire qui ne le regardait en rien. La Constitution fédérale n'était pas en jeu, encore moins en péril : il s'agissait d'un conflit entre les partis municipaux, il n'avait rien à voir dans les faits qui s'accomplissaient. On ne pouvait pas plus l'accuser de complicité que de tolérance, pas plus de faiblesse que d'impuissance. Le gouvernement fédéral est resté dans la stricte observance de ses droits et de ses pouvoirs. Et cependant, nous le répétons, personne n'a accusé le gouvernement américain, personne n'a dit que le peuple américain fût en révolution.

Mais la situation se fût tout de suite modifiée, si la population de la Nouvelle-Orléans eût attenté aux personnes et à la propriété des étrangers, si les pavillons des consuls eussent été insultés. L'affaire, alors, changeait de terrain et de caractère : de municipale elle devenait fédérale ; elle n'était plus locale, elle se généralisait, et le gouvernement américain se rendait responsable, alors, des actes commis à la Nouvelle-Orléans.

Ces explications suffisent, nous le pensons, à bien faire sentir où se trouve, en réalité, pour les nations étrangères ce qu'on appelle le gouvernement américain ; dans quel cas la responsabilité de celui-ci est engagée, dans quel cas il faut l'accuser, aussi bien que le peuple américain, de faits qui relèvent de l'autorité de l'un, de la participation de l'autre.

En résumé, sur ce point, le gouvernement fédéral n'a eu aucune qualité pour empêcher Walker de se rendre à Mobile, d'y convoquer le ban et l'arrière-ban des flibustiers, d'y organiser une expédition contre tel point de l'Amérique qu'il avait jugé convenable. C'était à l'administration de Mobile seule qu'il appartenait de tolérer ou de ne pas tolérer la présence dans la circonscription de la ville des organisateurs et des soldats de la flibusterie. S'il faut blâmer un pouvoir, c'est le gouvernement de Mobile, et non le gouvernement américain ; s'il faut accuser une population de donner la main et d'aider à l'exécution du délit, c'est le peuple de Mobile, et non le peuple américain, c'est à dire le peuple du Mississipi, de l'Orégon, du Tennessee, de la Californie, resté étranger à ces faits.

Mais le gouvernement fédéral, dès qu'il apprend l'organisation d'une entreprise flibustière, a son rôle tout tracé : il défend à l'administration de la Douane, laquelle relève uniquement de lui, de délivrer au navire chargé de transporter les flibustiers, les papiers d'expédition ; il avertit ceux-ci,

officiellement et par proclamation, du cas où ils s'exposent et du droit dont est investi le gouvernement fédéral de faire respecter, même par la force employée contre ses propres nationaux, les territoires des nations amies et alliées.

Voilà les seules mesures préventives que le président des États-Unis soit autorisé, constitutionnellement, à prendre contre un acte criminel projeté dans une ville sur l'administration de laquelle il n'a aucun pouvoir.

Après quoi, s'il plaît au navire de quitter le port sans papiers réguliers, comme cela est arrivé en 1858, lors de l'expédition sur le Nicaragua, s'il plaît aux flibustiers de jouer leur vie et leur liberté, ils en sont les maîtres; mais alors le gouvernement américain fait son devoir, comme dans tous les cas analogues. Il donne l'ordre à un navire de guerre de poursuivre le bâtiment récalcitrant, de l'empêcher de franchir les limites du port, de le canonner en cas de résistance et de le capturer en mer à une distance des côtes qui est fixée par le droit maritime.

C'est ce qui a eu lieu, au mois de décembre 1858, dans l'affaire de la goëlette *Suzanne*, ayant à son bord les flibustiers de Walker.

Que le succès ne réponde pas toujours aux intentions et aux efforts du gouvernement, cela est admissible. Un officier peut également manquer d'énergie dans l'accomplissement d'un devoir et d'intelligence même dans l'exécution d'un ordre : c'est chose qui se voit tous les jours, et dans tous les pays. Enfin le gouvernement fédéral, représenté par les pouvoirs judiciaires, a un dernier devoir à remplir, c'est de traduire en justice les coupables. Est-il raisonnable de le faire responsable d'un verdict de jury qui rend, comme dans l'affaire de Walker, un jugement de non lieu? Existe-t-il un seul pays au monde où un gouvernement dicte ses arrêts à la justice et soit suspecté de complicité dans les actes de la magistrature?

Enfin, que dirons-nous de plus, sinon que dans la petite armée de Walker, en 1855, sur 400 hommes qui composaient l'expédition, il n'y avait que 70 Américains, et que le surplus était des Français, des Espagnols, des Allemands, des Italiens, des Irlandais. A ce compte on aurait pu, à bien plus juste titre, accuser le peuple irlandais, le peuple italien, le peuple allemand et autres d'être « des peuples flibustiers » que le peuple américain.

A tous ces faits, nous savons qu'on répondra que si tel est le gouvernement américain, que son action soit nulle sur l'étendue entière de la fédération; que si telle est la forme judiciaire adoptée aux États-Unis, que des actes de brigandage relèvent de l'unique et libre juridiction des jurys, il serait préférable de changer ce système de gouvernement et cette forme de juridiction. C'est là la prétention de quelques écrivains qui parlent des États-Unis, comme les aveugles causent des couleurs.

Il résulte clairement de tout ce qui précède que, si le gouvernement américain n'a pas le droit de prévenir, par la force, l'organisation des expéditions flibustières, il a celui dont il use, de sévir contre les actes au moment de leur accomplissement et après l'accomplissement, et qu'enfin, il fait acte de gouvernement, dans la limite de ses pouvoirs, en protestant vis à vis des autres nations contre toute complicité et contre tout encouragement à ces actes criminels.

Le président et son cabinet protestent en ce cas, non seulement en ce qui concerne leur responsabilité respective, mais en ce qui touche la non complicité du peuple américain à un crime répudié à l'avance.

Il n'y a de coupables et de responsables que ceux qui trempent dans le délit, qui y aident, qui le commettent : une administration isolée, une ville entre dix mille villes qui composent le contingent des cités de l'Union, un État peut-

être entre l'ensemble des États, une population de cinquante ou de cent mille individus entre une population de 30 millions d'habitants. Où est véritablement le peuple américain, dans cette distinction essentielle à établir?

C'est donc à tort, et il serait inique d'y persister, qu'on accuse et le gouvernement américain et le peuple américain d'être un gouvernement et un peuple de flibustiers. On sait maintenant où se doivent circonscrire et le blâme et l'accusation. En un mot, ce qui est réellement et bien réellement, aux yeux des puissances étrangères, le *gouvernement américain*, a-t-il jamais prêté la main aux actes graves qu'on lui reprochait si légèrement? Non!

Ce que nous venons de dire relativement à l'impossibilité où se trouve le gouvernement fédéral d'arrêter par des mesures préventives efficaces, sous peine d'attenter aux droits des États et des communes, des actes qui ne relèvent pas encore de son autorité, se peut répéter en ce qui concerne son intervention relativement aux bandits où la flibusterie recrute ses soldats.

Tout État faisant partie de la fédération a droit de connaître des crimes et délits commis dans les limites de son territoire, mais il n'empiète point sur les droits de l'État voisin. En second lieu, le gouvernement fédéral, ou plutôt la justice fédérale, n'intervient que pour les crimes et délits portant atteinte à la fédération. La police de la morale est donc confiée à chaque État, et il la fait plus ou moins bien, selon les moyens en son pouvoir, selon aussi que le pays offre plus ou moins de repaires inaccessibles aux bandits, selon, enfin, que l'autorité est forte ou bien qu'elle est timide.

Le gouvernement fédéral n'a, conséquemment, aucun titre pour intervenir dans l'exercice plus ou moins régulier des lois locales, non plus que des lois de justice. Ce n'est donc pas

à lui qu'appartient le droit de purger la société de ces bandits qui signalent leur présence par des crimes et par des vols. Sur ce point, il convient encore d'exonérer le « gouvernement américain. »

Tranchons la question entière par un seul mot : le pouvoir central n'existant pas, en tant qu'il s'agit de l'exercice de l'autorité, le pouvoir qui représente officiellement la fédération ne saurait être responsable des actes isolés d'un État, d'une ville, d'une portion de population. Ce dont les puissances étrangères sont autorisées à lui demander compte, à ce pouvoir, c'est s'il tient avec droiture et honnêteté les engagements réciproques de nation à nation, qui sont la base des rapports officiels de tous les peuples entre eux. Ces engagements-là, c'est le *gouvernemènt américain* qui est chargé de les remplir. Les a-t-il remplis toujours comme il convenait qu'il les remplît? — Si oui, le reste ne regarde personne, parce que le gouvernement américain y est étranger.

CHAPITRE II.

LES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE.

---

§ 1.

Situation des colonies au moment de la Révolution. — Attachement à la mère-patrie. — Causes de la rupture. — La résistance s'organise. — Elle gagne les provinces. — Tiédeur des masses, et ardeur des classes élevées.

En parlant de Washington, M. Guizot a dit : « Il y a un « spectacle aussi beau et non moins salutaire que celui d'un « homme vertueux aux prises avec l'adversité, c'est le spec- « tacle d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et « assurant son triomphe. »

Cette parole de l'illustre historien se pourrait prendre pour épigraphe du sujet traité dans ce chapitre ; car le mouvement révolutionnaire de l'Amérique du Nord se distingue par des caractères particuliers, exceptionnels et sans analogie peut-être dans l'histoire, tant par les causes qui l'ont produit que par les hommes qui l'ont commencé, dirigé et couronné.

Voyons d'abord les faits :

Ils sont simples ; l'esprit n'a besoin d'y chercher le nœud et les intrigues d'aucune conspiration ; pas un mystère n'enveloppe le point de départ, tout s'est fait au grand jour.

Pas de question sociale à soulever dont il faille discuter le plus ou moins de raison; pas de tempêtes menaçant de loin; pas ou peu de pronostics avant-coureurs de l'orage. Rien enfin de ce qui peut embarrasser l'historien, le faire tâtonner, lui inspirer des doutes sur ses jugements, et en susciter à ceux qui arrêtent leurs regards sur les pages de ce grand drame.

Tout se résume en un point de droit.

Le seul bon sens pouvait résoudre la question en faveur des colons et de l'Angleterre tout à la fois.

Le calme de la raison fit défaut au gouvernement anglais, et la violence des armes trancha la difficulté à l'avantage des colons.

Chose singulière et sans exemple, peut-être! Voilà une révolution qui soulève un peuple, remue un monde d'idées et de discussions, expose un pays à toutes les horreurs de la guerre, même de la guerre civile, allume la torche de l'incendie et aiguise jusqu'au poignard de l'assassin. Elle marche à un résultat inconnu d'abord, traverse les cruelles phases de toutes révolutions pour arriver, en définitive, à un succès chèrement acheté, sans qu'aucun changement ne se produise ni dans les mœurs, ni dans la langue, ni dans la religion, ni dans les habitudes, ni même, ou à peine, dans les conditions sociales de ceux qui l'ont entreprise!

En effet, à part la façon dont s'est accomplie cette révolution, qu'est-ce que l'Amérique du Nord a gagné à sa victoire?

De devenir une nation, au lieu de rester de vastes colonies indépendantes, libres, déjà autant que si elles eussent été constituées en États.

Ce n'est pas un paradoxe.

Cette conquête immense, à coup sûr, pour un peuple qui eût cherché l'indépendance assise sur le bon droit et la

nationalité, était, en fait, d'une importance secondaire pour les Anglo-Américains.

Comme colons, quelle était leur situation?

Ils avaient toute la somme de liberté qu'un peuple peut demander et exercer.

Cette liberté, garantie par des Chartes royales, n'était point chimérique.

Depuis deux siècles ils la pratiquaient dans toute sa plénitude. Cette liberté avait été mesurée sur l'esprit même des colons, et était conforme aux besoins que leurs institutions, essentiellement républicaines et démocratiques en principe, leur avaient suggérés.

De plus, ces Chartes qui n'étaient point un leurre, établissaient bien nettement le droit des colons à la défense de leur indépendance envers et contre tous. Ce droit avait été incontesté sans limite, jusqu'au moment où le Parlement anglais, jaloux de tant de priviléges, essaya, enfin, de les disputer à l'Amérique.

Toutes les colonies, indépendantes les unes des autres, avaient des intérêts distincts qui étaient une garantie et une force de plus pour la validité de leurs droits.

La division territoriale de chacune d'elles était identiquement semblable à celle d'aujourd'hui, c'est à dire que l'esprit communal y dominait à un point extrême.

La démocratie était la base de la plupart d'entre elles, et s'y développait sans que l'Angleterre en prît le moindre ombrage.

La prospérité régnait dans toutes les classes de la société.

Nul ne songeait à se séparer de la mère-patrie qui abritait sans l'opprimer, cette génération de l'avenir.

Rien ne faisait pressentir le besoin de l'affranchissement, car il n'y avait pas même le prétexte d'un joug insupportable à secouer. Et quand l'Angleterre, voyant, de jour

en jour, grandir cette population nouvelle, distincte d'elle-même par les institutions et par l'esprit public, manifestait quelque crainte sur la dissolution possible des liens qui l'unissaient aux colons, ceux-ci protestaient hautement de leur attachement, en repoussant bien loin comme une pensée criminelle toute idée de rupture.

Les hommes mêmes qui ont le plus contribué à briser ces liens, Franklin, Jefferson, Washington, étaient les premiers à rassurer leurs compatriotes de la métropole et ils étaient sincères dans leurs protestations.

Les Anglo-Américains avaient versé loyalement et courageusement leur sang côte à côte avec les Anglais dans les guerres qui avaient menacé leur territoire commun. Le danger, comme la gloire, avait été partagé également entre les Anglais du Royaume-Uni et les Anglais des bords de l'Atlantique.

L'administration des deniers publics était aux mains des colons, droit précieux qu'ils maintenaient avec une jalouse énergie. Les taxes commerciales, les impôts étaient réglés par des chambres élues.

Leurs enfants occupaient, sur le pied d'une égalité parfaite, des emplois dans l'armée et dans la marine.

En un mot, les colonies de l'Amérique du Nord formaient comme une nation dans une autre nation. Elles relevaient directement, et s'en faisaient gloire, de la Couronne, et non pas des Chambres ; et sauf la charge de gouverneur de province, dont la nomination appartenait au souverain d'Angleterre, les autres fonctions, les plus hautes même, revenaient aux colons.

Aucun motif de haine n'existait entre les colonies et la métropole.

Quiconque eût prédit alors une séparation violente entre elles, eut passé pour fou.

Les causes de la rupture sont donc étranges à considérer de près.

L'Angleterre avait besoin d'argent pour réparer les dépenses de sa guerre du Canada contre la France; pliant sous le poids d'une dette de cent millions de livres sterling elle songea à en prendre dans ses riches colonies. « Il est juste et nécessaire » disait M. Grenville au Parlement, « de tirer un revenu d'Amérique. » Nécessaire, nous ne le contestons pas, juste cela ne l'était pas, et adroit moins encore.

Le Parlement vota le fameux droit du timbre qui frappait toutes les transactions commerciales.

Cet acte illégal, impopulaire et vexatoire excita des troubles violents et d'énergiques manifestations dans les colonies, au nom de cette maxime fondamentale des libertés anglaises, « qu'aucun sujet anglais ne peut être taxé sans son consentement. » L'appel à cet argument était fondé sur ce que les colonies n'étaient point représentées au Parlement où elles trouvèrent dans Pitt, alors dans l'opposition, un énergique défenseur.

Au mois de mars 1776, Pitt dit, entr'autres, et avec ce ton d'autorité qui donnait une si grande valeur à ses discours :

« Les colons sont des sujets de ce royaume, ayant, comme « nous-mêmes des titres aux priviléges particuliers des « Anglais ; ils sont liés par les lois anglaises, et ils ont droit « aux libertés de ce pays, dans la même mesure que nous. « Les Américains sont les fils et non les bâtards de l'Angle- « terre. — Lorsque dans cette Chambre, nous accordons « des subsides à Sa Majesté, nous disposons de ce qui nous « appartient en propre; mais quand nous imposons une « taxe aux Américains, que faisons-nous? Nous, les Com- « munes d'Angleterre, que donnons-nous à Sa Majesté? « Notre propriété personnelle? Non. Nous donnons la pro-

« priété des Communes d'Amérique. Il y a absurdité dans « les termes. »

Le bill fut retiré devant cet éloquent commentaire de l'argument invoqué par les colons, et John Adams put dire avec raison que Pitt avait été « l'ange gardien de l'Amérique. » Mais cet ange gardien se changea en mauvais génie. Devenu lord Chatam et ministre de la Couronne, Pitt laissa proposer et voter de nouveaux impôts sur l'Amérique, notamment en matière de douane. C'était prendre la question au vif. Si les colonies étaient jalouses de leurs priviléges, c'était en ce qui concernait les taxes commerciales et sur matières de consommation. Les cœurs s'irritent, les liens sont singulièrement détendus s'ils ne sont pas encore rompus. Les ligues patriotiques s'organisent pour arrêter tout commerce d'échange avec la métropole; pour ne point consommer ses marchandises d'importation et pour ne plus lui expédier de produits du sol. Les colons s'adressèrent directement au roi; mais l'irritation qui régnait contre eux dans le sein du Parlement avait passé dans l'esprit de Georges III; le gouvernement et le Parlement persistèrent.

La résistance s'organisa, d'abord, dans les assemblées coloniales que les gouverneurs dissolvent, devant la violence des protestations. Le fait suivant peut donner une idée de l'énergique résistance que rencontra la conduite du cabinet anglais et quels symptômes alarmants devaient l'avertir. Wirt le biographe de Patrick Henry rapporte qu'après la publication de l'acte du timbre, ce jeune et éloquent orateur, prononça devant l'assemblée de la Virginie, un discours où se trouve cette phrase : « César a trouvé son Brutus; Charles Ier, son Olivier Cromwell, et Georges III... » (Ici une voix l'interrompit en criant : Trahison!) Patrick Henry reprit : « Et Georges III profitera sans doute de leur exemple. » Ceci donne le ton de l'exaspération où étaient montés les esprits.

Les préambules de la lutte furent, cependant, une série de remontrances respectueuses, mêlées de témoignages d'attachement à la personne du roi. Partout, sur toutes les lèvres, ce n'étaient que protestations où il n'entrait aucune hypocrisie, en faveur de la mère-patrie.

Lord Cambden disait un jour à Franklin, bien avant que s'ouvrît la lutte (en 1759) :

« Malgré tout ce que vous prétendez de votre loyauté, vous autres Américains, malgré votre affection tant vantée pour l'Angleterre, je sais qu'un jour vous secouerez les liens qui vous unissent à elle, et que vous lèverez le drapeau de l'indépendance. »

Franklin lui avait répondu :

« Nulle idée pareille n'existe et n'entrera jamais dans la tête des Américains, à moins que vous ne les maltraitiez bien scandaleusement. »

On pourrait peut-être invoquer la date à laquelle se rapporte cette réponse de Franklin à lord Cambden. Mais voici de nouvelles preuves de cette force d'attachement des colonies pour leur mère-patrie. Les deux lettres suivantes de deux des hommes qui ont joué le rôle le plus considérable dans cette violente et subite rupture, Washington et Jefferson, en feront foi. Elles ont été écrites peu de temps avant que l'un prît le commandement de l'armée, et que l'autre rédigeât l'acte de l'indépendance.

Washington écrivait, le 9 octobre 1774, au capitaine Mackenzie :

« On vous enseigne à croire que le peuple du Massachus-
« setts est un peuple de rebelles, soulevé pour l'indépen-
« dance, et que sais-je? Permettez-moi de vous dire, mon
« bon ami, que vous êtes trompé, grossièrement trompé. Je
« puis vous attester, comme un fait, que l'indépendance
« n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, non plus que

« d'aucune autre sur le continent, séparément ou collective-
« ment. Mais en même temps, vous pouvez compter qu'au-
« cune d'elles ne se soumettra jamais à la perte de ces
« privilèges, de ces droits précieux, qui sont essentiels au
« bonheur de tout État libre, et sans lesquels la liberté, la
« propriété, la vie, sont dépourvues de toute sécurité. »

De son côté, Jefferson adressait la lettre suivante à M. Randolph, le 29 novembre 1775 :

« Croyez-moi, mon cher Monsieur, il n'y a pas, dans tout
« l'empire britannique, un homme qui chérisse plus cordia-
« lement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne.
« Mais, par le Dieu qui m'a créé, je cesserais d'exister plutôt
« que d'accepter cette union sous les conditions que propose
« le parlement. Et, en ceci, je crois exprimer les sentiments
« de l'Amérique. Nous ne manquons ni de motifs, ni de
« pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est
« la volonté seule qui manque. »

Malheureusement, le cas prévu par Franklin, par Washington, par Jefferson, se présenta.

Mais l'agitation avait gagné tous les rangs de la société américaine; les « fils de la liberté » s'organisaient en légion : chacun se tenait prêt; sans bien définir encore, selon l'expression de Washington ce qu'il fallait; mais sachant bien qu'il fallait quelque chose? « Telles sont, » dit à ce propos, M. Cornélis de Witt, « les habitudes d'ordre de cette population qu'au milieu de cette immense fermentation nationale, à peine peut-on signaler çà et là quelques actes violents, jusqu'au jour où le soulèvement devint général. »

Le premier Congrès réuni à Philadelphie (1774) agissait avec une extrême prudence. « Nous sommes, ici, disait John Jay, pour corriger les défauts d'une constitution ancienne, non pour en faire une nouvelle. » Patrick Henry avec sa chaleureuse éloquence avait beau s'écrier : « Il n'y a plus de

« gouvernement en Amérique; les colonies sont fondues en « un grand tout. Je ne suis plus un Virginien, je suis un « Américain; » Washington avait beau, pressentant le dénouement prochain et menaçant, écrire à Bryan Fairfax : « Je n'ai pas la prétention d'indiquer exactement quelle ligne « il faudra tirer entre la Grande-Bretagne et les colonies : « mais c'est bien décidément mon avis qu'il faut en tirer une « et assurer définitivement nos droits. » Malgré de tels cris d'alarmes et bien d'autres, la Révolution dans le sens propre du mot, était loin d'avoir éclaté; le Congrès protestait toujours de son dévouement au Roi et disait dans une adresse : « On nous a représentés à Votre Majesté, comme des « séditieux secouant toute espèce de frein et voulant l'indé- « pendance. Soyez certain que ce sont là non des faits, mais « des *calomnies*. »

Le premier cri de guerre fut poussé dans l'assemblée de Virginie par Patrick Henry : « Il faut combattre, dit-il; « un appel à l'épée et au Dieu des armées, voilà ce qui « nous reste. »

Peu de jours après ce coup de toscin sonné par Patrick Henry, avait lieu l'engagement de Lexington (19 avril 1775). La guerre était entamée et les dispositions des esprits changeaient. Le parti du fougueux orateur virginien triomphait.

Il est certain néanmoins, que la lutte s'engageait sans arrière pensée d'indépendance; du moins de la part de la très grande majorité de ceux qui s'y livrèrent avec le plus d'ardeur.

Les bulletins de combat eux-mêmes et les ordres du jour de l'armée, contraste étrange, portaient encore les preuves de l'attachement des colons à la mère-patrie. Et lorsqu'après deux années de guerre, le Congrès de Philadelphie planta sur l'Amérique le drapeau de l'indépendance, à peine osait-on croire à tant d'audace! Les défections commencè-

rent, alors, dans les rangs des citoyens et de l'armée elle-même, comme protestation, et il fallut aux hommes qui composaient le Congrès un grand courage de leur œuvre, pour sauver la république naissante.

Voilà en quelques lignes l'histoire des causes de la révolution américaine et de cette révolution elle-même.

Deux provinces se distinguèrent particulièrement dès le début de cette lutte : le Massachussetts où s'établit le quartier général des armées, et la Virginie qui fut le champ de bataille des idées et de la discussion.

On pourrait croire que le chiffre des taxes dont l'établissement conduisit à un si formidable résultat, était peut-être assez élevé pour exciter l'indignation publique; car un peuple court facilement aux armes quand les impôts menaçants présagent la ruine ou la souffrance dans les fortunes.

Non, ces taxes étaient légères, en définitive, et certes ne valaient pas par elles-mêmes la peine qu'on fît une révolution. « Pourquoi discutons-nous? » écrivait Washington, « est-ce « sur le paiement d'une taxe de six sols par livre de thé « comme trop lourde? Non; c'est le DROIT SEUL que nous « contestons! »

L'Angleterre eût laissé à ses colonies le soin de s'imposer ces taxes que les colonies les eussent accordées et au delà peut-être; mais l'Angleterre empiéta sur les priviléges des colonies, et elles redressèrent la tête.

Question de droit et d'honneur, je le répète, voilà tout.

Aussi, une révolution qui a une pareille origine, et que de telles causes produisent, ne s'accomplit pas par le concours des masses; celles-ci ne s'insurgent d'ordinaire d'elles-mêmes que lorsqu'il s'agit de points de bien-être et d'intérêt matériel à défendre ou à faire prévaloir.

Quel motif, en effet, pouvait pousser ici le peuple anglo-américain à s'insurger?

Son état social ne lui laissait rien à désirer, rien à prétendre, rien à envier.

La démocratie s'était introduite dans la plupart des provinces avec l'établissement des premiers colons.

Une révolution triomphante n'avait rien à niveler. Aucune barrière ne séparait les conditions sociales du peuple de cette extrême égalité morale qui le pousse à l'envie et à la haine. Au delà d'une révolution, il n'avait rien à gagner.

Mais, par cela même que l'état social des colonies était démocratique, le peuple habitué à exercer ses droits, en possédait le sentiment profond et exact, en même temps que la pratique des libertés. Aussi ne fut-il pas difficile, d'abord, de l'entraîner dans ce mouvement de la résistance légale et de l'insurrection, au nom de ses droits attaqués et de ses libertés en péril.

Toutefois, ce point était subtil et échappait à la perception des masses qui ont besoin pour s'émouvoir avec l'enthousiasme qui fait la fortune des révolutions qu'on leur montre au delà du point de départ, et comme but suprême à atteindre, quelque conquête réelle et palpable et des espérances matérielles propres à satisfaire leurs passions.

Une révolution comme celle dont nous avons esquissé, à grands traits, les phases principales, en négligeant les détails, ne pouvait évidemment mûrir sérieusement que dans l'esprit et le cœur de certains hommes d'élite, capables de comprendre et d'approfondir le principe en vertu duquel s'accomplissait l'insurrection, c'est à dire « l'alliance du « droit historique et du droit rationnel, des traditions et des « idées, » selon l'expression de M. Guizot.

Aussi, le premier entraînement passé, le peuple se montra-t-il froid à l'appel de ses chefs.

On vit là ce qui ne se voit en aucun cas analogue.

En matière de révolutions, ce sont d'ordinaire les masses impatientes et ardentes qui poussent les chefs au delà même de leur volonté, et souvent hors des limites de la raison. Ici, et cela devait être, ce furent au contraire les chefs qui entraînèrent les masses trop lentes à entrevoir le but et à y courir.

La persévérance dans l'action, l'impulsion dans la lutte, les sacrifices dans l'insuccès vinrent des classes indépendantes, éclairées et riches. « Ma résolution, » écrivait Washington à son frère, « est de consacrer ma vie et ma fortune à notre cause. » Tous en étaient là.

Ces classes étaient seules toujours et à toute heure sur la brèche; elles seules s'emparèrent du mouvement et occupèrent les emplois que la révolution distribuait. De là vint que l'esprit de cette révolution fut comme étranger, un moment, au véritable esprit qui avait dominé et qui devait de nouveau dominer plus tard dans la politique de l'Amérique.

Le peuple, en se retirant du mouvement, avait comme ramené à lui le véritable sentiment démocratique de son origine, et laissé les idées de l'aristocratie déposer involontairement des alluvions dans la société. Il devait expier un jour cette faute.

Il fit plus, il compromit, matériellement, le succès de cette insurrection, la plus légale qui ait jamais pris place dans l'histoire.

C'en était fait d'un droit reconquis par tant de luttes et tant de sacrifices, si l'Amérique n'avait pas eu à sa tête des hommes d'un talent et d'un courage éprouvés; pleins d'enthousiasme dans leur œuvre et incapables de détourner la révolution de son but, quelque belle qu'on leur en fît la chance. Et si, comme je l'ai dit, ils entrèrent un moment dans une voie opposée à l'esprit vraiment démocratique de

leur pays, ce fut malgré eux, par la force même des choses, et par l'absence de contrepoids.

Nous verrons plus tard quel parti ils tirèrent de cette situation, Washington en tête, et comment l'égalité s'établit entre les deux plateaux de la balance.

---

§ 2.

Les chefs du mouvement. — Le congrès continental. — Washington. — Franklin. — R. H. Lee. — Georges Wythe. — Jefferson.

Ces hommes, dont nous avons cité le courage et le talent, semblaient avoir été créés exprès par la Providence pour mener à bonne fin l'œuvre difficile qu'ils avaient entreprise, mise en péril chaque jour et devenue lente à se réaliser, faute d'un concours sur lequel ils avaient été en droit de compter.

Des hommes pareils à ceux-là se rencontrent rarement, il faut le reconnaître.

Dénués d'ambition personnelle; pour la plupart religieusement dévoués à leur pays; risquant pour lui beaucoup plus qu'ils ne devaient en recevoir après le triomphe de la cause qu'ils défendaient; abdiquant leurs plus chères sympathies, ils marchaient droit au but avec l'inflexibilité que donnent la foi et la conscience du devoir.

Ils s'appelaient Washington, Franklin, Mason, Jefferson, Benjamin Harrisson, Hamilton, Patrick Henry, Rutledge, Wythe, Adams, Morris, Madison, Henry Lee, Hancock, etc.

L'Amérique leur a conservé un pieux souvenir, et leurs noms sont restés en grande vénération au delà de l'Atlantique. C'est justice, car en aucun pays on ne pourrait citer, à une même époque, une réunion d'hommes qui aient mieux

mérité le titre de sages, et qui aient possédé à la fois autant de talent et de vertus réelles.

Oh! comme au milieu de ces faits inattendus et de ces caprices populaires qui, d'un moment à l'autre, détruisaient l'échafaudage d'une victoire à peu près acquise, il leur a fallu de résolution et de confiance dans leur cause pour ne point succomber!

Oh! comme, au début, quelques-uns ont eu besoin d'un énergique amour de la patrie et d'un sentiment profond de leurs droits, pour imposer silence à la répugnance qu'ils éprouvaient de se déclarer en lutte ouverte contre la métropole!

En effet, les premiers congrès offraient ce spectacle étrange d'une réunion d'hommes qu'aucun lien d'intérêts, qu'aucune communauté d'idées n'avaient jamais rapprochés; étrangers les uns aux autres aussi bien par les habitudes que par les sympathies, et étonnés peut-être de se rencontrer. Ceux-ci tous remplis de respect et d'attachement à la mère-patrie, ceux-là plus préoccupés déjà de la patrie nouvelle qui naissait sous leurs yeux, tous divisés par des sentiments divers, mais s'unissant dans une même pensée de dignité et dans une même résolution de résistance.

On se demande comment une assemblée composée d'éléments aussi contradictoires, comment les colons du Massachussetts, descendants des *régicides*, et les Virginiens fils des *cavaliers;* les premiers républicains et démocrates dans l'âme, les seconds des aristocrates de pur sang, ont pu étouffer leurs vieilles haines, ont pu s'entendre pour mener à fin une œuvre aussi immense qu'une révolution?

N'est-ce pas là ce qu'on peut encore aujourd'hui se demander, quand on voit une société comme la société américaine, dont les parties sont unies par des liens à peine perceptibles, marcher et grandir, chaque jour, à travers cet

amas d'ombres et de lumières, de civilisation et de barbarie, de désordre et de stabilité, de calme et de fiévreuses agitations qui en sont le caractère?

Mais, après avoir présenté les causes de la révolution, voyons jusqu'où s'élevèrent les fondateurs de la République américaine, et comment ils traversèrent cette grande épopée « du droit armé, » comme l'appela un historen de l'Amérique.

Entre Georges Washington et Thomas Jefferson qui furent, à douze ans de distance, les deux expressions opposées de la révolution américaine, après en avoir été simultanément deux des champions les plus dévoués, entre eux, disons-nous, se groupe toute une pléiade d'hommes moins illustres peut-être et moins populaires parmi nous, mais non moins ardents à poursuivre l'œuvre pleine de grandeur et de sagesse qu'ils avaient entreprise.

C'est la vie de quelques-uns de ces hommes que nous voulons ici, non pas écrire, mais rappeler, afin de montrer quelle somme de vertu on pouvait compter, à part le talent, dans cette réunion de *rebelles*. D'ailleurs, disons-le bien vite et bien haut, l'histoire de ces conquérants de l'indépendance, de ces fondateurs de la République, est un des livres dans lequel on instruit, en Amérique, la jeunesse des écoles, tant on rencontre à chaque page de leur biographie des leçons et des exemples précieux à citer. C'est un panthéon national qu'on place entre les mains des enfants, et chaque feuillet renferme un enseignement dont le résultat est appréciable jour par jour.

L'amour pour la République s'en accroît d'autant plus que le respect et l'admiration remontent jusqu'à ses fondateurs.

Comptons surtout dans cette pléiade d'hommes exceptionnels, l'illustre Benjamin Franklin, dont la gloire était

déjà européenne au moment où éclata la guerre de l'indépendance, et qui domina cette révolution de toute l'autorité de son nom et de l'influence que lui donnaient sa rare expérience, sa vaste intelligence et l'esprit de sagesse qui avait gouverné toute sa vie.

Franklin est plus connu pour les progrès qu'il fit faire à la science et pour la haute portée morale de ses livres, que pour la part qu'il prit dans la politique de son pays, et pourtant cette part avait été immense. C'est à son activité, à sa singulière adresse, à sa persistante obstination que l'Amérique doit d'avoir gagné sa cause devant l'Europe, avant qu'elle ne l'eut gagnée sur les champs de bataille. Mais les dévouements et les talents les plus purs arrivent à n'occuper dans les souvenirs qu'une place secondaire, quand ils n'ont pas été rehaussés par l'éclat du pouvoir et la domination. Il faut dire que Franklin n'en avait pas l'ambition, qu'il avait été glorieux de remplir sa tâche de citoyen, et n'aspirait à rien de plus.

D'ailleurs l'âge et bientôt la mort ne lui laissèrent pas le temps de prétendre à occuper, dans cette République qu'il avait noblement contribué à fonder, un emploi qui, au bout du compte, n'eût rien ajouté à l'illustration de son nom. Il mourut dans l'année qui suivit l'élection de Washington à la présidence. Or personne n'eût osé se faire le compétiteur de l'homme qui représentait le mieux les principes des premiers jours de la République américaine. Tous s'étaient effacés devant lui; nul n'aurait eu la prétention d'accomplir avec plus de succès la mission qui avait été donnée à Washington.

Bien d'autres noms, moins illustres que celui de Franklin, et perdus pour nous dans les souvenirs de ce temps, méritent d'être rappelés au monde.

C'est une chose curieuse et imposante à considérer, que

la plupart de ces hommes qui se sont mêlés à ce grand drame révolutionnaire avec toute l'ardeur d'ambitieux avides à la curée, occupaient dans la société coloniale un rang qui ne laissait à leur ambition aucune convoitise. La considération publique les entourait; ils étaient presque tous possesseurs de grands biens, ou d'emplois qui appelaient l'estime et le respect autour d'eux; quelques-uns s'étaient illustrés dans les sciences. En un mot, ils n'avaient rien à demander, rien à espérer de plus que ce qu'ils avaient. L'ambition ne les talonnait donc pas; ils n'étaient point révolutionnaires par tempérament, mais par nécessité.

Il y a un intérêt véritable à questionner la vie de quelques-uns d'entre eux.

Tous ceux qui donnèrent le premier élan furent appelés plus tard au congrès célèbre qui, las des luttes stériles laissa, un jour, tomber du haut des marches de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, sur le peuple assemblé, l'acte d'indépendance qui brisa les derniers liens entre l'Angleterre et ses colonies (1).

Ils étaient cinquante-six, représentant treize provinces, qui s'érigeaient du jour au lendemain en États libres, et se sentant assez forts pour se gouverner et s'administrer, malgré quelques oppositions qu'ils entendaient gronder autour d'eux, mais sûrs de l'avenir, parce qu'ils avaient pour drapeau la liberté et la foi!

L'Amérique a conservé avec respect le nom des signataires de l'acte de l'indépendance; et si quelquefois alors la République, oscillant encore avant de prendre son équilibre, a traversé de rudes épreuves, le peuple est revenu au calme et à la confiance en se rappelant le nom de ces hommes qui, certes, n'avaient point fait de lui l'instrument d'aucune ven-

(1) Voir plus loin le texte de cet acte.

geance, ni le levier d'aucune ambition; et le peuple, par reconnaissance, et en souvenir de tant de vertu et de grandeur, s'est soumis avec confiance.

Et comment un peuple ne suivrait-il pas, en aveugle, la voie dans laquelle l'entraînait un homme comme Benjamin Harrisson qui, appartenant à l'une des familles les plus riches de la Virginie, avait mérité, même avant l'âge strictement exigé par la loi, d'être élu membre de la législature de la province, et qui fut porté bientôt après à la chaire de *speaker* (président). Son immense fortune, la position de sa famille, la vivacité de son intelligence, la décision de son caractère lui avaient donné une prépondérance considérable dans la province et dans le corps législatif.

L'Angleterre, qui commençait à mûrir ses projets contre les colonies, avait résolu, pour assurer son triomphe, de s'attacher les hommes les plus distingués et les plus influents en flattant l'ambition des uns, et la cupidité des autres. On jeta les yeux sur Harrisson, et quoiqu'à peine âgé de vingt-quatre ans, on lui offrit le poste de membre du conseil de la province, qui correspondait à celui de membre du conseil du roi, et qui lui assurait la première fonction de la province, après le gouverneur.

Mais Harrisson avait suivi avec l'œil de l'observateur la conduite du gouvernement anglais; il avait percé ses desseins sur les colonies. Il se sentait le droit et la force de s'y opposer; il ne laissa point sa vertu faire naufrage sur ce rocher dressé devant son ambition. Il refusa donc l'emploi, préféra accomplir ses devoirs envers son pays, et entra avec ardeur dans la lutte ouverte contre l'Angleterre.

Voici à ses côtés, Richard Henri Lee qui porta d'abord le mousquet avec Washington dans la guerre contre les Français et les Indiens, et qui plus tard obtint une si belle

renommée comme orateur qu'il fut surnommé le Cicéron de l'Amérique.

A l'âge de vingt-cinq ans, il jouissait d'une si complète réputation de probité et d'honneur dans sa commune, que grand nombre de gens en se voyant à leur lit de mort lui confiaient l'avenir et le sort de leurs enfants. Et à cet âge, il était chargé des délicates et difficiles fonctions de juge de paix, qui ont une bien autre importance en Angleterre et en Amérique que chez nous.

Après avoir proposé, pour restreindre le commerce de la Grande-Bretagne, des mesures qui tendaient à supprimer, toutes les surperfluités de la vie, on le voit, au sein d'une grande opulence, se condamnant le premier à une existence mesquine, se sevrant de toutes les jouissances que lui assurait sa fortune, et bannissant le luxe de sa maison.

Voici le portrait qu'a écrit de lui un de ses biographes :

« On peut se faire, par ce qui précède, » dit Sanderson, « une idée des services publics qu'a rendus M. Lee, mais « qui peut le dépeindre fidèlement dans cette sphère dont il « était le centre ? Répandant la lumière et les bienfaits « autour de lui ; possédant toutes les jouissances que peu- « vent procurer la vertu, une renommée sans tache, des « honneurs mérités, une amitié ardente, une éloquence « pleine de goût, un esprit supérieurement cultivé. Sa porte « hospitalière était ouverte à tous ; le pauvre y venait cher- « cher des consolations, la jeunesse l'instruction, la vieil- « lesse le bonheur... Les affaires politiques l'ont souvent « appelé loin de chez lui ; mais chaque fois qu'il y revenait, « son retour était salué comme un jour de fête par le peuple « dont il était le médecin, le conseiller et l'arbitre de ses « différends. Ses médicaments étaient distribués gratuite- « ment à qui en avait besoin ; et la justesse de ses décisions « n'était jamais contredite par aucune cour. »

Dieu merci ! dans tous les pays on rencontre des hommes vertueux ; mais je ne sache pas qu'à aucune époque révolutionnaire on ait trouvé à la tête des affaires, et soufflant la révolte au peuple, des esprits aussi élevés et des cœurs aussi purs à la fois.

Je ne connais dans l'histoire de l'humanité qu'une autre révolution qui ait, comme celle de l'Amérique, enfanté des hommes exceptionnels, c'est la révolution du christianisme.

Aussi toutes deux ont-elles fondé une religion et une liberté qui seront éternelles.

Prenez-les tous, les uns après les autres, ces fondateurs de la République américaine, vous les trouvez providentiellement organisés, et mûris pour le jour où Dieu avait marqué dans ses desseins de leur réserver un rôle.

Voici, par exemple, Georges Wythe, jeune débauché, ami des plaisirs et dépensant follement à coups de caprices une fortune immense. Rebelle au travail jusqu'à trente ans, il fait un soudain retour sur soi-même, et à l'âge des hommes accomplis il se met à l'étude avec la patience d'un écolier, pour devenir, à l'heure où la patrie a besoin de lui, un jurisconsulte éminent chargé de refaire les codes de son pays, et d'en organiser les lois conjointement avec Jefferson et Pendleton. Illustrant alors sa vie par la science, par les services éclatants, et par des bienfaits qu'il laissait tomber de ses deux mains généreuses, il créa des écoles gratuites où il instruisait lui-même les enfants, et acceptait au retour de ses missions législatives au congrès les fonctions de professeur dans une école de droit, où des jurisconsultes déjà savants venaient encore étudier sous sa direction.

Voulez-vous un exemple d'un de ces désintéressements rares qui met les convictions au dessus de la fortune ? Vous le trouverez dans Rutledge, celui dont Patrick Henry disait

qu'il était le plus grand orateur du Congrès. Pendant la guerre de l'indépendance, sa mère avait, comme beaucoup d'autres, grandement souffert par la perte de ses esclaves. On avait proposé l'introduction, dans la Caroline, de nouveaux esclaves dont la présence aurait relevé l'agriculture. Toute sa vie Rutledge avait flétri l'esclavage; au détriment même de sa propre fortune, il s'éleva violemment contre cette proposition, et il eut besoin de toute son éloquence pour faire triompher des principes qui consacraient sa ruine.

Il n'est pas un seul de ces hommes à qui vous ne puissiez demander un compte sévère de toutes ses actions, et qui ne soit en mesure de vous répondre : — Voici ma vie, prenez-la, retournez-la dans tous les sens, pressurez-la, je vous la livre; et qui, en disant cela, ne s'endorme dans le calme de sa conscience en vous laissant le soin d'y fouiller.

Vous pouvez frapper sur tous ces cœurs, ils ne rendent que de nobles échos. Regardez au fond de toutes ces âmes, le Seigneur a été prodigue envers elles. Interrogez toutes ces intelligences, elles sont mûries par l'étude et la méditation.

Pas une pensée personnelle ne domine ces hommes. Le sentiment auquel ils obéissent avant tout autre est le sentiment du patriotisme, l'amour du devoir, l'intérêt de tous.

Ce même Harrisson, dont j'ai parlé, avait été opposé dans le premier congrès à la proposition de prendre les armes contre l'Angleterre; il considérait la mesure comme intempestive et comme prématurée. Il avait une telle confiance dans le bon droit de son pays qu'il ne doutait pas que l'Angleterre ne se rendît aux remontrances des colonies. Malgré son opposition, la proposition passa; et comme si le sort avait voulu éprouver son cœur et son patriotisme, son nom fut l'un des trois qui sortit de l'urne comme membre du

comité chargé d'organiser le système de défense. Harrisson n'écouta alors que son devoir, il imposa silence à ses sentiments personnels, ne se souvint plus de son opposition, et se mit sincèrement à rechercher les moyens de tirer le meilleur parti de cette nouvelle politique!

Leçon imposante, enseignement précieux pour tous les hommes de parti, si absolus dans leur système, et qui sacrifient à leurs passions les plus chers intérêts de la patrie.

Harrisson a donné ainsi l'exemple d'une des victoires les plus complètes que le patriotisme ait jamais remportée sur l'esprit de système, sur l'orgueil humain, et sur l'égoïsme en politique.

Un fait curieux dans leur vie à tous, c'est la lassitude qu'ils éprouvèrent après l'accomplissement de leur œuvre, et le besoin immense qu'ils ressentirent de se retirer de la scène publique pour rentrer dans la vie privée.

Depuis les plus grands jusqu'aux moindres d'entre eux, tous le proclamèrent hautement.

A ce sujet, M. Guizot s'écrie :

« C'est un fait grave, dans une société démocratique libre,
« que l'éloignement des hommes les plus éminents, et
« des meilleurs entre les plus éminents, pour le maniement
« des affaires publiques. Washington, Jefferson, Madison
« ont aspiré ardemment à la retraite. Comme si, dans cet
« état social, la tâche du gouvernement était trop dure pour
« les hommes capables d'en mesurer l'étendue et qui veulent
« s'en acquitter dignement. »

M. Guizot, qui a écrit de belles pages sur Washington, et qui a jugé avec une hauteur d'esprit remarquable la révolution américaine, s'est trompé en accusant la démocratie de faire trop pénible aux hommes éminents la tâche du gouvernement. Les hommes de cette époque que nous venons d'esquisser, avaient d'autres motifs pour aspirer à la retraite.

Tous avaient compris, comme inspirés par la Providence, jusqu'à quelles limites allait leur concours dans l'œuvre qu'ils avaient accomplie. C'est ce qui leur doit être attribué à honneur, et c'est un des côtés les plus glorieux de leur histoire.

Heureux l'homme d'État qui, après avoir tenu le pouvoir, devine et saisit l'instant où il doit se retirer, pour ne point se voir emporter par un courant qu'il n'est plus le maître de gouverner!

M. Guizot l'a senti lui-même quand, examinant point à point les dernières heures du second terme de la présidence de Washington, il fait remarquer que, débordé par une politique qui n'était plus la sienne, ce grand homme avait fait une halte salutaire et prudente pour sa renommée et pour son pays.

Il en fut de même pour tous les hommes qui avaient concouru, avec Washington, à l'établissement de la République. Leur rôle fini, ils se retirèrent.

Un seul d'entre eux, Jefferson, n'avait pas encore dit son dernier mot, parce que sa politique n'avait pas eu son heure encore. Il s'était comme tenu à l'écart pendant la première période de la révolution; il lui avait prêté toutes ses forces, tout son talent, toute son énergie, mais il ne la voyait point entrer dans la voie qu'il avait rêvée pour elle.

Comme tous les hommes de génie, il avait refoulé et contenu ses espérances, en jetant ses regards vers l'avenir. Tout ce qu'il pouvait, c'était de maintenir la République, pressentant que le seul fait de son existence amènerait un jour, par la force des choses, la réalisation de ses idées à lui.

Washington avait été aux yeux de Jefferson l'homme d'une transition laissant ouverte encore l'ère des révolutions, qui ne devait se clore qu'à l'avénement d'une poli-

tique nouvelle, laquelle avait de vieilles racines dans la société américaine, mais dont les germes avaient été comme étouffés. Jefferson en était le représentant direct.

Il pouvait, après l'abdication de Washington, aspirer déjà à apporter au fauteuil présidentiel l'esprit démocratique qui avait envahi le pays. Mais Washington, se retirant du pouvoir, laissait derrière lui de trop grands et de trop glorieux souvenirs pour que l'opinion publique, même à l'encontre de ses sympathies, n'obéit pas à la voix de celui qu'on avait surnommé le père de l'Amérique. L'élection d'Adams était un dernier tribut d'hommages et de respect payé aux services de Washington. Jefferson l'avait senti. Il s'était retiré dans son isolement, voyant monter autour de lui le flot de cette démocratie qui le porta naturellement jusqu'au niveau de la présidence le jour où il fallut désigner un remplaçant à Adams, le dernier écho de la politique et de la pensée de Washington. Adams se retira complétement des affaires, et se voua aux études littéraires et scientifiques.

Comme leurs contemporains, Washington et Jefferson avaient été des hommes vertueux et dont l'âme aspirait aux plus hautes destinées.

Une république fondée par un concours sans exemple d'hommes exceptionnels, ne pouvait rencontrer pour l'affermir deux esprits plus nobles, deux consciences plus pures, deux intelligences plus solides.

Ils ont fait leur pays grand et respecté, ils ont assuré la victoire de la liberté dans le présent, et dans l'avenir ils ont ouvert à l'humanité le chemin de sa véritable destinée.

Chacun d'eux a suivi une politique différente, mais chacun d'eux a été de son moment. Déplacez-les ; faites que Jefferson eût tenu le pouvoir à la place de Washington, et Washington à la place de Jefferson, ils eussent perdu la République,

la liberté et la démocratie, dans ce qu'elles ont de plus sage, de plus régulier et de plus divin.

Les paroles de M. Guizot qui suivent celles que nous avons citées plus haut, sont éloquentes, mais nous ne les croyons pas vraies. Elles sont la traduction d'un sentiment louable, sans doute, et peut-être personnel; mais nous ne croyons pas qu'on les doive ériger en axiome.

« A eux seuls pourtant (les hommes éminents) cette tâche « (celle du pouvoir) convient et doit être confiée. Le gou- « vernement sera partout et toujours le plus grand emploi « des facultés humaines, et par conséquent celui qui veut « les âmes les plus hautes. Il y va de l'honneur comme de « l'intérêt de la société qu'elles soient attirées et retenues « dans l'administration de ses affaires, car il n'y a point « d'institutions, point de garanties qui puissent les y rem- « placer. »

Nous le répétons, Washington a quitté le pouvoir à temps, Jefferson est venu à son heure! Arriver trop tôt ou rester trop tard au gouvernement était la ruine de tous les deux. Les faits que nous avons à retracer et les caractères qu'il nous reste encore à étudier, le démontreront plus victorieusement que des affirmations de notre part.

---

§ 3.

Découragement subit. — Motion pour la proclamation de l'indépendance. — L'acte d'indépendance. — Les signataires de l'acte.

Nous avons conservé dans ce chapitre, avec tout le soin possible, au mouvement révolutionnaire de l'Amérique et aux hommes exceptionnels qui en furent les inspirateurs, le caractère sérieux, enthousiaste, dévoué jusqu'à l'héroïsme qui marquèrent cette première période de la lutte. Soit lassitude, soit découragement, l'entraînement des premiers jours se calma; il y eut des reculs inattendus, des heures néfastes, des jalousies, des tiraillements en sens divers, des défaillances, même parmi ces hommes d'une trempe si énergique, d'une volonté si ferme. Les luttes de Washington avec le Congrès et que nous racontons plus loin, le feront bien voir. Mais si sévère que l'on veuille se montrer pour ces abaissements passagers des cœurs et des sentiments, on ne saurait méconnaître à quel degré d'élévation, les fondateurs de la République américaine ont porté le dévouement, l'abnégation, le patriotisme. Et en vérité, quand on considère à quel isolement ils se sont vus réduits, aux plus dangereux moments de leur mission; quand on connaît, enfin, les intrigues et les trahisons qui environnèrent ces chefs d'une si admirable révolution, on est disposé à pardonner leurs faiblesses qui furent presque des crimes.

Mais le moment n'est pas venu pour nous de les montrer sous leur jour défavorable, ces hommes qui, à l'aurore de la révolution, furent si grands. Laissons-les dans leur pleine lumière de gloire.

Ils avaient senti renaître l'élan des premiers jours, lorsqu'ils se résolurent à proclamer l'indépendance, le 4 juillet 1776. Déjà depuis quinze mois le sang coulait sur les champs de bataille, car c'était le 19 avril 1775 que le premier feu entre les colons et les Anglais avait été échangé à Lexington (1). La position était grave et de jour en jour plus compromettante; la révolution était en pleine voie de progrès, sinon encore de succès, il s'en fallait même. Washington se plaignait du relâchement dans son armée qui était la conséquence du relâchement dans le peuple. Le Congrès, enfin, sentait faiblir son autorité, et éprouvait en même temps le besoin d'enlever à la guerre le caractère de guerre civile; car c'était là un scrupule qui dominait en certaines consciences.

Quel que soit celui de ces deux sentiments qui ait animé le Congrès à ce moment-là, toujours est-il qu'il lui répugnait de continuer une lutte évidemment fratricide, tant que les colons devaient être considérés comme des citoyens anglais. Le Congrès crut donc trancher la question en proclamant l'indépendance des colonies. La guerre devenait alors une guerre de défensive; et sans fausser le caractère des insti-

(1) On ne sait, en Amérique, qui accuser d'avoir tiré les premiers à Lexington, des Anglais ou des Américains. Il y a une version assez répandue cependant, et qui ferait remonter la responsabilité aux troupes anglaises. Voici le fait comme on le raconte : Le général Gage, gouverneur royal du Massachussetts, avait dirigé sur Concorde huit cents grenadiers sous les ordres du lieutenant-colonel Smits et du major Pitcairn, pour enlever des approvisionnements d'armes et disperser quelques rassemblements de milices. En arrivant à Lexington, le colonel Smits rencontra soixante-dix hommes de milice qui paradaient sur la place de cette petite ville. « Le major Pitcairn, au dire de la version que je « rapporte, se serait avancé en leur criant : Mettez bas les armes, rebelles, et dispersez-« vous ! » Puis il aurait tiré un coup de pistolet sur les miliciens et ordonné à sa troupe de faire feu.

tutions coloniales, c'était véritablement là un titre que les colons étaient autorisés à lui donner.

Il y avait au fond de cette résolution soudainement prise une tactique habile pour arrêter les défections qui se multipliaient déjà. Tant qu'existaient des liens entre les colonies et l'Angleterre, ces défections avaient une certaine excuse que légitimaient les souvenirs de l'attachement à la mère-patrie. Mais du moment que ces liens étaient brisés, que toute solidarité disparaissait, que l'indépendance des colons, enfin, était proclamée et acceptée, ces défections étaient légitimement considérées comme une trahison envers le pays.

Ce fut le 8 juin 1776 que Richard-Henry Lee se leva au milieu d'un silence solennel du Congrès, pour faire la motion de déclarer l'Amérique libre et indépendante.

Cette proposition produisit une émotion profonde. L'éminent orateur la soutint avec toute la mâle et séduisante éloquence qui le distinguait. Même sous l'influence de cette parole bouillante et sympathique, le Congrès hésita encore, et ajourna jusqu'au 11 pour délibérer.

Le 11, on résolut de nouveau de renvoyer la discussion au 1er juillet, preuve que ceux mêmes qui la prenaient, sentaient la gravité d'une telle mesure. Néanmoins on nomma un comité chargé de préparer un projet conforme à la proposition de Richard-Henry Lee. Ce comité, élu au scrutin, se trouva composé comme suit : Thomas Jefferson, John Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman et Robert Livingston.

Le comité confia à Jefferson la rédaction de l'acte, qui subit quelques corrections de J. Adams et de Franklin (1). Le texte que nous allons donner est donc l'œuvre de Jeffer-

(1) La minute du projet avec les surcharges de la main d'Adams et de celle de Franklin a été retrouvée dans les papiers de Jefferson.

son, moins de très légers changements apportés par le comité et par le Congrès pendant la discussion.

Si Jefferson a été l'auteur de cet acte, Adams en fut l'avocat éloquent devant l'assemblée. Enfin, le 4 juillet, la déclaration de l'indépendance, conforme au texte ci-joint fut adoptée à l'unanimité :

« Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient indispensable pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, et de prétendre parmi les puissances de la terre à la place séparée et égale à laquelleles lois de la nature et du Dieu de la nature lui ont donné des droits, l'humble respect qu'il doit aux jugements des hommes, lui font un devoir de proclamer les motifs qui l'ont décidé à cette séparation.

« Nous tenons pour évidentes ces vérités : que tous les hommes sont nés égaux; qu'ils ont reçu du Créateur certains droits inaliénables; qu'au nombre de ces droits sont : la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que, pour assurer ces droits, les gouvernants ont été établis parmi les hommes, tenant leurs pouvoirs du consentement des gouvernés; que toutes les fois qu'un gouvernement, quelle que soit sa forme, porte atteinte à ces fins, c'est le droit du peuple de le modifier ou de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement basé sur de tels principes, et armé de tels pouvoirs qui paraîtront au peuple les plus susceptibles d'assurer son salut et son bonheur. La prudence enseigne suffisamment que les gouvernements depuis longtemps établis ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères; et l'expérience a démontré de tout temps que les hommes sont disposés à souffrir tant que le mal est supportable, plutôt que de revendiquer leurs droits pour abolir des gouvernements auxquels ils sont accoutumés. Mais quand une longue suite d'abus ou d'usurpations, poursuivant invariablement le

même but, laisse percer le dessein bien arrêté de soumettre le peuple à un despotisme absolu, c'est le droit, c'est le devoir du peuple de renverser un tel gouvernement, et de s'assurer de nouveaux appuis pour sauvegarder sa sécurité à venir. Ainsi les colonies ont fait preuve d'une longue patience à supporter leurs maux, et se trouvent aujourd'hui dans la nécessité et l'obligation de changer le système primitif de leur gouvernement.

« L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est une succession d'injustices et d'usurpations répétées, toutes ayant pour but évident d'établir une tyrannie absolue sur ces États. Pour le prouver, soumettons les faits à l'appréciation impartiale du monde :

« Il a refusé de sanctionner les lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public;

« Il a interdit à ses gouverneurs de laisser appliquer les lois d'une importance réelle et immédiate, en tout cas d'en suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'elles aient obtenu sa sanction; et de ces lois ainsi suspendues, il a négligé complétement de se préoccuper;

« Il a refusé d'appliquer d'autres lois avantageuses à un grand nombre de districts, à moins que les citoyens ne renonçassent à leur droit de représentation dans la législature, — droit inestimable pour eux, redoutable seulement aux tyrans;

« Il a convoqué simultanément les corps législatifs dans des localités étrangères à leurs habitudes, peu convenables, et éloignées du centre de leurs affaires publiques, dans l'unique dessein de les amener par la lassitude à accepter ses mesures;

« Il a dissous plusieurs fois les chambres représentatives pour s'être opposées avec énergie à ses empiétements sur les droits du peuple;

« Il a refusé, pendant longtemps après ces dissolutions, de laisser procéder à de nouvelles élections; ce qui fait que les pouvoirs législatifs, incapables d'être assemblés, ont rendu au peuple de plus grands droits pour les exercer, — l'État restant, pendant ce temps, exposé à tous les dangers d'une invasion du dehors, et de troubles intérieurs;

« Il s'est efforcé d'arrêter le développement de la population de ces États,—en rendant, dans ce but, impossibles les lois de naturalisation en faveur des étrangers, refusant d'en octroyer d'autres pour encourager leur immigration ici, et élevant les conditions pour les nouvelles concessions de terres;

« Il a entravé l'administration de la justice, en refusant sa sanction aux lois destinées à établir des pouvoirs judiciaires;

« Il a créé des juges relevant de sa seule volonté, pour la tenue de leurs charges, ainsi que pour le chiffre et le payement de leurs traitements;

« Il a créé une foule de nouvelles charges, et envoyé ici des nuées de fonctionnaires pour écraser le peuple et sucer le meilleur de sa substance;

« Il a établi au milieu de nous, en temps de paix, des armées permanentes, sans le consentement de nos législateurs;

« Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant du pouvoir civil et supérieur à celui-ci;

« Il a combiné, avec le parlement, de nous soumettre à une juridiction étrangère à notre constitution et en dehors de nos lois, — donnant son consentement à ses actes de prétendue législation :

« Pour loger de grands corps d'armée chez nous;

« Pour les protéger, par une ridicule procédure, contre les châtiments pour les meurtres qu'ils pourraient commettre sur les habitants de ces États;

« Pour interrompre nos relations commerciales avec tous les points du globe ;

« Pour nous imposer des taxes sans notre consentement;

« Pour nous priver, dans beaucoup de cas, des avantages du jugement par jury;

« Pour nous transporter au delà des mers, afin de nous faire juger pour de prétendus crimes;

« Pour abolir le libre système des lois anglaises dans une province voisine, y établissant un gouvernement arbitraire, élargissant ses frontières, afin de la poser comme un exemple et d'en faire un instrument pour introduire le même régime d'absolutisme dans nos colonies;

« Pour abroger nos chartes, abolir nos lois les plus précieuses, et altérer jusque dans leurs bases les formes de nos gouvernements;

« Pour suspendre nos législatures, et pour se déclarer, lui et ses complices, investis du droit de faire nos lois, en notre lieu et place, dans tous les cas possibles.

« Il a abdiqué son gouvernement direct sur nous, déclarant nous retirer sa protection, et lançant la guerre contre nous.

« Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes, et attenté à la vie de nos concitoyens;

« En ce moment il expédie des armées nombreuses composées de mercenaires étrangers pour compléter son œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, déjà commencée avec une cruauté et une perfidie qu'on rencontrerait à peine dans les âges les plus barbares, et tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée.

« Il a contraint nos concitoyens capturés en pleine mer, à porter les armes contre leur pays, à devenir les exécuteurs de leurs amis et de leurs frères, ou à périr eux-mêmes de leurs mains;

« Il a suscité la guerre civile parmi nous, et a essayé de

lâcher sur les habitants de nos frontières les sauvages et impitoyables Indiens, dont on sait que le système de guerre est la destruction générale sans distinction d'âge, de sexe, de condition.

« A chacun de ces actes d'oppression, nous avons pétitionné dans les termes les plus humbles pour en obtenir le redressement. A chacune de nos pétitions il a été répondu par une nouvelle injure. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par tous les actes qui constituent un tyran, est incapable de gouverner un peuple libre.

« Avons-nous, cependant, manqué d'aucune prévenance à l'égard de nos frères de la Grande-Bretagne? Nous les avons avertis, à plusieurs reprises, des tentatives faites par leur législature, pour nous frapper de lois injustes. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et notre établissement ici. Nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelles, en les conjurant, par les liens de notre commune origine, de désavouer ces usurpations, qui devaient inévitablement interrompre nos liaisons et nos rapports. Eux aussi, ils ont été sourds à la voix de la justice et de la fraternité. Nous devons donc, obéir à la nécessité qui nous pousse à une séparation, et les regarder comme nous regardons le reste des peuples, comme des ennemis pendant la guerre, et pendant la paix comme des amis.

« En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême du monde, de la droiture de nos intentions, au nom et par la volonté des concitoyens de ces colonies, publions et déclarons solennellement que ces colonies unies, sont, et ont droit de devenir des États libres et indépendants; qu'elles sont relevées de toute fidélité à la couronne d'Angleterre, que toutes relations poli-

tiques entre elles et l'État de la Grande-Bretagne sont et doivent être entièrement rompues, et que comme États libres et indépendants, elles ont tous pouvoirs pour déclarer la guerre, conclure la paix, contracter des alliances, faire commerce et tous autres actes ou choses que les États indépendants ont le droit de faire. Et dans le but de soutenir cette déclaration avec une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous y engageons mutuellement et tous, nos existences, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur. »

Après son adoption à l'unanimité, par le Congrès, l'acte qu'on vient de lire fut récité au peuple assemblé sur la place devant la salle des délibérations, puis transcrit sur parchemin.

Le 2 août suivant, les signatures des membres présents au vote et de quelques autres qui se trouvaient absents à ce moment, furent apposées, au nombre de cinquante-six au bas de ce parchemin.

La première qui y figure est celle de John Hancock, président; il écrivit son nom presque en lettres majuscules. Une remarque que fait un historien de cette époque, c'est que toutes ces signatures étaient d'une écriture ferme et pour ainsi dire énergique, et qu'une seule indiquait que la main avait tremblé. C'était la signature de Stephen Hopkins, malade alors.

Les signataires de l'indépendance ne se dissimulaient pas la gravité de l'acte qu'ils venaient d'accomplir. Aux yeux de l'Angleterre c'était un crime de haute trahison. En cas d'insuccès, c'était donc la mort ou la prison tout au moins qu'ils encouraient. Ils le savaient, résignés à accepter le martyre qui les attendait.

La plume qui servit à signer l'acte a été conservée, et se trouve aujourd'hui à la société historique de Boston.

Cette date du 4 juillet est restée un glorieux anniversaire célébré, annuellement, aux États-Unis, avec tous les signes d'une religieuse reconnaissance. Et dans cette explosion de gratitude, le peuple américain ne manque jamais de comprendre les cinquante-six noms vénérés que voici :

Josiah Barlett, William Whipple, Mathew Thornton (députés du New-Hampshire);

John Hancock, Samuel Adams, John Adams, Robert Treat Paine, Elbridge Gerry (députés du Massachussetts);

Stephen Hopkins, William Ellery (députés du Rhode-Island);

Roger Sherman, Samuel Huntington, William Williams, Olivier Wolcott (députés du Connecticut);

William Floyd, Philip Livingston, Francis Lewis, Lewis Morris (députés de New-York);

Richard Stockton, John Withersponn, Francis Hopkinson, John Hart, Abraham Clark (députés de New-Jersey);

Robert Morris, Benjamin Rush, Benjamin Franklin, John Morton, George Clymer, James Smith, George Taylor, James Wilson, George Ross (députés de la Pennsylvanie);

Cœsar Rodney, George Read, Thomas M'Kean (députés du Delaware);

Samuel Chase, William Paca, Thomas Stone, Charles Carrol de Carrolton (députés du Maryland);

George Wythe, Richard-Henry Lee, Thomas Jefferson, Benjamin Harrisson, Thomas Nelson, Francis-Lightfoot Lee, Carter Braxton (députés de la Virginie);

William Hooper, Joseph Hewes, John Penn (députés de la Caroline du Nord);

Edward Rutledge, Thomas Heyward, Thomas Lynch, Arthur Middleton (députés de la Caroline du Sud);

Button Gwinnett, Lyman Hall, George Walton (députés de la Géorgie).

Deux hommes éminents parmi ceux dont nous venons de citer les noms ont occupé le poste de président de la république des États-Unis : John Adams et Thomas Jefferson. Tous deux avaient été vice-présidents, le premier avec Washington, le second avec John Adams. Jefferson a été en outre ministre d'État pendant une partie de l'administration de Washington. Un autre signataire de l'acte d'indépendance a été vice-président sous l'administration de James Madison : c'est Elbridge Gerry (député du Massachussetts), et enfin un seul encore a occupé les hautes fonctions de secrétaire de la trésorerie (ministre), sous l'administration de Washington et de John Adams : c'est Olivier Wolcott (député du Connecticut).

CHAPITRE III

WASHINGTON, GÉNÉRAL EN CHEF.

§ 1.

Épreuves militaires. — Lee, Gates, Arnold. — Entrée de Lee dans l'armée. — Son influence et ses amitiés. — Grandeurs et faiblesses de Washington. — Washington n'a pas encore été jugé. — L'admiration qu'il inspire; les critiques qu'il mérite.

Le soulèvement qui a assuré l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du Nord n'est guère connu que par les côtés grandioses, par les actes de dévouement, de patriotisme, d'abnégation personnelle que nous avons présentés dans le chapitre précédent; de même que les seuls noms familiers au plus grand nombre de ceux qui admirent les immenses résultats de cette révolution, sont les noms d'hommes purs, honorés, vénérés.

Il semble que le triomphe d'une belle et juste cause ait suffi aux imaginations, sans qu'il fût besoin de rechercher au prix de quels sacrifices le succès a été obtenu; ni combien de fois le désespoir, la lassitude, le découragement, le dégoût se sont emparés, avant l'achèvement de leur œuvre, des cœurs et des esprits d'élite qui l'avaient entreprise. Il

semble également que l'éclat des noms illustres qui font à la révolution américaine comme une auréole de pureté aient effacé de la mémoire ceux des faibles, des lâches et des traîtres qui ont tenté de l'arrêter dans son essor et d'en compromettre le dénoûment. Il s'en est rencontré cependant de ceux-là, dès le début, au plus fort de la lutte et au moment même du triomphe. Hélas! toutes les grandes causes ont leurs déserteurs et toutes les nobles croyances leurs apostats. La race des Judas n'est pas près de s'éteindre; et l'histoire de tous les peuples devra offrir au *verso* de ses pages les plus héroïques, des souillures qui accuseront l'éternelle faiblesse de l'humanité.

Plus les difficultés de l'œuvre ont été sérieuses, plus il faut admirer ceux qui ont triomphé de tant d'obstacles pour la sauver.

La cause américaine eut deux sortes d'épreuves à subir qui faillirent la compromettre : épreuves politiques et morales, épreuves militaires; ces dernières marquées par deux faits de la plus grande importance : la trahison du général Charles Lee et celle du général Arnold. Ce sont ces deux événements que nous allons d'abord, raconter, parce qu'ils nous permettront d'embrasser tout le côté saillant de la carrière de Washington comme général en chef.

Je n'ai point hésité à flétrir de trahison la conduite de Charles Lee, bien que dans aucune histoire américaine cette conduite restée pour tous un mystère, soit appréciée avec une telle sévérité. Le général Lafayette est le seul qui, dans ses *Mémoires*, ait porté sans ménagement ce jugement contre le général Lee qu'il avait beaucoup connu et vu d'assez près pour que son opinion ne paraisse point suspecte. En parlant de cet officier et du général Gates son complice dans la ligue de haine qu'ils avaient formée contre Washington,

Lafayette dit : « Pour les plus fins, Gates n'était pas l'objet « de l'intrigue. Quoique bon officier, il n'avait pas les « moyens de se soutenir. Il eût fait place au fameux général « Lee, alors prisonnier des Anglais; et le premier soin de « celui-ci eût été de leur livrer et ses amis et toute l'Amé- « rique. »

La conduite de Lee dont les historiens de la guerre de l'Indépendance semblent n'avoir vu que la surface, sans en sonder les profonds et odieux calculs, justifie pleinement cette marque de mépris que lui donne Lafayette. Avec un peu de patience dans l'interprétation des actes de la vie du général Charles Lee, en y apportant la logique de l'examen, on ne peut, toute passion mise de côté, méconnaître que l'attitude de cet officier dans les graves circonstances où il s'est manifestement compromis, ne soit un indice de la part qu'il a dû prendre tantôt personnellement, tantôt par l'influence secrète de ses agents, à tous les malheurs comme à toutes les fautes qui signalèrent la guerre de l'Indépendance pendant presque toute sa durée.

A ces épreuves qui furent cruelles, à ces fautes qui furent nombreuses et où tout le monde se montra également coupable, à ces défaillances qui faillirent tout compromettre, à cette défection soudaine d'un patriotisme si ardent et si général au début, il faut trouver une cause. Cette cause n'est point apparente, elle est donc occulte. Les événements auxquels Charles Lee se trouve ostensiblement mêlé, ne laissent pas de doute à la conscience sur sa participation secrète à des faits qui demeurent inexpliqués encore.

La trahison du général Lee ne fut pas un acte simplement cynique et brutal comme la trahison d'Arnold. Elle eut un caractère plus odieux encore; il lui manqua le romanesque des circonstances qui entourèrent celle-ci pour en avoir eu le retentissement dans l'histoire. Lee n'est pas seulement un

général qui livre la clé d'une forteresse dont le commandement lui est confié, ou qui vend à prix débattu les plans d'une armée; il fait pire que cela, à supposer qu'on puisse dans le même crime admettre des degrés : il fut le mauvais génie de la révolution américaine ainsi que de Washington.

Charles Lee n'était point entré dans l'armée de l'Indépendance comme Arnold et tant d'autres, en soldat de hasard, destiné et appelé en quelque sorte à se distinguer par des prouesses extravagantes et des coups de tête. Il y était entré de plein pied par la grande porte d'un commandement supérieur, entouré de considération, précédé par une réputation surfaite à coup sûr, mais qui avait jeté de l'éclat autour de son nom à un moment où les Américains étaient à court d'officiers expérimentés. Washington avait en lui une grande confiance. Le Congrès ne partagea pas d'abord cette confiance; mais le général en chef la lui imposa; Lee la conquit ensuite et si bien que, à l'heure où il la démérita, le Congrès n'en voulait plus démordre.

Dès le jour où il embrassa la cause américaine, le général Lee se trouva donc mêlé à tous les événements autour desquels gravitait le succès ou la ruine de la cause des colonies révoltées. Il eut, du premier coup, la main dans la direction de ces événements et une très grande prépondérance dans les conseils militaires. Pour que le lecteur se rende un compte bien exact du rôle qu'a joué le général Lee dans la guerre de l'Indépendance et de l'influence fatale qu'il exerça sur Washington, il importe que nous racontions, non pas tous les incidents de cette guerre, mais les principaux faits où la personne et le funeste esprit de Lee ont marqué. Ce sera une occasion toute naturelle pour nous d'insister sur certains côtés du caractère de Washington, sur les grandes qualités de cet homme illustre et sur ses faiblesses, de manière à expliquer les jalousies qu'il a excitées et à justifier

peut-être les rêves ambitieux et la convoitise de ses rivaux. Il y eut de la fatalité et quelque chose de la logique vulgaire d'un cercle vicieux dans l'enchaînement des faits. L'ambition et la haine même des compétiteurs de Washington s'appuyaient sur les fautes et sur ce qu'ils appelaient l'impéritie du général en chef, et c'était justement cette absence de concours de leur part et cette espèce de conspiration ténébreuse qui contribuaient à affaiblir la situation de Washington. Lee, Gates et plus tard Conway créaient ou suscitaient des embarras dont ils entendaient profiter, pour s'élever sur la ruine de l'honnête homme que le Congrès avait placé à la tête des troupes.

Mais Washington, il faut bien oser l'avouer une première fois, au risque de s'exposer à des réclamations traditionnelles, Washington, dis-je, n'a été qu'admiré jusqu'à présent; il n'a pas encore été jugé. Jamais admiration, je me hâte de le dire, n'a été plus légitime. Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire d'aucun peuple une figure qui commande autant la considération et le respect, qui résume mieux toutes ces vertus que l'on caractérise superlativement en y accolant l'épithète d'antiques. Tant de respect, si justement mérité, a écarté les jugements de la critique qui s'est trouvée désarmée et peut-être intimidée. Devant le résultat final qui a couronné une si noble lutte, des efforts si constants, un dévouement si complet, les fautes ont été oubliées, et quelques-unes des faiblesses qui, à certains moments, devaient tout compromettre, ont été plus tard considérées comme des qualités et des avantages. Nous n'accusons pas l'histoire; elle a ses phases d'enthousiasme, de complaisance et d'indulgence qu'il faut excuser peut-être, surtout lorsque ces attendrissements ne tendent pas à rabaisser, mais à élever, au contraire, le niveau de la conscience humaine.

Il y eut dans Washington deux hommes que l'on a toujours confondus, mais qu'il faut bien séparer : le citoyen qui fut aussi grand, aussi probe, aussi vertueux qu'il est possible d'être; l'homme de cœur droit, de bon sens infaillible, de clairvoyance peu commune, qui sentait son pays trop engagé pour reculer, qui avait l'enthousiasme réfléchi de sa cause et dont la foi ne s'intimida pas devant des déboires et des revers sans nombre. Joignez à ces qualités, non pas pour leur faire ombre, mais pour les compléter et les relever : beaucoup d'orgueil caché sous les dehors d'une dignité très susceptible, et, quoi qu'on en ait dit, beaucoup d'ambition une fois que Washington fut engagé dans la voie où il hésita, peut-être, à entrer, mais où il entra en définitive sans trop se faire prier; dans sa conduite une prudence méthodique qui le défendit contre l'aveuglement du succès et le préserva de tout entêtement dans la mauvaise fortune.

Il y avait également dans Washington le général inexpérimenté sinon tout à fait inhabile, mais doué d'un courage militaire brillant; indécis, faible, irrésolu, bienveillant au delà de ce qui est tolérable dans les mœurs d'un camp et en présence d'une responsabilité aussi grave que celle qui pesait sur lui. L'incapacité, les faiblesses et les irrésolutions de Washington dans sa condition de général en chef furent notoires pour quiconque se dégage, aujourd'hui, de l'enthousiasme local et suit avec impartialité la série des événements qui marquèrent les premières étapes de la guerre qu'il fut chargé de conduire. Je sais que l'on m'objectera les embarras sans nombre que lui suscitaient les défiances du Congrès entre les mains de qui résidait un pouvoir suprême en apparence, mais en réalité divisé à l'infini, ainsi que les jalousies de quelques-uns de ses généraux et l'insuffisance de quelques autres; à ces objections j'opposerai le caractère faible et les fautes de Washington qui justifièrent, un

moment, ces méfiances du Congrès et encouragèrent en même temps les espérances de ses ennemis, sans les excuser certainement. Washington, sous l'apparence d'une modestie qu'on ne saurait louer trop haut, se rendait peut-être justice dans les paroles de remercîment qu'il adressa au Congrès le jour où il fut élu général en chef. Après avoir exprimé la crainte que « son expérience et ses talents militaires ne « répondissent pas à l'étendue et à l'importance de la charge « qu'on lui confiait, » il ajouta : « Je prie chaque membre « de cette assemblée, ici présent, de se rappeler que je « déclare aujourd'hui avec la plus grande sincérité que je « ne me crois pas à la hauteur du commandement dont je « suis honoré. » Il était, à vrai dire, d'autant plus autorisé à parler de la sorte qu'il n'avait point brigué cet honneur. D'autres paroles de lui sont bonnes à rappeler dans ce jugement que j'essaie de formuler sur le caractère militaire de Washington et sur l'influence de son école dans la guerre de l'Indépendance. « C'est vraiment une entreprise hardie ! » s'écria-t-il en voyant l'armée à la tête de laquelle on le plaça. « Nous devons être embarrassés, » disait-il plus tard à Lafayette, à la première revue qu'ils passèrent ensemble, « nous devons être embarrassés de nous montrer à un offi- « cier qui quitte les troupes françaises. » A quoi Lafayette, qui avait ses raisons pour se faire modeste à ce moment-là, et pour captiver la bienveillance de ses nouveaux amis, répondit en homme d'esprit : « C'est pour apprendre et non pour enseigner que je suis ici. » Enfin et sans rappeler tous les autres épanchements de Washington dans ses heures de découragement, il savait mieux que personne pouvoir dire avec raison pendant une des phases les plus difficiles de son commandement : « Si jamais je parviens à sortir de cet embarras, j'aurai l'intime conviction que le doigt de la Providence est venu aveugler nos ennemis. » Ils étaient en

effet aveuglés, il faut bien un peu le croire, car aucune considération morale ou de sentiments n'était entrée ni dans l'âme du gouvernement anglais, ni dans l'âme des généraux chargés de conduire cette guerre de soumission, et ceux-ci se montrèrent aussi incapables et aussi inhabiles que possible.

Je n'entends pas être injuste, ni ne vise à atténuer l'admiration universelle que je partage pour Washington. Juger un homme qui n'a été que loué encore, ce n'est pas le déprécier; ouvrir à son compte, quand cet homme est entré définitivement dans le domaine de la postérité, le bilan de ses faiblesses et de ses fautes, ce n'est pas tenter de l'amoindrir, alors surtout que fautes et faiblesses inconnues ou pardonnées jusqu'ici, aident au contraire à grandir un des côtés de son caractère. C'est faire acte de conscience, croyons-nous, dans l'intérêt de l'histoire; c'est chercher la cause de certains faits particuliers qui ne se produisent jamais au hasard sur le théâtre des passions humaines. Washington eut des épreuves formidables et de tous les genres à traverser; il eut à réchauffer un patriotisme qui n'existait pas, à combattre un ennemi toujours supérieur en nombre, à déjouer les intrigues d'adversaires et de rivaux que sa bienveillance ne lui permit pas de découvrir assez tôt. Il eut, enfin, cette étrange et double fortune : qu'entre ses mains le sort de la révolution américaine fut gravement compromis et que, grâce à lui, elle fut sauvée et triompha.

C'est ce que démontreront tour à tour les événements que nous allons raconter.

---

§ 2.

Comment Washington est nommé général en chef. — Sa commission avec pleins pouvoirs. — Enthousiasme qu'il inspire. — Défiance subite du Congrès. — Son dévouement et son patriotisme sont suspectés. — Le personnel des généraux.

Les combats de Lexington et de Bunker's Hill ont déjà ouvert les hostilités entre la Grande-Bretagne et ses colonies. La rupture est accomplie de fait; les colonies sont désaffectionnées, mais non pas encore détachées de leur métropole; celle-ci est résolue à reconquérir par la force des armes son autorité perdue. Le Congrès continental après avoir adopté en principe, dès sa seconde session (10 mai 1775) la nécessité de mettre les colonies en état de défense, songea à donner aux troupes américaines un commandant en chef, tâche délicate s'il en fut, dans les conditions où se trouvaient placées les colonies vis à vis les unes des autres. La forme et l'esprit des gouvernements européens ne permettraient guère de comprendre exactement la gravité de ces difficultés, si nous ne les expliquions pas. Il ne suffisait pas que l'homme que l'on porterait au poste éminent et périlleux, et le Congrès avait alors les yeux fixés sur Washington, eût des talents militaires et une réputation d'honnêteté inattaquable; il fallait encore qu'il fût bien vu personnellement de toutes les colonies, surtout de celles qui avaient déjà fourni, comme les colonies de la Nouvelle Angleterre, les plus forts contingents de volontaires et qui étaient appelées nécessairement par l'étendue de leur territoire et de leur

population à contribuer dans les plus larges proportions aux frais et aux besoins de la guerre. Washington appartenait à l'une des colonies du Sud, la Virginie, et il y avait déjà dans l'armée des officiers plus élevés que lui en grade et notamment le général Ward qui, dès le début de la guerre, avait été placé par l'assemblée provinciale du Massachussetts à la tête de l'armée.

Mais ces considérations secondaires ne devaient pas peser d'un grand poids dans la balance. Les délégués de la Nouvelle-Angleterre furent les premiers à comprendre l'importance qu'aurait le choix du colonel Washington, quand ce n'eut été comme l'observe judicieusement M. Cornélis de Witt qu'une tactique : « pour compromettre l'aristocratie virginienne » et pour se rattacher cette riche et influente colonie. La grande considération, il ne faut pas négliger d'y insister, qui présida à ce choix, fut la confiance qu'inspiraient les réelles qualités de Washington : d'abord sa modestie à s'éloigner de toute candidature; puis ce don de conquérir un ascendant irrésistible sur les hommes. La première de ces qualités plaisait, parce qu'elle faisait contraste avec les ambitions qui s'agitaient autour du Congrès où déjà, sous les apparences d'un chaud enthousiasme, Charles Lee ourdissait ses intrigues. A cause même de ces intrigues et de ces ambitions plus ou moins scrupuleuses, le Congrès plaçait très haut la force morale dont Washington était doué. Plus d'un membre de cette assemblée qui sacrifia sans hésiter l'intérêt du clocher à l'intérêt général, avait moins de confiance dans le génie militaire de l'élu que dans cette puissante faculté qu'on lui reconnaissait d'étouffer toutes les ambitions dangereuses, et de les absorber par cette domination douce, tranquille et patiente dont il avait le secret. On écartait de la sorte bien des périls pour le moment, et Washington était en mesure, en les groupant autour de

lui, d'utiliser ces talents bouillants qui se targuaient d'assurer la victoire à la cause américaine. Mais le Congrès ne s'aperçut pas ou ne voulut pas tenir compte qu'en les reléguant au second plan, il excitait ces ambitions au lieu de les amoindrir. Toujours est-il que sur la motion de John Adams, Washington fut élu à l'unanimité, le 15 juin 1775.

Quatre jours après il recevait sa commission signée du président John Hancock. Il n'est pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur le texte de cette commission; elle contient les arguments que nous invoquerons pour justifier certaines de nos critiques. Voici ce document :

« Ayant pleine et entière confiance dans votre patriotisme, « votre caractère et votre fidélité, nous vous constituons « et vous nommons, par les présentes, général et comman- « dant en chef de l'armée des Colonies-Unies, de toutes les « forces qui y ont été ou qui y seront levées, et de toutes « les autres qui offriront volontairement leurs services et « se joindront à ladite armée, pour défendre la liberté « américaine, et repousser toute attaque dirigée contre elle. « Et vous êtes par les présentes, investi de pleins pouvoirs « et autorité pour agir comme vous le croirez convenable, « pour le bien et la prospérité du service... Et vous aurez à « régler en tous points votre conduite sur les instructions « ci-jointes (1), et à observer et suivre ponctuellement les « directions que vous recevrez de temps en temps du pré- « sent ou des futurs Congrès, ou d'un comité du Congrès, « désigné à cet effet. Cette commission gardera sa force et « sa vertu tant qu'elle n'aura pas été révoquée par le pré- « sent ou le futur Congrès. »

(1) Elles portaient sur trois points principaux : 1° l'autorisation donnée au général en chef de recruter des troupes jusqu'à concurrence du double des forces de l'ennemi; 2° la faculté de pourvoir provisoirement aux vacances dans le grade de colonel et au dessous; 3° le droit d'entretenir, aux frais du continent, tous les volontaires qui pourraient se joindre à l'armée.

Ce vote en faveur de Washington fut comme une fête de patriotisme : l'élan était donné, l'enthousiasme au comble, et poussé si loin que les « membres du Congrès, » dit Jared Sparks, « s'engagèrent par une résolution unanime à le sou-« tenir (Washington), à l'aider, à s'attacher à lui, à consacrer « leur vie et leur fortune à la même cause. » A cette manifestation officielle qui eut un grand retentissement dans l'opinion publique, se joignirent les démarches personnelles des membres du Congrès auprès de leurs amis pour activer et pour réchauffer ce zèle qui semblait de la dévotion en faveur du nouveau général en chef. John Adams écrivait à Gerry, un des plus ardents patriotes de l'époque : « La con-« duite de Washington a pour nous quelque chose de char-« mant. » L'équivalent de cette phrase tombait de toutes les lèvres et de toutes les plumes. Le concert était unanime.

D'où vient donc que plus tard et au moment où l'on en eût précisément le plus besoin, cet enthousiasme, cette chaleur, ce charme subi disparurent-ils soudainement? Que le patriotisme se fut refroidi, nous le voulons bien croire; les tiraillements intérieurs tenderaient à le laisser voir; mais ne faut-il pas penser aussi que ce zèle des premiers jours, et cette dévotion avaient surtout changé d'objet?

Si défectueux que fut, au point de vue de son organisation, le gouvernement dirigeant; si divisées que fussent les opinions dans les colonies, on admet difficilement que le peuple engagé au point où il l'était, décidé à poursuivre la lutte, y faisant de très grands efforts et de très grands sacrifices, n'eût rien conservé de son patriotisme. Il est plus que rationnel de penser que le mauvais vouloir qui entrava Washington, que les obstacles qu'il rencontra à chaque pas, étaient le résultat d'une désaffection de sa personne, et de défiances qu'il ne mérita jamais, mais qu'il inspira. Nul n'avait le courage et la franchise de le dire hautement;

chacun sentait encore que cet homme de bien si éprouvé, exerçait dans la détresse où on l'avait réduit, un pouvoir auquel nul ne se maintiendrait avec une énergie aussi intraitable. On subissait Washington, on ne le portait plus en avant. Personne n'eût osé le renverser, mais on souhaitait qu'abreuvé de dégoûts il se retirât.

Ces extrémités avec lesquelles on le mit aux prises, ne lui aigrirent point le caractère. Son âme, au contraire, resta toujours et trop sereine et trop résignée. Il a manqué, en effet, à Washington deux choses pour comprendre cette situation et pour en sortir promptement à son avantage : l'audace militaire qui lui conseillait incontestablement un de ces coups de fortune devant lesquels n'hésitent jamais les hommes qui ont la croyance de leur génie, et le sentiment de la défiance contre autrui. Il vit le mal où il n'était pas, lui attribuant une cause générale, tandis qu'il avait sa racine dans un fait particulier. Sur la foi des épanchements amers contenus dans les écrits et la correspondance de Washington, tous les historiens paraissent s'être mépris, dans leur très légitime enthousiasme pour ce grand homme, sur l'origine des épreuves qu'on lui infligea.

Toutes les fois qu'il s'agira d'écrire le panégyrique de Washington, et de fêter sa mémoire, oui il sera permis de condamner la conduite du Congrès qui fut injuste et impolitique ; mais en se plaçant à un autre point de vue, au point de vue de la critique historique, on devra chercher et on trouvera réellement à cette conduite du Congrès, les causes que nous avons indiquées : c'est à dire l'inquiétude et la défiance qui s'élevèrent, à un moment, autour de la personne de Washington. Loin de justifier l'attitude du Congrès dans ce cas, on ne saurait trop sévèrement lui reprocher d'avoir manqué de gratitude et de prévoyance.

En quoi Washington donna-t-il prise à ces soupçons et à

ces mécontentements? Il est peut-être curieux de constater une fois de plus, à ce propos, la versatilité de l'esprit humain et la facilité avec laquelle les méchants et les pervers exploitent la crédulité des hommes.

Ce qui avait été considéré primitivement comme vertu chez Washington, devint crime tout à coup, grâce à l'adresse de ses ennemis. Dans sa lettre à Gerry dont j'ai cité une phrase plus haut, John Adams disait, comme pour marquer davantage son enthousiasme en parlant de Washington: « Un gentilhomme possesseur de l'une des premières fortunes du continent, abandonner ainsi sa délicieuse retraite, sa famille et ses amis; sacrifier ses aises et tout hasarder dans la cause de son pays! » Eh quoi! ne peut-on avoir de patriotisme qu'à la condition de ne rien posséder, ni asile, ni famille, ni amis, ni aucune des aises de ce monde! N'est-ce pas ravaler le plus pur et le plus fécond des sentiments que de n'en admettre l'existence qu'avec de telles réserves? Telle n'était pas, certainement l'opinion de John Adams dont le caractère ne se démentit jamais; mais son étonnement enthousiaste devant les sacrifices de Washington, donne la clé de bien des faits postérieurs et déplorables. L'impression qu'Adams ressentit dans un sens favorable à Washington, d'autres la ressentirent également, mais en mauvaise part, et soudainement on se fit contre le général en chef une arme de ce patriotisme héroïque, et tout jusqu'à sa généreuse renonciation au traitement que le Congrès avait affecté à ses hautes fonctions, devint matière à soupçon et à défiance. Ses ennemis et ses rivaux, incapables de tels sacrifices insinuèrent, enfin, que cette noble abnégation cachait un piége et une ambition incommensurable.

Comment expliquer autrement, après deux votes unanimes impliquant une confiance sans bornes, après la remise d'un brevet où il était écrit en toutes lettres : « *Vous êtes investi*

de pleins pouvoirs et autorité pour agir comme vous le croirez convenable; » — comment expliquer, dis-je, les subites défiances que montra le Congrès à l'endroit des pouvoirs militaires de Washington, l'excès de surveillance qui entrava l'action du général en chef et amoindrit son autorité, jusqu'à armer le bras de conspirateurs dans son camp même! Car, pour que Washington ait su conserver le prestige de son commandement et imposer encore le respect à ses troupes, il fallait la puissance de cette domination personnelle qu'il exerçait autour de lui et à un si haut degré; ce qui n'empêcha pas le général Conway, avec cette insolence qui le caractérisait, d'oser lui écrire un jour en faisant allusion à sa subite élévation au rang suprême : « Un vieux matelot a plus de connaissance d'un bâtiment que des amiraux qui n'ont jamais été en mer. » Mais Washington avait heureusement et malgré sa paterne bienveillance, la fierté de son rang. « Sans être avide de gloire, » dit M. Cornélis de Witt, « il était fort jaloux de sa renommée. Il ne visait point à l'effet, mais il ne pouvait se passer de l'estime de ses concitoyens, et il ne souffrait pas qu'on lui manquât de respect. »

Mais dans toutes ces humiliations et tous ces déboires par lesquels on lui fit payer, un moment, la popularité des premiers jours, il faut voir et il est impossible de ne pas voir la main coupable de ses ennemis et de ses rivaux.

En reconstituant l'armée, Washington avait fait nommer quatre majors généraux : Ward, Charles Lee, Schuyler, Putnam, et huit brigadiers généraux : Pomroy, Montgomery, Wooster, Heath, Spencer, Thomas, Sullivan et Greene, qui tous furent pourvus, immédiatement, de commandements. Gates fut, en outre, nommé adjudant général avec le grade de brigadier, et le colonel Mifflin quartier-maître.

Tous ces officiers, à de brillantes exceptions près, n'étaient pas également aptes à commander. Trois d'entre

eux vont être l'objet de notre attention particulière : Charles Lee, Gates et Mifflin. Les autres avaient déjà rendu quelques services de courage et de dévouement personnels; mais ils manquaient de cette expérience militaire qu'ils acquirent peu à peu.

Ward était un ancien magistrat, gradué du collége Haward déjà célèbre à cette époque dans le Massachussetts; homme intègre, d'une grande piété. Washington l'estimait beaucoup. Il faut croire, néanmoins, qu'il éprouva quelque dépit d'être privé du commandement en chef dont il était pourvu au moment où Washington y fut appelé; car il quitta le service peu de temps après et ne reparut plus sur la scène militaire.

Schuyler sortait des milices locales; il était, je crois, ingénieur; homme de courage, de résolution, devenu bon soldat, mais d'une santé débile.

Putnam était un bon fermier du Connecticut. Sa jeunesse avait été batailleuse et remplie d'aventures romanesques qui accusaient l'audace de son caractère. Le fusil avait toujours été mieux placé que la charrue dans ses mains. Il avait fait en volontaire, la guerre précédente entre la France et l'Angleterre, et à Lexington il avait été un des premiers sous les armes. Putnam était soldat par goût et par tempérament. On raconte de lui ce trait qui peut achever de peindre l'originalité de son caractère. Un officier anglais avait été arrêté comme espion et conduit au quartier de Putnam. Le gouverneur anglais Tryon l'ayant réclamé, le général américain lui adressa ce billet : « Monsieur, Nathan « Palmer, officier au service de votre roi, a été arrêté dans « mon camp comme espion; il a été condamné comme « espion, et sera pendu comme espion. —Signé I. Putnam. « *Post-scriptum.* Après midi. — Il est pendu. »

Montgomery, Irlandais de naissance avait fait la campagne

du Canada et assisté au siége de Québec en 1759 et passait pour un très bon officier.

John Thomas avait fait également la campagne de 1756; il savait son métier de soldat, mais prouva plus tard qu'il était un pauvre général. Il avait levé un régiment à ses frais, au moment de la révolution, et était au camp de Roxbury devant Boston, quand Washington le désigna pour le grade de brigadier.

Sullivan avait été avocat dans le New-Hampshire. Au premier cri d'alarmes des colonies, il prit le mousquet, fut nommé major puis brigadier en 1775. Il était d'ailleurs d'une bravoure chevaleresque et montra, dès le début, une aptitude particulière pour son nouvel état. Washington avait en lui comme officier une très grande confiance. Sullivan se distingua en toutes occasions, et sur les principaux champs de bataille de la guerre de l'Indépendance, à Trenton, à Brandywine, à Germanton, il fit bonne figure et se montra homme de résolution et habile général. Il mourut investi des fonctions de juge d'une cour de district dans le New-Hampshire.

Heath s'était improvisé soldat comme tant d'autres; il était brigadier de milice quand il fut élevé au rang de brigadier dans l'armée continentale. Il fit toute la guerre de l'Indépendance et mourut en 1814, à l'âge de soixante et dix-sept ans, le dernier survivant de tous les officiers généraux de cette époque.

Greene appartenait à une famille de quakers, et conséquemment, son éducation avait été antipathique aux instincts militaires qui s'éveillèrent en lui par la lecture des grandes batailles; après la fusillade de Lexington il s'enfuit de la maison paternelle tout plein d'enthousiasme et d'ardeur, et le voilà improvisé général de brigade. Greene se brouilla avec sa famille, et les quakers le proscrivirent du sein de

leur communauté. A l'arrivée de Washington au camp de Cambridge, il fut un des premiers à aller au devant du général en chef et à le féliciter de sa nomination. Washington l'eut toujours en très grande amitié. Greene fut un brillant officier; il se couvrit de gloire notamment à Eutawsprings; le Congrès lui fit hommage à cette occasion d'un des drapeaux pris sur les Anglais et lui offrit une médaille en or. Pendant longtemps son mérite fut méconnu ; un excès de modestie et la funeste habitude de l'ivresse nuisirent également à sa réputation. « Greene » dit Lafayette, « était souvent ivre et ses talents n'étaient encore connus que de ses amis. » Il mourut en 1786 à l'âge de quarante-six ans, laissant une mémoire grandement honorée. Le Congrès lui fit élever un monument au siége du gouvernement fédéral.

L'ensemble et la qualité des services de la plupart de ces officiers au moment où le nouveau général en chef prit le commandement des troupes, ne lui garantissaient pas un concours bien efficace. Il ne faut donc pas s'étonner de l'influente position que prirent immédiatement Charles Lee et Gates et de l'insistance que mit Washington à obtenir du Congrès leur admission dans l'armée américaine avec des emplois aussi élevés que ceux où ils furent appelés. Tous deux étaient étrangers; mais jouissaient d'une grande réputation militaire en Amérique où ils avaient su faire valoir leurs mérites et leurs services antérieurs. Ils en avaient fait grand tapage, surtout en présence de la pénurie de généraux au moment où il s'était agi du choix d'un commandant en chef. Le Congrès les écarta à raison de leur origine; Washington ne vit en eux que de bons officiers. Plein de confiance en leur expérience du métier, sentant qu'il aurait besoin de conseils, aveuglé, enfin, par les protestations de dévouement et d'attachement de Gates et de Lee, il triompha des répugnances du Congrès et obtint pour le premier le

grade de brigadier et pour le second celui de major général.

Pour eux, c'était peut-être déchoir. Ils avaient incontestablement rêvé l'un et l'autre le poste éminent où fut élevé Washington, et ils entrèrent sous ses ordres avec un dépit assez mal caché pour qu'il ne tardât pas à se manifester. C'étaient donc deux ennemis formidables que Washington avait couvés dans son sein. Le plus dangereux des deux, parce qu'il était le plus capable et le plus astucieux, fut Lee. Gates si insubordonné, si ambitieux, si implacable qu'il ait été dans sa colère, se conduisit toujours en vaillant soldat et la gloire dont il se couvrit plaide au moins en sa faveur. Il ne songea pas à trahir sa nouvelle patrie, s'il courut risque de compromettre la cause qu'il s'était engagé à servir, en voulant perdre l'homme qui devait la sauver. Lee termina sa carrière dans la honte, après avoir manifestement nourri et mûri la pensée d'une trahison.

---

§ 3.

Gates, ancien compagnon d'armes de Washington à Mónongahela. — Bataille de Monongahela. — Antécédents de Charles Lee. — Mauvais état de l'armée à Cambridge. — Résignation de Washington. — Ses efforts infructueux pour réorganiser l'armée. — Ambition de Washington.

Horace Gates avait à cette époque quarante-six ans. Né en Angleterre, il était entré très jeune au service, recherchant avec ardeur toutes les occasions de se distinguer. Il était aide de camp du général Monkton lors du blocus de la Martinique par les Anglais en 1745, et après la paix d'Aix-la-Chapelle, il fit partie des troupes qui vinrent prendre du service au Canada sous les ordres du général Cornwallis. La guerre de sept ans éclata en Amérique entre la France qui voulait fortifier plutôt qu'agrandir ses possessions sur ce continent, et l'Angleterre qui s'y opposait. Gates prit une part active à cette guerre; il fit partie des régiments conduits par le général Braddock en Virginie pour s'emparer du fort Duquesne que les Français avaient construit au confluent des deux rivières Alleghani et Monongahela, au lieu où s'élève aujourd'hui l'industrieuse ville de Pittsburg. On sait le triste résultat de cette expédition où le colonel Washington, aide de camp de Braddock, se couvrit de gloire. Gates devait en avoir gardé le souvenir comme Washington se rappelait la conduite de son ancien compagnon d'armes dans cette désastreuse affaire.

Gates, lors de sa conspiration d'intrigues contre Washington, aurait dû se rappeler également que si le général Braddock n'avait pas dédaigné les conseils du colonel de la milice virginienne, il eût évité cette défaite qui lui coûta la vie à lui-même et où soixante trois officiers sur quatre-vingt-six furent mis hors de combat. Gates fut grièvement blessé et ne dut qu'à « un miracle d'être revenu à la vie. »

Je ne saurais résister au désir de rappeler l'épisode principal de cette affaire de la Monongahela, parce qu'il est tout à l'honneur de Washington et qu'il condamne la conduite ultérieure de Gates : « Le général Braddock, » dit M. Cornélis de Witt, « était un brave soldat, formé à la grande école « dans les campagnes d'Europe, mais qui ne connaissait ni « le pays, ni la façon de faire la guerre que les surprises et « les marches rapides des Indiens avaient enseignée et « imposée aux planteurs. » La scène était toute nouvelle pour lui ; il s'imagina pouvoir manier ses troupes sur un pareil terrain comme dans les plaines de la Flandre, et employer la tactique régulière et les moyens ordinaires des grandes guerres. Il fit peu de cas, quoiqu'il l'eût consulté préalablement, des recommandations de Washington ; il repoussa l'alliance avec les tribus indiennes ennemies de la France, dédaigna les services des éclaireurs indiens dont le concours l'eut averti du piège où il se laissa prendre.

« Washington tomba dangereusement malade, au milieu « de l'expédition, » dit l'auteur que j'ai cité plus haut, « et « dans le wagon où il se faisait traîner à la suite de l'armée « pour partager ses périls, il se sentait rongé à la fois par « le dépit de voir ses conseils méprisés et par la crainte de « perdre l'occasion de montrer aux vétérans anglais ce qu'il « valait à la tête de ses braves virginiens. On approchait du « fort, et le jour où l'armée opéra la passage de la Monon- « gahela, il réussit à se faire hisser sur son cheval pour

« prendre place à côté du général. Braddock venait d'achever heureusement le passage du dernier gué et les troupes « défilaient dans une tenue admirable, à travers un bois peu « épais, lorsqu'une violente décharge de mousqueterie vint « tomber tout à coup sur le flanc de l'armée. L'ennemi était « invisible. Une seconde décharge sur le flanc droit répan- « dit la consternation dans les rangs. Les virginiens seuls « habitués à de semblables surprises conservèrent leur sang- « froid. Malgré la défense du général, ils se répandirent un « à un dans les bois pour en débusquer les Français, tandis « que les troupes régulières formées en colonnes serrées « et décimées par les coups de l'ennemi sans pouvoir le « prendre, lâchaient pied, se repliaient sur l'artillerie et « causaient une confusion telle que les efforts de Braddock « pour les rallier étaient impuissants. »

Le général et tous ses officiers déployèrent le plus grand courage. Ils demeurèrent environ trois heures dans cet état; tous les corps serrés et confondus, tirant au hasard, tuant leurs propres officiers et leurs camarades, et ne faisant aucun mal apparent à l'ennemi. Les Français et les Indiens cachés dans les ravins et derrière les arbres faisaient des décharges de mousqueterie meurtrières et continuelles; ils choisissaient leurs ennemis, visaient de sang-froid et faisaient un carnage effroyable. Plus de la moitié des hommes qui, trois heures auparavant, avaient fièrement traversé la rivière dans un si bel ordre, furent tués ou blessés. Le général atteint mortellement fut mis d'abord dans un tombereau, puis à cheval et enfin porté par ses soldats. Il expira quatre jours après la bataille. S'il fallait croire certains documents historiques, Braddock aurait été tué par un des siens, « afin de débarrasser l'armée du général qui l'avait sacrifiée à son obstination et à son ignorance de la guerre des frontières. »

Pendant toute la durée du combat, au dire d'un officier témoin de sa conduite, le colonel Washington montra beaucoup de fermeté et le plus grand courage. Les deux autres aides de camp du général ayant été mis hors de combat, sur lui seul retomba tout le service. Il courait dans toutes les directions, constamment en butte aux coups des bons tireurs de l'ennemi. « Par une dispensation de la toute puissante Provi-« dence, » dit-il lui même dans une lettre à son frère, « j'ai « été sauvé contre toute probabilité et tout espoir humain : « car j'ai eu quatre balles dans mon habit et deux chevaux tués « sous moi. » De ce jour les Indiens le crurent ensorcelé.

Jared Sparks dit à propos de ce combat : « Malgré les « invectives amères qu'on répandit partout contre les prin-« cipaux chefs et les reproches dont on chargea la mémoire « du malheureux commandant, la renommée et la considé-« ration de Washington s'en trouvèrent fort accrues. Ses « compagnons d'armes louèrent et proclamèrent de pro-« vince en province son intrépidité et sa belle conduite. « Contre son gré et en dépit de ses efforts, il avait recueilli « des lauriers de la défaite et de la ruine des autres officiers. « Si l'expédition avait été heureuse, ces lauriers auraient « orné le front de ses supérieurs. On aurait peut-être dit en « parlant de lui, qu'il avait fait son devoir; mais il n'aurait « pas été distingué comme l'objet unique et prééminent de « l'estime publique. » Comment Gates qui fut du nombre des promoteurs de cette gloire naissante de Washington et qui l'avait vu à l'œuvre, a-t-il pu se sentir et se croire humilié plus tard, d'être commandé comme le disaient avec dédain ses complices : « par un ancien colonel milicien? » —C'était la même expression dédaigneuse dont s'était servi le malheureux Braddock pour repousser les conseils de Washington. Gates avait été le témoin, cependant, des beaux fruits qu'avait produits ce regrettable mépris!

Quoiqu'il en fut, Washington qui n'avait pas les mêmes motifs que Gates imagina contre lui, pour se plaindre d'un officier à qui il avait vu faire des prodiges de valeur sur ce fatal champ de bataille de la Monongahela, Washington dis-je, se fit honneur d'en appeler à l'épée de Gates et à son expérience d'un métier qu'il avait exercé avec trop de passion en sa jeunesse pour n'en avoir pas conservé le goût si non plus la pratique.

Après la conclusion de la paix, Gates avait acheté des propriétés en Virginie, s'y était établi, et depuis douze ans, il avait contracté des amitiés, des alliances, des habitudes qui le rattachaient à ce pays si violemment arraché à la tranquille jouissance de ses droits et priviléges. Les protestations de dévoûment de Gates à la cause américaine avaient des racines dans ses intérêts et dans sa position personnelle. Gates ne fut coupable que d'ambition, d'orgueil et d'ingratitude, mais non pas de lâcheté.

Il n'en était pas de même de Lee.

Charles Lee était né en Angleterre. A l'âge de onze ans, il entra au service, et bien jeune on le trouve en Amérique, capitaine dans une compagnie de grenadiers, et en cette qualité, il assista au siége de Ticonderoga sous les ordres du général Abercrombie, en 1758, et fut blessé dans cette affaire. Du Canada, Lee passa en Portugal où il fit la campagne de 1762 avec le général Burgoygne. Il quitta l'armée anglaise « par une noble boutade, » dit Lafayette, « pour des causes que l'on n'a jamais connues, » disent d'autres historiens, et prit du service en Pologne. Il parcourut ensuite l'Europe pendant plusieurs années, un peu en soldat qui se servait de son épée partout où il trouvait à l'employer; tantôt en Russie, tantôt encore en Portugal, tantôt en Italie où il était en 1773. A la suite d'un duel qu'il eut dans ce pays et dans lequel il tua son adversaire, Lee fut obligé de prendre la fuite et se réfugia à New-York.

Les premiers dissentiments entre les colonies et la mère-patrie venaient d'éclater. Lee prévit que la guerre allait sortir de cette querelle de mémoires, de protestations et de discours. C'était une occasion pour lui de reprendre cette épée toujours prête au premier signal. Il n'y avait pas à hésiter pour lui : l'offrir à l'Angleterre était chose impossible, paraît-il; il la mit au service des colonies insurgées, après avoir envoyé au gouvernement anglais sa démission définitive de lieutenant-colonel et en protestant contre la conduite du ministère dans sa querelle avec les provinces américaines.

Lee s'était fait de nombreux amis en Amérique. Il avait parcouru toutes les colonies, s'insinuant partout, s'imposant par un langage hardi, spirituel, hautain, par une confiance immodérée dans ses talents militaires, captivant l'attention, plus encore que les sympathies, peut-être, par sa vie agitée. En tout cas, il affichait une ambition que ses services semblaient justifier. Lorsqu'arriva le moment de la lutte sérieuse, où il fallut organiser une armée, faire choix d'un commandant en chef, Lee ne dissimula pas ses prétentions; mais le Congrès, qui résista même à son admission dans les rangs de l'armée, recula naturellement devant une si grande responsabilité, quelques titres que Lee parût avoir à réclamer cet honneur, quelque confiance que l'on fondât en ses talents et malgré les amitiés dont il était entouré.

Lafayette a tracé en peu de lignes un portrait peu flatteur de cet aventurier : « Ancien colonel anglais, général polo-« nais, compagnon d'armes des Russes et des Portugais, « Lee connaissait, dit-il, tous les pays, tous les services et « plusieurs langues. Son visage était laid, son esprit mor-« dant, son cœur ambitieux et avare, son caractère incom-« préhensible et toute sa personne originale. Une noble « boutade l'avait jeté hors du service anglais, et les Améri-

« cains respectaient ses oracles. Il haïssait le général (Was-
« hington) et n'aimait que lui-même. » Il y avait donc bien positivement de l'aventurier chez cet homme; quelque chose du soldat mercenaire qui vend son épée au plus offrant.

Lee n'avait aucune des raisons que pouvait faire valoir Gates pour excuser son enrôlement dans une armée qui allait agir contre son pays natal. Gates pouvait invoquer douze ans de séjour dans les colonies dont il avait adopté les idées et les intérêts, les siens propres y étant engagés; il avait conquis le droit de naturalisation. Pour Gates, la querelle armée des colonies et de l'Angleterre était comme une guerre civile, une révolution dans toute l'étendue du mot, une lutte de partis. Pour Lee, qu'aucun lien ne rattachait au sol colonial, un pareil mouvement devait être une rébellion et rien de plus. Son devoir et son honneur lui commandaient d'être dans les rangs anglais et non dans ceux des Américains. L'ambition seule, l'orgueil et une préméditation coupable peut-être avaient éveillé en lui ce soudain et ardent zèle pour la cause coloniale. Sous les drapeaux anglais il n'eût été que lieutenant-colonel; or il avait goûté du commandement supérieur dans ses aventureuses campagnes à travers l'Europe, et au service américain il comptait sur le grade d'officier général et avait rêvé même celui de général en chef. Washington ne saisit pas le côté défectueux de la position de Charles Lee. Peut-être bien était-il aussi sous l'empire du charme que cet homme exerçait sur tous ceux qui l'entouraient, et ne vit-il dans le concours offert par l'aventurier qu'une conquête à faire sur l'Angleterre d'un officier plein de bravoure, rompu au métier, expérimenté et dont la jactance exagérait encore les mérites réels.

Tels étaient les deux ennemis en qui Washington mit toute sa confiance. Nous verrons bientôt apparaître sur la scène le troisième rival de Washington, Conway. Ni l'un ni l'autre

des deux premiers n'était satisfait de la position inespérée qui lui avait été faite. Dans le commencement, ils affectèrent de prendre une vive part à l'enthousiasme qu'avait excité l'élection de Washington; mais ils entrèrent en fonctions, Gates le cœur ulcéré et avec l'idée préconçue de s'affranchir au plus tôt du joug de son commandant supérieur, Lee avec des pensées plus criminelles. L'intelligence incontestablement très grande de Lee, les nombreux amis qu'il comptait dans les diverses colonies, l'influence qu'il savait pouvoir acquérir, lui permirent de concevoir, et de porter jusqu'au moment qu'il jugerait opportun, son plan de trahison.

Tout sembla favoriser les mauvaises dispositions des deux généraux, dès leur arrivée à Cambridge. Gates demanda le commandement d'une brigade active et pour le colonel Mifflin son acolyte et sa doublure, un régiment. Washington s'y refusa, trouvant ces commandements incompatibles avec les fonctions d'adjudant général de l'un et de quartier-maître de l'autre. Gates et Mifflin montrèrent tout aussitôt de la mauvaise humeur, du mécontentement. D'une autre part, Lee dut voir avec une certaine satisfaction l'état déplorable dans lequel était l'armée assemblée devant Boston : pas de munitions, pas de vêtements, pas de discipline, aucun lien entre ces troupes, l'insubordination était partout; les soldats voulant obéir à certains officiers refusaient de reconnaître certains autres. « Compter sur de pareils soldats, » écrivait Washington, « c'est s'appuyer sur un bâton rompu. » Dès les premières réclamations de Washington au Congrès, celui-ci se montra récalcitrant. Les terreurs du pouvoir militaire prirent le dessus. Il fallait une armée pour combattre l'ennemi, et un général pour commander cette armée, tout le monde le reconnaissait; mais en même temps on redoutait la puissance qu'allait acquérir ce général placé à la

tête d'une armée. C'était une sorte d'impasse où, de parti pris, le Congrès s'était fourvoyé. Ceux qui auraient pu et dû user de leur influence pour combattre ces erreurs, les entretenaient à dessein dans l'opinion publique.

Si, comme il est très permis de le supposer, l'idée d'une trahison avait déjà germé dans la tête de Lee, il a dû se servir de ses nombreuses relations dans le pays pour allumer cette propagande de défiance qui paralysait complétement l'action et les efforts du général en chef. Washington fut profondément blessé de ces prétentions. On le poussa, dit Jared Sparks sans désigner l'auteur de ce conseil perfide, à rompre en visière avec le Congrès. La prudence ordinaire de Washington, son amour-propre engagé, son ambition qui était en jeu, le lui interdirent. Il préféra de lutter et s'efforça de ramener le Congrès à d'autres sentiments. Tout ce qui devait annihiler l'intelligence d'un homme plus énergique encore que ne l'était Washington conspirait contre lui. Ce n'était pas assez que d'avoir affaire avec le Congrès, il fallait encore correspondre avec les gouvernements provinciaux, les législatures d'États, les conventions, les comités, les magistrats, avec tout ce qui tenait un peu du pouvoir ou avait de l'influence sur les décisions du Congrès; car ce Congrès en apparence tout puissant était lui-même soumis au caprice et au contrôle d'une foule de petits pouvoirs locaux. Partout, il faut le dire, Washington rencontra la même résistance, les mêmes préventions, les mêmes craintes. C'était comme une conspiration ourdie contre lui.

Général en chef, muni d'une commission qui l'avait investi d'une autorité suprême et en quelque sorte illimitée, ou il ne sut pas faire valoir ses droits, ou il s'y sentit impuissant. Il se résigna stoïquement à tout souffrir, sans discontinuer, cependant, ses réclamations et ses conseils.

On a fait à Washington un grand mérite de cette abnégation et de cette patience presqu'angélique; je n'y veux pas contredire. Loin de là, en l'interprétant dans le sens de l'ambition de gloire, de renommée et de puissance qu'il ne paraît pas si difficile d'attribuer au caractère de Washington, nous sommes disposé à trouver sa conduite extrêmement habile et très patriotique. Sans qu'il en eut encore découvert les auteurs, il n'avait pu lui échapper qu'un complot général et des piéges de toutes les sortes fussent dirigés contre lui. L'ambition n'éblouissait pas Washington au point de lui enlever la conscience de sa valeur personnelle; il savait, à n'en pas douter que personne autour de lui n'eut été capable de résister aux embarras d'une telle situation qui se renouvellerait identiquement la même pour quiconque se trouverait à sa place.

Il sentait, en présence du mauvais vouloir du Congrès et des pouvoirs multiples qu'il avait la tâche d'éclairer et non de flatter, que se démettre de ses hautes fonctions, c'était ouvrir la brèche à quelqu'ambitieux qu'un coup de tête téméraire pouvait grandir démesurément en cas de succès, mais qui eut joué sans pitié le sort de la cause américaine sur cette chance d'arriver au pouvoir suprême ou de sombrer dans la tempête. Son raisonnement était celui d'un homme judicieux, jaloux de ses propres intérêts et d'un bon patriote à la fois. Washington ne croyait encore qu'à l'ambition de rivaux inconnus, à l'imprévoyance des dépositaires de l'autorité et des meneurs de l'opinion publique; l'idée d'une trahison n'avait pu entrer dans son âme loyale et honnête.

La résignation et la patience de Washington furent d'autant plus héroïques, que son tempérament ne le prédisposait pas à la pratique de ces vertus. Il était, au contraire, irascible, fougueux, fier, intraitable sur toutes les questions où la dignité de sa personne était engagée; il le prouva en

plusieurs occasions et ne souffrit jamais qu'on ne rendit pas les honneurs et le respect dus à son rang. Dans cette première campagne qu'il entamait sous de si déplorables auspices, comme en toutes les guerres qu'il traversa, Washington opposa au mauvais vouloir dont on l'abreuva, la plus merveilleuse souplesse apparente, sauf en ses heures de découragement caché à exhaler ses regrets et ses douleurs en de nobles phrases comme celle-ci d'une de ses lettres : « Lors-« que le camp est plongé dans le sommeil, je passe de bien « tristes moments à réfléchir sur notre fâcheuse situation. « Bien des fois, je me suis figuré que j'aurais été infiniment « plus heureux, si, prenant mon fusil sur l'épaule, je m'étais « enrôlé dans les rangs au lieu de prendre le commande-« ment. » Belles paroles, plaintes éloquentes du patriote! Mais au réveil de ce camp et malgré le coup d'œil navrant qu'il présentait, le général ambitieux, le chef pénétré de ses devoirs et de sa responsabilité, reprenait le dessus et Washington se redressait de toute la hauteur de la mission qui lui avait été donnée et du but qu'il entrevoyait. En cela surtout, il fut grand, admirable, inimitable peut-être.

Ce Brutus de la douleur et de l'humiliation morales, ne s'écarta pas d'une ligne du rôle qu'il s'était condamné à jouer. C'est ainsi qu'il sauva son pays.

Un ambitieux vulgaire n'a pas de telles inspirations; un homme qui n'est soutenu que par la conscience d'une consigne à remplir, sans qu'une ambition ardente et élevée l'anime, n'a pas cette foi robuste dans les palmes qui l'attendent au terme du martyre. Pourquoi donc défendre, à tout prix, Washington d'avoir été ambitieux? c'est à quoi l'Amérique doit son salut. Mais ce dont il ne faut pas entacher la mémoire illustre de Washington, c'est du soupçon que quelque passion vulgaire et basse ait jamais effleuré son

cœur. Il eut l'ambition des âmes fortes et convaincues : celle de croire qu'il était seul capable de conduire à bonne fin cette révolution où sa patrie s'était engagée, et de ne pas souffrir qu'un autre que lui eût la gloire d'accomplir cette tâche !

---

§ 4.

Négociations pour l'échange des prisonniers. — Arrogance du général anglais. — Inaction de l'armée devant Boston. — Perfides conseils.— Découragement de l'armée. — Washington se dépopularise. — L'armée anglaise change de général. — Lee est envoyé en mission.—Évacuation de Boston par les Anglais. — Enthousiasme public.

Je viens de dire où était la force de Washington et par quel assemblage d'éminentes qualités il imposa même à ses ennemis et triompha de leurs intrigues. Voyons où furent les faiblesses et les défauts qui encourageaient ses rivaux en entretenant chez eux de coupables espérances.

Fatigué de ne pouvoir rien obtenir du Congrès et des assemblées provinciales, sentant son autorité s'amoindrir de jour en jour, Washington tourna ses préoccupations du côté de l'ennemi. Il songeait à quelque grand coup d'éclat propre à relever la confiance publique et à exciter peut-être un peu d'enthousiasme. Le seul acte important, en évidence du moins, car on ne lui tenait aucun compte de ses luttes avec le Congrès, le seul acte important dis-je, qu'il eut accompli vis à vis de l'ennemi se bornait aux réclamations très vives et très énergiques qu'il adressa au général Gage commandant des forces anglaises dans Boston, au sujet des prisonniers américains faits dans le combat de Bunker's Hill.

Cette affaire avait eu lieu quelques jours avant l'arrivée de Washington au camp. C'était, avec Lexington, les deux seules rencontres des troupes depuis l'ouverture des hostilités. La

valeur militaire des soldats américains était encore à mettre à l'épreuve, bien que dans ces deux occasions, ils eussent montré beaucoup de courage et de témérité au feu. A Bunker's Hill l'opération avait été vivement conduite : 2,500 Américains ayant construit pendant la nuit, une redoute d'attaques sur Bunker's Hill dont les hauteurs dominaient Boston, le général Gage lança 4,000 hommes pour les déloger; le combat fut meurtrier, surtout pour les Anglais qui laissèrent près de 1,200 hommes sur le champ de bataille. Les Américains se conduisirent avec bravoure dans cet engagement; mais perdirent la partie, et un assez grand nombre de prisonniers restèrent aux mains de l'ennemi. Si, selon l'expression de Washington, « le doigt de la Providence n'eût pas aveuglé les Anglais, » l'occasion eût été belle pour eux, comme elle le fut tant de fois pendant le siége de Boston, d'avoir raison de l'armée américaine. Mais Gage s'était contenté d'imposer de dures cruautés aux prisonniers, victoire plus facile.

Washington intervint donc en faveur de ces malheureux. Il avait compté sur ses anciennes relations avec Gage pour obtenir beaucoup de lui. Ils s'étaient rencontrés et connus sur le champ de bataille de Monongahela où Gage commandait un régiment. Mais cet officier aussi incapable que présomptueux, faisait payer aux Américains sa colère des humiliations qu'il avait subies. Après la bataille de Lexington, l'assemblée de Massachussetts dont Gage était gouverneur, l'avait déclaré « ennemi invétéré du pays, indigne de servir la colonie comme gouverneur, » et avait délié tous les citoyens « de leur serment d'obéissance envers lui. » Gage avait essayé de combattre cet appel à la révolte, en offrant le pardon à tous les rebelles, Samuel Adams et John Hancock exceptés, et en proclamant la loi martiale. Bunker's Hill avait été la réponse à cette déclaration. « La guerre de pape-

rasses » selon l'expression d'un historien américain était close.

Washington trouva son ancien compagnon d'armes exaspéré. Les souvenirs de l'intime amitié qui les avait unis depuis la sanglante affaire de la Monongahela, ne furent d'aucun poids dans les résolutions de Gage qui se montra très arrogant dans ses lettres. Il alla jusqu'à dire qu'il croyait au contraire « avoir été clément en épargnant des personnes qui méritaient la corde, » laissant entrevoir que les officiers américains seraient traités comme des coupables s'ils étaient pris, attendu qu'il ne reconnaissait de rang et de grade que ceux qui venaient du roi.

Gage parlait en officier anglais qui exécutait des ordres, moins l'inhumanité qui ne se justifie pas. Il est certain que les Anglais ne pouvaient considérer les Américains que comme des rebelles, quelque légitime que fut la cause de la rébellion. Il serait injuste de leur reprocher leur façon de penser à cet égard. A part donc la brutalité des expressions qui cachaient à peine de cruelles intentions, la lettre de Gage était conforme à la position réciproque des deux armées. Gage avait écrit en officier anglais, Washington lui répondit en général américain.

« Vous affectez, monsieur, de mépriser tout rang qui ne « vient pas de la même source que le vôtre. Je ne puis ima- « giner un rang plus honorable que celui qui résulte du « choix sincère d'un peuple brave et libre, car c'est la pre- « mière et la plus pure source de tout pouvoir. Loin d'en « faire un prétexte de cruauté, une âme vraiment grande et « élevée en comprendrait la dignité et la respecterait. »

Washington avait songé, d'abord, à user de représailles sur les prisonniers ennemis; mais après avoir ordonné quelques mesures sévères, il en fit suspendre l'exécution.

Sauf des coups de main heureusement exécutés et que

nous raconterons plus loin, l'armée principale était restée inactive devant Boston, et les négociations de Washington avec Gage n'avaient pas suffi, on le pense bien, pour réchauffer l'enthousiasme et la confiance. Depuis près de six mois que l'armée était devant Boston, gardant la ville sans la bloquer, les Anglais ayant la libre circulation de la mer, aucune action militaire n'avait été tentée, et cette oisiveté favorisait tous les vices qui dévoraient cette armée. Des 20,000 hommes environ que l'on comptait sous les armes au moment où Washington arriva au camp, par le fait des désertions, des licenciements, des congés péremptoirement exigés, il en restait à peine 11,000 mal équipés, mal approvisonnés, mal payés. « Près de 2,000 hommes n'avaient pas d'armes à feu. Les gouvernements de la Nouvelle-Angleterre n'en pouvaient pas fournir, les milices remportaient les leurs et refusaient de s'en séparer. »

Ce désordre qui avait gagné tous les rangs était-il l'effet d'un sentiment naturel? Et n'est-il pas permis plutôt de supposer qu'il était le résultat d'un souffle pernicieux déchaîné sur le pays?

Washington s'en plaignit amèrement à Jonatham Trumbull, gouverneur du Connecticut, homme d'un esprit froid, pénétrant, de bon conseil et d'une sagesse qui devint proverbiale en Amérique. Dans les occasions délicates et difficiles, c'était à lui qu'on avait recours. Jonatham Trumbull répondit à Washington une lettre où le caractère du peuple américain est tracé avec une netteté remarquable : « Il est « extrêmement difficile, » disait Trumbull, « de gouverner « réellement, de maintenir la subordination et, en même « temps, de prévenir les résultats des principes de licence et « de nivellement que bien des gens embrassent très aisé- « ment. Le pouls d'un homme de la Nouvelle-Angleterre bat « avec force pour la liberté; il regarde comme purement

« volontaire son engagement au service; c'est pourquoi, « quand le temps de l'enrôlement est fini, il ne se considère « comme obligé à rien s'il n'existe pas un nouvel engage- « ment. Cela est arrivé dans la dernière guerre. Je crains « fort le même résultat parmi les soldats des autres colo- « nies; car je suis convaincu que c'est là le génie et l'esprit « de notre peuple. » Ce qui était vrai en ce temps-là l'est encore aujourd'hui : la licence et l'excès du nivellement sont deux vices dans la société américaine.

Mais il fallait arrêter à tout prix le mal qui décimait l'armée.

Washington pensait avec raison que le plus sûr moyen de réveiller la fidélité au drapeau était de mener les soldats au feu. Il résolut de donner l'assaut à Boston. Le 5 janvier 1776, il réunit à cet effet un conseil de guerre composé des officiers généraux. Les avis furent contraires à ce projet et il fallut passer l'hiver dans cette situation d'inaction et de désordre moral qui chaque jour s'aggravait. « Si j'avais pu « prévoir, » écrit Washington à ce propos, « les difficultés « qui sont survenues; si j'avais pu savoir que les anciens « soldats montreraient une telle répugnance pour le ser- « vice, tous les généraux de la terre ne m'auraient pas per- « suadé qu'il convînt de retarder jusqu'à ce jour une attaque « contre Boston. » Cette première épreuve, cette première leçon, pourrais-je dire, ne fut d'aucune influence sur Washington. C'est le cas de demander si son hésitation, sa soumission aveugle aux avis des généraux, son manque d'initiative dans une situation dont il savait, voyait et avouait la gravité, ne justifient pas pleinement les doutes qui peuvent surgir aujourd'hui, sur son habileté comme général, sur ses qualités comme commandant en chef. Et n'est-il pas tout simple de supposer que des hommes tels que Gates et Lee, pleins de rancune, d'astuce et de jalousie, témoins de

ces faiblesses de Washington, confidents intimes de son trouble, n'aient aidé par leurs conseils à aggraver une situation qui se compliquait de désastres survenus dans le Canada où Montgomery et Arnold venaient d'échouer dans leur tentative sur Québec, et en outre d'une menace d'invasion sur New-York.

Tout concourut à dépopulariser Washington en ce moment. Les résultats de son commandement n'avaient pas été heureux. Le général Schuyler demandait des troupes pour réparer les pertes de l'expédition du Canada ; il fallait parer au danger qui menaçait New-York, et l'armée, loin de se fortifier, diminuait de jour en jour. Ah ! l'on comprend que Washington se soit écrié alors dans une de ses lettres : « Je connais la malheureuse position dans laquelle je me « trouve ; je sais qu'on attend beaucoup de moi. » C'est alors que, tout en repoussant la tentation, il parle vaguement de la pensée qu'il a eue « de tout risquer sur un coup de dé. » Comme il dit, son salut était là ; sa réputation y était plus engagée qu'il ne croyait lui-même ; car il se faisait illusion sur le degré où était réduite sa popularité.

Il fallait, en effet, risquer ce coup de dé ; mais il n'en avait pas l'audace. Après avoir montré Washington si grand et si admirable dans sa résolution, gardons-nous d'exalter sa timidité coupable au point de vue même de ce « bien public » qu'il invoquait sans cesse pour justifier une temporisation inexcusable.

La Providence vint à son aide ; il eut toujours foi en elle, et il eut raison. Le général Gage avait été rappelé après l'affaire de Bunker's Hill et remplacé par le général sir William Howe, frère de l'illustre amiral de ce nom. Sir William n'était guère plus capable que son prédécesseur ; fastueux, aimant les plaisirs ; brave dans l'action, mais lent à l'entreprise, il avait beaucoup compté sur l'influence

ou plutôt sur la sympathie de son nom auprès des Américains pour arrêter la guerre. Un de ses frères, jeune officier d'un brillant avenir, était mort couvert de gloire au siége de Ticonderoga, en 1755; la mémoire de ce jeune homme était restée chère particulièrement aux habitants de la Nouvelle-Angleterre qui lui avaient élevé un monument par souscription nationale. Enfin sir William Howe se sentait étranger aux dernières mesures qui avaient jeté tant de défaveur sur Gage, et il espérait de pouvoir parvenir à ramener les colons au devoir. Il y perdit son temps. Heureusement pour Washington, sir William Howe comprit trop tard qu'il fallait enfin agir. Les plus judicieux historiens de l'Amérique, Sparks en tête, font un grand mérite à Howe de cette temporisation, mais lui reprochent avec plus ou moins d'amertume d'avoir, ensuite, pris vigoureusement l'offensive. « Avec un peu plus de discernement pour connaître l'état réel des choses autour de lui, » dit Sparks, « il eut aussi bien servi la cause qu'il était chargé de défendre. » Les historiens américains se résignent difficilement à admettre que le gouvernement anglais n'ait pas sanctionné, du premier coup, la révolution des colonies, et qu'il ait tout tenté pour conserver par les armes, ne le pouvant plus par la persuasion, ce membre de sa puissance qui se séparait violemment du trône. Sir William Howe eut bien certainement assez de « discernement pour connaître l'état réel des choses autour de lui; » mais, à moins de trahir, son devoir était d'exécuter les ordres qu'il avait reçus. Il n'y avait pas d'alternative. Il serait temps que les historiens américains se montrassent sur ce point plus justes qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Je viens de dire que la Providence était venue en aide à Washington du moment que le cabinet britannique avait donné le commandement de l'armée à un officier peu capa-

ble et plus prudent encore que le général américain. Soit mollesse naturelle, soit esprit de temporisation, sir William Howe, qui aurait pu écraser et disperser l'armée indépendante, lui laissa prendre paisiblement ses quartiers d'hiver; bien plus, il affaiblit ses propres troupes en préparant une expédition sur le sud. Une flotte, commandée par l'amiral lord Howe et ayant à bord plusieurs régiments avec le général Clinton à leur tête, fit voile pour la Caroline du Nord afin d'opérer une descente dans cette colonie. On avait lieu de craindre que la flotte ne s'arrêtât devant New-York, alors presque sans troupes, mal fortifié et déchiré par les partis. Washington, qui n'avait pu satisfaire à la demande pressante de Schuyler, était tout aussi embarrassé de diriger une compagnie au secours de la ville menacée. Il pensa que le mieux était d'envoyer en mission le général Lee pour lever des volontaires dans le Connecticut, appeler à son aide d'autres troupes de New-York, mettre la ville en bon état de défense et protéger les fortifications de l'Hudson. « Cette commission, fait observer Jared Sparks, était délicate « en elle-même et d'une exécution difficile; elle exigeait de « l'énergie et de la fermeté et en même temps une modéra- « tion que le général Lee avait rarement montrée. » Ainsi, après quelques mois de sa présence sous les drapeaux, Lee avait déjà autorisé l'historien le plus discret peut-être et le plus scrupuleux sur sa conduite ultérieure, à l'accuser d'avoir « montré peu de modération. »

En effet, cet officier, sur lequel Washington lui-même avait tant compté, ne s'était encore distingué que par une extrême intempérance de langage, au moins inopportune dans la situation où se trouvait l'armée au camp de Cambridge; ce qui n'avait pas peu contribué, il n'est guère possible d'en douter, à encourager l'esprit d'insubordination dans les troupes.

Charles Lee saisit avec empressement cette occasion de s'affranchir de l'autorité de son commandant en chef; il vit dans la mission qui lui était donnée un moyen de déployer de l'activité, de faire valoir ses services, de réaliser peut-être quelque entreprise hardie, de se mettre en évidence sans doute, pendant que Washington, dont il avait pu étudier, en l'exagérant, l'indécision de caractère, resterait dans l'inaction. Lee n'était pas sans connaître les hommes; il avait vu, dans sa vie aventureuse, assez de peuples divers pour savoir qu'ils attachent toutes leurs faveurs au succès; il comptait bien rencontrer dans sa mission quelque occasion de conquérir une popularité de victoire qui détruirait les derniers vestiges de la confiance attachée au nom de Washington.

Lee en fut pour ses espérances cette fois; la flotte de lord Howe passa devant New-York et se dirigea sur le sud. Dans l'état des choses, l'absence de Lee du camp de Cambridge fut un grand bien et un soulagement pour Washington. Mais en s'éloignant, il avait laissé la marque de sa funeste et perfide influence sur l'esprit des autres officiers que Washington avait la faiblesse de trop consulter au lieu d'agir sous sa propre responsabilité. En cela, il fut d'autant moins excusable qu'il avait eu la rare habileté de dissimuler même à son entourage, du moins le croyait-il, une partie du déplorable état où était réduite son armée.

Le départ des régiments embarqués sur la flotte de l'amiral Howe avait dégarni et affaibli Boston : d'une autre part, grâce à un hiver assez doux, les troupes américaines n'avaient pas trop souffert. La situation s'était améliorée, en outre, par l'arrivée de quelques renforts venus de la Virginie et du Maryland. Washington songea encore une fois à attaquer Boston; encore une fois et malgré une épreuve qui l'aurait dû mettre sur ses gardes, au lieu de prendre

hardiment l'initiative, puisqu'il avait jugé le moment opportun, il réunit un nouveau conseil de généraux qui s'opposèrent à l'entreprise.

On peut se demander où était la nécessité de ces consultations, quand on sait que Washington avait jugé prudent et politique de dissimuler à ces conseillers l'état réel des choses? On cherche également la cause de cette opposition constante des généraux aux plans du commandant en chef. Ce n'était pas absence de courage chez eux; en toutes occasions, ils ont montré une très grande bravoure; ils ne pouvaient accuser Washington de témérité, puisque beaucoup d'entre eux lui reprochèrent souvent un excès de prudence. D'où venaient donc ces contradictions? Était-ce que la trahison était partout? dans tous les cœurs, dans toutes les consciences? A Dieu ne plaise que nous le disions et le pensions! Mais l'esprit fatal de Charles Lee planait dans le camp; cet homme perfide, dont la jactance avait ébloui ces officiers inexpérimentés et jeunes presque tous d'âge ou de métier, avait semé partout le doute; ce qu'il n'était pas chargé de faire, lui, il l'avait déclaré irréalisable. Sa parole insinuante, l'autorité de son expérience en laquelle on avait vu le général en chef montrer une foi si entière avaient jeté le trouble dans les consciences. Dans ces conseils où s'agitait le sort futur de la révolution américaine à moitié compromise, à peine à son début, on eut dit que le général Lee parlait par la bouche des officiers et que ceux-ci voyaient dans quelque coin de la tente où ils étaient réunis, le fantôme de ce traître leur imposant de timides résolutions.

Si jamais Washington se montra au dessous de sa position de général en chef, ce fut après ce second conseil relatif à l'assaut de Boston.

Sous forme de plaintes consignées dans une lettre, il dressa de sa propre main son acte d'accusation : « Quoique nous

« eussions attendu, » dit-il, « pendant toute l'année cet évé-
« nement favorable, l'entreprise fut jugée dangereuse.
« Peut-être l'était-elle ; peut-être le désir de sortir d'une
« position si pénible me poussait-il à entreprendre au delà
« de ce que la prudence autorisait. Je ne le pensais pas, et
« je suis bien sûr encore que si l'affaire avait été entreprise
« avec un courage bien déterminé, elle aurait nécessaire-
« ment réussi, et sans cela toutes échoueraient. » Je ne crois pas en avoir trop dit après la citation de ce fragment de lettre. Et n'était-ce pas donner raison aux aspirations ambitieuses de ses compétiteurs ?

Il fut décidé, cependant, que l'on agirait. Les premières démonstrations faites contre la ville suffirent pour la faire évacuer par le général Howe, qui n'y restait véritablement que parce qu'on voulait bien l'y laisser. Les dispositions prises par Washington étaient bien combinées pour conduire l'affaire avec énergie, s'il y avait eu lieu. C'est une justice que j'ai hâte de lui rendre, qu'une fois lancé dans l'action, Washington avait le courage, la force d'âme, la vigueur nécessaires pour la mener à bonne fin. Il le prouva en toutes circonstances. Son caractère changeait alors, du tout au tout, et de la plus extrême timidité il passait à la plus inflexible énergie. On peut dire de lui, en se plaçant dans le milieu où il se trouvait, qu'il avait tout ce qu'il fallait pour s'aliéner et pour conquérir la faveur populaire.

Le 17 mars 1776, Boston fut évacué par le général sir William Howe. Les Américains entrèrent, on peut dire, sur les talons des Anglais, étendards déployés, dans cette ville conquise par la patience et abandonnée par l'impéritie de ceux qui en ouvrirent les portes aux assiégeants. Cet événement eut une portée beaucoup plus considérable que ne le pensaient les officiers anglais, sans quoi ils eussent concentré sur ce point pour l'y étouffer le mouvement révolutionnaire qui

avait eu, et qui avait encore, pour foyer véritable le Massachussetts. Et si Washington, de son côté, eut pesé les immenses résultats que devait avoir la possession de Boston, il n'eût pas perdu dix mois à s'affaiblir dans l'estime de ses rivaux, à compromettre sa popularité.

Washington fut accueilli avec enthousiasme à Boston. Son crédit se releva dans l'opinion publique et auprès du Congrès qui lui vota des remercîments et fit frapper une médaille d'or en commémoration de l'évacuation de Boston. L'effet moral de cet événement fut grand; il eut pour conséquence, d'abord, de réveiller le patriotisme refroidi du peuple; le premier résultat s'en manifesta par la facilité avec laquelle se firent les enrôlements.

Il n'est rien de tel qu'une bataille gagnée pour persuader aux nations découragées qu'elles sont, désormais, invincibles et pour les entraîner dans un élan irrésistible. Tous les maux soufferts jusque-là furent oubliés; le mauvais vouloir des soldats, la mollesse des officiers, les inquiétudes des assemblées provinciales s'évanouirent comme par enchantement. Et, enfin, la prise de Boston eut pour conséquence d'avancer l'heure où les colonies devaient se déclarer solennellement indépendantes. Cet acte important n'eut lieu que le 4 juillet suivant (1776); mais on ne peut refuser de reconnaître, ainsi que l'observe M. Cornelis de Witt, que le sens et l'esprit en furent soufflés par Washington dans une lettre mémorable datée du mois de février :

« Si tout le monde était de mon avis, » écrivait-il, « les « ministres anglais apprendraient en peu de mots, où nous « en voulons venir. Je proclamerais d'un ton mâle et sans « détour, nos griefs et notre résolution d'obtenir justice. Je « leur dirais que nous avons beaucoup supporté, que nous « avons longtemps et ardemment désiré une réconciliation « honorable, et qu'on nous l'a refusée. J'ajouterais que nous

« nous sommes conduits comme de fidèles sujets, que l'esprit « de liberté est trop puissant dans nos cœurs pour que nous « nous soumettions jamais à l'esclavage, et que nous « sommes bien décidés à rompre tout lien avec un gouver- « nement injuste et dénaturé, si notre servitude peut seule « satisfaire un tyran et son ministère diabolique. Et je leur « dirais tout cela, non pas en termes couverts, mais avec « des expressions aussi claires que la lumière du soleil en « plein midi. »

A la forme près, les griefs et les principes exposés dans cette lettre ont servi de base à la rédaction de l'acte d'indépendance. L'hésitation et les retards que le Congrès avait apportés à la proclamation de ce manifeste disparurent peu à peu devant l'enthousiasme et la confiance nouvelle qu'inspira la prise de Boston. Les idées d'une réconciliation possible avec l'Angleterre qui avaient longtemps préoccupé une partie notable du Congrès, furent moins persistantes et le vote énergique émis par la législature de la Virginie dans le sens d'une opposition vigoureuse à toute transaction, acheva de détruire les illusions.

Le mouvement était donné. Il fallait, désormais, marcher en avant. Washington laissa cinq régiments à Boston sous les ordres de Ward et se porta avec le reste de l'armée à New-York.

La présence du général en chef sur un théâtre où Lee n'avait pas réussi à réaliser le plus ardent de ses rêves, détermina celui-ci à solliciter avec instance d'être envoyé dans le Sud où s'annonçaient, alors, de grandes opérations militaires. La préoccupation constante de Lee était de s'affranchir de l'autorité immédiate du général en chef et de trouver un terrain où il put agir à son gré, d'avoir pour lui seul les honneurs du succès, afin d'en tirer parti ou bien en l'absence de tout contrôle, d'imprimer

à sa conduite telle direction que les événements lui inspireraient.

Il est à remarquer que le nouveau commandement donné à Lee dans le Sud, sur ses instances, émana du Congrès directement, ce qui prouverait, au besoin, l'influence personnelle que cet officier exerçait en dehors de l'autorité de Washington et expliquerait les vues que le Congrès avait sur lui, ainsi que l'a constaté Lafayette. Peut-être Lee avait-il d'autres raisons non moins puissantes que celle que je viens de dire, pour s'éloigner de New-York. La mission qu'il avait reçue, en se rendant dans cette ville, avait un double caractère militaire et diplomatique. Bien qu'il eut été plus prudent qu'on ne s'y attendait et assez heureux dans sa double mission, ainsi que l'a consigné Jared Sparks, le même historien dépeint, cependant, la situation de New-York sous un bien sombre aspect au moment de l'arrivée de Washington.

« Outre le fardeau de son commandement, il était accablé « d'autres embarras. Long-Island, Staten-Island, plusieurs « portions de l'intérieur du pays et la ville elle-même étaient « remplies de tories ou personnes mal disposées qui for- « maient des complots secrets et dangereux. Le gouverneur « Tryon, centre d'action de ce parti, se tenait toujours à « bord d'un vaisseau au Hook, et avait des émissaires au « loin dans toutes les directions. Le Congrès provincial peu « confiant en son pouvoir ou atteint du levain de la malveil- « lance de quelques-uns de ses membres, était lent à pro- « poser et plus lent encore à exécuter les plans formés pour « extirper ce mal. Washington sollicita, argumenta, insista, « au point qu'enfin on nomma un comité secret pour recher- « cher et examiner les personnes suspectes. C'était étendre « beaucoup son pouvoir et cela ne pouvait s'excuser que par « la nécessité du moment. Un ennemi caché est le pire de « tous, car il renonce à l'honneur et trahit l'amitié. »

Le succès de Lee dans la mission qu'il avait entreprise ne fut donc pas aussi complet qu'il avait paru d'abord. Ne craignons pas d'aller plus loin et de croire que ce redoublement de mauvaises dispositions dans la population de New-York, fut l'œuvre de son passage dans cette ville. Les réticences et les réserves de Sparks autorisent une pareille supposition, car malgré l'indulgence dont il couvre, dans le doute, la conduite du général Lee, il ne peut se défendre, plus tard, de suspecter son dévouement à la liberté américaine.

Les événements vont éclaircir les ténèbres et confirmer tous les soupçons.

---

§ 5.

Washington marche sur New-York. — La ville mal défendue. — Faute de troupes, Washington ne peut opérer contre l'ennemi. — Mauvaises dispositions des habitants de New-York. — Défaite de Long-Island.— Les Américains obligés d'évacuer New-York. — Succès de Gates dans le Nord et de Lee dans le Sud. — Lâcheté des Américains à Kip's Bay. — Énergie de Washington.

Les opérations militaires avaient changé de caractère en changeant de terrain; mais la position du général en chef ne s'était pas beaucoup améliorée de ce qu'elle était au camp de Cambridge l'année précédente. En arrivant à New-York, Washington fortifia la ville. Le général Howe, de son côté, s'était établi sur Staten-Island, dans la baie de New-York, à portée de canon des Américains. La situation commandait naturellement une manœuvre des plus simples que Washington fut dans l'impossibilité d'exécuter et qui était de prendre les Anglais entre deux feux, en les attaquant à la fois par New-York et par les côtes du New-Jersey sur la rive opposée de l'Hudson. Mais Washington n'avait pas de bateaux pour faire passer le fleuve à ses troupes, et ne pouvait disposer que de 11,000 hommes valides. Dans cette situation, il n'osa dégarnir le point central de ses opérations, de peur d'encourager les partis hostiles qui auraient profité incontestablement de cette réduction dans ses forces pour mettre à exécution leurs coupables projets. Le cas était

embarrassant; Washington modifia ses plans qui étaient de profiter de la dispersion des forces anglaises pour arriver à un engagement général avec la petite armée que Howe avait sous ses ordres. Mais le général Clinton battu dans le sud avait rejoint sir Willian à Staten-Island et l'effectif des troupes anglaises s'élevait alors à 25,000 hommes dont beaucoup de troupes fraîches. Dans les 11,000 hommes qui composaient l'armée américaine, il y avait grand nombre de recrues et de miliciens marchant à contre-cœur, et dont Washington disait : « Nous avons lieu de craindre qu'au lieu de se servir de leurs armes pour notre défense, ils ne les tournent contre nous, à la première occasion. »

Il ne faut pas perdre de vue que Washington était alors au foyer de l'opposition, dans un milieu où les intrigues contre-révolutionnaires avaient eu beau jeu de se développer, à ce point que sa vie avait été menacée plusieurs fois. L'indiscipline était plus forte que jamais dans tous les rangs de l'armée, aussi bien parmi les officiers qui se jalousaient que parmi les soldats. On ne pouvait mieux servir l'ennemi. Washington, après avoir à peine apaisé ces dissentiments par un appel à l'union, pensa que le plus sûr moyen d'étouffer les discordes était de livrer bataille. Mais son plan fut devancé par les Anglais qui débarquèrent à Long-Island, au nombre de 15,000 et attaquèrent les positions de défense que Washington avait établies de ce côté. On ne put opposer dans cette affaire que 5,000 hommes aux troupes de Howe. Cette journée (27 août 1776) fut sanglante et désastreuse pour les Américains qui y laissèrent mille prisonniers dont trois généraux : Sullivan, Wooster et lord Stirling, celui dont Lafayette a dit qu'il était « plus brave que judicieux. » Ce n'est pas à lui, cependant, qu'il faut imputer les résultats déplorables de cette bataille, car il s'y conduisit avec une bravoure irréprochable. La faute fut à tous les officiers qui

commandaient dans Long-Island, à l'étrange oubli qui fit laisser sans défense une route ouverte à l'ennemi, à l'absence de renseignements sur les mouvements de celui-ci, à une foule de causes qui impliquent une négligence, une incurie sans exemple de la part de généraux dont le dévouement et le courage ne sauraient, néanmoins, être suspectés.

La responsabilité de la défaite de Long-Island retomba naturellement sur Washington, bien qu'il eût donné les instructions nécessaires à des officiers en qui il avait toute confiance. Arrivé sur le champ de bataille pendant l'action, « il vit, » dit Marshall, « la déroute et le massacre de ses « troupes avec la plus profonde douleur, car il sentait « l'impossibilité de venir à leur secours. » Tout ce qu'il put, ce fut de racheter ce désastre par une retraite admirablement combinée, très habilement dissimulée à l'ennemi et qui a été considérée comme une des plus belles manœuvres de ce genre.

La défaite de Long-Island eut les conséquences les plus fâcheuses sur l'esprit de l'armée et sur celui du peuple américain en général. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'il suffit d'une bataille gagnée pour relever et enflammer le moral d'une nation, il suffit également d'une bataille perdue pour jeter le trouble et la défiance dans tous les cœurs et l'hésitation dans les plus robustes consciences. Sur les autres points où la guerre se poursuivait, les lieutenants de Washington avaient beau réaliser des succès partiels, c'était sur lui que les regards se concentraient, et le sort des colonies semblait dépendre absolument du résultat de ses entreprises personnelles.

On peut juger par la lettre suivante de Washington quelles furent les conséquences de ce rude échec qui multiplia les embarras et les difficultés dont il était déjà accablé :

« Notre situation, » écrit-il, « est vraiment désolante.

« L'échec que notre détachement a éprouvé le 27 août, a
« découragé un trop grand nombre de soldats, et leurs
« craintes vont jusqu'au désespoir. Les miliciens, au lieu de
« réunir tous leurs efforts pour faire une courageuse et
« mâle résistance, afin de réparer nos pertes, sont éperdus,
« intraitables et impatients de rentrer dans leurs foyers. Il
« en est parti un grand nombre ; quelques-uns s'en sont allés
« ensemble par régiments entiers, par demi-régiments, par
« compagnies... C'est avec le plus grand chagrin que je suis
« obligé d'avouer que je n'ai pas de confiance dans la géné-
« ralité des troupes. Jusqu'à ces derniers temps, je n'avais
« aucun doute que je pourrais défendre New-York, et je
« n'en douterais pas encore si les soldats voulaient faire
« leur devoir ; mais c'est là ce dont je désespère. »

La conséquence d'une situation dépeinte en de pareils termes était l'évacuation imminente de New-York. On s'attendait donc à ce déplorable résultat qui impliquait cette guerre de retraite et de défensive que Washington se vit contraint d'adopter, dont on lui fit honneur, peut-être à tort, car ce fut bien évidemment à contre-cœur qu'il l'entreprenait. Sans doute aussi elle était dans ses aptitudes beaucoup plus que dans ses désirs. Après avoir rappelé la lettre que je viens de citer et dans laquelle Washington annonce en outre qu'il se voit, désormais, « dans l'obligation d'éviter une action générale, soigneux de ne rien risquer à moins qu'une nécessité absolue ne l'y force, » M. de Witt ajoute : « Un semblable système de guerre était antipathique au caractère de Washington. Il n'avait ni ambition ni vanité, mais une dignité et un besoin de bien faire qui révoltait secrètement la pensée de marcher en retraite, et de reconnaître à chaque pas la supériorité de l'ennemi. Mais autant il souffrit de cette triste nécessité, autant il sut s'y conformer. » La question d'ambition et de vanité dont l'his-

torien de Washington affranchit l'âme de son héros, est résolue pour nous dans un sens contraire, et nous ne comprendrions guère qu'un homme dans la position élevée et déplorable où il se trouvait, éprouvât un si grand sentiment « de dignité » et un si fort « besoin de bien faire, » sans que l'ambition y eut sa large part.

Cette réserve de M. de Witt commune à tous les biographes de Washington est peu compatible avec ses regrets sur la condition qui lui était faite. Washington devait d'autant plus souffrir de cette extrémité où il était réduit et son orgueil en devait être d'autant plus atteint que ses deux dangereux compétiteurs, Gates et Lee, tenaient campagne avec bonheur et se ménageaient des succès à opposer aux infortunes de leur général en chef.

Gates, en prenant le commandement de la division du Nord, y attendait l'occasion, qui se présenta, d'une grande victoire. Lee, de son côté, avait obtenu des succès brillants dans le Sud, et la popularité qui s'attache toujours aux triomphes avait entouré le nom de Lee. La vaillante défense du fort Sullivan près de Charleston, par le brave colonel Maltrie à la tête d'une poignée d'hommes, l'évacuation de la Caroline par les Anglais, l'ordre rétabli dans la Géorgie, le châtiment sévère infligé aux Indiens des frontières de cette colonie, finalement la pacification et l'affranchissement momentané du Sud, tel fut le bilan de la campagne rapide de ce général dans cette partie des provinces. Lee avait bien compté que de tels succès lui seraient comptés dans l'opinion publique qui les opposerait en temps opportun, aux pauvres résultats obtenus par Washington que son rival considérait comme incapable de prendre une revanche. On eut dit que les efforts de Lee tendaient moins au but qu'il obtint, qu'à rabaisser Washington; c'était une véritable ardeur d'égoïsme et tout révèle l'exactitude du

mot de Lafayette : « que Lee haïssait le général en chef. »

Sa présence dans le Sud n'étant plus nécessaire, Lee fut rappelé par Washington pour prendre le commandement d'une division dans cette armée qui s'en allait par lambeaux; et la situation déplorable où elle se trouvait n'était point faite pour lui rendre courage. Mais Lee reprit avec impatience le joug d'obéissance qui lui était imposé de nouveau; il montra une arrogance insupportable dans cette condition de service en sous-ordre où il rentrait. La vanité l'aveuglait autant que l'ambition; il y perdait le sens commun.

La position de Washington dans New-York était entamée par le désastre de Long Island; elle n'était plus tenable. Menacé par l'armée de terre et par l'escadre de l'amiral Howe, il ne restait plus à Washington qu'un parti à prendre : c'était d'évacuer la ville. Les dispositions furent prises en prévision d'une retraite. L'attaque contre New-York eut lieu le 15 septembre 1776, et fut l'occasion d'une des plus grandes lâchetés qui se puisse lire dans l'histoire d'aucun pays. Le débarquement des troupes anglaises devait s'opérer à Kip's Bay. Soixante hommes à peine étaient en vue que les soldats américains chargés de la défense des lignes prirent la fuite sans tirer un coup de fusil. Deux brigades que l'on avait envoyées à leur secours se débandèrent et lâchèrent pied sans faire même de résistance. Les officiers ne purent parvenir à les rallier et à arrêter le désordre. Washington occupé à surveiller les mouvements de l'ennemi sur un autre point, accourut au galop en entendant la canonnade. Il se jeta avec rage au milieu de ce sauve-qui-peut, sa voix fut méconnue; il menaça ses lâches troupes de l'épée, déchargea ses pistolets sur les fuyards, rien n'y fit. Il donna en vain l'exemple en se précipitant au devant de l'ennemi, il fut abandonné des soldats et laissé dans une position périlleuse

où de honte et de désespoir, il chercha la mort en combattant. Quelques minutes encore et il était fait prisonnier ou tué si ses aides de camp ne l'eussent entraîné de force en saisissant son cheval par la bride. Ce ne fut pas la seule occasion où Washington montra un courage de héros; nous l'avons vu déjà à la bataille de la Monongahela donner des preuves d'une force d'âme, d'un mépris de la mort, d'un sentiment de ses devoirs de soldat, dignes de la plus grande admiration.

Des faits aussi déplorables que ceux que je viens de signaler révélaient le système funeste d'après lequel l'armée était organisée, système contre lequel Washington n'avait cessé de réclamer, et qui se résumait en des vices incompatibles avec la cause que ses soldats avaient mission de défendre, avec les difficultés et les périls de la situation : la désobéissance aux ordres supérieurs, de honteuses désertions, le pillage et des désordres de toute espèce dans le camp, et pour couronner tant de maux, nous venons de le voir, la lâcheté et la fuite devant l'ennemi! Pour comble, un Congrès défiant, jaloux, sourd à toutes les remontrances, impuissant parfois à répondre aux appels qu'on lui adressait.

C'était à désespérer. Washington ne se désespéra pas. L'orgueil, un noble orgueil le soutint; et tout en battant en retraite avec les débris de son armée, il en demandait une autre organisée sur des bases qu'il recommandait au Congrès. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point capital qui fut l'occasion pour ses ennemis de jeter, enfin, le masque et de ne plus ménager ni même respecter ce général malheureux, et si grand dans son malheur!

---

§ 6.

Washington passe dans le New-Jersey. — Prise du fort Washington. — Le général en chef laisse Lee dans le New-York. — Désobéissance de Lee. — Ses lenteurs, ses manœuvres suspectes. — Howe passe dans le New-Jersey pour couper la marche de Washington. — Lee est fait prisonnier par les Anglais. — Premiers soupçons sur sa conduite.

En quittant la ville de New-York, Washington manœuvra de manière à déjouer le plan de Howe qui était de lui couper la retraite, à quoi ce dernier eût pu parvenir aisément dans le premier moment. Mais les Américains eurent le temps d'occuper leurs positions sur les hauteurs de Haerlem et de commander cette partie de l'île de New-York par le feu des trois forts Lee, Washington et Indépendance. Ces positions parurent, alors, aux Anglais inattaquables ; ils se bornèrent à former en avant un camp qui isolait la ville en appuyant leurs lignes sur les deux fleuves que gardaient également leurs vaisseaux.

Les derniers succès de Howe ne lui avaient pas donné, cependant, une grande confiance dans l'issue prochaine de la guerre : du moins sa correspondance avec le ministère anglais accusait-elle d'assez vives préoccupations ; « l'ennemi est dans une position trop forte pour qu'on puisse l'attaquer de front, » disait-il, et il demandait des renforts pour le printemps. En attendant, il tenta d'entraîner les

Américains dans un engagement général que Washington était résolu à éviter.

Si les Anglais croyaient les positions des Américains formidables, Washington était loin d'avoir cette confiance. Il songeait, au contraire, à battre en retraite au cas d'une attaque vigoureuse, à passer l'Hudson, à occuper les montagnes du New-Jersey, afin de protéger Philadelphie. Des escarmouches et divers combats isolés eurent pour résultat de forcer les Américains à abandonner quelques-uns de leurs ouvrages et de se borner momentanément à l'occupation du fort Washington. Le général en chef fit donc passer l'Hudson à un corps de cinq mille hommes et prit position dans le New-Jersey, laissant sur l'autre rive, c'est à dire dans le New-York deux divisions, l'une commandée par le général Heath chargé de garder les défilés et l'autre sous les ordres du général Lee, dans le camp de White-Plains. Les instructions données à ce dernier prouvaient la confiance que Washington avait en ses capacités militaires et en son jugement. On va voir jusqu'à quel point Lee en abusa, et se montra au dessous de sa réputation, ou indigne de cette confiance. Les instructions dont il s'agit le laissaient absolument maître ou de rester sur la rive gauche de l'Hudson dans les positions qu'il occupait, ou de rejoindre avec ses troupes le général en chef dans le New-Jersey, selon qu'il le jugerait convenable et en réglant sa ligne de conduite sur les plans de l'ennemi.

L'opinion de Washington avait été, paraît-il, d'abandonner complétement l'île de New-York au premier mouvement d'attaque; mais l'avis de ses officiers généraux avait été contraire. Le fort Washington fut vigoureusement défendu, mais tomba au pouvoir des Anglais (16 novembre 1776) et la garnison entière, trois mille hommes, fut faite prisonnière. « C'était » dit Sparks « l'échec le plus rude que les

armes américaines eussent encore reçu, et il arrivait dans un moment bien fâcheux. Qu'une grande faute ait été commise, c'est ce qui n'a jamais été contesté. A qui faut-il l'imputer? Voilà ce qui a fait question. »

Sans être ni trop sévère ni injuste, on ne peut imputer cette faute qu'à Washington, et comme général en chef, il en doit porter toute la responsabilité. Il se souciait médiocrement de conserver ce poste devenu inutile du moment que l'on avait résolu d'abandonner le pays, il n'avait pas manqué d'écrire dans ce sens à Greene qui commandait le fort. Sa lettre est datée de huit jours avant l'attaque : « Si nous ne pouvons empêcher, disait-il, les vaisseaux de remonter et si l'ennemi tient en sa possession les pays environnants, quel bon résultat peut-on attendre de la conservation d'un poste dont on ne peut plus attendre les résultats qu'on en espérait? Je suis donc porté à penser qu'il ne serait pas prudent d'exposer les munitions et les soldats qui sont au Mount-Washington; mais comme vous êtes sur les lieux, je m'en remets à vous pour donner l'ordre d'évacuer le fort, selon ce que vous jugerez convenable. » Ce qui a toujours manqué à Washington, tous ses biographes sont unanimes sur ce point, c'est la force d'oser donner un ordre positif aux officiers en qui il avait confiance. Dans une position aussi grave et aussi périlleuse que celle où il se trouvait, il laisse coup sur coup des instructions discrétionnaires à Lee, et à Greene sans s'inquiéter de sa responsabilité personnelle comme général en chef, et pour agir dans des circonstances où son opinion était contraire aux décisions qui furent prises. La timidité ne doit pas être le fait d'un général en chef; l'excès de confiance et surtout l'excès de bienveillance de sa part est une faute impardonnable en présence de résultats qui le condamnent. Washington n'eut pas, cette fois, le courage de sa faute, si j'osais dire. Le mal arrivé, il tenta de

se justifier, en le rejetant sur ses inférieurs. Il déclara que c'était contre son avis qu'on avait gardé le poste « car, » disait-il, « je le regardais comme dangereux, » mais un nombreux conseil d'officiers généraux avait pris une décision différente. « Jusqu'à quel point, » dit J. Sparks dans son désir de défendre Washington, « le général aurait-il dû dominer son opinion ? ou bien, dans la position des choses, aurait-il dû donner un ordre péremptoire ? Ce sont des questions qu'il peut être moins facile de décider? » J'en appelle pour résoudre cet embarras, à tout officier qui a eu un commandement où sa responsabilité était engagée? Si l'opinion de Washington était qu'il y eut danger à conserver cette position, s'il avait prévu toutes les conséquences qui suivraient un désastre, son devoir de général en chef n'était-il pas d'agir selon sa propre volonté ?

Howe encouragé par le succès, passa l'Hudson, entra dans le New-Jersey et manœuvra en vue de couper la marche de Washington sur Philadelphie. Le général américain parvint à garder sa position et à protéger la route de Philadelphie, ce qu'il réussit à faire heureusement. La trop grande confiance de Washington en ses subordonnés avait eu pour premier résultat le désastre que nous venons de raconter. Elle eut pour conséquence bien plus grave d'autoriser l'incroyable conduite de Lee. Depuis que Washington l'avait laissé dans le New-York avec des pouvoirs discrétionnaires, Lee avait joué un singulier rôle qui, pour la première fois, fit planer des doutes et des soupçons sur son caractère. Ce rôle fut celui d'un officier ouvertement en révolte contre son chef, ou d'un traitre qui épiait l'occasion d'accomplir quelque projet longuement mûri. Washington avait donné l'ordre au général Lee de traverser l'Hudson et de lui amener dans le New-Jersey la division dont il avait grand besoin. Cet ordre resta sans effet et même sans réponse. Trois fois Washington

fut obligé de le réitérer; Lee l'éluda constamment en trouvant à y opposer diverses excuses. Ceci se passait avant l'attaque du fort Washington, et pendant que la division du général Heath occupait encore les défilés qu'elle était chargée de garder. Non content de désobéir à son chef, Lee demanda, en y mettant une grande insistance, au général Heath deux mille hommes que celui-ci refusa péremptoirement, en faisant valoir que ses forces étaient à peine suffisantes pour défendre ses positions qu'il affaiblirait ainsi considérablement, ce que Lee savait sans doute très bien.

Quels étaient réellement les projets de Lee? Voulait-il, comme des historiens indulgents l'ont expliqué en fondant peut-être un peu trop leur opinion sur les explications de Lee lui-même dans ses curieux *Mémoires*,—voulait-il, dis-je, faire une tentative sur New-York que Howe dégarnissait de troupes qu'il expédiait sur le Delaware? Ce plan qui, en cas de succès, lui eût fait grand honneur, s'accordait assez bien avec ses rêves d'ambition. Il est certain, en effet, que s'il eût réussi dans ce coup de main, Lee dont c'était le plus ardent désir, démontrait facilement l'impuissance de Washington et gagnait une popularité immense. Le refus de Heath de lui envoyer les deux mille hommes qu'il avait demandés rendait ce plan irréalisable ou par trop téméraire. D'autres ont penché à croire, et la conduite de Lee à partir de ce moment justifie et au delà de pareils et si graves soupçons, qu'en affaiblissant le général Heath, il le livrait sans défense aux Anglais. Quelque conséquence que l'on tire de cette désobéissance effrontée d'un général aux ordres de son supérieur, on ne peut qu'attribuer des projets personnels à Lee. Dans l'un ou l'autre cas il fut également coupable.

Enfin vint un moment où il fut obligé d'obéir; la lenteur qu'il y mit témoigne assez de sa répugnance à renoncer à ses

projets ardemment caressés et sur lesquels il avait joué sa réputation et son honneur. Il passa donc dans le New-Jersey, mais ne changea rien à sa conduite et à son attitude. Les mêmes plans germaient dans sa tête; ce qu'il n'avait pu exécuter sur la rive gauche de l'Hudson, il espérait de pouvoir l'exécuter sur la rive droite. Lee marcha avec une telle lenteur pour rallier Washington qui ne cessait de l'appeler, et le pressait d'arriver avec sa division dont l'absence pouvait compromettre gravement sa position, que trois semaines après le premier ordre qui lui avait été donné, il n'était encore qu'à Morristown où il eut pu être rendu en quelques jours. Là encore, son plan avoué était d'exécuter une manœuvre hardie contre l'ennemi et de le prendre par ses derrières, toujours dans le dessein de se signaler par quelqu'action d'éclat où sa popularité eut trouvé son compte. Était-ce bien là toute la pensée de Lee ? Cette fois les faits, et non plus seulement des suppositions, vont s'élever contre lui. Un général qui nourrit des projets aussi ambitieux et aussi sérieux que ceux que l'on attribue à Lee pour excuser, ou tout au moins pour expliquer une conduite entourée de tant de mystères, ne se laisse pas capturer aussi maladroitement, on peut dire aussi grossièrement qu'il le fit. Les circonstances qui entourèrent cet événement dont le retentissement fut très grand en Amérique, ne semblent pas même dissimuler un parti pris de la part de ce héros beaucoup trop vanté par les historiens américains, de se jeter entre les bras des Anglais ou de se laisser enlever par eux, ce qui était plus habile.

Pendant sa marche pour rejoindre Washington et se trouvant près de Baskingbridge, il quitta sa division et alla prendre gîte pour la nuit sous la garde d'une escorte de quelques hommes seulement, dans une maison particulière, éloignée de plus de trois milles de ses tentes. C'était tout au

moins une très grande imprudence au milieu d'un pays déchiré par les divisions de partis. « En voyageant les chefs républicains couraient des risques, » dit un contemporain; « on s'annonçait dans une maison pour loger dans une autre; on s'y barricadait, et l'on ne s'endormait qu'environné d'armes. » Lee s'était gardé de prendre aucune précaution. Un tory du voisinage courut dénoncer la présence du général dans la maison qui fut cernée aussitôt par un corps de cavalerie légère; toute résistance était impossible de la part de l'escorte, et le colonel Harcourt chargé de cette mission amena le prisonnier au camp anglais. « Vu les circonstances, » dit Sparks, « on ne pouvait s'expliquer comment il avait été fait prisonnier. L'opinion publique toujours portée aux extrêmes, prit une direction défavorable au caractère de Lee. Comme on ne pouvait assigner aucune raison plausible à la conduite qu'il avait tenue en s'exposant si imprudemment, on soupçonna que c'était volontairement qu'il avait cherché ce moyen de rejoindre l'ennemi, sans encourir l'odieux d'une désertion. » Pour que l'opinion publique se soit laissée aller, à ce moment, à de telles suppositions, il fallait qu'elle eût été bien étrangement frappée des incidents de cette triste aventure. Lee était positivement l'idole et l'espoir du peuple américain. Ses succès dans le Sud avaient confirmé sa brillante réputation et rehaussé le prestige de son nom. Pour les ennemis de Washington, sa désobéissance expliquée, son insubordination continuelle, sa haine contre le général étaient des titres qui méritaient considération. Sa popularité était donc immense et sans égale, à quelque point de vue qu'on l'envisageât. Pour que l'opinion publique se fut vivement prononcée contre lui, entachant son action de la préméditation d'un crime odieux, il fallait qu'elle eut quelque raison de croire à l'existence au moins probable de ce crime. Sparks ajoute quelques traits qui confirment avec

plus d'indulgence dans la touche, le portrait que Lafayette a donné du général Lee et que nous avons déjà cité. Sparks termine ainsi : « Il se croyait supérieur à tous les autres officiers de l'armée américaine, ne pouvait même supporter le contrôle du Congrès ou du commandant en chef, et était toujours disposé à désobéir; enfin son arrogance était venue à un tel point qu'elle aurait amené bientôt des résultats fâcheux pour lui-même et peut-être pour le pays, s'il eut échappé au malheur de la captivité. C'était un homme de génie qui avait été bien élevé, et un habile écrivain; mais il était singulier dans ses habitudes; il n'avait pas de principes solides, et ses manières blessaient souvent; il montrait peu de déférence pour les opinions et les sentiments des autres et peu d'égards pour les usages de la société. » Ce ne sont pas là, quoi qu'en dise l'historien que nous venons de citer, des traits qui dénotent un homme bien élevé, mais ils suffisent à justifier les très mauvaises impressions que la conduite de Lee laisse dans l'opinion de quiconque le juge de près, et hors du piédestal qu'il s'est dressé. Cette captivité qui, au dire encore de Sparks, épargna des calamités « peut-être » au pays, ne fut malheureusement pas assez longue. Nous reverrons bientôt, trop tôt, le général Lee reparaître sur la scène et mettre le comble à sa honte.

Le brave général Sullivan prit le commandement de cette division privée de son chef et l'emmena à Washington que Gates avec quatre régiments vint également soutenir.

---

§ 7.

Washington reçoit quelques renforts. — Embarras dans lesquels il se trouve. — Succès des Anglais qui marchent sur Philadelphie. — Washington perd de nouveau sa popularité. — Il change de langage et d'attitude vis-à-vis du Congrès. — Il insiste pour la reconstitution de l'armée. — Il est nommé dictateur militaire. — Affaires de Trenton et de Princeton.

La situation de Washington, malgré ces renforts, n'était guère brillante, ni guère redoutable pour l'ennemi. Ici, à côté des fautes et des faiblesses incontestables par lesquelles le général en chef avait aggravé sa position, se renouvellent, pour rehausser son caractère et remettre en évidence ses admirables qualités, les luttes avec le Congrès et l'impardonnable incurie de celui-ci.

On était alors sur la fin de l'année 1776. En énumérant les résultats de la campagne, depuis l'avénement de Washington au commandement en chef de l'armée, à part quelques coups de main heureux, suivis eux-mêmes de désastres, et les rapides succès de Lee dans le Sud, ces résultats étaient tout à l'avantage des Anglais. Ils s'étaient emparés de Rhode-Island, de Long-Island, de la ville de New-York, de Staten-Island, de la presque totalité des Jerseys et menaçaient Philadelphie avec une perspective si favorable de s'emparer de cette ville que le Congrès l'avait abandonnée pour se réfugier à Baltimore. Pendant que les Anglais mar-

chaient ainsi de succès en conquête, l'armée américaine sous le commandement de Washington, battait en retraite, évitant les combats, n'essuyant que des échecs, décimée de jour en jour, portant avec elle les germes d'une destruction lente, se désorganisant à chaque étape et sans que le général en chef eût entre les mains un frein pour arrêter le mal sans cesse progressant. Les désertions continuaient, les enrôlements se faisaient difficilement et lentement. On offrait des primes de 20 et 100 dollars et des concessions de terre pour appeler les hommes sous les drapeaux. Ce système qui excluait toute idée de patriotisme, était déplorable en ce qu'il porta immédiatement le fruit du vice qui l'entachait. Pour hâter les enrôlements, on dut hausser le taux des primes; il en résulta tout naturellement que, dans l'espoir de voir s'élever ces primes, les volontaires ne se pressaient pas. Le Congrès, poussé à bout, songea à enrôler les prisonniers. Washington s'opposa énergiquement à ce plan absurde. « Sans compter, » disait-il, « que dans les moments de danger on pouvait prévoir que de semblables recrues se tiendraient toujours en arrière, dans la crainte du châtiment qu'elles subiraient si on les prenait, et qu'elles communiqueraient leur épouvante aux autres soldats, les prisonniers pouvaient encore être tentés de s'enrôler dans l'intention de déserter et de porter à l'ennemi des avis pour lesquels ils seraient largement récompensés. »

Toutes les mesures, tous les efforts en dehors des plans proposés par Washington n'aboutirent pas; son armée se trouva un moment réduite à 3,000 hommes, alors qu'il pressait si fort le général Lee de le rejoindre, et personne, ni dans son camp, ni dans le camp ennemi, ne soupçonna cette détresse qu'il sut cacher avec une habileté prodigieuse. Peut-être bien est-ce un peu à ce soin qu'il eut toujours de dissimuler la faiblesse numérique de son armée, que l'on

doit attribuer, en partie au moins, le peu de zèle des assemblées coloniales à exciter les enrôlements et à lui fournir de nouvelles troupes. En tout cas, Washington est excusable d'avoir, à de tels moments, douté du succès, et on en surprend la preuve dans ce passage d'une lettre à son frère : « Soit dit entre nous, je crains que la partie ne soit bientôt perdue. » Le 20 décembre 1776, il écrivait au Congrès : « Tout ce que j'ai senti, comme officier et comme homme, me force à dire que personne n'a jamais eu plus grand nombre de difficultés en tout genre à combattre que moi. » Il en rejette avec raison la faute sur le système d'après lequel l'armée est organisée. « Peut-il y avoir, » dit-il dans la même lettre, « quelque chose de plus funeste que de donner une prime de dix dollars pour un service de six semaines à des miliciens qui viennent vous ne pouvez dire comment; partent vous ne pouvez dire quand, et agissent vous ne pouvez dire où; qui consomment vos provisions; épuisent vos munitions, et vous abandonnent enfin dans un moment critique? Voilà les hommes sur lesquels il faudra que je compte dans dix jours d'ici ; » (on était au 20 décembre et les engagements expiraient avec l'année) « voilà la base sur laquelle votre cause reposera et devra toujours s'appuyer jusqu'à ce que vous ayez une grande armée permanente, suffisante par elle-même pour combattre l'ennemi... On pourra penser que je m'écarte beaucoup de la ligne de mon devoir en donnant aussi librement mon avis. Une réputation à perdre, une fortune exposée, les biens inextinguibles de la liberté qui sont en jeu, et une vie dévouée doivent me servir d'excuse. »

Le langage de Washington est plus âpre qu'auparavant. Le général avait cherché jusqu'alors à se montrer insinuant et persuasif; il devient plus cassant, presqu'agressif. Il fut dès lors « sans pitié pour l'esprit de routine et les illusions

du Congrès, » dit M. Witt, « sans ménagement pour l'amour-propre de ses concitoyens, presque dur à force de bon sens et d'autorité. » Il s'efforce de faire passer dans l'âme des dépositaires du pouvoir, la conviction où il est, lui, que les temps sont changés, que l'indépendance ayant été proclamée et les propositions de réconciliation repoussées, il ne reste plus qu'à vaincre ou mourir, que la question est désormais une question de force dont la solution est entre les mains de l'armée. On a épuisé l'épreuve de l'appel au patriotisme et au désintéressement. Les déplorables faits qu'il a pu constater depuis le commencement de la guerre ne lui inspirent aucun mépris pour la tiédeur du peuple américain en particulier, il parle en homme qui connaît l'humanité, qui a étudié ses passions et ses faiblesses, qui sait jusqu'à quel degré il faut compter sur l'enthousiasme et à quel point il s'arrête par la nature même des choses. Il ne veut plus laisser de doute à cet égard dans l'esprit du Congrès qui hésite encore, dans les réformes projetées, à augmenter la solde des troupes. « Croire, » écrit Washington, « qu'une fois le premier enthousiasme passé, tant d'hommes écouteront un autre cri que celui de leur intérêt, c'est s'attendre à ce qui ne s'est jamais vu, à ce qui ne se verra jamais. Le Congrès s'abuse s'il y compte. Le nombre de ceux qui agissent avec désintéressement est si petit, qu'on pourrait le comparer à une goutte d'eau dans l'Océan. » Dans une autre lettre il dit : « Tant que les officiers auront lieu de penser qu'ils rendent un service plutôt qu'ils n'en reçoivent, il y aura relâchement complet dans la discipline. » Ces observations avaient d'autant plus de valeur que la carrière militaire à cette époque, de même qu'aujourd'hui aux États-Unis, n'est la source d'aucune faveur et d'aucune considération spéciale : pas de pension, pas de retraite, pas de distinction honorifique pour le soldat qui se fait mutiler sur le champ

de bataille et qui s'y couvre de gloire. Sa récompense est dans le devoir accompli. Ce système, le plus faux et le plus barbare de tous les systèmes, a été poussé, si j'ose le dire, jusqu'à l'absurde pendant la première période de la guerre de l'indépendance. Des recrues volontaires, engagées ou se vendant moyennant prime pour une année au maximum, pour quelques mois souvent, pour quelques semaines parfois, ne pouvaient pas, en bonne conscience, constituer une armée capable de résister aux troupes disciplinées, instruites que l'Angleterre leur opposait. Comment compter sur des soldats qui, au dire de Washington, « déclaraient être disposés à recevoir trente coups de fouet pour une bouteille de rhum! » Non, malgré les prodiges de valeur isolés, malgré les actions d'éclat et l'exemple donné par quelques chefs, on ne pouvait ni appeler une armée ce troupeau d'hommes augmentant ou diminuant au gré du caprice de chacun, ni continuer la guerre avec de tels éléments.

Quoiqu'il sut bien qu'il éveillait les susceptibilités et les défiances du Congrès à l'endroit du pouvoir militaire, Washington déclara que tout était perdu si l'on ne constituait pas « une armée permanente. » Ces vues impliquaient nécessairement la création d'un pouvoir militaire très fort. C'était la pierre de touche. Le peuple américain a toujours conservé les mêmes défiances. Malgré ses répugnances d'alors, le Congrès sous l'influence de circonstances impérieuses, adopta tous les plans de Washington et le nomma dictateur militaire (27 décembre 1776), pour six mois, « avec pleins, amples et complets pouvoirs » pour lever le nombre de troupes qu'il jugerait nécessaire, et « fixer leur paye, » pour prendre en tout lieu « tout ce qui sera jugé nécessaire aux besoins de l'armée, si les habitants refusent de le vendre à des prix raisonnables. » Ces pouvoirs dictatoriaux étaient, en un mot, aussi étendus que possible.

Il fallait pour que le Congrès se départit de sa réserve qu'il fut bien frappé de l'imminence de la situation et que sa confiance dans le caractère et dans le désintéressement de Washington fut bien complète.

Il était grand temps de céder enfin aux instances réitérées du général en chef. Sir William Howe croyant Washington réduit aux dernières extrémités et désormais impuissant dans les quartiers d'hiver où la glace le bloquait, avait publié une proclamation dans laquelle il offrait le pardon à tous les habitants qui viendraient se mettre sous sa protection, leur accordant un délai de soixante jours pour se décider. Cette proclamation commençait, malheureusement, à produire son effet. La position était grave, désespérée peut-être. Washington qui n'avait pas encore reçu l'avis de sa nouvelle dictature et qui se voyait à la veille d'être abandonné par ses troupes, résolut de tenter un de ces coups hardis qu'il n'avait par encore essayés, qui frappent d'étonnement et réveillent l'enthousiasme quand ils réussissent.

Howe tranquille sur le présent et rassuré sur l'avenir, vivait dans des fêtes somptueuses à New-York, glorieux d'une victoire qu'il croyait tenir facilement et ne montrant plus aucun souci de son armée. Il avait laissé les forces anglaises disséminées dans leurs quartiers d'hiver, sans lien entre elles, tant était grande sa confiance. A Trenton, petit village situé sur la rive de la Delaware opposée à celle où Washington avait campé, étaient rassemblés quinze cents Hessois et un corps de cavalerie; c'étaient les avant-postes de l'armée anglaise. Washington voulut tirer parti de cette sécurité outrageante de l'ennemi, en l'attaquant sur son propre terrain en prenant l'offensive. Pendant la nuit du 25 décembre, une nuit de tempête, par un froid intense, il mit en mouvement 2,500 hommes, et vingt pièces de cam-

pagne qu'il divisa en deux corps, passa la rivière sur la glace à neuf milles au dessus de Trenton. Cette difficile opération ne fut terminée qu'à quatre heures du matin. Les deux détachements suivent deux routes d'égale longueur, arrivent en même temps à Trenton et fondent par deux côtés différents sur le village qui est enlevé avec un entrain merveilleux. Vingt-trois officiers, un millier de soldats, et six canons furent le butin de ce coup de main à la façon d'Arnold, d'Ethan-Allen ou autres héros de ce genre. Washington commandait en personne cette expédition qui ne coûta aux Américains que quatre hommes dont deux morts de froid. Deux officiers, le capitaine Washington, vaillant officier de cavalerie et le lieutenant Monroe, le futur président des États-Unis, furent grièvement blessés en attaquant l'artillerie des Hessois. Dès que sir William Howe eut connaissance de ce fait, il expédia Cornwallis à la tête de forces imposantes pour reprendre position dans les Jerseys, et réparer l'échec de Trenton.

Le 2 janvier 1777, les bataillons ennemis s'avancent; Washington leur livre un brillant combat de jour, profite de la nuit pour masquer une manœuvre habile qui le conduit sur les derrières de lord Cornwallis, le surprend, livre la bataille de Princeton, glorieux fait d'armes pour les Américains — qui reconquièrent le New-Jersey abandonné par les Anglais. Washington venait de répondre d'une façon éclatante à la confiance que lui marquait le Congrès.

Il établit son quartier général à Morristown, à quarante milles au delà de la Delaware.

---

§ 8.

Washington exige le serment des habitants. — Il reconquiert sa popularité. — Il cherche des officiers capables. — Arrivée de Lafayette en Amérique. — Entrée de Conway dans l'armée. — Biographie de Conway. — Complot connu sous le nom de cabale Conway. — Gates est à la tête.

Les deux victoires de Princeton et de Trenton relevèrent le moral du pays et la réputation de Washington dont le nom était dans toutes les bouches. On lui décerna le titre de Fabius américain, titre d'autant mieux mérité que le moderne comme l'ancien Fabius eut aussi, lui, son Minucius Rufus, et plus d'un, pour le narguer de sa prudence et le taxer de lâcheté. L'affaire de Princeton ressemblait, en outre, en beaucoup de points au combat où Fabius prit en queue l'armée d'Annibal et lui causa tant de mal. Mais n'oublions pas que la tactique *fabienne* de Washington était contrainte et qu'elle ne donnait pas la mesure de son courage et de son entrain. L'enthousiasme que Washington excita, réveilla bientôt les défiances du peuple qui redoutait la popularité d'un général vainqueur et investi de pouvoirs dictatoriaux. Ces défiances se manifestèrent dès les premiers actes d'autorité de Washington. Fort de la position qu'il venait de conquérir, il fut sévère et inflexible dans les réquisitions qu'il commanda pour obtenir les

approvisionnements nécessaires à son armée. Il passa outre à toutes les réclamations, et afin de combattre l'influence funeste qu'avait eue la récente proclamation de sir William Howe, il déclara, en donnant un délai de trente jours, que tout individu qui ne prêterait pas serment de fidélité serait considéré comme ennemi des États-Unis. Cette mesure souleva un cri général. La législature du New-Jersey protesta, le Congrès adressa des observations à Washington qui s'en tint à la lettre de ses pouvoirs dictatoriaux et maintint sa proclamation. Pour la première fois il montrait une énergie et une initiative que ses ennemis interprétèrent dans le sens des craintes que le Congrès avait toujours nourries; et on songea, de ce moment, à contrebalancer, ne pouvant le restreindre, le pouvoir dont Washington était investi. Nous verrons bientôt les mesures qui furent prises à cet égard.

En même temps qu'il utilisait l'inaction où le condamnait l'hiver, à rassurer les assemblées provinciales, à stimuler leur zèle, en fortifiant leur confiance dans l'avenir, en faisant appel « à toutes les considérations d'orgueil, d'honneur et de patriotisme, » Washington s'occupait avec un soin tout particulier de la réorganisation de l'armée. Il était las des aventuriers et des officiers de hasard, il avait vu et constaté l'inconvénient d'avoir des officiers trop rapprochés de la condition des soldats; il donna les ordres les plus précis aux chefs de corps pour choisir de préférence des officiers bien élevés et instruits : « ne vous laissez influencer, » écrit-il au colonel Baylor, « par aucun attachement de localité; quand on vous fera une demande, que votre bonté naturelle ne vous fasse pas dire oui, lorsque vous devriez dire non. »

C'était, comme on voit, une réforme complète. De tels ordres blessaient cependant les penchants démocratiques de

certains États; mais là encore Washington fut d'une fermeté inébranlable. Son attitude avait complétement changé; il semblait avoir secoué cette timidité qui avait comme paralysé toutes ses qualités. Était-ce la double victoire de Trenton et de Princeton qui lui avaient rendu cette confiance? Était-ce la possession et la responsabilité d'un pouvoir aussi étendu que celui dont il était investi, qui lui avaient donné cette audace soudaine? Les deux causes contribuèrent peut-être simultanément à transfigurer en quelque sorte Washington. En tout cas, il avait de quoi opposer désormais aux faits d'armes de ses rivaux.

En deux journées, il s'était relevé dans son propre orgueil et devant l'opinion publique dont il connaissait si bien la mobilité.

Washington, avons-nous dit, avait peu de goût pour les officiers de hasard; l'expérience lui avait appris à se défier également des étrangers. Nous laissons parler ici le général Lafayette : « Dégoûtés par la conduite de plusieurs Français, les Américains étaient révoltés de leur prétention; l'impudence des aventuriers, la honte des premiers choix, les préjugés nationaux, tout servait à confondre le zèle avec l'intérêt, les talents avec la charlatanerie. Appuyée sur les promesses de M. Deane (le représentant américain à Paris), « une foule nombreuse assiégeait le Congrès et leur chef était un esprit adroit, mais brouillon, bon officier, mais vain jusqu'à la folie. » Washington montra autant de répugnance que le Congrès à accueillir des officiers qui tous demandaient le grade de général et des traitements formidables. Ce fut, on le sait, la modestie de Lafayette qui le fit bien venir. Il ne sollicitait que l'honneur de servir comme volontaire et à ses frais. Il trouva place dans l'état-major de Washington dont la maison devint la sienne. On sait quelle amitié les a unis depuis cette époque.

En même temps que Lafayette, Conway entra dans l'armée américaine. On eut dit qu'il fallait toujours à Washington un mauvais génie. Lee était encore prisonnier; Conway le remplaça dans cette mission de tourmenteur moral, et vint apporter son appui à cette coalition qui s'acharna contre le général en chef.

Ce Conway, qui allait bientôt jouer un rôle actif dans les intrigues dont Gates devint le centre, était né en 1735 en Irlande. Entré comme lieutenant au service de la France, il fit les campagnes d'Allemagne en 1760 et 1761, et en 1762 il était major. Esprit prétentieux, caractère arrogant, Conway était ambitieux jusqu'à ne reculer devant aucun des moyens propres à assurer sa fortune. Comme Lee, il parvint à éblouir les Américains par un langage pompeux et fit étalage de connaissances militaires; il n'avait pour lui qu'un courage très réel. — A peine au service de l'Amérique avec le grade de brigadier-général, il affecta un dédain très profond pour Washington, ne ménageant pas ses propos et se faisant aisément le point de mire des mécontents et des intrigants. Il se désignait pour l'occasion où l'on aurait besoin d'un chef dans une manifestation hostile au général. Sa vanité lui persuada que les destinées de l'Amérique reposaient sur sa tête et sur son épée. Conway n'était au fond qu'un ambitieux vulgaire, matamore, sans talent et propre tout au plus à servir de bouc émissaire et de bouclier à une conspiration. Pourvu que son nom fut en avant, il ne s'inquiétait pas de savoir l'usage qu'on en ferait et les dangers auxquels on l'exposerait.

Ce nom est resté, en effet, pour désigner cette comédie d'intrigues dont Conway fut un des auteurs et que l'on appela la Cabale Conway. Il cherchait la renommée et trouva le stigmate devant l'histoire. Les répugnances de Washington à l'endroit de cet homme, que le Congrès lui imposa, furent justifiées.

L'inaction de Washington pendant tout le printemps et l'été de 1777, sembla encourager le complot qui s'ourdissait dans l'ombre et qui éclata bientôt par une manifestation officielle blessante pour le général en chef. On eût dit que l'élan d'où sortit la double victoire de Trenton et de Princeton avait épuisé l'énergie de Washington. Il demeura dans une immobilité à peu près complète, non inquiété par l'ennemi, mais ne prenant pas l'offensive, tout en surveillant les opérations qui étaient évidemment dirigées contre Philadelphie dont les Anglais paraissaient vouloir s'emparer à tout prix. De nouvelles forces étaient arrivées d'Angleterre au Canada avec un nouveau général, Burgoyne. Le plan de Howe avait été, d'abord, de faire une jonction avec le corps d'armée de ce dernier qui avait commencé un mouvement de marche en avant. Dans la suite de ce chapitre, à propos d'Arnold, nous donnerons tous les détails de cette campagne où était évidemment le vrai danger de la situation; où il y avait, en tout cas, de la gloire à acquérir. Un succès des Anglais contre Philadelphie était moins à redouter qu'un fait d'armes heureux dans le Canada. Washington ne l'ignorait pas; il est donc incompréhensible qu'au lieu de saisir cette occasion de reconquérir sa popularité ébranlée, en se portant de sa personne dans le Canada, il ait laissé tout le bénéfice de cette brillante campagne à Gates qui venait d'être nommé au commandement de la division du Nord.

Howe avait changé tout à coup le plan de ses opérations. Abandonnant ou ajournant l'idée de sa jonction avec Burgoyne, il se porta sur Philadelphie, mais prit la voie de mer dans une saison où les vents devaient contrarier et retarder nécessairement la marche de la flotte. Dès que celle-ci fut signalée en vue des caps de la Delaware, Washington se porta en avant pour couvrir Philadelphie, et la bataille de Brandywine perdue par les Américains ouvrit les portes

de la ville aux Anglais (11 septembre 1777). Lafayette versa dans cette bataille son premier sang pour l'Amérique, et Conway s'y conduisit avec une bravoure exemplaire qui eut pu le reconcilier avec le général en chef. Washington avait une revanche à prendre ; il crut la tenir quelques jours après en attaquant vigoureusement les avant-postes anglais à Germantown (4 octobre). Les premiers résultats de ce combat furent à son avantage ; mais tout à coup, à l'apparition d'un corps américain, dont les brouillards avaient caché les manœuvres et que l'on prit pour un corps anglais, la panique se mit dans les rangs et cette journée, brillamment commencée, se termina pour Washington par une sanglante défaite. C'était, dans un espace de temps à peu près aussi court, la contre-partie de Trenton et de Princeton. Brandywine et Germantown furent d'autant plus fatals à Washington que Gates remportait presque en même temps la bataille de Saratoga où il fit mettre bas les armes à Burgoyne avec cinq mille hommes.

Il n'est pas exact de dire, comme M. de Witt, que Washington avait tout à la fois « prévu, préparé et dirigé de loin ce grand succès et l'avait rendu possible. » Il l'avait, en effet, prévu, car il écrivait au général Schuyller que Burgoyne, par la nature de ses manœuvres, jouait un jeu à se faire battre ; mais il n'avait pas dirigé ce grand succès, attendu que Gates étant en hostilité ouverte avec son général en chef se gardait de le consulter et de tenir aucun compte de ses instructions ; il ne l'avait pas préparé, car jusqu'à la bataille de Brandywine, il ne savait ce qu'était devenue l'armée anglaise qu'il croyait en route pour le Canada. C'est pourquoi il y a lieu de s'étonner, je le répète, que Washington, qui savait avoir un grand avantage à battre Burgoyne, n'ait pas profité de cette occasion de relever sa popularité grandement compromise.

Gates était, à cette époque, tout à fait brouillé avec Washington; il avait constamment insisté pour servir dans une position indépendante du général en chef. Mais en cette circonstance, il dépassa les bornes de l'inconvenance, en se dispensant d'adresser à Washington ses rapports sur sa dernière victoire et en les envoyant directement au Congrès, sans que celui-ci y ait trouvé matière à observation. L'hiver favorisa les luttes et les intrigues qui s'ourdissaient depuis longtemps autour du général en chef. Le moment, il faut le reconnaître, était heureusement choisi pour mener à bonne fin cette cabale indigne. Établi à Valley-Forge, dans un camp de barraques improvisées, Washington était en proie avec son armée aux misères les plus dures; rien n'y manqua : le froid le plus rigoureux, la famine, les maladies, le mécontentement des soldats et les plaintes des officiers. « L'hiver passé à Valley-Forge, » dit Sparks, « est mémorable dans l'histoire de la guerre. » Les hommes, manquant de couvertures, passaient la nuit auprès des feux; « ils étaient si mal vêtus qu'ils ne pouvaient sortir de leurs huttes; beaucoup d'entre eux n'avaient pas même de chaussures. » Lafayette qui partagea ces misères avec courage et gaieté, dit dans ses mémoires : « Tout manquait aux malheureux soldats; leurs pieds et leurs jambes noircissaient en gelant et souvent il fallut les couper. » Le plus grave et le plus triste de cela, c'est qu'il y avait nombre de gens au Congrès et ailleurs qui blâmaient l'inaction de Washington et s'étonnaient qu'il ne continuât pas la campagne et n'essayât pas de reprendre Philadelphie, « comme si, » dit-il dans son rapport au Congrès, « les soldats sont faits de bois ou de pierre et insensibles au froid et à la neige. » « Il est plus aisé, » continue Washington, « et beaucoup moins pénible de faire des remontrances dans une chambre bien commode, au coin d'un beau feu, que d'occuper une colline froide et stérile et

de coucher sur la glace et la neige, sans habits et sans couvertures. » Cette négligence coupable et les critiques dont Washington était l'objet, impliquaient une malveillance très accusée contre lui et un parti pris de le dépopulariser. On pouvait admettre de l'hostilité contre Washington; mais il y avait de la cruauté et de la barbarie à faire payer à une armée entière le prix de cette haine. La pitié commandait que l'on prît des mesures; on en prit à la fin.

C'étaient là les symptômes sourds d'une guerre déclarée et qui éclata bientôt d'une manière ouverte. Le Congrès, divisé et déchiré par les factions et les intrigues, redoutant l'omnipotence d'un général armé d'un pouvoir dictatorial, s'occupa de restreindre et de gêner l'exercice de ce pouvoir. On constitua un bureau militaire dont la présidence fut donnée à Gates, l'ennemi de Washington, avec un droit illimité de contrôle et de critique sur les opérations du général en chef. La création de ce service et le choix de l'officier chargé de le diriger, indiquaient clairement le parti-pris des intrigues sous le poids desquelles Washington était condamné à succomber. Il ne s'était rencontré personne pour s'opposer à cette mesure injurieuse au caractère de l'homme contre qui on la dirigeait. « Les plus éminents champions de l'Amérique, » dit M. de Witt, « John Hancock, John Adams, Jefferson, Patrick Henry avaient déserté leurs postes dans le Congrès pour se consacrer aux soins de leurs intérêts domestiques ou provinciaux, et tous les jours des démissions en masse dans le corps des officiers venaient menacer l'existence même de l'armée. » Le Congrès était réduit à une vingtaine de membres. L'illustre Hamilton écrivait à ce propos à Georges Clinton : « Il est un sujet de méditation qui s'impose souvent à mon esprit et qui mérite l'attention de toute personne de sens et d'intelligence parmi nous. Je veux parler de la dégénération de la représentation

dans le grand conseil d'Amérique. Beaucoup de ses membres sont sans doute à la hauteur de leur mandat, mais on ne peut le dire du corps lui-même. La folie, le caprice, le manque de prévoyance, d'intelligence et de dignité, tel est le caractère général de ses actes. »

Lafayette résume très bien le mouvement qui se manifesta dans le sein du Congrès et dans l'opinion publique à ce moment et d'une manière qui ne laisse pas l'ombre d'un doute sur la part très active que prit le général Gates à ces intrigues déplorables. « Gates, » dit-il, « était à Yorktown, » (où le congrès était assemblé depuis la prise de Philadelphie) « où il en imposait par son ton, ses promesses et ses connaissances européennes. Mifflin, quartier-maître général, l'aida de ses talents et de sa brillante éloquence. Il leur fallait un enfant perdu, ils prirent Conway qui se crut un chef de parti. Vanter Gates était pour une partie du continent l'occasion de parler d'eux-mêmes. Le peuple s'attache aux généraux heureux et le commandant en chef ne l'avait pas été. Sa personne imprimait le respect et même l'amour; mais Greene, Hamilton, Knox, ses meilleurs amis, étaient déchirés. » Et chose étrange que Lafayette consigne dans un passage de ses mémoires que j'ai cité en commençant, cette faction hostile à Washington semblait n'avoir choisi Gates que comme un chef provisoire; toutes les espérances étaient tournées du côté de Lee prisonnier, comme on sait, et dont l'échange n'avait pu avoir lieu.

Ce Conway que l'on avait mis en avant comme bouc émissaire et derrière qui Gates s'abritait, n'a rencontré que des paroles de mépris de la part de tous les historiens qui ont raconté la misérable intrigue dans laquelle il joua un si pitoyable rôle. Il faut bien connaître l'homme que dans l'aveuglement de ses passions un parti, qui se repentit plus tard, opposa à Washington. Conway, nous l'avons dépeint

déjà, comme tel, était fanfaron, brouillon, remuant; Washington avait plusieurs fois blessé son amour-propre, facile à blesser sans doute. Comme chef nominal de cette opposition, il allait, « promettant » dit M. de Witt, « à celui-ci des honneurs, à celui-là de l'argent, exploitant dans tel autre la jalousie et les susceptibilités démocratiques. Il donnait à tous l'exemple de la révolte et de l'insolence contre Washington, et en tirait parti, tantôt lorsqu'elle restait impunie, pour la braver, tantôt lorsqu'elle était réprimée, pour se plaindre du général en chef. Toutes ces menées ne réussissaient que trop bien, et dans son infatuation de lui-même, Conway se croyait bien sûr d'arriver à son but. » Il croyait si bien y être arrivé déjà qu'il ne montrait plus aucune retenue dans ses propos, ni dans ses correspondances. On rapporte que le colonel Wilkinson, un des aides de camp de Gates, se rendant de Saratoga au Congrès, s'arrêta au quartier de lord Stirling et là parla d'une lettre que Gates, son général, venait de recevoir de Conway, et il en cita plusieurs passages injurieux pour Washington. Lord Stirling poussé par sa vive amitié pour le général en chef lui donna connaissance de ce fait. Washington crut ne pouvoir mieux faire, pour prévenir Conway qu'il était sur la trace de ses intrigues, que de lui adresser le billet suivant : « Monsieur, une lettre que j'ai « reçue hier au soir, contient le paragraphe suivant : » Dans une lettre du général Conway au général Gates, il » dit : — le ciel était déterminé à sauver votre pays sans » quoi un général faible et de mauvais conseillers l'au» raient perdu. » — Je suis, Monsieur, votre humble ser« viteur. »

Conway furieux eut une très vive explication avec le général en chef, dénonça Gates comme l'instigateur de tous ces propos, et finalement déclara qu'il allait donner sa

démission et retourner en France. De fait il envoya sa démission au Congrès qui ne l'accepta point. Le manque de réserve et l'intempérance de langage dont Conway venait de donner la preuve, étaient sur quoi l'on comptait pour se débarrasser de lui ; mais le moment n'était pas encore venu. Conway n'avait pas rendu tous les odieux services qu'il était destiné à rendre. Les organisateurs de la cabale pensèrent que la plus importante conquête à faire pour le parti était d'y enrôler le général Lafayette à qui son caractère, sa bravoure chevaleresque, son dévouement et son enthousiasme pour la cause américaine, avaient acquis une influence considérable. On le tenta par un commandement supérieur, comptant que sa jeunesse et son ambition naturelle l'emporteraient sur son amitié pour le général en chef. Conway que des liens de patrie avaient rapproché du jeune officier français, lui tendit en même temps tous les piéges imaginables, y compris ceux de la flatterie. Lafayette ayant reçu sa nomination au commandement en chef d'une expédition dans le Canada, s'empressa de la communiquer à Washington, en déclarant qu'il ne consentirait à rien que de l'assentiment de son général en chef, et à la condition qu'il se considérerait toujours sous les ordres immédiats de celui-ci. Ce fut à la prière de Washington que Lafayette accepta la position éminente qui lui était offerte, et le bureau de la guerre dut subir toutes les réserves que le jeune général mit à son acceptation. Lafayette raconte qu'il s'exprima nettement sur ce point. « Ce fut chez Gates même qu'il brava son parti, et leur fit porter à tous en rougissant la santé de leur général. »

Dans une lettre adressée à Washington, datée du 30 décembre 1777, Lafayette s'exprimait ainsi : « Les dissensions qui existent dans le Congrès sont connues; les partis qui le divisent se détestent mutuellement autant que l'ennemi

commun; des hommes dépourvus de connaissances militaires entreprennent de vous juger, de faire des comparaisons ridicules. Ils sont engoués de Gates, sans songer à la différence des positions. Ces idées sont entretenues par quelques curieux, peut-être même par des amis secrets des Anglais, qui cherchent à vous pousser dans un moment d'impatience, à quelque téméraire entreprise sur les lignes ou contre une armée supérieure à la vôtre. J'ai d'abord été fort surpris de voir le pauvre établissement du bureau de la guerre, la différence mise entre le département du Nord et celui du Sud, et les opérations militaires ordonnées par le Congrès. Mais la promotion de Conway surpasse tout ce que je pouvais attendre..... Le général Conway prétend être à ma disposition, s'appelle mon soldat, parce qu'il veut qu'on parle bien de lui à la cour de France, et que son protecteur, le marquis de Castries, est mon ami. Mais j'ai pris des informations sur lui, et j'ai vu que c'était un homme ambitieux et dangereux; il a fait tout au monde pour vous enlever mon affection et ma confiance, il voulait m'engager à quitter ce pays... J'ai eu, il est vrai, du goût pour Conway que je savais un brave et habile officier. — Je dois rendre au général Duportail et à d'autres officiers français qui sont venus me parler, la justice de dire qu'ils m'ont paru tels que je pouvais les désirer dans cette occasion, quoique tout cela ait troublé bien du monde dans l'armée..... J'aime, il est vrai, vivement mon pays et tous les bons Français; leurs succès me causent une vraie joie; mais Conway est Irlandais et d'ailleurs je veux des Français qui de tout point fassent honneur à leur patrie. » — On ne pouvait renier cet aventurier en termes plus énergiques et plus nobles pour la France, que le marquis de Lafayette représenta en Amérique avec tant de dignité.

Le but de la cabale était bien connu. Avant que Conway

ne l'eût dévoilée à Washington, celui-ci en avait saisi les fils et il s'était montré aussi calme que prudent devant ces intrigues. Il avait pressenti les mauvaises dispositions de Gates, lorsque celui-ci, après la campagne du Canada, avait refusé de lui envoyer des régiments que le général en chef lui demandait, si bien que Washington fut obligé d'expédier son aide de camp Hamilton pour les réclamer avec instance, avec l'ordre de les ramener. C'était un symptôme qui n'avait pas échappé au général en chef; sachant que Conway était resté lié avec Gates, il jugeait les dispositions de celui-ci sur l'attitude du premier. Enfin pour comble, et comme argument suprême propre à renforcer les manœuvres de la cabale, arriva d'Angleterre un pamphlet; œuvre ignoble de cette faction, tout permet de le supposer.

Ce pamphlet racontait qu'après la prise du fort Lee, lors de l'évacuation de New-York, on avait saisi entre les mains d'un domestique de Washington, un porte-manteau renfermant des brouillons de lettres particulières adressées par le général à Mme Washington et à d'autres membres de sa famille, lettres datées de l'été de 1776 et dans lesquelles il condamnait l'acte de l'indépendance, toutes les mesures prises à cette époque et, en termes généraux et très vifs, l'opposition à la Grande-Bretagne. Ce pamphlet édité à Londres fut réimprimé en Amérique et répandu à profusion par les ennemis du général. « Ces lettres supposées, » dit Sparks, « avaient été écrites avec beaucoup d'art et par une personne qui connaissait plusieurs des particularités des affaires de famille de Washington. Il est même probable qu'on y avait intercalé des fragments de lettres interceptées et qui avaient réellement été écrites par lui. » La conduite de Washington depuis le premier jour où les difficultés avaient surgi entre l'Angleterre et les colonies, protestait assez contre la fausseté de ces lettres. Il dédaigna d'y

répondre; c'eût été paraître se défendre dans un moment où il affectait au contraire de se montrer d'une indifférence complète aux injures de ses ennemis. Ce ne fut que bien des années après, vers la fin de sa seconde présidence, qu'il nia formellement l'authenticité de ces lettres que l'on venait de rééditer, en les déclarant fausses entièrement.

Washington avait dit à Lafayette : « Je n'ai pas cherché cette place; si je déplais au peuple je m'en irai; mais je résisterai à l'intrigue. » La patience exemplaire qu'il opposa aux scandaleux calculs de la cabale de Conway, se termina par une explosion qui y mit fin, en faisant tomber les masques des acteurs de cette ignoble comédie. Ayant ouï parler qu'il était question de donner de l'avancement à Conway, il écrivit au Congrès pour lui présenter à ce sujet de très vives et de très justes observations. Le Congrès au lieu d'en tenir compte, nomma Conway major-général. Gates avait tout fait pour obtenir cet avancement. Continuant de se servir de Conway comme d'un bouclier derrière lequel il s'abritait, Gates avait pensé que la nomination de Conway, obtenue contre la volonté de Washington, serait la dernière goutte qui ferait enfin déborder le vase, et il ne mettait pas en doute que Washington ne se retirât devant cette injure faite à son caractère et à son autorité. La place tant enviée et si peu enviable de commandant en chef devenait vacante et Gates se voyait tout naturellement désigné pour la remplir. Mais il ne savait pas encore à quel héros de patience et à quel noble ambitieux il avait affaire. Loin de s'irriter, Washington s'efforça de calmer l'indignation de ses officiers généraux et de ses amis. Il écrivit à Lafayette : « Dans une si grande lutte, il ne faut pas compter uniquement sur des jours sereins. J'ai la conviction que ce qui arrive est pour le mieux, que nous triompherons de tous nos revers, et que le dénouement sera heureux. Alors, mon cher marquis, si vous

venez me voir en Virginie, nous sourirons de nos anciennes traverses et des folies des autres. »

Washington connaissait trop bien Conway pour ne pas savoir quel rôle de bouc émissaire il jouait dans toute cette affaire; il appréciait trop bien Gates pour ne pas voir que celui-ci était le bras qui faisait mouvoir les fils. Il avait deviné le but de Gates, il ne le cacha pas dans une lettre à Patrick Henri, et dans un billet à Lafayette (31 décembre 1777), à qui il mande à propos de Gates : « Son ambition et son envie d'être cité comme un des premiers militaires du siècle, sont infinies, comme les moyens qu'il emploie pour réussir : mais voyant que j'étais déterminé à ne pas sortir de la ligne de mes devoirs pour satisfaire l'une, à ne pas franchir les justes limites de la vérité pour flatter l'autre, il est devenu mon ennemi invétéré, et il a, j'en suis convaincu, tout fait pour me nuire, au point de blâmer, lorsqu'elle n'eut pas réussi, une mesure que lui-même avait conseillée. » L'opinion de Washington sur son compétiteur était donc bien arrêtée; déjà il avait eu à se plaindre hautement de lui dans l'exercice de ses devoirs, lui reprochant d'avoir « en plusieurs circonstances manqué de franchise et de politesse. »

Il ne ménagea plus rien et personne; la goutte d'eau avait, en effet, fait déborder la coupe. Avec ce ton d'autorité que lui donnaient ses services rendus, son dévouement que nul ne suspectait, son patriotisme et les sacrifices personnels que l'on ne pouvait lui contester d'avoir accomplis pour la cause publique, Washington en appela à la loyauté et au bon sens du pays et du Congrès, démasqua sans réticence les intrigues de Gates, les bassesses de Conway et les livra, on peut dire pieds et poings liés, à la vindicte de leurs anciens complices eux-mêmes.

Le beau rôle fut pour Washington; il venait de gagner presqu'une bataille, sa popularité était reconquise.

Le châtiment public auquel Conway échappa, bien qu'il l'eût mérité comme officier, il le subit comme homme. A quelque temps de là, il fut blessé mortellement en duel par le général américain Cadwalader. Se croyant près de sa fin, il écrivit à Washington pour lui exprimer tout son chagrin de sa conduite passée : « Ma carrière sera bientôt finie, » lui disait-il, « c'est pourquoi la justice et la vérité me portent à vous déclarer mes derniers sentiments. Vous êtes à mes yeux un homme grand et bon. Puissiez-vous jouir longtemps de l'amour, de la vénération et de l'estime de ces États dont vos vertus ont soutenu les libertés. » Tardif hommage arraché à la conscience dans un moment solennel! Peut-on croire qu'il fût bien sincère? Le caractère de Conway permet d'en douter. « Cette confession dictée par le remords, » dit Jared Sparks, « peut être considérée comme excuse à des injures personnelles; mais elle ne peut expier le crime d'un homme qui, dans un moment de calamité et de danger, s'était efforcé d'allumer le feu de la discorde dans un pays dont il s'était engagé à défendre les libertés et dont il prétendait servir la cause. » Contre toute attente, Conway se rétablit de sa blessure, quitta l'Amérique et rentra en France, où il reprit son ancien grade de major dans l'armée de Flandre. On le retrouve colonel du régiment de Pondichéry en 1781, maréchal de camp en 1784, gouverneur des établissements français dans l'Inde en 1787. Il mourut en 1792. Son nom est resté au nombre de ceux que l'opinion publique et l'histoire ont flétri en Amérique.

---

§ 9.

Washington reçoit des témoignages de sympathie de tous ses compagnons d'armes. — Lafayette. — Alexandre Hamilton. — Biographie d'Hamilton. — Ses talents comme écrivain politique et comme financier. — Difficultés au sujet de l'échange des prisonniers.— Mauvais traitements infligés à Lee. — Il est rendu à la liberté. — Sa haine contre Washington dure toujours. — La situation de l'armée ne s'améliore pas. — Remontrances de Washington. — Bills conciliatoires. — Les Américains s'y montrent sourds. — La France reconnaît l'indépendance des États-Unis.

Aucun autre officier général ou supérieur que Gates, Muffiu et Conway, ne fut soupçonné d'avoir pris part à cette intrigue; il y faut ajouter cependant Arnold qui ne fut pas aussi en évidence que les trois premiers, mais qui était alors parmi les mécontents et avait songé à tirer peut-être un bon parti de cette occasion, pour accomplir la trahison qu'il méditait depuis longtemps. De tous ses compagnons d'armes, Washington reçut, au contraire, des témoignages de respect et de dévouement; deux d'entre eux particulièrement s'attachèrent, par une amitié tendre et profonde, à lui faire oublier ces lâchetés ; j'ai nommé Lafayette et le colonel Hamilton, un des caractères les plus sympathiques et un des hommes les plus éminents de la révolution américaine.

Alexandre Hamilton était né en 1757 à Nevis, dans les Antilles, d'un père écossais et d'une mère écossaise. A l'âge de quinze ans, il était commis dans une maison de commerce à Saint-Thomas. Un article plein de verve, d'esprit,

de science, publié dans un journal de Saint-Christophe, sur un violent ouragan qui venait de dévaster les Antilles, produisit une si vive impression que l'on chercha l'auteur anonyme de ce récit. Ses parents pensant avec raison qu'un enfant capable d'écrire de la sorte n'était point fait pour demeurer dans la boutique d'un marchand, l'envoyèrent aux États-Unis pour faire son éducation. Ses progrès furent très rapides et, en deux années, il avait acquis tous ses grades dans le collége du roi à New-York. Les fortes études auxquelles il se livra ne le détournèrent pas d'un goût très prononcé pour les lettres; il composa des hymnes et des satires qui lui valurent quelques succès. Ce n'étaient là que des préludes à des conquêtes plus brillantes, à un âge même où il n'y avait pas à les espérer.

Le 6 juillet 1774, au début de l'effervescence des colonies, Hamilton rencontra sur une place à New-York une foule immense assemblée en meeting. C'était vers le soir; cette foule fatiguée déjà des discours qui se débitaient depuis le matin, allait se retirer, lorsque parut sur l'estrade un jeune homme de taille moyenne, gracieux de port, au visage pâle, mais éclatant d'intelligence. C'était Hamilton. Sa tête bouillait des idées de liberté qui agitaient le pays. Il n'avait prononcé que quelques mots à peine et déjà la foule était attentive. Pendant une heure il tint cette masse suspendue à ses lèvres, et la fin de son discours fit retentir l'air d'applaudissements enthousiastes. Hamilton venait de conquérir son droit de citoyen et de commencer sa vie publique. Il avait alors dix-sept ans. Le clergé entièrement dévoué au pouvoir royal avait dans plusieurs publications combattu le mouvement libéral des colonies et attaqué le Congrès. Quelques jours après, parut une brochure de cent pages où la défense des colonies et du Congrès était présentée avec un tel talent que, sans savoir le nom de l'auteur,

le titre de « Vengeur du Congrès » lui fut décerné. Quel fut l'étonnement du public d'apprendre que cette brochure était d'un jeune homme, presqu'un enfant, ce même Hamilton qui avait produit une si grande sensation par son discours dans le meeting en pleine rue!

De ce moment, il était enrôlé dans la cause des colonies. Mais ce n'était pas assez de mettre au service de cette cause l'éloquence de sa plume et l'éloquence de sa parole, il lui offrit son épée. Washington ayant, pendant sa campagne dans le New-Jersey, et au passage du Raritan, admiré le courage bouillant et l'intelligence d'un jeune officier d'artillerie qu'il voyait pour la première fois au feu, l'envoya quérir par son aide de camp, le colonel Fitzgerald. Cet officier d'artillerie était Hamilton qui venait de mettre la troisième palme à sa couronne. Quand il se fut nommé, Washington lui tendit la main, l'attacha à son état-major et lui ouvrit le chemin d'une amitié qui, depuis, ne se démentit pas un seul instant. Hamilton n'avait pas vingt ans alors.

Son intelligence absorbait tout, et toute question qui intéressait l'avenir de l'Amérique lui devenait familière, comme tout danger le trouvait à son poste. En 1779, au milieu de la vie agitée des camps, il élucida la question financière la plus grave pour les États-Unis : celle de l'établissement d'une banque. Son système fut adopté et sauva le pays de catastrophes terribles. Il quitta le service en 1781, avec le grade de colonel, et se lança, à New-York, dans la carrière du barreau et dans la vie politique. Ai-je besoin de rappeler l'immense retentissement de son *Fédéraliste*, ouvrage resté comme un modèle de style, de logique, d'élévation de pensée, un monument de cette époque.

Washington, appelé au pouvoir, confia l'administration du Trésor à Hamilton. Il eut besoin dans ce poste difficile d'en appeler à toutes ses facultés. Ses plans pour la reconstitu-

tion du crédit public, pour le développement de l'industrie, pour la création d'une Banque nationale et d'une Monnaie, suffiraient pour lui mériter la réputation d'un des hommes d'État les plus consommés qui aient jamais existé. Au moment où Hamilton prit l'administration du Trésor, le gouvernement américain n'avait ni argent ni crédit, et les ressources du pays étaient inconnues; lorsqu'il quitta le pouvoir après cinq ans d'exercice, il avait élevé le crédit à un tel degré et si complétement dégagé l'avenir, que le plus illustre et le plus compétent de ses successeurs, M. Gallatin, disait que Hamilton avait fait de la trésorerie une sinécure pour le ministre de ce département. M. Guizot a rendu à Hamilton cet éloquent hommage toujours précieux sous une telle plume : « Qu'il doit être rangé parmi les hommes qui ont le mieux connu les principes vitaux et les conditions fondamentales d'un gouvernement digne de son nom et de sa mission. » Hamilton mourut en 1804, à l'âge de 47 ans, tué en duel par le trop célèbre Aaron Burr (1). Hamilton est un de ces rares hommes de qui l'on peut dire, que s'il ne fut pas exempt de fautes en sa vie, on n'y peut pas du moins trouver une seule tache. Jefferson qui ne l'aimait point, a dit de lui « que honnête homme comme homme privé, il avait le tort de croire à la nécessité de la force ou de la corruption pour gouverner les hommes. »

Je n'ai pu me défendre, en rappelant quelques-uns des malheurs et les épreuves qui abreuvèrent Washington, de rapprocher des figures de ses implacables ennemis, le profil sympathique d'Alexandre Hamilton qui personnifie l'amitié et le dévouement.

La ruine de la cabale Conway n'affranchit pas Washington de tous les soucis de sa position.

(1) Voir plus loin le passage relatif à Aaron Burr.

Il avait fait marcher de front, tout en luttant contre ses ennemis personnels, deux opérations également difficiles : la réorganisation de l'armée pour la campagne qui se préparait et l'échange des prisonniers que le caractère particulier du général Lee avait rendu presque impraticable, selon les règles ordinaires de la guerre. Sir William Howe professait à l'égard des prisonniers américains les mêmes doctrines que son prédécesseur le général Gage, avec qui Washington avait eu, à ce sujet, lors de son arrivée devant Boston, une correspondance peu courtoise. Howe persistait à considérer les prisonniers comme des captifs rebelles, et les traitait avec une inhumanité qui eût au moins justifié les représailles dont on le menaçait d'user envers les Anglais. Entassés à New-York, dans un vaisseau, privés d'air, les prisonniers souffraient tous les maux possibles auxquels s'ajoutait l'insolence du langage. Il en mourait beaucoup, et pour chaque victime, les gardiens n'avaient qu'une même oraison funèbre : « Voilà un rebelle de moins » disaient-ils.

Deux des prisonniers avaient eu particulièrement à souffrir des cruautés de l'ennemi : l'héroïque Ethan Allen dont je raconterai le long martyre et le général Lee. Les durs traitements que ce dernier subit, la conduite des Anglais à son égard; semblent incompatibles avec l'accusation de trahison qui pèse sur la mémoire de Lee. Il faut dire, cependant, qu'il s'opéra un brusque changement dans sa condition en sa faveur. Tout d'abord le général Howe avait considéré Lee comme déserteur, en sa qualité d'officier anglais et bien que celui-ci arguât qu'il avait envoyé sa démission en prenant du service dans l'armée indépendante. Il avait été décidé qu'il serait jugé par une cour martiale. Soit que la menace des représailles que Washington annonça devoir exercer, soit que la position de Lee parût plus intéressante ou du moins plus digne d'attention qu'on ne l'avait jugé d'abord, le

cabinet de Londres à qui on en référa, envoya l'ordre de ne pas traiter Lee autrement que comme prisonnier de guerre et de l'admettre à l'échange. La capture du général Burgoyne facilita sa libération.

Lee revint au camp américain, animé des mêmes sentiments d'orgueil, d'indépendance, de haine, contre le général en chef. On ne saurait dire s'il ne rapporta pas, en outre, de son séjour à New-York, des idées nouvelles, un plan plus muri et définitivement arrêté d'accomplir un acte infâme. La seule occasion qu'il eut de se montrer sur la scène des événements, prouve clairement, nettement, ses projets de trahison qu'il avait eu tout le temps de combiner avec ses anciens compatriotes.

Lee put se réjouir, en tout cas, de l'état pitoyable dans lequel il retrouva cette armée américaine qu'il avait laissée dans une désorganisation presque complète. Le Congrès avait continué à se montrer aussi imprévoyant et aussi défiant; il se laissait arracher plutôt qu'il ne concédait les mesures propres à asseoir l'armée sur des bases solides et rassurantes pour l'avenir. On s'était bien rendu aux obsessions de Washington relativement à la permanence des troupes sous les drapeaux; mais restait à fixer la position des officiers. Vainement Washington avait demandé qu'on leur assurât une demi-solde après la guerre; le Congrès n'avait rien voulu entendre. Il en résulta que les démissions arrivèrent en si grand nombre que les rangs s'éclaircissaient de jour en jour.

Étrange contradiction! Ce Congrès, en qui le sentiment du patriotisme semblait étouffé, en exigeait l'ardeur chez les autres. Washington revint sur ses propositions avec insistance. Il ne demandait rien pour lui personnellement, il persistait dans le sacrifice qu'il avait fait dès le premier jour, « mais, disait-il, j'ai un immense intérêt à cette affaire en ma qualité

d'homme qui combat maintenant sous le poids d'une proscription, et de citoyen qui désire voir la liberté de son pays établie sur des fondements durables. » Il trancha la question nettement aux yeux du Congrès dans un langage de soldat et de moraliste qui connaît le cœur humain, comme il l'avait déjà prouvé, et qui sait les passions qu'il faut mettre en jeu pour réussir. « On peut faire, » écrit-il au Congrès, « toutes les théories imaginables, on peut parler de patriotisme, on peut citer quelques exemples de l'histoire ancienne qui nous montrent de grandes actions accomplies sous son influence; mais quiconque bâtira sur ce fondement comme sur une base suffisante pour soutenir une guerre longue et sanglante, verra à la fin qu'il s'est trompé. Il faut prendre les passions des hommes, telles que la nature les leur a données, et se diriger d'après les principes qui dirigent généralement les actions. Je n'entends pas exclure toute idée de patriotisme. Je sais qu'il existe et qu'il a beaucoup fait dans la lutte actuelle. Mais j'oserai avancer qu'une guerre importante et durable ne peut jamais être soutenue par ce seul principe. Le patriotisme peut pousser les hommes à agir, à beaucoup endurer et à surmonter pendant quelque temps de grandes difficultés; mais tout cela ne durera pas, si l'intérêt ne vient à son secours. »

Une première fois, après la proclamation de l'indépendance, le sentiment du danger avait entraîné le Congrès. Le pays se trouvait, une seconde fois, réduit à cette extrémité de vaincre ou de mourir. Le rejet des *bills conciliatoires*, le refus d'entendre les négociations que l'Angleterre tenta d'ouvrir, créaient pour les États-Unis une de ces situations sur lesquelles on risque tout son enjeu. Washington avait plus que personne contribué à faire échouer ce suprême effort de réconciliation de la part de la Grande-Bretagne. Il ne voulait rien en dehors de l'indépendance absolue. « Ce

serait, avait-il dit, une paix de guerre. » Il était certain, dès lors, que le cabinet anglais poursuivrait à outrance la conquête de ses colonies ; il n'y avait plus de trêve à espérer; il fallait donc se mettre en mesure. Washington sentait que sa responsabilité avait grandi, que sa propre personne était engagée. Le Congrès se rendit à ses observations et la position des officiers fut notablement améliorée; les vides se comblèrent de nouveau. Si l'armée ne se trouvait pas tout à fait encore sur un pied qui lui permît de rivaliser avec l'armée anglaise, elle était du moins en état de tenir campagne avec quelques chances de succès. L'âme de Washington fut en outre comblée de joie, en apprenant que la France venait de reconnaître l'indépendance des États-Unis. Ce fait immense avait remonté l'opinion publique; il en était sorti comme un nouvel élan de patriotisme et d'enthousiasme. C'est sous ces heureux auspices que commença la campagne de 1778.

---

§ 10.

Clinton a remplacé Howe. — Il évacue Philadelphie pour porter toutes ses forces sur New-York. — Washington résoud de prendre l'offensive et de couper la marche des Anglais. — Opposition de Lee. — Washington passe outre. — Avant-garde confiée à Lafayette. — Lee sollicite ce commandement; Lafayette le lui cède. — Manœuvres coupables de Lee pour se laisser surprendre. — Il fait battre en retraite sans coup férir. — Lafayette avertit Washington. — Reproches violents adressés à Lee. — Impertinente réponse de celui-ci. — Bataille de Monmouth. — Lee passe devant un conseil de guerre. — Il est condamné. — Sa retraite de l'armée. — Ses derniers jours.

Le général Howe avait quitté le commandement de l'armée anglaise et avait été remplacé par sir Henry Clinton. La retraite du premier avait été, comme celle de Gage après l'évacuation de Boston, une disgrâce. — Le cabinet anglais n'avait aucune confiance dans les chefs qu'il donnait aux troupes en Amérique. Lord North disait en parlant d'eux : « Je ne sais s'ils font peur à l'ennemi; mais je sais bien qu'ils me font trembler toutes les fois que je pense à eux. » Il faut bien avouer qu'ils s'étaient montrés jusqu'alors d'une impéritie exemplaire. Clinton réussirait-il mieux? Il résolut d'abord d'abandonner Philadelphie, ville ouverte, difficile à garder, qui avait pu être un quartier d'hiver convenable, mais inspirait de graves inquiétudes comme place de guerre.

Washington apprit cette résolution de Clinton au moment où il s'apprêtait à attaquer Philadelphie, qui fut évacuée le

17 juin 1778. Clinton, emmenant avec lui près de 20,000 hommes, devait gagner New-York par la voie de terre. Washington, qui ne comptait que 11,000 hommes à Valley-Forge, était décidé à attaquer les forces anglaises, tout au moins à les harceler, en supposant qu'il ne trouvât pas l'occasion favorable de livrer une grande bataille.

Il semblait que la trahison s'était insinuée dans les rangs de l'armée américaine, avec le retour de Lee. En effet, dans une expédition qui avait été confiée à Lafayette, un piquet de garde le trahit et peu s'en fallut que le général ne tombât entre les mains des Anglais. Une manœuvre habile et exécutée avec un rare courage le sauva de ce guet-apens. Le plan d'attaque proposé par Washington contre l'armée de Clinton, fut combattu avec véhémence par Lee. L'autorité de sa parole eut encore raison dans les conseils; tout le monde se rangeait avec une incroyable docilité à ses avis. Quelques jours après, Washington revint sur son projet; Lee s'y opposa de nouveau. Le général en chef passa outre cette fois et résolut d'expédier une avant-garde de 3,000 hommes que le gros de l'armée suivrait à distance, de manière à lui porter secours au cas d'une attaque, et à ménager ainsi l'engagement général que Washington méditait.

La conduite de Lee dans cette occasion fut étrange tout au moins, et son attitude dans les conseils préparatoires fut comme le prélude de sa manœuvre devant l'ennemi. Étant opposé à l'exécution du plan de Washington, il déclina le commandement du corps d'avant-garde qui appartenait au plus ancien major-général. Ce commandement revint à Lafayette. Soit dépit, soit jalousie, Lee le réclama ensuite avec insistance. Son premier mouvement n'avait-il pas été plutôt une façon de dissimuler sa véritable intention? ou bien un remords passager vite oublié ne l'avait-il pas un moment arrêté sur la pente fatale?

Ce brusque changement dans les idées de Lee embarrassait le général Washington, qui ne croyait pas convenable de retirer à Lafayette un poste périlleux auquel celui-ci avait manifesté une grande satisfaction d'être appelé. En même temps, Lee avait écrit à Lafayette, en lui disant : « C'est ma fortune et mon honneur que je mets entre vos mains ; vous êtes trop généreux pour perdre l'une et l'autre. » Lee semblait tenir et affectait de vouloir tenir à tâche de faire oublier la mauvaise impression produite par sa capture. Washington sonda Lafayette et décida que le moyen de trancher la difficulté était de renforcer le corps d'avant-garde par un détachement de 2,000 hommes sous les ordres de Lee qui se trouverait ainsi tout naturellement investi d'un commandement que lui assurait son ancienneté de grade.

Lafayette avait répondu avec une bonne grâce charmante à la nouvelle que lui donna Washington de cet incident, par le billet suivant, daté de Icetown, 26 juin 1778 : « J'ai besoin de vous répéter par écrit ce que je vous ai dit : c'est que si vous jugez ou si on juge nécessaire ou utile au bien du service et à l'honneur du général Lee de l'envoyer ici avec deux mille hommes ou plus, je lui obéirai avec joie et servirai sous lui, non seulement par devoir, mais aussi par considération pour la réputation de cet officier. »

Sir Henri Clinton, informé des projets du général Washington, qui menaçait déjà ses derrières, changea l'ordre de la marche, plaça en arrière-garde ses meilleures troupes et campa à Monmouth, dans une forte position défendue presque de tous les côtés par des bois et des marais. Le 28 juin, au matin, Washington, qui était à six ou sept milles de là, envoya l'ordre au général Lee de commencer l'attaque, « à moins qu'il n'eût de puissantes raisons d'agir autrement. » Dans les dispositions qu'il prit pour exécuter ces

ordres, Lee avait semblé mettre tous ses soins à se laisser joindre par l'armée anglaise. Cette faute ou ce parti pris n'échappa point au général Lafayette, qui manœuvra alors de manière à dérober ce mouvement à l'ennemi. Il fut assez heureux pour y réussir. Lee sentit le besoin de se débarrasser de ce contrôle gênant; il ordonna au général Lafayette un mouvement qui ouvrait toutes les chances au canon anglais; puis il se fit repousser par le général Cornwallis sans coup férir et manœuvra, en un mot, de manière à donner à l'armée anglaise, mal engagée dans des chemins où les troupes américaines l'auraient surprise, le temps de se former en bon ordre. La faute était trop grossière de la part d'un officier aussi habile que Lee, pour être considérée comme une simple faute. La trahison était patente.

Dès le premier mouvement qui lui avait été ordonné et qui démasquait le plan de Lee, Lafayette avait dépêché un de ses aides de camp au général Washington pour le prévenir de ce qui se passait. Celui-ci arriva au galop, mais rencontra la division qui battait en retraite dans le plus grand désordre, sans avoir tiré un coup de fusil. La position était d'autant plus critique que Lee, n'ayant pas donné avis de cette retraite, faisait nécessairement marcher ses troupes à l'encontre de la seconde division, ayant bien calculé qu'il jetterait ainsi de la confusion dans tous les corps de l'armée. Washington rencontra le général Lee sur les derrières de sa propre division. Il l'apostropha en termes très vifs auxquels Lee répondit par de grossières paroles et entre autres : « Vous savez bien que tout ceci a été fait contre mon avis. » Washington prit alors le commandement de la division, la ramena au combat, forma lui-même, au milieu d'une grêle de balles, un corps d'un millier d'hommes qu'il lança sur l'ennemi, disposa ensuite les autres corps et rétablit l'ordre dans ce chaos. Tout espoir était perdu pour Lee;

il n'y avait plus qu'à obéir. Il reprit son commandement et pendant le reste de la journée, se conduisit en vaillant soldat.

« Dans cette affaire mal préparée, mais bien finie, » dit Lafayette, « le général Washington sembla d'un coup d'œil arrêter la fortune, et sa grâce, sa présence d'esprit, ne furent jamais mieux déployées. Le général Washington ne fut jamais plus grand à la guerre que dans cette action. Sa présence arrêta la retraite; ses dispositions fixèrent la victoire. Sa bonne mine à cheval, sa bravoure calme, relevée par l'animation que produisait le dépit de la matinée, lui donnaient l'air le plus propre à exciter l'enthousiasme. » La nuit mit fin au combat, et le lendemain l'ennemi avait levé pied. Washington alla camper à White-Plains, à 30 milles de New-York. Il écrit à ce sujet : « Après deux ans de marches et de contre-marches, après des vicissitudes si étranges que jamais peut-être aucune guerre n'en a présenté de semblables depuis le commencement du monde, quel sujet de satisfaction et d'étonnement pour nous de voir les deux armées revenir à leur point de départ. »

C'était, en effet, à quoi avaient abouti les deux années dont nous avons essayé de faire passer les principaux événements devant les yeux de nos lecteurs. Là encore, Washington devait subir la terrible épreuve de la trahison d'Arnold. Mais encore quelques efforts, et les Anglais abandonnaient à jamais le sol de ces colonies qu'ils s'étaient maladroitement aliénées, dont ils n'avaient pas su reconquérir l'affection et qu'ils perdirent par inhabileté ou parce que la Providence avait décrété la formation, dans l'autre plateau de la balance du globe, d'une société différente de l'ancien monde, où devaient germer et se féconder des idées nouvelles, sujet d'études et d'étonnement pour l'Europe, en même temps qu'elles soulè-

veraient d'amères critiques, des enthousiasmes irréfléchis dans leur ardeur et des espérances indéfinies.

Après la bataille de Monmouth, Lee écrivit à son général en chef une première lettre impertinente à laquelle Washington répondit en termes sévères, mais calmes. Lee, plus irrité encore, riposta par un billet offensant en demandant à passer devant un conseil de guerre. Il fut mis d'abord aux arrêts et cité devant une cour martiale sous le coup de trois chefs d'accusation : 1° désobéissance aux ordres qu'il avait reçus en n'attaquant pas l'ennemi; 2° mauvaise conduite en présence de l'ennemi, en faisant en désordre une retraite inutile et honteuse; 3° manque de respect envers le général en chef dans deux lettres écrites après l'action. Le général Lee fut reconnu coupable sur les trois chefs d'accusation. On supprima seulement dans le jugement l'épithète de *honteuse* qui flétrissait sa retraite à Monmouth. Le Congrès approuva la sentence qui condamnait Lee à la privation de tout commandement pendant une année et un jour.

Lee quitta aussitôt l'armée et ne songea jamais à y revenir. Dans l'intervalle qui s'écoula entre l'arrêt du conseil de guerre et son approbation par le Congrès, Lee publia une brochure dans laquelle, en se justifiant, il attaqua d'une façon si injurieuse le caractère et la personne du général en chef que le colonel Lawrens, un des aides de camp de Washington, envoya un cartel à Lee qui fut blessé assez grièvement. Mais, comme le général Conway, il guérit presque miraculeusement de cette blessure et se retira en Virginie sur une propriété qu'il y avait achetée. Là il vivait dans une sorte de cabane ouverte à tous les vents, où il n'y avait même pas de vitres aux fenêtres, au milieu d'une meute de chiens et de ses livres. Dans cette retraite, il composa ses mémoires, assez curieux malgré l'extrême soin qu'il y apporte de vanter sa personne, et des essais politiques et militaires. Au

mois d'octobre 1782 il fit un voyage à Philadelphie. Pris d'un violent accès de fièvre dans une taverne de bas étage où il s'était logé, il succomba en quelques jours.

Les événements que nous avons racontés dans le cours de ce chapitre, ceux où se trouve mêlé le général Lee, dénoncent assez son caractère et accusent trop haut sa conduite pour que nous ayons besoin d'y insister ici. Lee ne mérite, comme Conway, comme Arnold, que l'oraison funèbre du mépris. Si Gates fut coupable dans sa conspiration contre Washington, au moins sut-il laisser un nom que n'a souillé ni lâcheté ni crime, et que de grands et réels services ont au contraire illustré.

Mais quel contraste entre tous ces hommes agités par les passions vulgaires d'une basse ambition, et Washington dont la mâle et grave figure plane sur l'Amérique! Lui aussi fut ambitieux, mais quelle ambition noble, élevée, pure, rehaussée par le plus ardent patriotisme, par la plus complète abnégation! Il commit des fautes; mais qui n'en commet pas? qui n'a ses jours et ses heures de faiblesse? Il eut des vertus admirables, et tout le monde n'en a pas.

---

§ 11

Bénédict Arnold. — Sa jeunesse désordonnée. — Il est fait colonel par le comité. — Sa rivalité avec Ethan Allen. — Histoire de ce célèbre partisan. — Prise de Ticonderoga. — Capture d'un sloop anglais par Arnold. — Ethan Allen prisonnier de guerre, sa vie, sa mort.

L'acte infâme conçu par le général Arnold ne fut pas une trahison vulgaire. Un concours de circonstances romanesques a marqué, d'ailleurs, cette trahison et tout a contribué à lui donner une portée peu ordinaire :

Bénédict Arnold était né à Norwich, dans le Connecticut, le 3 janvier 1740, d'une famille obscure. Il montra dès ses débuts dans la vie, un caractère aventureux, une grande inconstance dans les idées, une moralité douteuse, laissant de mauvais souvenirs dans les différentes carrières qu'il essaya et quitta successivement pendant la première partie de sa jeunesse. En apprenant sa gloire d'abord, sa trahison ensuite, les camarades de son enfance déclarèrent, dit un de ses biographes, « qu'il n'y avait rien qu'on ne pût attendre de lui, en bien ou en mal. »

L'éducation d'Arnold avait été fort négligée ; elle se bornait aux connaissances élémentaires que l'on pouvait puiser dans les écoles publiques de ce temps. Très jeune, il était entré dans le commerce des drogueries qu'il abandonna pour s'engager dans l'armée. Après quelques mois passés au

service, il déserta et revint prendre sa place derrière le comptoir d'une boutique. Les mêmes motifs qui l'avaient forcé à renoncer, une première fois, au calme de la vie civile, l'y contraignirent encore. Criblé de dettes, harcelé par ses créanciers, écrasé sous le fardeau d'une existence de débauches et de désordres, il s'enfuit de la ville et alla s'enrôler de nouveau.

Son caractère impétueux, arrogant, se pliait difficilement, on le peut concevoir, à la discipline militaire. D'ailleurs, ses habitudes déréglées n'étaient guère de mise sous les drapeaux. Il les déserta une seconde fois, et dans de telles conditions qu'il fut obligé de se tenir caché pendant longtemps. Il obtint grâce cependant, et vint à New-Haven, où il s'associa avec un droguiste. C'était là son commerce de prédilection.

La maison qu'Arnold a occupée à New-Haven existe encore aujourd'hui; elle est de construction simple, comme toutes les habitations du temps, avec un étage de cinq croisées de façade, et, au milieu, un petit portique supporté par deux colonnettes en bois. Des bouquets de beaux arbres l'encadrent, et elle est enclose dans une petite grille basse. Mais les dispositions intérieures de cette maison accusent les goûts de comfort et de luxe qui ont été la passion et la perte d'Arnold. L'enseigne de sa boutique a été conservée dans le musée de New-Haven.

Arnold réussit dans sa nouvelle entreprise, fit de brillantes affaires, établit des relations importantes avec les Indes occidentales, et devint armateur de cinq ou six navires, qu'il commanda lui-même en qualité de capitaine. Malgré ce succès qui semblait lui assurer une position d'honorabilité commerciale bien assise, malgré le crédit dont il jouissait, il était loin, même à cette époque, de posséder l'estime et la considération de ses concitoyens. Il passait pour un homme

sans principes, sans moralité, et donna raison à cette opinion défavorable, en faisant, au milieu de sa plus grande prospérité, une faillite au moins inattendue, qui laissa planer sur lui les plus graves soupçons.

Arnold, avait donc essayé en peu d'années de plusieurs métiers assez différents. Le changement était plus qu'un besoin de son caractère, c'était aussi une nécessité à laquelle le condamnaient les écarts de sa vie.

Au moment où éclata la guerre de l'indépendance, Arnold commandait une compagnie de milices du Connecticut, connue sous le nom de « gardes du gouverneur. »

Les événements qui venaient de s'accomplir et ceux qui grondaient déjà dans l'avenir n'avaient pu manquer de frapper cet esprit actif et impatient, possédé au suprême degré de ce démon du *go ahead*, le mot d'ordre de toutes les folies et de toutes les grandes œuvres des Américains. Il entrevit une carrière nouvelle et de nouvelles aventures à courir. A ce sentiment, qu'explique suffisamment la mobilité de son caractère, se joignait peut-être le patriotisme qui pouvait, à ce moment, enflammer son cœur facile à toutes les émotions.

Quelques jours après la bataille de Lexington, dont la nouvelle électrisa les colonies, Arnold appela sa compagnie sous les armes et lui proposa de se rendre au quartier général de la guerre. La proposition n'excita pas tout à fait l'enthousiasme qu'il avait espéré; néanmoins, une quarantaine de ses miliciens consentirent à le suivre. Il ferma sa boutique et partit pour Cambridge. Arnold avait apporté dans l'organisation de sa compagnie l'esprit et les habitudes militaires naturels aux chefs de milices qui ont vécu plus ou moins longtemps sous les drapeaux de l'armée. Cette indépendance, dont l'amour excessif lui avait rendu impossible le joug de la discipline, il ne l'avait pas tolérée chez les

autres, et « les gardes du gouverneur » étaient réputés parmi toutes les milices pour leur tenue, leur connaissance des armes et leur parfaite exactitude dans le service.

Arnold fut bien accueilli à Cambridge. Le Comité accepta avec gratitude l'offre qu'il fit de son épée, et donna au jeune capitaine une commission de colonel. A ce moment-là, comme à toutes les époques où les causes en danger et les armées de hasard recrutent leurs chefs parmi les hommes de bonne volonté et les hommes de courage, il fallait bien improviser beaucoup d'officiers, escompter les espérances et l'avenir, faute d'avoir déjà un passé à payer. Le Comité révolutionnaire avait, en outre, un intérêt puissant à encourager les hommes plus ou moins influents qui venaient à lui. Dans les circonstances dont nous avons, précédemment, raconté les phases critiques, on s'explique sans peine comment un jeune capitaine, plein d'ardeur, emmenant avec lui une quarantaine d'hommes de bonne volonté, à coup sûr les mieux équipés de toute l'armée indépendante, était accueilli avec tant de sympathie.

Arnold n'avait pas captivé le Comité seulement par la bonne mine et la bonne tenue de ses quarante miliciens; il lui avait présenté, en même temps, le plan d'un hardi coup de main à exécuter et dont le succès pouvait avoir une influence considérable sur les débuts de la guerre. Il s'agissait de s'emparer par surprise et à tout prix de deux forteresses anglaises : Ticonderoga et Crown-Point, qui commandaient la route du Canada et l'extrémité du lac Champlain, dans le voisinage immédiat des lignes américaines. Le succès d'une telle entreprise assurait les mouvements de l'armée indépendante de ce côté et la mettait momentanément à l'abri de toute attaque des Anglais par le nord. Le Comité, frappé des résultats de ce projet, autorisa Arnold à lever quatre cents hommes pour en opérer l'exécution. Ce

ne fut pas sans peine que, en dehors des rangs de l'armée, Arnold put réunir son corps expéditionnaire. A la tête de trois cents volontaires environ, en y comprenant les quarante miliciens de sa compagnie des « gardes du gouverneur, » il se mit promptement en route pour Ticonderoga.

Soit coïncidence fortuite, soit plagiat, et il serait difficile peut-être d'établir qui fut le plagiaire, le plan d'Arnold avait germé dans une autre tête que la sienne. En même temps qu'Arnold obtenait du Comité de Cambridge la mission dont nous venons de parler, une proposition identique avait été faite à la Législature du Connecticut par un autre aventurier de la même trempe que lui, d'un courage égal au sien, mais dont le nom a passé pur à la postérité, et enveloppé dans le linceul d'une légitime admiration.

Celui-là se nommait Ethan Allen. Il portait le titre de colonel, par modestie, car il était, de fait, une manière de roi indépendant, avant même la proclamation de l'indépendance américaine. Ethan Allen eût pu être général dans l'armée, il ne le daigna pas. Il fut le *premier colonel* d'Amérique, comme Latour d'Auvergne fut le *premier grenadier* de France.

Dans toutes les biographies américaines, on ajoute au nom d'Ethan Allen le titre de « partisan. » Titre exact dans la rigoureuse acception du mot.

Avant la révolution, des difficultés existaient entre les deux colonies du Massachusetts et de New-York au sujet de la délimitation de leurs frontières respectives. Les territoires qui forment aujourd'hui les trois États du Vermont, du Connecticut et du New-Hampshire, étaient l'objet de ce litige. La famille d'Ethan Allen appartenait au pays disputé, dont les habitants, en leur qualité de montagnards, se souciaient peu de relever de la colonie de New-York. Pour mettre un terme à ces dissensions, le roi Georges II avait ordonné la réunion, à Albany, d'un congrès composé de députés des

deux colonies et des territoires en litige. Ethan Allen fut envoyé à ce congrès pour représenter les colons opposés à l'annexion avec New-York. C'était un jeune homme d'une rare énergie, d'un courage éprouvé dans mille aventures d'une vie partagée entre la chasse et les combats contre les Indiens. Élevé à l'école de l'indépendance, au grand air, il portait dans son regard, dans son allure, dans ses gestes, ce je ne sais quoi de résolu et de fascinateur qui attire l'attention et impose le respect. Il maniait le mousquet, l'arc, le couteau, toutes les armes de la civilisation et de la barbarie, avec une égale aisance et une égale supériorité. La force de son corps répondait à la vigueur de son âme. Il est aisé de se représenter Ethan Allen modelé sur quelqu'un de ces types à part que tous les peuples indépendants et fiers ont fournis. A se l'imaginer ainsi, on comprend qu'il dût exercer une influence considérable sur cette tribu de montagnards, de chasseurs et d'agriculteurs moitié barbares moitié civilisés. « Il avait, raconte une chronique du temps, une éloquence sauvage, mais insinuante. Sa parole était un singulier mélange de barbarisme, de citations empruntées aux Écritures saintes et de poésie orientale. Quoique peu classique et peu grammaticale, elle était vive et animée. » Washington disait d'Ethan Allen « qu'il y avait en lui quelque chose d'original qui commandait l'admiration. »

Ethan Allen déploya devant le Congrès d'Albany toutes les ressources de son talent oratoire, et probablement aussi toute l'impétuosité d'un caractère dont on peut deviner les qualités et les défauts, et qui ne durent pas, à coup sûr, servir beaucoup la cause qu'il défendait. Il la perdit, en effet. Le Congrès d'Albany conclut dans le sens contraire aux vœux d'Ethan Allen et de ses partisans ; le territoire en litige fut adjugé à la colonie de New-York. Mais les colons déboutés refusèrent de se soumettre à cette décision, et se

constituèrent indépendants, en adoptant pour devise cette phrase d'un discours d'Ethan Allen : « Les dieux des montagnes ne sont pas les dieux des vallées. » Ethan Allen fut élu le chef de cette armée de montagnards, qui s'établit sur l'espace fortifié entre les rivières du Connecticut, le lac Champlain et l'Hudson ; c'est aujourd'hui l'État du Vermont. Ils prirent le nom de *Green mountains' boys* (les gars des montagnes vertes) et expulsèrent de leurs territoires tous les colons de New-York. Ethan Allen devint une sorte de Robin Hood, organisa militairement son petit royaume, se choisit pour lieutenants deux hommes de bonne trempe : Seth Warner et Remember Baker, et repoussa toujours victorieusement les attaques dont il fut l'objet.

Il va sans dire que lui et son peuple avaient été mis hors la loi; ils s'en souciaient peu. Cet état de choses dura jusqu'au moment de la révolution. La nouvelle de la bataille de Lexington retentit comme un coup de tonnerre dans les montagnes et y eut un long écho. En un clin d'œil, les *boys* furent sous les armes. Leur intrépide chef alla offrir ses services en proposant tout d'abord à la Législature du Connecticut le coup de main sur Ticonderoga et Crown-Point. La Législature fit bon accueil à Ethan Allen et lui fournit même l'argent nécessaire. Il se mit en marche, suivi de deux cents de ses « gars des montagnes, » et se dirigea sur Castleton. C'est là qu'il se rencontra avec Arnold.

Pour l'un des deux la rencontre dut être désagréable. Si j'en crois les meilleures autorités, le plus désappointé dut être Arnold que l'on soupçonnait d'avoir eu connaissance du plan d'Ethan Allen, par suite de l'indiscrétion de quelque membre de la Législature. Ce qui le ferait croire, c'est qu'Arnold était parti de Cambridge avec une extrême précipitation. La principale question pour lui était de commander en chef une expédition dont il pourrait tirer un très grand

honneur, et par la suite de très beaux avantages. Il exhiba sa commission de colonel de l'armée régulière, qui paraissait devoir lui donner naturellement le pas sur un chef d'aventuriers. Ethan Allen ne s'émut pas de cette prétention. « En demandant de servir la cause du peuple, dit-il à Arnold, j'ai annoncé ne vouloir jamais commander d'autres soldats que mes montagnards. S'ils consentent, eux, ce dont je doute, à obéir à un autre chef que moi, je me soumettrai. Sinon, vous passerez sous mes ordres ou retournerez là d'où vous venez. Choisissez. » Les montagnards, consultés, déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient jamais d'autre chef qu'Ethan Allen. Ce fut pour le cœur ombrageux d'Arnold le premier de ces mécomptes qui le poursuivirent fatalement dans sa carrière, et dont on serait tenté de lui faire une ombre d'excuse, s'il était possible d'en admettre au crime dont il se rendit coupable. Quoi qu'il en soit, Arnold accepta de servir en sous-ordre, et se conduisit dans l'action avec le courage impétueux dont il devait donner encore tant de preuves.

Allen avait envoyé à l'avance un détachement pour requérir sur le lac Champlain et conduire à Shoreham tous les bateaux nécessaires pour transporter son petit corps expéditionnaire. Le 9 mai 1775, à la tombée du jour, Arnold et Allen arrivèrent à Shoreham. En face d'eux, sur l'autre bord du lac et se perdant dans les ténèbres du soir, se dessinait la silhouette du fort de Ticonderoga, situé au sommet de rochers énormes et dont la base baignait dans les flots du lac. L'aspect de cette formidable masse de pierres et de rochers semblait rendre irréalisable l'entreprise de ces deux cerveaux brulés. Ils ne se firent pas d'illusion sur la probabilité d'un insuccès, et se communiquèrent franchement leurs sinistres impressions. Mais ce n'était plus l'heure d'hésiter. Il leur parut que le plus sûr moyen de faire passer

dans l'âme de leurs soldats l'audace qui les enflammait eux-mêmes, était de ne rien dissimuler à ceux-ci du danger comme du peu de chance qu'ils avaient d'échapper à la mort :

« S'ils nous abandonnent, dit Ethan Allen à Arnold, nous risquerons le coup à nous deux ou avec le petit nombre de ceux qui nous resteront fidèles. Mes gars des montagnes sont plus aguerris et plus insouciants que vos milices, si braves qu'elles soient; c'est à eux que je veux m'adresser d'abord. Ils sont accoutumés d'ailleurs à me suivre partout où je veux. »

Ethan Allen disposa sa troupe en corps de surveillance et de réserve sur la rive, avec ordre de venir à son secours, si besoin était et sur un signal convenu, puis il choisit quatre-vingt de ses « gars, » et leur adressa une chaleureuse allocution, avec ce ton d'autorité entraînant qui lui était familier. Ensuite, leur montrant la forteresse dont la vue n'avait certes rien de bien encourageant, il termina par ces mots : « Vous le voyez, c'est une tentative désespérée, et je ne demande à personne de marcher contre sa volonté. Ce que je puis vous dire, c'est que je serai en tête et le premier à l'escalade! Que ceux qui veulent me suivre mettent le mousquet sur l'épaule ! » Il n'y eut pas la moindre hésitation dans les rangs.

Les quatre-vingts montagnards s'embarquèrent. La nuit était noire, les eaux du lac calmes, la brise fraîche et favorable. Les quatre embarcations chargées de cette bande de fous audacieux et qui marchaient en héros à une mort prévue, on pourrait dire préméditée, abordèrent heureusement au pied d'une petite ravine. Allen débarqua le premier, Arnold était sur ses talons. Ils gagnèrent un sentier étroit et difficile qui conduisait au fort, un sentier profond, taillé dans le roc et dans le bloc des montagnes,

semblable à une tombe creusée à l'avance pour ceux qui s'y aventuraient. Les montagnards, se réglant sur leurs deux intrépides chefs, se traînaient à petits pas, le dos voûté, l'œil ouvert à droite, à gauche, devant eux, cherchant à voir l'impossible au fond des ténèbres qui les enveloppaient, le mousquet abaissé et tout près de l'épaule. Le silence régnait autour d'eux; ce silence était leur inquiétude. Il leur semblait inadmissible que leur marche n'eût pas été surprise et que ce calme qui protégeait leur audacieuse entreprise ne fût pas un piége. Déjà ils étaient parvenus au plateau qui s'étendait devant la forteresse, et aucun cri d'alarme n'avait été poussé. La garnison tout entière était plongée dans le sommeil. Une seule sentinelle veillait aux portes du fort. Dès qu'elle aperçut l'ennemi débouchant par le sentier, elle fit feu. La balle du mousquet effleura l'épaule d'Arnold, qui s'élança sur le factionnaire, le terrassa et le livra aux montagnards. Le malheureux venait de monter sa dernière faction. Sur l'ordre d'Ethan Allen, les quatre-vingts « gars » se formèrent en bataille, et, après avoir poussé trois hurrahs formidables, ils coururent à l'assaut du fort, enfonçant les portes, escaladant les fenêtres. L'alarme avait été donnée, mais l'épouvante était parmi cette garnison surprise si inopinément. Dans ce désordre du désespoir, à peine quelques coups de feu furent-ils échangés. Allen arriva jusqu'à la chambre du commandant, qui se montra en déshabillé complet. « Derrière lui et par-dessus son épaule, raconte une chronique, apparut la figure effrayée de sa jeune femme. » Allen somma le commandant de se rendre. « Au nom de quelle autorité agissez-vous? demanda-t-il. — Au nom du grand Jehovah et du Congrès continental, répondit Allen. » Les Anglais, croyant à la présence de forces imposantes, se rendirent à merci sans essayer aucune résistance. Ils furent conduits prisonniers à Shoreham, et Allen prit

possession immédiate du fort Ticonderoga qui contenait des approvisionnements considérables.

Au double point de vue des besoins matériels de l'armée indépendante et de la sécurité de ses mouvements futurs, la prise de Ticonderoga fut regardée avec raison comme un signalé service.

Arnold pensait avoir assez fait pour sa modestie en subissant l'autorité d'Ethan Allen dans l'accomplissement de ce brillant coup de main, dont la moitié de l'honneur lui revenait à bon droit. Il demanda, à titre d'acte de justice, le commandement en chef de Ticonderoga, d'où il entrevoyait de nouvelles expéditions à entreprendre sur le lac Champlain. Il éprouva une nouvelle déception. La popularité d'Ethan Allen, déjà immense auprès de la Législature du Connecticut, venait de grandir encore de tout l'éclat de ce récent triomphe auquel son nom, bien plus que celui d'Arnold, à tort ou à raison, était demeuré attaché. De plus, c'était par un de ses lieutenants, Seth Warner, que, à quelques heures d'intervalle, le fort de Crown-Point avait été enlevé non moins lestement que Ticonderoga.

La Législature du Connecticut ne tint aucun compte des prétentions d'Arnold et obtint du Comité de Cambridge que le commandement en chef restât à Ethan Allen. Ce n'était pas seulement le succès d'un heureux coup de main que récompensait à ce moment le gouvernement du Connecticut, c'était toute une vie d'énergique résistance à l'oppression; peut-être aussi subissait-il le prestige de cette vie aventureuse dans les montagnes et l'influence de la mystérieuse gloire qui entourait le nom d'Ethan Allen.

Arnold fut profondément blessé de cette préférence accordée à son populaire compétiteur. Il en conçut plus que du dépit; la haine et la colère entrèrent dans son cœur. Il adressa de violentes réclamations au Comité de Salut

du Massachusetts et insista sur des services au moins égaux dans une entreprise faite de commun accord. Le Comité de Salut, tout en reconnaissant la part acquise à Arnold dans le succès de l'expédition, s'inclina lui aussi devant la popularité d'Ethan Allen. Arnold avait un caractère bouillant, sensible aux injures lors même qu'elles étaient atténuées par des consolations, n'estimant que les résultats présents et appréciables. L'hommage rendu à son talent ne lui suffisait pas; les promesses pour l'avenir lui semblaient un rêve et une chimère. Il montra, par la suite, ce tempérament dans toutes les occasions où son humeur irascible fut mise à l'épreuve. Le ressentiment du moment le poussa à vouloir quitter le service, à peine au début d'une guerre où il devait s'illustrer jusqu'à la veille de sa honte. Il s'éloigna de Ticonderoga l'âme gonflée de colère, et prit la route de Cambridge où il se rendait pour remettre sa démission au Comité de Salut. Mais le tempérament même d'Arnold était l'antidote des défaillances avec lesquelles il fut plus d'une fois aux prises. Ses instincts militaires, son audace, son courage, qui ne cherchait que l'occasion de s'exercer, le besoin et l'amour du danger et des entreprises hardies, une soif insatiable de gloire devaient toujours le détourner de ses résolutions de retraite prématurée. Il suffisait d'un coup de main à accomplir, d'une expédition où les hasards de la guerre le pouvaient jeter, pour qu'il oubliât l'injustice de la veille, rentrât dans la voie du devoir et sacrifiât sans hésiter sa personne et ses rancunes. L'activité, l'action, à cette époque de sa vie, faisaient son salut. Plus tard, le repos et la réflexion firent sa perte.

Pendant qu'il longeait le lac Champlain, Arnold aperçut au mouillage un sloop de guerre anglais. Un double sentiment le poussa à tenter la capture de ce bâtiment : d'abord l'instinct guerrier qui se réveilla chez lui; puis l'occasion

fournie d'effacer l'humiliation de Ticonderoga, en rapportant à Cambridge des lauriers conquis sans partage. Concevoir et exécuter un projet, c'était tout un pour Arnold. Il communiqua son idée aux quelques hommes qui l'accompagnaient : ils étaient une dizaine au plus. Sa proposition trouva de l'écho. Il s'empara d'une embarcation sur le rivage et se dirigea vers le bâtiment. Ce fut par miracle qu'il échappa à une grêle de balles et de boulets; il aborda enfin le sloop dont il demeura le maître, après un combat acharné corps à corps, d'un contre cinq. Quatre seulement de ses dix hommes restaient debout à ses côtés. Ticonderoga était oublié! Au lieu de se rendre à Cambridge pour donner sa démission, Arnold y courut en hâte rendre compte de son nouveau et brillant exploit, demandant qu'on lui donnât de nouveaux moyens de prouver son courage et son audace. Il ne tarda pas à être satisfait.

Mais, avant de poursuivre le récit de cette biographie d'Arnold, il faut achever celle d'Ethan Allen. Quelque temps après l'affaire de Ticonderoga, le chef des montagnards s'était rendu dans le Canada avec l'armée du général Shuyler, et, dans un coup de main qu'il tenta contre la ville de Montréal, alors assiégée par les troupes américaines, il fut fait prisonnier et envoyé en Angleterre.

C'est un point sur lequel il n'est pas inutile d'insister que ce goût marqué des Américains pour les coups de main en temps de guerre, parce qu'il peint admirablement bien le caractère américain, à cette époque comme aujourd'hui. Il y a à cela deux causes : c'est d'abord une antipathie profonde pour l'inaction; en second lieu, c'est la haine de la discipline et le sentiment de l'indépendance joints au besoin de laisser sur toutes choses et en toutes affaires l'empreinte d'une personnalité hardie. On peut même trouver là l'explication de ce penchant des Américains de nos jours pour la

flibusterie. Ils sont amoureux, même en temps de paix, de ce qui maintes fois les a illustrés en temps de guerre. L'ambition personnelle, des goûts guerroyants et la fièvre de la renommée laissent à peine à certains esprits aventureux, la conscience du crime qu'ils commettent en violant les lois du droit des gens, reconnues par toutes les nations. Ces diverses causes combinées ont rendu de tout temps fort difficile et fort délicat le commandement des armées en Amérique. C'est ce qui frappa d'étonnement et d'inquiétude le général Washington, lorsqu'il prit, en 1775, par la volonté du Congrès, le commandement en chef de l'armée continentale. « Les soldats, dit Jared Sparks, avaient été enrôlés par leurs gouvernements respectifs pour un temps et un objet déterminés; ils ne pensaient pas que cet engagement pût les soumettre à aucun autre pouvoir. Chacun se considérait comme partie intéressée, et réclamait ses droits comme citoyen... Quand on présenta aux soldats les ordres et les règlements prescrits par le Congrès continental, plusieurs d'entre eux ne voulurent pas les admettre. Ils avaient quitté leurs foyers pour combattre pour la liberté et voulaient la réclamer pour eux-mêmes. » Il n'y a pas d'armée réelle possible dans de telles conditions qui favorisent merveilleusement ces entreprises individuelles que chaque cerveau brûlé a la prétention d'exécuter. De là ces expéditions partielles, ce système de harcellement incessant contre l'ennemi, de surprises, de petites victoires isolées qui ont toujours été profitables aux Américains en toutes campagnes. La longue guerre de l'indépendance en a fourni d'innombrables exemples. C'est à cela que l'on doit attribuer le genre particulier d'héroisme qui caractérise les officiers et les soldats américains. Ce sont en effet des héros de vaillance et de bravoure personnelle; mais si l'on faisait un tout de ces mille traits de courage et d'audace qui ont valu à beaucoup de leurs

capitaines une éclatante et légitime renommée, on n'y trouverait peut-être rien de ce qui constitue la véritable gloire ni le véritable talent militaires.

A un homme comme Ethan Allen, né partisan, soldat par goût et par habitude, chef naturellement indiscipliné de montagnards qui ne reconnaissaient que son commandement, les lenteurs d'un siége durent paraître intolérables. Il avait tenté contre Montréal ce qui lui avait réussi à Ticonderoga. Mais il échoua, paya du prix de sa liberté et de tortures sans nombre, son inutile bravoure.

Ses luttes contre la colonie de New-York, sa retraite redoutée dans les « montagnes vertes, » son indépendance d'autrefois et sa quasi-royauté, où il avait montré non moins de fierté et d'arrogance qu'un empereur du moyen âge, n'avaient pas laissé que de soulever de violentes haines contre lui chez les autorités coloniales. L'ex-gouverneur de New-York, le général Tryon, que les historiens du temps ont, à juste titre, flétri de l'épithète d'infâme, l'antagoniste d'Allen dans les discussions un moment pacifiques auxquelles donna lieu le litige des territoires, trouva bonne l'occasion de se venger de lui. Il recommanda le prisonnier « aux plus durs châtiments. » La recommandation de Tryon fut ponctuellement exécutée contre cet ennemi vaincu et désarmé. Ethan Allen subit une captivité de trois années, qui fut un long martyre. Conduit en Angleterre, il fut jeté dans les fers, pour être jugé non comme soldat, mais comme bandit. Il demeura enfermé dans Pendennis-Castle, attendant l'exécution du jugement qui l'avait condamné à être pendu. Cependant, comme les deux armées négociaient un traité pour l'échange des prisonniers, Allen fut dirigé d'Angleterre sur Halifax, d'abord, puis sur New-York, alors au pouvoir des Anglais. C'était par suite d'une méprise qu'on lui avait fait prendre la route de l'Amérique au lieu de celle

de la potence. L'implacable Tryon, en apprenant l'arrivée d'Allen à New-York, voulut faire exécuter contre lui la sentence prononcée en Europe, et à laquelle le célèbre chef des montagnards avait miraculeusement échappé. Tryon fut arrêté dans l'accomplissement de sa basse vengeance par les protestations du général Washington.

On sait quels obstacles l'échange des prisonniers rencontra de la part des Anglais, la prétention soulevée par eux : « Que les prisonniers américains ne devaient pas être traités comme des prisonniers de guerre, mais comme des rebelles pris les armes à la main ; » c'était la condamnation à mort de la plupart d'entre eux. On se souvient également à la suite de quelles énergiques menaces de Washington, cet échange de prisonniers put s'effectuer; mais il s'opéra lentement. Le malheureux Ethan Allen, presque à bout de ses forces, ne voyait point son tour arriver. Il crut qu'on l'oubliait; il put faire parvenir secrètement à l'assemblée du Connecticut, son État natal, la supplique suivante. « J'ai souffert tout, excepté la mort. J'ai à venger également mes propres injures et celles de mon pays. On sait par expérience, que j'ai le courage nécessaire pour faire face aux envahisseurs de l'Amérique dans un poste périlleux et pour déchaîner contre eux toutes les horreurs de la guerre. Avisez au moyen de me rendre la liberté, et je consacrerai ce qu'il me reste de jours, en faisant bon marché de ma vie, au service du pays pour défendre l'indépendance de l'Amérique. J'avais espéré de pouvoir inscrire mon nom sur la liste des illustrations américaines; mais je succombe au printemps de ma vie! » W. Irving, qui rapporte cette pièce, ajoute : « Honnête Allen! Son nom sera à jamais inscrit sur cette liste, non pas illustre peut-être, mais éminemment populaire. » Washington, à qui l'assemblée du Connecticut transmit la supplique d'Ethan Allen, écrivit au Congrès :

« Ses malheurs me touchent beaucoup, et je sens que sa captivité prive notre pays d'un chaud ami et d'un officier capable. » Les projets infâmes de Tryon furent déjoués. Washington obtint l'échange d'Ethan Allen, qui recouvra sa liberté le 3 mai 1778. Le jour de sa délivrance, il poussa un terrible cri de vengeance que ses fidèles « gars des montagnes » répétèrent autour de lui.

Mais les forces physiques manquaient à l'énergie de son âme. Il dut expier dans un long et impatient repos les tortures qu'il avait souffertes. Dès qu'il sentit que son corps pouvait endurer les fatigues de la guerre, et que son bras pouvait porter de nouveau l'épée, il demanda et obtint de reprendre du service sous le drapeau national.

Au moment où il allait rejoindre l'armée, l'ancienne querelle des territoires entre le New-York et le Vermont recommença. Le Vermont affranchi réclamait les territoires disputés jadis; le New-York, encore au pouvoir de l'Angleterre, arguait de la décison royale contre laquelle Ethan Allen s'était insurgé, et qui avait attribué ces territoires à la province de New-York. Les « dieux des montagnes et les dieux des vallées, » comme avait dit Allen, étaient de nouveau en présence. Le Vermont donna à Ethan Allen le commandement de ses milices. Le partisan rappela ses « gars des montagnes » et reconstitua sa petite royauté indépendante. Avant d'essayer de le combattre et de le forcer dans des retranchements où il pouvait défier des armées formidables, les Anglais tentèrent de séduire Allen, en lui offrant de lui conserver sa dictature de hasard, à la condition de faire rentrer les territoires contestés sous l'autorité royale. Un certain colonel Beverley Robinson, que nous verrons bientôt jouer un rôle important dans la trahison d'Arnold, fut chargé de cette négociation. Ethan Allen repoussa avec indignation toutes propositions de ce genre.

Bientôt après son rôle devint tout passif. Les événements de la guerre avaient détourné l'attention de ce procès armé à propos de territoires. Le temps des « dieux des montagnes » était passé. Plus de combats, plus de coups de main, plus d'inquiétudes même pour l'avenir? En outre, les maladies et les tortures de la captivité avaient affaibli le corps robuste d'Allen. L'excès du repos avait peut-être contribué aussi à cette décadence physique. De soldat, il devint législateur; et de législateur, publiciste fougueux. Plusieurs pamphlets politiques et religieux sortirent de sa plume. Un d'entre eux, intitulé *La raison est le seul oracle de l'homme*, n'est qu'une violente diatribe contre la Bible et le Christianisme. Un soldat de la trempe d'Ethan Allen qui finit de la sorte, n'a pas longtemps à vivre. Il mourut en 1789, à l'âge de quarante-deux ans. Son nom est resté environné, en Amérique, de cette immense popularité que sanctionne le témoignage de W. Irving.

---

§ 12.

Expédition d'Arnold sur Saint-John. — Combat sur le lac Champlain. — Mauvaise conduite d'Arnold.— Il perd son commandement.— Expédition contre le Canada; héroïsme d'Arnold.—Succès de Montgommery. —Assaut de Québec.—Mort de Montgommery; Arnold blessé.—Il est nommé au commandement de Montréal. — Aaron Burr. — Sa vie, sa fin.

Nous avons laissé Arnold revenant au quartier général de Cambridge, tout fier de l'insolent et hardi coup de main qu'il venait d'accomplir, ramenant avec lui ses prisonniers du sloop anglais, et n'ayant plus souci de l'injustice qui l'avait si profondément froissé dans l'affaire relative au commandement de Ticonderoga.

La double occupation de Ticonderoga et de Crown-Point, placés comme deux sentinelles avancées à l'extrémité sud du lac Champlain, avait été, comme nous l'avons dit, d'une grande importance pour l'armée américaine. C'était à la fois une sécurité contre toutes tentatives de la part de l'armée anglaise du Canada, et au besoin, une bonne clef d'opérations sur ce pays; or, la nécessité de tenter tôt ou tard quelque entreprise de ce côté était pressentie par tout le monde. Mais pour que les premiers résultats acquis fussent complétés, il fallait que les Américains devinssent les maîtres définitifs du lac Champlain, dont les Anglais avaient la libre navigation jusqu'à portée du canon de Ticonderoga et de Crown-Point.

Arnold, avec sa vive imagination, ses instincts militaires

très prononcés, avait rapidement saisi les avantages attachés à la conquête du lac Champlain. Il proposa au général Ward, qui commandait encore en chef, une expédition jusqu'à Saint-John, le premier poste avancé des Anglais sur la frontière du Canada. C'était une de ces expéditions qui n'avait de chances de succès que par un coup de main hardi. Il s'agissait de traverser le lac Champlain dans sa plus grande longueur, du sud au nord, et de remonter la rivière Saint-John pour arriver à la ville de ce nom.

L'expédition était presque exclusivement maritime : c'était ce qui en avait fait paraître l'exécution difficile, sinon impossible pour le moment, au général en chef qui n'avait pas de marins sous la main. Mais Arnold, on s'en souvient, avait navigué sur ses propres navires, et les avait commandés au temps où il faisait commerce avec les Indes occidentales. Il devenait, en conséquence, l'homme indispensable pour cette affaire, grosse de difficultés et de dangers. Ward mit en réquisition tout ce que l'on put réunir de bateaux et de barques, et en composa une flottille dont Arnold prit le commandement. Arnold, qui n'était encore après tout, qu'un officier d'aventure, qui ne s'était révélé que par deux actes de bravoure personnelle, en des circonstances où il fallait plus d'audace et d'énergie que de capacité militaire, plus d'insouciance et de mépris de sa propre vie et de celle des autres, que de combinaisons stratégiques, plus de résolution dans le caractère que de raison et de calcul, Arnold, dis-je, éprouva un légitime orgueil en se voyant confier cette mission. Son ambition était enfin satisfaite, pour le moment du moins ; il avait rencontré cette occasion qu'il cherchait de se montrer sous un jour nouveau, et de s'imposer à l'attention de l'armée et de ses chefs.

Ce n'était pas tout : Arnold, chez qui le goût du faste, la vanité, la passion du jeu étaient poussés à l'excès, se trou-

vait dans des embarras pécuniaires qui remontaient déjà assez loin et s'étaient encore accrus. La possession d'un commandement, la libre disposition des deniers publics, l'espoir de quelque bonne prise, se présentaient tour à tour ou simultanément à son esprit. Il entrevoyait, sans en définir aucune, cent ressources pour s'exonérer des charges qui pesaient lourdement sur lui. Nous le verrons, au retour de son expédition, faire la première tache à sa réputation, fournir l'excuse à ces injustices dont il se plaignit si amèrement plus tard et qui le conduisirent à l'abîme où il tomba.

Le jour marqué pour le départ de la flottille se leva gros d'orages. A l'horizon du lac, la tempête s'amoncelait. Les flots, soulevés par le vent, battaient déjà la rive comme les flots d'une mer en furie. La navigation sur les grands lacs de l'Amérique est dangereuse en de pareils moments; on y compte autant de sinistres, sinon plus peut-être, que sur l'Océan. Rien n'arrête Arnold; il se hâte, craignant que quelque obstacle ne vienne entraver l'expédition; il est pressé de réaliser le rêve qu'il caresse. Il insiste même sur ce point que la tempête est favorable à l'exécution de ses projets : il est certain d'échapper ainsi à la surveillance et à la rencontre de tous bâtiments anglais sur le lac, et de pouvoir atteindre, sans coup férir, l'entrée du Saint-John. Ce sera autant de sang et de munitions ménagés pour l'œuvre principale. Comme à Ticonderoga, Arnold ne dissimule à ses volontaires ni le danger ni les chances d'insuccès. Mais il leur communique son courage, son audace, sa confiance en lui-même. On s'embarque, on part.

La traversée du lac fut pénible; un des petits bâtiments de la flottille fut démâté et sombra; l'équipage se sauva heureusement. Arnold se révéla, dans cette occasion, aussi audacieux matelot qu'il était soldat intrépide. L'événement prouva qu'il avait prévu juste; pas une voile anglaise ne se

montra au milieu de ces déchaînements des éléments, et l'expédition arriva à l'entrée du Saint-John, sans avoir eu à ajouter au drame de la navigation les péripéties de la moindre escarmouche.

La rivière Saint-John s'évase devant la ville, en une baie assez large et assez profonde. Arnold jugea prudent de se tenir en dehors de cette baie; il débarqua de nuit, par un temps sombre et pluvieux que des rafales incessantes d'un vent furieux rendaient favorable à la hardiesse de ses plans. Il se dirigea, ensuite, au pas de course sur la ville, surprit la garnison, soutint un combat court mais vigoureux, presque tout entier à l'arme blanche, et resta finalement maître du champ de bataille. Tous les historiens sont d'accord pour constater le courage de lion dont Arnold fit preuve dans la rapide exécution de cette expédition, comme son admirable sangfroid dans la périlleuse et délicate situation où il avait exposé le petit nombre de soldats qui lui avaient été confiés. Le résultat de ce coup de main était immense; le lac Champlain, sur toute sa longueur, et le lac Georges, appartenaient désormais à l'armée indépendante; la grande route du Canada lui était ouverte.

Malheureusement Arnold avait trouvé là l'occasion de solder les comptes véreux de son passé, et il se laissa aller à commettre des actes qui « pesèrent, dit un de ses biographes, sur toute sa carrière militaire. » Un autre biographe écrit, sans plus d'explications à ce sujet, la phrase suivante: « Arnold se brouilla avec le Comité de salut qui paya ses mandats, mais non pas sans laisser percer quelques soupçons sur son honorabilité. » On peut inférer tout ce que l'on voudra de cette phrase vague, mais accablante. La conduite ultérieure d'Arnold permet au soupçon de parcourir le plus vaste champ. Toujours est-il que, au retour de son expédition de Saint-John, Arnold resta sans commandement pen-

dant plusieurs mois. Il fut ensuite rappelé au service dans un moment où l'on eut besoin, pour l'exécution d'une entreprise aussi difficile que téméraire, d'un homme de sa trempe, d'un courage éprouvé, d'une volonté de fer, d'une robuste énergie morale et physique.

Ici commence la seconde phase de la carrière militaire d'Arnold, phase plus complète que celle dont nous venons d'esquisser les épisodes. Il ne s'agit plus de coups de main audacieux. Ce n'est plus désormais un aventurier qui s'en va, l'épée au vent, enlever des forteresses par surprise, capturer à l'abordage des bâtiments de guerre, s'emparer d'une ville au pas de course. C'est le général qui va se montrer avec les talents indispensables à une mission compliquée; c'est le chef soucieux du sort des hommes dont il a charge, mais toujours plein de courage, inaccessible aux souffrances et aux misères qui vont l'éprouver.

C'était au moment où la situation de l'armée indépendante était la plus compromise. Tout lui manquait; de plus les Anglais l'inquiétaient à l'est et la menaçaient par le Canada. Pour sortir de cette extrémité, il fallait porter un grand coup à l'ennemi et l'aller frapper au cœur même de sa puissance.

Dès que Washington eut reçu les renforts qu'il avait demandés, et non sans peine obtenus du Congrès continental, il avait songé à mener à bonne fin un projet depuis longtemps médité, et que lui avaient suggéré les heureux coups de main d'Arnold et d'Ethan Allen sur les postes anglais avoisinant les frontières du Canada. Dans la situation précaire où se trouvait son armée devant Boston, Washington devait craindre de la part de l'ennemi quelque sortie qui, en se combinant avec un mouvement des troupes du Canada, eut mis les continentaux entre deux feux. Il était donc urgent de parer à l'éventualité d'un pareil plan en le

prévenant par une prompte attaque sur le Canada, de manière à pouvoir, en cas de succès, placer l'armée anglaise dans la position que Washington voulait éviter pour lui-même.

Il s'agissait donc d'attaquer le Canada par deux points différents, et de tendre au général Carleton un piége où il tomberait vraisemblablement. Le général Shuyler, qui commandait la division de l'armée du nord sur le lac Champlain, reçut l'ordre de faire marcher un corps de troupes à la frontière du Canada, de reprendre Saint-John qu'Arnold n'avait pu garder, puis de se porter sur Montréal, dont l'occupation devait assurer aux Américains le commandement du fleuve Saint-Laurent. Washington avait prévu qu'à la nouvelle de cette attaque hardiment conduite, le général Carleton quitterait précipitamment Québec pour courir à la défense des frontières envahies. Pendant ce temps, un second corps, pénétrant dans le Canada par l'est, devait marcher sur Québec, affaibli naturellement par le départ des troupes de Carleton, et en tenterait la conquête, devenue facile. Si Carleton revenait sur ses pas pour défendre la ville, il dégarnirait la frontière méridionale et l'abandonnerait au corps expéditionnaire de Shuyler, qui se porterait alors sur Québec.

Shuyler confia le commandement de l'expédition au brave général Montgomery ; celui-ci partit avec douze cents hommes. Pour commander le second détachement, réservé à des épreuves plus périlleuses et plus aventureuses, Washington n'eut pas de peine à trouver l'homme nécessaire : il jeta les yeux sur Arnold.

Arnold n'avait encore, dans l'opinion de l'armée, qu'une réputation de bravoure, mais de bravoure entraînante. Washington lui avait reconnu d'autres qualités : une intelligence militaire hors ligne et des aptitudes réelles au commande-

ment. Ne pouvant disposer que d'un nombre très limité d'hommes pour cette entreprise hardie, le général en chef avait jugé indispensable de confier ce petit groupe de soldats à un officier qui aimât, par caractère, cette sorte d'expéditions, en qui ses hommes eussent une entière confiance et qui leur donnât l'exemple du courage, de la fermeté, en même temps que de la patience à tout souffrir. Arnold réalisait admirablement ce type d'un chef appelé à se trouver engagé en des épreuves exceptionnelles. Il ne s'agissait de rien moins que de traverser les vastes forêts, la plupart vierges alors, de l'État du Maine, en remontant la longue rivière Kennebec; de franchir des lacs, des marais, des pays peuplés d'Indiens, dont les dispositions était au moins douteuses, et tout cela au milieu d'un rigoureux hiver. Arnold, qui ne se dissimulait pas la gravité et les dangers de l'entreprise, les cacha à sa petite troupe composée de onze cents hommes bien déterminés cependant. Ce fut là un secret gardé entre Washington et lui. Il avait suffi que le premier considérât cette expédition comme « étant de la plus grande importance pour les intérêts et les libertés de l'Amérique; » il avait suffi également qu'un esprit aventureux comme celui d'Arnold y vît une occasion de gloire, pour qu'ils s'entendissent l'un et l'autre sur la nécessité de ne pas reculer.

La colonne commandée par Montgomery, partie de Ticonderoga le 10 septembre 1775, attaqua d'abord Saint-John qui était, comme l'avait bien jugé Arnold lors de sa première expédition, la clef du Canada de ce côté; mais la résistance des Anglais fut si vive que force fut à Montgomery de se replier sur l'Ile-aux-Noix dont il s'empara ainsi que du fort Chambly, où il trouva d'abondantes munitions. Il put alors recommencer le siége de Saint-John, qu'il enleva après une vaillante résistance. Les prévisions de Washington se

réalisèrent parfaitement : sir Guy Carleton, prévenu de cette irruption sur les lignes du Canada et par les premiers succès de Montgomery et par une proclamation préalable du général Shuyler invitant les Canadiens à se joindre à l'armée libérale, se dirigea immédiatement vers la frontière avec huit cents hommes de troupes. Il fut rencontré en route et battu par trois cents « gars des montagnes » sous le commandement d'Ethen Allen. Ce fut, on se le rappelle, le dernier succès de ce brave aventurier. Carleton, après cette défaite, se réfugia précipitamment dans Montréal dont Montgomery commença le siége, suivi d'un prompt et vigoureux assaut qui laissa la ville au pouvoir des Américains. Montgomery se mit aussitôt à la poursuite de Carleton battant en retraite sur Québec. Les cent quarante-deux milles qui séparent ces deux villes importantes se franchissent rapidement aujourd'hui, au moyen de magnifiques steamboats qui sillonnent le Saint-Laurent. Il n'en était pas de même à l'époque dont nous parlons; et cette étape victorieuse devait coûter cher à Montgomery.

Pendant que le succès couronnait les efforts des Américains de ce côté, Arnold était parti de Cambridge à la tête de ses onze cents hommes, résolu à triompher de tous les obstacles.

Les misères, les souffrances qu'il rencontra sur sa route dépassèrent tout ce que son imagination avait pu se représenter, au moment où il s'associa avec tant d'ardeur au projet de Washington. Tout ce qu'il est possible de souffrir, ses troupes le supportèrent grâce à l'énergie qu'il montra lui-même au milieu de ces épreuves qui ne se peuvent comparer qu'à celles d'un équipage naufragé et livré sur un radeau, en pleine mer, aux drames de la tempête et du désespoir. Il fallut se frayer un passage avec la hache du pionnier à travers des forêts dont nul pied humain, pas

même celui des Indiens peut-être, n'avait encore foulé le sol; s'exposer à l'infidélité des guides, subir toutes les tortures de la faim, de la soif, des maladies; combattre tantôt les Indiens, tantôt des animaux carnassiers, et se faire, arbre par arbre, un chemin noyé dans des marais. Aucune de ces épreuves n'abattit, un seul instant, le courage d'Arnold admirablement soutenu par celui d'Aaron Burr, un de ces étranges personnages de la révolution, à qui le talent donna une haute fortune, et que l'ambition désordonnée précipita, lui aussi, dans le crime et dans la honte. Arnold ne perdit pas un seul instant sa sérénité et sa foi dans le but poursuivi. Il conserva jusqu'au bout son influence sur le moral de ses troupes soutenues par la discipline et par des tendresses toutes paternelles en même temps. L'aventurier, brave jusqu'à la témérité, se révéla tout à coup général habile et prévoyant, montrant en leur plus grand jour les héroïques qualités qui justifiaient les sympathies dont Washington l'avait honoré en lui remettant la conduite d'une pareille campagne, où il y avait beaucoup de gloire à acquérir, mais au prix d'énormes sacrifices. La confiance qu'Arnold avait inspirée à ses compagnons de misère était si robuste que, au plus fort de sa détresse, un des officiers l'ayant abandonné en cherchant à entraîner avec lui son détachement, une dizaine d'hommes tout au plus consentirent à s'associer à cette désertion.

Ce qu'il y avait de remarquable dans cette énergie inflexible d'Arnold, c'est qu'il ignorait le premier mot des succès de Montgomery. Quand il eût été cent fois excusable de renoncer à cette désastreuse entreprise et de revenir sur ses pas, il y persista avec la volonté du courage et l'enthousiasme du devoir. Il allait tout à fait à l'aventure, ne sachant pas si la jonction projetée était possible; si, en arrivant à ce terme de sa course, il ne se trouverait pas, au contraire, en pré-

sence d'un ennemi déjà vainqueur et dont l'ardeur serait doublée par le triomphe. C'en était fait, alors, de lui-même et de cette poignée d'hommes qui avait surmonté tant de périls.

Enfin, après deux mois d'une lutte formidable contre tant d'éléments de destruction, Arnold entra dans le Canada et campa à Point-Levi, à quelques milles de Québec, où il apprit les succès de Montgomery. De onze cents hommes, il lui en restait cinq cent cinquante à peu près valides; le surplus avait marqué de cadavres les rudes étapes de sa course. Arnold n'écouta que son courage, et voulut attaquer Québec immédiatement. S'il l'avait pu faire en ce moment, il avait de grandes chances de réussir. Sir Guy Carleton, tout en battant en retraite, était occupé à tenir tête à Montgomery dont il ralentissait la marche, et la ville, conformément encore aux prévisions de Washington, n'avait qu'une faible garnison. Une vigoureuse attaque pouvait donner le change à l'ennemi et lui faire croire à la présence d'une armée plus considérable. Mais il était indispensable de se procurer des bateaux pour traverser le Saint-Laurent, Québec étant bâti sur un petit promontoire appelé le cap Diamant, au confluent de la rivière Charles et du Saint-Laurent. Cette difficile opération demanda beaucoup de temps, et donna aux assiégés le loisir de préparer leur défense. Arrivé dans les plaines d'Abraham qui entourent la ville, Arnold reconnut l'impossibilité de tenter un assaut avec quelque chance de succès. Cinq cent cinquante hommes à mettre en ligne contre une ville protégée par de bonnes murailles, par un système de fortifications régulières et par une citadelle qui en commande les abords, d'une hauteur de trois cent cinquante pieds au dessus du niveau des rivières, était une entreprise par trop folle devant laquelle la hardiesse même d'Arnold recula. Il y avait dans Québec, en outre de la garnison douze

à quinze cents citoyens prêts à prendre les armes. Arnold se retira à Pointe-aux-Trembles, à une vingtaine de milles plus bas que Québec, pour y attendre l'arrivée de Montgomery.

Peu s'en était fallu, on le voit, que le plan de Washington n'obtînt un plein succès. S'il échoua en partie, la faute n'en peut être attribuée à personne; on ne saurait surtout en accuser Arnold. La faiblesse et l'épuisement de ses troupes le rendirent seuls impuissant à profiter de l'absence de Carleton pour s'emparer de Québec et, par suite du même coup peut-être, du Canada tout entier.

Après quinze jours d'attente et d'impatience, Arnold vit enfin arriver Montgomery, couvert de gloire, mais avec un corps d'armée réduit à trois cents hommes épuisés, harassés, hors d'état de tirer un coup de fusil. Les deux corps expéditionnaires réunis formaient un effectif de huit cent cinquante hommes, avec lesquels il fallut entreprendre le siége d'une ville comme Québec, où le général Carleton venait de rentrer à la tête de forces nouvelles recrutées en chemin. Montgomery attendit quelques secours qu'il avait fait demander au général Shuyler et qui lui arrivèrent le 20 décembre. Il laissa ses troupes prendre un peu de repos, et se décida à tenter, non plus un siége en règle, mais un assaut. Les retards pouvaient donner à l'ennemi le temps de se fortifier, de constater la faiblesse de la petite armée américaine et de l'écraser par quelque manœuvre contre laquelle le nombre serait impuissant. Le 31 décembre 1775 fut la date fixée pour cette tentative, une des plus hardies dont on puisse trouver l'exemple dans l'histoire militaire d'aucun peuple.

L'hiver était des plus rigoureux. Ce n'étaient plus seulement des murailles de pierres, mais des montagnes de glace et de neige qui défendaient Québec. Montgomery songea à

tirer parti de ces obstacles que la nature lui opposait. Il fit hisser son artillerie au sommet de ces monceaux de glace, et, de là, commença à bombarder la ville; mais cette artillerie était trop faible et mal servie. D'un avis unanime, les officiers déclarèrent qu'il fallait tenter un assaut désespéré dont la vigueur et l'audace pouvaient déconcerter ou intimider l'ennemi. Montgomery divisa sa petite armée en quatre colonnes : deux de ces colonnes, sous les ordres des majors Brown et Livingston, devaient feindre une attaque sur une partie de la ville pour détourner l'attention, pendant que lui-même et Arnold, à la tête des deux autres colonnes, attaqueraient vivement sur deux autres points. Cette manœuvre, favorisée par un ouragan de neige qui obscurcit le ciel un instant, réussit au gré des assiégeants. Arnold s'élança, avec son impétuosité habituelle, à la tête de trois cents hommes. Il ouvrit une brèche et entra le premier dans la ville. Mais une balle qu'il reçut dans la cuisse le renversa et arrêta sa course triomphale. Du fond de l'ambulance où on l'avait transporté, il continua à diriger par ses ordres cette vigoureuse attaque dont le commandement supérieur lui appartenait désormais, car Montgomery venait de tomber mortellement frappé par un boulet de canon, au moment où il entrait aussi dans la ville, ayant à ses côtés Aaron Burr. Mais, quel que fût le courage de cette petite troupe, qui laissa plus de cinq cents hommes sur ce sanglant champ de bataille, elle n'avait plus à sa tête, pour l'entraîner, les deux chefs qui venaient de payer l'un de sa vie, l'autre de son sang, leur héroïque dévouement à la patrie. Vainement le colonel Morgan, le capitaine Aaron Burr, tous les officiers qui restaient se couvrirent-ils de gloire, il fallut battre en retraite hors d'une ville qui avait été à moitié prise.

Arnold se retira à cinq milles de Québec, résolu à passer l'hiver sous la tente. L'ennemi pouvait facilement détruire

cette poignée d'hommes qui le bravaient encore presque à portée de ses fusils. Soit impuissance réelle, soit hésitation ou timidité, Carleton ne l'osa point tenter. Arnold, en attendant des renforts qu'il avait fait demander au quartier général pour recommencer l'attaque tint, malgré les rigueurs ou grâce aux rigueurs de la saison, la ville en état de blocus, à ce point que les vivres y manquèrent un moment. Les renforts réclamés arrivèrent et portèrent de nouveau à un millier d'hommes l'armée d'Arnold. Encore souffrant de ses blessures, il s'apprêtait à fondre sur Québec, lorsque la disette et la petite vérole décimèrent ses rangs. Forcé d'abandonner la place, il se replia sur Montréal, dont le commandement lui fut donné.

J'ai cité, pendant le cours du récit de cette expédition, le nom d'un homme devenu célèbre en Amérique, et dont l'existence a eu plus d'un point de ressemblance avec celle d'Arnold : je veux parler d'Aaron Burr.

Aaron Burr était, par sa mère, petit-fils de l'illustre théologien Jonathan Edwards. Né en 1756 à Newark, dans le New-Jersey, orphelin à trois ans, il avait fait d'excellentes études au collége de Princeton, où il fut gradué en 1772. Au moment où la révolution éclata, il partit comme volontaire et alla rejoindre l'armée à Cambridge. Nous venons de voir qu'il avait fait partie de l'expédition sur Québec avec Arnold; il s'y conduisit avec une rare bravoure, qui lui valut le grade de major. A son retour, il fut attaché à l'état-major de Washington. Mais à la suite de circonstances qui sont restées un mystère, il quitta brusquement le quartier général. S'était-il retiré volontairement, ou bien son chef l'avait-il congédié? C'est ce que l'on n'a jamais su. La discrétion et la bonté exemplaire de Washington ont couvert d'un voile impénétrable ce dénouement de leurs relations. Ce qu'il y a de certain, c'est que Washington conserva d'Aaron Burr une très

défavorable opinion, quoiqu'il l'estimât comme officier de courage et comme homme d'érudition. Burr ne rendait pas à Washington la même justice; il affectait même de déprécier très haut ses talents militaires et traitait ses idées sur la politique et la morale « de niaiserie et de faiblesse d'esprit. »

L'orgueil était le moindre défaut d'Aaron Burr, aussi bien que d'Arnold; comme celui-ci aussi, Aaron Burr souffrait considérablement de n'avoir pas une carrière militaire plus rapide et surtout de n'être pas au premier rang. En rabaissant les talents de Washington, c'était les siens propres qu'il prétendait faire ressortir. Il entra tout naturellement dans la cabale de Conway; sa place y était marquée. Nous verrons tout à l'heure où le conduisit cette ambition du pouvoir suprême.

Sa carrière militaire cessa en 1779; il avait conquis le grade de colonel, après s'être distingué au siége de New-York et à la bataille de Monmouth. Sa frêle santé, autant que le dépit de n'être pas déjà général, et, qui plus est, général en chef, lui dictèrent cette résolution. Burr avait alors vingt-trois ans et une grande fortune. Il se livra à l'étude du droit, avec l'intention de parcourir la carrière politique où il joua, en effet, un rôle important. Admis comme avocat au barreau d'Albany d'abord, puis plus tard à celui de New-York, il se fit rapidement une éclatante réputation, que l'esprit de parti exagéra et que l'esprit de parti également s'attacha ensuite à amoindrir.

Un de ses contemporains encore vivant (Burr n'est mort qu'en 1836) disait : « Ce n'était pas précisément un orateur éloquent, mais un beau parleur, très agréable et très persuasif. » Ses succès en politique, quoiqu'il affectât de placer ses talents civils bien au dessous de ses capacités militaires, avaient été fort rapides et fort brillants. Il fut successive-

ment membre de la Législature de son État, procureur général et enfin sénateur. Washington, par des motifs connus de lui seul, refusa obstinément, pendant sa présidence, de donner à Burr aucun poste diplomatique auquel le recommandaient l'influence d'amis fort puissants, et la haute position politique qu'il occupait.

Le moment vint pour lui de donner carrière à sa vaste ambition. Il se porta concurrent de Jefferson à la présidence de 1800. Grâce aux concessions de toutes les sortes faites aux deux partis qui divisaient déjà radicalement les esprits en Amérique, Burr parvint à contre-balancer l'élection, et ce ne fut qu'au trente-sixième tour de scrutin que Jefferson l'emporta devant le Sénat sur son redoutable compétiteur. Aux termes de la Constitution, Burr se trouva de droit vice-président.

Mais ce système de concessions, auquel il avait dû recourir, le perdit à jamais dans l'opinion des deux partis; sa carrière politique finit là. Quelques-uns de ses plus fidèles amis essayèrent de le faire élire gouverneur de l'État de New-York; ils échouèrent, et Burr eut à ce propos ce fatal duel avec le colonel Hamilton, à la suite duquel, poursuivi par la haine publique, il fut obligé de quitter New-York. C'est alors que son ambition, à laquelle les portes honorables étaient fermées désormais, tenta de s'ouvrir par le crime et la trahison ce suprême pouvoir où il aspira toujours, sous quelque forme qu'il se présentât.

Voici en quels termes Jefferson raconte les projets heureusement avortés de Burr, dans une lettre datée du 14 juillet 1807 et adressée à Lafayette : « Certainement, si vous eussiez été, comme je l'aurais voulu, à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Orléans, Burr ne m'aurait pas causé un instant d'inquiétude. Sa conspiration a été une des plus criminelles dont l'histoire nous fournit l'exemple. Son projet était de

séparer les États de l'Ouest du reste de l'Union, d'y ajouter le Mexique, de se placer à leur tête, de leur donner ce qu'il regarde comme un gouvernement énergique et de fournir ainsi un exemple et un instrument pour la destruction de notre liberté. Un homme capable de se persuader qu'il pourra effectuer un plan de ce genre avec des matériaux américains ne semble mériter qu'une place à Bedlam. La gravité du crime exigerait cependant une punition plus grave. Mais, quoiqu'il n'y ait personne aux États-Unis qui doute de sa culpabilité, notre loi a entouré l'accusé de tant de garanties contre l'accusateur, que je ne sais encore s'il sera condamné. » Burr, arrêté dans le Mississipi, avait été conduit en Virginie et placé sous caution. Grâce aux démarches actives de ses amis, car ce fut un fait particulier qu'il conserva toujours, même dans les positions les plus équivoques de sa vie, une nombreuse clientèle de très fidèles sympathies, les juges déclarèrent que, faute de preuves suffisantes, il n'y avait pas lieu à poursuivre.

Un autre homme qui a jeté un grand éclat sur les États-Unis, le général Jackson, se trouva incidemment mêlé à cette conspiration (1). Il fut même question un moment d'arrêter le général; mais on se borna à le réprimander sévèrement.

Aaron Burr, après le jugement de non-lieu rendu en sa faveur, se réfugia en Angleterre, puis en France où il poursuivit, sans y rencontrer aucune sympathie, son projet de conquête sur le Mexique. Il revint en Amérique en 1812, tenta de reprendre sa position d'avocat, mais sans succès. Sa fortune avait été dilapidée; il traîna une longue vie obscure et oubliée, et mourut en 1836, dans un état voisin de la misère, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La plus

(1) Nous en consignons les détails dans le chapitre consacré au général Jackson.

sérieuse occupation de sa vieillesse, dit un de ses biographes, était de raconter les nombreuses bonnes fortunes de sa galante jeunesse et de relire de volumineuses correspondances de cette époque, qu'il avait précieusement conservées.

§ 13.

Conduite d'Arnold dans le Canada. — Il est rappelé. — Inhabileté du général Thomas. — Arnold à l'armée de l'Est. — Il n'est pas nommé major général; sa mauvaise humeur; Washington intervient en sa faveur. — Il est mal noté pour ses exactions. — Sa conduite à Fairfield; il est nommé major général. — Il fait partie de l'expédition du Canada avec Gates.

Arnold, que nous avons laissé occupant Montréal, s'imaginait trop facilement que la gloire dont il se couvrait les armes à la main l'autorisait à tout. Une fois cette gloire acquise, il s'ingéniait à la ternir; ou plutôt le désordre de sa vie passée et le faste de sa vie présente l'excitaient sans cesse à commettre des actions coupables, dont sa conscience peu scrupuleuse ne lui faisait pas sentir, paraît-il, toute la gravité. A Montréal, il méconnut complétement les recommandations prudentes de Washington, qui étaient « de ne troubler sous aucun prétexte la tranquillité des Canadiens, et de ne pas blesser leurs préjugés; de respecter leurs pratiques religieuses; de leur payer libéralement tous les objets dont il pourrait avoir besoin; de punir avec rigueur les soldats qui commettraient quelques désordres; d'éviter enfin de vexer le peuple, en ne faisant rien qui pût le rendre hostile à la cause américaine. » Ces sages instructions demeurèrent lettre morte pour Arnold. Ses embarras pécuniaires de plus en plus considérables, ses besoins impérieux de luxe et de plaisirs, sa passion effrénée pour le jeu, le poussèrent à abuser de nouveau de son autorité pour commettre

des exactions considérables, qu'il parvint à pallier assez bien pour ne paraître qu'un comptable désordonné et non pas encore un comptable infidèle. En même temps, il accablait les habitants d'impôts arbitraires et les rançonnait au lieu d'acheter d'eux les vivres nécessaires aux besoins de son armée. Enfin, il excita tant de plaintes de la part des Canadiens et tant de mécontentement au quartier général, que force fut à Washington de le rappeler en le réprimandant sévèrement. Cependant, tel était l'enthousiasme qu'avait excité sa courageuse conduite dans l'expédition contre Québec, que le Congrès obéit en quelque sorte à la pression de l'opinion publique en élevant le colonel Arnold au grade de brigadier général.

Son rappel du Canada, s'il était une punition méritée, fut un malheur pour la cause américaine. Le général Thomas, qui le remplaça dans son commandement, était un officier incapable. Il ne sut pas conserver une conquête qu'Arnold eût défendue à coup sûr avec cette ténacité qui le caractérisait. En six mois, les résultats de ces victoires, si chèrement achetées par les Américains dans le Canada, avaient disparu; et au mois de juin 1776, le général Thomas abandonnait le dernier poste du Canada, revenu tout entier aux mains des Anglais. C'était une entreprise à recommencer et dans des conditions plus difficiles que la première fois. Arnold pensait avec raison qu'il aurait un rôle dans cette expédition. En attendant ce moment, qu'il appelait de tous ses vœux comme l'heure d'une revanche, il trouva le moyen de payer son nouveau grade par de nouvelles actions d'éclat.

C'était rendre service à Arnold que de nepoint le laisser dans l'inaction.

Il n'avait pas suffi aux Anglais de reconquérir le Canada et de chasser les Américains au delà des frontières envahies. Les défaites successives du général Thomas les enhar-

dirent à prendre l'offensive, et ils songèrent à rétablir leur autorité sur le lac Champlain. Une flottille composée d'un trois-mâts, de deux schooners portant vingt canons, et de quarante-quatre bateaux chargés de munitions, fit son apparition dans les eaux du lac Champlain pour en reprendre possession. On se souvient que déjà Arnold, en sa qualité d'ancien marin, avait fait des prouesses sur ce lac. Il fut appelé au commandement d'une sorte de flottille improvisée, composée de trois schooners, deux sloops et huit embarcations, armés tant bien que mal. Les Américains n'avaient que ces forces disproportionnées et des marins inexpérimentés à opposer aux Anglais. Ce n'était pas là ce qui pouvait arrêter Arnold.

Le 11 octobre 1776, les deux flottilles se rencontrèrent, et, après un combat de cinq heures, une de ces luttes acharnées comme Arnold seul semblait capable d'en soutenir, la victoire lui resta, mais une victoire chèrement payée, après laquelle il n'avait plus qu'à chercher un abri pour réparer de glorieux désastres. Hors d'état, en effet, de demander ou d'accepter un nouveau combat, il profita des ténèbres de la nuit pour passer à travers la flotte ennemie et se mettre en sûreté. Cette manœuvre téméraire lui réussit. Mais, le lendemain, les Anglais lui donnèrent la chasse; il fut obligé de s'engager dans un nouveau combat qu'il voulait éviter et qui dura quatre heures. Jamais encore il n'avait déployé un pareil courage. Au moment d'être enveloppé par l'ennemi, réduit à la dernière extrémité, sur le point d'être capturé, il fit échouer ses bâtiments, y mit le feu, brûla tous les drapeaux qui se trouvaient à bord, quitta, lui dernier, le dernier de ses navires embrasés et battit en retraite sur Ticonderoga. Cette héroïque action d'éclat excita de vifs enthousiasmes. Une victoire n'eût pas été plus populaire que cette glorieuse défaite.

Arnold se rendit alors à l'armée de l'Est, où il continua de guerroyer contre les Anglais, tantôt avec succès, tantôt essuyant des mécomptes, comme à l'affaire de Newport, quand il tenta, avec une centaine d'hommes, selon son habitude, de chasser mille à douze cents Anglais qui venaient de débarquer.

Aucun officier de l'armée américaine n'avait, à ce moment, une réputation plus brillante que la sienne. Arnold le savait, et l'orgueil le poussait à estimer plus haut encore les services qu'il avait rendus. Aussi fut-il profondément blessé de voir le Congrès nommer cinq majors-généraux choisis parmi des brigadiers plus jeunes que lui en grade. Il accusa le Congrès et le pays tout entier d'ingratitude, et conçut dès lors des sentiments de vengeance. Washington lui-même s'étonna de ce passe-droit, et ne l'attribua qu'à un oubli; il écrivit à Arnold pour calmer son irritation, et s'offrit d'intercéder en sa faveur auprès du Congrès. Washington tint parole, mais ne réussit point à obtenir pour Arnold la réparation qu'il demandait. En réalité, le passe-droit était volontaire. Le Congrès appréciait les services éminents et le courage d'Arnold; mais il ne pouvait oublier par quelles flétrissures cet officier avait déjà terni sa réputation. Ce ne fut point sur ce motif cependant que le Congrès s'appuya pour justifier ostensiblement sa décision; il allégua que le Connecticut, auquel appartenait Arnold, comptait déjà dans l'armée deux majors-généraux, et qu'il importait de répartir également les avancements sur les officiers de chacun des États.

Arnold, soit qu'il entrevît la cause véritable de la mesure qui l'atteignait, soit qu'il fût emporté par son irritation, adressa à Washington la lettre suivante, où l'on serait disposé volontiers à ne trouver qu'un sentiment de dignité froissée, si l'on ne devinait pas déjà le parti pris d'une ven-

geance que l'occasion retardera peut-être, mais que l'occasion fera renaître : « Je remercie Votre Excellence, écrit-il, de s'être intéressée à moi relativement à mon avancement. Le Congrès a certes le droit de donner de l'avancement à ceux qu'il estime en être les plus dignes par leur capacité, leurs longs et dévoués services. Dans la nomination qu'il a faite des plus jeunes officiers au rang de major-général, je vois un moyen très honnête de me demander ma démission, comme étant indigne du poste que j'occupe. Mon brevet actuel m'a été donné sans que je l'aie sollicité et comme moyen pour moi de servir mon pays. Je le résigne avec un égal plaisir du moment que je ne puis pas servir plus longtemps mon pays avec honneur. En bonne justice, dans l'intérêt de ma réputation et pour la satisfaction de mes amis, je demande qu'une cour d'enquête examine ma conduite; et quoique je ressente très vivement l'ingratitude de mes concitoyens, je fais taire une injure personnelle devant mon zèle pour le salut et le bonheur de mon pays, pour la cause duquel j'ai combattu si souvent, et pour lequel je serai toujours prêt à verser mon sang. » Il résolut alors de se rendre à Philadelphie pour présenter lui-même ses réclamations au Congrès et remettre sa démission.

Mais ici, comme en d'autres circonstances de sa vie, une occasion se présenta à point nommé pour son courage, et le soldat, en dépit de toutes les défaillances de l'homme, reparut tout entier. A New-Haven, dans le Connecticut son État natal, où il s'était arrêté, il apprend que les généraux Silliman et Woorster, à la tête de six cents hommes, se rendaient à Fairfield, où les Anglais, débarqués au nombre de deux mille environ, ravageaient le pays et mettaient tout à feu et à sang. Ils étaient commandés, c'est tout dire, par Tryon. Arnold retrouve aussitôt ses meilleures qualités; son cœur s'enflamme; il oublie pour un moment ses injures

personnelles; la perspective de quelques brillants combats le séduit et l'entraîne. Peut-être était-ce, à vrai dire, moins le patriotisme du bon citoyen que l'ardeur de l'aventurier qui se réveillait en lui, mais n'importe : il est de l'expédition. Il demande des volontaires dans New-Haven. Son nom commande l'obéissance, la confiance et l'enthousiasme; trois cents hommes se présentent avec trois pièces d'artillerie. Arnold rejoint Silliman et Woorster qui marchent sur le petit village de Danburry, où Tryon, après avoir massacré une cinquantaine de soldats, avait, selon son habitude, pillé et brûlé les maisons. Woorster et Silliman attaquent la position pendant qu'Arnold garde avec ses trois cents volontaires un chemin par où devra passer l'ennemi poursuivi. Arnold établit une forte barricade avec des arbres abattus et des débris de rochers. Mais Tryon avait déjoué la manœuvre de Silliman et de Woorster, en abandonnant Danburry sans y attendre les forces américaines, et il s'était porté en bon ordre et en nombre sur la route défendue par Arnold. Un combat inégal s'engage. C'est le lot d'Arnold de faire toujours la guerre dans de semblables conditions, et ce n'est pas là ce qui arrête les hommes de sa trempe. Après une résistance opiniâtre, les munitions étant presque épuisées, la barricade fut enlevée. Arnold fit battre sa petite troupe en retraite, se repliant habilement et à la façon des Parthes, c'est à dire s'arrêtant de temps en temps pour faire face encore à l'ennemi et lui envoyer ses dernières balles. Pendant cette retraite, il eut son cheval tué. Un Anglais, le voyant embarrassé, court à lui en le menaçant de sa baïonnette; Arnold l'attend avec son sangfroid accoutumé, et au moment où le soldat lui crie : « Vous êtes mon prisonnier. — Pas encore, » répond Arnold, qui lui décharge à bout portant son pistolet dans la poitrine. Le général parvient à se dégager, se jette dans les broussailles qui le protégent à

peine, et à travers une grêle de balles, il rejoint sa troupe.

Encore une fois, le nom d'Arnold retentit si haut dans l'opinion publique, que le Congrès eut en quelque sorte la main forcée et le nomma major-général, mais en lui faisant prendre rang après les cinq officiers récemment nommés. Ce fait, qui n'est que conforme à nos habitudes militaires, avait une toute autre importance dans la hiérarchie américaine, modelée sur les lois anglaises où l'ancienneté est le titre véritable. Arnold réclama en vain encore cette fois; le Congrès persista dans le maintien de sa décision antérieure, mais fit hommage à Arnold d'un cheval magnifiquement harnaché. Ce n'était pas là une réparation suffisante à son orgueil blessé. Il sentit revivre ses colères apaisées et n'attendit que l'occasion de les faire éclater. Il refusa un commandement important que lui offrait Washington et se rendit à Philadelphie, toujours préoccupé de cette idée d'en appeler au jugement d'une commission d'enquête, et prétendant que la réparation encore incomplète du Congrès laissait planer sur sa réputation des soupçons injurieux. Arnold obtint cette commission d'enquête, qui l'acquitta sur des faits pour lesquels il y avait en quelque sorte prescription. On devait s'y attendre; mais le Congrès ne s'obstina pas moins à le maintenir au dernier rang sur le cadre des majors-généraux.

Le ressentiment d'Arnold, qui s'exhalait sans ménagement dans ses paroles, se calma tout à coup et il demanda à Washington à faire partie de la nouvelle campagne qui allait s'ouvrit dans le Canada, sous le commandement du général Gates. Il n'est pas de protestations qu'Arnold ne fit alors pour effacer toutes traces de son mécontentement; il écrivit à Shuyler, il écrivit à Gates, disant à ce dernier : « Aucune injure ou insulte privée ne saurait chez moi l'em-

porter sur la cause de mon pays opprimé; il faut que la paix et la liberté lui soient rendues ou que je meure à la tâche. » J'insiste sur cet apaisement soudain d'Arnold; il fut si brusque et il était si opposé à ses récentes dispositions, qu'il eût pu inspirer déjà quelques inquiétudes. Mais la pensée d'une trahison n'entrait pas encore dans l'esprit d'aucun des chefs ardents de la révolution. C'est à peine si la lâche conduite du général Lee avait pu ébranler la foi aveugle de quelques-uns.

---

§ 14.

Burgoyne battu par Gates. — Belle conduite d'Arnold. — Il est blessé; nommé au commandement de Philadelphie. — Il est accusé de concussions; réprimandé par un ordre du jour. — Il est en pourparlers avec l'ennemi; son mariage. — Il demande le commandement de West-Point. — Ses relations avec Clinton. — Le major André. — Entrevue d'André et d'Arnold.

Burgoyne, le nouveau gouverneur du Canada, avait pris l'offensive contre les Américains, et son plan était d'opérer une jonction avec le général Clinton, qui commandait à New-York. Ce Burgoyne était un fils naturel de lord Bingley, bel esprit, médiocre poète, présomptueux surtout, et ne possédant aucun talent militaire. La protection de son père, certaines faveurs que ses poésies galantes lui avaient attirées, lui valurent le poste élevé où il fut appelé, sous prétexte qu'ayant servi précédemment dans le Canada, il le connaissait assez pour tirer un grand parti du commandement qui lui était confié. La nomination de Burgoyne à un poste si difficile est une preuve nouvelle du soin que les Anglais semblaient mettre à confier la conduite d'une telle guerre à des généraux incapables. Avant d'entrer en campagne, Burgoyne publia une proclamation ridicule, où il s'oublia jusqu'à lancer des épigrammes de mauvais goût contre le général Gates, qu'il appela « une sage-femme » par allusion à l'extrême prudence de celui-ci. Gates n'en

était pas moins un officier très distingué, et, après Washington, celui de tous les généraux qui se trouvait le plus complétement à la hauteur de sa mission délicate et difficile. Sa conduite à l'égard de Washington ne doit pas empêcher de le reconnaître.

Burgoyne, à la tête de six mille hommes, s'avançait avec une hardiesse qui témoignait de son incurie et de son inhabileté, à travers des pays difficiles, persuadé que sa seule présence suffirait à chasser devant lui les Américains, ne s'apercevant pas que, en tout cas, il dégarnissait ses derrières. Il comptait, il est vrai, pour appuyer les forces qu'il laissait dans l'intérieur, sur le concours des Indiens acquis à la cause anglaise.

En partant, Burgoyne avait ordonné au colonel Saint-Léger de marcher, avec un corps de troupes composé de Canadiens et d'Indiens, sur le fort Stanwix, importante position occupée par les Américains, à la source du Mohawk, et dont la possession ouvrait à l'armée anglaise la route directe sur l'Hudson. Une garnison de six cents hommes, sous les ordres du colonel Gansevoort, défendait la place devant laquelle Saint-Léger vint mettre le siége avec dix-huit cents ou deux mille hommes. Le général Herkimer, d'une part, à la tête de quelques soldats et de quelques Indiens, et, de l'autre, Arnold avec huit cents hommes, reçurent l'ordre de marcher au secours de Gansevoort. Ce fut là pour Arnold une nouvelle occasion de déployer son impétueux courage, et de montrer toutes les ressources qu'il apportait dans l'exécution de ces hardis coups de main qui avaient illustré sa carrière. Retenu dans la vallée de Mohawk par des chemins impraticables, il envoya à Gansevoort, pour lui annoncer sa prochaine arrivée, un émissaire qui trouva moyen de pénétrer dans le fort. Pendant ce temps, Herkimer s'était porté à quelque distance du camp

ennemi. Saint-Léger, prévenu de cette attaque, avait posté un détachement en embuscade sur la route. Ce détachement fut surpris et ne connut la présence des Américains que par une décharge à bout portant, et par le cri de guerre poussé par les Indiens qui se jetèrent sur l'ennemi à coups de tomahawk. La lutte fut terrible et le carnage épouvantable; le combat eut lieu corps à corps; le couteau y joua un grand rôle. Les Américains laissèrent sur le champ de bataille quatre cents hommes, parmi lesquels le général Herkimer.

Arnold, informé de ce désastre et se sentant trop faible pour tenter une attaque avec succès, eut recours à un stratagème. Il s'aboucha avec une espèce de fou nommé Yan-Yost-Cuyler, qui passait dans le pays pour être parfaitement dévoué au parti anglais, et avait même été arrêté une fois comme espion. Arnold lui donna mission d'aller jeter l'alarme dans le camp de Saint-Léger, en exagérant l'importance de ses troupes, de manière surtout à effrayer les Indiens et à les entraîner à la désertion. Pour s'assurer de la fidélité de cet émissaire, Arnold garda en otage son frère et son fils, condamnés d'avance à mourir en cas de trahison.

Yan-Yost-Cuyler arriva, un matin, au camp anglais, en poussant des cris de détresse, et en donnant les signes de la plus grande terreur. Interrogé, il répondit en montrant ses habits criblés de trous de balles, qu'il avait échappé par miracle aux poursuites des Américains, dont il avait laissé l'avant-garde à peine à quelque distance. Puis, se mêlant aux Indiens, avec lesquels il avait de vieilles relations, il énuméra les forces de l'ennemi en leur disant « qu'il était aussi nombreux que les feuilles des arbres. » L'épouvante se répand parmi ces alliés inconstants; ils prennent la fuite sans qu'on puisse parvenir à les arrêter. Leur exemple gagne les milices canadiennes; le camp anglais ne présente

bientôt plus que désordre et démoralisation. Saint-Léger, réduit à une poignée d'hommes, fut obligé de lever le siége, et sa retraite fut si précipitée, qu'il abandonna derrière lui ses bagages et son artillerie. Arnold arriva sur le terrain pour apercevoir l'ennemi en fuite; il se mit à sa poursuite, sans pouvoir l'atteindre. Saint-Léger était entré à Montréal.

Arnold rejoignit, alors, l'armée de Gates. Des opérations évidemment décisives se préparaient de ce côté. Burgoyne, dans la prévision ou seulement l'espérance d'une jonction de ses forces avec celles que commandait Clinton, à New-York, entra en campagne. Quelques premiers succès partiels avaient enflé l'orgueil du général anglais; il s'engagea maladroitement dans un pays dangereux pour lui, disséminant son armée, et, en disant avec sa présomption habituelle, qu'il était bien sûr de se frayer un passage à travers les Américains, quand il le voudrait. Gates était dans une position bien retranchée, gardant l'Hudson et Albany avec 16,000 hommes, au devant desquels Burgoyne s'avança avec arrogance, sans tenir compte d'un rude échec que venait de lui faire subir le général Stark. Parvenus à quelques milles de l'armée américaine, les Anglais se virent cernés et harcelés par de vigoureuses attaques qu'Arnold dirigeait contre eux avec une témérité et un bonheur inouïs. Dans une de ces affaires, toujours très brillantes pour lui, Arnold eut la jambe fracassée, et cette blessure mit sa vie en danger pendant quelques jours.

Burgoyne, pris dans un réseau de postes, de retranchements et d'embuscades habilement combinés, fut enfin obligé de livrer bataille (le 7 octobre 1777), à Saratoga, de mettre bas les armes, et de se constituer prisonnier. Gates se vengea du mot insolent du général anglais par un mot spirituel : « Bonjour, général, dit-il au prisonnier; j'ai grand plaisir à vous revoir, quoique vous ayez fait tout ce

qu'il fallait pour vous dispenser de cette rencontre. Sans doute vous devez me trouver une habile « sage-femme, » car je viens de vous délivrer de six mille hommes. »

La victoire de Saratoga eut une influence considérable sur les destinées des colonies. La situation si mauvaise de l'armée américaine s'améliora tout à coup. « La fortune si longtemps contraire, » dit à ce sujet Washington Irving, « semblait enfin avoir pris une face favorable. Le peuple se releva de son abattement; il y eut comme une soudaine exaltation dans le pays. Les sauvages avaient disparu dans leurs forêts. Ces vétérans allemands (Hessois), tant vantés et si terribles, avaient été battus par des milices et l'artillerie anglaise enlevée par des hommes dont quelques-uns n'avaient jamais vu un canon. » Il semblait qu'Arnold n'eut voulu prendre à cette campagne si heureuse par son dénouement, une grande et brillante part, que pour couronner les derniers moments de sa carrière par des actions d'éclat.

Ce fut en effet là sa dernière étape dans la voie glorieuse qu'il avait parcourue. Ses blessures le mettant dans l'impossibilité de faire momentanément aucun service actif, Washington lui donna le commandement de l'armée d'observation, établie à Philadelphie, après l'abandon de cette ville par les Anglais. C'était le plus grand malheur qui pût arriver à Arnold. Nous avons déjà vu combien l'inaction lui était funeste. Le Congrès venait cependant, pour récompenser sa brillante conduite dans la campagne du Canada, de lui rendre son rang d'ancienneté sur la liste des majors-généraux. Justice tardive et inutile! Arnold avait déjà fait secrètement un premier pas dans le crime. Il accueillit cette réparation avec indifférence. Et comme s'il avait eu hâte en quelque sorte de faire naître des prétextes de ressentiment qui justifiassent à ses propres yeux la honte dont il allait se

couvrir, il acheva de se perdre de dettes à Philadelphie. Réduit à des expédients de la nature la moins délicate, il devint un objet de scandale pour l'armée. Le Comité de Philadelphie dut dénoncer sa conduite. Arnold, traduit devant un conseil de guerre, le 18 mars 1779, fut absous de toute accusation criminelle, mais condamné à recevoir une réprimande publique de la part du général en chef, et à être mis à l'ordre du jour de l'armée.

Arnold se défendit d'abord avec noblesse; mais aux réprimandes qui lui furent adressées, il répondit par des bravades. Il semblerait difficile de concilier les paroles élevées qu'il prononça devant ses juges et ses actions d'éclat sur les derniers champs de bataille, avec la pensée d'un parti pris de trahison, s'il n'avait été prouvé, ensuite, que depuis plus de dix mois, il était en relations avec l'ennemi. Par un étrange calcul et qui donne une idée de la profondeur des abîmes du cœur humain, cette gloire dont Arnold se couvrait sur les champs de bataille n'avait plus d'autre but pour lui que de rehausser, aux yeux de ceux avec qui il marchandait sa honte, le prix des services qu'il était appelé à leur rendre. Il avait donné déjà un premier gage à la cause anglaise, en épousant, à Philadelphie, M[lle] Marguerite Shepper, appartenant à une famille très distinguée, mais notoirement hostile à la révolution. Par cette alliance, Arnold aplanissait bien des obstacles pour l'avenir. M[lle] Shepper, d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure, avait été fort en faveur auprès des officiers anglais pendant l'occupation de Philadelphie et avait exercé sur quelques-uns d'entre eux la double influence de sa beauté et de son esprit. On ne put, cependant, trouver aucune preuve qu'elle eût eu connaissance de la trahison de son mari, et qu'elle y eût aidé.

Ce mariage avait eu, en tout cas, l'avantage pour Arnold

de réparer momentanément le désastreux état de ses finances. Après quelques mois d'une vie en apparence plus calme et vouée au repentir, mais au fond très active, il sollicita de nouveau du service. Arnold prit Washington par ses côtés faibles : la bonté, l'indulgence et une confiance aveugle dans la bonne foi des hommes. Il obtint du général en chef une entrevue, protesta de son dévouement à son pays, en jouant la comédie du remords. « Donnez-moi, dit-il à Washington, le poste le plus périlleux, celui où j'aurai le plus d'occasions de me signaler. » Il désigna lui-même le commandement de West-Point, que venait de refuser le général Shuyler. Washington pouvait n'avoir aucune estime pour le caractère privé d'Arnold, mais il était loin de soupçonner sa trahison, et de plus il savait ce dont Arnold était capable comme officier. Or, ce poste de West-Point la clef des opérations de l'armée à ce moment, ne pouvait être à coup sûr placé en des mains plus vaillantes.

West-Point, situé à cinquante-deux milles de New-York alors au pouvoir des Anglais, sur la rive occidentale de l'Hudson, dans une position dont on n'admire aujourd'hui que le côté pittoresque, était, à cette époque, le poste militaire d'où dépendait le succès de la révolution américaine. West-Point, surnommé le Gibraltar des États-Unis, bâti au sommet de rochers presque inaccessibles, était couronné d'une rangée de redoutes et de batteries. Le fort principal, qui existe encore, domine tout le pays, à une hauteur considérable, de New-York au Canada, en protégeant les communications entre les États de l'est et ceux du sud. Une énorme chaîne rivée aux rochers des deux bords, et commandée par des feux de batteries, traversait la rivière à son passage le plus étroit, et la gardait contre toute attaque par eau. West-Point, même avec une faible garnison, pouvait résister à une armée de vingt mille hommes. Maîtres de

cette forteresse, le plus formidable rempart des Américains et le pivot de leurs opérations, les Anglais eussent anéanti en un clin d'œil l'armée libérale. L'importance que Washington attachait à savoir West-Point bien défendu s'explique de soi; il fallait qu'il eut une bien grande confiance dans le courage, dans l'énergie et dans le dévouement d'Arnold, pour lui en avoir donné le commandement. On comprend également le prix que les Anglais pouvaient mettre à une trahison qui leur livrerait cette place.

Arnold, pour faciliter l'accomplissement de son crime, établit son quartier général dans une maison appartenant au colonel Beverley Robinson, le même dont nous avons déjà eu occasion de citer le nom, et qui avait été, dans sa jeunesse, le plus intime ami de Washington; mais ayant embrassé la cause de la métropole contre les colonies, ses propriétés avaient été confisquées. Celle où Arnold plaça son quartier général était située sur la rive opposée à West-Point et à deux ou trois milles plus bas. Dès qu'il fut pourvu de son commandement, Arnold reprit avec le général anglais Clinton une correspondance qui durait depuis près d'un an, et dont le colonel Robinson était l'intermédiaire. Clinton avait hésité, précédemment, à payer Arnold le prix que celui-ci demandait. Au moment où les premiers ressentiments du général américain le poussèrent à la trahison, il n'était qu'un homme de courage de plus à enrôler dans l'armée anglaise; mais le commandement de West-Point donnait à l'acte d'Arnold une telle valeur que Clinton écouta avec empressement les nouvelles propositions que lui apporta Robinson. Elles consistaient à assurer à Arnold une somme de 40,000 livres sterling (un million de francs) et le grade de brigadier-général. Les négociations s'ouvrirent sur ces bases.

Après un échange assez suivi de lettres, toutes conçues de

manière à donner complétement le change sur leur contenu, Arnold exprima le désir d'avoir une entrevue avec quelqu'un des officiers de l'état-major de Clinton, afin de s'entendre sur certains points impossibles à régler autrement que de vive voix. Il désigna lui-même un des aides de camp du général, le major André, qui était des meilleurs amis de Mme Arnold et avec qui celle-ci avait continué d'entrenir une correspondance assidue, où l'esprit tenait une grande place, sans préjudice d'une pointe de sentimentalité assez accusée.

Le major John André, qui devait jouer un grand rôle dans le dénoûment de ce drame, avait à peine vingt-huit ans. C'était un officier brillant, d'une bravoure éprouvée et d'une intelligence peu commune. Ses contemporains le représentent comme étant d'une beauté remarquable, bien fait, grand, d'une élégance exceptionnelle. Il joignait à ces dons extérieurs les qualités d'un cœur supérieur. Sa conversation était éloquente; il savait et parlait aisément plusieurs langues, avait beaucoup lu et était doué d'une mémoire prodigieuse, dont il se servait à propos et sans pédantisme. Il dessinait très bien, excellait dans la caricature, faisait de jolis vers et était consommé musicien. Il avait, observe un de ses biographes, « une vivacité toute française. »

Un tel portrait, que je calque sur des mémoires du temps, est celui d'un héros accompli de roman. Sa vie, en effet, avait été assez romanesque. Né à Londres, d'une famille originaire de Genève, André avait fait son éducation dans cette dernière ville, et était rentré en Angleterre à l'âge de dix-huit ans. Destiné à suivre la carrière commerciale, pour laquelle il ne se sentait aucun goût, il entra dans une maison de banque. Un *gentleman* aussi parfait que nous venons de montrer André ne pouvait manquer de rencontrer sur sa route bien des aventures. La plus sérieuse de ses aventures et celle qui décida de tout son avenir, fut sa pas-

sion pour une demoiselle Honora Sneyd, de qui il s'éprit jusqu'à l'exaltation. Le père d'André s'opposa à cette alliance pour des raisons de famille sans doute. A quelque temps de là, miss Honora se maria avec M. Lowell Edgeworth, père de la célèbre Maria Edgeworth. André conçut un tel chagrin de ce fatal dénoûment de son amour, qu'il abandonna sa maison de banque et entra dans l'armée comme lieutenant.

Il demanda à partir pour le Canada, fit partie de l'expédition de Guy Carleton contre le général Montgomery et se trouvait au siége de Montréal, où il fut fait prisonnier, puis bientôt échangé. Devenu aide de camp du général Grey, celui-ci, au moment de son rappel en Angleterre, recommanda André à Clinton en termes chaleureux. Le propre de cette nature si bien douée, était d'exercer sur tous ceux qui l'approchaient un charme contre lequel nul ne pouvait se défendre. André était, en outre, très ambitieux et disposé à tenter tout ce qui était honorable ou grand pour attacher une auréole de gloire à son nom. Son âme honnête, délicate et chevaleresque se révolta à l'idée de se trouver en contact avec un traître de l'espèce d'Arnold et de négocier, argent en main, les conditions d'une trahison. Aussi refusa-t-il tout d'abord la mission qui lui était proposée, et Clinton eut besoin d'insister, d'ordonner même, pour qu'André s'y résignât. Tel était l'homme qui allait devenir le martyr de cette immense lâcheté.

Le rôle du jeune major André se borna, au début, à un échange de lettres qu'il signait du nom de *John Anderson*, tandis qu'Arnold signait les siennes *Gustavus*. Ces lettres pouvaient impunément tomber entre des mains étrangères, sans risquer de compromettre les deux correspondants. Une d'elles donnera l'idée de la prudence avec laquelle elles étaient écrites. Arnold, sur le point d'obtenir la conférence définitive qu'il sollicitait, mandait à André, c'est à dire à

John Anderson : « Vous serez en mesure, je pense, d'exposer votre plan commercial, de façon à satisfaire les deux parties. *Il* est encore d'avis que sa première proposition n'est nullement déraisonnable, et ne met pas en doute qu'après une entrevue avec *lui*, vous ne l'acceptiez. *Il* espère que vous aurez tous les pouvoirs de votre maison afin que les risques et les profits de l'association soient bien déterminés. *Une spéculation pourrait être avantageusement tentée en ce moment, avec de l'argent comptant.* »

L'entrevue dont il est question dans cette lettre une fois décidée, Arnold prit ses précautions pour que rien ne pût en arrêter la réalisation. Il informa le colonel Sheldon, commandant les avant-postes américains, qu'il attendait, à son quartier, un espion qui devait lui ouvrir des intelligences importantes avec New-York. Il recommanda au colonel Sheldon de montrer beaucoup d'égards à cette personne, en raison du haut rang qu'elle occupait dans l'armée anglaise, et de le faire avertir, lui Arnold, à son quartier général, dès qu'elle serait arrivée. Arnold prévint ensuite André de l'accueil qui l'attendait aux avant-postes et de la sécurité qu'il y trouverait. André se soucia peu d'accepter un rendez-vous au lieu assigné par Arnold, et, toujours sous le pseudonyme de *John Anderson*, il désigna à *Gustavus,* comme un endroit plus propice à leur entrevue, Dobb's Ferry, petit village, situé à une vingtaine de milles plus bas que West-Point, sur l'Hudson. La veille du jour fixé pour ce rendez-vous, Arnold partit à minuit du quartier général, descendit la rivière, essuya le feu des canonnières anglaises, faillit être fait prisonnier, et après avoir vaincu toutes sortes d'obstacles, arriva à Dobb's Ferry le lendemain, mais trop tard. André était reparti avec Robinson, qui était, nous l'avons vu, l'un des agents de ce complot.

Arnold n'était pas homme à se décourager pour un si

petit contre-temps; le prix stipulé à sa lâcheté était assez élevé pour soutenir son énergie. Une circonstance particulière favorisa le second rendez-vous qu'il donna à André, en le fixant au 20 septembre 1780. Washington avait résolu de se rendre de Tapan, où était son quartier général, à Hartfort, au devant du comte de Rochambeau qui venait d'arriver de France avec des secours. L'absence de Washington aidait admirablement à l'exécution du projet d'Arnold. Celui-ci prétexta de ce départ pour quitter West-Point et descendre la rivière au devant de son général en chef. Arnold avait écrit, en conséquence, à André de se rendre le 20 septembre au débarcadère faisant face à Dobb's Ferry; là il rencontrerait quelqu'un en qui il pourrait avoir toute confiance, et qui le conduirait en un lieu sûr, où Arnold et lui se trouveraient enfin en présence.

Cette lettre était parvenue trop tard à New-York. Sir Henri Clinton, pressé d'en finir, avait expédié le colonel Robinson sur un sloop de guerre, le *Vultur*, avec pavillon de parlementaire, lequel devait remonter la rivière jusqu'à Teller's Point, dans la baie de Tapan, où l'Hudson fait un coude de cinq milles de large environ. Robinson était censé venir présenter des réclamations au sujet de ses propriétés confisquées. Il envoya à Arnold une lettre dont le traître seul pouvait comprendre le sens caché, si bien qu'il la montra à Washington avec une impudence incroyable. Arnold accompagna le général en chef à bord du bateau sur lequel celui-ci traversa la rivière. Un grand nombre d'officiers s'y trouvaient réunis, notamment le général Lafayette, qui était du voyage d'Hartfort. Le *Vultur* était en vue du point où le bateau passa l'Hudson. Arnold eut besoin d'efforts extraordinaires pour maîtriser son émotion au moment où Washington, examinant le sloop avec sa longue-vue, adressa quelques paroles à voix basse aux officiers qui étaient le plus rap-

prochés de lui. Arnold, pour nous servir d'une expression vulgaire, en fut quitte pour la peur. Le lendemain, il était de retour à West-Point, d'où il répondit à Robinson en un style perfidement officiel pour renouveler, en termes très pressants, le rendez-vous du surlendemain, c'est à dire le 20 septembre. Cette lettre fut portée à bord du *Vultur* par une embarcation américaine. Il était impossible d'agir avec plus d'audace.

Soit répugnance invincible de la part d'André, soit excès de précaution, il mit pour condition expresse qu'Arnold viendrait le rejoindre à bord du bâtiment anglais, tandis que celui-ci insistait pour que l'entrevue eût lieu à terre, en avertissant André, sur qui le sentiment du devoir et de l'obéissance finit par l'emporter, que, le soir, un homme de confiance viendrait le chercher à bord d'un bateau et le conduirait au rendez-vous.

Cet intermédiaire était un juif nommé Josuah Smith, qui joua un grand rôle dans toute cette affaire bien qu'on n'ait pas trouvé assez de charges pour le condamner à titre de complice. Josuah Smith alla donc prendre André sur le *Vultur*, et aborda au pied d'une montagne nommée Long-Clore. Arnold était là, caché dans les broussailles. Le juif laissa les deux officiers en tête-à-tête pendant plusieurs heures, puis vint les prévenir que la nuit s'avançait et qu'il fallait ou s'en retourner à bord ou se réfugier chez lui, à quatre milles de là. La conférence n'avait pas abouti. André, après avoir hésité à accepter l'hospitalité de Josuah, s'y décida cependant et monta le cheval du domestique qui avait accompagné Arnold. Ils arrivèrent au point du jour chez Smith ; la famille du juif était absente.

André et Arnold s'enfermèrent pendant toute la journée dans une chambre de la maison ; le soir, l'affaire était terminée. Arnold venait de vendre sa patrie et d'ensevelir dans

le plus grand des crimes sa brillante réputation militaire. Il avait livré au major André tous les plans et tous les renseignements nécessaires, et reçu, en échange, un à-compte sur le prix convenu de sa trahison. Le surplus devait lui être payé au jour où les Anglais entreraient dans West-Point, dont la livraison fut fixée au 25 octobre.

---

§ 15.

Arrestation d'André. — Fuite d'Arnold. — Sympathie qu'inspire André. — On cherche à le sauver. — Épisode du sergent Champe. — André condamné à mort; son exécution. — Arnold au service des Anglais; ses campagnes dans la Virginie et dans le New-Hampshire. — Il s'embarque avec l'armée anglaise à Yorktown.

Ce honteux marché conclu, Arnold repartit pour son quartier général, et André, dans l'impossibilité de rejoindre le *Vultur*, qui avait été obligé de changer de mouillage devant une canonnade des avant-postes américains, se décida à prendre un déguisement pour regagner New-York par terre. Josuah s'offrit à lui servir de guide pendant une portion de la route. Le major, quoique muni d'une passe que lui avait délivrée Arnold, se montra fort sombre et fort préoccupé tant qu'il se trouva dans les avant-postes américains. Il ne reprit sa gaieté et sa bonne humeur qu'après en avoir franchi la dernière ligne, sous la protection de Josuah.

Parvenus à ce point, ils entrèrent sur un terrain neutre, infesté par deux bandes de brigands, qui faisaient métier de rapines. L'une de ces bandes, les *Skinners*, se disait composée de républicains et détroussait les tories; l'autre, les *Cow-boys*, faisait une guerre impitoyable à quiconque passait pour partisan des Américains. Au fond, *Skinners* et *Cow-boys* s'entendaient à merveille pour piller et assassiner indifféremment libéraux et tories. Josuah et André s'arrêtèrent

aux limites du terrain neutre et déjeunèrent chez une vieille Hollandaise qui raconta avoir été pillée, la veille, par les *Cow-boys*. Le juif prit peur ou prétexta la peur pour abandonner André à son sort et rétrograda, en recommandant au major de prendre le chemin de North-Castle, comme étant le plus court pour gagner New-York. André, contrairement à cet avis, se décida pour la route de Tarrytown, en passant par le pays des *Cow-boys*, avec lesquels il croyait avoir moins à risquer, en leur qualité de partisans des tories. Confiant d'ailleurs dans son courage personnel, il se mit en route au petit pas de son cheval, et allégé de tous soucis. Il n'était plus qu'à vingt-sept milles de New-York, lorsqu'il fut arrêté aux environs de Tarrytown.

On a voulu faire, au moment de ce grave événement, des héros des trois hommes qui arrêtèrent André et sauvèrent ainsi la révolution américaine. Or c'étaient tout simplement trois bandits de grand chemin, que le hasard favorisa, et que l'espoir d'une bonne récompense décida à livrer le coupable sur lequel ils venaient de mettre la main. Voici ce qui était arrivé :

Ces trois individus, appartenant à la bande des *Cow-boys*, étaient en embuscade depuis le matin, guettant sur la grande route le passage d'un troupeau de bestiaux à destination de New-York, et dont ils avaient l'intention de s'emparer. André arriva sur ces entrefaites. Les trois bandits, impatientés de leur longue et inutile attente et trouvant l'occasion de dévaliser quelqu'un, pour ne perdre point tout à fait leur journée, hélèrent le major en lui demandant « d'où il était. » André, qui savait avoir affaire avec des tories, répondit sans hésitation qu'il était « d'en bas, » — et il désignait par là New-York. Les *Cow-boys* échangèrent un rapide coup d'œil; leur résolution venait d'être arrêtée. Ils avaient pressenti ou deviné qu'il y avait là une bonne prise à faire. Peu leur

importait que la victime qu'ils allaient détrousser fût ou non de leur parti. L'un d'eux, nommé Isaac Van Ward, saisit le cheval d'André par la bride, tandis que les deux autres, David Williams et John Paulding, couchèrent en joue le major au bout de leurs rifles. André, comprenant que toute résistance était inutile, essaya d'un autre moyen. Il offrit aux bandits 400 livres sterling en or qu'il avait dans ses poches, auxquels il ajouta successivement sa montre enrichie de diamants, puis tous ses bijoux. Plus la rançon s'élevait, plus les *Cow-boys* se persuadaient aisément, sans soupçonner encore la vérité, de l'importance de leur capture. Les bandits trouvèrent tout simple de dépouiller complétement la major. Ils l'enlevèrent de cheval, le conduisirent dans un fourré de broussailles et commencèrent à le fouiller. En retirant les bottes d'André, ils y découvrirent les papiers dont celui-ci était porteur. Leur étonnement fut grand, et cette trouvaille les éclaira tout à fait sur l'importance réelle de leur prise. Qu'étaient 400 livres sterling en or, une montre et des bijoux en comparaison de ce qu'ils espéraient recevoir en livrant un tel prisonnier!

Les *Cow-boys* conduisirent André aux avant-postes américains les plus rapprochés; le colonel Jameson, qui commandait ces avant-postes, ne comprenant rien aux papiers qu'il avait sous les yeux, expédia l'officier anglais à Arnold. C'était le salut d'André. Mais le major Tallmadge, du régiment américain, ayant connaissance de cette affaire quelques heures après communiqua au colonel les soupçons qu'il avait conçus depuis longtemps sur Arnold. Jameson n'osa s'y s'arrêter; mais il crut prudent de faire ramener André et de le détenir jusqu'à nouvel ordre.

Les trois *Cow-boys* jouèrent admirablement le désintéressement en cette occasion. Aussi le Congrès, en reconnaissance de leur conduite, leur accorda-t-il à chacun une pen-

sion de 200 dollars (1,000 francs), et une médaille en or qui portait d'un côté cette inscription : *Fidélité*, et, de l'autre, celle-ci : *Vincit amor patriæ*. On sait, aujourd'hui, le mot de cette comédie de patriotisme et de fidélité. Il fut révélé, quelques années plus tard, par le major Tallmadge, lorsqu'on sollicita pour Paulding, le dernier survivant des trois sauveurs du pays, une augmentation de pension. Le Congrès, éclairé sur la moralité des *Cow-boys*, respecta le souvenir du fait accompli, mais tint compte des intentions et refusa l'augmentation de pension sollicitée.

En même temps qu'il informait Arnold de ce qui venait de se passer, le colonel Jameson écrivit à Washington qui était en route pour revenir à West-Point, où on l'attendait d'un moment à l'autre. Arnold était à la maison de Robinson, déjeunant en compagnie de sa femme et de ses aides de camp, lorsqu'on vint lui remettre le message du colonel Jameson. Il maîtrisa son émotion, se leva, disant que sa présence était indispensable à West-Point, et qu'on l'excusât auprès du général en chef, si celui-ci arrivait en son absence. Puis il appela sa femme qu'il embrassa, en lui disant que c'était probablement pour la dernière fois. Mme Arnold s'évanouit; le général la déposa sur un sopha, sans s'occuper même de rappeler ses sens, car il n'avait pas de temps à perdre, enfourcha le cheval du cavalier qui avait apporté le message, et gagna la rive du fleuve ventre à terre. Là, il se jeta dans une embarcation conduite par deux rameurs, à qui il promit une belle récompense s'ils le conduisaient rapidement à bord du *Vultur* où il se rendait, leur dit-il, comme parlementaire et porteur de dépêches du général en chef. Les deux hommes firent rage à nager, et arrivèrent à bord du sloop anglais, où Arnold les fit monter avec lui, et, après s'être fait connaître au capitaine du *Vultur*, il déclara aux hommes de l'embarcation qu'ils étaient prisonniers. Lors-

qu'ils arrivèrent à New-York, Clinton, informé de ce fait, fit rendre la liberté à ces deux malheureux.

Washington, n'ayant point pris pour revenir d'Hartfort la même route que pour s'y rendre, le messager du colonel Jameson ne le rejoignit pas. Il arriva directement à West-Point où il fut étonné de l'absence d'Arnold. Il se rendit alors à la maison de Robinson, et vit accourir son aide de camp, le colonel Hamilton, qui, tout ému, lui adressa quelques paroles à voix basse. Deux larmes montèrent aux yeux de Washington; il lut la lettre de Jameson, puis la communiqua à Lafayette en murmurant : « A qui se fier maintenant! »

Au message du colonel Jameson, se trouvait jointe une lettre qu'André avait obtenu l'autorisation d'écrire à Washington. Cette lettre était conçue en termes pleins de dignité et de fierté, mais sans arrogance. Le jeune officier se défendait de la qualification de traître, disant qu'il avait été involontairement imposteur, demandant enfin à être traité selon les exigences de la politique, et non point comme un vulgaire misérable. Washington, qui connaissait André de réputation, fut sensible aux expressions de cette lettre ; il ordonna qu'on conduisît le major au quartier général, où il devait être détenu pendant l'instruction de son procès. Il fut résolu qu'André, au lieu d'être condamné comme un espion ordinaire, passerait devant un conseil de guerre. Cette décision, que Washington n'eut pas de peine à obtenir, tant la jeunesse et la franchise du jeune officier anglais lui avaient déjà attiré de sympathies, toucha le cœur d'André qui redoutait d'être considéré et jugé comme espion et non comme officier.

Pendant sa captivité et durant l'instruction de son procès, André fut traité avec la plus extrême délicatesse. Il fut interrogé d'une façon qui ne dut en rien blesser ses sentiments.

Les faits étaient patents, il n'y avait aucune défense possible, aucune indulgence à attendre : André fut condamné à la peine capitale.

Cependant Clinton avait fait des démarches auprès de Washington en faveur du major, et avait pu se convaincre des sentiments d'universelle sympathie que le jeune officier avait excités dans les rangs de l'armée américaine. André, à la veille du jour où le conseil devait prononcer sa sentence, avait demandé au colonel Hamilton, aide de camp de Washington et spécialement proposé à sa garde, la permission d'adresser une lettre à Clinton. Voici cette lettre, dont Hamilton a rapporté les termes : « Je prévois mon sort; et, quoique je ne prétende pas jouer au héros, ni me montrer indifférent à la vie, cependant je suis résigné à tout ce qui pourra m'arriver, dans la conviction que ce malheur que je ne mérite pas m'était réservé. Une seule chose trouble la tranquillité de mon âme. Sir Henry Clinton a été trop bon pour moi, il l'a été jusqu'à la prodigalité; je lui suis attaché par trop d'obligations, je l'aime trop sincèrement pour rester avec la pensée qu'il pourrait se reprocher ou que d'autres pourraient lui reprocher que je me sois cru contraint, pour obéir à ses ordres, de courir les risques que j'ai courus. Je ne voudrais pas laisser après moi un seul souvenir qui pût peser sur les jours de sir Henry Clinton. » En achevant d'écrire ces mots, raconte Hamilton, André éclata en sanglots. Il se recueillit un moment, puis termina sa lettre ainsi : « Que sir Henry Clinton me permette de lui donner l'assurance que je n'ai point agi sous cette pression, mais que j'ai obéi à une nécessité, aussi contraire à mes sentiments qu'à ses ordres. » Cette lettre était d'un noble cœur, et elle l'honore d'autant plus que l'on savait la répugnance d'André à se trouver en contact avec Arnold, près de qui il ne s'était rendu que sur l'ordre formel de Clinton.

Le délai que l'on mit, avec intention, entre la condamnation d'André et la date de son exécution, laissait l'espoir de mener à bonne fin des négociations entamées en sa faveur. Washington avait proposé naturellement à Clinton d'échanger André contre Arnold. Tout en n'admettant aucune assimilation entre ces deux hommes ni suivant les sentiments de son cœur, ni d'après les lois de l'honneur, Henry Clinton se vit contraint de repousser cette proposition. Livrer Arnold, c'était trahir les droits de l'hospitalité et manquer aux engagements pris envers le général, de qui Clinton se considérait comme le complice moral. « André fût-il mon propre fils, répondit-il, et je l'aime comme s'il l'était, je ne pourrais agir autrement. » Washington dut se rendre à ces raisons. Vivement touché du sort réservé au malheureux André, il n'eût pas mieux demandé que de lui faire grâce, et plusieurs officiers de l'armée américaine firent de très vives démarches auprès de Washington en faveur du major; mais les lois militaires doublées des exigences de la politique le rendirent, malgré lui, inflexible. Ne pouvant ni gracier André, ni obtenir qu'il fût échangé contre Arnold, le général en chef eut recours à un stratagème qui, en lui livrant le traître, lui permettrait de donner plus facilement cours à sa clémence.

L'exécution du projet de Washington fournit un de ces épisodes romanesques de l'exactitude duquel on pourrait douter, si nous n'en empruntons le récit aux mémoires du temps.

Washington avait fait mander au quartier général le major Lee et lui avait dit : « Trouvez-moi dans votre régiment quelqu'un qui puisse remplir une délicate et périlleuse mission; il s'agit tout simplement de se rendre dans le camp des Anglais et d'y enlever Arnold. Promettez-lui une large récompense, et surtout qu'il ne perde pas de temps. Le major Lee désigna un sergent nommé Champe, natif de la Vir-

ginie, homme sûr, d'un courage et d'une audace à toute épreuve.

Champe se rendit auprès de Washington, de la bouche de qui il recueillit toutes les instructions relatives au coup de main qu'il fallait conduire et exécuter avec rapidité et intelligence. Champe réfléchit un moment et répondit à son général que ce n'était pas le danger qui l'effrayait, non plus que la difficulté de réussir, mais qu'il hésitait devant l'ignominie d'une désertion, même apparente. Le major Lee eut quelque peine à lever ces honorables scrupules, en faisant comprendre au sergent que, bien qu'il parût en effet déserter, ce qui était nécessaire pour assurer le secret de son expédition, il obéissait à un ordre de son commandant en chef; si son départ devait être tout d'abord mal interprété par ses camarades, le résultat l'absoudrait entièrement. S'emparer d'un misérable tel qu'Arnold, le livrer à la justice, sauver André, si jeune, si aimé de tous, c'étaient là des considérations suffisantes pour ébranler peu à peu le sergent. Champe se laissa donc convaincre et accepta la mission.

Il était onze heures du soir. Champe, muni de ses instructions, retourna au camp, prit son manteau, sa valise, son livre d'ordres, tout ce qui pouvait, enfin, faire croire à une désertion réelle, monta à cheval et partit au galop. A peine une demi-heure après, le capitaine de service vint rapporter qu'une patrouille avait aperçu un dragon fuyant à toutes brides du côté de New-York. Lee, dans l'espoir de cacher la fuite de Champe et afin de lui donner, en tout cas, le temps nécessaire d'arriver, répondit que la patrouille devait s'être trompée, et avait pris probablement quelque habitant pour un dragon. L'officier, peu rassuré, fit faire l'appel immédiatement et constata l'absence du sergent Champe. Il vint retrouver le major Lee et lui déclara le fait, en ajoutant qu'il allait expédier quelques hommes à la poursuite du déserteur.

Il demanda les ordres écrits de son chef. Après avoir fait tout ce qu'il fallait pour perdre le plus de temps possible, sans éveiller de soupçon, Lee donna l'ordre suivant : « Prenez-le vivant pour qu'on puisse le punir en présence de toute l'armée ; mais ne le tuez que s'il résiste ou s'il tente de s'échapper après avoir été pris. »

Le détachement chargé d'arrêter le fuyard partit du camp à minuit. Champe avait donc au plus une heure et demie d'avance. Ce pouvait être assez, s'il avait fait diligence. Une pluie torrentielle avait tombé pendant toute la soirée et avait rendu les chemins impraticables. Le détachement courut toute la nuit à travers des routes hérissées de difficultés. Au point du jour, les dragons aperçurent le fugitif à quelques milles en avant d'un petit village nommé Bergen. Le fuyard, comme ceux qui le poursuivaient, avait l'éperon dans les flancs de son cheval. Champe changea de direction : on le perdit de vue un instant. Aux approches de la rivière, il fut découvert de nouveau ; un demi-mille à peine le séparait de l'escorte. Il savait bien que s'il était pris il serait déclaré innocent, mais aussi que sa mission serait manquée. Il redoubla d'efforts, se dégagea de sa valise, de ses armes, de tout ce qui l'embarrassait, et atteignit les bords du fleuve. Il se jeta à bas de son cheval et se précipita à la nage dans les flots, en hélant de l'autre rive un bateau qui le recueillit et le conduisit à New-York. Ses camarades avaient fait feu sur lui, mais sans l'atteindre.

Le chef de l'escorte ramassa la valise, l'habit et les armes de Champe, et ramena son cheval. En voyant les dragons rentrer au camp le lendemain avec les dépouilles du fugitif, les soldats poussèrent des cris de joie en pensant que celui-ci avait été tué. Lee était dans des transes mortelles ; enfin il apprit la vérité, et alla rendre compte immédiatement à Washington de ce premier succès.

En arrivant à New-York, Champe fut conduit auprès de Clinton, qui l'accueillit avec bienveillance et le questionna pendant plus d'une heure. Le brave sergent fut obligé de mettre beaucoup d'art dans ses réponses, afin de jouer convenablement son double rôle. Clinton lui donna de l'argent, que Champe hésita à recevoir, et qu'il prit en rougissant; puis on l'envoya naturellement à Arnold.

Champe comprit qu'il ne pouvait exécuter son plan immédiatement. Il trouva moyen, par les espions, de tenir le major Lee au courant des mesures qu'il avait prises pour l'enlèvement projeté, et lui assigna finalement un délai de trois jours, au bout desquels il lui demandait d'avoir prête sur la rive opposée, à Hoboken, une escouade de dragons à qui il remettrait Arnold. Il avait dû nécessairement s'attacher à étudier les habitudes du général. Il savait que celui-ci ne rentrait jamais chez lui que vers minuit, et qu'avant de se mettre au lit il faisait une promenade dans son jardin. C'est le moment que Champe avait choisi pour l'exécution de son plan. Il avait enlevé de la maison voisine plusieurs cloisons qu'il avait replacées de manière à les pouvoir détacher sans bruit au moment voulu; c'est par là qu'il devait emporter le captif. Champe s'était associé, pour l'accomplissement de ce coup audacieux, un déserteur à qui il s'était engagé de faire obtenir sa grâce. Au jour fixé par le sergent, le major Lee se dirigea sur le lieu du rendez-vous avec un piquet de dragons et trois chevaux, un pour Arnold, un pour Champe et le troisième pour son camarade. Ils s'arrêtèrent à Hoboken, vers minuit, et se cachèrent dans un petit bois voisin. Lee se tenait en vedette avec trois dragons sur le bord de la rivière. Les heures se passèrent et aucun bateau ne se montra. Au jour, Lee se retira désappointé, et fit part au général en chef de ce mécompte. Il craignait que

le fidèle sergent, ayant échoué, n'eût été peut-être tué dans sa difficile entreprise.

Le surlendemain, Lee reçut une lettre de Champe lui annonçant que la veille du jour fixé pour l'exécution de son projet, Arnold avait changé de quartier, s'était établi dans une autre partie de la ville, et avait passé la nuit à surveiller l'embarquement de troupes destinées à une expédition que le traître devait commander en personne, et dont lui, Champe, se trouvait obligé de faire partie, à sa grande douleur et à sa grande honte.

Tout espoir était donc perdu !

Le malheureux sergent se trouva tout à fait déserteur malgré lui, et obligé de porter les armes contre son propre État natal, la Virginie, où nous reverrons Arnold tout à l'heure. Ce ne fut que deux mois après que Champe parvint à s'évader et à rejoindre l'armée. Ses camarades, surpris de son retour, ne le furent pas moins de voir l'accueil qui lui fut fait par ses chefs. Alors seulement, son aventure fut connue.

Washington récompensa Champe en lui délivrant une exemption de tout service, et, lorsque, nommé en 1798, général en chef de l'armée, au moment de la guerre avec la France, Washington fit rechercher ce brave soldat à qui il voulait confier le grade de capitaine, on apprit que Champe s'était retiré dans le Kentucky et y était mort (1).

(1) Un autre fait à peu près analogue se passa plus tard en Virginie : « Après l'arrivée de Cornwallis à New-York, le général Lafayette demanda au colonel Barber un soldat intelligent et fidèle qu'il put envoyer comme espion dans le camp des Anglais. Morgan de la milice de New-Jersey lui fut indiqué. Le général l'envoya chercher et lui proposa la tâche difficile de passer à l'ennemi comme déserteur, et de s'enrôler dans son armée. Morgan répondit qu'il était prêt à tout faire pour son pays et son général, mais que le rôle d'espion répugnait à tous ses sentiments ; il ne craignait pas pour sa vie, mais pour son nom que pouvait souiller une tache éternelle. Cependant il finit par céder, mais à la condition qu'en cas de malheur, le général ferait connaître la vérité et publierait les détails du fait dans les journaux de New-Jersey. M. de Lafayette le promit. Morgan se rendit donc au camp des Anglais. Sa mission était de donner avis des mouvements importants et de tromper l'ennemi sur les ressources et les projets des Américains. Morgan remplit sa mission à la plus grande satis-

La dernière espérance de salut pour André s'était évanouie. Il fallut donner cours à la justice. André entendit sa sentence avec un calme héroïque; il avait demandé qu'on lui permît de revêtir son uniforme pour aller à la mort. Cette autorisation lui fut accordée. Il pleura en voyant que son épée seule n'avait pu lui être rendue. Il fit lui-même son portrait dans sa prison, et le donna en souvenir au colonel Hamilton.

Ce qui préoccupait le plus André, c'était le genre de mort auquel il était condamné; on le lui avait laissé ignorer. Il eût voulu mourir en soldat et non en malfaiteur, fusillé et non sur un gibet. Il écrivit à ce sujet à Washington la lettre suivante : « Je suis au dessus des terreurs de la mort, par la conscience d'une vie que j'ai vouée à un noble but, et qui n'a été souillée par aucun acte qui puisse me laisser l'ombre d'un remords. J'ai donc la confiance que la requête que j'adresse à Votre Excellence à ce moment suprême ne sera point rejetée. La sympathie envers un soldat animera Votre Excellence, ainsi que les membres du tribunal militaire, qui voudront que ma mort soit celle d'un homme d'honneur. Laissez-moi espérer, monsieur, que vous me considérerez comme une victime des lois de la politique, et que, n'ayant contre ma personne aucun ressentiment, vous ne me ferez pas mourir sur un gibet. » Cette lettre émut beaucoup Washington, qui consulta le conseil de guerre. La demande du jeune officier fut rejetée. André n'avait pas une grande confiance dans le succès de sa démarche; non qu'il ne crût pas aux sentiments de bonté de Washington, mais il sentait que sa demande était incom-

faction du général qui, à son retour, lui offrit le grade de sergent : Morgan remercia et refusa cet avancement, disant qu'il se croyait un bon soldat, mais qu'il n'était pas sûr d'être un bon sergent. La seule faveur qu'il demanda fut qu'on lui rendit son fusil qu'on lui avait pris en son absence, et auquel il tenait beaucoup. »

patible avec les lois de la guerre. Cependant, le genre de supplice auquel il serait condamné était une si grande préoccupation chez lui, qu'il supplia ceux qui l'entouraient, en cas de refus à sa requête, de ne pas le lui faire savoir.

Au moment de se rendre au lieu du supplice, il causa familièrement avec tous ceux qui s'étaient trouvés en relations avec lui pendant sa captivité. Le sourire de ses lèvres annonçait le calme de son esprit. Arrivé sur le terrain fatal, il demanda alors si sa requête avait été, par hasard, accueillie. Quand on lui eut répondu que cela avait été jugé impossible : « Je le pensais bien, dit-il ; je suis résigné à la mort, mais je ne puis me faire à celle qui m'est infligée. » Puis, après un moment de réflexion, il reprit : « Ce n'est qu'un instant à passer. » Il monta ensuite sur la charrette avec un sang-froid qui excita l'admiration et émut le cœur de tous les assistants. La minute fatale ayant sonné, l'exécuteur lui demanda s'il n'avait rien à dire : « Rien, répondit-il, sinon que vous me rendiez devant le monde la justice que je meurs en brave. » Cela dit, il se passa lui-même la corde au cou, et son cadavre se balança dans l'espace.

Je ne puis terminer le récit de ce drame émouvant sans citer quelques passages de la lettre qu'écrivit à ce sujet le colonel Hamilton au colonel Lawrence : « Personne, dit-il, n'a subi la mort avec plus de justice, et en même temps ne l'a moins méritée..... Il y avait quelque chose de singulièrement intéressant dans le caractère et dans les malheurs d'André..... Un homme de mérite n'est jamais vu sous un jour si favorable que dans le milieu de l'adversité. Les nuages qui l'entourent alors sont des ombres qui mettent en saillie ses grandes qualités. Je ne parle pas, ajoute Hamilton, de la situation d'André en philosophe, mais en homme du monde. Les maximes et les pratiques de la guerre sont la satire de l'humanité. Elles renferment autant de

motifs apparents de séduction que de violence; et le général qui peut faire le plus de traîtres dans l'armée de son adversaire est le plus applaudi. »

Hamilton, qui avait assisté André jusqu'à ses derniers moments, ne ménage pas les expressions de son admiration pour le courage et les brillantes qualités de ce jeune et romanesque héros. Le général Lafayette, dans une lettre du 8 octobre 1780 dit, en parlant d'André : « C'était un « homme intéressant; il s'est conduit d'une manière si « franche, si noble, si délicate, que je n'ai pu m'empêcher « de le regretter infiniment. » Sa tombe existe encore aujourd'hui dans la vieille ville de Tappan. Le gouvernement anglais fit réclamer les restes du major André, qui lui ont été rendus.

Arrivé à bord du *Vultur,* Arnold mit le comble au ridicule et à l'impudence en écrivant à Washington pour donner sa démission. Le général Lafayette raconte dans ses *Mémoires*, qu'en recevant cette lettre, Washington « chargea un de « ses aides de camp d'aller dire à Mme Arnold, qui était « dans les convulsions de la douleur, qu'il avait fait ce qui « dépendait de lui pour arrêter son mari; mais que, n'y « ayant pas réussi, il trouvait du plaisir à l'informer que « son mari était en sûreté. »

Marshall rapporte que Mme Arnold fut traitée avec une extrême générosité. Malgré l'indignation qu'excita la conduite de son mari, on lui permit de se rendre à Philadelphie, et d'y prendre ses effets; elle se rendit ensuite à New-York, accompagnée par un parlementaire, sans avoir été exposée à aucune insulte. Ce trait honore, à coup sûr, le caractère américain.

Arnold exagéra dans sa conduite ultérieure toutes les cruautés de la guerre. Le sort d'André avait indisposé Clinton contre le traître dont l'action n'avait abouti qu'à la mort

ignominieuse de ce malheureux jeune homme. Le résultat désiré et attendu de la trahison n'avait pas été atteint. Arnold avait compris qu'il n'était plus qu'un hôte importun à Clinton et qu'il avait besoin de regagner par quelque grand service ce qu'il avait perdu dans l'esprit du général anglais. Il entreprit tout d'abord une expédition contre la Virginie et ravagea cette florissante province. Il devait nécessairement apporter dans l'accomplissement du crime où il s'était plongé, l'énergie et la rare audace qui le caractérisaient. Mais Arnold ne devait pas s'en tenir là. Il méditait une entreprise plus importante, à l'accomplissement de laquelle les circonstances l'aidèrent un moment.

Nous avons dit précédemment dans quelle situation déplorable se trouvait l'armée américaine. Cette situation, loin de s'améliorer, malgré quelques succès remportés sur les Anglais, avait au contraire empiré. L'indiscipline surtout était le mal qui la rongeait, et le moindre événement pouvait servir de prétexte à la révolte. Arnold savait les mauvaises dispositions du corps d'armée de Philadelphie, qui n'avait pas reçu de solde depuis plusieurs mois. Il proposa à Clinton de se rendre en Pennsylvanie et de tirer parti de cet état de choses. Il réussit au gré de ses espérances : le 1er janvier 1781, le corps de Philadelphie se déclara en révolte ouverte, et se disposa à marcher contre le Congrès. Lafayette fut obligé de fuir du camp après avoir vainement tenté de calmer cette effervescence. Tout ce qu'il put faire fut de sauver la vie au général Wagne, que les révoltés gardèrent provisoirement en otage. Lafayette se rendit immédiatement auprès du Congrès et obtint que l'on payât aux troupes l'arriéré de leur solde, et qu'on leur fournît les approvisionnements et les vivres dont elles manquaient. Le succès des démarches de Lafayette changea tout à coup les dispositions de l'armée qui rentra dans l'ordre sous la

condition d'une amnistie complète. Arnold parvint à s'échapper de ce camp où il avait fomenté la discorde, mais deux agents qui l'y avait accompagné, furent arrêtés et pendus après jugement sommaire.

Arnold passa dans le New-Jersey, où il continua sa propagande de révolte. Le corps d'armée campé dans cette province était dans la même situation que celui de la Pennsylvanie. Arnold réussit à organiser un soulèvement qui avait pour but apparent d'obtenir des avantages égaux à ceux qui avaient été faits à l'armée de Philadelphie. Le raisonnement d'Arnold ne manquait pas d'une certaine pratique, à supposer que le dénoûment fût le même dans le New-Jersey que dans la Pennsylvanie. Si le Congrès, pour apaiser les troupes, était obligé de payer des arrérages considérables, le Trésor, déjà obéré, ne tarderait pas à s'épuiser. Et, en tout cas, il restait la chance qu'un de ces mouvements bien conduit pût réussir. Cette fois, Washington ne voulut point composer avec la révolte. Il marcha résolûment contre l'armée de New-Jersey, qui se rendit à merci.

Arnold parvint encore à échapper au châtiment qu'il méritait, se réfugia dans la Caroline du Sud, et passa ensuite avec lord Cornwallis dans la Virginie. Il dut quitter cette province, et s'abattit sur le Connecticut, son propre État natal, où il fit le siége du fort Griswold, près de New-London; avec quel courage et quelle vigueur, on peut se l'imaginer au souvenir de ses anciens exploits. Après une énergique défense, le fort se rendit. Arnold, en y pénétrant, demanda au commandant de lui remettre son épée. « A vous, répondit l'officier qui avait reconnu Arnold, jamais! » Et il voulut la briser. Arnold, alors, tira son épée et la plongea dans le corps de cet officier. Il pilla ensuite New-London, et ne laissa derrière lui que cendres, mort et crimes.

Ce fut là le dernier acte d'Arnold. Après la capitulation

d'York-Town, le sol américain avait conquis définitivement son indépendance et sa liberté. Arnold s'embarqua avec les débris de l'armée anglaise. Pendant l'opération de l'embarquement, deux cents couteaux vengeurs cherchèrent le traître pour le tuer; mais Arnold s'était rendu à bord du bâtiment pendant la nuit.

Du prix stipulé pour sa trahison, Arnold n'avait touché qu'une faible partie; cette somme avait été promptement dévorée. Arrivé en Angleterre, il n'y trouva que du mépris pour son caractère et du dégoût pour sa personne. Le gouvernement refusa de l'employer dans l'armée active. Il tenta alors des opérations commerciales dans le New-Brunswick et à la Guadeloupe, où il fit plusieurs voyages. Ses entreprises ne réussirent point, et il mourut à Londres dans la pauvreté, en 1801.

Il y a de ces malheurs qui touchent, même quand ils atteignent des coupables; et les dénoûments lugubres de certaines existences appellent quelquefois la pitié sur ceux qui en subissent les épreuves comme une expiation. Tel n'est point le cas pour le général Bénédict Arnold. Sa fin misérable n'éveille aucune pitié; il est mort dans les tortures de la pauvreté; ce n'a été que justice, et la gloire de sa jeunesse a eu pour linceul l'ignominie du plus abominable des crimes. Il a trahi et vendu son pays, dont les entrailles saignaient de l'enfantement de son indépendance. Son nom est devenu le synonyme de lâcheté. Vendre son Dieu ou vendre son pays, c'est tout un. Arnold fut le frère cadet d'Iscariote.

CHAPITRE IV.

PÉRIODE D'ÉPREUVES.

§ 1er.

Siége de York-Town. — Capitulation des Anglais. — Bravoure des troupes françaises et américaines. — Lafayette. — Fin de la guerre. — Embarras de la paix. — Dangers intérieurs. — Excitation dans l'armée. — Influence heureuse de Washington.

Le dernier acte de la guerre de l'indépendance allait se jouer à York-Town en Virginie.

« Pour la première fois, » dit M. C. de Witt, « Washington « semblait favorisé de la fortune : pour la première fois, le « succès se présentait à lui naturel et facile. » Ces paroles sont utiles à enregistrer; elles rappellent et résument les luttes du général en chef, les obstacles contre lesquels il eut autant à combattre que contre l'ennemi. « Animés par « l'exemple des Français, » ajoute le même historien, « les « Américains avaient appris l'exactitude et l'obéissance, et « ces bandes d'insurgés en haillons, que Washington avait « trouvées devant Boston, ressemblaient devant York-Town, « par leur bonne tenue, aux plus vieilles troupes d'Europe. « L'émulation entre les soldats des deux armées alliées leur

« inspirait une activité et une ardeur merveilleuses. On « voyait des hommes se refuser d'eux-mêmes le repos, pour « travailler aux tranchées... Le 10 octobre (1781) tout fut « prêt, et l'artillerie commença à foudroyer la ville. » Mais les assiégés ne demeuraient pas inactifs. Le feu de deux de leurs redoutes nuisaient considérablement aux travaux et aux efforts de l'armée indépendante. Il fallait s'en emparer. Ce soin fut confié à une colonne américaine commandée par le général Lafayette, et à une colonne française sous les ordres du baron de Viomenil. « Le feu de l'ennemi est ter- « rible; la mitraille les écrase; mais l'armée tout entière « les regarde : elles représentent la France et l'Amérique. « Les deux colonnes ne s'arrêtent qu'en dedans des ouvra- « ges. Les Anglais culbutés se retirèrent dans l'enceinte de « la place où ils furent faits prisonniers. » Le 17 le général Cornwallis dut capituler et le surlendemain la garnison rendit les armes. Les Américains avaient fait sept mille prisonniers, et pendant le siége, les Anglais perdirent environ six cents hommes.

« Le Congrès, » dit Jared Sparks, « adressa une note « spéciale de remercîments à chacun des commandants, « ainsi qu'aux officiers et aux soldats. On donna au général « Washington deux faisceaux de drapeaux pris lors de la « capitulation; le comte de Rochambeau et le comte de « Grasse reçurent chacun deux pièces d'artillerie de cam- « pagne, gages de la reconnaissance nationale pour leurs « services. Le Congrès résolut en outre, de consacrer la « mémoire d'un si glorieux événement, en faisant élever à « York-Town une colonne de marbre qui serait ornée des « emblèmes de l'alliance de la France et des États-Unis, et « porterait une inscription qui contiendrait le récit des « principaux incidents du siége et de la reddition de la « place. »

Ainsi qu'on l'avait prévu, et malgré les appréhensions de Washington, la capitulation de York-Town fut le dénouement de la guerre.

« Il est grandement temps de faire la paix » disait Washington ; et quand il apprit que les préliminaires d'une paix générale avaient été signés à Paix le 20 janvier 1783, il écrivit à Hamilton alors membre du congrès : « Je me réjouis « fort de voir mettre un terme à notre état de guerre, de « voir s'ouvrir devant nous une carrière qui, si nous la par- « courons avec sagesse, nous conduira à devenir un grand « peuple, aussi heureux que digne de respect. Mais il fau- « dra, pour que nous avancions dans cette voie, d'autres « moyens qu'une politique locale étroite, que des jalousies « et des préjugés insensés ; sinon, il n'est pas besoin d'être « devin, pour prévoir qu'entre les mains de nos ennemis et des « puissances européennes jalouses de notre grandeur dans « l'Union, nous ne serons que des instruments pour dissou- « dre la Confédération. »

Washington prévoyait juste, et ce fut sa force toujours que de ne s'être fait aucune illusion sur la situation de son pays. Pendant les rudes épreuves qu'il traversa, il montra une foi intraitable ; au moment des succès, il douta de l'avenir de cette œuvre à laquelle il avait travaillé avec tant d'ardeur.

La vérité est que ce n'est pas sans avoir éprouvé de violentes secousses que la démocratie est parvenue à s'établir sur des bases définitives dans l'Amérique du Nord. Ces secousses sont, d'ailleurs inhérentes à toutes les transformations sociales. Il eût été extraordinaire que ce peuple américain qui renversait un état pour en constituer un autre, fût absolument exempt de ces traverses. C'eût été un miracle ; le miracle se réalisa dans la chance qu'eut ce peuple de rencontrer des chefs désintéressés et à la hauteur de leur mission, ayant à la fois l'ambition de leur propre avenir et la

conscience des faiblesses du pays. C'est un rare et magnifique exemple.

Au moment où les treize colonies anglaises qui occupaient le sol de l'Amérique du Nord se levèrent pour secouer le joug de la métropole, les six millions d'hommes qui en composaient la population avaient poussé un même cri unanime, qui était une aspiration non plus seulement vers la liberté, mais vers l'indépendance. C'était un beau spectacle à voir que celui d'un peuple tout entier, fier de ses droits, animé par l'espoir du triomphe d'une cause juste et sainte, accourir s'abriter sous un même drapeau et se confondre dans une même pensée !

Cette unanimité était logique ; les treize colonies avaient une origine commune et la même religion, parlaient la même langue, et avaient les mêmes mœurs. L'instruction populaire était également très répandue chez toutes, ou à peu près, et les mêmes grands intérêts commerciaux et politiques auxquels la métropole venait de porter atteinte, les unissaient entre elles.

Mais pour la première fois depuis leur existence, elles se voyaient soumises à une direction unique, et se trouvaient solidaires les unes des autres. L'habitude de se gouverner, de s'administrer isolément avait créé, nonobstant ces points de rapprochement, des usages et des intérêts particuliers qui, d'un jour à l'autre, pouvaient rompre cet accord. Il y avait là un danger réel, difficile à éviter.

Aussi, à peine la lutte était-elle engagée, que le froissement de quelques intérêts privés, et les difficultés du succès, avaient jeté déjà au milieu de ces cœurs si ardents et si unanimes un moment, le découragement, l'inquiétude, l'indifférence.

La voie fut ouverte dès lors à la discorde et aux déchirements intérieurs.

Le lendemain du jour où le premier coup de fusil qui fut le signal des hostilités à main armée, fut tiré à Lexington, un parti opposé à la conquête de cette indépendance tant rêvée se noua dans l'ombre, puis bientôt leva la tête, et se déclara ouvertement pour la mère-patrie.

C'était secouer sur le pays le premier brandon de la guerre civile.

Le Connecticut fut obligé d'envoyer à New-York des corps de troupes pour appuyer les républicains, dont les *loyalistes* de cette province (nom que se donnaient les opposants) menaçaient d'entraver les opérations.

Peu de temps après, la Pennsylvanie, le New-Jersey, le New-York, les deux Carolines, la Georgie, le Maryland, c'est à dire plus de la moitié des colonies soulevées, faisaient passer des secours d'hommes, de vivres et d'argent aux Anglais, et se divisaient en deux camps.

Chaque jour voyait éclater des complots. L'armée républicaine, indisciplinée, mal recrutée, travaillée par des émissaires, nous l'avons vu, était vacillante, et penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Un général moins prudent que Washington eût perdu l'Amérique et la cause de la liberté. Son désintéressement fut sublime, en ce que, pressé d'accepter la couronne pour concilier les partis, il rejeta bien loin cette proposition qu'il reçut, selon sa propre expression « avec une grande et douloureuse surprise. »

Le Congrès, pouvoir élu par l'unanimité des colons aux premiers jours du soulèvement, le Congrès, fort de son origine, se regardait avec raison comme le dépositaire responsable des principes républicains qui l'avaient constitué. Il ne dévia pas de cette route. Ce fut d'abord par des proclamations, par des mesures de conciliation qui avaient pour but de rappeler l'origine, la cause et la sainteté des droits de l'insurrection, que le Congrès s'efforça de ramener les

citoyens égarés. Des commissaires avaient été envoyés par lui dans toutes les localités dont l'esprit était douteux, pour combattre l'apathie des uns, l'opposition des autres, et pour rappeler à tous, au nom de quels principes les colonies avaient planté le drapeau de l'indépendance au front de l'Amérique.

Ces efforts conciliants ayant échoué, la guerre civile qu'on voulait éviter, dont on espérait étouffer les germes, éclata avec toutes ses horreurs. Le Congrès remplaça alors par la répression, la douceur et la tolérance qu'il avait épuisées. Les prisons s'emplirent, les confiscations de biens furent prononcées, la loi sévit enfin contre les coupables. La multitude déchaînée et irritée outre-passait même parfois, malheureusement, les rigueurs de la loi, en faisant justice elle-même des *loyalistes*, en brisant les presses des journaux qui entretenaient ou propageaient l'esprit d'opposition à la République. C'étaient là des écarts d'une autre nature que le Congrès était obligé de comprimer, et qui venaient ajouter un surcroît d'embarras à tous ceux qui s'amoncelaient autour de la République naissante.

Il faut ajouter aux sombres couleurs de ce tableau le désordre des finances, des dettes considérables, un Trésor public ruiné, l'argent retiré de la circulation, et remplacé par un papier-monnaie déprécié et décrié, le commerce annihilé, et une armée d'occupation qu'il fallait moins songer à vaincre qu'à détruire de lassitude.

Enfin tout compte fait, il fallut aux États-Unis près de neuf années de guerre pour conquérir définitivement leur indépendance; et ensuite dix années de luttes, d'essais, de tâtonnements, de travaux persévérants pour établir un gouvernement durable. Ce fut à travers ces embarras inouïs que nous venons de rappeler que fut rédigé le premier acte d'association des États entre eux. Adopté par le Congrès

en 1778, cet acte que les États mirent trois ans à voter ne répondait pas même aux besoins du moment, et ne servit qu'à alimenter les causes de désordre et de désunion.

Il semblait qu'au lendemain de la conquête de l'indépendance, tout devait être terminé, que lès discordes seraient oubliées, que les épreuves du passé devaient servir, enfin, de leçon pour le présent et pour l'avenir. Il n'en fut rien, tout le monde commit de nouvelles fautes.

Le Congrès était devenu un objet de jalousie et de crainte pour les États qui songeaient à lui retirer le pouvoir dictatorial dont il avait été investi aux heures de danger. Le Congrès subissait la peine du talion et payait le prix de la défiance qu'il témoigna à l'armée pendant la période de la guerre. L'Union se décomposait, en propres termes, comme si tous les périls étaient passés.

Ce n'était pas tout. La défiance nourrie contre l'armée se doublait d'ingratitude. Tant qu'on avait eu besoin d'elle, on pouvait la craindre, mais on la respectait; désormais elle était considérée comme inutile et bonne à licencier, même sans lui payer son salaire; car le Congrès ne paraissait pas disposé à assurer aux officiers la demi-solde à vie qui leur avait été promise par un acte de 1780, arraché plutôt qu'obtenu par Washington.

Le désordre était partout; dans les idées, dans les pouvoirs, dans l'armée que l'on poussait à la révolte. La proclamation suivante lancée au milieu des troupes, faillit avoir les conséquences les plus graves. L'auteur alors anonyme de ce violent appel aux plus mauvais sentiments (on a su ensuite que c'était un aide de camp de Gates, le major Armstrong), s'exprimait ainsi : « La paix renaît et qui donc « va profiter de ses bienfaits? Est-ce un peuple disposé à « redresser vos griefs, à reconnaître votre valeur, à récompenser vos services? Est-ce un peuple impatient de parta-

« ger avec vous cette indépendance que vous avez conquise, « ces richesses que vous avez défendues au prix de votre « sang? Non. C'est un peuple qui foule aux pieds vos droits, « qui ferme l'oreille à vos cris, qui insulte à vos souffrances! « Consentirez-vous à être les seuls martyrs de la révolu- « tion, à vous retirer des camps pour vieillir dans la pau- « vreté, la misère et le mépris? Si vous y pouvez consentir, « allez, poursuivis par les railleries des tories et des whigs, « montrer combien vous étiez dignes de ces chaînes que « vous avez brisées! Allez! la pitié et la risée du monde, « allez mourir de faim et vous faire oublier. Mais si vos « cœurs se révoltent à cette pensée.... réveillez-vous.... « redressez-vous! Faites appel, non à la justice, mais aux « terreurs du pouvoir. Posez au Congrès cette alternative : « dites-lui que si la paix s'établit, la mort seule pourra vous « séparer de vos armes; que si la guerre continue, vous « vous retirez dans le désert, sous les auspices et la con- « duite de votre illustre chef, pour rire à votre tour quand « la terreur fondra sur eux! »

Washington conjura par son attitude ferme les déplorables effets de cette éloquente philippique. Il calma l'armée exaspérée, et par ses conseils ramena le Congrès à des idées plus justes et plus sages.

Washington a été appelé non sans raison le père de l'Amérique. Ses concitoyens enthousiastes ont gravé sur sa mémoire une épitaphe emphatique où il est dit qu'il fut: « le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur des hommes. » Si beaucoup de faits que nous avons racontés, ne justifient pas toutes les parties de cette épitaphe, à coup sûr, Washington fut « le premier dans la paix, » et nul plus que lui ne mérite d'occuper « la première place dans le cœur de ses concitoyens. »

§ 2.

Washington refuse la couronne. — De l'esprit militaire. — Washington mandé au Congrès pour être félicité. — Ses conseils à l'armée. — Il se sépare de ses compagnons d'armes. — Il remet sa commission de général en chef au Congrès et se retire à Mount-Vernon. — Ses préoccupations sur l'avenir des États-Unis. — Il refuse toutes les récompenses. — Sa simplicité.

J'ai dit à quels périls le peuple américain avait été exposé dès le jour où il avait conquis son indépendance. Pendant que Washington méditait sur le moyen d'effacer les dissensions et d'éteindre la discorde qui divisaient les États, l'armée avait fait un autre rêve qui ne pouvait surgir que dans le cerveau d'officiers dont la puissance allait disparaître avec la guerre. Leur rôle finissait, et la retraite leur semblait une extrémité pénible. Les méfiances du Congrès à l'endroit de l'armée se justifiaient, seulement le Congrès s'était trompé de moment. L'armée en campagne n'était pas redoutable au pouvoir civil, elle ne le devenait qu'au retour de la paix, quand sonnerait l'heure de l'inaction et pour ainsi dire de l'abdication que des soldats acceptent toujours difficilement. C'est en promettant des combats aux troupes ou en les ramenant du champ de bataille que les ambitieux peuvent accomplir des révolutions militaires. Tel était le cas de l'armée américaine à la veille d'une paix qui allait faire rentrer dans leurs foyers des généraux et des officiers avides de gloire. En second lieu, l'esprit de hiérarchie arbitraire et de suprématie sans contrôle rend l'égalité des

conditions sociales insupportables aux officiers. C'était la perspective que la Constitution encore informe de 1778 réservait aux troupes de Washington. Elles envisageaient un gouvernement républicain sans faste et évidemment tout civil, comme une contrariété bien plus peut-être que comme une contradiction, et sans s'inquiéter si la fondation d'un royaume serait plus funeste au pays que favorable à leurs passions, un certain nombre d'officiers s'imaginèrent d'élever un trône en Amérique et de l'offrir à Washington.

L'ambition de Washington n'allait pas jusque là. Son honnêteté y répugnait, d'abord; ensuite il avait cette admirable faculté de deviner l'envers des situations; au dessus de ses désirs il mettait le sentiment national que personne plus que lui ne savait peser. Un des éléments de sa force fut le bon sens, il y trouva toujours son salut dans les moments difficiles.

Voici la lettre qu'il adressa au colonel Lewis Nicola, chargé de lui offrir la couronne, au nom de l'armée. Ce document mérite d'être conservé comme un monument :

Newbourg, 22 mai 1782.

« Monsieur,

« C'est avec un mélange de grande surprise et de dou-
« loureux étonnement que j'ai lu avec attention les pensées
« que vous m'avez présentées. Soyez bien sûr, monsieur,
« que dans tout le cours de la guerre aucun événement ne
« m'a causé des sensations plus pénibles que d'apprendre,
« comme vous me l'apprenez, qu'il existe dans l'armée des
« idées telles que celles que vous m'avez exprimées, et que
« je dois envisager avec horreur et condamner avec sévérité.
« Quant à présent, cette communication restera déposée
« dans mon sein, à moins que, voyant agiter de nouveau

« un pareil sujet, je ne trouve nécessaire de publier ce que « vous m'avez écrit.

« Je cherche en vain dans ma conduite ce qui a pu encou« rager une proposition qui me paraît renfermer les plus « grands malheurs qui puissent tomber sur mon pays. Si je « ne me trompe pas dans la connaissance que j'ai de moi« même, vous n'auriez pu trouver personne à qui vos pro« jets fussent plus désagréables qu'à moi. Je dois en même « temps ajouter, pour être juste envers mes propres senti« ments, que personne ne désire plus sincèrement que je « ne le fais de voir rendre à l'armée une ample justice, et « s'il en est besoin, j'emploierai avec le plus grand zèle tout « ce que j'ai de pouvoir et d'influence, en me conformant à « la constitution, pour atteindre ce but. Permettez-moi « donc de vous conjurer, si vous avez quelqu'amour pour « votre pays, quelqu'égard pour vous-même ou pour la « postérité, ou quelque respect pour moi, de bannir ces « pensées de votre esprit, et de ne jamais communiquer, « comme venant de vous ou de quelqu'autre personne, des « sentiments de la même nature.

« Je suis, monsieur, etc.

« GEORGE WASHINGTON. »

Dès que la paix fut officiellement connue, Washington songea aussitôt à abandonner les pouvoirs militaires dont il avait été investi.

Tout dans la vie de cet homme illustre, glorieux mélange de grandeur et de simplicité, d'ambition et d'humilité, devait avoir un caractère solennel. Il y a plaisir à rappeler ces grandes phases de la vie d'un homme, à assister au spectacle de son élévation au pouvoir et de sa retraite. On se souvient comment il fut élu au commandement en chef.

L'armée révolutionnaire se trouvait à Cambridge sous les

ordres du général Ward, imparfaitement organisée, et sans que le Congrès eût pris encore aucune mesure pour la constituer sur un pied régulier. Le point important était donc de nommer d'abord un général en chef. Les événements étaient devenus assez graves et assez urgents pour qu'on se décidât à prendre un parti; on fixa un jour pour délibérer sur cette question soulevée par John Adams. Le jour venu, Adams fit d'abord adopter qu'il y aurait une armée légalement constituée; puis il demanda qu'on nommât à cette armée un chef. Prenant la parole, il fit du général Ward un éloge pompeux et mérité, mettant en relief ses qualités militaires, puis il termina en disant : « Mais, nonobstant ses titres, ce n'est pas là l'homme que j'ai choisi. » Il traça alors le portrait d'un général en chef d'armée, tel surtout qu'il en fallait un dans les circonstances où l'on se trouvait.

« Les qualités que j'exige d'un général en chef, dit-il en « terminant, sont d'une haute portée, je le sais; mais qui « oserait dire qu'on ne les rencontrera pas dans un de nos « concitoyens? Un membre de notre assemblée les possède « toutes, et celui-là c'est George Washington, de la Vir« ginie. »

Washington, dit un historien, se trouvait à la droite d'Adams, et avait les yeux fixés sur lui, attendant avec une vive impatience quel nom allait tomber des lèvres de l'orateur. Quand il entendit que c'était le sien, il s'y attendait si peu qu'il s'élança dans une pièce voisine, comme lancé par une commotion électrique, et tomba tout ému sur un siége.

Le lendemain, le Congrès, à l'unanimité nomma général en chef Washington qui, on le sait, refusa toute espèce de traitement et s'engagea seulement à fournir le compte exact des dépenses que lui coûterait sa noble mission.

Mandé huit ans plus tard devant ce même Congrès, pour

recevoir les félicitations qu'il avait méritées, il fut introduit dans la salle des délibérations par deux membres désignés à cet effet. Le président lui adressa un discours où se trouve ce passage :

« Chez les autres nations, bien des hommes ont rendu « d'éminents services par lesquels ils ont mérité les remer« cîments du public. Mais vous, Monsieur, une louange par« ticulière vous est due. Vos services ont essentiellement « contribué à acquérir et à fonder la liberté et l'indépen« dance de votre pays. Ils ont droit à toute la reconnais« sance d'une nation libre. »

Le Congrès décerna un nouvel et grand honneur au général Washington en lui votant à l'unanimité une statue équestre à élever dans la ville où le Congrès fixerait sa résidence.

Washington rejoignit ensuite son armée, et avant de se séparer de ses compagnons d'armes, il publia une adresse d'adieu admirable pour les principes et pour les grandes vues qui y sont consignés. Il y ajouta des conseils sur leur conduite au moment où ils allaient reprendre le caractère de simples citoyens : « Sachez bien, » disait-il, « et souve« nez-vous toujours que la réputation des armées fédérales « est au dessus des atteintes de la malveillance; que la con« science de leurs exploits et de leur renommée anime « encore les hommes qui ont servi dans leurs rangs à faire « des actions honorables ; qu'ils soient bien convaincus que « les vertus privées, l'économie, la prudence, et le travail « ne seront pas moins aimables dans la vie civile, que des « qualités plus brillantes, telles que la valeur, la persévé« rance et l'audace, dans les combats. Tout le monde peut « regarder comme certain qu'une grande, une très grande « partie du bonheur futur des officiers et des soldats dépen« dra de la conduite ferme et sage qu'ils adopteront, quand

« ils se mêleront avec le grand corps de la nation. Et bien « que le général ait souvent exprimé publiquement, de la « manière la plus explicite son opinion que si les principes « du gouvernement fédéral ne sont pas convenablement « soutenus, et les pouvoirs de l'Union fortifiés, la dignité, « la justice et l'honneur de la nation ne pourront subsister; « il ne peut pourtant s'empêcher de répéter en cette occa- « sion, une pensée si importante, et de laisser, comme sa « dernière recommandation, à tous les officiers et à tous les « soldats qui considèrent ce sujet sérieusement et sous le « même point de vue, l'exhortation de joindre leurs efforts « et ceux de leurs dignes concitoyens, pour atteindre ces « grands et salutaires desseins dont notre existence même « comme nation dépend si essentiellement. »

Le 4 décembre 1783, Washington se sépara de ses compagnons d'armes. Cette dernière entrevue fut solennelle; aucun historien ne l'a racontée en termes aussi émus que Jared Sparks. « A midi les principaux officiers de l'armée, » dit-il, « s'assemblèrent à la taverne de France, et, quelques « moments après, leur cher commandant entra dans la salle. « Son émotion était trop forte pour qu'il put la cacher. Après « avoir rempli un verre, il se tourna de leur côté et dit : « C'est avec un cœur plein d'affection et de reconnaissance « que je prends maintenant congé de vous; je souhaite bien « ardemment que vos derniers jours soient aussi prospères « et aussi heureux que les premiers ont été glorieux et « honorables. » Quand il eut bu il ajouta : « Je ne puis aller « à chacun de vous pour prendre congé, mais je serai bien « reconnaissant si chacun de vous veut venir à moi pour « me serrer la main. » Le général Knox qui était le plus « près, se tourna vers lui. Washington, ne pouvant parler, « lui serra la main et l'embrassa. Il prit ensuite congé de « chacun des officiers d'une manière aussi affectueuse. Les

« larmes d'une mâle sensibilité roulaient dans tous les yeux, « et personne ne prononça un mot pour interrompre ce « silence plein de dignité et l'émotion de cette scène. En « quittant la salle, Washington traversa le corps d'infante- « rie légère et se rendit à pied à White-Hall, où une barque « l'attendait pour le transporter à Paulus Hook. Toute la « compagnie le suivit en formant un cortége muet et solen- « nel ; les visages étaient abattus et portaient l'empreinte « d'une délicieuse mélancolie qu'aucun langage ne peut « décrire. Lorsqu'il fut entré dans la barque, il se tourna « vers la compagnie, et agitant son chapeau, il leur fit un « silencieux adieu. On lui répondit par le même signe « d'affection, et, lorsque la barque se fut éloignée, on s'en « retourna avec la même solennité au lieu de la réunion. »

Sur toute sa route jusqu'à Annapolis où il se rendait auprès du Congrès, Washington fut salué par des acclamations d'enthousiasme et de respect.

Le 23 décembre, il se présenta devant le Congrès. La salle des séances était envahie par une foule considérable. Washington s'adressant à l'assemblée dit : « Ayant maintenant « terminé l'œuvre qui m'a été assignée, je me retire du grand « théâtre d'action, et adressant un adieu affectueux à cette « auguste assemblée sous les ordres de laquelle j'ai agi si « longtemps, je remets ici ma commission et je renonce à « tous les emplois de la vie publique. »

Solennelles paroles ! Acte plus solennel encore ! C'était et c'est encore un exemple d'admirable abnégation que celui de ce général couvert de gloire, entouré de prestige, devenant un simple particulier après avoir refusé une couronne et avoir fait à son pays le plus beau des dons : la liberté dans l'affranchissement.

Washington croyait bien sincèrement que sa carrière publique était terminée. Si, comme je l'en ai loué au lieu de

lui en faire un crime, Washington fut un noble ambitieux tant qu'il occupa le pouvoir ; au delà de son mandat, il n'éprouva plus aucune ambition. Et faut-il le dire ? Il sentait, à ce moment de transition, son impuissance à administrer, sous un titre quelconque, cette nation qui se formait et se fondait. Washington avait à perdre une réputation sans tache, et rien à gagner dans ce conflit et dans ce choc des idées. Ses conseils, il ne les avait pas épargnés dans une admirable lettre à Hamilton où il formula toutes ses vues et toutes ses pensées sur l'organisation du peuple américain en nation. « Le souhait que je forme de voir l'union de ces États éta« blie sur des principes libéraux et solides, et mon désir d'y « contribuer, en indiquant les défauts de la constitution « actuelle » (celle de 1778) « sont également vifs. Toutes « mes lettres particulières ont été remplies de ces senti« ments ; et toutes les fois que ce sujet a été le texte de la « conversation, j'ai tâché de les répandre et de les accrédi« ter ; mais décider jusqu'à quel point toute autre tentative « de ma part produirait l'effet désiré, ou si elle ne paraî« trait pas plus présomptueuse qu'il ne me convient, c'est ce « que je ne saurais faire, car cela dépend de l'opinion « publique, du caractère et des dispositions du peuple. » Dans une lettre à Lafayette, il disait : « L'expérience qui « s'achète au prix des difficultés et des malheurs nous con« vaincra seule que l'honneur, la puissance et le véritable « intérêt de ce pays doivent être pesés dans une balance « continentale, et que toute dérogation à ce principe affai« blit l'Union et peut finir par rompre le lien qui nous unit « ensemble. Détourner ces maux, fonder une nouvelle con« stitution, qui donne de la consistance, de la stabilité et « de la dignité à l'Union, et des pouvoirs suffisants au grand « conseil de la nation pour les affaires générales, c'est là un « devoir imposé à tout homme qui veut le bien de son pays ;

« j'y aiderai autant qu'on le peut faire dans la carrière de « la vie privée. »

Washington s'était contenté de semer ce germe de sa future influence politique, et il n'y avait pas insisté davantage pour le moment, laissant le soin à d'autres d'entreprendre et d'accomplir une tâche égale à celle qu'il avait accomplie pour son pays. Pour lui, modestement retiré dans sa retraite de Mount-Vernon, il s'occupait de rétablir sa fortune particulière naturellement fort négligée pendant les huit années et demie d'un commandement qui avait absorbé tous ses soins. Cette fortune était relativement considérable et suffisait au train de vie qu'il menait, non pas fastueux, mais large et où l'hospitalité et de généreuses aumônes entraient pour une grande part; et enfin il ne faut pas oublier qu'il avait refusé les émoluments attachés à ses hautes fonctions. « Je demande la permission, avait-il dit, d'assu- « rer au Congrès que, comme aucune considération pécu- « niaire n'aurait pu m'engager à accepter ce poste difficile « aux dépens de mon repos et de mon bonheur domestique, « je ne veux en tirer aucun profit. Je tiendrai un compte « exact de mes dépenses : je ne doute pas qu'on ne les « acquitte, et c'est tout ce que je désire. » Ces dépenses n'atteignirent pas en moyenne la moitié de la somme que le Congrès avait songé à lui allouer.

Le soin de Washington à ménager les deniers du peuple avait un caractère d'avarice que l'on eut pu penser être un vice personnel, si tous ses amis et tous les familiers de son toit n'étaient d'accord pour constater l'abondance pleine de simplicité qui a toujours régné à Mount-Vernon. Nous ne résistons pas au plaisir de donner une preuve de cette parcimonie sans exemple quand il s'agit d'hommes à qui les caisses du peuple sont ouvertes. Voici une lettre adressée par lui au D[r] Cochran, chirurgien en chef de l'armée, et

datée du 16 août 1779, de West-Point où était alors son quartier général :

« Cher docteur, j'ai invité Mme Cochran et Mme Livingston « à dîner demain avec moi ; mais ne suis-je pas, en honneur, « obligé de leur dire quelle chère je leur ferai faire ? Comme « je.déteste de tromper, lors même qu'il ne s'agit que de « l'imagination, je vais m'acquitter de ce devoir. Il est inu- « tile d'affirmer d'abord que ma table est assez grande pour « recevoir ces dames, elles en ont eu hier la preuve oculaire. « Il est plus essentiel peut-être de leur dire de quelle « manière elle est habituellement couverte ; et tel sera le « but de cette lettre.

« Depuis notre arrivée dans ce bienheureux séjour, nous « avons eu un jambon, quelquefois une épaule de cochon « salé pour garnir le haut de la table ; un morceau de bœuf « rôti orne l'autre extrémité, et un plat de fèves ou de « légumes, presqu'imperceptible, décore le centre. Quand « le cuisinier se met en tête de briller, et je présume que ce « sera le cas demain, nous avons en outre deux pâtés de « tranches de bœuf ou des plats de crabes ; on en met un de « chaque côté du plat du milieu, on partage l'espace et on « réduit ainsi à six pieds la distance d'un plat à un autre, « qui sans cela se trouverait de près de douze pieds. Le « cuisinier a eu dernièrement la sagacité surprenante de « découvrir qu'avec des pommes on peut faire des gâteaux ; « et il s'agit de savoir si, grâce à l'ardeur de ses efforts, « nous n'obtiendrons pas un gâteau de pommes au lieu « d'avoir deux pâtés de bœuf. Si ces dames peuvent se « contenter d'un semblable festin et se soumettre à y pren- « dre part sur des assiettes qui étaient jadis de fer-blanc, « mais qui sont maintenant de fer (transformation qu'elles « n'ont pas subie pour avoir été trop frottées), je serai heu- « reux de les voir, et je suis, cher docteur, tout à vous. »

—

A part l'enjouement qu'y ajoute peut-être un homme accablé de soucis, pour s'en affranchir un instant, et la pointe d'esprit dont il cherche évidemment à l'assaisonner, cette lettre a tout le caractère d'un monument et peint admirablement bien la médiocrité obscure où Washington avait juré de se maintenir. N'est-ce pas là, en effet, un ordinaire bien digne d'un général en chef d'armée à qui ses dépenses ne sont pas même limitées! N'est-ce pas là une vaisselle bien digne de figurer à la table d'un grand citoyen déjà couvert de gloire et entre les mains de qui reposent les destinées de tout un pays! Il ne se fait ni trop d'honneur ni trop de vanité de ce piètre ordinaire; il le confesse avec une simplicité et une candeur douce qui rappellent celles du pasteur de Virgile conviant son camarade à ce festin champêtre composé d'une jatte de lait et de châtaignes fraîches : *Sunt mihi copia lactis et castaneæ molles.*

Au plus fort des difficultés de la guerre, il écrivait à l'administrateur de ses propriétés : « Que l'hospitalité de la maison « à l'égard des pauvres soit maintenue; que personne ne « s'en éloigne ayant faim. Si quelqu'un de ces malheureux « manque de blé, subvenez à ses besoins, pourvu que cela « ne l'encourage pas à la paresse; je n'ai aucune objection à « ce que vous distribuiez mon argent en aumônes, jusqu'à « concurrence de 40 ou 50 livres sterling par an, quand vous « les considérerez comme bien placées. En disant que je « n'y ai pas d'objection, je veux dire que je désire qu'il en « soit ainsi. Vous devez considérer que ni moi ni ma femme « ne sommes maintenant à même de nous occuper de « ces bonnes œuvres. Sous tous les autres rapports je vous « recommande d'user de la plus stricte économie et de la « plus grande frugalité; je ne doute pas que vous le fassiez, « car vous savez que je ne gagne pas un penny pour mes

« services ici, au delà de mes dépenses. Il me devient donc « nécessaire d'économiser chez moi. »

Washington mit le comble à son désintéressement lorsque les délégués de la Pennsylvanie jugèrent à propos de lui faire offrir, par l'intermédiaire du Congrès, une récompense nationale. « Il croit être, » disait le manifeste de proposition, « amplement récompensé de tous ses travaux et de « tous ses soucis par l'amour et la prospérité de ses conci- « toyens. Il est vrai qu'aucune des récompenses qu'ils « peuvent accorder n'égalera jamais ses mérites. Mais ils « ne doivent pas souffrir que ces mérites lui soient onéreux. « Nous sommes convaincus que le peuple de la Pennsylvanie « déplorerait un tel résultat. » On expédia une copie de ces instructions à Washington qui refusa d'une manière positive qu'on leur donnât aucune suite. Il accepta plus tard une donation que l'État de la Virginie lui fit d'un certain nombre d'actions dans des entreprises de canalisation dont il avait lui-même dressé les plans; mais par son testament il légua ce capital à des établissements d'éducation.

Nous insistons sur ce côté délicat et désintéressé du caractère privé de Washington; car il ajoute au respect dont la postérité a entouré cette grande et illustre mémoire.

---

§ 3.

Déplorable situation du pays. — Nécessité d'un nouveau Congrès. — Vices de la première Constitution. — Washington président du Congrès. — La Constitution actuelle.

Mais le souci de ses affaires privées n'avait pas détourné les regards de Washington de la situation déplorable où était tombé son pays. Cette situation se peut résumer en ces quelques mots que nous trouvons sous la plume d'un historien de Washington : « La banqueroute, la misère, le « communisme, la guerre sociale au sein des États, la « guerre civile entre eux, le mépris et les insultes de l'étran- « ger. » Ajoutez une dette publique dont l'intérêt annuel s'élevait à deux millions cinq cent mille dollars (12 millions et demi de francs) et dont il était impossible de faire rentrer le montant dans les caisses du Trésor ni par l'impôt ordinaire, ni au moyen de l'emprunt ; les États-Unis n'avaient ni ne pouvaient trouver de crédit nulle part; leur commerce était nul; l'Angleterre fermait ses ports à leurs navires. Le Massachusets fut ensanglanté par des émeutes soulevées aux cris de : « Plus de dettes ! Plus de taxes ! Plus « de papier-monnaie! Le partage égal des biens! » C'était le communisme dans toute sa hideuse effervescence.

Une telle situation devait perdre à jamais le pays ou, par la grandeur du péril, éveiller les sentiments propres à le sauver. « Si quelqu'un m'avait dit, il y a trois ans, » écrivait

Washington, « qu'une révolte aussi redoutable menacerait « les lois et la constitution que nous nous sommes données, « j'aurais pris cet homme pour un fou digne de Bedlam... « Après ce que j'ai vu, rien ne me surprendra. Il y a dans « tous les États, des matières inflammables qu'une étincelle « pourrait allumer. Si, d'ici au printemps, on ne déploie pas « la plus grande sagesse, nous assisterons à des scènes « affreuses. »

Le même élan qui avait soulevé l'esprit public pour entreprendre l'affranchissement des colonies, se montra dans le peuple américain pour combattre ce despotisme du mal. On en arriva, enfin, à demander la convocation d'une Convention générale avec mission de remanier la constitution. Les prévisions de Washington se réalisaient. « L'expérience, » dit Jefferson dans ses *Mémoires*, « avait démontré l'insuffisance « des premiers essais que nous avions tentés en Amérique « pour l'établissement d'un gouvernement fédératif. Durant « la guerre de l'indépendance, lorsque la présence de l'en« nemi extérieur nous réunissait tous dans un intérêt com« mun, lorsque les attaques nous tenaient continuellement « en alerte, l'esprit des peuples excité par le danger, servait « de supplément à l'acte fédéral et les portait aux efforts « les plus énergiques, soit qu'ils fussent ou non réclamés « par le gouvernement en vertu de cet acte; mais lorsque la « paix et la tranquillité eurent été rétablies et que chacun « fut retourné aux occupations utiles et profitables qui lui « étaient habituelles, on accorda moins d'attention aux « demandes du Congrès. Le défaut fondamental de la confé« dération était de n'avoir pas autorisé le Congrès à agir sur « le peuple immédiatement et par ses propres officiers. Il « n'avait d'autre pouvoir que celui de requérir, et ces réquisi« tions étaient adressées, sans autre coercition que le prin« cipe moral du devoir, aux diverses législatures qui étaient

« chargées de les mettre à exécution. C'était dans le fait « accorder un *veto* à chacune d'elles sur toutes les mesures « proposées par le Congrès, *veto* assez fréquemment exercé « dans la pratique pour paralyser l'action du gouvernement « fédéral et le rendre inhabile à l'accomplissement de son « objet en général, et spécialement en ce qui concernait les « finances et les relations extérieures. La pratique avait « aussi fait ressortir les inconvénients du défaut de sépara- « tion des fonctions législatives, exécutives et judiciaires. »

Le vice de cette constitution est nettement défini par ces observations de Jefferson, observations d'autant plus importantes à noter que Jefferson le défenseur le plus ardent des droits particuliers des États, y fait ressortir l'absolue nécessité d'un pouvoir central, tout au moins dans la mesure des besoins et des intérêts communs.

L'initiative de cet appel à une nouvelle convention vint de la Virginie. Cet appel fut entendu, et le 27 mai 1787, la convention se réunit à Philadelphie et le 17 septembre la constitution qui régit encore aujourd'hui les États-Unis, fut votée.

Entre l'acte d'indépendance et l'acte définitif qui ferma l'ère révolutionnaire des États-Unis douze années s'étaient écoulées, dont nous avons esquissé le tableau tour à tour sombre et glorieux.

Washington présida l'assemblée de cinquante-cinq membres qui élabora cette constitution conforme aux mœurs et aux idées du peuple qu'elle allait appeler à vivre sous son égide, et à la hauteur non seulement du présent, mais de l'avenir.

En présence du calme, de la liberté, de la prospérité qui sont les fruits de cette sage constitution, à l'abri de laquelle les États-Unis ont pris un si grand essor, on ne peut se défendre de croire à la vérité de ces paroles que l'illustre

Franklin prononça devant l'assemblée, en soutenant le projet de constitution vivement combattu au dedans et en dehors de la Convention :

« Dès le commencement de notre lutte avec la Grande-« Bretagne, dit-il, alors que nous comprenions bien tous « la gravité du danger, dans ce même local, nous faisions « des prières quotidiennes pour invoquer la protection « divine. Nos prières ont été entendues, et Dieu y a répondu « en nous comblant. Tous ceux de nous qui ont été engagés « dans cette lutte, ont dû observer les fréquentes manifesta-« tions de la Providence suprême en notre faveur. A ce point « que c'est à cette bonne Providence que nous devons la « chance de pouvoir nous consulter aujourd'hui sur les « moyens d'établir notre futur bonheur national. Avons-« nous donc oublié cette puissance amie, ou bien nous ima-« ginons-nous par hasard que nous n'ayons plus besoin de « son assistance? Je compte bien des années déjà sur ma « tête, et plus je vis, plus je constate la preuve de cette vérité « irréfragable que *Dieu gouverne les affaires des hommes.* »

Nous l'avons dit plus d'une fois déjà, et nous nous plaisons à répéter que la Providence, en effet, est intervenue dans la révolution américaine et dans les événements qui l'ont suivie.

Une si grande tâche n'arrive pas au but sans un secours surhumain.

La constitution, une fois adoptée par la Convention, fut soumise à l'approbation des États.

Neuf d'entre eux seulement l'adoptèrent (la Caroline du Nord, bien que ses députés eussent voté en faveur, et le Rhode-Island la repoussèrent. Mais ce cas avait été prévu, et l'adhésion des neuf États était suffisante, aux termes mêmes de la constitution, pour que cet acte fût valide et fît loi définitive.

Voici le texte de cette constitution. C'est un monument que tout historien de l'Amérique ne doit pas hésiter à insérer dans son œuvre :

« Nous, le peuple des États-Unis, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité intérieure, de pourvoir à la défense commune, d'accroître le bien-être général, et de rendre durables, pour nous comme pour notre postérité, les bienfaits de la liberté, nous faisons, nous décrétons et nous établissons cette constitution pour les États-Unis d'Amérique.

« Article premier. — Section I[re]. — Un Congrès des États-Unis, composé d'un sénat et d'une chambre de représentants, sera investi de tous les pouvoirs législatifs déterminés par les représentants.

« Section II. — La chambre des représentants sera composée de membres élus tous les deux ans par le peuple des divers États ; et les électeurs de chaque État devront avoir les qualifications exigées des électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'État.

« Personne ne pourra être représentant à moins d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'avoir été pendant sept ans citoyen des États-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'État qui l'aura élu.

« Les représentants et les taxes directes seront répartis entre les divers États qui pourront faire partie de l'Union, selon le nombre respectif de leurs habitants, nombre qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles servant pour un terme limité, et non compris les Indiens non taxés, trois cinquièmes de toutes autres personnes. L'énumération pour l'époque actuelle sera faite trois ans après la première réunion du Congrès des États-Unis, et ensuite de dix ans en dix ans, d'après le mode qui sera réglé par une loi. Le nombre des représentants

n'excédera pas celui d'un par trente mille habitants; mais chaque État aura au moins un représentant. Jusqu'à ce que l'énumération ait été faite, l'État de *New-Hampshire* en enverra trois, *Massachusets* huit, *Rhode-Island* et les *Plantations de Providence* un, *Connecticut* cinq, *New-York* six, *New-Jersey* quatre, la *Pennsylvanie* huit, le *Delaware* un, *Maryland* six, la *Virginie* dix, la *Caroline septentrionale* cinq, la *Caroline méridionale* cinq, et la *Géorgie* trois.

« Quand des places viendront à vaquer dans la représentation d'un État, l'autorité exécutive de l'État convoquera le corps électoral pour les remplir.

« La chambre des représentants élira ses orateurs et autres officiers; elle exercera seule le pouvoir de mise en accusation pour cause politique (impeachments).

« SECTION III. — Le sénat des États-Unis sera composé de deux sénateurs de chaque État, élus par sa législature, et chaque sénateur aura un vote.

« Immédiatement après leur réunion, en conséquence de leur première élection, ils seront divisés, aussi également que possible, en trois classes. Les siéges des sénateurs de la première classe seront vacants au bout de la seconde année; ceux de la seconde classe, au bout de la quatrième année, et ceux de la troisième, à l'expiration de la sixième année; de manière à ce que, tous les deux ans, un tiers du sénat soit réélu. Si des places deviennent vacantes, par démission ou par toute autre cause, pendant l'intervalle entre les sessions de la législature de chaque État, le pouvoir exécutif de cet État fera une nomination provisoire, jusqu'à ce que la législature puisse remplir le siége vacant.

« Personne ne pourra être sénateur, à moins d'avoir atteint l'âge de trente ans, d'avoir été pendant neuf ans citoyen des États-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'État qui l'aura choisi.

« Le vice-président des États-Unis sera président du sénat; mais il n'aura point de vote, à moins que les voix ne soient partagées également.

« Le sénat nommera ses autres officiers, ainsi qu'un président *pro tempore*, qui présidera dans l'absence du vice-président, ou quand celui-ci exercera les fonctions de président des États-Unis.

« Le sénat aura seul le pouvoir de juger les accusations intentées par la chambre des représentants (impeachments). Quand il agira dans cette fonction, ses membres prêteront serment ou affirmation. Si c'est le président des États-Unis qui est mis en jugement, le chef de la justice présidera. Aucun accusé ne peut être déclaré coupable qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

« Les jugements rendus en cas de mise en accusation, n'auront d'autre effet que de priver l'accusé de la place qu'il occupe, de le déclarer incapable de posséder quelque office d'honneur, de confiance ou de profit que ce soit dans les États-Unis, mais la partie convaincue pourra être mise en jugement, jugée et punie, selon les lois, par les tribunaux ordinaires.

« Section iv. — Le temps, le lieu et le mode de procéder aux élections des sénateurs et des représentants seront réglés dans chaque État par la législature. Mais le Congrès peut, par une loi, changer ces règlements ou en faire de nouveaux, excepté pourtant en ce qui concerne le lieu où les sénateurs doivent être élus.

« Le Congrès s'assemblera au moins une fois l'année, et cette réunion sera fixée pour le premier lundi de décembre, à moins qu'une loi ne la fixe à un autre jour.

« Section v. — Chaque chambre sera juge des élections et des droits et titres de ses membres. Une majorité de chacune suffira pour traiter les affaires; mais un nombre

moindre que la majorité peut s'ajourner de jour en jour, et est autorisé à forcer les membres absents à se rendre aux séances, par telles pénalités que chaque chambre pourra établir.

« Chaque chambre fera son règlement, punira ses membres pour conduite inconvenante, et pourra, à la majorité des deux tiers, exclure un membre.

« Chaque chambre tiendra un journal de ses délibérations, et le publiera d'époque en époque, à l'exception de ce qui lui paraîtra devoir rester secret; et les votes négatifs ou approbatifs des membres de chaque chambre, sur une question quelconque, sur la demande d'un cinquième des membres présents, seront consignés sur le journal.

« Aucune des deux chambres ne pourra, pendant la session du Congrès, et sans le consentement de l'autre chambre, s'ajourner à plus de trois jours, ni transférer ses séances dans un autre lieu que celui où siégent les deux chambres.

« Section vi. — Les sénateurs et les représentants recevront pour leurs services une indemnité qui sera fixée par une loi et payée par le trésor des États-Unis. Dans tous les cas, excepté ceux de trahison, de félonie et de trouble à la paix publique, ils ne pourront être arrêtés, soit pendant leur présence à la session, soit en s'y rendant ou en retournant dans leurs foyers. Dans aucun autre lieu ils ne pourront être inquiétés ni interrogés, en raison de discours ou opinions prononcés dans leurs chambres respectives.

« Aucun sénateur ou représentant ne pourra, pendant le temps pour lequel il a été élu, être nommé à une place dans l'ordre civil sous l'autorité des États-Unis, lorsque cette place aura été créée, ou que les émoluments en auront été augmentés pendant cette époque. Aucun individu occupant une place sous l'autorité des États-Unis ne pourra être

membre d'une des deux chambres tant qu'il conservera cette place.

« SECTION VII. — Tous les *bills* établissant des impôts doivent prendre naissance dans la chambre des représentants; mais le sénat peut y concourir par des amendements, comme aux autres *bills*.

« Tout *bill* qui aura reçu l'approbation du sénat et de la chambre des représentants sera, avant de devenir loi, présenté au président des États-Unis. S'il l'approuve, il y apposera sa signature; sinon il le renverra, avec ses objections, à la chambre dans laquelle il aura été proposé; elle consignera les objections intégralement dans son journal, et discutera de nouveau le *bill*. Si, après cette seconde discussion, deux tiers de la chambre se prononcent en faveur du *bill*, il sera envoyé, avec les objections du président, à l'autre chambre, qui le discutera également; et si la même majorité l'approuve, il deviendra loi. Mais, en pareil cas, les votes des chambres doivent être donnés par *oui* et *non*, et les noms des personnes votant pour ou contre seront inscrits sur le journal de leurs chambres respectives. Si dans les dix jours (les dimanches non compris) le président ne renvoie point un *bill* qui lui aura été présenté, ce *bill* aura force de loi, comme s'il l'avait signé, à moins cependant que le Congrès, en s'ajournant, ne prévienne le renvoi : alors le *bill* ne fera point loi.

« Tout ordre, toute résolution ou vote pour lesquels le concours des deux chambres est nécessaire (excepté pourtant pour la question d'ajournement), doit être présenté au président des États-Unis, et approuvé par lui avant de recevoir son exécution. S'il le rejette, il doit être de nouveau adopté par les deux tiers des deux chambres, suivant les règles prescriptes pour les *bills*.

« SECTION VIII. — Le Congrès aura le pouvoir :

« D'établir et de faire percevoir les taxes, droits, impôts et excises ; de payer les dettes publiques, et de pourvoir à la défense commune et au bien général des États-Unis ; mais les droits, impôts et excises devront être les mêmes dans tous les États-Unis ;

« D'emprunter de l'argent pour le crédit des États-Unis;

« De régler le commerce avec les nations étrangères, entre les divers États, et avec les tribus indiennes ;

« D'établir une règle générale pour les naturalisations, et des lois générales sur les banqueroutes dans les États-Unis ;

« De battre la monnaie, d'en régler la valeur, ainsi que celle des monnaies étrangères, et de fixer la base des poids et mesures ;

« D'assurer la punition de la contrefaçon de la monnaie courante et du papier public des États-Unis ;

« D'établir des bureaux de poste et des routes de poste;

« D'encourager les progrès des sciences et des arts utiles, en assurant, pour des périodes limitées, aux auteurs et inventeurs, le droit exclusif de leurs écrits et de leurs découvertes ;

« De constituer des tribunaux subordonnés à la cour suprême ;

« De définir et punir les pirateries et les félonies commises en haute-mer, et les offenses contre la loi des nations;

« De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des règlements concernant les captures sur terre et sur mer;

« De lever et d'entretenir des armées; mais aucun argent pour cet objet ne pourra être voté pour plus de deux ans ;

« De créer et d'entretenir une force maritime ;

« D'établir des règles pour l'administration et l'organisation des forces de terre et de mer ;

« De pourvoir à ce que la milice soit convoquée pour exécuter les lois de l'Union, pour réprimer les insurrections et repousser les invasions;

« De pourvoir à ce que la milice soit organisée, armée et disciplinée, et de disposer de cette partie de la milice, qui peut se trouver employée au service des États-Unis, en laissant aux États respectifs la nomination des officiers, et le soin d'établir dans la milice la discipline prescrite par le Congrès;

« D'exercer la législation exclusive dans tous les cas quelconques, sur tel district (ne dépassant pas dix milles carrés) qui pourra, par la cession des États particuliers et par l'acceptation du Congrès, devenir le siége du gouvernement des États-Unis, et d'exercer une pareille autorité sur tous les lieux acquis par achat, d'après le consentement de la législature de l'État où ils seront situés, et qui serviront à l'établissement de forteresses, de magasins, d'arsenaux, de chantiers et autres établissements d'utilité publique.

« Enfin, le Congrès aura le pouvoir de faire toutes les lois nécessaires ou convenables, pour mettre à exécution les pouvoirs qui lui ont été accordés, et tous les autres pouvoirs dont cette constitution a investi le gouvernement des États-Unis, ou une de ses branches.

« Section ix. — La migration ou l'importation de telles personnes dont l'admission peut paraître convenable aux États actuellement existants, ne sera point prohibée par le Congrès avant l'année 1808; mais une taxe ou droit n'excédant point dix dollars par personne peut être imposée sur cette importation;

« Le privilége de l'*Habeas corpus* ne sera suspendu qu'en

cas de rébellion ou d'invasion, et lorsque la sûreté publique l'exigera;

« Aucun bill d'*attainder*, ni loi *ex post facto*, ne pourra être décrété;

« Aucune capitation ou autre taxe directe ne sera établie, si ce n'est en proportion du dénombrement prescrit dans une section précédente;

« Aucune taxe ou droit ne sera établi sur des articles exportés d'un État quelconque. Aucune préférence ne sera donnée par des règlements commerciaux ou fiscaux, aux ports d'un État sur ceux d'un autre; les vaisseaux destinés pour un État ou sortant de ses ports, ne pourront être forcés d'entrer dans ceux d'un autre ou d'y payer des droits;

« Aucun argent ne sera tiré de la trésorerie qu'en conséquence des dispositions prises par une loi; et de temps en temps on publiera un tableau régulier des recettes et des dépenses publiques.

« Aucun titre de noblesse ne sera accordé par les États-Unis; et aucune personne, tenant une place de profit ou de confiance sous leur autorité, ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter quelque présent, émolument, place ou titre quelconque, d'un roi, prince, ou État étranger.

« SECTION X. — Aucun État ne pourra contracter ni traité, ni alliance, ni confédération, ni accorder des lettres de marque ou de représailles, ni battre monnaie, ni émettre des bills de crédit, ni déclarer qu'autre chose que la monnaie d'or et d'argent doive être acceptée en paiement de dettes; ni passer quelque bill d'*attainder*, ou loi *ex post facto*, affaiblissant les obligations des contrats, ni accorder aucun titre de noblesse.

« Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir quelque impôt ou droit sur les importations ou exportations, à l'exception de ce qui lui sera absolument

nécessaire pour l'exécution de ses lois d'inspection; et le produit net de tous droits et impôts établis par quelque État sur les importations et exportations, sera à la disposition de la trésorerie des États-Unis; et toute loi pareille sera sujette à la révision et au contrôle du Congrès. Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir aucun droit sur le tonnage, entretenir des troupes ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, contracter quelque traité ou union avec un autre État, ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, si ce n'est dans le cas d'invasion ou d'un danger assez imminent pour n'admettre aucun délai.

« ARTICLE II. — SECTION Ire. — Le président des États-Unis sera investi du pouvoir exécutif. Il occupera sa place pendant le terme de quatre ans; son élection et celle du vice-président nommé pour le même terme auront lieu ainsi qu'il suit :

« Chaque État nommera, de la manière qui sera prescrite par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants que l'État envoie en congrès; mais aucun sénateur ou représentant, ni aucune personne possédant une place de profit ou de confiance sous l'autorité des États-Unis, ne peut être nommé électeur.

« Les électeurs s'assembleront dans leurs États respectifs, et ils voteront au scrutin pour deux individus, dont un au moins ne sera point un habitant du même État qu'eux. Ils feront une liste de toutes les personnes qui ont obtenu des suffrages, et du nombre de suffrages que chacune d'elles aura obtenu; ils signeront et certifieront cette liste, et la transmettront scellée au siége du gouvernement des États-Unis, sous l'adresse du président du sénat, qui, en présence du sénat et de la chambre des représentants, ouvrira tous les certificats et comptera les votes. Celui qui aura

obtenu le plus grand nombre de votes sera président, si ce nombre forme la majorité des électeurs; si plusieurs ont obtenu cette majorité, et que deux ou un plus grand nombre réunissent la même quantité de suffrages, alors la chambre des représentants choisira l'un d'entre eux pour président par la voie du scrutin. Si nul n'a réuni cette majorité, la chambre prendra les cinq personnes qui en ont approché davantage, se choisira parmi elles le président, de la même manière. Mais en choisissant ainsi le président, les votes seront pris par État, la représentation de chaque État ayant un vote : un membre ou des membres des deux tiers des États devront être présents, et la majorité de tous ces États sera indispensable pour que le choix soit valide. Dans tous les cas, après le choix du président, celui qui réunira le plus de voix sera vice-président. Si deux ou plusieurs candidats ont obtenu un nombre égal de voix, le sénat choisira parmi ces candidats le vice-président par voie de scrutin.

« Le Congrès peut déterminer l'époque de la réunion des électeurs et le jour auquel ils donneront leurs suffrages; lequel jour sera le même pour tous les États-Unis.

« Aucun individu, autre qu'un citoyen né dans les États-Unis, ou étant citoyen lors de l'adoption de cette constitution, ne peut être éligible à la place de président; aucune personne ne sera éligible à cette place, à moins d'avoir atteint l'âge de trente-cinq ans, et d'avoir résidé quatorze ans aux États-Unis.

« En cas que le président soit privé de sa place ou en cas de mort, de démission ou d'inhabileté à remplir les fonctions et les devoirs de cette place, elle sera confiée au vice-président, et le Congrès peut par une loi pourvoir au cas du renvoi, de la mort, de la démission ou de l'inhabileté tant du président que du vice-président, et indiquer quel fonctionnaire public remplira en pareil cas la présidence, jusqu'à ce

que la cause de l'inhabileté n'existe plus, ou qu'un nouveau président ait été élu.

« Le président recevra pour ses services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être augmentée ni diminuée pendant la période pour laquelle il aura été élu; et pendant le même temps il ne pourra recevoir aucun autre émolument des États-Unis ou de l'un des États.

« Avant son entrée en fonctions, il prêtera le serment ou affirmation qui suit :

« Je jure ou j'affirme solennellement que je remplirai « fidèlement la place de président des États-Unis, et que « j'emploierai tous mes soins à conserver, protéger et « défendre la constitution des États-Unis. »

« Section II. — Le président sera commandant en chef de l'armée et des flottes des États-Unis, et de la milice de divers États, quand elle sera appelée au service actif des États-Unis; il peut requérir l'opinion écrite du principal fonctionnaire dans chacun des départements exécutifs, sur tout objet relatif aux devoirs de leurs offices respectifs; et il aura le pouvoir d'accorder diminution de peine et pardon pour délits envers les États-Unis, excepté en cas de mise en accusation par la chambre des représentants.

« Il aura le pouvoir de faire des traités de l'avis et du consentement du sénat, pourvu què les deux tiers des sénateurs présents y donnent leur approbation; il nommera, de l'avis et du consentement du sénat, et désignera les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls les juges des cours suprêmes et tous autres fonctionnaires des États-Unis aux nominations desquels il n'aura point été pourvu d'une autre manière dans cette constitution, et qui seront institués par une loi. Mais le Congrès peut, par une loi, attribuer les nominations de ces employés subalternes au président seul, aux cours de justice ou aux chefs des départements.

« Le président aura le pouvoir de remplir toutes les places vacantes pendant l'intervalle des sessions du sénat, en accordant des commissions qui expireront à la fin de la session prochaine.

« SECTION III. — De temps en temps, le président donnera au Congrès des informations sur l'état de l'Union, et il recommandera à sa considération les mesures qu'il jugera nécessaires et convenables; il peut, dans des occasions extraordinaires, convoquer les deux chambres, ou l'une d'elles, et en cas de dissentiments entre elles sur le temps de leur ajournement, il peut les ajourner à telle époque qui lui paraîtra convenable; il recevra les ambassadeurs et les autres ministres publics; il veillera à ce que les lois soient fidèlement exécutées; et il commissionnera tous les fonctionnaires des États-Unis.

« SECTION IV. — Les président, vice-président et tous les fonctionnaires civils pourront être renvoyés de leurs places si, à la suite d'une accusation, ils sont convaincus de trahison, de dilapidation du trésor public, ou d'autres grands crimes et d'inconduite (misdemeanours).

« ARTICLE III.—SECTION Ire.—Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera confié à une cour suprême et aux autres cours inférieures que le Congrès peut de temps à autre former et établir. Les juges, tant des cours suprêmes que des cours inférieures, conserveront leurs places tant que leur conduite sera bonne, et ils recevront pour leurs services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être diminuée tant qu'ils conserveront leur place.

« SECTION II. — Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes en matière de lois et d'équité, qui s'élèveront sous l'empire de cette constitution, des lois des États-Unis, et des traités faits ou qui seront faits sous leur autorité; à toutes les causes concernant des ambassadeurs, d'autres

ministres publics ou des consuls; à toutes les causes de l'amirauté ou de la juridiction maritime; aux contestations dans lesquelles les États-Unis seront partie; aux contestations entre deux ou plusieurs États, entre un État et des citoyens d'un autre État, entre des citoyens d'États différents, entre des citoyens du même État réclamant des terres en vertu de concessions émanées de différents États, et entre un État ou les citoyens de cet État, et des États, citoyens ou étrangers.

« Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, d'autres ministres publics ou des consuls, et dans les causes dans lesquelles un État sera partie, la cour suprême exercera la juridiction originelle. Dans tous les autres cas susmentionnés, la cour suprême aura la juridiction d'appel, tant sous le rapport de la loi que du fait, avec telles exceptions et tels réglements que le Congrès pourra faire.

« Le jugement de tous crimes, excepté en cas de mise en accusation par la chambre des représentants, sera fait par jury; ce jugement aura lieu dans l'État où le crime aura été commis; mais si le crime n'a point été commis dans un des États, le jugement sera rendu dans tel ou tel lieu que le Congrès aura désigné à cet effet par une loi.

« SECTION III. — La trahison contre les États-Unis consistera uniquement à prendre les armes contre eux, ou à se réunir à leurs ennemis, en leur donnant aide et secours. Aucune personne ne sera convaincue de trahison, si ce n'est sur le témoignage de deux témoins déposant sur le même acte patent, ou lorsqu'elle se sera reconnue coupable devant la cour.

« Le Congrès aura le pouvoir de fixer la peine de la trahison; mais ce crime n'entraînera point la corruption du sang ni la confiscation, si ce n'est pendant la vie de la personne convaincue.

« ARTICLE IV. SECTION Ire. — Pleine confiance et crédit seront donnés en chaque État, aux actes publics et aux procédures judiciaires de tout autre État; et le Congrès peut, par des lois générales, déterminer quelle sera la forme probante de ces actes et procédures, et les effets qui y seront attachés.

« SECTION II. — Les citoyens de chaque État auront droit à tous les priviléges et immunités attachés au titre de citoyens dans les autres États.

« Un individu accusé, dans un État, de trahison, félonie ou autre crime, qui se sauvera de la justice et qui sera trouvé dans un autre État, sera, sur la demande de l'autorité exécutive de l'État dont il s'est enfui, livré et conduit vers l'État ayant juridiction sur ce crime.

« Aucune personne tenue au service ou au travail dans un État, sous les lois de cet État, et qui se sauverait dans un autre, ne pourra, en conséquence d'une loi ou d'un règlement de l'État où elle s'est réfugiée, être dispensée de ce service ou travail, mais sera livrée sur la réclamation de la partie à laquelle ce service et ce travail seront dus.

« SECTION III. — Le Congrès pourra admettre de nouveaux États dans cette union; mais aucun nouvel État ne sera érigé ou formé dans la juridiction d'un autre État; aucun État ne sera formé non plus de la réunion de deux ou de plusieurs États, ni de quelques parties d'État, sans le consentement de la législature des États intéressés et sans celui du Congrès.

« Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire et des autres propriétés appartenant aux États-Unis et d'adopter à ce sujet tous les règlements et mesures convenables; et rien dans cette constitution ne sera interprété dans un sens préjudiciable aux droits que peuvent faire valoir les États-Unis, ou quelques États particuliers.

« SECTION IV. — Les États-Unis garantissent à tous les États de l'Union une forme de gouvernement républicain, et protégeront chacun d'eux contre toute invasion, et aussi contre toute violence intérieure, sur la demande de la législature, ou du pouvoir exécutif, si la législature ne peut être convoquée.

« ARTICLE V. — Le Congrès, toutes les fois que les deux chambres le jugeront nécessaire, proposera des amendements à cette constitution; ou sur la demande de deux tiers des législatures des divers États, il convoquera une convention pour proposer des amendements, lesquels, dans les deux cas, seront valables à toutes fins, comme partie de cette constitution, quand ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers États, ou par les trois quarts des conventions formées dans le sein de chacun d'eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification aura été prescrit par le Congrès, pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année 1808 n'affecte d'une manière quelconque la première et la quatrième clause de la neuvième section du premier article, et qu'aucun État ne soit privé, sans son consentement, de son suffrage dans le sénat.

« ARTICLE VI. — Toutes les dettes contractées et les engagements pris avant la présente constitution, seront aussi valides à l'égard des États-Unis sous la présente constitution que sous la confédération.

« Cette constitution et les lois des États-Unis qui seront faites en conséquence, et tous les traités faits ou qui seront faits sous l'autorité desdits États-Unis, composeront la loi suprême du pays; les juges de chaque État seront tenus de s'y conformer, nonobstant toute disposition qui, dans les lois ou la constitution d'un État quelconque, serait en opposition avec cette loi suprême.

« Les sénateurs et les représentants susmentionnés et,

les membres des législatures des États et tous les officiers du pouvoir exécutif et judiciaire, tant des États-Unis que des divers États, seront tenus, par serment ou par affirmation, de soutenir cette constitution; mais aucun serment religieux ne sera jamais requis comme condition pour remplir une fonction ou charge publique sous l'autorité des États-Unis.

« Article VII. — La ratification donnée par les conventions de neuf États sera suffisante pour l'établissement de cette constitution entre les États qui l'auront ainsi ratifiée.

« Fait en convention, par le consentement unanime des États présents, le 17e jour de septembre, l'an du Seigneur 1787, et de l'indépendance des États-Unis, le 12e; en témoignage de quoi, nous avons apposé ci-dessous nos noms.

AMENDEMENTS.

« Article Ier. — Le Congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou pour en prohiber une; il ne pourra point non plus restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni attaquer le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser des pétitions au gouvernement pour obtenir le redressement de ses griefs.

« Article II. — Une milice bien réglée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, on ne pourra restreindre le droit qu'a le peuple de garder et de porter des armes.

« Article III. — Aucun soldat ne sera, en temps de paix, logé dans une maison sans le consentement du propriétaire; ni en temps de guerre, si ce n'est de la manière qui sera prescrite par une loi.

« ARTICLE IV. — Le droit qu'ont les citoyens de jouir de la sûreté de leurs personnes, de leur domicile, de leurs papiers et effets, à l'abri de recherches et saisies déraisonnables, ne pourra être violé; aucun mandat ne sera émis, si ce n'est dans des présomptions fondées, corroborées par le serment ou l'affirmation; et ces mandats devront contenir la désignation spéciale du lieu où les perquisitions devront être faites et des personnes ou objets à saisir.

« ARTICLE V. — Aucune personne ne sera tenue de répondre à une accusation capitale ou infamante, à moins d'une mise en accusation émanant d'un grand jury, à l'exception des délits commis par des individus appartenant aux troupes de terre ou de mer, ou à la milice, quand elle est en service actif, en temps de guerre ou de danger public : la même personne ne pourra être soumise deux fois pour le même délit à une procédure qui compromettrait sa vie ou un de ses membres. Dans aucune cause criminelle, l'accusé ne pourra être forcé à rendre témoignage contre lui-même, et il ne pourra être privé de la vie, de la liberté ou de sa propriété, que par suite d'une procédure légale. Aucune propriété privée ne pourra être appliquée à un usage public, sans juste compensation.

« ARTICLE VI. — Dans toute procédure criminelle, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État ou du district dans lequel le crime aura été commis, district dont les limites auront été tracées par une loi préalable; il sera informé de la nature et du motif de l'accusation; il sera confronté avec les témoins à charge; il aura la faculté de faire comparaître des témoins en sa faveur, et il aura l'assistance d'un conseil pour sa défense.

« ARTICLE VII. — Dans les causes qui devront être décidées selon la loi commune (*in suits at common law*), le jugement

par jury sera conservé dès que la valeur de l'objet en litige excédera vingt dollars; et aucun fait jugé par un jury ne pourra être soumis à l'examen d'une autre cour dans les États-Unis, que conformément à la loi commune.

« ARTICLE VIII. On ne pourra exiger des cautionnements exagérés, ni imposer des amendes excessives, ni infliger des punitions cruelles et inaccoutumées.

« ARTICLE IX. L'énumération faite dans cette constitution de certains droits, ne pourra pas être interprétée de manière à exclure ou affaiblir d'autres droits conservés par le peuple.

« ARTICLE X. Les pouvoirs non délégués aux États-Unis par la constitution, ou ceux qu'elle ne défend pas aux États d'exercer, sont réservés aux États respectifs ou au peuple.

« ARTICLE XI. Le pouvoir judiciaire des États-Unis ne sera point organisé de manière à pouvoir s'étendre par interprétation à une procédure quelconque, commencée contre un des États par les citoyens d'un autre État, ou par les citoyens ou sujets d'un État étranger.

« ARTICLE XII. Les électeurs se rassembleront dans leurs États respectifs, et ils voteront au scrutin pour la nomination du président et du vice-président, dont un au moins ne sera point habitant du même État qu'eux; dans leurs bulletins ils nommeront la personne pour laquelle ils votent comme président, et dans des bulletins distincts, celle qu'ils portent à la vice-présidence. Ils feront les listes distinctes de toutes les personnes portées à la présidence, et de toutes celles désignées pour la vice-présidence, et du nombre des votes pour chacune d'elle; ces listes seront par eux signées et certifiées, et transmises, scellées, au siége du gouvernement des États-Unis, à l'adresse du président du sénat. Le président du sénat, en présence des deux chambres, ouvrira tous les procès-verbaux, et les votes seront comptés. La per-

sonne réunissant le plus de suffrages pour la présidence, sera président, si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; et si aucune personne n'avait cette majorité, alors, parmi les trois candidats ayant réuni le plus de voix pour la présidence, la chambre des représentants choisira immédiatement le président par la voie du scrutin. Mais dans ce choix du président, les votes seront comptés par État, la représentation de chaque État n'ayant qu'un vote; un membre ou des membres de deux tiers des États devront être présents pour cet objet, et la majorité de tous les États sera nécessaire pour le choix. Et si la chambre des représentants ne choisit point le président, quand ce choix lui sera dévolu, avant le quatrième jour du mois de mars suivant, le vice-président sera président, comme dans le cas de mort ou d'autre inhabileté constitutionnelle du président.

« La personne réunissant le plus de suffrages pour la vice-présidence, sera vice-président si ce nombre forme la majorité du nombre total des électeurs réunis; et si personne n'a obtenu cette majorité, alors le sénat choisira le vice-président parmi les deux candidats ayant le plus de voix; la présence des deux tiers des sénateurs et la majorité du nombre total sont nécessaires pour ce choix.

« Aucune personne constitutionnellement inéligible à la place du président, ne sera éligible à celle de vice-président des États-Unis. »

De même que nous avons donné les noms des signataires de la déclaration d'indépendance, nous enregistrons aussi ceux des membres de la convention qui signèrent la constitution :

John Langdon, Nicholas Gilman (du New-Hampshire).

Nathaniel Gorham, Rufus King (du Massachussets).

William-Samuel Johnson, Roger Sherman (du Connecticut).

Alexandre Hamilton (du New-York).

William Livingston, David Brearley, William Paterson, Jonathan Dayton (du New-Jersey).

Benjamin Franklin, Thomas Miflin, Robert Morris, George Clymer, Thomas Fitzsimons, Jared Ingersoll, James Wilson, Gouverneur Morris (de la Pennsylvanie).

George Reed, Gunning Bedford, John Dickinson, Richard Bassett, Jacob Broom (du Delaware).

James M'henry, Daniel of St-Thomas, Jenifer, Daniel Carroll (du Maryland).

George Washington, John Blait, James Madison (de la Virginie).

William Blount, Richard Dobbs-Spaight, Hugh Williamson (de la Caroline du Nord).

John Ruttledge, Charles C. Pinckney, Charles Pinckney, Pierce Buttler (de la Caroline du Sud).

William Few, Abraham Baldwin (de la Georgie).

---

§ 4.

Washington élu président de la République. — La révolution est close. — Excellence des institutions américaines. — Formalités relatives à l'élection des présidents. — Observations de Jefferson sur la durée du mandat présidentiel. — Nature des fonctions du Président. — Distinction radicale des pouvoirs aux États-Unis.

Washington, déjà élu à l'*unanimité* général en chef de l'armée de l'Indépendance, puis à l'*unanimité* président de la Convention chargée de la formation de la constitution, fut, en conformité de l'article II (section 1re) de cette constitution, élu encore une fois à l'*unanimité*, président de la République.

Avec l'élection de ce chef d'une nation nouvelle qui venait prendre sa place au milieu des grandes puissances du monde, fut close, aux yeux des Américains eux-mêmes, la révolution à laquelle ils devaient leur indépendance, et au moyen de laquelle ils avaient reconquis une liberté confisquée.

A leur honneur, il convient d'ajouter que pour eux l'ère des troubles, des discordes, des antagonismes, fut fermée; et le tableau que nous avons eu le dessein de tracer en écrivant cet ouvrage est la preuve la plus éclatante de l'influence bienfaisante des institutions américaines sur les mœurs d'un pays préparé de longue main à la liberté, ou plutôt l'accord parfait entre les mœurs et les institutions.

Ce ne fut pas seulement parce que la constitution mettait un chef à la tête du peuple américain que l'ordre se rétablit et se

maintint dans la République, c'est parce que les attributions et les limites posées à l'exercice du pouvoir furent bien nettement définies. Le secret de cette constitution fut de donner de la force à ce pouvoir, en apparence le plus faible qu'il soit possible de rencontrer dans toutes les sociétés politiques.

Les combinaisons relatives à l'élection du président sont admirablement définies dans la constitution. Il est permis d'ajouter que nulle combinaison n'est plus rationnelle et plus en rapport avec les instincts et le caractère démocratiques de la nation. Il suffit de suivre un à un tous les paragraphes de l'article 2 de cette constitution, pour se rendre un compte exact, net et précis de cette grande opération, comme pour se convaincre de l'excellence des dispositions qu'ils contiennent, eu égard à l'organisation du pays.

Il est évident que les sages législateurs qui ont rédigé ce beau travail, étaient non seulement bien pénétrés de l'état des esprits d'alors, mais que, inspirés par leur foi profonde dans les destinées de la démocratie, ils en avaient pressenti les besoins futurs et avaient placé le monument qu'ils élevaient à la hauteur de l'avenir.

L'Union américaine était resserrée à cette époque dans les limites d'un petit nombre d'États, et la constitution ne s'adressait qu'à une population restreinte encore. Tout autre système que celui qui fut adopté pour l'élection du président pouvait suffire aux exigences du présent, mais engageait inévitablement l'avenir et exposait à mettre la société en péril. C'est ce qui a été prévu avec un bon sens providentiel.

Ce que la constitution s'attacha d'abord à écarter, ce furent les retards, les luttes trop prolongées que le vote direct des citoyens eût amenés au moment décisif, dans cette opération, en exposant peut-être le gouvernement à

rester sans chef légal pendant un temps indéterminé. Ce qui fut arrivé, en effet, si les scrutins négatifs se succédant, n'eussent encore amené aucun résultat au jour de l'expiration du mandat d'un président. Ce cas prévu d'ailleurs par la constitution, semble impossible aujourd'hui avec les combinaisons qu'elle a prescrites. C'est presque un excès de précautions.

Moins les électeurs sont nombreux, plus il leur est aisé de s'entendre, cela est évident. En conséquence la constitution déclara que l'élection du président serait faite par des électeurs spéciaux, non point privilégiés, mais revêtus de ce mandat par le suffrage. Chaque État délègue donc ses pouvoirs à un certain nombre d'électeurs, qui est égal au nombre de sénateurs et de représentants qu'il envoie au Congrès. C'est là un premier hommage rendu à la puissance isolée de chaque État, en même temps qu'un appel fait à tous les citoyens de se confondre dans un même sentiment, comme un seul peuple.

Les électeurs de tous les États ne se réunissent point cependant pour voter ensemble ; mais ils opèrent à jour fixe et simultanément sur toute la surface de l'Union, dans leurs États respectifs. C'est à dire que ceux du Massachusetts votent dans le Massachusetts, ceux de la Georgie dans la Georgie, etc. L'élection du vice-président ayant lieu en même temps que celle du président, les électeurs ne peuvent donner leur voix pour les deux charges à deux citoyens habitant le même État. L'un des deux noms, doit appartenir à un candidat d'un autre État. Les électeurs dressent une liste de toutes les personnes qui ont obtenu des suffrages et l'envoient cachetée au siége du gouvernement fédéral, c'est à dire à Washington-City. Le président du sénat ouvre les listes en présence des deux chambres, compte les votes et proclame président des États-Unis celui des candidats « qui

« a réuni le plus grand nombre de suffrages, si ce nombre « forme la majorité de tous les électeurs réunis. »

S'il n'y a pas majorité, c'est à la chambre des représentants qu'est dévolu alors le droit de procéder à l'élection en choisissant parmi les trois candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. La chambre, dans ce cas, ne vote plus par nombre des représentants, mais par État n'apportant chacun qu'un seul bulletin; mais il faut que deux tiers des États soient présents. La chambre vote alors jusqu'à ce que l'un des trois candidats réunisse la majorité de tous les États. Deux fois seulement les représentants ont usé de ce droit, en 1801, pour Jefferson, qui ne fut élu qu'au trente-cinquième tour de scrutin, et en 1825, lorsque le général Jackson, à sa première candidature, se trouva en concurrence avec Quincy Adams, qui l'emporta sur lui. — Si aucun candidat n'a obtenu de majorité pour la vice-présidence, c'est au sénat que revient le droit de l'élire, en le choisissant parmi les deux personnes qui ont réuni le plus de suffrages.

Aux termes de la constitution, le président est élu pour quatre années. Aucune disposition n'interdit la réélection du président à l'expiration de son mandat; mais personne n'ignore avec quel noble désintéressement Washington résigna ses pouvoirs après huit années de fonctions. Cet exemple d'une grande vertu républicaine est devenu comme une loi que tous ses successeurs appelés à la réélection ont scrupuleusement suivie. Depuis 1789 jusqu'à ce jour, quinze présidents ont occupé ces hautes et importantes fonctions. Parmi eux cinq ont été réélus : Washington, Jefferson, Madison, Monroe et Jackson, qui ont par conséquent occupé la présidence pendant huit années consécutives.

La durée du mandat présidentiel fut le seul point de la constitution qui inspira quelque souci sérieux à Jefferson.

Cet illustre homme d'État était alors en France, et ne fit point partie du Congrès.

Dans une lettre à Madison il disait : « Le second point que « je blâme et de toutes mes forces, c'est l'abandon du prin- « cipe de rotation dans toutes les fonctions publiques, et « plus spécialement en ce qui touche la présidence. La « raison et l'expérience nous enseignent qu'un premier « magistrat perpétuellement rééligible sera perpétuellement « réélu. C'est donc un fonctionnaire à vie. » Dans une lettre à Washington il insiste sur ce sujet. « Je crains que cette « disposition (la rééligibilité du président) ne fasse de cette « fonction une magistrature d'abord à vie, et ensuite héré- « ditaire. J'étais bien ennemi de la monarchie avant de venir « en Europe ; je le suis dix mille fois plus encore depuis que « j'ai vu de près ce qui en est. » Enfin dans un passage de ses *Mémoires*, il s'exprime ainsi : « J'avais observé dans « l'histoire féodale et surtout dans le cas plus récent du « Stathouderat de Hollande, avec quelle facilité les offices « publics et toutes choses concédées à vie deviennent « insensiblement héréditaires. Aussi désirais-je que le pré- « sident ne fut nommé que pour sept années et demeurât « inéligible après ce terme. L'intervalle de sept ans me « paraissait devoir lui suffire pour faire admettre et pour « faire établir, avec le concours de la législation, tout sys- « tème d'amélioration qu'il jugerait convenable de propo- « ser dans l'intérêt général. Mais la pratique adoptée de « conserver le président dans ses fonctions, pendant huit « années, avec la chance de ne pas être réélu après la pre- « mière moitié de ce terme, dont on fait ainsi une période « d'épreuve, me semble encore préférable. »

La constitution, ai-je dit, a voulu avant toute chose éviter des retards, préjudiciables peut-être à l'ordre social, dans l'élection du président, et elle s'est efforcée sagement de

simplifier l'opération. Les usages ont encore amoindri cette tâche.

Du moment où les partis se sont formés, ils ont éprouvé le besoin, comme je l'ai dit plus haut, de compter leurs forces à l'avance et de s'assurer les chances du combat. De là sont nées les *conventions* au sein desquelles, en dehors des prévisions de la constitution, mais du consentement de la nation, se prépare, se décide même l'élection.

Chacun des grands partis qui divisent l'Union désigne un certain nombre de citoyens munis de pouvoirs pour discuter les titres des candidats du parti, de façon à éliminer les hommes qui compromettraient le succès, et à s'entendre sur l'adoption d'un seul candidat, car généralement chaque État a le sien.

Il se forme alors des conventions représentant chacune un parti, qui se réunissent dans des villes différentes de l'Union; et chacune d'elles arrête le candidat sur lequel devront se porter les suffrages et le désigne à son parti qui l'accepte.

Il résulte de là qu'au jour où les électeurs se réunissent, il n'y a plus entre eux de discussion et qu'ils votent en connaissance de cause. Il y a cette différence nécessairement entre les *conventionnels* et les électeurs, que les premiers ont des pouvoirs illimités, tandis que les seconds reçoivent forcément un mandat impératif.

Voilà comment on peut dire que, même dans une élection à un second degré, la volonté du peuple se fait sentir directement, et qu'il conserve encore le droit d'élection dont il est jaloux à si juste titre, et auquel la constitution n'a porté aucune atteinte en appelant l'intervention de la chambre des représentants pour prononcer en dernier ressort sur le choix du président, puisqu'elle met cette chambre dans l'obligation de fixer ses votes sur des candidats qui lui sont

désignés déjà par une majorité relative qu'ils tiennent du corps des électeurs.

La constitution a encore évidemment respecté le droit de la nation, en ne cherchant pas les électeurs dans la chambre des représentants qui tiennent pourtant leurs mandats directement du peuple, parce que, élus pour plusieurs années, ils auraient pu ne plus être, au moment grave dont il s'agit, l'expression véritable et exacte des volontés du peuple, et qu'il n'était plus possible alors de leur imposer un mandat impératif, attendu qu'ils sont déjà en possession d'une mission dont les termes sont bien déterminés.

C'est par une garantie analogue qu'aucun membre du sénat ou de la chambre, ni aucun individu en jouissance d'une fonction relevant de la fédération, ne peut être nommé électeur. Enfin les droits du peuple ont encore été sauvegardés par la constitution lorsqu'elle a désigné la chambre des représentants à l'exclusion du sénat, pour opérer, par cette raison que les sénateurs ne sont eux-mêmes déjà que le produit d'une élection à un deuxième degré, tandis que les représentants sont nommés directement par le suffrage du peuple.

Au surplus, il ne faut pas s'étonner que le peuple délègue aussi facilement ses droits pour le choix du président, parce que cette élection, en définitive, le préoccupe beaucoup moins que celle d'un fonctionnaire quelconque d'État.

L'intérêt, les instincts des masses les rattachent bien plus au sort des États dont les constitutions sont bien plus démocratiques que celle de l'Union.

La fédération, comme je l'ai déjà dit, est une fiction dans le train ordinaire des affaires. Le citoyen de l'Ohio ne s'inquiète que peu de ce qui se passe à Wasinghton-City, en tant que les actes émanés du gouvernement général ne portent aucune atteinte à ses droits et à ses prérogatives.

Si donc l'élection du président produit de l'agitation sur toute la surface de l'Union, cette émotion est beaucoup moins vive qu'on pourrait le croire dans la masse des populations. Elle ne s'y fait vigoureusement sentir que dans un moment donné, quand il s'agit de faire acte de pouvoir, d'user d'un droit réel et positif, en nommant les membres des conventions et les électeurs ; mais elle est, par exemple, de longue durée et date de loin toujours chez la partie éclairée et influente de la nation, chez celle qui mène les partis et que des vues plus étendues peuvent préoccuper. Elle ne l'est pas moins dans les journaux qui, en de pareils moments, prennent une importance que nous ne saurions imaginer en France. Un an à l'avance, selon sa nuance, chacun d'eux porte en tête, chaque matin, comme un drapeau, le nom de son candidat, et dans ses colonnes un arsenal d'attaques et même d'invectives contre ses adversaires.

Le jeu de ce rouage politique qu'on appelle le gouvernement exécutif, n'est pas le moins digne d'attention dans la vie politique des démocrates américains. Cette position exceptionnelle, grandiose et humble tout à la fois du chef de la fédération, donne une mesure complète du caractère politique de ce peuple. Il faut appartenir exclusivement à ses mœurs, que nulle autre nation n'a pu pratiquer, malgré tous les efforts possibles ; il faut avoir reçu, comme un héritage transmis de générations en générations, le sentiment d'un respect accompli, pour savoir placer si haut dans l'estime et la vénération publique un pouvoir si faible sur ses bases.

Tous les peuples qui ont essayé de la démocratie et qui ont tenté d'en asseoir les fondements sur l'imitation du gouvernement exécutif des États-Unis ont échoué dans leur rêve. C'est par là que s'affaiblissent chaque jour davantage

les républiques hispano-américaines, c'est par là qu'elles périront, noyées dans le sang.

Rien n'est plus difficile que de définir et de fixer les pouvoirs d'un chef d'État en république. On le fait trop fort ou trop faible; on ouvre devant lui le chemin du despotisme ou devant le peuple celui de l'anarchie.

On peut peindre d'un trait la position que la Constitution américaine a faite au président, en disant qu'il est l'exécuteur pur et simple de la volonté et des décisions de la majorité des chambres, seul pouvoir réel, seul pouvoir agissant, contre lequel le président n'a jamais besoin ni de lutter, ni de combattre; auquel il n'a rien à imposer, auquel il doit obéir.

Le président n'est rien de plus, rien de moins que le *pouvoir exécutif*, dans la plus rigoureuse acception de ce mot, dont le sens exact, aussi bien que la haute considération qui s'y rattache, semblent avoir échappé aux peuples qui ont essayé d'en faire l'application.

Son rôle en toutes choses est bien défini, nettement tracé.

Il commande en chef les armées de terre et de mer, et la milice des divers États, quand elle est appelée au service actif des États-Unis. — Mais ce n'est pas lui qui l'y appelle.

Il a le droit de grâce pour les délits commis envers les États-Unis, mais jamais dans les cas de mise en accusation par la chambre des représentants.

Il fait des traités, mais de l'avis et du consentement du sénat.

Il nomme aux hautes fonctions des États-Unis; mais le sénat doit approuver ces nominations; et dans l'intervalle des sessions, les nominations n'ont qu'une durée déterminée.

La constitution américaine n'a point entendu par là suspecter à l'avance la bonne foi et l'intégrité du premier

magistrat de l'Union, mais elle a agi dans la mesure de l'expérience que ses auteurs avaient du cœur humain, de ses faiblesses et de ses penchants.

Elle a en même temps posé une limite aux entraînements de la reconnaissance, et écarté les dangers que la lutte des partis peut engendrer quand les ambitieux affamés d'emplois serrent leurs rangs autour d'un chef porté naturellement à payer leur dévoûment par la fortune et par les honneurs.

Le président ne fait point de lois, n'en dicte pas, ne peut ni arrêter la formation d'aucune, ni les modifier, ni les interpréter.

Sa mission est d'assurer, sous sa responsabilité, la promulgation de celles que vote le Congrès, et d'en surveiller l'exécution.

Son initiative et son action personnelle en cette matière se manifestent en deux cas :

1° Il propose et recommande telle loi, telle mesure qu'il croit bonne ; mais au Congrès seul appartient d'en décider l'opportunité. Le président n'est pas même admis, directement ou indirectement, à défendre les projets qu'il présente. Ni lui ni ses ministres n'ont entrée au Congrès.

2° Il est armé du *veto*, c'est à dire du droit, avant de la promulguer, de renvoyer devant celle des deux chambres qui l'a proposée, telle loi sur laquelle il croit pouvoir adresser des observations qu'il motive par écrit. La loi est alors de nouveau discutée, et si elle réunit l'assentiment des deux tiers des membres, le *veto* est annulé et la loi a son cours.

Un seul pouvoir peut arrêter l'exécution des lois, c'est le pouvoir judiciaire.

Il en résulte que le président, comme pouvoir exécutif, peut se trouver en opposition formelle avec le Congrès sans qu'il se manifeste, pour cela, le moindre conflit dans la marche ordinaire des affaires. Cela s'est présenté souvent :

ainsi l'honorable général Taylor appartenait au parti whig, tandis que le parti démocrate dominait dans les assemblées. Pourtant aucun des deux pouvoirs ne s'est jamais trouvé entravé par l'autre, et la majorité n'a pas même eu la pensée de refuser au président la sanction d'aucune nomination aux emplois publics, bien que tous les candidats présentés par lui fussent choisis nécessairement dans le parti whig.

Qu'importe à la majorité? Elle ne demande qu'une chose, c'est que ces résolutions soient exécutées. Elle se soucie peu de savoir par qui. Un seul homme, à ses yeux, répond de tous, c'est le président, c'est son *commis*, non point dans le sens ridicule que nous avons attaché, en politique, à ce mot, mais dans le sens qu'en Amérique on lui a laissé, le sens emprunté à son origine, c'est à dire un homme à qui l'on commet, à qui l'on confie un devoir, un mandat à remplir.

On comprend donc aisément de quelle nature peut être la responsabilité qui pèse sur le président, aux États-Unis. Il est responsable, non pas de ses actes et de sa politique, car il ne fait pas d'actes, car sa politique doit être celle du Congrès, pouvoir souverain; il est responsable de la manière dont il exécute les lois que dicte la majorité.

Enfin sa position de dépendance est explicitement définie dans ces passages de la constitution :

« En cas que le président soit privé de sa place, ou en « cas de mort, de démission ou d'inhabileté à remplir les « devoirs et les fonctions de cette place, elle sera con- « fiée, etc. » (§ 6, *section* 1re, *art.* 2 *de la constitution*.)

« Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires « civils seront renvoyés de leurs places si, à la suite d'une « accusation, ils sont convaincus de trahison, de dilapida- « tion du trésor public, ou d'autres grands crimes et d'in- « conduite. » (*Section* 4e, *art.* 2 *de la constitution*.)

Il ne paraît pas, en tout cas, que cette position faite au président ait paru aux États-Unis, dégradante ou indigne, puisqu'il n'est pas un homme éminent de l'union qui n'ait tenu à honneur d'aspirer à cette haute magistrature.

Washington l'accepta avec une touchante gratitude, et descendit du siége présidentiel avec un mémorable désintéressement. On ne se montre jamais si fier ni si reconnaissant d'une telle fontion quand elle n'entraîne pas après soi la gloire de l'avoir occupée.

L'unité dans le pouvoir, c'est ce que la constitution américaine a pu inventer de plus rationnel, de plus simple, de plus propre à y maintenir l'équilibre et à en écarter les complications et les conflits.

Cette unité, que nous avons constatée dans le pouvoir agissant, résumé dans un seul corps politique, le Congrès, se retrouve également dans le pouvoir exécutif représenté par le président qui, autour et au dessus de lui ne rencontre aucun autre pouvoir lui disputant la part d'influence, de responsabilité qu'il tient de son mandat.

De même que toute rivalité dans l'exercice de la souveraineté conduit à la complication dans les affaires, de même toute rivalité dans l'exécution des ordres et des décrets du pouvoir souverain doit enfanter des conflits.

Les législateurs américains ont parfaitement senti cela, et ils ont dégagé les abords des deux pouvoirs des dangers de cette nature.

Cette unité, cet isolement de l'Exécutif aux États-Unis fait sa force et son autorité. C'est de là que le président tire l'importance et la considération dont sa magistrature est entourée.

Le cabinet des États-Unis se compose de six membres :

Un Secrétaire d'État qui tient à la fois dans ses attributions l'intérieur et l'extérieur; un Secrétaire du trésor; un

Secrétaire de la guerre; un Secrétaire de la marine; un directeur général des postes et un procureur général.

Ce sont des Secrétaires d'État, des agents choisis par le président pour diriger, sous sa responsabilité, les divers départements; des hommes de confiance, en un mot, à qui il délègue une large part d'administration.

Ils n'ont, vis-à-vis du Congrès, aucun caractère de responsabilité. Ils ne jouent, dans le mouvement de la politique, aucun rôle officiel par eux-mêmes. Leurs actes, quels qu'ils soient, remontent au président.

Ils ne font partie ni du sénat, ni de la chambre des représentants. Ils n'y ont pas entrée, et n'y viennent soutenir officiellement aucune des propositions du pouvoir exécutif.

Les actes du président ne sont contresignés d'aucun Secrétaire d'État; quand il s'adresse au Congrès (jamais verbalement, mais toujours par écrit), le message ne porte d'autre signature que la sienne.

Dégagés de toutes les préoccupations politiques qui entraînent si souvent les personnes, les Secrétaires d'État aux États-Unis se trouvent ainsi placés dans un milieu où ils sont forcés, avant tout, d'administrer les affaires publiques, ce qui est leur mission.

Administrateurs, simples agents du pouvoir exécutif, et non plus membres du pouvoir, ils ne peuvent en rien engager la conduite du président, ni s'immiscer dans la politique du Congrès. Par conséquent, on ignore aux États-Unis ces grandes crises si funestes et si fatales quelquefois, que nous appelons questions de cabinet, et qui peuvent mettre en péril tout un pays pour la satisfaction de l'ambition ou de l'intérêt de quelques hommes.

Aucune action intermédiaire n'enchaîne la liberté des deux pouvoirs qui représentent la volonté populaire : celui qui fait la loi; celui qui l'exécute.

Cela a toujours paru aux Américains une chose monstrueuse et illogique, que cette participation forcée du pouvoir exécutif à la politique du pouvoir législatif par l'entremise de ministres venant défendre devant les assemblées des projets de loi qu'ils sont chargés d'exécuter ensuite ; et ils ont toujours considéré comme souverainement immoral le vote que des ministres émettent sur leurs propres conceptions, et sur leur conduite passée et à venir, se posant ainsi juges et parties, conséquemment s'amnistiant toujours.

Que serait-ce donc, alors que le président, comme nous l'avons vu, se trouve en opposition avec la majorité du Congrès, s'il était obligé pour satisfaire aux volontés de cette majorité d'aller choisir dans son sein, ses ministres, des hommes en qui il ne pourrait avoir pleine confiance, et à qui il laisserait le soin d'engager la responsabilité dont il est investi lui seul?

Dès que la constitution eut décidé qu'il y aurait un pouvoir exécutif confié à un seul individu, appelé président, et qui serait responsable de ses actes, tout, autour de lui, a été dégagé, de manière que sa position fût bien à découvert, qu'il apparût en réalité et seul dans l'arène pour agir avec ses propres bras, avec sa propre intelligence.

Tous ceux qui se rattachaient à lui pour lui prêter assistance dans l'accomplissement du mandat dont il était investi, furent considérés comme *officiers de l'exécutif* et rien de plus, et à ce seul titre complétement mis hors du pouvoir législatif, aussi bien que du pouvoir judiciaire.

Tels furent, en première ligne, les Secrétaires d'État, dont il n'est parlé dans la constitution, que comme agents secondaires, ce qui ne leur enlève rien de leur dignité.

Lors de la discussion de la constitution américaine, aucune question relative à la position, à l'action, à la res-

ponsabilité individuelle des ministres ne fut même soulevée. Sans qu'il fût besoin de le définir, on savait à l'avance quel rôle leur serait assigné, dans quelle sphère ils devraient se mouvoir. Aucun des projets qui furent soumis à l'assemblée, ni celui du colonel Hamilton, ni celui de Randolph, ni la proposition de Wilson, ni celle de Pinckney, relatives à la composition du pouvoir exécutif, ne parlèrent de ces auxiliaires du président autrement que dans les termes que nous avons cités.

Voici, à ce sujet, un passage des *Commentaires sur la Constitution* de Story, qui est une autorité considérable en ces matières.

Story s'exprime ainsi (chapitre xxxvi, §§ 728-729) :

« Quelques objections, de moindre valeur, ont été faites « au sujet de la formation d'un conseil exécutif dont l'ac« tion constitutionnelle paraîtrait nécessaire. Une coterie « adroite, dans ce conseil, pourrait diviser et affaiblir l'en« semble des idées du conseil public. Même sans cette cote« rie, la seule diversité des vues et des opinions presque « toujours frapperait l'exercice du pouvoir exécutif d'un « esprit de faiblesse habituelle et de lenteur, ou de contradic« tion humiliante. Mais une objection bien autrement impor« tante dans un gouvernement républicain, c'est qu'une telle « participation dans le pouvoir exécutif a une tendance iné« vitable à pallier les fautes et à annihiler la responsabilité « qui a deux degrés, le blâme ou le châtiment. Le premier « est le plus important des deux, surtout dans un gouverne« ment électif.

« Les hommes qui jouissent de la confiance publique sont « bien plus souvent exposés à commettre des actes qui les « rendront indignes de la faveur publique, que des actes « qui les emmèneront sous les coups de la loi. La multipli« cité des voix dans les affaires du pouvoir exécutif fait qu'il

« est difficile de déterminer sur qui portera la responsabi-
« lité, car elle est sans cesse renvoyée de l'un à l'autre. Il
« devient souvent impossible, au milieu de mutuelles accu-
« sations, de définir sur qui devra tomber le blâme. Un sen-
« timent de réciprocité conduit parfois les parties à déguiser
« leur mauvaise administration, ou bien la crainte d'une res-
« ponsabililé publique, les entraîne, sous la conduite d'un
« démagogue populaire, à cacher leurs fautes et leurs
« erreurs. Ainsi, un conseil souvent devient un moyen de
« détourner du premier magistrat toute la responsabilité
« réelle ou une source d'intrigues et d'oppositions qui
« détruisent son pouvoir en usurpant son influence.

« La conclusion qu'il faut tirer de ces considérations est
« que la pluralité des membres dans le gouvernement exé-
« cutif prive le peuple des deux plus grandes garanties qu'il
« a contre l'exercice du pouvoir : 1° en renversant les bases
« sur lequelles se fonde l'opinion publique; 2° en diminuant
« les moyens aussi bien que la possibilité de faire porter
« sur leur véritable auteur la responsabilité de toutes mau-
« vaises mesures. »

Faut-il en appeler à une autre autorité?

Je citerai Jefferson, qui fut successivement secrétaire d'État sous l'administration de Washington; vice-président avec Adams; puis président à son tour, et qui, en passant par les divers degrés du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, a été plus que personne à même d'observer, d'apprécier, d'étudier.

Voici le fragment d'une lettre de Jefferson au président Washington, lorsque celui-ci lui proposa les fonctions de Secrétaire d'État.

« Chesterfield, 15 décembre 1789.

« J'ai reçu ici les lettres dont vous m'avez honoré, en date

« des 13 octobre et 30 novembre, et je suis vraiment flatté « du choix que vous faites de moi pour les éminentes fonc- « tions de secrétaire d'État. Permettez-moi de vous en faire « mes humbles remercîments.

. . . .

« Je me sens plus familiarisé avec les devoirs des fonc- « tions que je remplis aujourd'hui . . . .

« Mais ce n'est pas à un individu à choisir son poste, c'est « à vous à nous distribuer de la manière la plus avantageuse « au bien public..... Si vous me retenez à New-York, ma « principale consolation sera de travailler sous vos yeux; « mon seul appui l'autorité de votre nom, et la sagesse des « mesures que vous me prescrirez et que j'exécuterai sans « réserve, etc. »

Est-ce bien clair? Et ces derniers mots cités ne disent-ils pas suffisamment à quel rôle secondaire Jefferson se soumettait volontairement, SANS RÉSERVE, dans l'action politique? Nous avions dit que Jefferson était en mission diplomatique à Paris lorsque fut votée la Constitution, à laquelle il ne travailla point. Il a écrit de nombreuses lettres sur quelques imperfections qu'il trouvait à ce grand acte, qu'il acceptait cependant malgré ces imperfections. Eh bien! nulle part il ne dit un mot sur la question des ministres.

Plus tard, alors qu'il était vice-président, il écrivait en ces termes à Madison :

« Monticello, 22 janvier 1797.

« Mes lettres m'annoncent que M. Adams parle de moi « avec la plus grande amitié, et qu'il exprime la satisfaction « que lui donne l'espoir de mon concours dans l'administra- « tion du gouvernement... Quant à prendre part à son « administration, s'il entend par là le cabinet du conseil

« exécutif, le devoir et l'inclination m'en ferment également « l'entrée.

« Je ne me soucie pas de voir se renouveler à mon égard « les scènes de 1793, de descendre journellement dans « l'arène comme un gladiateur et de souffrir le martyre dans « chaque rencontre (1). Le droit ne s'y oppose pas moins, « car la constitution ne me recouvrait que comme membre « du corps législatif (2), et *son principe fondamental est la* « *séparation des fonctions législative, exécutive et judiciaire.* « Si ce n'est pas exprimé d'une manière directe, c'est bien « évidemment l'esprit de la Constitution ; *c'est ainsi qu'elle* « *doit être entendue et exécutée par tout ami d'un gouverne-* « *ment libre.* »

Enfin citons ce dernier extrait de la correspondance de Jefferson :

« Monticello, 26 janvier 1811 (3).

« Tandis que chez nous, où le pouvoir exécutif a été « confié à un seul, l'action régulière et tranquille de ce pou- « voir, pendant une période de vingt-deux années, qui « peuvent compter parmi les plus orageuses que l'histoire « humaine ait encore présentées, nous donne des motifs « raisonnables d'espérer que cet important problème est à « la fin résolu. *Aidé des conseils* des chefs des départe- « ments (4), le président les consulte, soit séparément, soit « réunis ; il profite ainsi de leur sagesse et de leurs lumières, « ramène leurs vues à un centre commun, et imprime ainsi

(1) En 1792, Jefferson, en opposition directe avec Washington sur une question, fut obligé de quitter le cabinet.

(2) Comme vice-président de la République, il était président du sénat. Les fonctions de vice-président aux États-Unis sont donc essentiellement *législatives*.

(3) Lettre adressée à M. Destutt de Tracy.

(4) Ils étaient d'abord au nombre de quatre, puis furent portés à cinq, et enfin à six.

« l'*uniformité* désirable à l'action et à la direction de toutes « les branches du gouvernement.

« L'excellence de cette organisation du pouvoir exécutif « s'est déjà manifestée dans des circonstances bien oppo- « sées. Durant l'administration de notre premier président, « son cabinet, composé de quatre membres, était divisé en « deux partis égaux... Mais le président écoutait avec calme « les avis et les raisons de chacun, décidait ensuite la « marche qu'il convenait de suivre, et maintenait le gouver- « nement dans cette direction, sans que cette agitation y « apportât aucun trouble (1). *Le public connaissait bien ces « dissensions intestines ; mais il n'en concevait pas la moindre « inquiétude, parce qu'il avait pourvu la machine* d'un pouvoir « modérateur capable de maintenir la régularité dans ses « mouvements. Je parle avec une intime connaissance de « ces scènes, *quorum pars magna fui* (2)... La troisième « administration (3) présenta, dans un cabinet composé de « six membres, et pendant un intervalle de huit années, le « spectacle d'une harmonie dont on ne trouverait peut-être « pas un autre exemple dans l'histoire... Nous n'avons « presque jamais manqué d'arriver à une résolution unanime.

« *Cependant quelles que fussent la capacité et les dispositions « affectueuses de ces membres, je ne suis pas certain que le « résultat eût été le même si chacun d'eux eût été investi d'un « pouvoir égal et indépendant*... Mais le pouvoir de décider, « dont le président était muni, ne laissait aucune prise aux « dissensions intérieures. Je ne crois pas que l'exercice du « pouvoir exécutif qui m'a été confié, ait produit en moi « quelque prévention en faveur de l'*unité de ce pouvoir;*

(1) C'est à dire que le président agissait à sa guise. Cela eût-il été possible si les membres du cabinet eussent fait partie des chambres ?

(2) Et pourtant les membres du conseil avaient été choisis par Washington lui-même : c'étaient les anciens compagnons de ses travaux.

(3) Celle de Jefferson lui-même.

« d'abord parce que j'ai agi dans une position subordonnée « avant de remplir le poste le plus élevé, etc. »

Grâce à cette *séparation absolue* des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les États-Unis ont résolu le double problème de la liberté la plus étendue avec la prospérité la plus rapide.

CHAPITRE V.

WASHINGTON PRÉSIDENT.

---

§ 1er.

Entrée de Washington au pouvoir.—Difficultés à surmonter.—Nécessité de l'opposition. — Elle n'entrave pas l'exercice de l'administration. — Démocratie et démagogie.

Washington prit, le 30 avril 1789, possession du fauteuil présidentiel où l'avait appelé le vote unanime des électeurs.

Les longs et orageux débats de la Convention avaient affaibli la santé de Washington; « mais, » écrivait-il, « accomplir « fidèlement tout mandat que j'accepte, telle a été toujours, « telle sera toujours la première règle de ma vie, les consé- « quences soient ce qu'elles voudront. » Ses soucis étaient grands en montant au pouvoir. Il sentait, il savait tous les yeux fixés sur lui; le poids de sa responsabilité l'inquiétait. Il exprime très bien ces craintes dans ce passage d'une lettre : « Je marche, si je puis m'exprimer ainsi, sur un ter- « rain qui n'a point encore été foulé. Il n'est presque rien « dans ma conduite qui ne doive être invoqué un jour « comme un précédent. Cette idée m'inspire à la fois une « grande défiance de moi-même et un anxieux désir que

« toutes les nouvelles mesures soient parfaites autant que « possible. »

Il s'en fallait que tout fût parfait. Après des tempêtes aussi violentes que celles que les États-Unis avaient traversées, il était malaisé que le calme se rétablît en un seul jour. L'horizon se dégageait cependant; les crises de nature à mettre en péril sérieux l'état social de l'Amérique n'existaient plus, ou du moins perdaient de moment en moment de leur intensité. Les luttes qui troublaient la sérénité du pouvoir sans compromettre gravement son action étaient de celles qui sont inhérentes à tous les pays. Des partis s'étaient formés, mais c'est de nature. Il y a toujours eu, il y aura toujours des hommes qui voudront plus, d'autres qui voudront moins. Le progrès et la police des sociétés ne sont possibles qu'à cette condition. C'est folie de rêver la paisible jouissance de la souveraineté sous quelque forme que ce soit, dans une pleine sécurité exempte d'inquiétude. Les gouvernants n'ont pas le droit d'être égoïstes ; leur devoir est moins de se préoccuper du calme autour d'eux que de savoir les masses imbues d'une somme de moralité qui est la sauvegarde, dans tous les cas, des gouvernants et des gouvernés ensemble. Et si cette somme de moralité n'existe pas dans les masses, c'est la mission des souverains de l'y faire pénétrer. Les agitations de partis ne sont, dans ces conditions, nullement redoutables; elles constatent seulement la vie sociale chez les nations et leurs aspirations au progrès; il s'en faut que ce soit là le désordre.

Rien ne mûrit un peuple pour la liberté et pour la pratique de ses institutions politiques, comme de posséder, moitié instinctivement, moitié par l'éducation, le sens et le sentiment rigoureux des grands devoirs de la vie publique. De là à cette pure abnégation qui est la difficile vertu des sociétés démocratiques, au patriotisme véritable, à la glorieuse

ambition de payer au pays la dette que tout citoyen lui doit, sans autre prétention que d'accomplir sa tâche, il n'y a pas loin.

Que ce soit à l'exercice de ces vertus que la démocratie doive l'ordre, la régularité, la paix dont elle fait jouir le peuple aux États-Unis, ou bien que ce soit la démocratie contenue dans les limites de la raison et du bon sens qui inspire des sentiments aussi élevés, il serait difficile de le dire exactement, ou plutôt il vaut mieux croire que les deux ordres d'idées et de faits sont solidaires.

Ce n'est pas une énigme qu'il s'agit d'expliquer; mais un fait qu'il suffit de constater :

Aux États-Unis, la démocratie s'épand largement, mais elle ne sort pas de ses limites naturelles, ou à peine par quelques fissures promptement fermées.

Dans d'autres pays, c'est la démagogie qui descend dans les comices, lutte contre le pouvoir, veut faire la loi et prétend à commander.

Or, de la démocratie à la démagogie, il y a un abîme incommensurable.

La démocratie est un progrès de l'humanité, une des formules de la civilisation. Il faut qu'elle arrive en son temps.

La démagogie est la négation du progrès, la négation de la civilisation, la négation de tout ordre dans les idées, comme dans les faits. Elle ne formule rien, ne constitue rien.

Tous les gouvernements sont accessibles à la démocratie, soit qu'ils lui donnent satisfaction par entraînement naturel, soit qu'ils plient peu à peu devant ses exigences patientes.

La démagogie détruit toutes les formes de gouvernement, les fait rétrograder et ouvre la voie au despotisme civil et au despotisme militaire.

Il suffit de tourner les yeux vers les deux Amériques, pour constater ce qu'a produit, d'un côté, la démocratie, ce

que de l'autre la démagogie a coûté de larmes, de deuil et de sang.

Double enseignement pour les nations qui, ambitieuses de démocratie, vont par moments au-delà des limites, et ouvrent follement les barrières à la démagogie, sous prétexte d'une conquête sur les temps, d'un progrès dans la marche de l'humanité.

Ce qui fit la force de Washington, c'est de n'avoir pas désespéré de la démocratie au milieu même des luttes les plus violentes : « Je ne saurais penser, » disait-il, « que la « providence ait tant fait pour rien... Il nous reste encore, « j'espère, assez de bon sens et de vertu pour que nous ren- « trions dans le bon chemin, avant d'être entièrement « perdus. »

Cette foi immense, et ce dévouement sans calcul qu'il partageait avec tant d'illustres complices de sa gloire, étaient basés sur cette opinion vraie : que Dieu avait inspiré avec intention au peuple américain l'élan des premiers jours, et que si le peuple était assez insensé pour le compromettre, il était de leur devoir à eux de ne pas laisser inaccompli un décret de la providence. L'avenir devait leur donner raison.

Aux jours de lutte et de guerre sociale, des cœurs et des voix dévoués peuvent tenter de rallier sous un même drapeau tous les enfants d'un pays, afin de préserver la société d'un désordre plus grand, et de l'arracher aux poignantes menaces de l'anarchie, en lui présentant le triomphe de la démocratie américaine après tant de revers et tant de combats.

Mais dans le calme de la paix, pendant les heures propices à l'œuvre de la reconstruction sociale, les peuples doivent consulter l'histoire avec plus de sangfroid, avec plus d'impartialité. Il ne doivent pas surtout la courber au niveau de leurs passions et de leurs besoins du moment.

Eh bien! tout en se bien pénétrant du profond enseignement révélé par cette page de l'histoire des États-Unis que je viens de citer, il faut que les peuples qui veulent se l'approprier s'interrogent et se demandent s'ils ont en eux tous les éléments susceptibles de les faire résister, comme les Américains du Nord, aux oscillations de la démocratie; s'ils ont bien la foi politique, la force d'âme, l'abnégation de cœur nécessaires pour poursuivre cette œuvre âpre et ouverte aux tempêtes de toutes les passions?

La situation présente des États-Unis, le caractère de leurs mœurs actuelles, privées et publiques, leur étrange énergie dans toutes les entreprises commerciales et industrielles, ne sont que la continuation d'un passé qui ne ressemble à celui d'aucun peuple.

Ce pays n'a pas eu d'enfance politique; il est sorti mûr de son berceau, il était démocrate et républicain avec les premiers colons qui vinrent l'habiter, et ils pratiquaient cette forme de gouvernement le jour où ils ont proclamé leur indépendance.

Une partie du secret est là.

---

§ 2.

Jefferson à la tête de l'opposition. — La république se consolide. — Washington est réélu ; il refuse une troisième candidature. — Son bon sens. — Résultat de l'administration de Washington. — Il se retire du pouvoir.

Washington n'échappa pas plus que les autres aux attaques des partis, ou, pour mieux parler, du parti qui formé sous la direction de Jefferson voyait au delà non pas de la lettre, mais de l'esprit de la constitution. Quelques défiances subsistaient non pas contre l'homme que le peuple américain avait mis à sa tête par un entraînement d'unanime sympathie, mais contre l'interprétation des institutions. Quelques esprits timides avaient voulu voir dans l'application de la forme républicaine une tentative qui pourrait bien avoir un terme ; ces tendances étaient combattues par les idées radicales de républicanisme qui valurent à Jefferson et à son parti une popularité inquiétante pour celle de Washington. Mais c'étaient là, si je puis m'exprimer ainsi, des détails d'intérieur. L'extérieur, les manifestations populaires, et les actes du gouvernement contredisaient ces craintes chimériques et consolidaient de jour en jour la république, si non sous sa forme définitive, du moins sur des bases qui garantissaient sa stabilité.

Washington, sans atteindre à ce degré de perfection qu'il ambitionnait pour ses actes, au point de vue de l'autorité qu'ils exerceraient sur l'avenir, apporta dans la pratique du gouvernement et dans la mise en jeu des rouages nouveaux,

cette excessive prudence et cette énergie de patience qu'il montra dans le commandement de l'armée. Il fut comme président ce qu'il avait été comme général : un honnête homme, un grand citoyen pénétré de son devoir, et soutenu aussi par cette conviction qu'il était le seul homme capable, à ce moment, de gérer les affaires du pays, comme il avait été convaincu que nul n'eut été aussi bien que lui placé à la tête de l'armée. Le rôle de Washington était si bien tracé, sa mission si bien définie, que Jefferson, l'homme de la politique opposée à la sienne, fut un de ceux qui insistèrent le plus vivement auprès de lui pour qu'il renouvelât son mandat à l'expiration de la première période de sa présidence. Washington se laissa imposer ce devoir nouveau; il ne l'ambitionna point; il n'aspirait qu'au repos. Mais il sentit que l'heure de la retraite avait sonné avec la dernière minute de sa huitième année de magistrature. Cette seconde période fut plus agitée. La république américaine n'en ressentit aucun ébranlement; mais les idées avaient déjà franchi les limites où l'influence de Washington les avaient contenues. Il y avait un pas à faire en avant. Homme de consolidation, il n'avait plus la main ni assez ferme ni assez habile pour diriger ce vaisseau sur une mer dont les tempêtes étaient nouvelles pour lui.

On lui proposa une troisième présidence; il se garda bien de l'accepter.

Les forces physiques commençaient d'ailleurs à lui faire défaut. Mais si cette existence laborieuse avait besoin du repos et « des ombres de la retraite, » il ne faut pas se dissimuler que le bon sens politique, qui était le fond du caractère de Washington, que le tact et la droiture d'esprit qui le distinguait à un si haut degré lui avaient fait pressentir qu'il n'était plus à la hauteur de sa mission, que son influence en un mot sur cette population allait se perdant, et que le jour

n'était pas loin où elle ferait naufrage peut-être sur les récifs de l'ingratitude. Il épargna ce remords au peuple américain.

Avant de descendre vénéré et glorieux du pouvoir, Washington a adressé au peuple des États-Unis ses adieux, et il a résumé dans quelques pages où sont concentrées toutes ses doctrines et toutes ses vues politiques, des conseils qui ne pouvaient venir que d'un homme de bien et d'un citoyen professant un véritable culte pour son pays.

On en parle un peu sur la foi de l'histoire, de cette adresse mémorable, qui mérite d'être lue attentivement et d'être étudiée. On y rencontre comme un grand souffle de patriotisme qui élève l'âme, et qui apprend ce que c'est réellement que l'amour d'un citoyen pour son pays.

Si, au fond, elle cache un peu, sous une abnégation habilement dissimulée, le sens véritable de cette retraite, on ne peut se défendre d'y reconnaître une grande et noble leçon donnée aux ambitieux de ce monde.

Cette adresse a été considérée comme un code politique pour les États-Unis. Mais on ne tarda pas à en fausser sinon la lettre, au moins l'esprit.

L'administration de Washington, pendant les huit années qu'il occupa le pouvoir, fut aussi sage, aussi modérée et aussi prévoyante que le commandaient les circonstances qui entourèrent une œuvre de l'importance de celle qu'il avait la mission de constituer. Elle fut, selon l'expression de Sullivan, « un exemple, » où rien ne manqua dans la manière dont il gouverna l'intérieur de l'Union et dont il régularisa les relations avec les puissances étrangères. Dans la répartition des emplois, il mit un soin particulier à appeler les chefs qui avaient participé le plus au mouvement révolutionnaire; et lorsque les dissensions de partis s'élevèrent, il ne fit un crime à personne de ses opinions. Jared Sparks

résume de la manière suivante l'administration de Washington : « Malgré, » dit-il, « les embarras innombrables « qui accompagnèrent les premières opérations du nouveau « gouvernement, jamais la nation ne fut dans un état plus « prospère qu'à l'époque où Washington était à la tête de « l'administration. Le crédit fut rétabli et placé sur une base « solide; la dette publique fut garantie et on pourvut à son « paiement final; le commerce s'accrût au delà de tout ce « qui s'était vu auparavant; la somme du tonnage dans les « ports des États-Unis fut presque doublée; les importations « et les exportations augmentèrent dans une proportion « beaucoup plus considérable encore; et le revenu fut beau- « coup plus large qu'on ne l'avait espéré. La guerre avec les « Indiens eut une issue favorable; et l'on fit une paix qui « garantit du repos aux habitants des frontières et des « avantages aux tribus sauvages. On conclut avec les puis- « sances étrangères des traités dans lesquels d'anciens « différends furent réglés à l'amiable, des prétentions « contradictoires conciliées, et des priviléges importants « obtenus par les États-Unis. »

Les divisions que j'ai rappelées et qui auraient troublé peut-être l'exercice du pouvoir en d'autres mains qu'entre celles de Washington, ne lui firent pas perdre un seul instant la confiance dans le succès de l'œuvre entreprise, et pour lui le but était définitivement atteint, la république irrévocablement consolidée. Dans le dernier discours qu'il prononça devant le Congrès pour prendre congé des représentants du pays; il s'exprima ainsi : « La position dans « laquelle je me trouve maintenant pour la dernière fois « au milieu des représentants du peuple des États-Unis, me « rappelle naturellement l'époque à laquelle la forme actuelle « du gouvernement a commencé; et je ne puis laisser « échapper cette occasion de vous féliciter, ainsi que mon

« pays, du succès de l'expérience, ni m'empêcher de renou-
« veler mes ferventes supplications au maître suprême de
« l'univers et à l'arbitre souverain des nations, pour que les
« soins de sa providence continuent de descendre sur les
« États-Unis, pour la vertu et le bonheur du peuple se
« conservent, et pour que le gouvernement institué pour
« protéger ses libertés puisse être perpétuel. »

Jared Sparks rapporte l'anecdote suivante qui lui a été, dit-il, communiquée par feu l'évêque White. « La veille
« du jour où le président Washington quitta ses fonctions,
« il eut beaucoup de monde à dîner. Il y avait entr'autres
« personnes, les ministres étrangers et leurs femmes, M. et
« Mme Adams, M. Jefferson et d'autres personnages remar-
« quables des deux sexes; la gaîté fut grande pendant le
« repas; mais au dessert le président y mit fin bien certai-
« nement sans intention. Après avoir rempli son verre, il
« adressa en souriant à la compagnie les paroles suivantes :
« Mesdames et messieurs, c'est la dernière fois que je
« boirai à votre santé comme homme public; c'est bien sin-
« cèrement que je le fais, et que je vous souhaite tout le bon-
« heur possible. » Ces mots firent cesser toutes les plaisan-
« teries. Celui qui a rapporté ce fait tourna par hasard les
« yeux vers Mme Liston, femme du ministre anglais et vit
« couler des larmes sur ses joues. »

Le 4 mars 1796, John Adams, élu président, succéda à Washington. J'ai dit que celui-ci avait obstinément refusé une troisième candidature que ses amis le pressaient d'accepter. Washington eût le prévoyant bon sens de la refuser. Depuis lors, cet exemple a fait loi; plusieurs présidents ont eu l'honneur d'être appelé à remplir deux termes de cette suprême magistrature ; aucun d'eux n'a outrepassé cette limite imposée à l'exercice d'un pouvoir par un homme qui avait refusé d'être roi, et qui eut pu être président à vie s'il

n'avait pas fait passer les intérêts de son pays avant son ambition. Il n'y a pas longtemps que je lisais dans un journal français, au sujet de la réélection des présidents de l'Union, cette observation inexacte en tous points : « Ce désir de « conserver le pouvoir que manifestent successivement « les présidents des États-Unis, est fort naturel, à notre « avis, » dit le journal que je cite : « C'est, ajoute-t-il, un « hommage involontaire à la forme monarchique, maintenue « par l'expérience dans les royaumes du vieux monde. » Sous l'empire de quelles préoccupations, le journaliste a écrit ces lignes, cela se devine; mais cette observation est erronée et calomnieuse pour les États-Unis qu'il faut bien peu connaître pour attribuer une telle préoccupation aux citoyens qui aspirent à l'honneur d'administrer leur pays. Si tel était leur calcul, ils ne reculeraient pas devant une troisième candidature, et c'est un médiocre hommage rendu à l'hérédité monarchique que d'en fixer la durée à quatre années d'un pouvoir demandé au consentement du peuple. Le sens exact de cette prétention des présidents à voir renouveler leur mandat, est une ambition très légitime du pouvoir qui est naturelle à tout homme qui l'a exercé, déjà, de le vouloir exercer encore; ensuite c'est une manière d'approbation demandée au pays sur les actes qui ont marqué la première période de cette courte magistrature, et que tout président à la veille de descendre du fauteuil est jaloux d'obtenir. Pour tout dire, enfin, on ne saurait méconnaître à un fonctionnaire le droit de prétendre à jouir de son emploi pour la durée du temps que lui accorde l'usage appuyé de la loi.

---

§ 3.

Washington dans la vie privée. — Le duc d'Orléans à Mount-Vernon. — Mort de Washington. — La France et l'Angleterre prennent son deuil officiel. — Le testament politique de Washington.

Rentré dans la vie privée qui avait pour lui un charme inexprimable, après avoir été comblé de tous les honneurs que peut ambitionner un homme, Washington résuma sa vie entière dans un mot qu'il dit au duc d'Orléans, depuis le roi Louis-Philippe. Je laisse la parole à M. de Witt qui raconte ainsi cette anecdote : « Parmi les étrangers auxquels « la curiosité ou le respect faisaient entreprendre le pèle- « rinage de Mount-Vernon, se trouva un jeune prince de la « maison de Bourbon, le duc d'Orléans, alors proscrit, « depuis roi des Français. Washington le reçut avec tous « les égards qui étaient dus à son rang et à ses malheurs, et « avec la dignité tranquille d'un vieillard qui avait affranchi « et gouverné le Nouveau Monde. La visite du duc d'Orléans « ne dérangea en rien les habitudes du général, et le jeune « prince put assister à l'une de ces journées dont Was- « hington avait raconté l'histoire à Mac-Henry (1). Au lever

(1) En voici le récit dans sa lettre à Mac-Henry : « Vous avez beaucoup de choses à « raconter ; mais moi qu'aurai-je à dire qui put instruire ou occuper un secrétaire de la « guerre à Philadelphie, sinon que je me lève avec le soleil ; que lorsqu'à cette heure « matinale, je ne trouve point mes journaliers en place, je leur envoie des messages pleins « de tristesse sur leurs indispositions : que lorsque j'ai mis en mouvement tous ces « rouages, je continue mon inspection générale ; et plus je regarde, plus je vois combien « sont profondes les blessures qu'ont faites à mes bâtiments une absence et une négligence « de huit ans. Vient le déjeuner vers les sept heures, à peu près au moment où vous prenez

« du soleil le duc d'Orléans le vit partir à cheval, habillé « et poudré avec soin : « Comment, général, pouvez-vous « vous lever de si grand matin? » lui dit-il à son retour. « Je « puis me lever de grand matin, parce que je dors bien; et « sachez bien ceci : je dors bien parce que je n'ai jamais « écrit une ligne sans me figurer que je la voyais imprimée. » Jamais conscience, en effet, n'avait été plus libre que la sienne.

Le 14 décembre 1799 Washington expira. Sa noble femme ne prononça qu'un mot magnifique en face de son lit de mort. « Est-il parti? » demanda-t-elle d'une voix ferme. — « C'est bien; tout est fini, je le suivrai bientôt; je n'ai plus « d'épreuves à traverser. »

Il est naturel que son pays ait payé un tribut d'hommages à sa mémoire; mais, ce qui l'élève et le grandit devant la postérité, ce fut le deuil officiel que prirent l'Angleterre et la France en apprenant sa mort : l'Angleterre qu'il avait combattue, la France contre qui il avait été sur le point de tirer l'épée.

Voici, pour clore ce chapitre, le texte de l'adresse d'adieu

« congé de Mme Mac-Henry; le déjeuner fini, j'enfourche mon cheval, et je fais le tour de « mes fermes, ce qui m'occupe jusqu'à l'heure de la toilette pour le dîner. Il se passe bien « rarement un jour sans que j'y voie paraître des visages étrangers. On vient, dit-on, par « respect pour ma personne; vraiment la curiosité n'y serait-elle pas plus à sa place? Que « cela ressemble peu à la société d'un petit nombre d'amis gaiement réunis autour d'une « bonne table! Le temps consacré au dîner, puis une promenade, puis le thé m'amènent à « l'aube du jour que donnent les flambeaux. Quand je n'ai personne à entretenir, je prends « toujours à l'avance la résolution de m'enfermer dans mon cabinet, pour répondre aux « lettres que j'ai reçues, dès que la lueur vacillante des bougies aura remplacé l'éclat du « grand luminaire. Mais, quand viennent les bougies, je me sens fatigué, peu disposé à ce « travail, et je me dis que ce sera assez tôt le lendemain. Le lendemain arrive et avec lui « les mêmes raisons d'ajournement, et ainsi de suite. Ceci vous explique comment il se fait « que votre lettre soit restée si longtemps sans réponse. Je vous ai donné l'histoire d'un « jour; elle vous suffira pour toute une année, et je suis persuadé que vous ne m'en « demanderez pas une seconde édition. Peut-être serez-vous frappé de ne voir aucun « instant consacré à la lecture dans cette distribution de ma journée. La remarque « serait juste; je n'ai pas ouvert un livre depuis que je suis rentré chez moi, et je « n'aurai guère le temps de le faire tant que je n'aurai pas renvoyé mes ouvriers, ce « que je ne ferai probablement que lorsque les nuits seront devenues plus longues, et « alors je serai, peut-être, à lire le livre du jugement dernier. »

de Washington au moment de quitter le pouvoir; c'est un monument d'honnêteté et de sagesse qui vaut tous les traités de politique qui ont traversé les siècles avec éclat :

« Amis et Concitoyens,

« Nous touchons au moment où vous êtes appelés à élire un citoyen pour présider au gouvernement des États-Unis. Dans ce moment où vos esprits se préoccupent de désigner celui qui sera investi de cette charge importante, il me paraît convenable, afin de faciliter l'expression de la voix publique, de vous faire part de la résolution que j'ai prise de me retirer du nombre de ceux parmi lesquels vous aurez à choisir.

« Soyez assurés (je vous prie de me rendre cette justice) que je n'ai pas pris cette résolution sans égard et sans considération pour les rapports qui lient un citoyen vertueux à sa patrie ; et en me voyant retirer l'offre de services que vous auriez pu me croire disposé à faire encore, si j'avais gardé le silence, ne pensez pas que mon zèle pour vos intérêts futurs ait diminué, ni que je manque de reconnaissance pour vos bontés passées : dans ma ferme conviction, la démarche que je fais en ce moment est compatible avec ces deux sentiments.

« En acceptant et en conservant ensuite la dignité à laquelle vos suffrages m'ont deux fois appelé, j'ai sacrifié mon inclination au sentiment du devoir et à la déférence que j'ai pour vos désirs. Je m'étais toujours flatté qu'il m'aurait été accordé plus tôt, tout en respectant des motifs auxquels je devais avoir égard, de retourner dans cette retraite que je n'avais abandonnée qu'à regret. Même avant ma dernière élection, j'étais tellement enclin à agir comme je le fais aujourd'hui, que j'avais préparé une adresse où je

vous faisais cette déclaration. Mais après de mûres réflexions sur la situation critique de nos affaires vis-à-vis les nations étrangères, et conformément aux avis unanimes que me donnèrent des personnes qui ont des titres à ma confiance, j'abandonnai cette idée.

« Je me réjouis aujourd'hui de ce que l'état de vos affaires intérieures et extérieures ne rend pas plus longtemps mes inclinations privées incompatibles avec le sentiment du devoir et celui des convenances. Je suis persuadé que, quelle que soit la partialité avec laquelle vous jugiez les services que j'ai rendus, vous ne désapprouverez pas ma présente détermination, dans les circonstances où se trouve le pays.

« Je vous exposai dans le temps les impressions sous lesquelles j'entreprenais la pénible tâche que vous m'imposiez. Je me bornerai à dire que j'ai apporté dans l'organisation et l'administration du gouvernement, avec un grand fonds de bonne volonté, toute l'activité et toute l'application dont j'étais capable.

« J'ai commencé ma tâche avec un profond sentiment de l'infériorité de mes moyens; l'expérience est venue ensuite fortifier à mes propres yeux, et plus encore aux yeux des autres, les motifs que j'avais de me défier de moi-même. Chaque soir, le poids plus lourd des années m'avertit que l'ombre de la retraite m'est aussi nécessaire qu'elle me serait agréable. Convaincu que si des circonstances ont donné une valeur particulière à mes services, elles n'étaient que temporaires, j'ai aujourd'hui la consolation de sentir, quand mon goût et la prudence m'invitent à quitter la scène politique, que le patriotisme ne me le défend pas.

« En tournant mes regards vers le moment où doit se terminer ma carrière publique, je dois donner cours à mes sentiments, et reconnaître la dette de gratitude que j'ai

contractée envers ma patrie bien-aimée, pour les honneurs dont elle m'a comblé, et plus encore pour la ferme confiance avec laquelle elle m'a accordé son appui. C'est cette confiance qui m'a fourni l'heureuse occasion de lui témoigner mon attachement inviolable par des services persévérants et dévoués, quoique leur utilité ait été inférieure à mon zèle. Si de mes services sont résultés quelques bienfaits pour le pays, qu'il soit dit à votre louange, et comme un exemple instructif de nos annales, que, dans des circonstances où les passions, agitées dans tous les sens, pouvaient facilement causer des égarements, au milieu d'apparences quelquefois douteuses et de vicissitudes souvent décourageantes, dans des situations, enfin, où un manque de succès de notre part pouvait encourager l'esprit de critique, la constance de votre concours a été l'appui principal de mes efforts et la garantie du succès de mes plans. Profondément pénétré de cette idée, je l'emporterai avec moi au tombeau ; j'y puiserai un motif pour former sans cesse des vœux pour que le ciel vous continue les précieux témoignages de sa bonté ; pour que votre union et votre affection fraternelles puissent durer à jamais ; pour que la constitution libre, cet ouvrage de vos mains, puisse être maintenue comme chose sacrée ; pour que toutes les branches du gouvernement portent l'empreinte de la sagesse et de la vertu, et enfin pour que le bonheur du peuple des États-Unis puisse devenir complet sous les auspices de la liberté. C'est par la religieuse conservation et l'usage prudent de cette liberté que vous acquerrez la gloire de la faire honorer, choisir et adopter par les nations qui ne la possèdent point encore.

« Je devrais peut-être m'arrêter ici ; mais la sollicitude que j'éprouve pour votre bonheur, et qui ne pourra s'éteindre qu'avec ma vie, jointe, comme de raison, à un sentiment naturel d'inquiétude, m'ordonne, en ce moment solennel,

d'appeler toute votre attention sur quelques idées qui sont chez moi le résultat de profondes réflexions. Vous faire connaître ces idées me paraît de la plus haute importance pour la durée de votre prospérité comme nation. Je vous les soumettrai avec la plus grande liberté, car vous y verrez les avis d'un ami qui vous quitte, et dont aucun motif personnel n'inspire les conseils. Ce qui m'encourage, du reste, en ceci, c'est le souvenir de l'accueil bienveillant que vous fîtes à mes idées dans une semblable occasion, qui est maintenant loin de nous.

« L'amour de la liberté s'identifie tellement avec chaque pulsation de vos cœurs, que toute recommandation de ma part est inutile pour vous fortifier dans cet attachement.

« Vous chérissez également cette unité de gouvernement qui constitue votre nationalité, et c'est avec raison, car cette unité est la pierre angulaire de l'édifice de votre indépendance, la garantie de la tranquillité au dedans, de la paix au dehors, la sauvegarde de votre prospérité et de cette liberté à laquelle vous attachez un si grand prix. Mais, comme il est aisé de le prévoir, bien des artifices seront employés pour affaiblir dans vos esprits la conviction de cette vérité. C'est là le point de mire contre lequel seront dressées les batteries de vos ennemis, tant au dedans qu'au dehors; et, quoique agissant souvent d'une manière cachée et insidieuse, ils n'en déploieront pas moins de constance et d'activité dans leurs hostilités. Il est donc de la plus haute importance que vous cherchiez à comprendre bien exactement que votre bonheur particulier et général dépend de votre union nationale; que votre attachement à cette union doit être cordial, continuel et inébranlable; que vous devez vous accoutumer à en parler comme du palladium de votre sécurité et de votre prospérité politique; veillant à sa conservation avec une jalouse anxiété; dissipant tout ce qui

pourrait faire naître même le soupçon que, dans telle ou telle circonstance, vous puissiez l'abandonner, et vous élevant avec indignation contre toute apparence de tentative, soit pour séparer du tout une portion quelconque de notre pays, soit pour affaiblir les liens sacrés qui en unissent les diverses parties.

« Tous les motifs de sympathie et d'intérêt doivent vous porter à persévérer dans cette conduite.

« Citoyens, par la naissance ou par votre choix, d'une patrie commune, vous lui devez toutes vos affections. Ce nom d'*Américain*, qui est pour vous un nom national, doit toujours exalter le juste orgueil de votre patriotisme, beaucoup plus que toute autre dénomination dérivée des distinctions locales. Vous avez tous, à de légères différences près, la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes principes politiques. Vous avez, dans une cause commune, combattu et triomphé ensemble. L'indépendance et la liberté dont vous jouissez sont l'œuvre de conseils et d'efforts communs, de souffrances, de dangers et de succès que vous avez tous partagés.

« Mais à ces considérations déjà si puissantes, qui s'adressent à vos sentiments, il vient s'en ajouter d'autres plus puissantes encore, et qui s'adressent à vos intérêts. Chaque portion de notre pays y trouve des motifs très puissants de veiller soigneusement à la conservation de l'union nationale.

« Le *Nord*, grâce à un large système de rapport avec le *Sud*, système protégé par les lois d'un gouvernement commun, trouve dans les productions de cette dernière contrée de grandes ressources pour ses entreprises maritimes et commerciales, de précieux matériaux pour l'industrie de ses manufactures.

« Le *Sud* voit ses rapports avec le *Nord* tourner au profit de son agriculture et de l'extension de son commerce.

Attirant dans ses eaux quelques-uns des matelots du *Nord*, le *Sud* donne de la vigueur à sa navigation particulière; et tout en contribuant, de différentes manières à entretenir et à accroître le commerce général de l'Union, il prépare les voies à l'établissement d'une marine nationale que ses seules ressources ne suffiraient pas à créer.

« L'*Est*, dans des rapports analogues avec l'*Ouest*, trouve déjà et verra s'augmenter tous les jours davantage, à l'aide des communications croissantes établies à l'intérieur par terre et par eau, un transit facile pour les produits du dehors et pour ceux de nos manufactures à l'intérieur. L'*Ouest* tire de l'*Est* les ressources nécessaires à son développement, à sa prospérité; et, ce qui est peut-être d'une plus grande importance, c'est qu'il ne saurait trouver d'autre garantie pour la jouissance des débouchés indispensables à l'écoulement de ses propres produits que dans le développement de la force maritime que doit recevoir le rivage atlantique de l'Union, sous l'influence de la communauté indissoluble des intérêts nationaux.

« Toute autre cause à laquelle l'*Ouest* pourrait devoir cet avantage, qu'elle fût puisée dans sa propre force ou dans une alliance contre nature, et qu'on pourrait qualifier d'apostasie, avec une puissance étrangère, serait essentiellement précaire.

« Or, chaque partie de notre pays trouvant ainsi son avantage immédiat et particulier dans l'union, toutes les parties prises ensemble ne peuvent manquer de trouver, dans la combinaison de leurs moyens, une plus grande force, de plus grandes ressources et proportionnellement une garantie plus efficace contre les dangers extérieurs, et l'assurance de voir la paix moins fréquemment troublée par les nations étrangères. Ce qui est d'une valeur inappréciable encore, c'est que l'union les préservera de ces antagonismes et de ces

guerres intestines, qui affligent si souvent des pays voisins, quand ils ne sont pas liés par un même gouvernement; guerres que leur propre rivalité suffirait pour allumer, mais que les alliances, les liaisons et les intrigues de l'étranger viendraient stimuler et envenimer. L'union fera encore éviter ces établissements militaires excessifs, qui, sous toutes les formes de gouvernement, sont d'un fâcheux augure pour la liberté, et qui doivent être regardés comme particulièrement opposés à la liberté républicaine. C'est dans ce sens que votre union doit être considérée comme le principal appui de votre liberté, et que votre amour pour l'une doit vous rendre chère la conservation de l'autre.

« Ces considérations sont à elles seules un argument péremptoire pour tout esprit droit et réfléchi; elles démontrent que le maintien de l'union doit être le premier objet de vos désirs patriotiques.

« Douteriez-vous qu'un gouvernement commun puisse s'appliquer à un aussi vaste territoire? Laissez l'expérience résoudre le problème. Il serait criminel, dans une circonstance aussi grave, de se décider sur de simples hypothèses. Nous sommes autorisés à espérer que l'organisation convenable d'un gouvernement commun, ayant des agences auxiliaires pour les subdivisions respectives, sera l'heureux dénouement de cette expérience. Dans tous les cas, la chose vaut la peine qu'on en fasse loyalement l'essai. Quand il existe des motifs d'union si puissants et si évidents pour toutes les parties de la nation, et tant que l'expérience n'aura pas démontré l'impossibilité du succès, on sera fondé à mettre en doute le patriotisme de ceux qui, de quelque manière que ce soit, chercheront à propager le découragement.

« En cherchant les causes qui peuvent troubler notre union, un sujet se présente qui mérite de fixer l'attention,

c'est la crainte que quelques prétentions dangereuses ne s'élèvent par suite des distinctions géographiques qui nous servent à caractériser les diverses parties de notre territoire. Ces désignations peuvent contribuer à faire naître l'opinion qu'il y a entre vous une différence réelle de vues et d'intérêts locaux. Un des expédients dont se servent les partis pour acquérir de l'influence dans des États particuliers, est de représenter sous un faux jour les opinions et les prétentions des autres États. Vous ne sauriez trop vous prémunir contre les jalousies et les animosités qui naissent de ces faux rapports; ils tendent à diviser entre eux ceux qui doivent être unis par une fraternelle affection. Les habitants de l'*Ouest* ont reçu dernièrement une utile leçon à ce sujet, lors de la négociation de notre traité avec l'Espagne. Entrepris et conclu par le pouvoir exécutif, ratifié à l'unanimité par le sénat, ce traité a été reçu avec des témoignages de satisfaction universelle dans tous les États-Unis. C'est là une preuve décisive de la fausseté de l'opinion répandue parmi les habitants de l'*Ouest*, et d'après laquelle le gouvernement général et les États qui sont sur l'Atlantique auraient eu une politique peu favorable aux intérêts du *Mississipi;* ils ont vu se conclure deux traités, l'un avec la Grande-Bretagne, l'autre avec l'Espagne, qui leur garantissent tout ce qu'ils peuvent désirer dans nos rapports avec l'étranger, pour assurer leur prospérité. Est-ce que la sagesse ne leur commande pas de se reposer maintenant, pour la conservation de ces avantages, sur l'Union qui les leur a procurés? S'il existait parmi nous de mauvais conseillers qui voulussent les engager à se séparer de leurs frères pour s'allier à des étrangers, ne doivent-ils pas se montrer sourds à leur voix et résister à leurs menées?

« Il est indispensable à la vitalité et au maintien de votre Union qu'un gouvernement commun soit reconnu par tous

les États. On ne saurait y suppléer par des alliances, quelque intimes qu'elles fussent. Des alliances doivent nécessairement éprouver des refroidissements et des ruptures; il en a été ainsi dans tous les temps. Convaincus de cette vérité, vous avez fait, depuis votre premier essai, un grand progrès, en adoptant une constitution gouvernementale mieux calculée que la première pour rendre votre union intime et diriger d'une manière avantageuse vos affaires communes. Ce gouvernement né de votre choix libre et spontané, adopté après un mûr examen et de longues délibérations, juste dans ses principes et dans la distribution de ses bienfaits, unissant le calme à l'énergie, et renfermant en lui-même les moyens de se modifier suivant le besoin des circonstances; ce gouvernement, dis-je, a de justes droits à votre confiance et à votre appui. Respect à son autorité, soumission à ses décrets, acquiescement aux mesures qu'il propose, sont des devoirs commandés par les maximes fondamentales de la vraie liberté. La base de notre système politique repose sur le droit que possède le peuple de faire et de modifier la constitution de son gouvernement. Mais toute constitution, jusqu'à ce que le peuple l'ait changée, par un acte explicite et authentique de sa volonté, doit être obligatoirement reconnue par tous. L'idée même du pouvoir et du droit qu'a un peuple de se donner un gouvernement implique, pour chaque individu, le devoir d'obéir au gouvernement établi.

« Toute opposition à l'exécution des lois, toutes combinaisons et associations formées sous un prétexte quelconque, dans le but réel de diriger, contrôler, contrecarrer ou intimider les délibérations régulières et l'action des autorités constituées, doivent être regardées comme faites pour détruire le principe fondamental de la constitution, et conséquemment comme étant d'une tendance fatale. Ces

associations servent à organiser les factions, à leur donner une force artificielle extraordinaire, à substituer à la volonté de la nation celle d'un parti, qui souvent ne représente qu'une minorité adroite et entreprenante; et suivant les triomphes alternatifs de l'un ou de l'autre de ces partis, elles servent à faire de l'administration publique l'instrument de projets mal concertés et incohérents, tandis qu'il ne doit se manifester que par de bonnes et sages mesures, méditées en commun et réglées sur les intérêts de tous.

« Quoique des associations telles que je les décris plus haut puissent avoir parfois un but utile, il n'en est pas moins vrai qu'avec le temps, elles peuvent devenir de dangereux instruments entre les mains d'hommes ambitieux et sans principes; elles peuvent leur servir à renverser l'autorité du peuple et à s'emparer des rênes du gouvernement, pour arriver ensuite à briser ces mêmes instruments qui les auraient élevés à une injuste domination.

« Dans l'intérêt de la conservation du gouvernement, et pour jouir d'une manière permanente de votre heureuse condition, il est nécessaire, non seulement que vous déconcertiez toute opposition irrégulière contre l'autorité établie, mais encore que vous résistiez avec soin à l'esprit d'hostilité contre son principe, de quelque spécieux prétexte qu'il se couvre.

« Les attaques peuvent se présenter sous forme de modifications à faire dans la constitution, modifications qui ruineraient l'énergie du système et mineraient ainsi ce qu'on ne saurait renverser directement. Rappelez-vous, à propos de tous les changements qui peuvent vous être proposés, que le temps et l'usage sont aussi nécessaires pour fixer le vrai caractère des gouvernements que pour fixer celui des autres institutions humaines; que l'expérience est la voie la plus

sûre pour mettre à l'épreuve les véritables tendances de la constitution d'un pays. Rappelez-vous que des changements trop faciles, sur la foi de pures hypothèses et de simples opinions, vous exposent à des crises perpétuelles, par suite de la variété infinie des hypothèses et des opinions. Mais surtout ne perdez pas de vue que dans un pays aussi étendu que le nôtre, des intérêts communs ne peuvent être confiés utilement qu'à un gouvernement qui possède toute la vigueur compatible avec l'ordre et la liberté; la liberté elle-même trouvera son plus sûr garant dans un gouvernement dont les pouvoirs seront convenablement distribués et harmonisés. La liberté ne saurait être qu'un mot vide de sens, là où le gouvernement est trop faible pour réprimer les entreprises des factions, pour tenir chaque membre de la société dans les limites prescrites par la loi, pour garantir à chacun ses droits personnels et le maintenir dans la jouissance tranquille et sûre de ses propriétés.

« Je vous ai déjà signalé le danger des partis qui se formeraient dans l'État en se fondant particulièrement sur les distinctions géographiques; je vais me placer maintenant à un point de vue plus élevé, et vous mettre en garde de la manière la plus solennelle contre les funestes effets qu'entraîne l'esprit de parti en général.

« L'esprit de parti est malheureusement inséparable de notre nature; il s'unit aux passions les plus fortes du cœur humain; il existe sous différentes formes dans tous les gouvernements, plus ou moins contenu, contrôlé ou réprimé; mais ce sont surtout les gouvernements populaires qui le voient apparaître dans toute sa malignité, et qui trouvent en lui leur ennemi le plus acharné. La domination alternative des factions les unes sur les autres, l'esprit de vengeance inhérent aux dissensions de parti, ont été, dans différents âges et dans différents pays, la cause des plus noirs attentats,

et constituent un despotisme affreux. Mais l'esprit de parti, par lui-même, conduit inévitablement à un despotisme systématique et permanent. Les désordres et les malheurs qui en résultent portent graduellement les esprits à chercher la sécurité et le repos dans le pouvoir absolu d'un seul; et tôt ou tard, le chef de quelque faction, plus habile ou plus heureux que ses rivaux, met ces dispositions à profit pour s'élever sur les ruines de la liberté publique.

« Quoique nous n'en soyons pas encore à une pareille extrémité, qu'il ne faut cependant pas regarder comme tout à fait impossible, nous devons trouver dans l'idée des maux continuels qu'engendre l'esprit de parti un motif pour nous appliquer en peuple sage à décourager et réprimer cet esprit. Car il divise toujours les conseils publics et affaiblit l'administration; il agite la communauté par des jalousies sans fondements et de fausses alarmes; il allume l'animosité d'une province contre l'autre; il fomente l'émeute et les soulèvements. Il ouvre la porte à l'influence de l'étranger et à la corruption, qui trouvent un accès facile jusque dans le gouvernement lui-même, guidées qu'elles sont par les passions de parti. C'est ainsi que la politique et la volonté d'une autre nation sont soumises à la politique et à la volonté d'une autre nation.

« On prétend que les partis, dans les pays libres, sont un contrôle utile pour l'administration du gouvernement, et qu'ils servent à vivifier l'esprit de liberté. Ceci peut être vrai dans certaines limites. Dans des gouvernements monarchiques, le patriotisme peut regarder l'esprit de parti avec indulgence, sinon avec faveur; mais dans les gouvernements populaires, dans les gouvernements électifs, c'est un esprit qu'on ne saurait encourager.

« Il est certain, par suite des tendances naturelles des gouvernements populaires, qu'il y aura toujours assez d'esprit

de parti pour tous les desseins légitimes. Mais comme il est plutôt à craindre qu'il n'y en ait excès, c'est à l'opinion publique à le calmer et à l'adoucir. C'est un feu qui ne saurait s'éteindre. Il ne s'agit donc pas de travailler à l'entretenir, mais au contraire de veiller sans cesse, dans la crainte que sa flamme ne consume au lieu d'échauffer.

« Il importe également que ceux qui, dans un pays libre, président à la direction des affaires, sachent respecter les prérogatives de leurs subordonnés, et s'abstiennent d'empiéter sur leurs attributions respectives. Tout esprit d'empiétement qui tendrait à concentrer les pouvoirs en un seul, aurait pour résultat définitif d'établir le despotisme, sous quelque gouvernement que ce soit.

« Pour se convaincre de la vérité de ce que j'avance, il suffit de se rappeler que l'amour du pouvoir et le penchant à en abuser dominent dans le cœur de l'homme. Des expériences, tant anciennes que modernes, ont démontré la nécessité d'établir un système de contrepoids dans l'exercice du pouvoir politique en le partageant entre différents dépositaires dont chacun défend la chose publique contre les usurpations des autres. Quelques-unes de ces expériences ont été faites dans notre propre pays, et sous nos yeux. Il ne faut pas seulement établir des pouvoirs, il faut les maintenir dans leur vigueur. Le peuple croit-il que ses intérêts souffrent de telle ou de telle mesure du pouvoir établi? qu'il demande réparation par les voies légales et régulières. Mais gardons-nous de toute usurpation; ce moyen qui peut produire quelquefois un soulagement momentané a toujours mené en définitif les gouvernements libres à leur perte. Les mauvais précédents font un mal qui, à la longue, dépasse de beaucoup le bien passager qu'on en avait recueilli.

« La religion et la morale sont les auxiliaires indispensables de tous les efforts pour arriver à la prospérité publique.

C'est en vain que l'homme ferait appel au patriotisme, s'il travaillait à renverser ces deux colonnes principales de la félicité humaine, ces bases les plus fermes des devoirs de l'homme et du citoyen. La politique doit, aussi bien que l'homme religieux, les respecter et les chérir. Il ne suffirait pas d'un volume pour tracer leurs rapports avec la félicité publique et privée. Je demanderai simplement : Où sont les garanties de la propriété, de la réputation, de la vie, si le sentiment de l'obligation religieuse est ôté aux serments, ces grands moyens d'investigation dans les tribunaux? Craignons d'admettre qu'il puisse y avoir de la moralité sans religion. Quelque influence qu'une éducation soignée puisse exercer sur des esprits d'une disposition particulière, la raison et l'expérience ne nous permettent pas d'espérer que la moralité de tout un peuple se maintienne jamais sans le principe religieux.

« Il est vrai, dans la rigueur des termes, que la vertu ou la moralité est le mobile nécessaire d'un gouvernement populaire. La règle s'étend avec plus ou moins de force à toutes les espèces de gouvernements libres. Quel est donc l'ami sincère de notre gouvernement qui pourrait voir avec indifférence les tentatives faites pour en ébranler les fondements? Encouragez donc comme un objet de première importance les institutions propres à répandre les connaissances. Il est essentiel que l'opinion publique soit d'autant plus éclairée que l'organisation du gouvernement donne plus de force à son action.

« Maintenez le crédit public comme une source très importante de force et de sécurité. Un moyen de le conserver, c'est d'en user aussi économiquement que possible, évitant les occasions de dépense en cultivant la paix, sans oublier cependant que les déboursés faits à propos pour se préparer au danger préviennent souvent les dé-

penses beaucoup plus grandes qu'il faudrait faire pour le repousser.

« Il vous faut éviter d'accroître la dette, non seulement en fuyant les occasions de dépenses, mais encore en vous attachant soigneusement en temps de paix à liquider les dettes que des guerres inévitables ont pu occasionner; mais n'imposez pas à la postérité un fardeau que vous devez vous-mêmes supporter. La mise en pratique de ces maximes appartient, il est vrai, à vos représentants; il est cependant nécessaire que l'opinion publique y ait aussi sa part de coopération. Pour leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs, il est nécessaire que vous vous pénétriez bien que, pour payer des dettes, il faut avoir des revenus; que, pour avoir des revenus il faut lever des impôts, qui sont toujours plus ou moins désagréables et contrariants. L'embarras inévitable dans lequel se trouve le gouvernement pour choisir les objets qu'on peut imposer avec le plus de convenance (choix toujours très difficile) doit être un motif suffisant pour vous faire juger sa conduite avec indulgence, et pour vous décider à acquiescer aux mesures que les exigences publiques peuvent lui prescrire dans le but de subvenir aux besoins de l'État.

« Observez envers toutes les nations la bonne foi et la justice; cultivez avec toutes la paix et la bonne harmonie. La religion et la moralité vous le commandent; est-il d'ailleurs possible qu'une bonne politique ne vous le prescrive pas?

« Il sera digne d'une nation libre, éclairée, et qu'on pourra bientôt appeler grande, de donner à l'humanité le magnanime et trop rare exemple d'un peuple toujours guidé par un sentiment élevé de bienveillance et de justice. Qui peut douter que le temps et les événements ne réparent bientôt avec avantage les sacrifices temporaires que vous

aurez pu faire pour ne pas vous départir de ce principe? La Providence pourrait-elle ne pas faire dépendre le bonheur des nations de la pratique de la vertu? Reconnaissons du moins que tous les sentiments qui ennoblissent la nature humaine recommandent d'en faire l'expérience. Hélas! nos vices la rendraient-ils impossible!

« Pour l'exécution de ce plan, rien n'est plus essentiel que l'exclusion de ces antipathies invétérées contre certains peuples, et de ces attachements passionnés pour certains autres; il faut substituer à ces sentiments ceux de la bienveillance pour tous les peuples indistinctement.

« La nation qui entretient avec complaisance à l'égard d'un pays une haine ou un amour habituel, en devient en quelque sorte esclave. Elle est l'esclave de son animosité ou de son affection, et l'une ou l'autre suffit pour lui faire perdre le sentiment de ses devoirs ou de ses intérêts. Quand il existe chez une nation une antipathie contre une autre, elles sont toutes deux prêtes à s'insulter ou à s'injurier, à se faire ombrage des plus légers incidents, et à se montrer fières et intraitables à chaque occasion frivole ou accidentelle de dispute qui s'élève entre elles. De là des collisions fréquentes, obstinées, envenimées, et des contestations sanglantes. La nation, poussée par la mauvaise volonté et par le ressentiment, entraîne quelquefois le gouvernement à la guerre, contrairement aux calculs d'une sage politique. Le gouvernement se laisse quelquefois aller à cette propension nationale et adopte, en obéissant à la passion, ce que la raison repousserait. D'autres fois, cet esprit funeste fait servir l'animosité de la nation à des projets d'hostilité inspirés par l'orgueil, l'ambition, et autres motifs funestes et pernicieux. Souvent la paix des nations, et quelquefois leur liberté, en sont les victimes.

« L'attachement passionné d'une nation pour une autre

engendre aussi une infinité de maux. La sympathie exclusive pour un pays facilite l'illusion d'un intérêt commun imaginaire (dans des cas où aucun intérêt n'existe en réalité); elle fait partager à l'une les inimitiés de l'autre, et l'entraîne ainsi dans des différends et des guerres sans aucun motif raisonnable. Cette sympathie porte à des concessions en faveur de cette nation privilégiée, tandis qu'on les refuse à d'autres, ce qui occasionne un double tort au peuple qui les fait, car il cède ce qu'il aurait peut-être dû conserver; il excite la mauvaise volonté, la jalousie, et encourage les représailles des parties auxquelles ces mêmes priviléges ont été refusés. Cette sympathie donne à des citoyens ambitieux, corrompus ou trompés (qui se dévouent à la nation favorite), la facilité de trahir ou de sacrifier les intérêts de leur pays, sans encourir aucun blâme, et de se donner quelquefois même un vernis de popularité en couvrant des apparences d'une déférence recommandable pour l'opinion publique ou d'un zèle louable pour le bien commun, les basses ou folles complaisances de leur ambition, de leur corruption ou de leur entêtement.

« De tels attachements sont particulièrement alarmants aux yeux du patriote vraiment éclairé et indépendant, en ce qu'ils ouvrent la porte à l'influence étrangère. Combien d'occasions n'offrent-ils pas de se mêler aux factions domestiques, d'employer des moyens de séduction, d'égarer l'opinion publique, d'influencer ou d'intimider les conseils du pays! un pareil attachement de la part d'une nation petite ou faible envers une grande, finit par la rendre satellite de celle-ci.

« La jalousie d'un peuple libre doit être constamment éveillée contre les ruses insidieuses de l'influence étrangère; (je conjure mes compatriotes de me croire sur ce point). L'histoire et l'expérience prouvent que l'influence étrangère

est un des ennemis les plus redoutables d'un gouvernement républicain. Mais cette jalousie, pour être utile, doit être impartiale, ou bien elle devient l'instrument de cette même influence qu'elle veut éviter. Une partialité extrême pour une nation étrangère et une animosité excessive contre une autre, font que ceux qui sont sous l'empire de ces sentiments ne voient le danger que d'un côté, et servent à masquer et même à seconder les moyens d'influence qu'on emploie du côté opposé.

« De vrais patriotes, en résistant aux intrigues de la nation favorite, peuvent paraître suspects et odieux, tandis que ses instruments et ses dupes usurpent les applaudissements et la confiance du peuple, dont ils trahissent les intérêts.

« Notre première règle de conduite vis-à-vis des nations étrangères doit être, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir avec elles le moins de relations *politiques* possible. Quant aux engagements déjà formés, qu'ils soient remplis avec une parfaite bonne foi. Mais arrêtons-nous là. L'Europe a un certain nombre d'intérêts de premier ordre, qui ne sont pas tels pour nous, ou qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec nos affaires. De là il résulte que l'Europe doit se voir engagée dans des contestations fréquentes dont les causes nous sont essentiellement étrangères. Il s'ensuit aussi qu'il serait trop peu sage de notre part de nous mêler, par des engagements artificiels, aux vicissitudes ordinaires de sa politique, ou d'entrer dans les combinaisons et dans les collisions ordinaires de ses amitiés ou de ses inimitiés.

« Notre position éloignée nous prescrit et nous permet de tenir une autre ligne de conduite. Si nous continuons à former un seul peuple, sous un gouvernement fort, le moment n'est pas éloigné où nous pourrons défier l'étranger de nous causer aucun préjudice matériel. Alors nous aurons une atti-

tude qui fera respecter de tous la neutralité que nous aurons résolu de garder. Des nations belligérantes, dans l'impossibilité de faire sur nous aucune conquête, ne se hasarderont pas légèrement à nous provoquer, et nous pourrons choisir la paix ou la guerre, suivant que nos intérêts, guidés par la justice, nous l'inspireront.

« Pourquoi renoncerions-nous aux avantages d'une situation si particulière? Pourquoi quitter notre terrain pour aller sur celui de l'étranger? Pourquoi, en entremêlant notre destinée avec celle de tout autre peuple, engagerions-nous notre paix et notre repos dans des complications provoquées par l'ambition, les rivalités, les intérêts, l'humeur ou les caprices de l'Europe?

« Notre meilleure politique est de rester libres de toute alliance permanente avec les autres pays, autant qu'il nous est permis de le faire; vous comprenez bien que je suis incapable de vous conseiller l'infidélité aux engagements qui existent actuellement. Je tiens comme non moins applicable aux affaires publiques qu'aux affaires privées cette maxime, que l'honnêteté est la meilleure des politiques. C'est pourquoi, je le répète, que nos engagements soient remplis dans toute leur étendue. Mais, dans mon opinion, il n'est pas nécessaire, il serait imprudent de les multiplier.

« Tout en ayant soin de nous tenir dans une attitude défensive convenable à l'aide d'établissements militaires, nous pouvons nous reposer avec sûreté sur des alliances temporaires pour toutes éventualités.

« L'harmonie, les bons rapports avec toutes les nations, sont recommandés par la politique, par l'humanité et l'intérêt. Notre politique commerciale elle-même nous prescrit cette impartialité. Ne recherchons jamais et n'approuvons jamais des faveurs et des préférences exclusives; consultons le cours naturel des choses; multiplions et diversifions par

des moyens honorables les branches de notre commerce; mais ne forçons rien. Afin de donner à notre commerce un cours stable, de fixer les droits de nos négociants et de mettre le gouvernement en état de les soutenir, établissons avec les puissances qui y sont disposées des règles conventionnelles, des rapports réciproques, aussi avantageux que le permettront les circonstances et l'opinion commune, mais cependant temporaires et susceptibles d'être changés, abandonnés ou modifiés d'un moment à l'autre. Ne perdons jamais de vue que c'est une folie de la part d'une nation d'attendre d'une autre nation des faveurs désintéressées, et qu'elle doit payer par une portion de son indépendance tout ce qu'elle peut accepter à ce titre. Il se peut qu'une telle conduite mette une nation dans la nécessité de faire de grands sacrifices en échange de services de pure forme, et encore qu'on lui reproche son ingratitude pour n'avoir pas donné davantage. Il ne saurait y avoir d'erreur plus grave que de compter sur des faveurs réelles de nation à nation. C'est une illusion que l'expérience doit dissiper et qu'un juste orgueil doit écarter.

« En vous offrant, mes chers concitoyens, ces conseils d'un vieil ami dévoué, je n'ose me flatter qu'ils produiront l'impression forte et durable que je souhaiterais, qu'ils réprimeront le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêcheront notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des autres nations. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles.

« Les actes publics et tout ce qui peut témoigner de ma conduite d'une manière authentique prouveront jusqu'à quel point les principes que je viens de rappeler m'ont guidé dans ma carrière officielle. Ma conscience me dit du moins que j'ai toujours cru les suivre, si je ne les ai pas suivis réellement.

« Pour ce qui regarde la guerre qui est encore allumée en Europe, je m'en suis tenu à la lettre de ma proclamation du 22 avril 1793. Sanctionnée par votre approbation et celle de vos représentants dans les deux chambres, cette proclamation a toujours été la règle de ma conduite, sans qu'aucune tentative ait pu m'en détourner.

« Après un mûr examen, après m'être entouré des conseils que j'ai pu obtenir, je me suis convaincu que notre pays, eu égard aux circonstances de la guerre, avait le droit de garder la neutralité, et que c'était son devoir comme son intérêt de le faire. Une fois cette position prise, je me suis déterminé, autant qu'il dépendait de moi, à nous y maintenir avec modération, persévérance et fermeté.

« Il n'est pas nécessaire de détailler ici les considérations qui nous donnaient le droit de tenir cette conduite. Je me bornerai à faire observer que, de la manière dont je comprends la question, ce droit, loin d'être nié par les puissances belligérantes, a été virtuellement admis par toutes.

« Le devoir de garder la neutralité peut découler, sans qu'il soit besoin d'autre raison, de l'obligation imposée par la justice et l'humanité, à toutes les nations libres de leurs actes, de maintenir inviolables leurs relations de paix et d'amitié les unes envers les autres.

« Je livre à vos réflexions et à votre expérience le soin de découvrir les raisons d'intérêt qui peuvent nous engager à garder la neutralité. Je vous dirai seulement qu'un de nos plus puissants motifs a été de gagner du temps pour notre

pays, afin qu'il pût asseoir et mûrir ses institutions encore jeunes, et arriver au degré de force nécessaire pour commander à ses propres destinées.

« Bien qu'en repassant les actes de mon administration je n'aie connaissance d'aucune faute commise avec intention, j'ai un sentiment trop profond de mes imperfections pour ne pas penser que j'ai dû en commettre plusieurs. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient causer. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans la demeure du repos.

« Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, le doux bienfait de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soucis, de nos travaux et de nos dangers mutuels. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE VI.

JEFFERSON ET SON ÉPOQUE.

---

§ 1er.

John Adams succède à Washington comme président. — Jefferson vice-président. — Caractère d'Adams. — Illustration de Jefferson. — Il a été jugé sévèrement. — Travaux antérieurs de Jefferson. — Son opposition à Washington. — Premières années de Jefferson. — Il débute au barreau. — Nature de son talent. — Ses luttes contre l'Angleterre. — Son attitude au Congrès. — Ses voyages en France. — Le rôle qu'il y joue. — Il retourne en Amérique. — Il est choisi par Washington comme membre du cabinet.

« Le 4 mars (1796), le nouveau président, dit Jared « Sparks, prêta le serment de sa charge et entra en fonc- « tions. La cérémonie eut lieu dans la salle de la chambre « des représentants; on y observa les usages suivis dans les « occasions précédentes. Washington y assista comme spec- « tateur; il se trouvait heureux de déposer le fardeau de ses « fonctions, et satisfait de le remettre à un homme que ses « longs et patriotiques services pour la cause de son pays « avaient rendu digne d'une si grande marque de con- « fiance. »

Ce successeur de Washington était John Adams. Thomas Jefferson son concurrent un moment, et qui avait ensuite décliné cet honneur, avait été élu vice-président.

Le nom de Jefferson brille d'un très vif éclat au frontispice du panthéon moral que la reconnaissance des Américains du Nord a élevé aux hommes illustres qui ont partagé les dangers et la gloire de leur révolution. Ce peuple a cela de bon et de rare, qu'il a gardé le culte des héros de cette victorieuse épopée du droit contre la force.

L'opinion publique, en Amérique, s'inquiète peu encore de juger leur conduite politique, à partir du moment où ils ont pris le gouvernement des affaires; elle les vénère d'abord comme les fondateurs de la liberté. Ceux-là même qui seraient autorisés, aujourd'hui, au point de vue de l'esprit de parti, à se montrer sévères à telle ou telle politique, n'en font remonter la responsabilité jusqu'à ces hommes qu'avec des réserves mélangées d'un profond respect. Aussi les quinze années de lutte légale et de lutte à main armée, c'est à dire le temps de la guerre de l'indépendance et de la formation de la république, sont pour les Américains une sorte d'époque mythologique. Les hommes qui la remplirent sont comme des demi-dieux; leurs noms impliquent l'admiration, et même, à la distance où l'on se trouve d'eux aujourd'hui, à peine ose-t-on en Amérique, croire à des faiblesses de leur part, émettre le moindre doute sur leur génie, rechercher des fautes, des erreurs ou des hésitations dans leur conduite: « hommes rares, dit M. Guizot, qui ont beaucoup espéré de l'humanité sans trop présumer d'eux-mêmes, et risquèrent pour leur pays beaucoup plus qu'ils ne devaient recevoir de lui après le triomphe. » On leur tient un grand compte de cela. Ils sont inviolables au milieu des nuages de cet Olympe où on les a élevés.

Il en est ainsi du moins tant que l'on ne sort pas de la période de la lutte contre l'Angleterre et de l'enthousiasme du succès.

Mais, à mesure que ceux qui y ont survécu se rapprochent

de nous, l'esprit de critique et de controverse prend plus de liberté à leur égard. C'est ainsi que Washington, pour résumer les hommes de cette époque dans ce type immortel de patriotisme et d'honnêteté, est à l'abri de toute critique; on a écrit sa vie sous vingt formes, on l'a proposée en exemple aux générations de l'Amérique; mais nul n'a jamais osé juger Washington; l'heure de la postérité paraît n'avoir pas encore sonné pour lui, comme nous l'avons dit précédemment.

Jefferson aurait obtenu lui aussi cette admiration sans partage, s'il n'avait franchi la limite de l'époque que je signalais plus haut.

Jefferson a rencontré des juges, et la postérité est venue de bonne heure pour lui, de son vivant même, et pendant qu'il a occupé le pouvoir. Je ne veux pas dire que la sévérité excessive de quelques jugements portés sur Jefferson ait diminué la juste admiration dont il est l'objet en Amérique; mais cette éclatante renommée qui entoure encore sa mémoire a rencontré des détracteurs, et c'est là ce qui, selon moi, a besoin de quelques explications.

Jefferson, dès le début et pendant toute la durée de la lutte des colonies anglaises contre la métropole, a joué un rôle actif, glorieux, au premier rang. Il a été, en Virginie, l'âme de cette résistance légale, de cette lutte du droit contre l'usurpation.

Voici en quels termes il raconte lui-même la part qu'il prit aux premières mesures d'opposition. « En mai 1769, le « gouverneur lord Botetcourt convoqua l'assemblée géné-« rale. J'en étais devenu membre à cette époque. C'est à « cette session que l'on eut connaissance des résolutions et « de l'adresse de la chambre des Pairs et de celle des Com-« munes de 1768 à 1769, au sujet de ce qui s'était passé « dans le Massachusetts. Des contre-résolutions et une « adresse au roi furent votées presque sans opposition par

« la chambre des députés; et l'on manifesta une disposition évidente à considérer la cause du Massachusets « comme une cause commune. Le gouverneur prononça la « dissolution; mais nous nous réunîmes le lendemain dans « la salle d'Apollon, à la taverne de Raleight; nous nous « constituâmes en convention volontaire, dressâmes les « articles d'une association contre l'usage des marchandises importées de la Grande-Bretagne; et, après les « avoir signés et recommandés au peuple, nous nous rendîmes chacun dans nos comtés respectifs, et furent tous « réélus, à l'exception du très petit nombre de ceux qui « n'avaient pas accédé à ce message. »

Ce fut Jefferson qui eut l'idée d'organiser un comité de correspondance dans chacune des colonies, afin d'entretenir des relations suivies entre elles; il en avait auguré juste en pensant « que la première mesure adoptée par ces comités « serait probablement de proposer la réunion dans un lieu « central des députés de chaque colonie, avec les pouvoirs « nécessaires pour diriger les résolutions qui seraient adoptées par toutes. »—Ce fut l'origine du premier Congrès.

La lutte achevée et le moment étant venu d'assurer et de consolider le triomphe, un seul homme pouvait prétendre à cette tâche et à cet honneur, nous l'avons dit : c'était Washington en qui se personnifiait, non pas peut-être le talent, mais la sagesse, surtout la tempérance propre à cette glorieuse mission. Jefferson eut en Washington cette foi de la nation tout entière; seulement il ne fut point aveuglé. Son esprit éminemment pratique saisit le côté dangereux d'une administration qui, livrée à sa pente naturelle, devait conduire la conquête d'une liberté si coûteuse à une fin toute autre que celle qu'il avait rêvée.

Dans une lettre datée de 1814, et où il paie un tribut complet d'admiration à Washington, il justifie l'opposition éner-

gique qu'il fit à son gouvernement, et le parti qu'il dut prendre de se séparer du président après lui avoir, pendant quelques mois, prêté le concours de ses grandes lumières en qualité de secrétaire d'État :

« Je ne crois pas, écrit-il au docteur Walter Jones, « que le général Washington ait eu une confiance bien « ferme dans la durée de notre constitution. Il était natu- « rellement peu confiant dans les hommes, et disposé aux « appréhensions sinistres; et j'ai été toujours persuadé que « l'opinion que nous devons finir par quelque chose d'ana- « logue à la constitution anglaise, a contribué en quelque « chose à lui faire accepter les cérémonies des *levers*, des « jours de naissance, des séances d'apparat où il se rendait « au Congrès, et de toutes les formes de cette espèce, qui « semblaient combinées de manière à nous préparer gra- « duellement à un changement qu'il croyait possible, et à « ménager en ce cas l'esprit public à une plus douce tran- « sition. »

Ce qui décida la retraite de Jefferson ce furent les opinions très tranchées d'Adams, alors vice-président, et du colonel Hamilton, tous deux, le dernier surtout, franchement monarchistes au fond. Jefferson raconte comme suit un dîner où l'un et l'autre se trouvèrent réunis chez lui : « Lorsque le vin circulait au dessert, une discussion s'en- « gagea entre M. Adams et le colonel Hamilton sur le « mérite de la constitution anglaise. M. Adams soutenait « que si on la débarrassait de quelques abus et de quelques « défauts, ce serait la constitution la plus parfaite qui eut « jamais été inventée par les hommes. Hamilton, au con- « traire, prétendait qu'avec ses vices actuels cette constitu- « tion était la meilleure forme possible de gouvernement, et « que la correction de ces vices en ferait un gouvernement « impraticable. Il y eut ce même soir un incident qui fera

« mieux ressortir les principes politiques d'Hamilton. La « chambre où nous étions était décorée des portraits de « plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels se trouvaient « Bacon, Newton et Locke. Hamilton me demanda leurs « noms. Je lui dis que c'était une trinité des plus grands « hommes que le monde eut encore produit. Il réfléchit « quelque temps : « Le plus grand homme qui ait existé, « dit-il ensuite, est Jules César. » Jefferson ajoute : « M. Adams était honnête politique en même temps qu'hon- « nête homme. Hamilton honnête comme homme privé, « croyait à la nécessité de la force ou de la corruption pour « gouverner les hommes. »

Jefferson se sentait, politiquement parlant, déplacé entre ces deux hommes également sympathiques à Washington par l'amitié et par la concordance des idées.

Cette rupture de Jefferson avec Washington, au plus fort de la vénération qui entourait le « père de la patrie, » souleva contre lui une réprobation générale. Pour la réputation de Jefferson, le moment était peut-être mal choisi ; pour le salut à venir du pays, il était incontestablement opportun. La première impression lui fut défavorable ; il en resta comme une mauvaise note, si j'osais dire, attachée à son caractère et à son nom. On fit descendre violemment Jefferson de cet Olympe dont je parlais plus haut, et aujourd'hui même que les idées qui avaient inspiré son opposition triomphent aux États-Unis, on ne peut plus guère le considérer comme un homme appartenant spécialement à cette période héroïque où les partisans de Jefferson eux-mêmes laissent Washington trôner immuablement.

Jefferson a été le fondateur, le chef illustre d'une doctrine qui a prévalu en Amérique sur la politique de Washington. La chance heureuse de cette doctrine a été de se manifester sous forme d'opposition et de n'arriver au triomphe que par

la lutte; autrement elle eut succombé, en entraînant dans sa ruine la république naissante des États-Unis. Jefferson y a laissé un peu de son prestige, mais non point sa gloire qui se continue tout entière en Amérique, où il est considéré justement comme un des hommes les plus éminents du Nouveau Monde.

Thomas Jefferson est né le 2 avril 1743, dans le comté d'Albermale en Virginie, où son père avait émigré. Cette province, devenue un des États les plus florissants de l'Union, a fourni à l'Amérique du Nord le plus grand nombre des hommes distingués qui ont marqué à la présidence, dans les assemblées législatives et au moment où éclata la révolution de l'indépendance. Encore aujourd'hui, les Virginiens jouissent d'une réputation d'élégance, de distinction et d'intelligence très bien justifiée.

A quatorze ans, Jefferson perdit son père qui laissait deux fils et six filles. C'était l'âge où il avait le plus besoin de conseils et d'appui. Livré à lui-même, il montra dans cette détresse morale une grande fermeté de caractère et une raison qui lui valurent l'affection générale. Il aimait à se rappeler cette précoce maturité, et dans une lettre à son petit-fils sur la conduite d'un jeune homme dans le monde, il s'exprime ainsi :

« Quand je me rappelle qu'à l'âge de quatorze ans je me « suis trouvé maître absolu de mes actions et abandonné à « ma propre direction, sans avoir ni un parent ni un ami « capable de me guider ou de me donner des conseils, et « quand je me représente les diverses sortes de mauvaises « compagnies que j'ai de temps en temps fréquentées, je « suis étonné de n'en avoir pas pris les habitudes et de n'être « pas devenu, par suite, tout à fait inutile à la société. J'ai « été assez heureux pour me lier de bonne heure avec des « hommes du caractère le plus élevé, et pour éprouver con-

« stamment le désir de devenir un jour ce que je les voyais
« être. Dans les occasions difficiles et au milieu des séductions du moment, je me demandais ce que le docteur
« Small, MM. Wythe, Peyton Randolph feraient dans une
« situation pareille, et quel parti m'assurerait le mieux leur
« approbation. Connaissant bien la ligne honorable et droite
« qu'ils suivaient, je ne pouvais hésiter un seul instant sur
« le choix qu'ils eussent fait à ma place. »

A dix-sept ans, Jefferson entra au célèbre collége de *William et Mary*, et y étudia le droit sous la direction du savant jurisconsulte Georges Wythe, qui fut, dit-il dans ses Mémoires, « l'ami le plus dévoué de toute sa vie. »

Jefferson débuta au barreau sans succès. Une connaissance profonde des lois, une remarquable facilité à comprendre et à exposer les affaires, ne suffirent pas à racheter chez lui l'absence complète des moyens physiques, qui sont à l'orateur ce que les bras sont au laboureur, c'est à dire indispensables. C'était surtout la voix qui manquait à Jefferson; soit fatigue prompte, soit excès d'émotion, au lieu de s'échauffer avec les péripéties du discours, cette voix allait, au contraire, s'abaissant, et tout à coup devenait inarticulée. Jefferson avait été, sous ce rapport, trop mal servi par la nature, pour prendre part aux luttes politiques à un moment où la parole y jouait le principal rôle; aussi jeta-t-il un médiocre éclat sur la tribune, pour nous servir ici d'une expression peu applicable aux États-Unis où il n'y a pas de tribune, mais qui est consacrée à définir ce genre d'éloquence. Il avait conscience de cette infériorité et ne s'en faisait nullement accroire. Il essaya peu de discours au Congrès, comme on pense bien; il disait à ce propos : « J'ai siégé avec le général Washington dans la législature de la Virginie avant la révolution, et pendant la révolution avec le docteur Franklin. Je ne les ai jamais entendu ni l'un ni

l'autre parler plus de dix minutes, et jamais que sur le point qui devait décider une question. »

C'était à la fois une consolation pour Jefferson de s'autoriser de l'exemple de ces deux grands hommes pour mépriser le don de la parole, et une petite vengeance contre lui-même, qui ne pouvait se défendre d'en subir l'influence. Cette influence était en effet réelle, car il avait dû l'élan qui l'entraîna dans la vie politique à l'impression qu'il ressentit du discours de l'illustre Patrick Henri sur la loi du timbre, et il avait une profonde admiration pour John Adams, « ce colosse du Congrès, dont l'éloquence arrachait ses auditeurs à leurs siéges. » Ces expressions sont de Jefferson lui-même.

Si j'insiste de la sorte sur ce côté faible de Jefferson, c'est qu'en temps de révolution, où les hommes marquent surtout par deux choses, l'épée ou la parole, lui qui ne fût ni soldat ni orateur, il eut besoin d'une somme de talents extraordinaire pour jouer un rôle si important dans le grand drame de l'indépendance américaine.

Jefferson réunissait des qualités de premier ordre : un sens politique très profond, une fermeté de caractère inébranlable, un enthousiasme extraordinaire pour la liberté, un patriotisme à toute épreuve, des connaissances remarquables en philosophie, en littérature, en droit. Pour faire valoir tant de mérites, une conversation entraînante, une plume vive, éloquente, chaleureuse, un don de persuasion exceptionnel, s'imposant à la fois par la droiture de sa conviction et par une bienveillance sympathique et tout à fait chevaleresque. De là cette influence qu'il exerça sur son pays ; car il a été l'un des trois hommes en qui s'est résumé le mouvement révolutionnaire des colonies anglaises. On a dit que « Washington en avait été l'épée, John Adams l'éloquence, et Jefferson l'autorité. »

Cette autorité, il l'avait conquise dès avant la révolution. Un de ses biographes, Wirt, fait observer qu'à cette époque la Virginie reflétait l'Angleterre ; la société y était surtout aristocratique. Jefferson, dès sa plus tendre jeunesse, avait montré une visible antipathie pour les goûts du monde au milieu duquel il vivait. Il manifestait ouvertement son penchant républicain sans rêver, plus qu'aucun de ses compatriotes d'alors, l'émancipation des colonies. Au début de l'opposition, il en était aux remontrances adressées au Parlement et aux respectueuses suppliques au roi. Il publia même, en 1774, une brochure sous ce titre : *Vues sommaires des droits de l'Amérique anglaise*. Ce pamphlet, écrit en ce style de feu qui était particulier à Jefferson, et avec cette haute raison qui le caractérisait, produisit une vive impression en Angleterre. Edmond Burke, en le faisant réimprimer à Londres, signala Jefferson à la vindicte du parti hostile aux colonies. « J'ai été informé, dit-il dans ses Mémoires, que cet écrit m'avait procuré l'honneur d'avoir mon nom inscrit sur une longue liste de proscription insérée dans un bill d'*attainder*, projeté dans l'une des chambres du Parlement, mais supprimé avant de voir le jour, quand la marche rapide des événements eut conseillé un peu plus de prudence. Montague, agent de la chambre des représentants en Angleterre, fit des extraits de ce bill, copia les noms et envoya le tout à Peyton Randolph. Les noms étaient au nombre de vingt, qu'il m'a répétés : mais je ne me rappelle que ceux de Hancock, des deux Adams, de Peyton Randolph lui-même, de Patrick Henry et le mien. »

Jefferson, après avoir organisé vigoureusement la lutte des premiers moments par son activité, par l'autorité de sa plume, par la domination de son talent, fit partie du Congrès de Philadelphie, où sa réputation l'avait précédé. Il y prit immédiatement une place importante, et John Adams a dit

de lui, « que, bien qu'il fût un membre silencieux, il était si franc, si prompt, si explicite, si décidé, qu'il avait conquis son cœur. » Il en était ainsi de tout le monde; et il fallut bien en effet que cette influence acquise par Jefferson fût réelle, car, lorsqu'après le débat solennel où se résolut la déclaration d'indépendance, Jefferson fut élu président du comité des cinq membres chargé de préparer l'acte dont nous avons dit et dont on sait que la rédaction est son œuvre.

On a contesté, par la suite, à Jefferson ce principal et immortel titre de sa renommée; on a prétendu, en prenant pour prétexte le mutisme de Jefferson au sein du Congrès, qu'il avait noté, fait par fait, mot par mot, tout ce qui avait été dit dans cette solennelle discussion sur les droits et sur les souffrances des colonies, et qu'il n'avait eu plus tard que la peine de les résumer. On a ajouté, que Jefferson ayant eu pour collaborateurs quatre autres membres du Congrès qui avaient nécessairement participé à la rédaction de l'acte d'indépendance, ayant droit d'approuver ou de rejeter ce qui y était renfermé, on ne pouvait pas rigoureusement dire qu'il fût l'auteur de ce manifeste.

Cette contestation de son principal titre de gloire donne la mesure des attaques auxquelles Jefferson a fourni matière quand l'esprit de parti s'acharna après lui. Aucun de ses contemporains, de ses amis, de ses collaborateurs ne lui a dénié ce titre; et il faudrait lui supposer une audace sans pareille, s'il n'y avait pas eu de droit, pour admettre qu'il eût recommandé dans son testament qu'on inscrivît sur sa tombe dont il avait lui-même rédigé l'épitaphe :

Ici est enterré Thomas Jefferson, auteur de la Déclaration de l'indépendance, des Statuts de la Virginie pour la liberté religieuse, et fondateur de l'Université de la Virginie.

Je rappellerais en outre qu'on a trouvé dans ses papiers la minute de cet acte avec les surcharges d'Adams.

La vie de Jefferson, vie toute mêlée aux affaires de son pays, a été bien remplie. Jusqu'à sa sortie de la présidence, après huit années d'exercice du pouvoir, il ne quitta pas un seul instant la scène politique.

Il s'était retiré du Congrès peu après la proclamation de l'indépendance, mais pour prendre place dans la législature de son État. Ce n'était pas amoindrir son rôle; il avait cette ferme conviction qu'une machine politique ne peut fonctionner régulièrement qu'autant que tous ses rouages sont en harmonie parfaite et dans les moindres détails. Le but de Jefferson, en passant de la scène du Congrès à celle d'une simple législature d'État, était de faire adopter dans la Virginie des lois conformes à l'esprit qui avait présidé aux solennelles conquêtes du Congrès.

Il fut élu gouverneur de la Virginie en 1779, et occupa ce poste important pendant deux ans; puis il résigna ses fonctions, et rentra au Congrès en 1783.

On a beaucoup calomnié Jefferson. En voulant combattre l'homme politique et le philosophe impie, on a souvent accusé à tort les sentiments de l'homme. Ces sentiments, je dois le dire, étaient irréprochables. On a prétendu, par exemple, que Jefferson était dur à ses esclaves, et madame Trollope va jusqu'à lui reprocher d'avoir fait des enfants à ses négresses, sans doute dans le dessein d'augmenter le nombre de ses souffre-douleurs. Je ne chercherai pas à savoir si Jefferson a ou non fait ce dont l'accuse madame Trollope; mais il n'est pas admissible que l'homme qui, aux dépens de sa propre fortune (car Jefferson était possesseur de nombreux esclaves), avait introduit dans l'acte d'indépendance un article relatif à l'abolition de l'esclavage (1), qui a tenté d'énergiques efforts pour abolir le trafic des noirs dans

(1) Cet article fut rejeté par le Congrès.

la Virginie, ait montré cette contradiction si grande d'être humain en théorie et méchant en pratique. Cela se voit quelquefois; mais cela n'était pas dans la logique d'un caractère aussi droit, aussi ferme, aussi franc que celui de Jefferson.

Dans la pratique, d'ailleurs, la vie de Jefferson est pleine de traits d'une bonté exquise et d'une bienveillance qui condamne ces ridicules accusations. En voici un exemple :

En 1779, pendant qu'il était gouverneur de la Virginie, des cavaliers anglais faillirent le faire prisonnier. Il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et se réfugia dans les montagnes de Carter, où il se trouva exposé aux plus grands dangers. Voici comment il se vengea. Peu après, le Congrès ayant jugé prudent de retenir des prisonniers anglais jusqu'à ce que leur gourvernement eût ratifié le traité signé à Saratoga par le général Burgoyne, ces troupes furent envoyées à Charlottesville, en Virginie, dans de mauvais baraquements où les approvionnements étaient insuffisants, et où ces malheureux souffraient horriblement du froid et de la faim. Jefferson vint à leur secours aussi généreusement que possible, décida quelques-uns de ses voisins à l'aider dans cette bonne œuvre, et prodigua aux soldats ennemis vêtements, nourriture, tout ce qui devait enfin adoucir leur captivité. A peu de temps de là, le Congrès ordonna de les transférer dans une autre localité où ils allaient se trouver exposés aux mêmes épreuves que l'humanité de Jefferson avait conjurées. Cette nouvelle produisit une vive émotion parmi les prisonniers. Jefferson plaida leur cause en termes si chaleureux, qu'il obtint du Congrès de ne rien changer à leur situation. Les officiers anglais, en quittant la Virginie, envoyèrent une adresse de remercîments à Jefferson; et, quand il visita l'Angleterre, il y recueillit des témoignages de sympathie et de reconnais-

sance qui lui prouvèrent le bon souvenir que les prisonniers avaient gardé de son hospitalité.

De tels sentiments ne se contredisent pas, et le cœur d'un homme ne change pas selon la couleur de la peau des autres hommes. Cette bienveillance de Jefferson était le résultat d'une des plus ardentes aspirations de son âme. « Il avait fait, dit Wirt (*Éloge de Jefferson*), un rêve généreux qui occupa sa jeunesse et le poursuivit toute sa vie : le rêve de l'homme émancipé sur toute la terre. »

Jefferson ne siégea qu'un an au Congrès. En 1784, il fut nommé ministre résidant à Paris. Il laissa pour adieu aux États-Unis un travail très remarquable sur le système monétaire.

Il séjourna six ans en Europe, et se lia à Paris avec Condorcet, d'Alembert, Morellet et tous les hommes d'élite dans la science et dans les lettres. Cette société, élégante encore et déjà agitée, convenait merveilleusement à l'esprit vif et impressionnable de Jefferson. Un de ses juges les plus sévères lui a reproché un penchant excessif à s'enthousiasmer pour tout ce qui était nouveau. Dans de certaines limites, et quand il s'agit d'une nature fortement trempée comme l'était celle de Jefferson, ce n'est pas là, à proprement dire, un défaut : c'est une ressource, et aussi la cause de bien des progrès sérieux.

Jefferson s'imprégna bientôt de l'esprit français ; il y avait du goût d'ailleurs. L'esprit de ce temps avait surtout prise sur lui ; aussi trouvé-je très justes ces mots par lesquels M. J.-J. Ampère, dans son livre sur l'Amérique, a caractérisé Jefferson : « Homme différent de la vieille race anglo-américaine, et presque semblable à un Français du XVIII[e] siècle. » C'est bien là Jefferson après son premier voyage en France. Oui, il est alors tout à fait Français par l'élégance de ses manières, par la vivacité de son intelli-

gence; mais il est Français du XVIIIe siècle par l'indépendance de son esprit et par son mariage avec la philosophie du temps; il est frondeur, révolutionnaire, sceptique, épicurien; il procède du *Dictionnaire philosophique*.

Il rentra en Amérique en 1790. Washington lui offrit le poste de secrétaire d'État. Jefferson hésita longtemps; ses goûts, ses habitudes, ses amitiés, le rappelaient à Paris qu'il aimait.

Je ne puis à ce propos me dispenser de citer ce passage de ses Mémoires relatif à la France :

« La bonté, la prévenance des Français pour les étran-
« gers, sont, dit-il, sans égales, et l'hospitalité de Paris
« surpasse tout ce que j'aurais cru praticable dans une
« grande cité. Leur supériorité dans les sciences et les
« dispositions communicatives de leurs savants, la politesse
« générale des manières, l'aisance et la vivacité de leur
« conversation, donnent à leur société un charme qu'on ne
« trouve pas ailleurs... Interrogez un homme qui a voyagé,
« à quelque nation qu'il appartienne, et demandez-lui dans
« quelle contrée sur la terre il préférerait passer sa vie, il
« vous répondra : Dans ma patrie sans doute, où j'ai tous
« mes parents, toutes mes relations, où je retrouve les pre-
« mières affections et les plus doux souvenirs de ma vie.
« — Et, en second lieu, quel serait votre choix? — La
« France. »

Il faut tout dire aussi, Jefferson avait joué une sorte de rôle dans les premières émotions de la Révolution française. Il personnifiait une forme de gouvernement qui était le produit également d'une révolution où il avait pris une large part. Les partis avaient les yeux sur lui, sans compter que ses lumières et son expérience inspiraient une certaine confiance. Le général La Fayette s'était attaché à lui, et Jefferson s'était trouvé maintes fois appelé à des réunions

où ses conseils avaient été sollicités. Tout en s'abritant derrière son caractère officiel de ministre d'une puissance amie pour échapper au rôle qu'on lui imposait, il ne manquait pas de se laisser aller volontiers à la tentation. Son tempérament, ses principes politiques, un besoin impérieux de se mêler des affaires d'autrui, et qui est resté le fond de la doctrine de son parti, le poussaient à ne pas trop résister à cet entraînement.

Ces diverses nuances dans les sentiments qui agitaient alors Jefferson sont clairement indiquées dans ces passages de ses Mémoires :

« On choisit, dit-il, un comité pour la rédaction d'un « projet de constitution, et l'archevêque de Bordeaux en fut « nommé président. Il m'écrivit, en cette qualité, à la date « du 20 juillet, pour m'inviter à me rendre au comité et à « assister à ses délibérations; mais je m'excusai sur des « motifs de la dernière évidence. » Ces motifs, on le devine, étaient le caractère spécial de sa mission, et ses devoirs « limités à ce qui concernait les intérêts de son pays. »

La discussion va son train sans Jefferson; mais voilà qu'on ne s'entend plus. Je reprends ici le récit de Jefferson : « Je reçus, dit-il, un billet du marquis de La Fayette, qui « m'annonçait son intention de venir le lendemain me « demander à dîner avec six ou huit amis. Je l'assurai qu'ils « seraient les bienvenus. Je vis arriver effectivement La « Fayette lui-même, Duport, Barnave, Alexandre Lameth, « Blacon, Mounier, Maubourg et Dagoust. . . . . . .

« La nappe enlevée et le vin placé sur la table, suivant « l'usage américain, le marquis entama le sujet de la confé- « rence.

« Les discussions commencèrent à quatre heures et conti- « nuèrent jusqu'à dix heures du soir. Pendant tout ce temps, « *j'écoutai en silence* une discussion calme et pleine d'une

« candeur peu habituelle dans le conflit des opinions poli-
« tiques. »

J'ai des doutes sur ce silence absolu de Jefferson pendant six heures de discussion sur des matières où l'on dut plus d'une fois, à coup sûr, lui demander son opinion.

« Mais, continue-t-il, il me restait l'obligation de me « justifier. J'allai le lendemain dans la matinée trouver « M. de Montmorin, et je lui expliquai avec vérité et avec « franchise comment une conférence de ce caractère avait « eu lieu chez moi. Il me dit qu'il savait déjà tout ce qui « s'était passé; que, loin de prendre ombrage de l'usage qui « avait été fait de ma maison dans cette circonstance, il « désirait vivement que j'assistasse habituellement à de « semblables conférences, persuadé que je ne pourrais qu'y « être utile, en modérant les esprits trop exaltés et en n'ap- « puyant que des réformes praticables et salutaires. Je lui « répondis que je connaissais trop bien mes devoirs envers « le roi, la nation et mon pays pour prendre aucune part à « des conseils relatifs à la forme du gouvernement intérieur « de la France. »

Malgré ces très louables protestations de Jefferson sur le caractère de son mandat, il me semble que le ministre français lui fait trop beau jeu ou qu'il se donne une trop belle part, pour n'avoir pas abusé un peu de l'étrange autorisation.

Quoi qu'il en soit, on comprend que la tentation, lorsque Washington lui offrit d'entrer au pouvoir, était trop vive pour Jefferson, surtout à un moment où les événements avaient pris un caractère bien autrement en analogie avec ses propres idées, pour qu'il ne préférât pas revenir en France. Mais, soit excès de prudence de sa part, et crainte d'un piége où il serait facilement tombé, soit sentiment de l'importance des services qu'il pouvait rendre à son pays

dans le poste qui lui était offert (1), soit défiance de la mise en pratique d'une constitution nouvelle contre laquelle il s'était vivement prononcé, soit enfin prescience du rôle important que son opposition à la politique de Washington allait lui assurer, il accepta l'offre d'entrer dans le cabinet.

Son peu de sympathie pour la constitution américaine que soixante années d'épreuves n'ont pas encore entamée est manifeste dans les nombreuses et éloquentes lettres qu'il adressa, à ses amis de cette époque : à Adams, à Madison, à Washington lui-même. En résumé, il lui parut si difficile de rectifier cette œuvre acclamée par le pays tout entier qu'il se félicite à la fin qu'elle ait été acceptée par les conventions des États, se reposant, dit-il quelque part, « sur le bon sens « et la droiture de ses concitoyens du soin d'y faire les « changements qui y seraient jugés nécessaires. »

N'est-ce pas une preuve de bon sens et de droiture qu'il donnait là lui-même?

Mais une fois installé dans le conseil de Washington, il ne tarda pas à se montrer en désaccord avec presque toutes les idées qui dominaient dans le cabinet, et bientôt une scission complète éclata entre lui et ses collègues à propos d'un projet de banque nationale. Jefferson se démit de ses fonctions et se retira sur sa terre de Monticello.

Cette rupture, ce ne fut pas Washington qui la provoqua, et peut-être Jefferson ne se montra-t-il pas tout à fait juste en en faisant retomber la responsabilité sur l'illustre général. La lutte était entre Jefferson et son collègue au cabinet,

(1) Jefferson avait à cet égard une très belle doctrine qu'il a développée en très bons termes dans ce passage d'une lettre à Édouard Ruttledge : « Chaque homme est débiteur « envers son pays d'une somme de services proportionnée aux faveurs que lui ont « départies la nature et la fortune. Les pauvres d'esprit peuvent s'acquitter avec des « jetons ; mais de vous, mon ami, on est en droit d'exiger de véritables espèces. Quand vous « rendrez vos comptes là haut, il n'y aura pas moyen d'invoquer la loi sur les banqueroutes « pour vous en tirer en payant tant pour cent, en rendant à un seul État ce que vous « deviez à la Confédération tout entière. »

Hamilton. Washington avait entrepris la tâche difficile de se servir de ces deux hommes d'opinions et d'idées si diverses, comme contre-poids l'un de l'autre. Afin même d'éviter entre eux des dissentiments et des discussions inévitables sur les questions traitées en conseil, il les consultait à part, approfondissait l'affaire avec chacun d'eux, de façon à écarter toute explosion. Il ne put que retarder un dénoûment fâcheux, mais inévitable. Washington fit là un tour de force de prudence, et sa conduite en cette occasion dessine en entier le caractère de cet homme, qui eut pour constant mobile de sa vie la prudence et l'esprit de conciliation.

L'opposition de Jefferson n'était pas seulement une question de fait isolé; elle reposait sur un principe qui a été le fondement d'une doctrine d'où est sorti un parti politique, celui des antifédéralistes, désigné aujourd'hui sous le nom de parti démocrate, désignation qui n'a aucune signification particulière aux États-Unis. Mais au moment où se fonda l'opposition dont Jefferson devint le chef, l'antifédéralisme signifiait beaucoup, parce que les fédéralistes, ayant à leur tête Washington, John Adams et surtout Hamilton, représentaient avec des tendances aristocratiques incontestables, un enthousiasme très marqué pour la constitution anglaise, et un effort incessant à centraliser le pouvoir, conséquemment à le personnifier dans le Président. Les antifédéralistes, très défiants contre la constitution et contre les facilités d'usurpation qu'elle laissait au Président, réclamaient énergiquement des droits spéciaux pour les États, et spécifiaient leur action isolée dans l'esprit général de la machine politique.

La rupture entre Washington et Jefferson fut tout à fait sérieuse; ils devinrent irréconciliables, malgré l'estime qu'ils conservèrent l'un pour l'autre et l'admiration que Jefferson ne manqua aucune occasion de professer haute-

ment pour Washington. Témoin sa lettre au docteur Walter Jones et qu'il est utile pour la mémoire de l'un et de l'autre de signaler :

« Vous avez regardé comme périlleuse la tâche que vous « avez entreprise de mettre la réputation du général Was- « hington hors des atteintes de la coalition fédérale. Je ne « suis pas en cela de votre avis ; vous avez donné la véri- « table histoire de ce qui s'est passé dans son esprit au « milieu des scènes d'épreuves par lesquelles il a passé et « des séductions qui l'ont égaré sans le corrompre. Je crois « avoir connu le général Washington intimement et à fond, « et si j'étais appelé à tracer son caractère, voici à peu près « comme je le ferais :

« Son esprit était vaste et puissant, sans être pourtant tout « à fait du premier ordre. Sa pénétration était grande quoi « qu'elle ne fut pas aussi vive que celle d'un Newton, d'un « Bacon ou d'un Locke; et d'après ce que j'ai vu, il n'a « jamais existé de jugement plus solide que le sien. Il était « lent dans ses opérations, car l'invention et l'imagination « lui étaient de peu de secours ; mais ses conclusions étaient « sûres..... Certainement aucun général n'a plus judicieuse- « ment combiné ses plans de batailles. Mais si ce plan était « dérangé pendant l'action, et que des circonstances impré- « vues vinssent en contrarier quelque partie, il était fort « lent à la rajuster; aussi lui arriva-t-il souvent d'échouer « sur le champ de bataille... Il était inaccessible à la crainte, « affrontait personnellement le danger avec la plus calme « indifférence. Peut-être la prudence était-elle le trait le « plus prononcé de son caractère. Il n'agissait jamais avant « d'avoir mûrement pesé toutes les circonstances, et toutes « les considérations ; s'arrêtant s'il lui venait quelque « doute ; mais dès que sa résolution était prise, allant à son « but à travers tous les obstacles. Son intégrité était la plus

« pure, sa justice la plus inflexible que j'ai connues... Il « était bien dans toute l'étendue de ces expressions, un sage, « un homme bon et un grand homme. Sa constitution était « naturellement irritable, et fortement tendue; mais des « réflexions et une volonté forte lui avaient fait acquérir « sur cette disposition un empire habituel et constant. Si « par extraordinaire, cependant, il lui arrivait de sortir de « ses bornes habituelles, sa colère avait quelque chose « d'effrayant... En somme son caractère pris en masse était « parfait, n'offrant aucune partie vicieuse, et bien peu de « médiocres... Il eut le mérite et la destinée singulière de « commander les armées de son pays durant toutes les « vicissitudes d'une guerre difficile, dont l'indépendance de « la nation fut le prix; d'avoir su diriger ses conseils pendant « les premières épreuves d'un gouvernement nouveau dans sa « forme et dans ses principes jusqu'à ce que ses institutions « eurent pris une assiette stable et régulière, et d'observer « pendant toute sa carrière civile et militaire un respect si « religieux pour les lois, que l'histoire du monde n'en offre « pas un autre exemple. Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir « de périlleux et de délicat à faire l'apologie d'un tel homme. « Je suis persuadé que l'immense majorité des républicains « a de lui la même opinion que moi. »

Cette lettre est datée du 2 janvier 1814.

Washington et Jefferson ne se revirent plus guère après leur rupture; toutes relations cessèrent entre eux. « Pen-« dant que Jefferson fut vice-président, dit Jared Sparks, « quoiqu'il passât près de Mount-Vernon en se rendant de « Monticello à Philadelphie pour se trouver au Congrès « pendant deux sessions régulières et une session extraor-« dinaire, avant la mort de Washington, il n'alla jamais chez « lui, et ne le vit plus jamais, depuis qu'ils s'étaient séparés, « à l'époque de l'inauguration de M. Adams. »

Il n'en fut pas de même avec ce dernier. Brouillés à la suite de dissentiments politiques, ils se réconcilièrent sincèrement quelques années avant leur mort. La si longue et si profonde amitié qui avait existé entre ces deux hommes illustres ne pouvait pas manquer de se renouer après qu'ils se furent retirés l'un et l'autre de la scène politique, et on peut dire qu'une des parties les plus intéressantes de la volumineuse correspondance de Jefferson est celle qui contient ses lettres à Adams sur des sujets qui témoignent de leur patriotisme et de la variété de leurs connaissances à tous les deux.

---

§ 2.

Jefferson concurrent d'Adams à la présidenee.—Il se retire devant celui-ci. — Son heure n'était pas venue. — Ses défiances contre Hamilton. — Définition de la politique de Jefferson. — Il admet l'opposition. — Il est le fondateur réel de la République. — Mouvement pour l'élection d'un président. — Mœurs politiques des États-Unis. — Présidence de Jefferson. — Son influence sur son époque et sur l'avenir. — Opinions de Jefferson en morale et en religion. — Ses mémoires. — Sa correspondance.

La politique arracha bientôt Jefferson à sa retraite studieuse. Washington venait de descendre du pouvoir. John Adams et Jefferson furent donc les deux candidats sérieux à la présidence. Pour cette jeune nation qui ne comptait encore que huit années d'existence politique, il y avait déjà un parti du passé et un parti de l'avenir. John Adams continuait Washington; Jefferson ouvrait les portes à une nouvelle politique. Jefferson, à vrai dire, n'avait autour de lui qu'un groupe de quelques disciples. Adams comptait de son côté le pays entier, encore tout plein de vénération pour ses héros de l'indépendance, et tout pénétré de l'infaillibilité des doctrines au milieu desquelles on l'avait en quelque sorte élevé. Jefferson, quoique appartenant à cette pléiade de demi-dieux respectés, avait nécessairement froissé les croyances par son opposition à Washington. Rien de plus naturel donc que sa défaite dans sa rivalité avec Adams, à qui il était bien supérieur comme talent. Mais il avait un si grand sens pratique, qu'il comprit bien vite les fâcheuses

conséquences d'une lutte sans éclat pour lui; il alla au devant du résultat prévu, et écrivit à ses amis pour les inviter à porter leurs votes sur Adams. Il le fit surtout en vue d'une opposition à Hamilton de qui les principes par trop anglais et par trop monarchistes l'effrayaient et l'inquiétaient. Nous avons rapporté plus haut la distincton que Jefferson établissait entre les doctrines de ces deux hommes, et naturellement il devait pencher du côté d'Adams. Il écrivit à ce sujet à Madison, le 1er janvier 1797 : « Si l'on pou-« vait déterminer M. Adams à administrer le gouvernement « conformément aux véritables principes de notre constitu-« tion et à abandonner ses préventions en faveur de la « constitution anglaise, il y aurait à examiner si le bien « public n'exigerait pas que nous nous entendissions pour « assurer sa nomination aux élections prochaines. C'est la « seule barrière que nous puissions opposer à Hamilton. » Dans un autre passage de la même lettre, il avait dit : « Le seul désir de remettre notre navire dans sa direction « républicaine et de l'empêcher de trop dériver de sa véri-« table route, aurait pu me déterminer à me charger du « premier poste, et le second est le seul au monde qui « puisse laisser mon esprit dans l'incertitude, s'il me con-« vient mieux d'avoir ou de ne pas avoir à le remplir. « L'orgueil n'est pour rien dans la question, car je tiens « pour la maxime des vieux Romains : que le général de la « veille doit être, s'il le faut, soldat le lendemain. D'ailleurs, « quant à M. Adams en particulier, il ne peut rien y avoir « de blessant pour moi à être placé par rapport à lui dans « une position secondaire : je suis entré après lui dans la « vie, après lui au Congrès, dans la carrière diplomatique, « et plus récemment encore dans notre gouvernement « civil. » A Adams lui-même il écrivait à la même date : « Puisse votre administration être pleine d'honneurs et de

« satisfaction pour vous, et d'avantages pour nous tous;
« c'est le vœu sincère d'un homme qui, malgré les divers
« incidents survenus, ou imaginés dans le cours de notre
« voyage pour nous diviser, conserve néanmoins pour vous
« la solide estime qu'il a conçue, à l'époque où nous tra-
« vaillions ensemble pour l'indépendance de notre patrie, et
« les sentiments les plus vrais de respect et d'attache-
« ment. »

Voilà, certainement, des paroles d'un véritable patriotisme, et d'une abnégation personnelle qui vaut bien celle de Washington.

Jefferson, nous le savons déjà, fut élu vice-président.

Pendant les quatre années de cette fonction secondaire, il s'occupa d'asseoir d'une manière plus solide ses doctrines nouvelles; Adams, écho immuable de la politique de Washington, aida à cette conquête de Jefferson sur l'esprit de ses concitoyens. On pouvait dès lors croire que l'élection de Jefferson comme président, à l'expiration du mandat de John Adams, ne serait pas douteuse; elle présenta cependant ce singulier incident, que, n'ayant pas eu la majorité suffisante sur son compétiteur Aaron Burr, son élection dut être portée devant la Chambre des représentants, aux termes de la Constitution, et ce ne fut qu'au trente-sixième tour de scrutin que la majorité se déclara en sa faveur.

Jefferson avait pour compétiteur un homme de la même école politique que lui. Seulement, le colonel Aaron Burr était moins vif et moins tranché dans ses opinions; ou pour mieux dire, par les concessions qu'il avait faites préalablement aux deux partis, on pouvait le regarder comme une transition naturelle de l'ancien au nouveau système. La lutte des scrutins au sein de la Chambre des représentants ne laissait pas que de donner quelques inquiétudes dans le pays.

Pendant cette discussion se passa entre Adams et Jefferson

une scène assez vive que celui-ci a racontée plus tard dans une lettre au docteur Rush. Les fédéralistes de qui dépendait le dénouement de ce ballottage paraissaient décidés, pour y mettre fin, à placer le président du Sénat à la tête du gouvernement. C'était un véritable coup d'État qui, accompli par des hommes d'opinion généralement peu républicaine, renversait la Constitution, remettait toute la société américaine en question, ouvrait la voie à des combinaisons coupables. Jefferson effrayé de ce plan alla trouver Adams non moins inquiet d'une telle résolution et l'engagea à intervenir pour opposer son refus à une mesure aussi désespérée. « M. Adams, » raconte Jefferson, « s'échauffa et me dit avec « une véhémence qu'il n'avait jamais montrée à mon égard : « L'événement de l'élection est entre vos mains, Monsieur; « vous n'avez qu'à vous engager à rendre justice aux créan« ciers de l'État, à entretenir la marine, à ne pas éloigner « ceux qui occupent actuellement les places, et le gouver« nement sera remis dans vos mains à l'instant même; car « nous savons bien que telle est la volonté du peuple. » « M. Adams, répondis-je, je ne sais ce qui dans ma vie poli« tique ou dans ma conduite privée peut autoriser le moin« dre soupçon sur ma fidélité à remplir les engagements « publics; mais je proteste que je n'entrerai jamais au gou« vernement par capitulation. Je veux y arriver en parfaite « liberté de suivre la direction de mon propre jugement. » « Eh bien, dit M. Adams, les choses suivront leur cours. »

Le danger était réel. Adams malgré sa réponse, et surtout parce qu'il savait que « telle était la volonté du peuple » que Jefferson fut élu, et frappé des conséquences de la résolution méditée par le Sénat, intervint; d'une autre part un ami intime de Jefferson déclara que celui-ci s'engageait à ne point remplacer les fonctionnaires secondaires, et le scrutin se prononça en sa faveur.

La République américaine venait d'échapper à un véritable danger, et plus que jamais on dut se féliciter du triomphe de Jefferson.

Ce prétexte, bien futile en vérité, a son importance aux États-Unis où le triomphe d'un parti est toujours et nécessairement l'occasion d'un remaniement complet des fonctionnaires publics, des plus hauts aux plus minces emplois. Nous y insisterons en temps opportun.

Jefferson monta au siége présidentiel en 1801, et inaugura le nouveau Capitole à Washington-City.

Le premier acte de Jefferson, fut son message d'inauguration où il s'attacha à faire ressortir la grandeur et la sûreté des principes républicains et à rabaisser la royauté autant que le royalisme lui-même. C'était moins une profession de foi dont ses idées bien connues le dispensaient, qu'il entendaitfaire, qu'une manifestation énergique de la voie nouvelle qu'il ouvrait à la Constitution, et de sa résolution de l'y maintenir. Chef de parti, il n'avait pas les préjugés qui lient d'ordinaire les hommes à un parti. Il avait dit antérieurement : « Je ne suis pas fédéraliste, parce que je n'ai jamais soumis mes opinions au symbole d'un parti quelconque, ni en religion, ni en philosophie, ni en politique, ni en toute autre matière où il m'a été possible de juger par moi-même. Une telle soumission est pour un agent moral et libre la dernière des dégradations. Si je ne pouvais aller au ciel qu'avec une secte, je n'irais pas du tout. Je vous proteste donc que je ne suis pas du parti du fédéralisme; mais je suis beaucoup plus éloigné d'être antifédéraliste. J'ai approuvé dès le principe la grande masse de notre constitution. »

Jefferson n'était donc pas des coteries. Son opposition n'était pas contre la Constitution; il en voulait l'application non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit. L'esprit

de la Constitution était républicain; la voie où l'on tendait à la faire entrer lui donnait des semblants de monarchie; il redoutait par dessus tout l'absorption des États par le pouvoir central, et il entendait rendre aux États leur part d'action individuelle. C'était là le point de départ de l'Union; en effet, au moment où éclata la révolution, les États stipulèrent dans l'acte de résistance comme autant de nations indépendantes, chacun conservant tous les droits qui n'étaient pas incompatibles avec la confédération et n'accordant au pouvoir central que la somme d'autorité nécessaire pour qu'il accomplit les services qu'on attendait de lui. Cette doctrine est nettement définie par Jefferson dans ce passage de ses mémoires : « Ce n'est pas la consolidation « ou centralisation des pouvoirs, mais leur distribution « bien ordonnée, qui constitue un bon gouvernement. Si ce « grand territoire n'était pas déjà divisé en plusieurs États, « il faudrait opérer cette division pour que chacune de ces « agrégations ainsi distribuées fit par elle-même, ce qui « l'intéresse directement, et ce qu'elle peut faire beaucoup « mieux qu'une autorité éloignée. Chaque État est lui-même « divisé en comtés dont chacun prend soin des intérêts ren- « fermés dans ses limites particulières; chaque comté se « partage en districts ou cantons (*townships or wards*), pour « la gestion d'intérêts encore plus spéciaux, et enfin chaque « district se compose de fermes dont chacune est régie « par l'individu qui en est propriétaire. Si nous attendions « de Washington (1) l'ordre de semer et de moissonner, « nous manquerions bientôt de pain. C'est par cette répar- « tition graduelle des soins de tous, en descendant des « intérêts généraux aux intérêts individuels que la « masse des affaires humaines peut être administrée de

(1) Cette lettre a été écrite de Paris.

« la manière la plus conforme au bien et à la prospérité « de tous. »

Le pacte fédéraliste n'a d'autre force que celle-là; cette division des pouvoirs et des droits y est formellement écrite: l'abus ou les tendances monarchistes pouvaient en fausser le sens, et c'est ce que Jefferson voulait empêcher. Il était dans le vrai et prévoyant lorsqu'il groupa autour de lui les éléments d'une opposition, laquelle s'appuyait beaucoup plus sur la raison que sur l'ambition. Jefferson considéra les huit années d'administration de Washington, sauf à s'en séparer, et les quatre années de présidence d'Adams comme une étape nécessaire entre le point de départ et la conquête définitive des libertés dont il représentait le principe. Il en sema le germe sous forme d'opposition et de propagande de parti. Ses doctrines à cet égard étaient très franches et montraient un désintéressement complet. « Si les partis « n'étaient divisés, » écrit-il en 1795, « que par une avide « ambition de places, comme en Angleterre, il serait indigne « d'un homme raisonnable et moral de se prononcer pour « l'un ou pour l'autre. Mais quand le principe du dissenti-« ment est aussi essentiel et aussi prononcé qu'entre les « républicains et les monarchistes de notre pays, je crois « qu'il est aussi honorable de prendre une position ferme et « tranchée et aussi immoral de chercher à suivre une ligne « moyenne, qu'il le serait de le faire à l'égard du parti des « honnêtes gens et de celui des fripons, entre lesquels tous « les pays du monde se divisent. »

Les principes nouveaux que Jefferson apporta avec lui en prenant le pouvoir, et qui dirigèrent sa conduite furent : 1° Un attachement inviolable à la constitution fédérale, en préférant, quand il y aurait doute, l'interprétation la plus rigoureuse à celle qui pouvait conduire à une extension indéfinie du pouvoir; 2° la simplification de la comptabilité

du trésor, de manière à la mettre à la portée de l'intelligence commune des citoyens (1); 3° la réduction de la dette publique, des dépenses du gouvernement, et des places dont il pouvait disposer; 4° le maintien de la paix par tous les sacrifices compatibles avec la sûreté et la dignité du pays; 5° la soumission aux inclinations et à l'opinion clairement manifestée du peuple, encore bien que cette soumission exigeât le sacrifice de son opinion individuelle.

Jefferson ne s'attendait pas à voir de tels principes se populariser sans opposition; il était fait à cette idée que les hommes doivent être divisés. « Quoi qu'on fasse, » écrivait-il en 1790, « il y aura toujours dans toute société « libre et délibérante, des partis opposés, des dissensions « violentes, des discordes; car la nature humaine est ainsi « faite : il est presqu'inévitable que l'un ou l'autre de ces « partis ne l'emporte plus ou moins longtemps. Peut-être « cette division est-elle nécessaire, pour que chacun des « deux surveille sans cesse et dénonce au public toutes les « entreprises de l'autre. » Il allait plus loin en cette matière si dangereuse, et considérait même certaines manifestations populaires comme utiles et bonnes. A propos des troubles qui avaient éclaté dans le Massachusetts, il écrivait le 16 janvier 1787, à Édouard Carrington : « Le peu de suites « qu'ont eues ces émeutes semble avoir inspiré plus de con- « fiance dans la solidité de nos gouvernements, et l'appui « que le peuple lui-même a prêté à ces derniers, a eu ici (2) « une influence très sensible sur l'opinion. Je suis persuadé « que le bon sens du peuple sera toujours la meilleure « armée. On peut l'égarer un moment; mais il revient tou- « jours de lui-même. Le peuple est le seul censeur de ceux

(1) Il reprochait à Hamilton d'avoir fait le contraire.

(2) Washington cite ici le siége du gouvernement fédéral.

« qui le gouvernent ; et ses jugements même erronés ten-
« dent à les maintenir sans cesse dans les véritables prin-
« cipes de leur institution. Punir ces erreurs trop sévère-
« ment, ce serait détruire la seule sauvegarde de la liberté. »
Dans une autre lettre de la même époque, revenant sur la même idée, il dit : « Les sociétés existent sous trois formes
« assez distinctes : 1° Sans gouvernement comme nos Indiens;
« 2° Sous des gouvernements où la volonté de chacun
« exerce sa juste portion d'influence ; c'est ce qui caracté-
« rise, à un degré très faible à la vérité, les institutions de
« l'Angleterre, et à un degré très éminent celles de nos
« divers États; 3° sous des gouvernements dont le principe
« est la force : c'est le cas de toutes les autres monarchies
« et du plus grand nombre des républiques. Il faut avoir
« observé de près ces gouvernements pour concevoir jus-
« qu'à quel point on est malheureux d'exister sous un pareil
« régime; c'est la domination des loups sur les moutons.
« C'est un problème non encore résolu dans mon esprit,
« que de savoir si la première de ces trois conditions n'est
« pas la meilleure; mais je crois qu'elle est inconciliable
« avec un certain accroissement de la population. Le second
« mode d'existence sociale présente de nombreux avantages;
« là où il est établi, l'espèce humaine jouit d'un degré pré-
« cieux de liberté et de bien-être. Il a aussi ses inconvé-
« nients, dont le principal est la turbulence à laquelle il est
« exposé ; mais comparez ce mal à tous les genres d'oppres-
« sions inséparables de la monarchie, et il ne vous sem-
« blera plus rien. *Malo periculosam libertatem quàm quietam*
« *servitutem.* Cette turbulence a même son utilité, elle
« prévient la corruption du gouvernement, elle entretient
« dans les esprits une attention plus générale et plus sou-
« tenue aux affaires publiques. Je maintiens qu'une petite
« émeute de temps en temps est une chose aussi néces-

« saire au monde politique que les orages au monde phy-
« sique. »

Enfin il basait son système gouvernemental, en outre de la rigide interprétation de la constitution, sur des considérations d'un ordre matériel dont on ne peut contester l'exactitude: « Notre pays est trop vaste pour que toutes ses « affaires pussent être régies par un gouvernement unique; « les hommes chargés du service public lorsqu'ils sont « placés à une si grande distance et loin des regards de leurs « constituants deviennent incapables de régler et de sur- « veiller tous les détails indispensables à la bonne adminis- « tration des intérêts des citoyens; et le même éloignement « mettant leurs commettants dans l'impossibilité de décou- « vrir leurs infidélités, invite les agents publics à la corrup- « tion, aux dilapidations, à la prodigalité. »

L'arrivée de Jefferson au pouvoir fut donc dans toute l'acception sérieusement féconde du mot, une révolution. Et chose étrange! cette révolution s'accomplit sans effusion de sang, ni bouleversement social. Il s'agissait de donner à la constitution l'une des deux interprétations dont elle portait le germe en son sein : tendances monarchistes ou institutions républicaines. Washington et Adams avaient pensé qu'il fallait essayer la république en préparant le peuple à une transition vers la monarchie. Jefferson pour me servir de ses propres expressions : « équipa le navire pour le service auquel on voulait l'employer, » et voulut prouver « combien sa marche serait facile avec des manœuvres républicaines. » Jefferson fonda définitivement la république. Il l'imposa par sa seule personnalité, sans avoir besoin de recourir ni à la force, ni à aucune coupable intrigue. Sa candidature était significative, son élection fut plus significative encore. Le peuple était avec lui, il le savait. Son passage au pouvoir a consolidé les principes qu'il y apporta.

Toutes les aspirations aux idées monarchiques ont été étouffées de ce moment.

Cependant il est singulier de voir comme on se méprend généralement en Europe sur les agitations auxquelles donne lieu chaque élection nouvelle d'un président aux États-Unis, et sur les préparatifs qui précèdent cette élection. Deux ans avant l'expiration du mandat présidentiel, l'opinion publique est saisie des questions de personnes et des questions de principes qui devront diriger le choix des électeurs. On paraît s'étonner que le peuple américain ait tant de hâte, à peine après l'installation au pouvoir du premier magistrat de la république, d'ouvrir sa succession future. Rien n'est plus naturel.

Il ne faut pas s'égarer sur les causes qui poussent, aux États-Unis, les partis vaincus à se remettre en campagne dès le lendemain de leur défaite, et les partis vainqueurs à se tenir encore comme s'ils étaient toujours en pleine lutte. L'on est assez disposé à voir dans cette préoccupation en apparence inopportune du lendemain, un besoin de changement inhérent aux institutions, l'infidélité aux principes et une extrême mobilité dans les idées.

C'est une grave erreur. Il y a dans ces mouvements de l'opinion publique, préparés de si longue main, autre chose qu'une affaire de trouble à jeter dans la conscience du peuple, et d'excitations coupables à provoquer sur la surface du pays. Ces manifestations anticipées ne produisent, d'ailleurs, sur l'esprit public aucune de ces influences fâcheuses que l'on s'imagine. Jusqu'au moment où commence réellement la crise de l'élection, c'est à dire à l'approche des dernières semaines qui précèdent le vote, moment de fièvre générale c'est très vrai, les masses semblent indifférentes à ce travail de la presse, des chefs de partis, des candidats; elles laissent les événements se mûrir, les idées se développer; elles écar-

tent et acceptent toutes ces discussions préventives comme le labourage d'un champ qu'on prépare pour la semence.

Mais au fur et à mesure que l'heure arrive, l'agitation grandit, la discussion se généralise, l'armée des partis se grossit et finalement la presse est activement occupée à déblayer le terrain. Cette situation a quelque chose d'assez anormal en apparence pour que nous croyions devoir expliquer les causes qui rendent nécessaires ces longues préparations à l'élection présidentielle, et celles qui font que ces agitations anticipées ne présentent aucun danger ni pour l'ordre, ni pour la liberté, ni pour les institutions américaines.

Derrière les garanties que tout président donne à la liberté et à la démocratie, quel qu'il soit, quel qu'il ait été, depuis Washington jusqu'à M. Buchanan, il y a des questions réservées et des intérêts de contrées à sauvegarder, qui varient avec les latitudes du vaste continent libre de l'Amérique du Nord, et sur lesquels il importe d'éclairer sans cesse les masses et de les tenir en éveil. Or, tout candidat à la présidence est plus ou moins le représentant d'un de ces intérêts.

Le lien qui rattache l'élection présidentielle à la discussion, à la défense et à la propagande de ces questions et de ces intérêts, comme le peu de danger qu'il y a à l'y mêler, se saisissent très aisément, quand on sait le peu d'influence qu'exerce le président sur la conduite particulière des affaires ; quand on sait à combien peu de chose se réduit son pouvoir, si haut que soit placé ce pouvoir dans l'estime publique et dans l'ambition des candidats qui y aspirent. Ce n'est pas un homme que le parti vainqueur fait asseoir dans le fauteuil présidentiel de Washington-City, car cet homme n'aura ni plus de pouvoir que son prédécesseur, ni plus d'influence, ni à sa disposition plus de ressources pour agir;

c'est un triomphe de principes et d'idées que le parti constate, une sanction demandée à la majorité du pays et octroyée par elle. On comprend dès lors la permanence des discussions et de l'examen dont est l'objet, dans l'Amérique du Nord, l'élection présidentielle qui doit consacrer purement et simplement le triomphe de certaines idées.

C'est de là que vient l'étrange méprise où sont tombés ceux qui accusent constamment les États-Unis d'être, par le fait même de leurs institutions démocratiques, en état de trouble perpétuel et d'ébullition. Ils ont pris ce qui est réellement la vie politique du peuple américain pour l'agitation, et ont confondu les conséquences de la liberté avec le désordre. Il y a soixante-quinze ans que les États-Unis existent à cet état que l'on s'imagine être la fièvre; s'ils avaient porté avec eux des germes de mort, et même des germes de maladie, ils eussent déjà succombé. Ils ont montré, au contraire, qu'ils avaient cette force et cette puissance éclatantes que donne à un peuple la pratique d'une liberté sur laquelle tout le monde, en Amérique, a des idées égales et des convictions immuables. En effet, s'il existe aux États-Unis des dissidences sur les intérêts, il n'en existe aucune sur la liberté. Si des partis se combattent à propos de certaines questions dont quelques-unes ont, à coup sûr, une grande importance, tous sont unanimes quand il s'agit des institutions du pays. Il n'y a pas même de parti progressiste, attendu que la somme de liberté dont jouit le peuple américain est la plus large qu'il soit permis à aucun peuple de posséder, une liberté qui, si loin qu'elle aille même dans la voie de l'excès, ne rencontre, cependant, jamais de réaction contre elle. Les désordres dont l'Amérique du Nord a donné quelquefois le regrettable spectacle n'ont jamais eu pour cause un peu plus de liberté à conquérir, ou un peu moins de liberté à concéder. Personne ne concède ni ne retire la liberté; elle

est l'âme de la nation, elle est une dans les formes multiples sous lesquelles elle se produit, elle est indestructible. Personne n'en a trop; personne ne se plaint de n'en pas avoir suffisamment; personne, en un mot, ne discute jamais sur la liberté. Quand il y a désordres et troubles, ils viennent de la lutte des intérêts que la liberté elle-même tolère, qu'elle encourage peut-être, mais qu'elle résout toujours.

C'est ce qui explique ce fait particulier aux États-Unis, et dont ils portent la peine devant le jugement des peuples étrangers : que plus on les voit de loin, plus on saisit leurs défauts; et que plus on les pratique de près, au contraire, plus, en déplorant certains écarts, on constate que le principe vital est inattaquable et demeure sauvegardé.

Aux raisons que nous venons d'assigner à la perpétuelle et nécessaire mise en cause de la question présidentielle, s'en ajoutent d'autres qui tiennent à l'organisation, généralement peu comprise, du gouvernement des États-Unis tel que Jefferson l'a consolidé.

Au dessus du gouvernement, représenté par le président gardien de la constitution fédérale, il y a un autre gouvernement plus puissant et déjà plus effectif aux yeux des masses: le gouvernement d'État, représenté par un gouverneur élu et par deux chambres.

Jefferson écrivait le 26 janvier 1811 à M. Destutt de Tracy: « Dans notre pays, les véritables boulevards de la liberté sont nos gouvernements d'État et le pouvoir conservateur le plus efficace qui ait été créé par les hommes, est celui dont notre révolution et le gouvernement actuel nous ont trouvés en possession. Dix-sept États distincts, confondus en un seul, pour tout ce qui concerne leurs intérêts extérieurs, mais séparés et indépendants quant à leur administration intérieure; régulièrement organisés, au moyen d'un gouverneur et d'une législature dépendant du choix des peuples, et

éclairés par une presse libre ne peuvent jamais être fascinés par les artifices d'un homme. En supposant qu'il parvînt à paralyser celui des États qu'il occuperait militairement, les seize autres se lèveraient de tous côtés, prêts pour la délibération au moyen de leur législature constitutionnelle, et pour l'action au moyen de leur gouverneur que la constitution investit du commandement supérieur des milices de l'État. »

Encore au dessus de ce gouvernement-là, il y a le gouvernement réel, le seul direct, le seul dont l'action soit immédiate : le gouvernement communal. M. de Tocqueville s'exprime ainsi à ce sujet : « Dans la commune comme partout ailleurs, le peuple (en Amérique) est la source des pouvoirs sociaux; mais nulle part il n'exerce sa puissance plus immédiatement. » Le même écrivain a dit également, en parlant des États-Unis : « Ce n'est pas par hasard que j'examine d'abord la commune. La commune est la seule association qui soit si bien dans la nature que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. La société communale existe donc chez tous les peuples quels que soient leurs usages et leurs lois; c'est l'homme qui fait les royaumes et crée les républiques; la commune paraît sortir directement de Dieu. Mais si la commune existe depuis qu'il y a des hommes, la liberté communale est chose rare et fragile. Elle échappe, pour ainsi dire, à l'effort de l'homme. Aussi arrive-t-il rarement qu'elle soit créée, elle naît d'elle-même. Elle se développe presque en secret au sein d'une société demi-barbare. C'est l'action continue des lois et des mœurs, les circonstances et surtout le temps qui parviennent à la consolider. De toutes les nations du continent de l'Europe, on peut dire qu'il n'y en a pas une seule qui la connaisse.

« C'est pourtant dans la commune que réside la force des

peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple ; elle lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. »

C'est ce que le peuple américain, déjà initié à la pratique de l'administration communale par ses institutions originaires, a compris merveilleusement, en renforçant le gouvernement municipal et en le développant chez lui sur les plus larges bases possible.

La société politique américaine se peut donc comparer à une division de trois cercles, enfermés à très grande distance les uns des autres, et, par conséquent, d'inégale circonférence. Le plus petit est le foyer où se concentrent la lumière et la force, et où les rayons sont multipliés à l'infini. Ces rayons sont moins nombreux déjà pour atteindre au second cercle, et il ne reste à ceux qui arrivent jusqu'au plus grand des trois cercles que bien peu de leur intensité.

Tout le secret de la puissance des États-Unis est dans cette organisation qui, d'une part, assure et maintient la décentralisation, et, d'autre part, éloigne toute solidarité entre des populations divisées d'intérêts, de religion, de mœurs. La scission, tant de fois prévue, tant de fois prédite, entre les États du nord, de l'ouest et du sud, eût été déjà un fait accompli depuis longtemps, sans le système municipal aussi complétement pratiqué qu'il l'est aux États-Unis ; et ce sera un dénoûment indéfiniment ajourné, tant que la commune restera en réalité le foyer vital de l'Amérique ; tant que l'État, en outre, sera bien affranchi, dans l'exercice de ses droits et de sa prépondérance, de toute influence fédérale. Tout le monde est d'accord sur ce principe, qui est la base fondamentale du parti dont Jefferson a été l'illustre repré-

sentant; et ceux-là mêmes qui paraissent en combattre l'application ne sont en dissidence que sur l'étendue de ces droits des États, ou plutôt, sur des interprétations de constitution qui, en rattachant l'État à la Fédération, par des liens spéciaux, peuvent assurer une solution plus ou moins prochaine, plus ou moins facile à certaines questions; nous citerons entre autres celle de l'esclavage et nous dirons en quel sens.

Certains devoirs généraux, certaines obligations liant l'État à la Fédération, et la commune naturellement à l'État et à la Fédération, on s'explique aisément comment la commune peut être intéressée au choix du président, et quelles passions plus ou moins vives elle doit apporter à la discussion des principes sur lesquels se base le choix d'un candidat présidentiel. Les élections, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont d'ailleurs pour ainsi dire une affaire quotidienne aux États-Unis. Il ne se passe pas de mois, de semaine où il n'y ait une élection quelconque sur un point quelconque de l'Union. Chacune de ces élections est pour la presse et pour l'opinion publique une occasion de discussion locale, d'abord, laquelle se généralise plus ou moins; puis les partis conçoivent ou perdent de l'espoir, paraissent se fortifier ou s'affaiblir, selon que les votes d'un État ou d'une commune se prononcent pour le représentant de tel principe ou de tel autre. Ces élections partielles, ces triomphes ou ces défaites isolés se rattachent donc, tôt ou tard, par des liens évidents à la question présidentielle.

Voilà pourquoi encore cette question présidentielle est sans cesse sur le tapis. Voilà pourquoi, au lendemain d'une élection, les candidats futurs se posent, et pourquoi aussi les partis se préparent de si longue main à la lutte.

Réélu à l'expiration de son premier mandat, Jefferson

refusa, quelqu'instances qu'on fit auprès de lui, d'accepter une troisième candidature. Il avait critiqué trop vivement le principe de la réélection pour ne pas sanctionner son opinion en suivant l'exemple de Washington, qui est devenu une règle qu'aucun président n'a osé enfreindre, pas même le général Jackson malgré ses aspirations ambitieuses. Mais Jefferson eut cette glorieuse satisfaction que, en se retirant du pouvoir, il laissa la place à un homme de son école, Madison; celui-ci eut pour successeur Monroe, un autre représentant du système qui, depuis lors, à une ou deux exceptions près, a triomphé dans toutes les élections présidentielles.

S'il faut en croire ses confidences intimes, Jefferson quitta le pouvoir avec plus de joie qu'il n'y était monté. Il disait à ce propos, que jamais prisonnier n'avait secoué sa chaîne avec un plaisir égal à celui qu'il éprouvait en se voyant affranchi du fardeau des affaires.

Il ne faut pas se méprendre sur l'idée qu'on attache en Amérique à la présidence. C'est une fonction élevée, honorée, ambitionnée; mais ils n'en ressort aucun ou presqu'aucun éclat pour celui qui la remplit. Un traitement misérable (125,000 fr. par an), une initiative bornée, et que la doctrine de Jefferson limitait encore davantage, aucune action directe sur les affaires du pays, l'obligation constante de flatter les goûts populaires, voilà à peu près à quoi se réduit la puissance de ce chef d'une grande république où le premier électeur est plus maître que le premier magistrat élu.

Un homme illustre comme l'était Jefferson n'avait rien de plus à recueillir pour sa gloire dans ce passage à travers le pouvoir; sauf l'acquisition de la Louisiane, son administration ne fut marquée par aucun de ces actes importants qui rejaillissent avec éclat sur une nation. Son œuvre,

immense il est vrai, fut de consolider, plus encore de fonder véritablement la république américaine. Après lui, deux ou trois présidents ont tenté, mais sans succès, de donner plus de force au pouvoir central, sans que les idées monarchistes soient entrées pour rien dans cette tendance; jamais le principe des droits des États n'a été aussi largement pratiqué qu'il ne l'est aujourd'hui.

La présidence aux États-Unis n'est susceptible d'illustrer un homme qu'autant qu'il se mettra en lutte ouverte contre la constitution, contre les lois auxquelles son devoir est d'obéir bien plus qu'il n'a mission de les appliquer, ainsi que fit Jackson, par exemple. Mais alors l'existence de l'Union est en péril, et il suffirait du passage aux affaires de deux hommes comme Jackson pour détruire de fond en comble le système américain. Aussi, cette magistrature suprême est-elle si peu considérée comme un pouvoir difficile que la liste des présidents de l'Union présente plusieurs noms tout à fait obscurs et que les nécessités de partis ont forcé d'élire, soit dans un but de conciliation, soit par calcul. Ensuite, ce court séjour à la tête d'un peuple plus puissant par lui-même que par ceux qui le gouvernent (ou plutôt qui ne le gouvernent pas) tire si peu à conséquence dans la vie d'un homme qu'il ne s'ensuit pour lui aucune obligation de dignité, pas plus que cette position n'impose à son égard de devoirs au pays. Le lendemain de sa retraite, il redevient simple citoyen, ni plus ni moins considéré qu'il ne l'était auparavant, exposé à la pauvreté, même à la misère, libre enfin, sans risque de compromettre aucun amour-propre, pas même le sien, de faire tel ou tel métier qu'il lui plaît.

A l'expiration de son mandat, Jefferson se retira dans sa terre de Monticello « où, dit Daniel Webster, il vécut comme un sage. Entouré d'amis dévoués, son zèle pour l'étude ne s'était pas refroidi. D'une santé peu commune, d'un esprit

toujours plein de force, il était capable de jouir largement des plaisirs de la vie et de prendre sa part dans cette prospérité publique à laquelle il avait si largement contribué. Sa bonté, son hospitalité, le charme de ses entretiens, l'aisance de ses manières, l'étendue de ses connaissances, et surtout les souvenirs si complets qu'il possédait sur la révolution, rendaient sa conversation éminemment attrayante pour ses concitoyens pleins d'admiration pour lui, en même temps que son caractère public et sa renommée attiraient chez lui tous les voyageurs instruits et lettrés. »

Jefferson avait été par la succession de son père et surtout par son mariage, à la tête d'une assez belle fortune. Dans les derniers temps de sa vie, il se trouva si gêné, si chargé de dettes, qu'il fut obligé de vendre sa bibliothèque que le Congrès acheta 30,000 dollars (150,000 francs). Peu de temps après, il dut solliciter de la législature de son État, la Virginie, l'autorisation de mettre en loterie sa propriété de Monticello. Mais il mourut avant que de voir s'accomplir ce dernier sacrifice.

Jefferson mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 6 juillet 1826, jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance et cinquante années après cet acte. John Adams mourut également à cette date, magnifique linceul pour ces deux ardents promoteurs d'une liberté qui fut leur œuvre.

D'après ses biographes, Jefferson avait une taille de six pieds deux pouces; il était mince, mais bien fait, et imposant de sa personne. Son teint était fort beau; ses cheveux, originairement roux, étaient devenus blancs comme de l'argent dans l'âge avancé. Ses yeux bleus, vifs, spirituels, son nez un peu fort, son front large et développé, étaient autant de signes d'une grande intelligence et d'une sensibilité exquise. Ses manières étaient simples, sans affectation aucune, mais pleines de dignité; tous ceux qui l'approchaient

se sentaient à l'aise, tant sa politesse était affable; il captivait par ce charme de la conversation que Webster lui a attribué; sa parole était vive, chaleureuse et d'une pureté grammaticale extraordinaire, sans qu'on y sentît ni l'apprêt ni le pédantisme.

Malgré encore la sévérité de quelques-uns des jugements portés sur Jefferson, j'aime à constater qu'il est bien peu de ses biographes qui lui aient contesté la bienveillance et la générosité chevaleresque de son caractère, la chaleur de ses amitiés, sa pratique de l'hospitalité poussée jusqu'à l'excès, la domination puissante qu'il exerçait sur lui-même; à ce point que personne n'a jamais surpris chez lui ni colère ni même de mouvement de vivacité. Il attachait un grand prix à l'égalité d'humeur chez un homme. Dans la lettre à son petit-fils, et dont j'ai déjà cité un passage, il dit : « Une résolution forte de ne jamais commettre le mal, de la prudence et de la bonne humeur, avec cela vous ne pouvez manquer de gagner beaucoup dans l'estime des autres. » Plus loin il revient sur ce sujet, et ajoute : « Je vous ai parlé de l'égalité d'humeur comme d'un moyen de conserver la paix et la tranquillité. C'est à cet égard une des plus efficaces garanties, et la politesse en incite et en seconde les effets par un si heureux artifice, qu'elle devient elle-même une acquisition bien précieuse. »

J'ai dit, au commencement de ce chapitre, que la cause des jugements, quelquefois si sévères qu'ils côtoient l'injustice, portés sur Jefferson a été sa rupture violente avec le passé de la révolution, ou pour mieux dire, avec la politique de Washington, laquelle lui semblait s'éloigner de l'esprit de la révolution. Jefferson a payé chèrement cette gloire d'avoir été un homme d'État véritable et clairvoyant dans l'avenir.

Durant sa vie, il a été abreuvé d'amères injures; après sa

mort même, on l'a accablé encore jusqu'à lui contester les moins contestables de ses qualités. Il n'y a pas de milieu entre les termes qu'employaient ses panégyristes et ses contempteurs. Par les uns (il faut dire que c'est la très grande majorité de ses juges) il est considéré comme un des hommes les plus purs, les plus dignes, les plus sages, les plus patriotes qui aient jamais existé. Au dire des autres, il a manqué des moindres qualités qui honorent l'existence, et il est signalé pour un homme d'État sans conviction, sans principes, ignorant, et de qui l'entêtement était le seul avantage, si c'en est un; sans compter que ses doctrines religieuses ont fourni matière, pour ses amis aussi bien que pour ses détracteurs, à des révoltes de conscience contre lesquelles je ne m'élèverai certainement pas.

Jefferson, qu'on me permette de considérer au moins cette franchise comme un mérite, ne dissimulait rien de ses doctrines en philosophie et en religion; il avait le cynisme, si l'on veut bien accepter ce mot, de ses opinions; il ne les enveloppait d'aucune formule hypocrite. « Je suis matérialiste, » dit-il tout crûment dans un passage d'une de ses lettres. Je n'entreprendrai pas ici de développer ce côté de la personnalité de Jefferson; je le résumerai en peu de mots : Jefferson a été plus qu'un adversaire, un ennemi déclaré du Christianisme. Jésus-Christ n'était pour lui qu'un imposteur, les apôtres des charlatans, ses disciples des dupes; du moins affecte-t-il de dire que les fanatiques de la religion font tout pour le laisser croire.

Je n'irai pas plus loin dans cette démonstration d'un système que les biographes de Jefferson ont appelé « absurde, » et que d'autres plus indulgents se sont contentés de qualifier « d'excentricité et de folie. »

Son impiété était flagrante, et, avec cela, Jefferson avait des idées très élevées et très saines en morale; sa con-

viction dans l'immortalité de l'âme était profonde. J'en appelle à ce passage touchant d'une lettre à John Adams à propos de la mort de madame Adams :

« Les papiers publics m'annoncent, mon cher ami, l'événement fatal dont votre lettre du 10 octobre m'avait donné le triste pressentiment (1). Éprouvé moi-même à l'école de l'affliction par la destruction de tous les genres de liens dont la rupture peut déchirer le cœur d'un homme, je sais bien et je sens tout ce que vous avez souffert, tout ce que vous souffrez, tout ce que vous avez encore à endurer. La même expérience m'a appris qu'à des maux aussi profonds il n'y a de remède que le temps et le silence. Je ne risquerai pas d'aigrir votre douleur par d'inutiles condoléances; ainsi, tout en mêlant mes larmes aux vôtres, je ne dirai pas une parole là où toutes paroles seraient vaines, si ce n'est pourtant pour vous rappeler une pensée dans laquelle nous pouvons tous deux trouver quelque consolation : c'est que nous ne sommes pas loin du terme où, déposant dans le même linceul nos corps souffrants et nos peines, nous nous élèverons, dans notre pure essence, vers les amis que nous avons aimés et perdus, et où, dans les jouissances d'un amour intime, nous continuerons à les aimer, sans craindre désormais de les perdre. Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette cruelle affliction. »

Les questions religieuses ont été souvent agitées par lui dans ses correspondances; mais il les distinguait complétement des questions de morale. Dans une de ses lettres datée de 1817, et adressée à John Adams, nous trouvons ce passage qui jette un grand éclaircissement sur les opinions de Jefferson : « Le résultat de vos études de cinquante ans sur « la religion, devait se résumer en quatre mots : « Sois

(1) Cette lettre de Jefferson est datée de Monticello, 13 novembre 1818.

« juste et bon, » comme tous les logogriphes des prêtres « peuvent se résumer en ces quatre autres : « *ubi panis, ibi* « *Deus.* » Ce sur quoi nous nous accordons tous est proba- « blement vrai; ce sur quoi il n'y a pas deux hommes plei- « nement d'accord, est probablement faux. Un de nos « faiseurs de biographies, qui peint les petits hommes « comme s'ils étaient réellement grands, me demandait « dernièrement avec une expression d'intérêt bien sincère, « s'il devait considérer comme authentique le bruit qui « s'était si fort accrédité dans tous les cercles sur mon « changement de religion. Or cela supposait nécessairement « que l'on savait quelle était, auparavant, ma religion; et « on en jugeait apparemment par ce qu'en disaient les prê- « tres, que je n'ai pourtant jamais pris pour confidents de « ma croyance. Ma réponse fut : Ne parlez pas de ma reli- « gion, elle est connue de Dieu et de moi-même. Ma vie est « le seul témoignage que le monde puisse interroger à cet « égard; si elle a été honnête et conforme à mes devoirs « envers la société, la religion qui l'a ainsi réglée ne peut « pas être mauvaise. »

Dans une autre lettre encore à John Adams, il dit : « Jamais je ne m'unirai à Calvin pour invoquer son Dieu. « Dans le fait il était athée, ce que je ne serai jamais... Il « serait beaucoup plus pardonnable de nier l'existence de « Dieu, que de l'outrager en lui appliquant les atroces attri- « buts de Calvin. »

Les sujets de morale l'ont toujours vivement préoccupé et il y a insisté souvent, sans s'inquiéter de savoir si cette morale à laquelle il tient essentiellement, pouvait exister en réalité sans que la religion l'éclairât et la fortifiât dans les masses. Il y revient sans cesse. Dans une lettre où il traite ce sujet : *Conseils à un jeune homme sur ses études*, à l'article : *Philosophie morale*, il s'exprime ainsi : « Je crois que c'est perdre

« son temps que de suivre des leçons sur cette matière. « Celui qui nous a créés aurait été un pauvre ouvrier, s'il « avait fait des règles de notre conduite morale, l'objet « d'une étude scientifique. Pour un homme savant, il y en a « mille qui ne le sont pas; que seraient-ils devenus? « L'homme était destiné à vivre en société. Il fallait que sa « moralité fut conforme à ce but. Il a été doué en consé- « quence d'un sentiment du juste et de l'injuste purement « relatif à sa destination; ce sens fait tout aussi bien partie « de la nature que celui de l'ouïe, de la vue, du toucher;... « le sens moral ou la conscience tient à l'homme comme ses « jambes et ses bras. Tous l'ont reçu, mais à un degré plus « ou moins élevé, tout comme la force corporelle varie d'un « individu à l'autre. » Enfin il termine cette très longue lettre qui aborde tous les sujets par ces mots : « Je vous « réitère le conseil de prendre beaucoup d'exercice à pied. « La santé est la chose essentielle après la moralité. »

Cette contradiction entre l'impiété flagrante de Jefferson et la hauteur de ses vues en morale est une des plus étranges singularités de l'esprit humain.

Je voudrais, pour terminer, caractériser aussi brièvement que possible le génie de Jefferson. C'est à coup sûr une des plus vastes intelligences où toutes les branches des connaissances et des intérêts humains ont trouvé leur place.

L'œuvre écrite de Jefferson, le monument de sa pensée, ce sont ses mémoires et sa correspondance qui fut colligée et publiée en 1829 par son petit-fils Thomas Jefferson Randolph. Cette correspondance commence en 1773 et se prolonge jusqu'aux dernières années de la vie de Jefferson; elle comprend donc un espace de près de cinquante et un ans. Ces lettres sont adressées à tous les personnages éminents de cette époque, jusqu'à l'empereur de Russie, Alexandre, qui avait consulté Jefferson sur la question du *droit des neu-*

tres. Tous les sujets y sont traités : philosophie, politique, littérature, histoire, religion, morale, critique, sciences, économie politique, finances. Cette vaste et curieuse correspondance embrasse tout : l'avenir et le présent des États-Unis, la situation si grave alors de l'Europe, la Révolution française, l'Empire, la Restauration; tout y est discuté, jugé, apprécié, sinon avec une complète impartialité, du moins avec une élévation de vue incontestable. Quelques-unes de ces lettres, tout à fait intimes, ne perdent pas cependant ce caractère d'utilité, si j'osais dire, qui fait que toutes ont pu concourir à former ce que l'on peut appeler une œuvre d'ensemble destinée à survivre à leur auteur et à lui assurer une place glorieuse parmi les lettrés, les philosophes, les savants, les hommes d'État les plus illustres qui ont captivé l'attention du monde.

Je finirai par ce jugement qu'a porté sur Jefferson M. Guizot : « Cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti; esprit hardi, vif, ingénieux, curieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu. »

CHAPITRE VII.

MONROE ET SA DOCTRINE.

§ 1er.

Caractère de Monroe. — Les plus illustres n'arrivent pas toujours à la présidence. — Monroe est comme Madison, le continuateur de Jefferson. — Rôle de Monroe; il répare les désastres de la guerre. — Premières années de Monroe; son entrée au service; il assiste aux combats de Haerlem, de Trenton, de Brandywine, de Germantown et de Monmouth. — Il voit le mauvais côté de l'organisation militaire des Américains. — Sa proposition à ce sujet.

Le nom de Monroe a été, pendant ces dernières années, mêlé avec éclat aux débats parlementaires de l'Amérique et aux discussions de l'Europe. Ce nom a été poussé de ce côté-ci de l'Océan par le vent des colères et des tempêtes, apparaissant aux nations du vieux continent comme une sorte d'épouvantail et de menace. Dans nos journaux et dans les conversations, Monroe a été représenté un peu trop, sans qu'on sût bien sur quelles preuves asseoir l'accusation, comme le fondateur d'une doctrine inquiétante non seulement pour l'influence sur l'Amérique des peuples maritimes européens, mais aussi pour leurs droits sur les établissements coloniaux qu'ils possèdent dans ces parages.

Monroe n'était point un homme hors ligne, quoiqu'il eût occupé de hautes fonctions publiques et dans le gouver-

nement fédéral et dans l'administration de son État, avant d'avoir été élevé par le vote de ses concitoyens, deux fois de suite, à la première magistrature de la république américaine. C'est là un fait digne de remarque que j'ai déjà signalé et qui semblera tout d'abord en dehors de l'ordre naturel, de rencontrer dans la liste déjà longue des présidents de l'Union, peu d'hommes véritablement éminents par le talent, par la capacité politique, et que la renommée même ne désignait pas à cet honneur insigne; tandis que des hommes d'un mérite vraiment supérieur, d'une popularité considérable et incontestée, se recommandant par des services de premier ordre, ont toujours été écartés avec obstination, et n'ont pas pu avoir raison devant le vote qui conduit au fauteuil présidentiel. Nous citerons entre autres Henry Clay, Calhoun, Webster, le général Cass, etc., etc.

On s'explique aisément ces contrastes et ces contre-sens dans l'histoire, lorsque les souverains et les chefs de l'État sont imposés à un pays par le droit de l'hérédité. Mais, au premier abord, on ne se rend pas compte qu'un peuple libre du choix de son chef, ait la main assez malheureuse pour appeler à le gouverner des hommes d'une illustration un peu terne et d'une capacité inférieure. Ce fait, très fréquent aux États-Unis, n'est dû à aucune des causes apparentes auxquelles l'ignorance des mœurs publiques de ce pays porterait à l'attribuer. Il n'y a là ni ingratitude, ni inintelligence de la part des masses; mais un raisonnement simple et logique que nous résumerons en ce peu de mots :

Aux États-Unis, on exige avant tout dans le premier magistrat de la fédération du bon sens et de la droiture.

C'est assez pour qu'un homme quelque peu intelligent mène à bonne fin la tâche qui lui incombe; et l'application de ces deux qualités aux devoirs de sa charge suffit quelquefois à l'illustrer sans qu'il s'en doute même. Quelques-uns

des hommes que les États-Unis ont choisis pour les placer à la tête des affaires n'avaient que des mérites; ceux qu'ils ont écartés pouvaient avoir aussi les défauts de leurs mérites et ne point convenir, par conséquent, à la simplicité de la mission qu'ils ambitionnaient.

Parmi les présidents de l'Union on peut cependant citer quelques noms imposants et qui font exception à cette règle à peu près générale, mais non pas immuable, entre autres ceux de George Washington, de Thomas Jefferson, d'André Jackson.

Ces trois figures remarquables se détachent majestueusement et peuvent affronter hardiment les jugements de la postérité. Tous ceux qui les ont précédés ou suivis jusqu'à ce jour n'ont été qu'un reflet plus ou moins pâle de leur personne et de leur caractère; des continuateurs et non des fondateurs.

Mais il a fallu, pour que ces trois hommes exceptionnels arrivassent au pouvoir, que la force des événements les y portât, que le courant des idées dominantes vainquît les habitudes timides et réservées des masses, dans la prévision de quelque grand pas à faire sur le terrain de l'avenir. Il vient en effet des moments au milieu des tempêtes qu'essuient les partis, où il est nécessaire que non plus seulement les plus habiles, mais les plus hardis, prennent le gouvernail.

C'est ce qui est arrivé pour Washington, pour Jefferson et pour Jackson. Aussi chacune de ces trois élections marque-t-elle une époque spéciale dans la vie politique et administrative de la république américaine du Nord.

James Monroe, comme Madison, son prédécesseur immédiat, a été, dans la sphère la plus brillante de son administration, le continuateur de Jefferson, avant tout, son écho, — sa doublure, osons le dire. Seulement, si Monroe dépasse

un peu de la tête beaucoup des autres présidents qui avaient les mêmes qualités civiques que lui, mais ni plus ni moins de talent, c'est que sous son administration se sont accomplis des événements qui avaient manqué à Jefferson pour lui fournir l'occasion de mettre en évidence des doctrines dont son successeur a assumé devant l'histoire l'écrasante responsabilité.

La justice oblige de dire aussi que Monroe est arrivé au pouvoir dans un moment critique.

Les États-Unis sortaient épuisés de leur dernière guerre avec l'Angleterre. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, tous les éléments de prospérité étaient taris à leur source. Le Trésor était vide.

La mission de Monroe fut donc, avant tout, une mission réparatrice. Il s'en acquitta à son plus grand honneur. Jefferson avait sans doute raison d'écrire plus tard : « La guerre « avec l'Angleterre nous a laissé une dette, mais ce n'est « pas payer trop cher le bien qu'elle nous a fait. Nous avons « appris à fabriquer chez nous les produits qui nous sont « nécessaires, nous avons reconnu que notre gouvernement « est assez solide pour soutenir le choc d'une guerre, et « même d'un schisme politique (1). »

Mais la grande difficulté était de pouvoir tirer du milieu des ruines amoncelées la preuve de cette force et de cette puissance vitale que l'illustre Jefferson n'avait plus que la peine de constater.

La seconde période de la présidence de Madison avait déjà largement réparé les désastres; mais le nom de Monroe ne doit pas rester étranger à ce premier essor de la renaissance de la prospérité publique aux États-Unis, qu'il consolida ensuite, car Monroe faisait partie, comme membre du cabi-

(1) Lettre au marquis de Lafayette (14 mars 1817).

net, de l'administration de son prédécesseur; et Madison trouva un utile concours dans ses lumières et dans la sagesse des mesures dont il prit l'initiative.

James Monroe était né le 2 avril 1759, dans le comté de Westmoreland (Virginie), État qui a fourni beaucoup d'hommes marquants à l'Union, et, en tout cas, cinq présidents : Washington, Jefferson, Madison, Monroe, John Tyler.

La famille de Monroe était une des plus anciennes de la Virginie. Elle datait de la colonisation de cette province, entreprise en 1607. C'est assez pour indiquer l'attachement des Monroe au sol de leur nouvelle patrie.

Le futur président n'eut pas, comme ses prédécesseurs, la gloire de prendre une part bien marquée au grand mouvement de l'indépendance des colonies, ou du moins n'y joua-t-il qu'un rôle dans l'ombre, effacé, et en rapport d'ailleurs avec son jeune âge.

Au moment où la guerre fut déclarée, Monroe achevait au collége de William et Mary ces fortes études classiques qui sont si communes en Amérique. Toute sa jeunesse s'était passée au milieu des troubles et des émotions des premières heures de l'opposition légale des colons contre les prétentions de la métropole. Au foyer de sa famille, il avait assisté aux préparatifs de la lutte, à l'âge précisément où les impressions sont les plus vives, et où le feu se met le plus facilement aux poudres de l'imagination. Il avait donc été élevé, selon l'expression d'un de ses biographes, « dans la haine de la tyrannie. »

Il avait seize ans lorsque fut publié le fameux acte du timbre. Il était tout au plus d'âge, alors, à prendre sa part dans les mascarades dont cette mesure fut l'objet. Dans les rues des principales villes, la population des femmes et des enfants suivait, en les accompagnant de cris, de huées et de

sifflets, des bannières sur lesquelles était grossièrement peinte une tête de mort entourée d'ossements en croix, portant ces mots : *Le bill du timbre ; — Folie de l'Angleterre ; — Ruine de l'Amérique!*

C'était la partie comique de ce grand drame. La toile venait de se lever sur le prologue. Le côté sérieux se préparait ailleurs, dans l'intérieur des familles, dans les assemblées coloniales. Monroe ne traversa pas impunément toutes ces émotions de la lutte et de la mise en train de cette révolution qui ouvrit à son pays les portes de l'avenir.

Il avait dix-huit ans lorsqu'éclata le coup de tonnerre qui déchira les derniers liens d'affection et d'attachement entre l'Angleterre et les colonies.

Pendant que ses aînés s'en allaient à ce grand rendez-vous national où leur expérience des hommes et des choses, où la longue pratique de leurs droits, où l'éloquence de quelques-uns d'entre eux devaient opposer une si victorieuse résistance aux injustices de la métropole, Monroe quittait le collége de William et Mary, prenait le mousquet, rejoignait l'armée de Washington, et payait de son sang sa dette à cette cause de l'indépendance qui, dans le premier moment, avait excité un enthousiasme si plein d'abnégation que chacun, dans la sphère de ses idées et dans la mesure de ses forces, voulait y avoir contribué.

Monroe arriva au camp de Washington dans le moment difficile, où le général en chef se préparait à défendre New-York contre les armées anglaises. Moment difficile, en effet, signalé par de déplorables revers, dus au découragement, à l'insuffisance de l'armée et au mauvais esprit qui commençait déjà à gagner tous les rangs. Nous avons raconté précédemment ces rudes épreuves.

Monroe débuta donc dans sa carrière militaire qui ne fut pas d'ailleurs bien longue, et dans son enthousiasme patrio-

tique, par assister au spectacle navrant d'une série de revers compromettants pour le sort de l'armée, et au refroidissement des généreuses ardeurs des premiers temps. Il était à ces tristes combats de Haerlem et de Whiteplains, qu'il faudrait pouvoir oublier pour l'honneur de l'Amérique. Mais l'histoire est inflexible. Elle conserve tout, honte et gloire.

C'était là, en effet, il faut bien le reconnaître, un déplorable spectable pour un jeune homme, fervent dans la foi qu'il professait pour la cause de la liberté et de l'indépendance de son pays. Ce spectacle aurait pu arracher d'un cœur un peu faible et prompt au désenchantement la dernière illusion et la dernière espérance. Mais Monroe était officier dans les milices de la Virginie, et l'on a vu, par les récits que nous en avons donnés plus haut, que les officiers se conduisirent héroïquement devant la couardise de leurs troupes. Au lieu de se décourager, Monroe sentit toute l'importance de la mission réservée aux hommes de sa sorte. Il ramassa toute son énergie; et, si son enthousiasme se trouva quelque peu refroidi, la réflexion remplit les vides qu'avait laissés dans son âme le départ des illusions.

Un contemporain de Monroe a raconté que le jeune officier avait été si vivement impressionné de l'attitude physique et morale de Washington, dans cette occasion, qu'il conçut pour lui cette admiration exaltée et cette estime profonde qu'il lui témoigna toujours, et alors même que ses principes le mirent en opposition directe avec la politique du général.

Mais Monroe trouva, à quelque temps de là, à reprendre sa revanche de Haerlem et de Whiteplains, dans le combat de Trenton où il se conduisit avec une très grande bravoure.

Jared Sparks, que j'ai cité si souvent, rapporte que vingt-trois officiers anglais et un millier de soldats y furent

faits prisonniers; six pièces de canon et un assortiment complet d'armes furent les trophées de la victoire. Les pertes, du côté des Anglais, s'élevèrent à huit officiers tués, dont le colonel Ralph, un des plus braves militaires de l'armée, et une trentaine de soldats. « Les Américains, continue le « même auteur, eurent deux hommes tués et deux autres « moururent de froid. Le capitaine William Washington « qui se distingua plus tard dans la même guerre, comme « officier de cavalerie, et le lieutenant Monroe qui fut depuis « président des États-Unis, furent blessés en attaquant avec « bravoure et succès l'artillerie de l'ennemi. »

La blessure de Monroe fut assez grave; il en ressentit les atteintes à plusieurs reprises, et sa mort a été causée par des accidents qui lui en survinrent.

La conduite de Monroe à la bataille de Trenton, lui valut le grade de capitaine d'infanterie. Il fit, en cette qualité et comme aide de camp du général lord Stirling, la campagne de 1777, et se distingua aux trois batailles de Brandywine, de Germantown et de Monmouth.

Washington qui avait remarqué les qualités militaires de Monroe, lui donna, comme colonel, la mission de lever dans la Virgine un régiment dont il prendrait le commandement. Ce projet échoua complétement devant le mauvais vouloir et la résistance de la législature de cet État. Cet échec ne manqua pas de produire sur Monroe une assez vive impression. Les embarras qu'il éprouva en ce moment, alors que le pays avait évidemment besoin du dévouement de tous ses enfants, et demandait de ces sacrifices devant lesquels le patriotisme ne devait pas reculer, influèrent, sans nul doute, sur les mesures que plus tard, comme ministre sous l'administration de Madison, il proposa pour faire face aux exigences de la guerre avec l'Angleterre. Il savait par expérience que les formes des institutions américaines pouvaient, dans

un cas donné, priver le pays de ses plus précieuses ressources.

A cette époque, il proposa donc d'élever de soixante mille à cent mille hommes au moyen d'une espèce de *conscription*, l'armée décrétée par le Congrès.

Ce mot, ou quoi que ce soit qui pouvait y ressembler, froissa le sentiment national. C'était jeter sur la conscience de ses devoirs dont chaque citoyen de l'Union a la prétention d'être profondément pénétré, des doutes injurieux. Monroe avait joué sa popularité sur cette proposition. Il était candidat à la présidence. On ne lui dissimula pas que sa candidature était engagée sur le maintien ou le retrait de l'acte. Monroe, c'est une éclatante justice qu'il faut lui rendre, n'hésita pas à sacrifier son ambition à une mesure rigoureuse, mais qu'il considérait comme salutaire et indispensable au pays.

Heureusement la paix vint. Il ne fut pas nécessaire de recourir à ce parti extrême, et Monroe reconquit sa place dans les affections de la nation.

Les questions relatives à l'armée ont toujours été très délicates aux États-Unis. Le lecteur a vu quelles appréhensions le Congrès et le pays avaient montrées au sujet de l'armée de l'Indépendance. Même en des moments aussi difficiles où le salut de la patrie naissante exigeait des sacrifices et une confiance absolue, l'opinion publique était hostile à l'organisation d'une armée régulière. Tous les efforts dans ce sens, tentés depuis lors, ont été également impuissants. Monroe se souvenait de ce qu'il avait vu ; il avait médité les paroles pleines de bon sens que Washington avait dites et écrites en maintes occasions sur ce sujet. Il n'est donc pas surprenant que, portant la responsabilité d'événements d'une extrême gravité, il n'ait rien négligé pour constituer une armée américaine capable de résister

dans une guerre où les Anglais avaient une si grande revanche à prendre.

Au dernier recensement l'effectif de l'armée régulière des États-Unis était évalué à 14,000 hommes et celui des milices à plus de 3 millions. « Cet effectif, dit un publiciste américain, est immense (il s'agit de la milice); mais au commencement d'une guerre, il ne serait d'aucune utilité. Il n'y a eu en fait aucun pays dans le monde moins défendu et moins préparé à la guerre que les États-Unis; mais aussi quand ils sont une fois soulevés, aucune nation n'est plus formidable pour ceux qui tenteraient d'envahir ses frontières. Au début des hostilités, les États-Unis ont tout à organiser, car quoique les Américains soient propres à faire de bons soldats, encore faut-il qu'ils soient enrôlés et disciplinés. A l'ouverture d'une guerre, il ne serait pas impossible à un détachement de 30,000 hommes bien organisés de traverser toute l'étendue des États depuis le Maine jusqu'à la Georgie; mais aussi il est presque certain que pas un n'en sortirait; car durant cet intervalle, on aurait eu le temps de soulever, d'exciter, d'armer et de discipliner le peuple, et alors, sans parler de sa bravoure, il pourrait accabler par le nombre une armée quatre fois plus forte que celle ci-dessus mentionnée. »

Il y a du vrai dans les observations qui précèdent; mais il ne faut pas oublier que les enthousiasmes militaires qui ne sont pas soutenus par une armée régulière ont peu de durée; que le succès les enflamme, mais que la moindre défaite les abat. Monroe avait assisté à ce spectacle navrant; il avait appris à s'en défier.

Quoi qu'il en soit, les Américains tournent dans un cercle vicieux. Ils ont raison, au point de vue du maintien et du respect de leur liberté de proscrire de la société l'élément militaire, et de ne lui accorder aucune prépondérance; mais

ce système est incompatible avec l'idée de la guerre qui doit être toujours dans les prévisions humaines. Le seul courage individuel ne constitue pas les bonnes et fortes armées; il faut y ajouter la discipline, la pratique des camps, l'esprit de soumission, toutes choses inconnues aux Américains et incompatibles avec leur caractère. Toutes les fois que ce peuple se trouvera aux prises avec quelque danger menaçant son indépendance nationale, il passera par les mêmes épreuves qu'il a subies déjà deux fois. Et je ne sais s'il devra toujours faire fonds sur ce patriotisme et sur cet enthousiasme qui, deux fois, ont sauvé les États-Unis. En tout cas, aujourd'hui, autant qu'à l'époque de Monroe et au temps de Washington, l'esprit national des Américains est formellement opposé à l'organisation d'une armée permanente.

Revenons à la biographie personnelle de Monroe.

---

§ 2.

Monroe quitte le service. — Il entre au barreau. — Il a une mission en France. — Il est choisi comme ministre par Madison. — Il se ruine au profit du pays. — Il s'occupe exclusivement des affaires de son État. — Il négocie l'acquisition de la Louisiane. — Importance de la Louisiane pour les États-Unis.

A la suite de son échec, devant la législature virginienne, dans la mission que lui avait confiée Washington, Monroe se trouva sans emploi. Il renonça alors à la carrière militaire et se mit à étudier le droit. Il interrompit encore une fois ses études pour s'enrôler, en simple volontaire, dans un corps d'armée chargé de repousser une invasion dont le territoire de la Virginie était menacé; puis il reprit ses travaux pacifiques qu'il quitta de nouveau pour s'engager dans l'armée d'un des États du Sud, et revint prendre définitivement le livre des lois à la page où il avait placé le signet.

Ces sortes de contrastes sont fréquents aux États-Unis. L'officier, au retour des camps, laisse facilement l'épée, puis la reprend, puis la quitte encore, d'un mois, d'une année à l'autre, remplissant les intervalles par l'exercice de quelque profession complétement en opposition avec le métier de soldat. Aussi la quantité de colonels, de généraux, de capitaines, momentanément avocats, juges, médecins, est-elle innombrable aux États-Unis.

Ici commence pour Monroe une carrière toute nouvelle. Il entre dans la vie politique et administrative par son élection aux fonctions de membre de la législature de la Virginie (1782), puis du conseil exécutif de l'État. Il avait alors vingt-quatre ans. Dès l'année suivante, il est envoyé comme représentant de la Virginie au Congrès continental où il combat vigoureusement la constitution d'alors, impuissante à assurer l'avenir du pays. Son mandat législatif expirant en 1786, il ne put assister aux débats relatifs à la constitution de 1787, celle qui existe aujourd'hui. Mais, élu par son État membre de la commission chargée d'en présenter l'adoption au vote du peuple, il se prononça énergiquement contre cette constitution qui ne paraissait pas aux hommes de son parti, faire une part assez large au gouvernement individuel des États.

Cette mission remplie, Monroe manifesta l'intention formelle de rentrer dans la vie privée, et de se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession d'avocat.

Il venait d'épouser une personne remarquablement belle, miss Kortright, qui fit une certaine sensation à Paris et à Londres, lors des voyages de Monroe dans ces deux capitales. C'était, disait-on, sous l'influence de sa jeune femme, peu ambitieuse des agitations de la vie politique, que Monroe avait pris cette détermination de retraite. D'un autre côté, il y avait de sa part un peu de dépit de n'avoir point été élu sénateur au Congrès, poste qu'il avait recherché avec une certaine ardeur. Il y parvint cependant (1790), et siégea jusqu'en 1794, en opposition ouverte avec la politique de Washington qui le choisit néanmoins (mai 1794) pour occuper à Paris le poste de ministre plénipotentiaire, en remplacement de Morris dont le gouvernement français avait instamment demandé le rappel.

Morris avait outrepassé les réserves de la politique de

Washington dont l'intention était d'observer la plus stricte neutralité devant les événements qui s'accomplissaient en Europe et au sein de la société française. Morris avait déplu à Paris par sa froideur et un peu aussi par la causticité de son esprit. Monroe, lui, tomba dans l'exagération contraire. Il se laissa aller aux chaleurs des doctrines de son parti. Jefferson qui en était en Amérique la plus haute représentation, s'étant séparé de Washington, Monroe fut rappelé. Ses torts les plus graves, ceux du moins qui justifièrent sa disgrâce, furent de n'avoir point soutenu, comme il convenait, un traité qu'il avait mission de préparer eutre la France et les États-Unis. De cet acte devait nettement sortir la neutralité absolue que la République américaine entendait observer au milieu des conflits qui agitaient l'Europe. Monroe, qui n'était point partisan de ce traité, s'était peu hâté de donner au gouvernement français les explications qu'il avait reçu ordre de lui présenter.

A son retour aux États-Unis, Monroe publia une brochure assez vive et même acerbe dans laquelle il prétendait se justifier, mais où il laissait percer, sous chaque mot, son opposition bien arrêtée et bien décidée à la politique de Washington, tout en faisant les réserves les plus loyales en ce qui concernait l'admiration et le respect qu'il avait voués à ce grand homme.

Monroe crut devoir, de ce moment, se retirer du mouvement de la politique générale, d'autant plus que le successeur de Washington, John Adams, s'était placé sur le même terrain que son illustre prédécesseur dont il était appelé à continuer les idées en les affaiblissant.

Monroe se retrancha sur le terrain plus étroit et plus obscur des affaires de son État. Il fut d'abord élu membre de la législature, puis gouverneur de la Virginie, poste qu'il conserva jusqu'en 1803.

Jefferson, appelé à la présidence, en 1801, chercha des auxiliaires à sa politique, dans les hommes qui l'avaient embrassée avec le plus de chaleur et d'intelligence. Madison, son successeur futur, prit le ministère, et Monroe reçut une mission qui convenait mieux à ses doctrines et à ses principes qui souriaient assez à Jefferson. Il en avait jeté les bases, d'abord pendant cette ambassade à Paris d'où il fut rappelé, et dans une autre circonstance antérieure, alors qu'il était membre du Congrès continental.

A cette époque, l'Espagne, qui possédait une grande partie du territoire de la Louisiane, avait sollicité le droit de libre navigation sur le Mississipi. Monroe s'y était énergiquement réfusé, un peu même contre l'opinion des États intéressés dans cette question.

Il avait été guidé, alors, par la pensée qu'il gênerait ainsi la domination espagnole dans un pays que les États-Unis convoitaient déjà, et aussi par l'irritation qu'il éprouvait de voir à côté du sol indépendant de l'Amérique du Nord, et sur ses frontières mêmes, l'influence d'une nation européenne.

C'étaient là, aux yeux de Jefferson, des titres suffisants pour confier à Monroe la double mission de traiter, avec la France et l'Espagne, la cession aux États-Unis de la Nouvelle-Orléans et du territoire de la Louisiane.

Quinze jours suffirent à Monroe pour terminer, à Paris, l'acquisition de la Nouvelle-Orléans, moyennant une somme de 15 millions de dollars (75 millions de francs), que les États-Unis s'engagèrent à payer à la France; celle-ci stipula de son côté que, pendant douze ans, les marchandises françaises et espagnoles seraient introduites, franches de droits, à la Nouvelle-Orléans.

C'était une première victoire que Monroe remportait dans son système; c'était un triomphe positif pour sa politique et celle de son illustre patron.

Jefferson attachait en outre un grand prix à cette annexion de la Louisiane aux États-Unis. Il s'exprimait ainsi à ce sujet, dans une lettre adressée au docteur Priestley (20 janvier 1804) :

« Depuis longtemps je considérais la Louisiane comme un « point orageux de notre horizon, où devait tôt ou tard « éclater une tempête, et le public ne sait pas jusqu'à quel « point la catastrophe était imminente. »

La catastrophe dont parle Jefferson dans cette lettre était tout simplement une rupture inévitable avec la France et une alliance avec l'Angleterre; car il est certain que la position de la France à l'embouchure du Mississipi embarrassait considérablement les États-Unis.

Voici comment il s'exprimait à ce sujet dans une dépêche du 18 avril 1802, à M. R. Livingston, ambassadeur à Paris :

« La cession de la Louisiane et des Florides à la France « (par l'Espagne), produit aux États-Unis l'impression la « plus pénible. Cet événement menace de bouleverser toutes « les relations des États-Unis, et de faire époque dans « notre direction politique. De toutes les nations puissantes, « la France était celle qui jusqu'ici nous présentait le moins « de points sur lesquels il put s'élever des conflits, et le plus « de points au contraire à l'égard desquels nos intérêts « fussent communs. Aussi avons-nous toujours considéré ce « peuple comme notre ami naturel, comme celui avec lequel « nous ne pouvions jamais avoir d'occasion de différends; « nous regardions ses succès et ses revers comme s'ils eus- « sent été les nôtres. Il y a sur le globe un seul territoire dont « le possesseur est notre ennemi naturel et habituel; c'est « celui de la Nouvelle-Orléans, à travers lequel les pro- « duits des trois huitièmes de notre pays doivent passer « pour trouver leurs débouchés; produits que la fertilité du

« sol doit élever bientôt à la moitié de notre production « totale, en même temps que la population s'accroîtra dans « une proportion semblable. La France en se plaçant ainsi « à nos portes, prend une attitude provoquante que n'avait « pas l'Espagne en raison de ses dispositions pacifiques et « de son état de faiblesse. Le jour où la France prendra « possession de la Nouvelle-Orléans sera le terme fatal de « sa puissance maritime. Ce jour scellera l'union de deux « peuples que leur alliance maintiendra en pleine posses- « sion de l'Océan. Dès cet instant, il faut que nous nous joi- « gnions à la nation et à la flotte britannique. »

Dans la lettre au docteur Priestley, dont nous avons cité plus haut un passage, Jefferson s'exprimait encore comme suit :

« Pour nous sauver de l'ouragan, il fallait que nous pré- « sentassions un exposé sincère et amical des causes et des « effets qu'elles devaient produire, et que de son côté, Bona- « parte eut assez de bon sens pour comprendre que cet « enchaînement était inévitable et changerait la face du « monde. Je ne pensais pas qu'il cédât avant que la guerre « vint à éclater entre la France et l'Angleterre, et mon « espoir était de pallier et de patienter jusque-là, à moins « que MM. Ross, Morris, etc., ne fussent parvenus à ame- « ner avant cette guerre une rupture prématurée entre la « France et nous. Je ne croyais pas le dénouement fort éloi- « gné; mais j'avoue qu'il est arrivé plus tôt que je ne m'y « attendais. Bonaparte pouvait avoir un bon sens assez juste « pour comprendre, même avant que la guerre ne fut « imminente, jusqu'à quel point la série de faits que nous « lui prédisions était nécessaire et inévitable, et c'était une « chose qu'il était de notre devoir de tenter; mais la per- « spective d'une rupture immédiate précipita la conclusion « de l'affaire. »

« Le dénouement a donc été heureux, » continue Jefferson dans la même lettre, « et je regarde, je l'avoue, la dupli-
« cation de la surface sur laquelle doit désormais s'étendre
« un gouvernement libre et économique tel que le nôtre,
« comme un accroissement assuré à la masse de bonheur
« des générations à venir. »

Bonaparte, premier consul, en stipulant les avantages que j'ai cités plus haut en faveur des marchandises de provenance française, adressa ces paroles aux plénipotentiaires chargés de la négociation :

« Faites savoir aux populations de la Louisiane que nous
« regrettons de nous séparer d'elles ; que nous avons sti-
« pulé en leur faveur tous les avantages qu'elles pouvaient
« désirer, et que la France, en les leur garantissant, leur
« assure le plus grand de tous. Elles n'auraient jamais pros-
« péré sous aucun gouvernement européen, autant qu'en
« devenant un peuple indépendant. Mais alors que les
« Louisianais jouiront des priviléges de la liberté, qu'ils se
« souviennent toujours qu'ils sont des Français, et qu'ils
« conservent pour leur mère-patrie cette affection qu'inspire
« une commune origine. »

Aucune des idées contenues dans ces paroles du premier consul n'a manqué de se réaliser de tous points.

Jefferson attachait de très grands résultats à la possession de la Louisiane. Dans une lettre du 12 août 1803, il combat la pensée que l'on avait eue de vouloir échanger une portion du vaste territoire de la Louisiane d'alors, contre les Florides. « Nous aurons les Florides sans cela, » disait Jefferson ; « et je ne voudrais accorder à aucune nation un seul
« pouce des eaux du Mississipi, parce qu'il me paraît de la
« plus grande importance pour notre tranquillité, que nous
« conservions le droit exclusif de naviguer sur ce fleuve et
« de n'y admettre aucune autre nation que, comme dans les

« eaux du Potomac et de la Delaware, avec notre consente-
« ment et sous notre police. »

Les fédéralistes, selon Jefferson, redoutaient qu'une si grande étendue de territoires n'amenât une séparation forcée. Quoiqu'une combinaison semblable lui parut dépendre de tant de circonstances impossibles à prévoir « qu'il était difficile d'établir aucun calcul sur une chance de cette nature, » Jefferson l'acceptait franchement. Il devait, dans son opinion, exister plus de liens d'affinité entre les nouveaux États limithrophes du Mississipi et les États-Unis, qu'entre ceux-ci et des puissances européennes maîtresses des rives du fleuve.

Jefferson ne pouvait mieux reconnaître le service rendu par Monroe, et au pays et à son système de politique, qu'en lui confiant une autre mission diplomatique à Londres. Mais Monroe ne fut pas aussi heureux cette fois. Le traité qu'il négocia avec l'Angleterre fut refusé par Jefferson, sans même que celui-ci crût devoir le soumettre au Sénat. Monroe s'en trouva profondément blessé, et il s'ensuivit entre eux un grand refroidissement qui avait aussi une autre cause. Monroe accusait Jefferson, dont le mandat présidentiel touchait à son terme, de soutenir publiquement la candidature de Madison, au lieu de la sienne, de l'avoir écarté en l'envoyant en mission, puis d'avoir affaibli ses chances de succès en se dispensant de faire même examiner par le Sénat le traité conclu par lui. Jefferson, indécis au contraire entre ses deux amis qui tous deux avaient, à ses yeux, des titres égaux, avait déclaré vouloir rester neutre.

Quoi qu'il en soit, Monroe se rallia patriotiquement à la majorité, et prêta son appui à l'élection de Madison (1809).

Deux ans après, il fut appelé au poste de secrétaire d'État, qu'il conserva pendant toute l'administration de Madison. Plus tard il joignit à ce titre celui de ministre de la guerre.

Dans ces deux postes, également difficiles pendant la période de guerres et de malheurs intérieurs qui pesa sur les États-Unis, Monroe donna les preuves du plus grand dévouement et du patriotisme le plus pur et le plus éclairé.

Un fait, rare à coup sûr dans la vie des hommes politiques de tous les pays, mérite d'être cité, car il fait le plus grand honneur au caractère élevé et au désintéressement de Monroe. En 1814, au moment du siége de la Nouvelle-Orléans par les Anglais, le Trésor épuisé ne pouvait plus faire face aux dépenses de l'armée. Monroe, à bout de ressources, n'hésita pas à engager son crédit personnel pour procurer de l'argent au pays. Bien que ces sommes lui eussent été restituées, à la longue, il se trouva pendant longtemps fort obéré; et en 1825, il quitta la présidence pauvre et très endetté.

---

§ 3.

Monroe à la hauteur de ses fonctions. — Il est élu président. — Sa correspondance avec Jefferson. — Soulèvement des colonies espagnoles contre la métropole. — Occasion pour Monroe d'émettre sa doctrine.— Le principe de cette doctrine fondamentale appartient à Jefferson.

Si la guerre exige le développement et les preuves d'une grande énergie pour lui faire face, le retour de la paix ne demande pas moins de vigueur et de talent pour réparer les désastres. Les mêmes hommes ne sont pas toujours aptes également à tenir le pouvoir dans ces deux conditions. Monroe, lui, fut à la hauteur de ces deux missions. Autant il montra d'énergiques qualités pendant la guerre, autant il trouva de ressources en son esprit pour assumer la lourde responsabilité que la paix faisait peser sur lui.

Aucun président n'avait été mieux secondé dans son administration que Madison le fut par Monroe, qui trouva enfin la récompense légitime de ses services dans son élévation à la présidence, en 1816, pour entrer en fonctions le 4 mars 1817. Il fut élu par cent quatre-vingt-trois voix sur deux cent vingt-un votants.

Monroe avait été porté au pouvoir par le parti républicain, ou antifédéraliste, avec lequel il avait toujours marché, et qui avait soutenu Jefferson et Madison. Le succès de Monroe fut pour Jefferson, avec qui il s'était réconcilié franchement, un grand sujet de joie personnelle et de satisfaction politique. Jefferson écrivait à Lafayette, le 14 mars 1817 : « L'élec-
« tion de Monroe n'est pas une circonstance de peu d'in-

« fluence sur notre félicité. » Plus tard, en 1823, dans une lettre adressée à Monroe lui-même, il s'exprimait ainsi : « Il « faut que j'aie joué de malheur, moi qui n'avais pas été à « Bedford de toute cette année, pour choisir le moment de « mon voyage juste à l'époque de votre dernière visite dans « nos environs. La perte a été tout entière pour moi, car les « courtes entrevues que j'ai avec vous *rectifient d'ordinaire* « *mes vues politiques*, m'apprennent où nous en sommes, et « *me remettent dans la bonne voie*. Je ne puis guère vous « offrir en échange que des idées de journaux, et en petit « nombre encore ; car je ne lis qu'une seule feuille et même « fort à la hâte. Horace et Tacite me paraissent des écri- « vains si supérieurs à tous les champions de gazettes, que « je les quitte avec répugnance pour ces derniers. »

Monroe, à la date de cette lettre, était président. Le ton sur lequel elle est écrite pourrait donc faire soupçonner Jefferson de flatterie, si l'on ne savait que ce caractère altier et indépendant était le moins courtisan qu'on pût imaginer. Mais il est évident que certaines expressions de cette lettre impliquent tout au moins une idée de courtoisie très marquée ; elles cachaient surtout un piége. Car il n'est douteux pour personne que Monroe, loin de rectifier les vues de Jefferson, recevait de lui, au contraire, des inspirations et des conseils dans les occasions difficiles. Dans cette même lettre, dont je viens de citer un passage, Jefferson lui disait : « Je ne puis vous donner que des lieux-communs sur la « question que vous me proposez, savoir : si nous pouvons, « en quelque matière que ce soit, prendre, en faveur de la « liberté, une attitude plus prononcée qu'auparavant. Je ne « puis vous apporter que le denier de la veuve, et je ne « *l'offre* que parce que vous *l'exigez*. »

Pour terminer, Jefferson s'exprimait ainsi : « En me hasar- « dant à vous communiquer ces idées rudes et mal digérées

« sur des choses qui sortent de la sphère de mes connais-
« sances, j'espère que vous voudrez bien vous rappeler que
« c'est *à votre demande*, et avec aussi peu de confiance
« dans mon opinion que vous y trouverez de profit. »

C'était plus de modestie qu'il ne convenait à Jefferson d'en avoir; mais cette modestie était de l'habileté. Il savait se faire demander ces conseils, et s'assurait ainsi l'influence positive, quoique latente, qu'il exerça sur l'administration de ses deux successeurs, Madison et Monroe.

Jefferson avait travaillé pendant vingt ans à l'avénement au pouvoir du parti et des idées dont il était le chef et le représentant. Il se faisait un devoir et un honneur d'en continuer le triomphe inauguré par sa présidence, dans la personne de ses deux lieutenants les plus dévoués.

Je ne sais si Monroe, — mais cela n'est pas probable, — consulta Jefferson sur la conduite qu'il tint envers le parti opposé au sien, au moment où il prit possession du pouvoir. Le général Jackson, qui était son ami, lui écrivit une lettre très belle et très digne, pour lui conseiller de mettre fin aux divisions des partis, en s'entourant d'hommes capables choisis dans les deux camps. Monroe s'y refusa obstinément, et n'appela aux fonctions publiques que des démocrates. Il avait oublié la lettre que Jefferson lui avait écrite en 1801 (1), et qui contenait un plan de conduite si noble et si pratique à l'égard des partis. Il avait oublié encore la loyauté de Washington l'appelant, lui personnellement, à des postes éminents et enviés, alors même que les dissidences politiques les plus profondes les séparaient! Il obéit aveuglément à ses passions, à ses rancunes et à ses amitiés personnelles.

La première période de la présidence de Monroe fut con-

(1) Lettre au colonel Monroe, 7 mars 1801.

sacrée, comme je l'ai dit, à réédifier ce que la guerre avait renversé. Lourde tâche, dont il s'acquitta glorieusement. Il trouva, pendant ces quatre années si bien remplies par son dévouement aux intérêts de la politique intérieure, l'occasion d'agrandir le territoire de l'Union par l'acquisition de la Floride, à moitié conquise déjà par un coup de tête du général Jackson vivement blâmé en apparence, très approuvé au fond et peut-être même encouragé. On se souvient que Jefferson avait dit : « Nous aurons ces Florides. »

Jusque-là, aucun fait ne s'était passé qui pût donner à l'administration de Monroe ce caractère exceptionnel qu'on lui a attribué. Mais une occasion solennelle — la révolution des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud—entoura tout à coup la politique extérieure des États-Unis de difficultés inusitées, et la força à se dessiner nettement, telle que la posa Monroe, avec l'appui de ses amis. Sa seconde présidence à laquelle il fut appelé par l'unanimité des suffrages, moins une voix — fait qui ne s'était pas renouvelé depuis Washington, — eut donc un aspect tout différent de la première.

Au moment du soulèvement de l'Amérique espagnole, Henry Clay, qui était *speaker* (président) de la chambre des représentants, proposa une motion ayant pour objet de féliciter ces colonies de leurs efforts à s'affranchir du joug de la métropole. Monroe, dans son adresse au congrès, fut plus sage, et parla au contraire en termes précis et énergiques d'une neutralité complète.

« Quant aux colonies existantes ou aux dépendances des
« puissances européennes, disait-il, nous ne sommes pas
« intervenus et nous n'interviendrons pas dans leurs
« affaires. »

Mais toute la doctrine de Monroe et du parti qu'il repré-

sentait se trouvait résumée dans les lignes suivantes de son message :

« Nous devons à notre bonne foi et aux relations amicales « qui existent entre les puissances alliées et les États-Unis « de déclarer que nous considérerions toute tentative de « leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet « hémisphère, comme dangereuse pour notre tranquillité et « notre sûreté. »

M. de Pradt disait de ce message : « Un discours de « cette nature n'est pas un simple discours, ni l'accom- « plissement d'une simple formalité d'usage, accompagnée « de formules convenues, c'est de plus un grand événe- « ment (1). »

C'était, en effet, un grand événement qui renforçait d'ailleurs des déclarations analogues que venait de faire l'Angleterre, en 1822, sous le ministère Canning, à propos de l'intervention française en Espagne, ce qui avait conduit la Grande-Bretagne à ne vouloir point prendre part aux travaux du Congrès de Vérone.

Le gouvernement anglais ne se contenta pas de protester contre l'entrée de l'armée française sur le territoire espagnol. Tout en conservant une stricte neutralité dans ce conflit, il déclara que si une puissance quelconque intervenait dans les hostilités de l'Espagne contre ses colonies, « une « pareille intervention, manifestée par simple menace ou « par un commencement d'exécution, serait considérée « par l'Angleterre comme un motif suffisant pour recon- « naître sans délai l'indépendance des colonies espa- « gnoles. »

Cette déclaration de M. Canning, fut ratifiée par le cabinet américain, lequel déclara que « toute tentative faite par les

(1) *L'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823*, par M. de Pradt, archevêque de Malines.

« puissances européennes alliées pour étendre leur système « politique spécial au continent américain, serait considérée « comme un acte hostile et dangereux pour la paix et la « sécurité des États-Unis. »

Le ministère anglais s'associa à cette doctrine, que le président Monroe précisa en ces termes dans son message du 2 décembre 1823 :

« Notre politique à l'égard de l'Europe restera ce qu'elle « a été pendant la longue période des guerres qui viennent « d'agiter cette partie du monde. Nous nous sommes donné « pour règle de conduite de n'intervenir dans les affaires « intérieures d'aucune puissance, — de considérer les gou- « vernements de fait comme des gouvernements légitimes; « — de donner satisfaction à toutes les exigences légi- « times, et de ne souffrir aucune iniquité. Mais, pour ce « qui concerne les continents d'Amérique, les circonstances « sont bien différentes. Il est impossible que les puissances « alliées étendent leur système politique à une partie quel- « conque de ces continents sans compromettre notre paix « et notre bonheur. Nous ne croyons pas que nos frères du « Sud, s'ils avaient la liberté de leur choix, s'y soumettraient « volontairement. Nous ne pouvons donc voir avec indiffé- « rence une intervention de cette nature se produire sous « une forme quelconque. »

Cette doctrine dont on a voulu faire un crime aux États-Unis est une simple mesure de police politique si j'osais dire. Les gouvernements du vieux continent ont adopté un système de surveillance mutuelle, qu'ils ont appelé l'équilibre européen; des alliances basées sur des affinités plus ou moins réelles et sur des besoins ont constitué la force de la plupart d'entre eux; la neutralité déclarée et acceptée de certains territoires est la garantie de tous et équivaut à des frontières infranchissables. Tout cela est très bien pour

sauvegarder ouvertement les États contre l'envahissement brutal et secrètement contre la propagande de certaines idées. N'est-il pas tout aussi national, tout aussi simple, tout aussi logique que les États-Unis maîtres à eux seuls d'une partie du nouveau continent le défendent ainsi que le continent immédiatement voisin contre l'invasion des puissances européennes? Il ne peut pas y avoir d'équilibre américain, un seul peuple est dans la balance; ce peuple se défend personnellement, voilà toute la question; et en s'opposant à l'envahissement des autres États américains, il protége ses propres frontières. Au lieu de le faire à l'aide de traités solennellement acceptés comme en Europe par toutes les puissances européennes, il le fait au moyen d'un principe qui devient le code de la politique américaine. Dégagée de toutes les calomnies qu'on a entassées autour d'elle, cette fameuse doctrine de Monroe se réduit à ces mots : « Les Américains ne veulent pas se mêler des affaires de l'Europe; mais ils demandent la réciprocité. » Pourquoi l'Europe ne ferait-elle pas la même déclaration?

Les parties du message de Monroe que je viens de citer n'étaient que l'écho des insinuations et des opinions bien autrement explicites de Jefferson, qui écrivait à Monroe (11 juin 1823) : «Les possessions que les nations de l'Europe « avaient dans l'une et l'autre Amérique, sont sur le point « de leur échapper, de façon que nous ne pouvons manquer « *d'être bientôt débarrassés de leur voisinage.* »

Dans une autre lettre également adressée à Monroe (24 octobre 1823), il lui disait: «Notre maxime fondamentale « doit être de ne jamais nous laisser entraîner dans les que- « relles qui troublent l'Europe; la seconde, de ne pas souf- « frir que l'Europe se mêle des affaires de ce côté-ci de « l'Atlantique. L'Amérique, au nord comme au sud, a des « intérêts tout à fait distincts de ceux de l'Europe, et qui lui

« appartiennent en propre. Il faut donc qu'elle ait un sys-
« tème à elle, et séparé de celui de l'ancien continent... Je
« pourrais donc souscrire en toute sincérité à la déclara-
« tion que nous n'aspirons à l'acquisition d'aucune des colo-
« nies espagnoles; que nous ne susciterons aucun obstacle
« à tout arrangement pacifique entre elles et la mère-patrie;
« mais que nous nous opposerons de tous nos moyens à
« l'intervention armée de toute autre puissance agissant
« comme auxiliaire, comme stipendiée, ou sous tout autre
« prétexte ou toute autre forme; et que nous nous oppose-
« rons de même aux entreprises d'une puissance quelconque
« qui tenterait de s'en emparer à titre de cession, de
« conquête ou d'acquisition, de quelque genre que ce
« soit. »

Tout le système de Jefferson se trouve encore résumé dans un passage d'une lettre à William Short. Après avoir insisté sur l'existence d'une politique américaine distincte et indépendante de celle de l'Europe, il ajoute : « Le jour n'est « pas éloigné où nous pourrons exiger qu'un méridien con- « ventionnel partage l'Océan qui sépare les deux hémi- « sphères, de façon qu'aucun canon européen ne se fasse « entendre en deçà, ni aucun canon américain au delà de « cette ligne. »

En rappelant ainsi les opinions de Jefferson, nous avons voulu prouver de nouveau l'influence directe qu'il exerçait sur Monroe, et montrer que ce dernier avait, en définitive, assumé devant l'histoire la responsabilité d'une politique dont il n'avait été que l'écho affaibli et prudent.

Avec Monroe comme avec Madison, ce fut encore Jefferson qui gouverna l'opinion publique. On peut donc dire que l'influence de celui-ci se prolongea au delà du terme de son double mandat; elle dura le temps de son opposition à la politique de Washington, les huit années de sa propre pré-

sidence, et les seize années des deux présidences de Madison et de Monroe. C'est en quoi il ne faut pas hésiter à considérer Jefferson comme le véritable représentant, et nous le répétons, comme le véritable fondateur de la République américaine.

---

§ 4.

Voyage de Lafayette en Amérique pendant la présidence de Monroe. — Réception triomphale de Lafayette. — Sa visite au tombeau de Washington. — Son entrevue avec Jefferson. — Dernières années de la vie de Monroe. — Exhumation de ses restes. — Justice tardive.

Un fait qui produisit une grande sensation en Amérique signala la dernière année de la présidence de Monroe (1824), fut le voyage aux États-Unis de Lafayette. Le général alla revoir ce pays qu'il avait vu, quarante-sept ans auparavant, en proie aux désolations de la guerre ; il le retrouvait plein de force et d'avenir et en pleine prospérité. Lafayette dut éprouver, en posant le pied sur le sol des États-Unis, la joie que ressent un père à embrasser un fils dont il s'est séparé enfant et qu'il rencontre homme, cherchant dans ses traits, dans ses gestes, dans sa parole quelque chose de sa voix, de ses mouvements et de sa physionomie de jadis, pieusement conservés dans ses souvenirs, mais dont l'âge n'a plus rien laissé.

La Chambre des Représentants et le Sénat des États-Unis avaient adopté à l'unanimité la résolution suivante : « Le « général Lafayette ayant exprimé le désir de visiter ce « pays, le président sera chargé de lui communiquer l'assu- « rance de l'attachement affectueux et reconnaissant que lui « conservent le gouvernement et le peuple des États-Unis ; « et de plus, en témoignage de respect national, le prési- « dent tiendra à sa disposition un vaisseau de l'État et invi- « tera le général à y prendre passage aussitôt qu'il aura « manifesté l'intention de se rendre aux États-Unis. »

L'envoi de cette résolution du Congrès était accompagné d'une lettre du président Monroe, où on lit le passage suivant : « L'époque à laquelle vous croirez vous rendre à cette « invitation est laissée tout à fait à votre choix. Quelle que « soit votre décision, il vous suffira d'avoir la bonté de m'en « instruire et aussitôt je donnerai des ordres pour qu'un « vaisseau de l'État aille vous prendre au port que vous « désignerez et vous amène dans cette patrie adoptive de « votre jeunesse, qui a toujours conservé le plus reconnais- « sant souvenir de vos services. »

Lafayette répondit en ces termes : « A tous les motifs qui « me pressent de hâter l'époque de cette délicieuse visite, se « joint le désir qu'elle soit placée durant la présidence de « mon ancien ami et compagnon d'armes. Je sens autant « que je le dois l'honneur qui m'est destiné; mais, réelle- « ment, j'en suis si touché, et telle est ma considération « pour la marine nationale, que vous me permettrez de ne « pas profiter d'une distinction qui entraînerait un désagré- « ment et des frais considérables. L'intention si flatteuse de « cette mesure est remplie par la résolution du Congrès, et « d'ailleurs, je puis, chaque mois, à bord d'un paquebot, « traverser l'Atlantique sous le pavillon américain. Je vous « prie donc avec une parfaite confiance en votre amitié, de « vouloir bien expliquer les motifs de mon refus à cet égard, « par la difficulté de fixer l'époque positive de mon départ « et mon empressement à saisir le premier moment où il « sera possible. J'ai été dernièrement bien ému en relisant « un écrit qui retraçait les détails des témoignages d'in- « térêt que vous et madame Monroe avez donnés dans « des temps d'épreuve à la meilleure partie de moi- « même (1). »

(1) M. et Mme Monroe avaient visité Mme de Lafayette dans sa prison de France, en 1794.

Le 16 août 1824, Lafayette débarqua à New-York; le conseil commun avait déclaré qu'il serait reçu comme l'*hôte de la nation*, titre qui fut adopté et lui fut conservé. Le voyage de Lafayette à travers l'Union fut une promenade triomphale. La lettre suivante de Jefferson donnera une idée de cet enthousiasme : « Le courrier qui a suivi la nouvelle de votre « bien heureuse arrivée sur notre rivage nous apprend, mon « cher ami, que vous vous dirigez vers les États du Nord. « J'attendrai donc que vous preniez la route du Sud pour « vous offrir mes sincères félicitations de ce que vous êtes « rendu à ceux qui vous chérissent plus qu'aucun peuple de « la terre. Vraiment, je crains qu'on ne vous tue à force de « tendresses, tant de si belles réceptions me semblent devoir « entraîner des fatigues et épuiser vos forces! Ne perdez « pas dans ces embrassements d'une affection enthousiaste « une vie qu'on voudrait tellement conserver. Je sais que « vous visiterez York-Town; mon esprit y sera avec vous « mais je suis trop affaibli par l'âge pour faire le voyage; je « ne marche pas au delà de mon jardin et mes infirmités ne « peuvent être soignées que chez moi. J'imagine que vous « irez à Charlestown et Savannah. Quel est le lieu où l'on ne « demandera pas à vous posséder? Notre village de Charlot-« teville insiste aussi pour vous recevoir, et vous aurait « réclamé comme son hôte, si vous pouviez l'être d'un autre « que de moi, dans le voisinage de Monticello. Je les ai « réduits à ne plus vous demander que de leur faire l'hon-« neur d'accepter un dîner, et je suis chargé de vous conju-« rer de ne pas refuser. Je calcule qu'en allant aux États du « Sud ou en revenant, vous aurez peu de détour à faire pour « passer à Monticello et à Montpellier (demeure de Madison).

et s'étaient occupés avec le plus grand zèle d'obtenir sa délivrance. (Mémoires et correspondance du général Lafayette.)

« Venez donc, mon cher ami, au moment qui vous convien-
« dra, établissez ici votre quartier général. »

Lafayette écrivait ensuite : « J'ai été reçu avec une vive « émotion par M. Jefferson; que j'ai trouvé bien vieilli sans « doute après trente-cinq ans de séparation, mais portant à « merveille ses quatre-vingt et un ans, et jouissant de toute « la vigueur de son âme et de son esprit... Sa fille Mme Ran- « dolph est avec lui; il est entouré d'une nombreuse famille, « et son habitation est dans une position admirable. Nous « avons été à un dîner public à Charlotteville; MM. Jefferson « et Madison étaient avec nous; ce que M. Jefferson a fait « lire en réponse au toast qu'on lui avait porté a fait pleurer « tout le monde. »

Dans ce discours Jefferson disait en rappelant les services de Lafayette et en faisant allusion à son dévouement à la cause américaine en France : « Nous tenions le clou; mais « c'est lui qui l'enfonçait. » A Philadelphie Lafayette fut reçu dans la salle où l'indépendance avait été proclamée.

La visite que Lafayette rendit au tombeau de Washington à Mount Vernon est ainsi racontée :

« La scène imposante et solennelle de la visite de Lafayette « au tombeau de Washington a eu lieu le 17 de ce mois « (octobre 1824). Le général a été reçu sur le rivage par « M. Lewis, neveu de Washington et par les parents du juge « Washington; ils sont allés avec lui à la demeure de son « ami le libérateur de notre pays, qu'il avait quitté la der- « nière fois il y a quarante ans. Après être resté quelques « minutes dans la maison, le général s'est rendu au caveau, « conduit par M. Lewis et la famille du juge et accompagné « par George Washington-Lafayette et George Washington- « Curtis (1), les enfants de Mount-Vernon où tous deux ont

(1) M. Curtis était le petit-fils de Mme Washington.

« reçu les soins paternels du grand homme. Arrivé au tom-
« beau, M. Curtis a présenté un anneau au général Lafayette
« en lui adressant ces paroles : « Vous qui de tous les géné-
« raux de l'indépendance, restez seul survivant au milieu de
« nous, à ce moment solennel et touchant où vous venez
« vous courber avec respect devant les restes de Was-
« hington, un des enfants de Mount-Vernon vous offre l'an-
« neau qui renferme les cheveux de celui que vous aimez.
« L'anneau a toujours été l'emblème de l'union des cœurs;
« que celui-ci unisse les affections de tous les Américains à
« votre postérité. Dans la suite des temps il rappellera à
« vos descendants les vertus de leur illustre ancêtre qui le
« reçut, non dans un palais ; mais sur le tombeau de
« Washington. »

Le général répondit en recevant cet anneau : « Les
« sentiments qui oppressent mon cœur m'ôtent la faculté de
« rien exprimer. Je ne puis, mon cher Curtis, que vous
« remercier de votre précieux don et rendre un silencieux
« hommage au tombeau du plus grand et du meilleur des
« hommes! »

« La porte du caveau fut ouverte; le général descendit
« les marches et baisa les tombes du grand homme et de
« sa vénérable compagne. Après quelques instants, il
« remonta dans un état d'émotion inexprimable. Personne
« n'avait interrompu cette visite solitaire, et l'on n'enten-
« dait d'autre bruit que les salves funèbres de l'artillerie
« répétées par les échos des collines sacrées de Mount-
« Vernon. »

Après un séjour d'une année aux États-Unis, et au moment fixé pour son départ, Monroe décida que « l'ami des Américains » s'embarquerait dans la capitale de l'Union. On fit remonter une frégate à Washington-City. Par une délicatesse toute spéciale, ce bâtiment fut débaptisé et on lui donna

le nom de *Brandywine*, une des batailles où Lafayette avait montré la plus vaillante bravoure.

Le jour où Lafayette quitta Washington-City, toutes les affaires furent suspendues, et la population lui prodigua les marques de la plus vive sympathie.

Monroe a souvent dit que le séjour de Lafayette aux États-Unis avait été l'illustration de son pouvoir de huit années; et avec cette exagération du peuple américain pour les moindres choses qui rappellent le temps de la conquête de l'indépendance, il ajoutait : que lors même qu'il n'eût rien fait sinon d'ouvrir les portes hospitalières du *White-House* à ce vétéran de la liberté américaine, sa présidence eût été assez glorieuse pour qu'il quittât le pouvoir heureux et satisfait.

Le 4 mars 1825, Monroe, parvenu au terme de son mandat, remit le gouvernement à son successeur, Quincy Adams (1), et se retira dans sa résidence de London-County, en Virginie, où il accepta les modestes fonctions de juge de paix, puis de directeur de l'Université, qu'il exerça pendant cinq ans.

En 1830, il présida la Convention chargée de réviser la constitution de la Virginie. Ce fut le dernier acte politique de sa vie. Souffrant, écrasé de fatigues, il se rendit à New-York auprès de son gendre. Il mourut dans cette ville le 4 juillet 1831, le jour même du cinquante-cinquième anniversaire de l'indépendance des États-Unis. Jefferson et John Adams étaient morts également à ce jour solennel.

Monroe avait une taille de près de six pieds. Il était bien fait de sa personne; son visage, régulier et sympathique, était éclairé par des yeux bleus d'une douceur extrême. Extérieurement il n'avait aucun signe qui révélât en lui une

(1) Fils de John Adams.

grande intelligence. En fait, ce n'était pas un homme d'une portée supérieure; il ne brillait ni par la vivacité de l'esprit ni par l'imagination, et sa conversation était lourde et peu attrayante. Mais il avait pour qualités essentielles de la fermeté, de la résolution, une sûreté de conception remarquable, un amour du travail poussé jusqu'à l'excès. Par-dessus tout il montra, depuis son entrée dans la vie, jusqu'à sa dernière heure, un patriotisme sans égal. Sa haute probité, la droiture de son cœur lui avaient conquis le respect de tout le monde, même de ses adversaires politiques.

Les restes de Monroe étaient demeurés à New-York. Sa tombe était simple et convenable; un marbre étendu sur la terre avec un nom gravé; rien n'indiquait qu'un président fut couché sous ce marbre.

La Virginie a rendu une tardive justice à Monroe en réclamant les dépouilles mortelles de cet illustre enfant de son sol. C'est au mois de juillet 1858, c'est à dire vingt-sept ans après, que cet hommage a été rendu à sa mémoire. A New-York, une foule immense assistait à cette cérémonie de l'exhumation des restes mortels de Monroe; les plus grands honneurs leur ont été rendus au départ et à l'arrivée à Richemond. Les justices tardives ont besoin d'éclat pour se faire pardonner leur apparente ingratitude.

CHAPITRE VIII.

LE GÉNÉRAL JACKSON ET LA DICTATURE.

---

§ 1er.

Caractère de Jackson. — Ses instincts despotiques. — Il devait échouer dans sa première candidature. — Son influence sur les États-Unis. — Haute idée que l'on a de son talent. — Sa popularité en Amérique. — Ses habitudes.

Le général Jackson a été un des hommes les plus éminents qui aient jamais paru sur la scène politique d'aucun pays. Aux États-Unis, moins que partout ailleurs, il semblait fait pour le pouvoir, tout en se recommandant par de glorieux services, des talents très réels et très variés, de grandes qualités de cœur et d'esprit, un patriotisme ardent qui dépassait encore ce que l'on appelle l'exagération du patriotisme des Américains, s'il est jamais permis de critiquer le plus pur et le plus noble des sentiments.

C'en était assez, à vrai dire, pour justifier l'immense popularité dont jouissait le général Jackson au moment de son élection, et dès avant sa première candidature à la présidence des États-Unis ; mais cette popularité était due, en certains points, à des titres qui semblaient devoir écarter, à tout jamais, le général Jackson de la scène politique. Sa

présidence a caractérisé une époque dans la vie politique des Américains du nord.

Une fougue de caractère qui avait quelque chose de la tempête, une spontanéité de résolutions vive comme l'éclair, — qualité précieuse, j'en conviens, quand elle est l'apanage d'un esprit maître de soi; mais dangereuse alors que c'est un peu le caprice et la fièvre qui le gouvernent; — un entêtement de fer dans des idées préconçues et ne s'assouplissant pas même devant l'autorité de la loi; une volonté inflexible; une colère déchirante contre toute opposition à ses désirs; un mépris souverain de tout obstacle, même légitime, se dressant entre lui et son but; un dédain profond de ce qu'on appelle le *qu'en dira-t-on,* alors même que c'était l'opinion publique qui manifestait son mécontentement et son blâme; un goût très marqué pour les triomphes populaires; un sentiment fort limité des notions de la vraie justice; une fierté intraitable; — tels sont, je crois pouvoir l'affirmer, les traits qui accusaient dans l'organisation du général Jackson un homme de trempe peu commune.

Ajoutez-y un besoin instinctif de luttes de toutes sortes. Le repos, aussi bien de corps que d'esprit, lui était insupportable. Comme par prédestination ou privilége, aucun fait un peu saillant de sa vie ne s'était accompli selon les règles ordinaires. Jusque dans son mariage même, on rencontra cette intervention de l'exceptionnel, j'oserai dire du merveilleux.

Jackson était connu sous toutes ses faces, bonnes et mauvaises, au moment où il se porta candidat devant les suffrages du peuple américain. Rien de sa vie, rien de son caractère n'était ignoré. Il était trop franchement expansif, trop naturellement *en dehors*, pour avoir rien tenu dans l'ombre. Cette maison de verre, qu'on assigne pour demeure aux hommes publics, lui était encore trop épaisse; il avait

brisé les verres du coude, du pied et du front, et avait vécu pour ainsi dire en plein air, à la belle étoile, à l'éclat du soleil.

On savait donc ce qu'il valait, ce dont il était capable, le bien comme le mal. Tout d'une pièce, comme il se présentait, dangereux et impossible même aux yeux des gens de raison, il n'enleva pas moins, dès sa première candidature à la présidence, un nombre imposant de suffrages, mais non pas une majorité suffisante pour triompher complétement. Devant les masses, sa popularité et ses grandes qualités firent oublier ses défauts; mais le Congrès compta ces derniers en donnant la préférence à son concurrent Quincy Adams.

La même raison qui avait entraîné la grosse partie de l'opinion publique en faveur de Jackson, engagea le Congrès, outre les motifs personnels au général que j'ai énumérés, à porter ses votes sur Quincy Adams.

Trois présidents appartenant au parti démocratique venaient de se succéder au fauteuil présidentiel : Jefferson, Madison et Monroe, et chacun des trois, pendant deux termes, c'est à dire pendant huit ans. L'avénement de Jackson, représentant fanatique du même parti, et apportant de plus, dans l'application de sa doctrine, ce caractère impétueux que l'on va voir se dessiner, et des habitudes militaires, assurait comme une hérédité à ce parti. C'était là ce que le peuple américain voulait au fond. C'était là ce que le Congrès redoutait.

Au moment où il triompha, quatre ans plus tard, Jackson n'avait rien adouci des rudesses, des emportements et des violences de sa nature. C'était le même homme; toujours populaire, offrant toujours les mêmes dangers comme chef d'un pouvoir exécutif dont l'initiative est limitée d'abord et s'enveloppe toujours, lorsqu'elle se manifeste, dans des

formes et sous des formules prudentes, respectueuses même, dirai-je, et évidemment très conciliables avec le despotisme et la volonté cassante de Jackson. Aux États-Unis, on est citoyen avant d'être soldat; Jackson, dans toutes les occasions de sa vie, s'était montré, au contraire, plus soldat que citoyen. Les conséquences d'un tel renversement dans les traditions du pays étaient bien faites pour épouvanter. Le général fut néanmoins élu, à la grande joie de son parti. Il faut dire aussi que l'administration de Quincy Adams s'était écoulée honnêtement, sagement, mais d'une façon terne, et qui faisait disparate avec les vingt-quatre années de présidence de ses trois prédécesseurs, remplies par des luttes intérieures et de partis, par la guerre, par la rénovation du pays.

Il sembla, alors, que non seulement le parti démocratique avait une revanche à prendre de son récent échec, mais que le peuple américain éprouvait comme le besoin d'émotions. On eût dit que le calme et la placidité du gouvernement fédéral commençait de lui être insupportables. Cela s'explique par l'accroissement rapide de la population, par les nombreux éléments étrangers introduits dans le sein de la nation, et qui n'avaient pas encore assez vieilli sous l'influence de ces institutions sans analogie avec celles d'aucun autre peuple.

Sous le rapport des émotions qu'il rechercha, le peuple américain fut amplement satisfait, car Jackson ébranla rudement la constitution, cette arche de la république des États-Unis. Il trouva moyen, selon l'expression de cet homme d'État anglais sceptique à l'endroit de l'inviolabilité des lois, « de faire passer un char attelé de quatre chevaux » à travers cette constitution si fort respectée jusque-là, même par ceux qui votèrent contre son adoption, et qui furent plus tard chargés de l'appliquer.

A l'avance, ne donnons pas à supposer que Jackson ait, de parti pris, tenté de se mettre absolument au dessus de la loi; bien au contraire, il l'invoquait sans cesse, au plus fort même des licences qu'il prenait avec elle; mais ces révoltes résultaient des défauts que j'ai indiqués en son caractère. S'opposait-on, par exemple, à une mesure dont il proposait l'adoption, aussitôt il en proposait ou en prenait une autre violente, extrême, en dehors de ses droits et de son pouvoir. C'était chez lui habitude de commandement, besoin qu'on obéît à ses volontés.

En tous cas, les huit années de la présidence de Jackson ont donné la preuve la plus éclatante de l'union profonde des États entre eux, par conséquent la mesure des forces vitales de la république fédérale. De nombreux éléments de discorde, de violentes passions ont divisé les partis aux États-Unis pendant ces huit années. On peut dire que la foudre s'est promenée, en ce temps-là, sur l'Amérique du Nord. Heureusement nul éclair ne déchira les flancs du nuage.

Part faite à son exaltation politique, Jackson est, sans aucun doute, après Jefferson, l'homme qui a le plus remué et préoccupé l'opinion publique aux États-Unis. Adversaires et partisans, amis et ennemis se sont également acharnés à sa personne; les uns pour le louer à outrance, les autres pour le critiquer, l'injurier même, jusqu'à l'exagération.

Jackson était, en réalité, de ces hommes qui ne peuvent pas inspirer de tièdes sympathies ou de tièdes antipathies. Les sentiments qu'on éprouvait pour lui, qu'ils s'adressassent à son cœur ou à son esprit, tenaient de sa nature à lui; ils en étaient un reflet fidèle.

Jusqu'au moment où il mit le pied définitivement dans la politique, Jackson avait été le héros idolâtré de toutes les classes de la société américaine. Son surnom de *Old-*

Hickory (1), par allusion à sa fermeté militaire, était populaire en Amérique comme pas un sobriquet de grand homme; et dans les *bar-rooms* (buvettes et cafés) où il s'arrêtait volontiers pour trinquer avec les hommes les plus grossiers, toute boisson un peu accentuée s'appelait, et s'appelle encore, *Jackson-punch* (punch à la Jackson). Son nom était le synonyme courant de tout ce qui représentait la force.

C'est, en résumé, une grande figure historique dont les États-Unis peuvent à bon droit s'enorgueillir, même après la rude campagne de ses huit années à la présidence. Jugée après coup, et surtout de loin, la conduite de Jackson, pendant son passage au pouvoir, donne une haute idée de ses capacités et de la vigueur de son esprit. Il n'est pas un point de l'administration intérieure, pas un de la politique extérieure sur lequel il n'ait porté la main, où il n'ait laissé son empreinte. Même aujourd'hui, on suit partout sa trace « comme celle d'une trombe ou d'un volcan, » a dit M. Michel Chevalier, en parlant du général.

Racontons d'abord les premières phases de cette existence qui commence à marquer dans l'histoire des États-Unis, à peine Jackson avait-il quatorze ans. Mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, on peut dire que de ces soixante-quatre années de sa vie, pas une minute n'est restée inemployée.

En raison de l'extrême adoration dont il a été l'objet, ses biographes n'ont rien négligé de faire connaître de ce qui se rapportait à lui et pouvait satisfaire la curiosité publique sur le compte du *Old-Hickory*. Ainsi, ils sont allés jusqu'à enregistrer pour la postérité le nombre de livres que pesait leur héros ! Nous ferons comme eux, et nous apprendrons au lecteur que Jackson ne pesait que cent quarante-cinq livres;

(1) Le *hickory* est un arbre dont le bois est dur comme celui du chêne.

ce qui contraste avec sa haute stature de six pieds et un pouce (mesure américaine). Il était donc extrêmement maigre, mais d'une taille très droite. Physiquement, il paraissait délicat; et cependant, dit M. Eaton, le biographe qui nous fournit ces détails, sa constitution le rendait propre à supporter des fatigues, que personne ne pouvait endurer aussi longtemps que lui, et sans qu'il en souffrît le moins du monde. Il y avait été habitué dès sa plus tendre jeunesse.

M. Eaton, qui fut l'ami intime de Jackson, un des plus chaleureux défenseurs de sa politique, et plus tard membre de son cabinet, a tracé de lui un portrait où il le dépeint avec les yeux d'un bleu sombre, surmontés de sourcils arqués et très mobiles. Son regard, déjà extrêmement expressif, devenait foudroyant et impossible à supporter quand le général se trouvait sous l'empire de quelque colère. Sa tête osseuse et son large front étaient surmontés de cheveux épais, droits comme une crinière.

Ses manières étaient pleines d'affabilité, en dépit de ses gestes et de son ton impérieux; son attitude ferme et décidée inspirait un respect auquel personne ne faillit jamais à son égard, même dans ces familiers entretiens et au milieu de ces chocs de verres qu'il échangeait dans les cabarets où il allait causer des affaires du pays avec les hommes du peuple.

Sous le rapport de la moralité, de la probité, il était irréprochable; c'est une justice qu'on lui a toujours rendue, même quand la passion politique alla jusqu'à vouloir contester et rabaisser ses glorieux services. Ceux qui l'ont connu le plus intimement n'ont jamais surpris dans un seul des actes de sa vie privée quoi que ce soit de blâmable. La charité était sa vertu dominante. « Il n'a jamais connu une « misère, dit M. Eaton, sans avoir cherché à la secourir. »

Pénétrons maintenant dans la vie aventureuse de Jackson.

§ 2.

Sa famille. — Sa naissance. — Il part pour la guerre de l'indépendance. — Il est fait prisonnier. — Un officier anglais le blesse en voulant le châtier. — Mort de sa mère. — Jackson mène une vie de débauché. — Ses premières attaques contre les Indiens; il entre dans la magistrature. — Aaron Burr.

Il n'est pas difficile de saisir la cause de la haine ardente que le général Jackson porta toujours à l'Angleterre. C'était une tradition. Sa famille, originaire d'Écosse, et attachée à l'Église presbytérienne, avait été exilée par le gouvernement en Irlande. Le grand-père du général, Hugh Jackson, était drapier aux environs de Carrickfergus. Il avait quatre fils, tous quatre fermiers; le plus jeune, nommé André, émigra en Amérique, en 1765, avec sa femme et deux enfants, Hugh et Robert. La misère et l'intolérance politique l'avaient chassé de l'Irlande. Il vint s'établir dans la Caroline du Sud, à Waxhaw, où il acheta des terres, et se fit fermier.

C'est là que naquit, le 15 mars 1767, le futur général André Jackson. Son père mourut quelques jours après la naissance de cet enfant.

La veuve du fermier irlandais resta sans ressource et chargée de trois fils. Elle envoya ses deux aînés aux écoles publiques, et confia le plus jeune, qui était André, au docteur Humphries, pour le préparer à entrer dans les ordres. André se livra, avec une grande ardeur, à l'étude du grec et du latin; et il fit, dans ces deux langues, des progrès rapides, dit un de ses biographes, M. Kendall.

Mais ces paisibles travaux furent tout à coup interrompus par le soulèvement révolutionnaire des colonies contre la

métropole. André Jackson, à peine âgé de huit ans, fut donc le témoin naïf de ce mouvement patriotique; et il assista au départ pour l'armée de l'indépendance de tous les voisins et de tous les amis de sa mère.

En 1779, les Anglais ayant envahi la Caroline du Sud, on mit sur pied toutes les milices. Le frère aîné de Jackson, Hugh, partit le mousquet sur l'épaule, et périt dès le début de l'expédition. C'était la première dette de sang que les Jackson payaient à cette nouvelle patrie qu'ils allaient conquérir sur les Anglais, les oppresseurs, jusque-là, de leur famille. Bientôt une bataille se livra aux environs de Waxhaw, où les Américains furent assez maltraités. On transporta leurs morts et leurs blessés à Waxhaw, et Jackson, âgé alors de treize ans, eut sous les yeux le spectacle de toutes les horreurs et de toutes les calamités de la guerre. Les cris de vengeance qui retentissaient autour de lui échauffèrent son imagination. En même temps, au fond de son cœur, il entendait une voix lui redire la mort de son frère, tué par les mêmes mains qui venaient d'amonceler dans son village tant de cadavres et tant de souffrances.

Sa résolution fut bientôt prise; il partit avec son autre frère, Robert, et alla rejoindre un corps de volontaires destiné à opérer sous les ordres du général Sumler. A peine arrivé au camp, Jackson débuta par un sanglant combat à Hanging-Rock. La compagnie dont il faisait partie fut plus que décimée. Ceci se passait en juillet 1780; Jackson avait donc alors treize ans et demi. Il avait vu mourir un de ses frères; il avait vu plus de trois cents de ses concitoyens entassés morts ou blessés dans son petit village natal; il avait essuyé, enfin, le feu de l'ennemi.

En raison de leur jeune âge, les deux frères Jackson, André et Robert, — ce dernier avait tout au plus quinze ans, — ne purent être attachés à aucun corps régulier de milice.

Après avoir assisté à plusieurs affaires, un peu en soldats-amateurs, pourrions-nous dire, ils vinrent rejoindre leur mère pour la conduire dans la Caroline du Nord, les troupes anglaises s'approchant à grande marche de Waxhaw, qu'elles menaçaient d'envahir. En s'en revenant pour rallier leurs camarades, ils furent faits prisonniers.

Il n'est pas rare de voir l'énergie des soldats les plus courageux s'éteindre dans la captivité. L'enthousiasme soutient l'esprit sous les armes; tandis que le cœur peut se décourager dans la froide atmosphère d'une prison, et au milieu de l'insultant triomphe de l'ennemi. Ce phénomène, fréquent chez des hommes faits, aurait pu se produire aisément chez deux jeunes enfants à peine aguerris. Il n'en fut rien; les deux frères Jackson montrèrent dans leur cruelle situation une fierté de caractère qui faisait bien augurer de l'un et de l'autre.

Un jour, un officier anglais rentrant de reconnaissance, ordonna à André de nettoyer ses bottes couvertes de boue. Le jeune Américain répondit à cette insulte avec un tel orgueil et un tel mépris, que l'officier anglais tira son épée et lui fit une profonde blessure au bras. Un autre officier frappa si violemment le frère d'André à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne, et le pauvre enfant mourut, à peu de temps de là, des suites de cet acte brutal.

André et Robert furent transportés à Cambden, où ils supportèrent avec le plus grand courage et la plus fière résignation les douleurs de leurs blessures; et pour comble, ils furent atteints de la petite vérole, qui faisait alors de grands ravages. Enfin, à la suite d'échange de prisonniers, ils furent rendus à leur malheureuse mère, dans le plus pitoyable état. Robert ne survécut que deux jours à sa délivrance. Quant à André, il fut très longtemps à se remettre de sa blessure et de sa maladie. A peine était-il guéri, que sa mère succomba aux

suites d'une fièvre pernicieuse gagnée à bord d'un ponton à Charleston, où elle était allée pour soigner et consoler plusieurs de ses amis, prisonniers comme l'avaient été ses deux enfants.

Ainsi, fait observer M. Kendall, le biographe que je citais tout à l'heure, tous les membres de la famille Jackson, qui avaient fui d'Irlande en Amérique pour éviter l'oppression des Anglais, périrent sur le sol de leur nouvelle patrie, par le fait de cette même oppression. André, on se le rappelle, était le seul des enfants né aux États-Unis, et il survécut à toutes les épreuves qu'il traversa, ajoute le même biographe, « pour être le vengeur de sa race. »

A la fin de la guerre de l'indépendance à laquelle il se trouva mêlé jusqu'au dernier moment, Jackson était seul au monde, à la tête d'une petite propriété de peu de valeur, sans conseiller pour le guider. Il arriva, alors, ce qui arrive à la suite de toutes les longues guerres; les premiers moments de calme et de paix furent pleins d'indécision. Les esprits, les jeunes surtout, sont comme dépaysés, incertains de la route qu'ils doivent prendre. L'oisiveté leur pèse. Habitués à l'activité bruyante des camps, ils ne peuvent accepter la paix franchement, et c'est presque un besoin pour eux de chercher dans les émotions du désordre quelque chose qui leur rappelle les alertes et les qui-vive continuels du champ de bataille.

Jackson ressentit ce malaise des premiers temps; et il se jeta, tête basse, en compagnie de quelques mauvais sujets, dans une vie déréglée, accidentée de duels, de batailles à coups de poing autant qu'à coups d'épée. Il apporta dans ces folles équipées de sa jeunesse la fougue de son caractère et cette impétuosité qu'il montra en toutes choses. On peut aisément le supposer, au souvenir des deux ou trois faits que nous avons rapportés déjà de l'enfance de Jackson.

Il renonça cependant assez vite à cette déplorable exis-

tence, rompit courageusement avec ses habitudes de débauche, et entreprit, avec l'ardeur qui lui était propre, l'étude des lois. Il avait alors dix-huit ans (1784). Deux ans après, il passait tous ses examens, et recevait son diplôme d'exercice. Il fut nommé, sans l'avoir demandé, à un emploi de *sollicitor*, dans le district ouest de la Caroline du Nord, lequel forma plus tard l'État du Tennessee.

Il y avait dans ce poste autant et peut-être plus de coups de fusil à échanger avec les Indiens que de réquisitoires à prononcer. C'était bien un peu à cause de cela qu'on l'avait donné à Jackson, qui ne se fit pas faute de prouver combien le choix du gouverneur de la Caroline avait été intelligent. Il était difficile de retenir le *sollicitor* à son siége de Jonesborough; il était plus souvent à la tête des défricheurs du Cumberland-River, faisant une rude chasse aux Peaux-Rouges; mais en même temps, organisant le pays, et préparant sa rapide prospérité. On raconte que, dans l'espace de quelques mois, il fit vingt-deux voyages à travers les solitudes de deux cent milles qui séparaient Jonesborough de Cumberland-River.

Dans une de ses expéditions (1794), Jackson, à la tête seulement de quelques hardis pionniers, mit en déroute un fort parti d'Indiens, et détruisit de fond en comble la principale de leurs villes, Nikajack, sur les bords du Tennessee. La bravourve dont il fit preuve dans ces diverses rencontres avait rendu populaire son nom parmi les Indiens, qui le redoutaient et le respectaient en même temps. Ils lui avaient donné les deux surnoms de *Scharp-Knife* (couteau effilé) et de *Pointed-Arrow* (flèche acérée).

Sa réputation commença à cette époque, car les défricheurs du Tennessee à qui il rendait de signalés services, le considéraient comme un Dieu, et faisaient circuler ses hautes prouesses à grands renforts d'éloges.

C'est ainsi que le magistrat préludait aux destinées futures du général.

Jackson avait prévu la prospérité de ce territoire du Tennessee, simple district alors, et appelé à devenir peu après un État puissant dans la confédération. Le Tennessee, situé dans ce Far-West dont la fécondité et les ressources immenses devaient, en peu de temps, doubler l'importance des États-Unis, offrant un attrait tout particulier aux émigrants d'Europe qui commençaient déjà à prendre le chemin de l'Amérique, et à ceux des États voisins eux-mêmes. On pressentait les richesses de ce sol encore couvert de prairies et de forêts, mais admirablement sillonné de cours d'eau, et dont la végétation indiquait une vigueur qu'on ne rencontrait pas dans les autres États.

Cette agglomération rapide d'individus de tous caractères, d'origines différentes, indépendants, portant nécessairement les signes d'une hardiesse peu commune, forts de corps et d'esprit, comme il convenait pour les travaux à entreprendre et pour les dangers à courir, disséminés sur des points isolés qu'aucune voie ne rapprochait encore, conséquemment sans liens sociaux, ces individus, dis-je, formèrent sur le sol des États-Unis une race nouvelle, exceptionnelle, celle des hommes de l'Ouest. C'est là un type resté à moitié sauvage pendant longtemps, original encore aujourd'hui, et très distinct du reste de la population des États-Unis, malgré l'adoucissement qui s'est introduit dans les mœurs de cette vaste portion de l'Amérique.

Rien de ce qui se passait là ne ressemblait à ce qui se faisait dans les États du nord, de l'est ou du sud.

Ces observations étaient indispensables pour que le lecteur se rendît exactement compte du milieu dans lequel s'accomplirent quelques-uns des faits que je vais raconter.

On ne s'étonnera pas que Jackson, qui avait préludé à la

formation de cette société étrange, qui avait passé au milieu d'elle les plus vives années de sa jeunesse, et les plus facilement impressionnables, en eût conservé une forte empreinte; d'autant plus qu'il avait été comme le héros de ce monde nouveau. Pour se montrer plus digne de ce rôle qui le tentait, il avait été aisément entraîné à en exagérer les côtés les plus excentriques et les plus saillants, pour mieux garantir sa position. Il n'avait pas eu besoin de forcer pour cela son caractère, admirablement capable d'inventer ces sortes de mœurs, aussi bien qu'il s'y était assoupli. C'était un héros taillé en tous points pour l'enthousiasme de ces hommes à part.

Jackson qui avait entrevu, comme je l'ai dit plus haut, l'avenir du Tennessee, avait résolu de s'établir dans la région où s'élève aujourd'hui la cité de Nashville. Il y vint donc planter sa tente; et comme il était *bachelor* (garçon), et qu'en outre son humeur vagabonde ne sympathisait pas avec l'idée d'un train de maison, il prit pension chez une dame Donelson, veuve d'un colonel de ce nom, émigrant de la Virginie.

Mme Donelson avait une fille fort belle, d'une grâce et d'une affabilité charmantes. Elle était mariée à un certain capitaine Robards, homme de mœurs dissolues, que sa femme avait fui pour se réfugier sous l'aile maternelle, après avoir introduit une demande en divorce devant la législature de la Virginie. Pendant que se poursuivait ce procès, et à cause de l'impression qu'elle n'ignorait point avoir produite sur Jackson, Mme Robards s'était retirée chez une de ses parentes à Natchez, sur le territoire de Mississipi.

A quelque temps de là, on apprit que la demande en divorce avait été accueillie par la législature de la Virginie. Jackson se rendit immédiatemeut à Natchez, fit agréer ses vœux à Mme Robards, l'épousa (1791), et revint à Cumberland.

Deux ans d'un bonheur sérieux, un peu troublé quelquefois par les coups de tête de Jackson, s'étaient écoulés sur cette union, lorsque vers la fin de 1793, Jackson apprit qu'au moment où il s'était marié, le divorce entre M. et Mme Robards n'avait point été prononcé par la législature virginienne. Cette législature avait bien admis la pétition, mais en renvoyant l'affaire pour être jugée devant une cour de justice du Kentucky, où après bien des lenteurs, comme on voit, Mme Robards venait, il y avait à peine quelques mois, de gagner définitivement son procès.

En fait, Jackson avait épousé une femme dont les premiers liens conjugaux n'étaient point rompus au moment où son union avec elle avait été consommée. Un pareil fait eût été considéré comme monstrueux dans notre société, ou plutôt, il y eût été impossible. Il explique, en tout cas, l'étrange situation dans laquelle se trouvaient les États-Unis à cette époque, et indique tout au moins une irrégularité, sinon un désordre profond dans l'organisation administrative du pays. Jackson en fut quitte pour se remarier avec sa femme, et pour légitimer par une nouvelle cérémonie une union involontairement illégitime pendant deux ans.

Jackson ayant quitté la magistrature (1794), s'était attaché à l'exercice de sa profession d'avocat avec un dévouement tout particulier; et j'ajouterai, cette fois, avec une énergie et un courage extraordinaires. Ces expressions vont se trouver justifiées quand on saura que, chargé du règlement de certaines affaires d'argent, il fut en butte non pas seulement à la colère des débiteurs, mais à leur haine et même à de violentes attaques. Il eut à lutter plusieurs fois contre de véritables émeutes, où ses jours furent mis en péril. Ce n'était pas là ce qui pouvait l'arrêter, on le pense bien. Après avoir cassé quelques bras et quelques jambes, avec d'autres armes que celles de la loi, il mena à bonne fin sa

tâche, triompha des émeutes comme des attaques directes, et fit rentrer dans la bourse de ses clients l'argent qui leur était dû, un peu taché de sang; mais on l'y avait forcé.

En 1795, le Tennessee avait fait déjà de si rapides progrès, qu'il se trouvait en position de devenir État. Il s'agissait donc de voter une constitution pour l'admission de ce territoire dans la fédération avec son nouveau titre. Les amis de Jackson le nommèrent membre de la convention chargée de rédiger cette constitution; et, après l'admission du Tennessee, il en fut élu le premier représentant au Congrès, où il entra le 5 décembre 1796, pour en sortir au mois de mars 1797, à l'expiration de son mandat. Mais il fut, peu de temps après, élu membre du sénat où il ne siégea qu'une session, et donna sa démission. Il ne paraît pas qu'à cette époque Jackson fut le moins du monde ambitieux de jouer un rôle politique; il ne s'y sentait même aucun goût. Pendant son court passage à la chambre des représentants et au sénat, il ne prononça pas le moindre discours, mais vota avec le parti démocrate contre l'administration de Washington qui finissait, et contre celle de John Adams, le successeur de Washington.

Rentré dans ses foyers, il se livra avec plus d'ardeur encore à l'étude et à la pratique des lois. Sa popularité dans le Tennessee, dit un de ses biographes, égalait, si elle ne la dépassait, celle d'aucun citoyen en Amérique. Nommé juge à la cour suprême de l'État, il ne conserva ces fonctions que peu de temps, et s'en démit, décidé à se retirer dans la vie privée; le mauvais état de sa santé avait été une des causes déterminantes.

Le théâtre sur lequel Jackson s'était produit jusque-là avait été fort restreint; c'étaient plutôt des actes isolés de courage, des services en dehors de la cause publique, pour ainsi dire, qui lui avaient valu cette réputation colossale de

bravoure dont il jouissait. Les fonctions peu brillantes qu'il avait remplies, la petite excursion qu'il avait faite dans les affaires publiques, lui avaient, néanmoins, attiré quelques inimitiés. Parmi ses plus ardents adversaires se trouvait le gouverneur de l'État, Sevier.

A la suite d'une discussion assez vive entre Jackson et le gouverneur, un cartel fut échangé. Aussitôt les deux adversaires, sans plus de formalités, montèrent à cheval et se dirigèrent dans la campagne, armés tous deux de pistolets. Sevier avait, en outre, une épée, et Jackson portait à la main une longue canne, en guise de lance.

Quand ils se trouvèrent en plaine, Jackson enfonça l'éperon dans le ventre de son cheval, chargea son adversaire avec une telle impétuosité que celui-ci ne put résister au choc, et fut désarçonné. Jackson allait lui brûler la cervelle au moment où les témoins des deux parties intervinrent et arrêtèrent l'affaire.

Ces sortes de rencontres ont été assez fréquentes dans la vie de Jackson ; elles étaient dans les mœurs du pays, comme elles sont, sauf la crudité des détails, dans les mœurs de presque toutes les contrées de l'Amérique.

On raconte de lui un autre duel qui s'est accompli à peu près dans les mêmes conditions que le précédent, mais avec des circonstances bien plus graves. Jackson ayant échangé quelques propos offensants avec un colonel Benton, une rencontre fut arrêtée entre eux. Benton, qui savait à quoi s'en tenir sur le caractère impétueux de son adversaire, descendit à Nashville dans un autre hôtel que celui où était logé Jackson. Celui-ci, en apprenant l'arrivée du colonel, se rend à son hôtel, accompagné de deux amis. Il s'annonce en lâchant un coup de pistolet sur le seuil de la porte. Le frère de Benton, qui se trouvait là, riposte aussitôt; et alors se livre, dans l'espace étroit d'une chambre, une véritable

bataille où le sang coule à flots. Aux pistolets succèdent le poignard et le couteau. Le colonel Benton avait reçu deux blessures assez sérieuses, et Jackson, de son côté, avait été gravement atteint. Le frère de Benton, renversé, allait succomber, lorsqu'un habitant de l'hôtel parvint à l'arracher à la mort au moment où, pour en finir, il allait décharger son pistolet en pleine poitrine d'un de ses adversaires.

Voilà, s'écriera-t-on avec raison, d'étranges mœurs! Je dois dire que ces sortes de duels se passaient de la façon que je viens de raconter, à une époque où les habitants de l'ouest allaient à l'église le mousquet sur l'épaule, où, sur un simple mot mal compris, mal interprété, en pleine table d'hôte, les coups de pistolet se croisaient, au détriment quelquefois des voisins qui payaient pour les coupables. On n'en est plus là aujourd'hui; mais il est facile de s'expliquer, cependant, que dans une société constituée dans les conditions où nous avons dit que s'étaient formés les États de l'ouest, de pareilles mœurs aient existé.

Pour en finir avec ces prouesses de Jackson, innombrables dans sa vie, nous dirons qu'il fut un jour très grièvement blessé dans un duel avec un M. Charles Dickinson. Cette fois les choses se passèrent aussi régulièrement que possible; Dickinson ayant tiré le premier, la balle de son pistolet atteignit Jackson en pleine poitrine et lui brisa deux côtes. Jackson, renversé d'abord, se releva, fit feu à son tour, et blessa Dickinson qui expira quelques heures après. Jackson fut longtemps à se remettre de sa blessure. L'affaire fit beaucoup de bruit; et, comme on connaissait assez les façons de procéder de Jackson en ces sortes de rencontres, les quatre témoins furent obligés de rédiger un procès-verbal pour justifier pleinement la conduite du survivant.

En 1802, Jackson avait été nommé major général de la milice de son État.

C'est à partir de ce moment que sa destinée change complétement. Mais il était écrit que dans la vie de cet homme rien ne devait se passer régulièrement et simplement. Ce grade, qui fut la cause de sa fortune future, ne lui arriva que par accident, pour ainsi dire. Jackson avait pour compétiteur ce même Sevier, qu'il avait si bellement désarçonné dans son duel à cheval. Comme le grade de général de milice était donné à l'élection des officiers, il se trouva que les deux concurrents eurent le même nombre de voix; et ce fut un nommé Roane qui fut désigné à ce poste, important à ce moment-là. Mais Roane offrit de se démettre à la condition que Jackson serait nommé à sa place. Cette transaction fut acceptée.

Toute la carrière de Jackson, si brillante à partir de là, eut été complétement manquée si Roane avait conservé son grade. A cette époque on craignait quelques difficultés avec l'Espagne, maîtresse de la Floride et d'une partie des territoires de la Louisiane, dont la portion française venait d'être achetée par les États-Unis. La milice de Tennessee (1803) fut mise sur le pied de guerre, et le général Jackson reçut du ministre de la guerre l'ordre de préparer les moyens de transporter ses troupes à la Nouvelle-Orléans. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance révéla chez lui des capacités militaires que sa profession de légiste, malgré son bouillant courage et ses coups de tête, n'avait pas laissé soupçonner. Jackson résigna alors ses fonctions de juge qu'il remplissait depuis six ans (1804).

Le lecteur, nous n'avons pas de peine à le croire, a pu difficilement, d'après tout ce qu'il a lu jusqu'ici de la vie de Jackson, concilier ce caractère entreprenant, chevaleresque, fougueux, excentrique, avec la gravité et la placidité du magistrat.

En effet, Jackson était en tout peu fait pour être un juge

tant soit peu retord en matière de droit. Sa façon de raisonner ne lui permettait guère de chercher le sens de la loi à travers les labyrinthes et les détours des codes et des législations. Il allait parfois un peu trop droit au but. Comme avocat, dans les causes criminelles, il faisait toujours de la cause de son client la sienne propre; et il arrivait souvent ainsi à des effets d'éloquence très beaux. Comme juge, ses arrêts se distinguaient surtout par une netteté et une clarté sans emphase et sans prétention.

Kendall, en portant ce jugement sur Jackson, comme légiste, ajoute que sa retraite ne fut accueillie avec satisfaction que par ceux qui redoutaient sa justice, tandis qu'elle excita d'unanimes regrets dans la grande majorité de ses concitoyens.

Jackson avait, alors, une petite fortune honorablement acquise. Il se retira sur sa propriété de l'Ermitage, attendant, dans un repos qu'il avait du reste désiré, les événements que lui préparait l'avenir; se livrant avec ardeur à l'agriculture et à l'élève des chevaux, tenant table ouverte à ses amis, et leur offrant une franche et cordiale hospitalité. Il pouvait avoir désiré le repos, mais le repos lui était antipathique. Les aventures le venaient chercher au fond de sa retraite.

Ici s'en place une assez mystérieuse et qui fit grand éclat aux États-Unis. Jackson y joua, avec la plus grande bonne foi du monde, un rôle de traître sans le savoir. Pour ne pas laisser d'équivoque dans la pensée du lecteur, je dirai plutôt qu'il faillit devenir complice d'une conspiration assez étrange et dont j'ai dit quelques mots précédemment.

Pendant son passage au Congrès, le général Jackson avait connu le colonel Aaron Burr, vice-président de l'Union, sous la première administration de Jefferson. Cet

Aaron Burr était un homme d'une audace qu'égalait son ambition. Il fut fort irrité de n'avoir pas été préféré à Jefferson, et sa conduite ne laissa pas que de montrer l'amertume qu'il ressentait de cette déconfiture. Retiré de la scène politique à la suite de son duel avec le colonel Hamilton, il avait conçu un plan audacieux qu'il s'apprêta à mettre à exécution.

En 1805, il visita l'Ouest, et annonça son intention d'y acheter des terres; ainsi que dans la Louisiane. Il se présenta chez le général Jackson, qui l'accueillit fort amicalement et se mit entièrement à son service, surtout après qu'il lui eut entendu dire que, avec l'agrément du gouvernement, il venait prendre toutes les mesures nécessaires pour une expédition sur Mexico, au cas où la guerre éclaterait entre l'Espagne et les États-Unis. Jackson, à qui de pareilles ouvertures souriaient, aida son hôte à lever tous les plans, le mit en rapport avec des personnes sûres et assez discrètes pour garder le secret jusqu'au dernier moment, et qui, pour leur compte, s'engagèrent dans l'entreprise future d'Aaron Burr. Le général lui prêta même un bateau pour explorer le Cumberland.

Aaron Burr, qui, dans ses Mémoires, fait le plus grand éloge de Jackson, le dépeignant comme un homme d'une haute intelligence, « une de ces âmes vives, ardentes comme on aime à les rencontrer, » — Aaron Burr, dis-je, retourna dans l'Ouest l'année suivante.

Quelques bruits vagues étaient venus jusqu'à Jackson sur les projets de son hôte, qui trouva, néanmoins, auprès de lui le même accueil sympathique; et comme Burr sondait vaguement et adroitement le général, celui-ci lui répondit que dans le cas où les circonstances le permettraient, il était tout prêt à marcher avec lui contre Mexico, se faisant même fort de lui fournir des troupes; mais il le prévint qu'il devait

rompre toute relation avec lui, s'il s'agissait d'une entreprise contre les États-Unis.

En parlant ainsi, Jackson fixa sur son interlocuteur un de ces regards pénétrants dont parle son biographe Eaton, et qui intimidaient et déconcertaient.

Aaron Burr, un peu ému, protesta énergiquement contre cette supposition. Quelques jours se passèrent, après quoi Jackson, un peu mieux informé, conçut contre le colonel des soupçons plus vifs, et cessa toute relation avec lui.

Le plan de Burr commençait à être connu. Son projet était de soulever les États de l'Ouest et du Sud, et de les entraîner à une séparation d'avec le reste de l'Union, de les constituer en une sorte d'Empire dont dont il eût été le chef, et ensuite d'agir contre cette république des États-Unis qui n'avait pas voulu de lui pour président, pas même pour gouverneur de l'État de New-York! — Au cas où ce plan eût rencontré quelques difficultés, Aaron Burr devait se rabattre sur la Nouvelle-Orléans, s'emparer de cette ville, à peine soumise encore aux mœurs et aux idées américaines, puis marcher à la conquête de Mexico.

« Un homme capable de se persuader qu'il pourra effec-
« tuer un plan de ce genre avec des matériaux américains, »
écrivait Jefferson, en 1807, « ne semble mériter qu'une place
« à Bedlam (1). »

Peu de jours après sa réponse, si nette et si catégorique, le général Jackson reçut l'ordre du ministre de la guerre de mettre des troupes sur pied pour s'opposer aux projets coupables de Burr, et d'arrêter immédiatement le colonel. La lumière se faisait pour Jackson. Mais Burr était parti; il avait descendu le Cumberland et le Mississipi. Jackson se mit à sa poursuite avec douze compagnies de la milice, et

(1) Lettre au marquis de Lafayette, 14 juillet 1807.

§ 2.

Tous les peuples ne sont pas aptes à recevoir le même genre d'éducation. — La démocratie et l'instruction populaire sont nées le même jour en Amérique. — L'enseignement obligatoire aux États-Unis. — L'acceptation des fonctions publiques obligatoire dans le Massachusetts. — Législation concernant l'enseignement aux États-Unis. — Enseignement gratuit.

Les besoins intellectuels des peuples peuvent très bien différer entre eux, malgré la similitude sympathique ou contrainte, des besoins politiques. Il n'est donc pas dit que partout les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, et que les mêmes résultats s'obtiennent de la pratique des mêmes principes, — surtout en matière d'enseignement.

En France, par exemple, nous avons de plus qu'aux États-Unis, un héritage littéraire glorieux à continuer; nous avons, de plus qu'eux, des loisirs qui demandent à être intelligents et cultivés, des traditions nationales qui obligent.

Si donc la pensée nous venait d'établir un rapprochement entre la France et les États-Unis, sous ce rapport, nous devrions tout d'abord tenir compte des conditions morales des deux pays, — en dehors des conditions politiques; — et cela seul suffirait pour écarter toute idée d'application absolue d'un même système. Je n'outrepasserai donc pas la limite de mon sujet.

On sait que les colonies du nord de l'Amérique, connues

« suites de la justice ou de leurs créanciers et des aventu-
« riers et spéculateurs de toute espèce. »

Burr qui avait pu apprécier, dans les rapports qu'il eut avec Jackson, toute l'étendue de son caractère, fut très touché de sa déclaration favorable, et en conserva pour lui un très profond attachement. Il ne parlait du général qu'avec enthousiasme; et, sans que Jackson l'ait su alors, ce fut Aaron Burr qui, le premier, mit son nom en avant, en 1815, comme candidat à la présidence.

---

§ 3.

Ses guerres contre les Indiens. — Il entre dans la Floride. — Prise de Pensacola. — Bataille de la Nouvelle-Orléans. — Gloire militaire de Jackson. — Nouvelle campagne contre les Indiens ; il pénètre de nouveau dans la Floride. — Sa conduite est blâmée. — Il refuse deux ambassades.

Jackson, sans cesser de s'occuper d'agriculture, s'intéressa dans un établissement commercial à Nashville. Je ne vois rien dans le caractère du général qui soit sympathique à des entreprises de ce genre. Il le sentait si bien qu'il ne se mêla de rien, et donna à son associé toute sa confiance ; elle fut si bien exploitée que Jackson se vit bientôt à la tête de dettes considérables. Il parvint cependant, avec beaucoup d'économie et de sacrifices, à les éteindre. Il fut même obligé de vendre à cet effet une partie de ses biens. Mais, grâce à son activité, il ne tarda pas à se retrouver dans une position convenable.

Décidément le mouvement, le bruit, les grandes actions convenaient mieux à sa nature. Aussi, peut-on dire que, sous tous les rapports, la guerre de 1812 entre les Américains et les Anglais arriva fort à propos pour lui. Cette guerre fut déclarée par un acte du Congrès, en date du 12 juin. Jackson avait toutes sortes de motifs pour désirer vivement d'y être employé. A la vérité, bien que son courage ne laissât de doute à personne, ses capacités militaires, comme général d'armée, n'avaient pas eu encore l'occasion de se produire sur un terrain assez vaste pour donner des garanties.

Par deux votes, des 6 février et 6 juillet 1812, le Congrès

Ce double intérêt que ressentent à la fois la communauté et l'individu, chacun de son côté, a aidé prodigieusement au développement de l'instruction aux États-Unis.

Par contre, les institutions sociales ont acquis d'autant plus de force et de stabilité, qu'un plus grand nombre d'intelligences en pénètrent bien et profondément le sens et l'esprit.

Il faut constater, en outre, que la question de l'enseignement, aux États-Unis, est une question toute résolue dans l'esprit et le cœur des habitants; que les causes que nous avons développées, nées, les unes de l'état social même de l'Amérique, les autres d'une sage prévoyance, et toutes se rattachant à des idées d'un ordre très supérieur, font que l'instruction y est un objet de constante sollicitude de la part des gouvernements et des citoyens eux-mêmes.

Les taxes que l'entretien des écoles nécessite sont les moins impopulaires de tous les impôts (et souvent elles sont fort élevées), car toutes les classes comprennent également l'importance et l'urgence de ces sacrifices considérables. Y coopérer, c'est, pour tout le monde, accomplir le premier et le plus saint des devoirs (1).

Mais, disons-le, on n'a rien négligé non plus en Amérique pour répandre dans les masses ce juste sentiment. C'est le but perpétuel des efforts de ceux à qui il est donné de gouverner et d'influencer l'opinion publique. Le zèle et l'activité de certains hommes sont infatigables à cet égard.

(1) Les ressources des écoles sont considérables, outre les taxes particulières prélevées sur les habitants. Ainsi, dans la répartition des terres qui a été faite entre les États par le Congrès, une certaine portion de ces terres a été spécialement affectée aux besoins des écoles, et sont désignées sous le nom de *school's lands*. L'État en paye l'intérêt à raison de 6 pour cent par an. Les encans, les jeux, les loteries (dans les États où ils sont tolérés) sont taxes au profit des écoles, toutes les amendes judiciaires dont la loi n'a pas prévu l'emploi, les successions vacantes, etc., sont pour elles autant de bénéfices auxquels viennent se joindre des impôts immobiliers.

permettait pas à la plupart de ces malheureux volontaires de regagner leurs foyers; ils eussent été obligés de s'engager dans les corps réguliers du général Wilkinson. La conduite que Jackson tint en cette circonstance, contraire à tout principe de discipline, si l'on veut, servit du moins à montrer ce dont il était capable, et en même temps lui mérita la confiance et l'attachement de ses troupes.

Malgré les instances et les ordres mêmes du général Wilkinson, Jackson résolut de ne point obéir aux instructions du ministre de la guerre, au moins en ce qui concernait le licenciement immédiat de ses volontaires. Il se mit en route pour le Tennessee; mais à la tête de ses troupes, dont il ne rompit point les cadres, continuant à leur donner l'exemple de la patience et de la résignation à supporter les plus rudes épreuves et les plus dures privations. Ce ne fut que rentré à Nashville qu'il congédia ses volontaires; puis il expliqua au gouvernement sa conduite qui, finalement, fut approuvée. Les frais de ce retour, qu'il avait été question d'abord de laisser au compte du général indiscipliné, furent assumés par le gouvernement.

Mais Jackson devait bientôt fournir d'autres exemples de son insoumission et de sa résolution d'en agir un peu toujours à sa tête et à sa fantaisie.

En attendant, il rentra de nouveau dans la vie privée. Mais ce repos ne fut pas de longue durée.

Quelques tribus indiennes avaient formé, sous la conduite d'un chef fameux nommé Tecumseh, une ligue sur tout le territoire qui s'étendait depuis le Tennessee jusqu'à la Floride. Ces tribus avaient fait de formidables préparatifs pour attaquer les États-Unis pendant la guerre avec les Anglais. Déjà les Indiens avaient commencé à massacrer les blancs sur les bords de l'Ohio, dans le Tennessee et dans la Georgie. Ces faits isolés prirent bientôt un caractère plus sérieux par

l'Union, le Massachusets eut le privilége glorieux de marquer entre tous, par la splendeur et par la prospérité de ses écoles et de son système d'enseignement. Aussi les écoles du Massachusets ont-elles servi et servent-elles encore aujourd'hui de modèles à tous les autres États. Je prendrai donc le plus souvent le Massachusets pour sujet de cette étude.

A mesure que la société s'organisait sous les efforts intelligents des premiers colonisateurs, la population croissait également; mais, dans son rapide essor, elle s'était grossie d'éléments moins purs, propres à compromettre l'œuvre dont leur foi poursuivait le triomphe. Un tel état de choses dut nécessairement leur inspirer d'assez sérieuses inquiétudes pour qu'ils songeassent à écrire dans la loi ce que l'austérité seule des mœurs avait jusque-là suffi à garantir. à protéger.

Ils s'attaquèrent d'abord aux personnes, cela était logique, et ils introduisirent dans leur législation des peines très dures *contre ceux qui, en refusant d'envoyer leurs enfants aux écoles, contribueraient à entretenir l'ignorance et l'irréligion* (1).

L'intervention de la société dans cette grave question alla même si loin que, se substituant à la famille rebelle aux injonctions de la loi, elle enlevait aux pères les droits que la nature leur avait donnés, mais dont ils usaient si mal, et s'emparait de la direction des enfants. Et, comme s'ils avaient en même temps pressenti l'influence, qu'un jour, leur système d'enseignement devait exercer sur toute l'Amérique, les colons du Massachusets voulurent en asseoir les bases dans un code écrit. Ils établirent donc une double législation pénale et organisatrice, très volumi-

(1) Lois des provinces, lois des colonies.

Jackson ne pouvait attendre aucune récompense qui le flattât davantage et qui satisfît mieux son ambition.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir vaincu les Indiens; il fallait encore s'assurer la paix définitive par un traité délimitant les frontières et garantissant les bonnes relations à venir. Jackson fut naturellement choisi pour mener à fin cette œuvre difficile, et qui devint extrêmement délicate par les incidents dont il trouva moyen de la compliquer.

Les conditions du traité à passer avec les Indiens donneront la clef de nouveaux faits qui achèveront de peindre complétement le caractère du général Jackson.

Aux termes de ce traité, les Indiens ne devaient entretenir aucune relation avec les garnisons anglaises et espagnoles; les Américains se réservaient le droit d'élever des postes militaires sur leurs territoires, et la libre navigation sur tous leurs cours d'eau. D'une autre part, on stipula que les Indiens ne seraient soumis à la surveillance d'aucun agent, qu'aucun trafiquant ne traverserait leur territoire, et que nul ne pourrait faire acte de commerce avec eux, à moins d'y être spécialement autorisé par le président.

La question des terres avait été également spécifiée dans ce traité, pour la négociation duquel Jackson se rendit dans l'Alabama au mois de juillet 1814.

La présence d'une des tribus les plus hostiles au gouvernement américain, celle des Creeks, sur le territoire de la Floride, l'acharnement que cette tribu avait montré dans la dernière guerre, et ses approvisionnements en armes et en munitions, ne laissèrent pas à Jackson de doute que les Anglais, par l'entremise du gouverneur espagnol de la Floride, n'eussent prêté un efficace secours aux Indiens. Le général fut même avisé que trois cents Anglais environ avaient débarqué et s'étaient fortifiés à l'embouchure de

l'Apalachicola, avec la tolérance des Espagnols, et que là ils excitaient les Creecks à reprendre la guerre.

Jackson informa son gouvernement de ces faits, et proposa comme moyen efficace et énergique de mettre fin à toutes ces menées et d'éviter même la guerre dans le Sud, de l'autoriser à s'emparer de Pensacola, port militaire très important, sur le golfe du Mexique, et qui est aujourd'hui peut-être le plus bel arsenal maritime des États-Unis.

Le ministre de la guerre s'opposa d'une manière formelle à ce projet, se basant sur la neutralité de l'Espagne dans la guerre pendante, et n'autorisa le général à agir contre les Espagnols, qu'après avoir bien constaté que les autorités de la Floride étaient d'accord avec les Indiens et les Anglais.

Cette dépêche datée du 18 juillet 1814, Jackson prétendit ne l'avoir reçue que le 17 janvier 1815, juste six mois après, ce qui ne paraît pas probable.

Toujours est-il que Jackson agit comme si son projet avait été approuvé, ou comme s'il avait eu la pleine et entière liberté de ses mouvements.

Il est permis d'inférer des suites de cette affaire, du peu d'hésitation que montra Jackson à aller vigoureusement de l'avant, de l'indulgence qu'il rencontra de la part de son gouvernement, après le succès d'une entreprise qui était, en fait, une violation des relations internationales, il est permis d'inférer de là, dis-je, que Jackson avait son absolution garantie à l'avance; que du moins on lui laissait la responsabilité personnelle de son action, le gouvernement se mettant à l'abri derrière cette dépêche, en retard de six mois.

Jackson, informé par ses espions qu'un nombre assez considérable d'Anglais avait débarqué dans la Floride, et que les Indiens avaient reçu d'eux quantité d'armes et de munitions, écrivit au gouverneur espagnol de Pensacola,

l'instruisit de ce qu'il venait d'apprendre, et le somma de lui livrer tous les chefs Indiens qui se trouvaient autour de lui. Une réponse, tardive d'abord, puis pleine d'hésitations et d'arguties, ne laissa pas de doute à Jackson sur l'attitude de ces prétendus neutres. Il expédia à ce gouverneur une curieuse lettre dans laquelle il se peint tout entier. « Ne soyez pas surpris, lui dit-il, si je me mets en tête d'aller un de ces jours vous demander dans votre ville un logement pour mes troupes. » Puis il ajoute : « Veuillez vous abstenir, désormais, de toutes insinuations injurieuses envers mon gouvernement : je ne suis pas d'humeur à les supporter. Ne me considérez pas comme revêtu d'une mission diplomatique : je ne veux discuter avec vous que par la bouche de mes canons. »

Voilà quel était à peu près le ton de cette lettre, dont nous avons conservé quelques-unes des expressions les plus caractéristiques.

L'officier chargé d'aller présenter cet étrange message annonça, à son retour de Pensacola, qu'il avait vu cent cinquante à deux cents officiers anglais, un parc d'artillerie et cinq cents Indiens environ bien armés, portant l'uniforme anglais, et que le pavillon de la Grande-Bretagne flottait sur plusieurs points.

Jackson, exaspéré, revint à son plan favori d'attaquer Pensacola ; et en attendant toujours les ordres du gouvernement, il prit ses mesures, organisa la défense de Mobile, et fit demander au Tennessee, à la Louisiane et au territoire du Mississipi de nouveaux volontaires. Il lui arriva deux mille hommes parfaitement montés et équipés. Il se mit en route, commença l'attaque des forts, et en enleva quelques-uns au pas de course pour ainsi dire. Arrivé devant Pensacola, où une flotte anglaise avait débarqué d'importants secours, il envoya un parlementaire au gouverneur,

lui posant pour condition que les forts et la ville seraient occupés par des garnisons américaines, jusqu'à ce que l'Espagne se sentît en état d'observer la neutralité promise. Le gouverneur espagnol ayant refusé d'accéder à ces propositions, Jackson donna l'assaut.

Il entra victorieux dans la ville, défendue encore par de vives fusillades qui partaient des maisons et des jardins. Le commandant espagnol, voyant la partie perdue, se rendit enfin, et subit toutes les conditions que le vainqueur lui imposa. Jackson était maître de la Floride en ce moment, et c'était là une belle conquête. Mais il comprit la gravité de son action, et ne voulut pas compromettre le caractère qu'il avait entendu donner à cette audacieuse expédition. En fait, la satisfaction qu'il avait demandée était obtenue; les Anglais s'étaient retirés du territoire espagnol, et les Indiens s'étaient enfuis au fond de leurs forêts. Le commandant espagnol se trouvait donc débarrassé de la pression étrangère qui lui enlevait le droit de rester neutre. Jackson constata cette situation régulière, ce point de droit pour ainsi dire, dans une lettre adressée au gouverneur; et deux jours après la prise de Pensacola, il évacua la ville et même le territoire de la Floride.

De ce moment, on peut dire que cette contrée, dont il fut facile alors d'apprécier l'importance, appartint aux États-Unis.

La Nouvelle-Orléans était menacée à cette époque d'une invasion par les Anglais, et on annonçait l'approche de forces considérables destinées à opérer contre cette ville, que les Américains avaient mis tant de prix à posséder. Les Anglais savaient bien aussi que prendre la Nouvelle-Orléans, c'était porter un rude coup à l'ennemi.

Jackson se rendit immédiatement à la Nouvelle-Orléans avec un corps de troupes, et y établit son quartier général.

Il ne se dissimulait pas la gravité de sa situation. Il allait se trouver en face d'un ennemi différent de tous ceux contre lesquels il s'était mesuré; il comprit que sa gloire était engagée, et fit appel à toutes ses ressources et à tous ses talents militaires.

Obligé de fortifier Mobile et les frontières, il n'avait pu amener avec lui qu'un corps de troupes fort restreint; de plus, il se trouvait dans une ville dont les sympathies pour le gouvernement américain ne laissaient pas que d'inspirer des inquiétudes mal fondées; les événements le prouvèrent. La Nouvelle-Orléans était un peu comme un caravansérail, avec une population composée de gens de tous les pays, et qui n'avaient même pas entre eux le lien d'un même idiome. Jackson envisagea sa position avec une sorte de terreur. Mieux que personne, il sentait que s'il ne lui arrivait pas quelques renforts de troupes, il ne pourrait pas résister à une attaque un peu vigoureuse. Il affecta cependant une grande sérénité; et, en affichant une confiance que certes il n'avait pas, il releva le courage de ses soldats et des habitants, parmi lesquels il rencontra, contre son attente, un enthousiasme très vif. Jackson, dans le doute où il était sur les dispositions de la ville, avait commencé par proclamer la loi martiale, puis avait pris des dispositions militaires très significatives à l'égard de la législature louisianaise.

Pendant qu'il se préparait à repousser les attaques de l'ennemi, dont la présence avait été signalée par quelques escarmouches, trois membres de la législature vinrent en mission auprès de lui, pour lui demander quelles étaient ses intentions dans le cas où il serait obligé de battre en retraite, et s'il fut vrai, comme le bruit en circulait, que son intention était de mettre le feu à la ville avant de l'abandonner. Jackson se contenta de leur répondre « qu'il

n'avait confié ses projets à personne, et que s'il croyait que ses cheveux pussent deviner sa pensée, il les raserait aussitôt. » Son dessein était en effet de ne laisser derrière lui, en cas de retraite, qu'une ville en feu. Jackson ne l'avait dit à personne; mais on le connaissait assez pour avoir supposé juste, en lui attribuant un tel plan.

Le moment décisif approchait; une flotte anglaise partie de la Jamaïque, débarqua une armée composée de troupes excellentes et aguerries qui avaient fait les campagnes d'Espagne avec le duc de Wellington. Cette armée se dirigea par les terres du côté du lac Borgne, sur la Nouvelle-Orléans. Après plusieurs combats, où l'avantage resta aux Américains, la grande bataille se livra à quatre milles environ de la Nouvelle-Orléans. Le général Pakenham, à la tête de douze mille hommes, s'avança contre des retranchements formés à la hâte avec des balles de coton, et derrière lesquels se tenaient environ cinq mille Américains. Après un combat acharné, les troupes anglaises furent mises en pleine déroute; le général Pakenham fut tué presque au début de l'action, pendant qu'il cherchait à rallier ses troupes déjà en désordre et intimidées par un feu meurtrier venant des tireurs les plus habiles qu'il y ait au monde. Deux autres généraux furent mortellement blessés, et les Anglais ne laissèrent pas moins de deux mille six cents morts sur le champ de bataille. Vigoureusement poursuivis, ils se réfugièrent sur leurs bâtiments, levèrent l'ancre et reprirent la haute mer.

Cette bataille (8 janvier 1815) fut des plus glorieuses pour le général Jackson, et lui valut une popularité immense aux États-Unis. Il fit une entrée triomphale à la Nouvelle-Orléans. On le conduisit à la Cathédrale, où fut chanté un *Te Deum;* et de jeunes enfants, vêtus de blanc, précédaient son cortége, jonchant les rues de fleurs. Les mêmes

démonstrations publiques saluèrent son retour à Nashville; et d'un bout à l'autre des États-Unis, des fêtes populaires furent célébrées en l'honneur du héros de la Nouvelle-Orléans. Les législatures de tous les États lui votèrent des remercîments. Le Congrès enfin fit frapper une médaille commémorative en or, qu'il offrit au général vainqueur.

Nous devons rapporter ici un fait qui démontre encore à quel point le général Jackson poussait la susceptibilité de son autorité, et le peu de cas qu'il faisait de tout pouvoir qui semblait, à quelque titre que ce fut, contrecarrer sa volonté. En arrivant à la Nouvelle-Orléans, il avait fait, comme je l'ai dit, proclamer la loi martiale sur tout le territoire de la Louisiane. Quelques jours après la bataille du 8 janvier, la ville se trouvant encore sous le coup de l'état de siége, il ordonna, un matin, l'arrestation d'un membre de la législature qu'il accusait d'avoir, dans un article de journal, semé la mutinerie parmi ses troupes. Nous l'avons dit, et Jackson l'avait prouvé lui-même dans une bien grave circonstance, la liberté individuelle est une chose sacrée en Amérique, même dans les moments comme ceux où l'on se trouvait. Coupable ou non, le prévenu en appela à la justice, et demanda son élargissement sous caution; ce qu'il obtint. Aussitôt Jackson fit arrêter et conduire hors de la ville le juge qui avait prononcé l'*habeas corpus*.

Au retour de la paix, dont la nouvelle arriva de Washington-City deux jours après, le juge reprit possession de son siége et fit citer le général Jackson à la barre pour avoir désobéi à un ordre de la justice, et avoir fait porter la main sur un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Le général comparut, et fut condamné par le tribunal à une amende de mille dollars (5,000 fr.) qu'il paya. On ouvrit immédiatement à la Nouvelle-Orléans une souscription dont le produit, égal au chiffre de l'amende, fut offert à Jackson qui le refusa.

En 1844, le Congrès vota le remboursement au général de cette somme avec les intérêts accumulés.

Après sa campagne de la Nouvelle-Orléans, Jackson se retira à l'*Ermitage* qu'il avait quitté depuis huit mois; et c'est là qu'il reçut sa nomination de commandant en chef de la division militaire du sud. Il avait bien manifesté le désir de jouir enfin d'un repos qu'il avait cherché toute sa vie, mais qu'il n'avait jamais pu goûter complétement, soit par sa propre faute, soit par la faute des événements. Cette fois encore, malgré sa résolution, il ne fit qu'une halte à l'Ermitage, et partit pour Washington.

L'ambition militaire l'avait longtemps tourmenté; mais l'ambition politique commençait de l'agiter. Jackson, qui savait bien quelle réception l'attendait tout le long de la route, n'était pas fâché de constater par là le degré d'influence et de popularité dont il jouissait. L'administration de Madison tirait à sa fin; on se préparait déjà à la lutte présidentielle, et, certes, on aurait pu croire que personne alors, en apparence du moins, ne réunissait devant l'opinion publique autant de titres que Jackson à enlever les suffrages populaires. Il le croyait lui-même, ses amis le pensaient, et l'on trouve, dans une lettre d'Aaron Burr cette phrase : « Jackson est sur le chemin de Washington. » Et il recommandait à son gendre, ex-gouverneur de la Caroline du sud, d'user de son influence sur tous ses amis pour faire triompher la candidature du général : « Il est trop tard, » répondit le gendre du colonel Burr; il aurait pu ajouter : Il y a un homme qui a acquis des titres moins brillants que Jackson à la reconnaissance publique, mais qui a toutes les sympathies pour lui, sympathies bien méritées, et de qui l'élection est justement assurée. Cet homme était Monroe, dont j'ai indiqué tous les droits à cette grande manifestation du peuple américain.

Il ne faut pas se le dissimuler, malgré les services rendus, malgré ses couronnes de fraîche date, Jackson à cette époque-là moins qu'à toute autre, n'inspirait pas par son caractère assez de confiance pour qu'on lui sacrifiât des hommes, inférieurs à lui en talent à coup sûr, mais plus propres à l'exercice de la magistrature. Enfin, ce général tout couvert de ses lauriers et du prestige de ses victoires, effrayait les Américains. On aurait pu objecter l'exemple de Washington ; mais Washington était dans une position exceptionnelle. Il avait été le libérateur du pays, il en était resté le dieu.

La carrière militaire de Jackson n'était point close; de nouvelles occasions de se distinguer comme soldat, et de montrer aussi le peu de cas qu'il faisait des traités internationaux, allaient lui être offertes.

En 1818, en effet, il fut chargé d'entreprendre une nouvelle campagne contre les Indiens Seminoles, qui avaient commis des actes de déprédation dans le sud. Jackson les poursuivit jusque sur le territoire de la Floride, et s'empara tout d'abord d'un fort appartenant aux Espagnols. Y ayant fait prisonnier deux Anglais qu'il soupçonnait d'exciter les Indiens à la révolte, il les fit traduire devant un conseil de guerre. L'un d'eux fut acquitté, et l'autre condamné à mort. Jackson les fit exécuter l'un et l'autre.

Jackson se retrouvait dans cette même Floride, près de cette même ville de Pensacola qu'il avait déjà conquise une première fois; la tentation était encore trop grande pour qu'il y resistât. Il marcha donc sur Pensacola où on lui avait dit qu'étaient enfermés quelques indiens, s'empara de la ville, et fit pendre deux chefs qu'il y trouva. Cette exécution fut vivement reprochée à Jackson, comme un acte de cruauté complétement inutile. On oublia qu'il devait au moins justifier le prétexte qu'il avait pris de

s'emparer d'une ville abritée sous le pavillon d'une nation amie.

Jackson se sentait moins disposé que la première fois à abandonner la Floride et Pensacola. Il donna pour prétexte à son occupation, la guerre avec les Seminoles, et écrivit au gouvernement que tant que cette guerre ne serait pas définitivement achevée, il était prudent, au point de vue de la sécurité des États-Unis, de laisser une garnison américaine à Pensacola.

Ses raisons ne furent pas aussi bien appréciées qu'en 1814. Sa conduite souleva une discussion assez vive au sein du Congrès. On proposa d'infliger au général une forte réprimande; cette proposition fut repoussée à une grande majorité. Monroe, qui, au fond, avait bien calculé de quel secours le coup de tête de Jackson lui était pour ses projets à venir sur la Floride, défendit le général, se basant sur ce que les forts espagnols avaient été évacués. Jackson fut sensible à la rigueur avec laquelle on le traita, et il conserva de vives rancunes contre les promoteurs de cet acte de censure, notamment contre MM. Calhoun et Clay, dont le sage patriotisme n'admettait pas l'indulgence qu'on montrait pour les coups de tête du général.

Enfin, en 1821, la Floride fut acquise par les États-Unis. Jackson, qui s'était définitivement retiré du service, fut nommé gouverneur de ce territoire dont il avait incontestablement préparé l'absorption par les États-Unis. Son premier acte administratif fut d'ordonner l'arrestation et l'emprisonnement du commandant espagnol qui lui avait refusé la communication de certains papiers. Il ne resta que peu de mois dans la Floride, se démit de ses fonctions de gouverneur, et rentra au Tennessee. Le président lui offrit alors le poste de ministre plénipotentiaire en France, puis au Mexique (1823); mais Jackson refusa l'une et l'autre mission.

Le choix d'un tel homme de la part d'un président comme Monroe, était extrêmement habile pour seconder des vues de conquête sur le Mexique que les Américains ont toujours envié, qu'ils envient encore, et dont, en attendant mieux, ils s'emparent morceau par morceau.

Jackson ne comprit-il pas la signification de la mission qu'on lui donnait? ou bien, trop vivement préoccupé de ses aspirations au pouvoir, a-t-il senti qu'il ne devait pas s'exposer à cette nouvelle occasion d'un coup de tête qui lui était offerte?

---

§ 4.

Jackson rentre dans la vie politique. — Il se porte candidat à la présidence. — Il échoue contre Quincy Adams. — Caractère de celui-ci. — Jackson lui succède. — Jackson parait apporter au pouvoir des habitudes militaires. — Les nombreuses destitutions qu'il opère. — Le Congrès lui fait de l'opposition. — Ses dissentiments avec son cabinet.

Jackson rentra alors dans cette vie politique où il n'avait fait qu'une si courte apparition et à contre-cœur, en acceptant un siége de sénateur au Congrès (1823). C'était préparer sa candidature à la présidence. Elle fut effectivement posée en 1824 pour la succession de Monroe, qui allait s'ouvrir l'année suivante. Trois concurrents lui furent opposés : John Quincy Adams, Crawford et Clay.

Il était permis de croire que Jackson enlèverait l'élection; mais deux de ses concurrents, MM. Crawford et Clay, avaient été portés précisément en vue de diviser le parti démocrate, et de ne laisser qu'une chance secondaire à Jackson en face de son concurrent réel, Quincy Adams, que beaucoup de démocrates même lui préféraient.

Cette tactique réussit; ainsi répartis, les votes ne donnèrent pas la majorité nécessaire (1), et l'élection, conformément aux prévisions de la Constitution, fut transportée au sein de la Chambre des représentants qui, dans ce cas, vote par État, chaque État ayant une voix. Quincy Adams fut élu à une grande majorité, prévue à l'avance (2).

(1) Jackson avait obtenu 99 voix des électeurs; Adams, 84; Crawford, 41, et Henry Clay, 37.

(2) Adams obtint les voix de treize États, Jackson de sept seulement, Crawford de quatre.

Un des griefs de Jefferson contre la Constitution américaine, avait été, on se le rappelle, qu'elle donnait à l'exécutif une sorte d'apparence de monarchie élective, ce qui pouvait établir la perpétuité du pouvoir entre les mains de l'élu ou le continuer dans sa famille. Il avait même défini le président : « Un faux roi de Pologne. »

Il est bien de rappeler qu'aucun fait n'a justifié les appréhensions de Jefferson. L'exemple du désintéressement de Washington, et le sien propre, introduisirent dans la pratique, comme règle scrupuleusement respectée par leurs successeurs, ce qui n'était point écrit dans la Constitution.

Cinq présidents, remplissant une période de vingt-huit années de pouvoir, se sont trouvés étrangers les uns aux autres; aucun lien de parenté ne les unissait. Quincy Adams, fils de John Adams, le successeur de Washington, fut le premier exemple, et l'unique jusqu'à présent, du pouvoir présidentiel renouvelé dans une famille. De plus, trois présidences, de huit années chacune, séparèrent cette double élection ; et le subtil *non parce que*, *mais quoique*, de 1830, ne fut qu'une contrefaçon de ce qui se passa aux États-Unis en 1825. En effet, on avait élu Quincy Adams non *parce que*, mais *quoique* ADAMS. Le mot ou l'équivalent fut même dit à cette époque-là.

Quincy Adams qni, nous venons de le voir, l'avait emporté par un vote de cas extrême sur Jackson, n'était pas un homme nul à coup sûr; mais il n'avait aucune des qualités de ses prédécesseurs, ni de son concurrent. Son grand avantage sur ce dernier fut de n'avoir point ses défauts. Né en 1767, il avait cinquante-huit ans, quand il prit le pouvoir. Quincy Adams avait été élevé à l'école patriotique de son père, un des grands avocats de la cause de l'indépendance. Il avait hérité en même temps de sa placidité, de sa prudence excessive, bonne et utile au temps où John Adams les appli-

qua, un peu surannées pour l'époque où vécut ce fils. Quincy avait surtout une grande connaissance et une expérience pratique des questions de politique étrangère. Tout jeune enfant sous l'aile paternelle, et plus tard dans des postes diplomatiques, il avait visité ou habité tour à tour la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie; il avait donc étudié toute l'Europe de très près. Il était dans les meilleures conditions pour faire un excellent ministre des affaires étrangères. Monroe avait pensé ainsi; car il l'avait choisi comme secrétaire d'État. Le Sénat ratifia ce choix avec empressement, et le général Jackson, à qui le président avait parlé de l'introduction de Quincy Adams dans le cabinet, lui répondit : « Je n'hésite point à dire que vous avez fait le meilleur des choix pour occuper le département d'État. M. Adams, dans un moment difficile, sera un habile diplomate; et je suis convaincu que sa nomination sera accueillie avec une satisfaction générale. »

Quincy Adams occupait alors le poste de ministre plénipotentiaire à Londres; il fut rappelé en Amérique.

Mais ni Monroe, qui en faisait un grand cas pour la direction où il le plaçait, ni Jackson qui avait, comme on vient de le voir, une grande confiance dans l'aptitude de Quincy Adams, n'eussent songé alors à lui pour une présidence future.

Ardent à l'étude, il était incontestablement un des hommes les plus instruits et les plus lettrés de l'Amérique; il avait même occupé avec distinction une chaire d'éloquence au collége d'Harward. Mais il n'avait, je le répète, aucun titre saillant qui le recommandât au rang suprême où il fut appelé. Ce fut la candidature de Jackson qui évidemment lui en fraya la route.

Sa qualité de fils de John Adams aurait été plutôt, et fut même pour quelques-uns, un obstacle au lieu d'un avantage.

Quant à son attitude au Congrès, elle lui était défavorable; envoyé au Sénat comme fédéraliste, c'est à dire en opposition avec l'administration de Madison, il avait voté en faveur d'un grand nombre de mesures prises ou proposées par ce président, ce qui lui valut de la part de la législature de son État (Massachusets), divers votes de blâme. Enfin il avait été employé avec faveur par deux présidents antifédéralistes.

D'une part une capacité politique médiocre, de l'autre des précédents peu sympathiques aux masses, firent que la présidence de Quincy Adams s'écoula sans éclat, honnêtement comme on devait l'attendre d'un homme d'une probité irréprochable; mais elle rencontra dans le Congrès et dans le pays même une forte opposition dont Jackson était le chef hautement avoué.

Vaincu dans le scrutin de 1828 par son compétiteur qui avait pris une position formidable, Quincy Adams, en se retirant du Pouvoir, méritait qu'on n'oubliât pas ses services honorables; on ne les oublia pas non plus; il continua à faire partie du Congrès où ses concitoyens l'envoyèrent constamment. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 février 1848, à l'âge de 81 ans, à son poste, et sur son siége de la Chambre des représentants.

On espérait mieux de la présidence de Jackson que de celle de son prédécesseur. Je l'ai dit en commençant, il semblait que le peuple américain eût besoin d'émotions à ce moment-là.

Les scrupules qu'avait soulevés le général Jackson, lors de sa première candidature, s'étaient beaucoup calmés. Le souvenir de ses coups de tête étaient un peu éloigné, et il ne restait plus de lui que son attitude ferme et puissante comme chef d'opposition, sa gloire militaire, ses services et sa popularité immense.

C'est avec ces titres imposants que son nom reparut au scrutin de 1828; il en sortit avec 178 voix contre 83 qu'obtint Adams, son concurrent. M. Calhoun, comme vice-président, obtint 171 voix. Jackson prit possession du fauteuil présidentiel le 4 mars 1829. Le cortége qui l'accompagna de son hôtel particulier au Capitole où, devant le Congrès assemblé, il fut *inauguré* et lut son message d'entrée en fonctions, était composé, outre la population ordinaire, d'un nombre assez considérable de vieux soldats de la Révolution.

La présence de ces glorieux débris d'une époque toujours vénérée en Amérique, dans l'escorte ordinairement plus civile des présidents, fut matière à réflexions et à commentaires. On en conclut que Jackson avait des dispositions à militariser le pouvoir et que c'était là l'indice des habitudes nouvelles qu'il allait y introduire. Ce qui frappa tout autant, ce fut le soin avec lequel Jackson, dans son discours d'inauguration, parla de l'étendue de ses pouvoirs, dont il était résolu à ne rien sacrifier. Pour beaucoup de gens, l'impression fut mauvaise dès le premier jour, et faisait présager cette lutte ardente qui signala les huit années de la présidence du général Jackson. L'attention fut bien plus vivement et bien plus péniblement éveillée, quand on assista à l'espèce de massacre qu'il fit de tous les fonctionnaires publics, et qu'on vit la profusion de places qu'il distribua à ses amis et aux membres du Congrès qu'il dégarnit, ce qui fut inhabile, d'hommes tout dévoués, pour ouvrir les rangs à de nouveaux élus que l'opposition y envoya pour contrecarrer ce qu'on appelait tout bas déjà « la dictature de Jackson. »

Les fonctions publiques n'ont jamais été, à vrai dire, une carrière aux États-Unis. Les emplois y sont trop peu rétribués, pour que des hommes véritablement intelligents et

actifs consentent à perdre leur temps, leurs forces, les ressources de leur esprit à grignoter un coin de budget, quand partout s'offrent tant de chances de fortune rapide.

Jefferson avait introduit dans le pouvoir d'excellentes et honorables habitudes au sujet du droit de destitution des fonctionnaires publics.

« J'ai nettement refusé, disait-il, de suivre le conseil qui « m'était donné d'accorder, comme moyen de rapproche- « ment, des places à quelques-uns des meneurs. Je n'en ai « donné et n'en donnerai qu'à des républicains, dans les « circonstances actuelles..... Je sais que quelques destitu- « tions seront nécessaires ; mais il faut qu'elles soient aussi « rares que possible, opérées graduellement et fondées sur « quelque malversation ou incapacité personnelle..... J'ai « si souvent exprimé les principes qui me dirigent à cet « égard, en désirant qu'ils fussent bien compris de ceux des « fédéralistes qui occupent des emplois. Je n'ai jamais des- « titué un homme par le seul motif qu'il était fédéraliste ; « je n'ai jamais demandé à un homme de voter dans les « élections contrairement à son opinion ; mais comme il « serait impossible à un gouvernement de remplir ses fonc- « tions, pour le plus grand avantage des citoyens, si les « agents avaient pour système de contrarier les mesures au « lieu de les exécuter et s'ils employaient contre le gouver- « nement et contre ses mesures l'influence qu'ils doivent à « leur emploi, j'ai exigé d'eux de ne pas prendre parti, et c'est « à ce prix qu'est leur conservation. Que si leur conscience « les pousse à jouer un rôle actif et énergique dans l'oppo- « sition, elle doit en même temps leur faire sentir la néces- « sité de se retirer d'un emploi dont ils seraient incapables « de remplir fidèlement les fonctions. Lorsqu'ils ne l'ont pas « senti d'eux-mêmes, j'ai été forcé de les destituer ; mais « cette nécessité n'a été appliquée qu'à ceux qui manifes-

« taient contre le gouvernement une opposition active et « prononcée. »

Dans une autre lettre Jefferson disait :

« Je n'empiéterai jamais sur la liberté des opinions. Ceux « qui se seront bien conduits n'ont rien à craindre, quel- « qu'opposées que leurs idées soient aux miennes. Mais « ceux qui ont mal agi n'ont rien à espérer; et la crainte « qu'on attribue ma sévérité à des motifs d'opinion, ne « me fera pas manquer à la justice. »

Jefferson se fondait pour l'exclusion des emplois ou pour le choix des fonctionnaires sur un principe élevé qui est la base du gouvernement américain : « La nature de notre gou- « vernement, dit-il, est par elle-même une leçon suffisante; « comme sa force dépend surtout de la confiance du peuple « dans son premier magistrat, c'est un devoir pour celui-ci « de ne rien épargner de ce qui peut fortifier cette con- « fiance. »

Jackson fut moins scrupuleux; il raisonnait moins que son illustre prédécesseur à cet égard, et ne tenait pas compte de l'abstention des fonctionnaires. Ce n'était pas leur abstention, mais leur dévouement qu'il demandait. Cette règle établie par Jackson des destitutions en masse a fait des progrès, en raison surtout de l'ardeur de certaines classes de citoyens à rechercher les fonctions publiques. C'est même là une pression un peu trop énergiquement exercée par les électeurs. Le gouvernement la subit comme une nécessité bien plus qu'il n'entre toujours dans ses intentions de mettre en pratique de telles idées élevées à l'état de système. Ce système, puisque c'en est un aujourd'hui, a de déplorables conséquences.

Les fonctions publiques (nous ne parlons pas de celles que l'on doit à l'élection, mais que l'on obtient directement du pouvoir), les fonctions publiques, disons-nous, sont un

accident plus ou moins heureux dans la vie de certains hommes; elles sont éphémères, durent ce que dure la faveur de celui qui en dispose, et ne sont ni la preuve du mérite, ni la constatation de l'aptitude. Où il faut un mathématicien, en met volontiers un danseur, selon le vieux dicton. Aussi est-ce un cri général d'un bout de l'Union à l'autre bout, què le pays est déplorablement administré; que les emplois publics sont mal distribués, sans discernement, et surtout qu'ils sont soumis à des changements périodiques.

La moralité, la capacité et la respectabilité également absentes de presque toutes les fonctions publiques aux États-Unis, sont le résultat du court passage des fonctionnaires dans leurs emplois.

Nulle loi ne commande ces changements et ces déplacements continuels et préjudiciables. L'usage, un usage condamnable puisqu'il consacre des actes immoraux et qu'il sert des passions corruptrices, a seul fait admettre ce système dit de *rotation*, et qui loin d'être une sauvegarde pour les institutions politiques et pour la société, sont leur ver rongeur.

Les choses sont arrivées sous ce rapport à un tel point que récemment, un meeting du parti démocrate en Virginie a pris une résolution qui condamne d'une manière absolue le système de *rotation* dans les emplois. Il est incontestable que les États-Unis devront renoncer à un pareil usage que Jackson a introduit sans y mettre la mesure qu'y apportaient ses prédécesseurs.

Pendant toute la durée de son administration, Washington n'avait prononcé que neuf destitutions, John Adams dix, Jefferson trente-neuf, Madison cinq, Monroe neuf, Quincy Adams deux.

Ces chiffres furent rappelés vivement en présence des 176 mutations que, du premier coup, Jackson opéra dans

l'administration, en choisissant surtout les titulaires d'emplois parmi les membres du Congrès, ce qui contrastait singulièrement avec la déclaration qu'il avait faite dans sa profession de foi devant les électeurs, si peu de temps auparavant. Il y disait que l'esprit de parti ne devait jamais animer le magistrat suprême de la République, et qu'il y avait même lieu de proposer à la Constitution un amendement dans le but d'interdire aux membres du Congrès d'accepter aucune fonction pendant toute la durée de leur mandat (1). Ces belles résolutions avaient été bien vite oubliées, comme on voit. Plus tard il proposa au Congrès un amendement qui avait pour objet de défendre la réélection du Président après le terme de quatre ans; ce qui ne l'empêcha pas de se représenter aux électeurs, et d'accepter une nouvelle présidence de quatre années.

L'attitude un peu sabreuse du général Jackson souleva contre lui une assez forte opposition dans le Sénat et dans la Chambre des représentants. Cette opposition n'alla pas jusqu'à rejeter toutes les mesures qu'il proposa; mais un grand nombre d'entre elles furent peu favorablement accueillies, même par ses amis. Et le Sénat appelé, aux termes de la Constitution, à ratifier les choix que fait le Président, des fonctionnaires publics dans sa dépendance, refusa de sanctionner plusieurs nominations, entre autres celle de M. Van Buren qui, nommé ministre à Londres dans l'intervalle d'une session, fut obligé devant la non-ratification du Sénat, de quitter son poste et de revenir à Washington.

Il en fut de même de M. Stevenson qui, proposé par le Président pour remplacer M. Van Buren à Londres, ne fut pas agréé par le Sénat. Jackson dépité, laissa pendant près de deux ans, vacant le poste de ministre à Londres, puis y

(1) Toute fonction rétribuée est, en tout cas, incompatible aux Etats-Unis avec le mandat de représentant ou de sénateur.

désigna une seconde fois M. Stevenson, dont le choix fut alors approuvé par le Sénat.

On ne tarda pas non plus à s'apercevoir d'un désaccord complet entre le président, le vice-président (M. Calhoun) et le cabinet. Ces dissidences entre M. Calhoun et le général Jackson prirent bientôt le caractère d'une rupture ouverte. Les questions politiques n'en furent pas la seule cause. Jackson avait été blessé, ai-je dit, de la proposition de censure faite contre lui après la campagne de 1818 dans la Floride. Il apprit, par une lettre qui fut mise sous ses yeux, que M. Calhoun avait été un des instigateurs de cette mesure, et il en conçut pour cet homme d'État éminent une haine implacable.

Jackson en était arrivé au point de ne plus tenir de conseils de cabinet, tant était devenue profonde la division entre les membres qui le composaient. Il était entouré alors d'une douzaine d'individus de réputation un peu suspecte, mais dévoués à l'excès à sa politique, et qui formaient une sorte de conciliabule qu'on avait appelé aux États-Unis le *Kitchen-cabinet* (conseil de cuisine). C'était avec cette *camarilla*, comme nous dirions en Europe, qu'il réglait et discutait les affaires du pays.

Le cabinet officiel souffrit d'abord ces rivaux sans souffler mot; mais un jour le public apprit avec stupeur que les ministres se retiraient en masse. On se doutait bien qu'au fond il devait y avoir quelque violente résolution à la Jackson dans cette retraite du cabinet tout entier; et en même temps on espérait y pouvoir trouver matière à récriminer contre le Président que la presse commençait à tancer vertement. Ce que l'on savait de l'affaire donnait d'ailleurs un assez vaste champ aux commentaires et aux suppositions.

Voici comment les choses s'étaient passées à la connaissance du public : le secrétaire de la guerre et le secrétaire d'État avaient remis leur démission au Président qui avait

immédiatement écrit aux secrétaires de la marine et du Trésor pour leur annoncer qu'ils eussent à se retirer aussi. Mais à quoi devait-on attribuer réellement ce mouvement? On se perdait en conjectures, lorsque le procureur général (membre aussi du cabinet) dévoila le secret dans une lettre rendue publique. L'origine de ses dissidences profondes venait, le croirait-on? d'une querelle entre femmes. En effet, les familles des ministres avaient refusé de voir et de recevoir la femme du ministre de la guerre! *Indè iræ.* Jackson chargea un de ses amis d'entreprendre une réconciliation, mais elle fut impossible.

Rien ne devait manquer à Jackson pour que son administration donnât le spectacle d'une agitation inusitée dans ce gouvernement d'ordinaire si pacifique. Querelles politiques, dissidences d'opinions et haines particulières entre les membres du pouvoir, opposition de la part des corps délibérants, disputes entre femmes, tout se combinait. Mais on n'était pas au bout.

Deux occasions solennelles allaient se présenter pour Jackson de déployer à la fois de grands talents, une force peu commune, et de montrer de nouveau le mince cas qu'il faisait de tous obstacles à ses idées et à sa volonté.

Exagérant le système de la responsabilité et des droits individuels des États, Jackson avait adopté, en principe, que le gouvernement fédéral ne devait subvenir à aucune dépense ayant pour objet l'encouragement de travaux publics en dehors de ceux où la fédération était directement engagée; en conséquence de quoi il refusa de sanctionner divers actes votés par le Congrès dans un sens contraire à ces vues. L'opposition des corps délibérants n'alla pas aussi loin qu'on aurait pu le craindre; ils finirent par se rallier sur beaucoup de points aux vœux du Président, en obtenant, de leur côté, quelques concessions.

§ V.

Lutte de Jackson contre la Banque.— Grands talents dont il fait preuve. — Sa présidence a failli être un danger pour les États-Unis.— Résultats de son passage au pouvoir. — Dernières années de Jackson.

La question la plus sérieuse et la plus compliquée contre laquelle Jackson eut à se débattre, fut celle de la banque des États-Unis, dont le privilége arrivait à expiration, et au renouvellement duquel le général Jackson était formellement opposé. Il avait déjà touché ce sujet dans son premier message; au moment décisif, il se posa carrément en adversaire de la banque. Selon lui, une Banque générale portait atteinte aux banques des États et exerçait, dans un pays où le crédit est tout, une influence qui devait tôt ou tard changer la face sociale et politique des États-Unis. Cette institution devenait un centre d'action puissant, et, par l'extension ou la limite du crédit dont elle disposait, elle se faisait positivement maîtresse de la nation et absorbait un pouvoir et une autorité que la Constitution n'avait point voulu accorder au gouvernement fédéral, dans l'intérêt de l'indépendance des États.

A ces deux griefs se joignaient une foule d'accusations secondaires qui chaque jour naissaient de la question elle-même, et l'envenimaient à un point extrême. C'est alors que Jackson, poussé à bout dans son opposition à la Banque, prit le parti de lui créer des embarras inextricables en retirant de son autorité privée, les fonds du gouvernement qui s'y trouvaient déposés; le chiffre s'en élevait à une somme

considérable. Il donna cet ordre au secrétaire du Trésor, qui refusa d'exécuter une mesure inconstitutionnelle et tout à fait en dehors des droits du président. Jackson, n'y regardant pas de si près, envoya au secrétaire du Trésor sa démission, et nomma à sa place un ministre plus dévoué et plus obéissant qui se plia à cet acte de dictature.

Cette façon de procéder jeta l'alarme dans le pays et une perturbation profonde dans les affaires. Jugeant la question au point de vue politique, il n'était douteux pour personne que l'homme qui enfreignait ainsi les lois en matière de finances, point sur lequel les Américains sont très chatouilleux, pouvait tout oser, tout entreprendre, tout vouloir. L'émotion était si grande sur toutes les parties du territoire des États-Unis, que l'on s'attendait chaque jour à de sanglantes collisions dans les rues.

Le Sénat, très irrité déjà, prit une attitude agressive. Henry Clay définit la situation dans un discours célèbre qui produisit une immense impression. Ce discours, commençant par ces mots que les oreilles américaines n'étaient pas habituées à entendre : « Nous sommes au milieu d'une révolution, » fut comme la dernière goutte qui fit déborder le le vase des colères et des indignations.

Le Sénat usa du droit que lui donnait la Constitution; et pour la première fois, depuis 1789, il se trouva dans l'obligation de censurer le président. Cette mesure extrême et rigoureuse irrita davantage les passions; les uns couvrirent le Sénat d'anathèmes, les autres ne trouvèrent pas assez d'injures et d'insultes à prodiguer au vieux général.

Jackson bondit de rage quand il reçut le vote de censure, et y répondit aussitôt d'une façon si violente et en termes si peu mesurés, que le Sénat, par respect pour lui-même, et dans l'intérêt de la dignité du président, refusa de consigner cette réponse au procès-verbal de ses séances. Jackson,

blâmé dans l'intimité par ses meilleurs amis, qui lui firent comprendre la gravité de la position où il se plaçait, rétracta dans un second message les principaux passages du premier.

Après cette rude épreuve, Jackson qui venait, pendant une tournée dans les grandes villes du Nord, de s'apercevoir combien il avait perdu de sympathies dans l'opinion publique, avait résolu de se retirer du pouvoir et de laisser la présidence à M. Van Buren, son vice-président (1). Mais il renonça à ce projet. Pour en finir avec cette crise que la Banque provoqua, le Sénat rejeta d'abord la proposition de Jackson, c'est à dire vota pour le renouvellement du privilége, mais le président y mit son *veto* constitutionnel, et renvoya le projet à discuter de nouveau.

La majorité nécessaire dans cette seconde épreuve (les deux tiers des voix) n'ayant pas été obtenue, le Sénat fut vaincu dans son opposition.

Maintenant, il faut bien reconnaître que dans ces luttes très sérieuses et très compromettantes pour la politique intérieure des États-Unis, Jackson déploya un grand talent de discussion et de logique. Son message relatif au bill sur les travaux publics, par exemple, est remarquable de précision, de netteté de vues; c'est de l'éloquence pratique admirablement écrite; d'un style clair, nerveux, avec quelque chose de la sûreté de l'avocat qui défend, sans emphase et sans phraséologie, une cause qu'il a longtemps et profondément étudiée. On en peut dire autant de son message sur l'affaire de la Banque, sauf que celui-ci est un peu amer, provocateur et plein de passion, ce qui lui donne d'ailleurs une certaine vivacité et une couleur très accentuée.

(1) Jackson en était alors au second terme de sa présidence. A sa réélection (1832) il avait réuni 219 voix contre Henry Clay, son concurrent, qui n'avait obtenu que 49 suffrages. M. Van Buren, comme vice-président, avait réuni 189 voix.

A la façon dont sont rédigés ces deux documents, on voit que Jackson savait manier la plume aussi bien que l'épée.

Les luttes de Jackson avec le Sénat avaient tellement éveillé les passions, qu'à propos de certaines mesures de douanes, votées par le Congrès, la Caroline du Sud avait nettement déclaré ne vouloir point y obéir, comme étant entachées d'inconstitutionnalité. On était allé même jusqu'à parler d'une rupture entre cet État et l'Union. En même temps qu'il décrétait des mesures coërcitives pour assurer dans la Caroline l'exécution de la loi, Jackson rédigeait et publiait (16 décembre 1832) une proclamation où, à côté des meilleurs conseils dictés avec une simplicité réellement touchante, il faisait, pour rappeler la Caroline à l'Union, un savant et judicieux commentaire de la Constitution; c'est un vrai chef-d'œuvre. Mais, après avoir lu cet éloquent et saisissant travail, on est en droit de se demander pourquoi l'homme qui connaissait et appréciait si bien la Constitution, qui en constatait tous les bienfaits, se mettait constamment au dessus d'elle, et la violait même, avec une si incroyable audace?

Étrange contradiction, très commune aux États-Unis! Le parti démocrate, peu sympathique à la Constitution, tend sans cesse à se mettre en opposition avec elle; mais du moment où il s'aperçoit qu'on va trop loin, qu'on ébranle cette assise de la société américaine, il opère un retour soudain sur lui-même, et c'est le texte et l'esprit de cette Constitution à la main qu'il répudie tout à coup l'œuvre destructive de la veille.

Tout ce que nous avons rapporté de la vie de Jackson confirme bien ce que nous disions de lui en commençant, qu'il était réellement un homme hors ligne. Les principaux actes de son administration que nous avons essayé de grouper, démontrent jusqu'à l'évidence que la présence d'un

pareil homme sur la scène politique d'un pays tel que les États-Unis, a été une anomalie; peu s'en est fallu qu'elle n'eût été un danger.

Les jugements portés sur l'administration de Jackson en Amérique sont très contradictoires ; on y sent encore aujourd'hui la passion et les émotions de la lutte. A entendre ses adversaires politiques, aucune des mesures financières adoptées par lui (en dehors bien entendu de l'affaire de la Banque), mesures très sages et d'un excellent effet, ne serait son ouvrage. Son attitude très ferme et toute nationale dans les démêlés qu'il eut avec les puissances étrangères, notamment avec la France, aurait eu plutôt les caractères d'une bravade que ceux de l'habileté. Enfin, un à un, tous ses actes ont été rabaissés, dépréciés, réduits à néant.

Tout au contraire, ses partisans, les *Jackson-men* comme on appelait ceux de son parti, exaltent au suprême degré, et avec un enthousiasme qui les aveugle sur les côtés dangereux de sa conduite, l'administration du général Jackson.

Pour les uns, cette administration a été la gloire des États-Unis; pour les autres, sa honte et son remords. — Il y a donc un milieu à prendre.— « En tout cas, » dit avec raison un de ses juges, Edwin Williams, « la période qu'occupe « cette administration dans l'histoire de notre pays sera « toujours considérée comme une époque pleine d'événe- « ments, caractérisée par des scènes d'agitation et d'excita- « tion continuelles de l'esprit public. A aucune époque, » ajoute-t-il, « depuis la formation de notre gouvernement, « les principes des institutions libres, et particulièrement « ceux de notre Constitution, aussi bien que les mesures « relatives aux intérêts de la nation, n'ont été discutés avec « plus d'ardeur et de talent. »

Tout ce que dit l'écrivain que je viens de citer est exactement vrai; et c'est ainsi que se peut apprécier l'administra-

tion de Jackson. J'ajouterai que ces luttes dont la Constitution et les institutions américaines sont heureusement sorties intactes, les ont fortifiées, en prouvant combien il est difficile de les entamer. Mais cette épreuve serait-elle bonne à recommencer? Je ne le crois pas; et je suis complétement de l'opinion de M. Bradford, dans son *Histoire du gouvernement fédéral*, lorsqu'il dit, en parlant de Jackson : que si plusieurs présidents de l'Union venaient successivement administrer le gouvernement avec les idées arbitraires du général, en perdant de vue la Constitution, il ne se passerait pas beaucoup d'années avant que la liberté fût perdue sans retour et que le peuple tombât sous le despotisme.

Je ne pense donc pas que de longtemps encore les États-Unis renouvellent, même avec un aussi glorieux chef, cette redoutable épreuve.

Jackson quitta le pouvoir en 1837, cédant le fauteuil présidentiel à M. Van Buren, dont il avait patroné avec chaleur la candidature. M. Van Buren était un des amis les plus dévoués du général. Ambitieux d'arriver où il parvint, il comprit qu'en s'attachant à Jackson il profiterait de sa popularité et de son influence. M. Van Buren, esprit passionné, inflexible, irritable sous les dehors les plus affables et les plus conciliants, fut à Jackson ce que John Adams avait été à Washington, l'écho prolongé d'une politique affaiblie, mais qu'on avait intérêt à ne pas laisser mourir subitement.

Jackson se retira sur sa propriété de l'Ermitage pour y jouir définitivement de ce repos auquel il avait tant aspiré, sans y pouvoir arriver.

Affaibli moins par l'âge que par les fatigues et les agitations de sa jeunesse, et devenu même infirme pendant les deux dernières années de sa vie, il mourut le 8 juin 1845.

Le nom du général Jackson est un de ceux qui occuperont le plus de place dans l'histoire des États-Unis.

CHAPITRE IX.

WEBSTER ET L'ÉPOQUE ACTUELLE.

---

§ 1er.

Webster. — Calhoun. — Clay. — Ils n'ont pas pu être présidents, malgré leur illustration.— Ils représentent trois partis et trois races d'hommes : le Yankee, le Virginien, le Westman.

Le 24 octobre 1852, le peuple américain tout entier prenait le deuil d'un des hommes les plus éminents et les plus complets qui aient paru sur la scène politique des États-Unis.

Daniel Webster, qui avait partagé dans ces derniers temps, avec Henry Clay et Calhoun le prestige d'une influence et d'une autorité incontestables, venait de succomber au moment où, placé déjà au second rang du pouvoir, il se préparait à demander au suffrage de ses concitoyens de l'élever enfin à cette suprême magistrature, modeste et puissante à la fois, qui s'appelle la présidence de l'Union. Daniel Webster comptait, pour conquérir les sympathies de ses amis politiques, sur une renommée éclatante, sur un talent hors ligne et alors dans toute sa force, sur des services éminents qui avaient marqué sa longue et glorieuse carrière, sur un patrio-

tisme éclairé auquel ses adversaires eux-mêmes rendaient une justice à coup sûr désintéressée.

C'était plus de titres qu'il ne fallait pour légitimer l'ambition de Webster. Eût-il réussi cette fois dans la tentative que la mort ne lui a pas laissé le temps de mener à fin? J'en doute. Webster n'en était pas à son premier échec; il avait partagé ce sort avec ses deux illustres émules, Clay et Calhoun.

Ces trois hommes éminents, dont j'ai marié avec intention les noms dans cette étude, comme leur gloire a été associée, sont les exemples les plus frappants que j'ai pu rencontrer pour démontrer l'étrange résignation du peuple américain à sacrifier, au moment décisif de la lutte électorale, ses hommes d'État les plus illustres à des compétiteurs d'un ordre inférieur quand il s'agit d'assurer le triomphe d'un parti.

Clay, Calhoun et Webster n'ont eu d'autre tort, aux yeux de leurs concitoyens, que de représenter d'une manière trop éclatante, trop complète, trop absolue, certaines idées et certains principes. Tous trois, placés dans trois camps différents : Calhoun, dans le camp démocrate; Webster, dans le camp whig; Clay, dans le camp toujours difficile et ingrat de la conciliation, avec charge en même temps d'intérêts spéciaux; tous trois, dis-je, après avoir pris une large part aux affaires du pays dans le poste de vice-président ou comme membres du cabinet, ont, toute leur vie, ambitionné la présidence sans y parvenir. Tantôt ils ont été vaincus dans la lutte par leurs adversaires, tantôt ils ont été abandonnés par leurs amis, tantôt la prudence, le patriotisme ou le dévouement leur ont conseillé de faire retraite.

Outre qu'ils représentaient trois partis, ces trois illustres hommes d'État appartenaient à chacune des trois races blanches qui divisent la société américaine d'une façon très tran-

chée. Dans l'ordre des faits politiques et moraux, dans la balance des intérêts, cette distinction a une très grande importance, et agit nécessairement sur la situation des hommes qui se carrent dans leur personnalité ou dans la représentation de la race à laquelle ils appartiennent, avec tous ses préjugés, ses entêtements, ses traditions d'origine.

Pour bien faire comprendre l'influence dont je parle, il me paraît utile de faire connaître ces trois races. Par là se trouveront expliqués tout naturellement bien des faits, obscurs souvent pour le lecteur, dans l'étude de l'histoire des États-Unis; en même temps qu'on y trouvera la clef de bien des préjugés populaires en France sur ce pays.

Ces trois types sont : le *Yankee*, qui a fait souche dans les provinces composant jadis la Nouvelle-Angleterre ; le *Virginien*, c'est à dire l'indigène des latitudes du Sud; le *Westman*, ce hardi défricheur des États de l'Ouest, et dont le *Kentuckien* a été, pendant longtemps, l'expression la plus complète.

Chacun d'eux a exercé une influence particulière et a laissé son empreinte originelle sur la portion du pays qu'il habite. Il en résulte que trois jugements également vrais, également faux, peuvent être portés sur les Américains par ceux qui n'auront vu, étudié ou rencontré qu'un seul de ces trois types isolément.

Quelqu'un vous dira : « Les Américains sont le peuple le plus ennuyeux et le plus guindé qui se puisse imaginer. »

Un autre vous répondra, au contraire : « C'est une nation civilisée, éclairée, élégante, fastueuse. »

Un troisième pourra ajouter : « Je n'ai jamais rencontré de sauvages pareils à ces gens-là ; grossiers, violents, mal élevés, fiers jusqu'à l'insolence, etc., » selon qu'il s'agira d'un *Yankee*, d'un *Virginien*, d'un homme de l'Ouest.

Le *Yankee* (l'étymologie de ce mot est dans l'appellation

que les Indiens avaient donnée aux premiers émigrants, — *ya-no-kees*, — hommes taciturnes), le *Yankee*, dis-je, a conservé tous les caractères de son origine et de l'éducation de ses pères, du moule dans lequel a été fondu le pays où abordèrent les *Pèlerins*, ces austères colonisateurs qui ne cherchaient dans le Nouveau-Monde qu'une terre où ils pussent exercer en paix leurs pratiques religieuses. Ils appartenaient, on le sait, à la secte des puritains chassés de la Grande-Bretagne par Jacques Ier.

Les *Pèlerins*, en s'établissant dans la Nouvelle-Angleterre, s'inquiétèrent, tout d'abord, de fonder une Société conforme à leur pensée religieuse, indépendante et libre, mais en même temps sévèrement soumise à toute loi qui devait garantir son indépendance et sa liberté. Ils posèrent le travail comme le but de leur entreprise, et firent de l'instruction la base de leurs institutions. Ils avaient en vue deux résultats : prouver qu'ils n'étaient point, comme on disait dans leur patrie, « des brigands, » et donner à leurs colonies assez de développement pour y attirer le plus grand nombre possible d'émigrants et de prosélytes. Mais, redoutant en même temps que la présence des nouveaux venus ne portât quelque atteinte ou quelque trouble à leur Société, ils y soumirent la vie privée comme la vie publique aux règles les plus dures, en exagérant l'austérité de tous les principes. La Nouvelle-Angleterre devint une sorte de monastère.

Les colons de cette contrée prirent dès lors et conservèrent ce caractère réservé qui distingue encore aujourd'hui le *Yankee*. Le *Yankee* est donc essentiellement l'Américain froid, défiant, guindé d'esprit et d'allure, peu communicatif, réfléchi, *taciturne*, calculateur à l'excès. Il a peu d'élans sympathiques ; rarement il laisse dominer sa tête par son cœur, pas plus en politique qu'en affaires, non plus que dans les actes de la vie privée.

Toute sa conduite d'aujourd'hui est la conséquence du point de départ de son installation en Amérique, où il s'est considéré comme une sorte de missionnaire religieux, politique, industriel, commercial. Dès que la population de la Nouvelle-Angleterre se fut un peu accrue, le sol peu riche de cette contrée n'offrant d'ailleurs que des ressources bornées, les fils des pèlerins se mirent en campagne à la recherche de terres plus fécondes. Partout ils apportèrent avec eux la même austérité de mœurs, qu'ils firent déteindre sur toute l'Amérique pendant longtemps, mais dont les populations nouvelles s'affranchirent toutes les fois qu'elles ne furent plus sous la domination directe des hommes du Nord.

Par cela même qu'il devait se trouver réduit à ses propres forces, le *Yankee* devint merveilleusement industrieux. Robinson dans son île, ne s'est jamais mieux tiré d'affaire que le *Yankee* dans les occasions difficiles où il s'est vu aux prises avec la nature, perdu ou enfoncé au milieu de forêts sans bornes, en face de fleuves aux rives invisibles, en présence d'ennemis redoutables. Son mérite était d'autant plus grand, qu'il se créait ces combats. C'était un Robinson volontaire.

Il a ouvert, sur toutes les parties de l'Amérique, les grandes écluses de l'émigration; il a donné l'élan aux colonisations lointaines sur ce vaste territoire où l'on peut entreprendre de véritables voyages de longs cours. Le *Yankee*, ai-je dit, s'est considéré comme un missionnaire en Amérique; il a ajouté à ce titre celui de *père* de ce monde gigantesque. Ç'a été une double raison pour qu'il crût de son devoir de payer d'exemple en tout. Ce qu'il fit donc par calcul, d'abord, devint peu à peu une pente naturelle de son caractère; il est resté souverainement supérieur aux autres populations dans toutes les choses pratiques. M. Michel

Chevalier a très exactement défini le *Yankee* « la fourmi travailleuse » de l'Amérique.

L'extérieur du *Yankee* se ressent de son moral rigide et austère; il est négligé dans sa toilette, ou du moins il y apporte une simplicité qui implique le mépris pour tout ce qui est luxe, apparat, étalage. Jamais un bijou ne brille sur lui. Je ne saurais dire à quelle époque de sa vie un *Yankee* se fait faire des vêtements neufs; mais je n'en ai jamais rencontré un seul autrement qu'en habit râpé ou de mode antédiluvienne. Son caractère froid et sérieux n'admet pas les plaisirs les plus inoffensifs. Il condamne tous les jeux d'une manière absolue, ne faisant d'exception qu'en faveur du jeu de quilles.

On peut voir jusqu'à quel point il pousse ce rigorisme quand on saura qu'un blâme officiel fut infligé, par une des législatures des États du Nord, au président Quincy-Adams pour avoir fait installer un billard dans l'hôtel de la présidence.

Le *Yankee* est mesuré en tout. Au moment de l'opposition des colonies anglaises aux prétentions de la mère-patrie, les *Yankees* donnèrent, les premiers, l'exemple de la résistance et de l'abnégation; mais, quand les *Virginiens*, plus chaleureux et plus enthousiastes, poussèrent les choses plus loin, les *Yankees* reculèrent. Ils avaient marqué une limite à leur opposition, ils se souciaient peu de la dépasser. Les sentiments politiques du *Yankee* sont restés un peu suspects en Amérique; j'en trouve la preuve peut-être la plus incontestable dans ce fait, que la liste déjà assez longue des présidents de l'Union, ne compte que DEUX présidents *yankees*, n'ayant rempli qu'un seul terme de quatre ans, chacun (John Adams et son fils Quincy-Adams), tandis que tous les autres présidents ont été des *Virginiens* ou des *Westmen*, qui presque tous ont été réélus.

C'est à cette race d'Américains qu'appartenait Daniel Webster, né en 1782, à Salisbury, dans le New-Hampshire.

Le *Virginien* est l'antipode du *Yankee:* il a, d'abord, toutes les qualités extérieures qui manquent à ce dernier. Il est expansif, causeur, et ne manque pas de laisser percer de petites velléités d'aristocratie, quoique la démocratie ait son foyer le plus ardent dans les États du Sud. Ce n'est pas celui-là qui prohibe le jeu ! Il cherche les plaisirs bruyants, le monde, les bals, les fêtes. Le *Virginien* est sympathique, chaud de cœur, enthousiaste, serviable, hospitalier jusqu'à la vanité. Il n'aime les demi-mesures en quoi que ce soit. Au moment de la révolution de l'indépendance, il pressa le dénoûment en s'associant chaleureusement d'abord aux démonstrations pacifiques du Massachusetts, puis en poussant à prendre les armes. Pendant que dans le Nord, on s'en tenait encore à une opposition légale, les *Virginiens* voyaient déjà plus loin, et posaient les jalons d'une opposition moins tempérée et moins modeste.

Pendant longtemps, on entendit particulièrement par *Virginien* le citoyen de l'État de Virginie. Ce ne fut que par l'annexion successive des territoires et des États voisins que ce type, bien autrement fait que celui du *Yankee*, pour séduire les populations du Sud et s'adapter à leur caractère, gagna du terrain ; et, trouvant des affinités très marquées avec les natures créoles, par exemple, il s'y fortifia et s'étendit considérablement. Le *Virginien* eut affaire souvent à des populations aventurières, et le chaud enthousiasme qui était son essence se gâta par certains côtés en prenant flamme aux aventures. Quoi qu'il en soit, le type virginien est resté en grande majorité aux États-Unis.

Calhoun relève de ce type. Il est né en 1782, à Abeville. dans la Caroline du Sud.

La Virginie proprement dite a fourni un grand nombre

d'hommes d'État célèbres à l'Amérique. Il suffit de citer Washington, Jefferson, Monroe, Madison, Patrick-Henry, Lee, etc., etc.

Quoique l'Ouest ait été peuplé d'abord par les *Yankees*, les populations qui sont venues se joindre aux premiers défricheurs ont pris celui des types qui convenait le mieux à leur existence tourmentée, active, guerroyante, libre. Elles ont choisi le type virginien, dont le *Westman* est l'exagération. Il en a tous les bons côtés, moins l'urbanité, moins le raffinement, moins le luxe et l'attrait sympathique de la première rencontre. Les grandes et excellentes qualités de l'homme de l'Ouest sont cachées sous une enveloppe rude et grossière même. Cela s'explique de soi.

L'Ouest s'est formé de l'agglomération d'individus partis isolément de tous les coins de l'Union, qui se sont rencontrés, par hasard, en groupes de dix, puis de vingt, puis de cent, puis de mille, au fur et à mesure qu'ils s'ouvraient des routes à travers d'immenses forêts ; se racontant leurs travaux surhumains, leurs luttes contre la nature, leurs combats contre les Indiens; se communiquant les difficultés qu'il restait à vaincre, les espérances à fonder sur l'avenir, et, finalement, s'associant pour bâtir, défricher et constituer ce monde inculte qu'ils venaient de conquérir. Tous ces hommes avaient passé par des épreuves cruelles ; ayant vécu de la vie des sauvages, ils avaient comme perdu le souvenir de la civilisation. Leur corps était brisé aux fatigues de toutes sortes, leur esprit s'était dépoli à ce genre d'existence, il ne leur restait plus assez de temps à vivre pour refaire leur éducation oubliée. Tous ceux qu'ils appelèrent au partage des richesses de ces nouvelles contrées furent bien obligés de se plier à ces mœurs étranges; car eux furent condamnés à passer par les mêmes épreuves, par les mêmes travaux, par les mêmes luttes.

Il s'ensuivit une agglomération d'êtres à part, toujours armés pour leur défense personnelle, allant à l'église le mousquet sur l'épaule, le pistolet et le poignard à la ceinture. On eût dit une colonie militaire, moins la discipline. Là chacun se faisait justice à coups de fusil, de pistolet ou de poignard. Il se passa longtemps avant que ces habitudes excentriques, nées de la nécessité, perdissent de leur exagération, sans pour cela disparaître entièrement. En attendant, les États de l'Ouest se constituaient : des villes splendides se bâtissaient ; les populations augmentaient avec une rapidité extraordinaire. Mais, encore aujourd'hui, l'homme de l'Ouest est resté, sous bien des rapports, ce qu'il a été jadis. Il est sans gêne, rude, grossier, indépendant, fier de son individualité, et pourtant familier à l'excès. On a défini le *Kentuckien*, qui a été longtemps le type de ce sauvage mi-civilisé : *half-horse, half-alligator* (moitié cheval, moitié crocodile), quelque chose de monstrueux enfin, un être presque surnaturel.

Le sentiment de l'égalité, chez l'homme de l'Ouest, est poussé aux dernières limites. Les plus policés d'entre les *Westmen*, ceux que l'éducation, et une éducation très élevée quelquefois, semblerait devoir garantir de ces exagérations, sont les premiers à s'en glorifier et à mettre en pratique ce principe excessif.

Le général Jackson, qui est resté pendant toute sa vie le véritable *Westman*, alors même qu'il était revêtu des plus hautes fonctions, ne se faisait aucun scrupule d'aller trinquer dans les cabarets avec les gens de la plus basse classe. Henry Clay passait volontiers ses heures de loisir dans les cafés, buvant, causant, politiquant avec le premier venu. Il disait un jour en plein sénat, dans un discours d'ailleurs fort éloquent, comme tous ceux qui tombaient de ses puissantes lèvres : « Moi, je vis de porc salé et de choux! »

C'était la vérité; mais cette vérité ainsi proclamée avait un but, celui de flatter ses concitoyens et de faire de la popularité par l'égalité, même devant le chou et le porc salé.

Tels sont les trois types très tranchés qui divisent la société américaine.

Certes je n'ai pas prétendu, en faisant entrer dans son cadre chacun des trois hommes d'État dont j'ai parlé, que ce fût une cause de défaite pour eux d'appartenir à l'une de ces trois races; mais ce qui a pu, ce qui a dû nécessairement influer sur la mauvaise fortune de leur ambition, ç'a été, à certains moments, de ne savoir pas ou de ne pouvoir pas faire abnégation de leur individualité, au point de vue même des exigences de leur parti respectif. En un mot, à l'occasion, Webster a été trop *Yankee* avant d'être whig; Calhoun trop *virginien*, oubliant parfois qu'il était démocrate. Quant à Henry Clay, outre qu'il a toujours été trop *westman*, il avait le malheur d'avoir placé son grand talent et sa haute personnalité entre l'enclume et le marteau des deux partis opposés. On le consolait, on pansait les blessures de son ambition, en lui répétant à satiété que son rôle de conciliateur et sa tactique des *compromis* étaient trop utiles dans les moments de crises pour qu'on se privât de ses services à la Chambre des représentants ou au Sénat. Qu'il le crût ou qu'il ne se berçât pas d'illusions à cet égard, Clay se résignait aisément en continuant, comme Calhoun et comme Webster, à mettre son éloquence, son patriotisme, sa haute raison, au service des grands intérêts du pays.

J'ai expliqué, dans le chapitre consacré à Jefferson, le peu d'éclat que la présidence des États-Unis ajoute à un nom déjà illustre. Sous ce rapport, Clay, Calhoun et Webster n'ont rien perdu en gloire pour avoir échoué constamment au port de leur ambition. Ils avaient vieilli sous le harnais politique; ils avaient tous trois occupé, sous diverses

administrations, des postes éminents (1); ils avaient traversé des moments de crise, de splendeurs et de luttes pour le pays, combattant ou soutenant dans les deux chambres les actes des divers gouvernements; ils n'avaient donc plus à donner la mesure de leurs idées, de leurs systèmes. Quels événements auraient pu surgir, qui eussent permis à l'un d'eux de manifester des tendances politiques nouvelles, des doctrines neuves?

On savait trop, au contraire, que penser d'eux; on pouvait redouter dans ce poste glorieux, mais éteint, qu'ils ambitionnaient, des sentiments qu'ils avaient trop énergiquement manifestés durant leur longue carrière. C'est ainsi que leur furent préférés des hommes obscurs ou secondaires, moins compromettants, moins exclusifs, plus aisément domptables.

(1) J. Calhoun a été deux fois vice-président, sous Quincy-Adams et Jackson; secrétaire (ministre) de la guerre sous l'administration de Monroe; secrétaire d'État sous l'administration du général Harrison. — Clay, après avoir été trois fois candidat à la présidence, en 1825, en 1833 et en 1845, a occupé le poste de secrétaire d'État sous l'administration de Quincy-Adams. — Enfin Webster a été deux fois secrétaire d'État sous l'administration du général Harrison et sous la présidence de Fillmore.

§ 2.

Naissance de Webster. — Origine de sa famille. — Son attachement à la Constitution. — Ses discours en l'honneur des *Pèlerins*. — Il est antipathique à la guerre; son patriotisme. — Ses connaissances en économie politique. — Éducation des avocats en Amérique.

Daniel Webster est né, comme je l'ai dit, en 1782, à Salisbury dans le New-Hampshire. Son père, après avoir servi comme officier dans l'armée pendant la guerre contre la France et au temps de la Révolution, était agriculteur. Il n'avait jamais voulu abandonner la vie des champs, malgré les fonctions civiles auxquelles il fut souvent élu. Ses ancêtres, originaires d'Écosse, étaient venus s'établir dans la Nouvelle-Angleterre où ils avaient reçu les traditions de ces fiers et austères émigrants dont j'ai décrit plus haut le caractère.

L'enfance de Daniel Webster n'offre rien de remarquable et de saillant. Il commença son éducation d'une manière incomplète dans les écoles publiques (*common schools*), puis entra au collége de Dartmouth, d'où il sortit à l'âge de vingt ans avec tous ses grades universitaires. Il se destina d'abord à l'étude des lois; mais les rigueurs d'une fortune précaire l'en détournèrent bientôt, et il vint rejoindre son père aux champs.

La même circonstance se présenta dans la vie de Calhoun. Élevé au collége de Yale, où il avait commencé des études classiques extrêmement remarquables, Calhoun fut obligé

également de les interrompre au moment de la mort de son père, pour exercer pendant cinq ans le métier de planteur. Ce fut à l'instigation d'un de ses frères que, à l'âge de dix-neuf ans, il retourna aux langues classiques. Il subit alors un si brillant examen sur cette thèse : *Des qualités nécessaires à un véritable homme d'État*, que le docteur Dwigt déclara que « ce jeune homme avait l'étoffe nécessaire pour être un jour président de l'Union, et qu'il arriverait à ce poste. » Si la prédiction ne s'est pas réalisée, ce n'est pas la faute de l'écolier ; à coup sûr, l'étoffe ne manquait pas.

Ce rapprochement est assez curieux entre deux hommes qui, nés dans la même année, destinés à suivre une même carrière, à se rencontrer rivaux en politique, ont été obligés l'un et l'autre, d'interrompre leur première éducation pour aller vivre aux champs pendant un certain temps.

Webster revint à l'étude d'une profession qu'il devait illustrer, et s'y prépara sous la direction d'un savant jurisconsulte, Christophe Gore, qui devina tout de suite l'avenir de son jeune disciple. Le jour où Daniel Webster fut reçu avocat au barreau de Boston, en 1805, Gore, son maître, fit une prédiction publique sur le rôle brillant qui lui était réservé. Peu de temps après, Daniel Webster ouvrit un cabinet d'affaires à Roscowen, petite ville voisine du lieu de sa naissance ; puis, en 1807, il alla s'établir à Portsmouth, qui, par son importance, lui offrait un plus vaste horizon. Bientôt il se plaçait au premier rang parmi les avocats du New-Hamsphire.

Le sentiment des vieilles institutions qui ont été pour ainsi dire l'œuf de la constitution actuelle des États-Unis, est plus prononcé chez les citoyens du Nord que chez les autres populations de l'Union. L'origine de la famille de Webster explique donc l'ardent attachement que celui-ci a toujours montré pour la lettre aussi bien que pour l'esprit

du pacte fondamental de son pays; ce qui lui a valu le titre de « conservateur de la constitution. » Il a, en effet, consacré sa vie entière à cette œuvre de préservation.

Cette religion pour les fondateurs de l'Amérique et ce dévouement à la constitution se retrouvent, en dehors de sa conduite politique, dans deux discours qu'il a prononcés en deux occasions solennelles. Webster avait été chargé en 1806 (il avait alors vingt-quatre ans) de parler devant un meeting assemblé pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance (4 juillet). Il prit pour texte de cette manifestation d'un caractère quasi officiel, « le respect à la constitution. » Ce fut là, on peut dire, sa profession de foi et son premier pas dans la vie publique. Ce discours eut un grand retentissement et attira l'attention sur le jeune avocat de Portsmouth.

En 1820, au jour commémoratif de l'arrivée des *Pèlerins* en Amérique (22 décembre), il fut encore choisi pour célébrer cet anniversaire en public. Les souvenirs de famille, le sentiment patriotique qui a toujours échauffé le cœur de Webster, le pieux respect que, comme enfant de la Nouvelle-Angleterre, il conservait pour les fondateurs de sa patrie, ajoutèrent un prestige éblouissant à l'éloquence de l'orateur, déjà familiarisé depuis quelques années avec les luttes et les ressources de la parole. Ce discours est réputé en Amérique le plus beau titre oratoire de Webster. — A la lecture de ce morceau où respire, avec un peu de cette emphase qui est le défaut des orateurs américains, un grand souffle d'enthousiasme, on s'explique facilement l'impression profonde qu'il a dû produire sur des auditeurs pénétrés de la solennité du sujet. Toutes les grandes qualités de Webster s'y révèlent : la chaleur du style, le coloris de la pensée, la hauteur des vues, un sentiment moral très accentué. Voilà pour le côté héroïque, si j'osais dire, de ce discours où l'on

rencontre, en outre, une émotion très vive, une simplicité vraiment grandiose, notamment dans le passage qui raconte l'arrivée des *Pèlerins* :

« Nos pères ont abordé une terre d'où ils ne devaient plus repartir. Ils apportèrent ici, pour les y fixer, leurs espérances, leurs attachements, le but de leur vie. Naturellement, ils versèrent quelques larmes en abandonnant les demeures de leurs ancêtres, et ressentirent une grande émotion quand les blanches côtes de leur pays natal, aperçues alors pour la dernière fois, se perdirent à leurs yeux dans la brume. Cependant ils avaient pris une résolution sur laquelle il n'y avait plus à revenir. Quelque poignants que fussent leurs regrets, quelque naturelle que fût leur hésitation, quelque terribles que fussent les appréhensions qui se dressaient quelquefois avec une force capable de dompter leur première résolution, ils se confièrent néanmoins au ciel et aux éléments, et mille lieues de mer vinrent bientôt les séparer à jamais du pays où ils avaient reçu le jour. »

Après avoir rappelé que les *Pèlerins* avaient tout apporté avec eux, institutions civiles et politiques, lois morales et religieuses, règles de famille, Webster s'écrie en parlant du sol sur lequel ces héros modestes posèrent le pied : « Tout était civilisé ici excepté le monde physique. Des institutions contenant en substance tout ce que le temps a enfanté pour le gouvernement des hommes furent établies dans une forêt. L'esprit cultivé allait agir sur une nature inculte, mieux encore, un gouvernement et une patrie allaient se fonder, ayant pour base première la divine lumière de la religion chrétienne ! »

Ce grave et solennel sujet avait véritablement inspiré Webster. Après ce récit d'une simplicité véritablement grandiose dans le texte, l'orateur entre dans de larges et profondes considérations morales :

« Tout mortels que nous sommes, dit-il, nous ne sommes

point cependant des êtres tout à faits isolés, sans relation avec le passé ou avec l'avenir. Ni les limites du temps, ni les limites du globe où nous vivons physiquement, ne bornent nos sentiments, notre raison, notre intelligence. En nous associant à nos ancêtres, en contemplant leurs actes et en étudiant leur caractère, en partageant leurs sensations, en nous pénétrant de leur esprit, en les suivant dans leurs travaux, en sympathisant avec leurs souffrances et en prenant part à leurs succès comme à leurs triomphes, nous mêlons notre existence à la leur, et il nous semble que nous appartenons à leur époque. Nous devenons leurs contemporains, nous vivons de la vie qu'ils ont vécu, nous souffrons de ce qu'ils ont souffert, nous entrons dans le partage des récompenses qu'ils ont recueillies. C'est ainsi qu'en nous plongeant dans l'avenir, en considérant les fortunes probables de ceux qui viendront après nous, en tentant d'accomplir tout ce qui peut augmenter leur bonheur, sans leur laisser de nous aucun souvenir déshonorant, alors que nous reposerons avec nos pères, nous augmentons la somme de notre vie terrestre, et il semble que nous élargissons l'avenir aussi bien que le passé, par rapport au cercle étroit de notre existence ici-bas. »

Insistant sur cette doctrine d'un accord moral entre le passé, le présent et l'avenir, Webster conclut nettement à un système d'unité humaine :

« Il n'est ni vain ni faux, dit-il, de nous tenir pour intéressés et liés à toute notre race, à travers tous les temps, liés à nos ancêtres, liés à notre postérité, enchaînés de tous côtés les uns aux autres, nous considérant comme les anneaux d'une grande suite d'êtres, qui commence à l'origine de notre race, traverse les générations successives, touchant à la fois au passé, au présent, à l'avenir, et finissant avec la consommation de toutes les choses terrestres, au trône de Dieu ! »

A part un peu d'obscurité mystique peut-être, il y a dans ce passage du discours de Webster tout un système de philosophie développé sous l'inspiration d'un grand souffle; plus encore, il y a là toute une doctrine politique dont le fonds est en grande faveur aux États-Unis : la solidarité des générations entre elles. Ce système a servi de point de départ à l'organisation sociale des Américains, où une large place a été réservée à l'avenir. Les Américains des premiers temps ont eu ceci de remarquable, qu'ils n'ont point absorbé au profit de leur époque et de leur génération l'esprit des institutions sociales. Ils ont laissé, au livre de ces institutions, une vaste marge où les générations suivantes ont pu annoter des commentaires. L'ombre des *Pèlerins* se projette encore sur cette société, quoiqu'elle ait son cachet et son caractère particuliers.

Je ne sais si je me trompe, mais ces passages de ce mémorable discours de Webster donnent grandement, ce me semble, la mesure de son esprit, et justifient la réputation considérable dont cet homme d'État a joui comme philosophe et comme moraliste, en outre de sa renommée comme orateur.

J'ai dit que le discours de 1806 avait appelé l'attention publique sur le jeune avocat; il lui ouvrit, six ans après, les portes de la vie politique, à peu peu près en même temps que son illustre adversaire Calhoun y entrait. Ils prirent place, à un an de distance, à la Chambre des représentants où Webster siégea pendant quatre années consécutives. C'était sous la présidence de Madison, au moment de la déclaration de la guerre contre l'Angleterre.

Le passé des hommes d'État lie toute leur existence ; les faits conspirent quelquefois pour les contraindre à mettre en pratique leurs théories. Webster, dans le manifeste du 22 décembre 1806, dont j'ai signalé plus haut l'éclatant

succès, s'est montré peu sympathique aux idées belliqueuses. Il avait développé à ce sujet tout un système où il démontrait la vanité de la gloire et des conquêtes militaires. « Des « dix mille batailles qui ont été livrées, disait-il; de tous « les champs qui ont été fertilisés par le carnage; de tous « les drapeaux qui se sont trempés dans le sang; de tous les « guerriers qui ont espéré s'être élevés du champ de bataille « pour voler à une gloire aussi éclatante et aussi durable « que celle des étoiles, combien peu continuent à intéresser « le genre humain! La victoire de la veille est détruite par « la défaite du lendemain; l'étoile de la gloire militaire, se « levant comme un météore, disparaît comme un météore. » Webster ne pouvait donc se ranger du côté de la politique de la guerre; il s'y opposa avec une éloquence entraînante; mais il fut battu dans cette lutte. Ce qu'il redoutait, c'était moins une guerre où la force des événements entraînait son pays, que de voir l'esprit de la guerre s'introduire dans les habitudes et dans les goûts de la nation.

En démontrant, dans le passage de son discours dont je viens de citer quelques lignes, la vanité de la gloire militaire, il avait fait une réserve cependant : « Il y a, avait-il ajouté comme correctif, il y a certaines entreprises militaires, aussi bien que civiles, qui maîtrisent quelquefois le cours des événements, donnent une nouvelle face aux affaires humaines et font sentir leur influence à travers les âges. Nous jugeons de leur importance par leurs résultats, et nous les qualifions de grandes, parce qu'il s'ensuit de grandes choses. Telles sont les batailles qui ont décidé du sort des peuples. »

Comme pendant à ce correctif de sa doctrine philosophique, Webster trouva dans la pratique des faits une porte de sortie. Dans sa campagne contre la politique de la guerre, il se rangea sous le drapeau du patriotisme, et mit au service

des idées qui venaient de triompher tout ce qu'il avait de talent, de connaissances, d'aptitude. Il proposa des mesures si grandes et si nationales pour sauvegarder l'honneur et l'indépendance de son pays, qu'il conquit, de ce moment, une place considérable dans les affaires. Ce qui ne laissa pas que d'étonner les hommes de tous les partis, ce fut la netteté et la profondeur avec lesquelles il développa un système financier dont l'adoption exerça une grande influence sur les destinées des États-Unis. Les connaissances historiques et économiques dont il fit preuve en cette circonstance devaient évidemment surprendre de la part d'un homme étranger jusqu'alors aux affaires, de la part d'un avocat de *province*, comme nous dirions en France, et qui débutait par un coup de maître. On eût dit que, pour concilier sa doctrine avec les faits, il avait entrevu dans cette guerre quelques-uns de ces événements qui « donnent une face nouvelle aux affaires humaines, quelques-unes de ces batailles qui décident du sort d'un peuple. » Cette guerre de 1812 fut, en effet, décisive pour les États-Unis ; elle avait tourné au mieux de ses intérêts.

Ce n'était ni au hasard, ni à l'inspiration des événements sous l'empire desquels était alors son esprit si impressionnable et si accessible aux grandes émotions, que Webster devait d'avoir développé, avec une si parfaite netteté de vues, le système économique dont l'empreinte resta sur son pays. A quelques années de là, des questions d'un même ordre s'étant présentées devant le Congrès, Webster y trouva l'occasion de se montrer un économiste éminent par la façon dont il traita les matières d'impôt, de finance et de banque.

On a beaucoup glosé, en France, non pas sans quelque raison parfois, de la prétention des avocats à vouloir tout connaître, tout embrasser, tout pratiquer, et on a souvent

blâmé leur intervention dans les affaires politiques et dans tout ce qui s'ensuit. En Amérique, il n'en saurait être de même; c'est pourquoi l'on voit toujours à la tête du gouvernement, dans les cabinets, sur les siéges des deux chambres, dans presque toutes les fonctions publiques, civiles et autres, tant d'avocats tenant toujours avec distinction et éclat les charges qui leur sont confiées, même celles qui paraissent en dehors de leurs aptitudes. Cela, qui pourrait paraître étrange de ce côté-ci, est tout simple en Amérique où l'étude des lois est confondue avec l'étude des affaires publiques, où le droit civil et même le droit criminel ont pour base, pour point de départ en même temps que pour but, la constitution américaine.

Qu'il s'agisse des lois générales ou des lois spéciales aux États, c'est la constitution fédérale ou les constitutions d'États qui sont toujours en jeu; conséquemment, un avocat est en même temps et nécessairement de prime saut un homme politique. En second lieu, la profession d'avocat embrassant tous les métiers qui relèvent de la procédure, l'avocat est conduit, par état, à étudier, à connaître toutes les questions où il est exposé à apporter le concours de sa parole; il est obligé tout au moins de familiariser son esprit avec ces questions, sinon de les approfondir. Mais on s'explique qu'une intelligence vaste et sagace, placée sur la pente, pénètre plus avant dans des études dont les éléments font partie du bagage dont il est contraint de se charger. Du moment donc qu'il est, par le talent et par la science du droit, un avocat éminent, il est forcément un homme politique, un financier, un économiste, un administrateur consommé.

L'avocat aux États-Unis n'usurpe aucunement sa place dans le maniement des affaires publiques; il y est tout naturellement porté.

Voilà comment Webster et bien d'autres avocats ont pu être à la fois des financiers, des économistes de premier ordre, voire des ministres de la guerre. Voilà pourquoi tant de généraux, et notamment Cass et Jackson, ont pu être aux États-Unis, des orateurs et des hommes d'État distingués; parce que, dans les loisirs de la paix, ils ont mis l'épée de côté pour prendre la toge de l'avocat, l'étude des lois étant en Amérique la clef et le secret de toute la science politique.

Je reviens à Webster.

---

§ 3.

Son insouciance pour ses affaires privées. — Il est obligé de quitter le Congrès pour se livrer à sa profession d'avocat. — Webster au Congrès. — Ses luttes contre Calhoun et contre Clay. — Son attachement à l'Union.

Le grand malheur de toute la vie de Webster, et jusqu'à l'heure de sa mort, a été une insouciance extrême pour ses propres affaires ; si bien que, malgré les sommes immenses qu'il a retirées de son talent d'avocat, il a été presque toujours dans un très grand état de gêne, au milieu même d'une très large existence. Sous ce rapport il a menti au sang *Yankee*, et s'est plutôt montré *Virginien* dans toute l'acception du mot. Sa vie a été une lutte perpétuelle contre des embarras financiers. On m'a raconté, à ce propos, un trait qui honore ses auteurs et qui prouve toute la sympathie que Webster inspirait. Il était à la veille d'une de ces échéances avec lesquelles il était souvent aux prises, inquiet, préoccupé de l'impuissance où il se trouvait d'y faire face. Au jour dit, Webster se rend chez son créancier pour solliciter un délai; celui-ci lui rend sa créance acquittée, annonçant avoir reçu le matin, sous pli, un bon sur une banque de New-York représentant la valeur de la dette. Il s'agissait d'une somme de plusieurs milliers de dollars que les amis de l'illustre avocat, connaissant son embarras, avaient secrètement souscrite entre eux pour lui épargner le souci d'une de ces crises toujours fatales au talent.

Webster avait été obligé en 1817 de quitter le Congrès et de renoncer, pendant cinq ou six ans, à la politique et de se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession afin de réparer les désastres de sa fortune.

Il ne négligea le barreau, pendant ces années de retraite, qu'en deux ou trois circonstances : d'abord pour s'occuper de la révision de la constitution du Massachusets, puis pour prononcer en public deux de ces discours qui étaient comme le programme émouvant de quelques-uns de ces anniversaires que les Américains célèbrent toujours avec une gravité pieuse.

L'un de ces discours fut prononcé le jour de l'inauguration solennelle du monument de Bunker-Hill, élevé en l'honneur de la première victoire remportée par l'armée révolutionnaire sur les Anglais. Webster excellait dans les œuvres de ce genre, où son imagination ardente et vive, son sens moral et philosophique, sa pratique de l'histoire, servaient merveilleusement son patriotisme et son enthousiasme pour les souvenirs glorieux de son pays. Nous avons eu un échantillon de sa manière de les comprendre et de les exposer, dans le discours sur l'anniversaire de l'arrivée des *Pèlerins*. En même temps qu'il en faisait un thème d'intérêt et d'orgueil national, il y trouvait le plus souvent l'occasion de manifestes politiques et philosophiques. C'était plus que de simples discours, c'était des cours d'histoire et de morale. L'année suivante, il prononça un éloge de Jefferson et d'Adams morts tous les deux le jour anniversaire de la proclamation de l'indépendance, comme s'ils avaient dû s'ensevelir dans leur propre œuvre. Dans ce discours, Webster joignit aux entraînements de l'orateur la sagacité d'un lettré et le jugement d'un critique de premier ordre, en abordant les travaux littéraires de ces deux hommes illustres.

Tous ces triomphes en dehors de la politique faisaient

regretter que Webster persistât à demeurer étranger au mouvement des affaires où chacun savait qu'il devait apporter le concours de tant de qualités éminentes. Lui-même se sentait entraîné à rentrer dans l'action et à prendre sa part des grandes luttes oratoires qui agitaient de temps en temps le *Capitole*. En 1823, il accepta le mandat de représentant à la Chambre, mandat qu'il conserva jusqu'en 1827; cette année là, il fut élu sénateur au Congrès par le Massachusetts; en 1841, le général Harrison, appelé à la présidence, lui confia la direction du cabinet avec le titre de secrétaire d'État.

Le Sénat a été le théâtre sur lequel Webster a déployé le plus de talent comme orateur et comme homme politique. Sa réputation était déjà solidement établie avant son entrée dans ce corps; mais c'est là qu'il s'est taillé ce piédestal splendide du haut duquel il jettera un si glorieux reflet sur son pays. Je ne crois pas pouvoir faire un plus complet éloge de cet homme d'État, que de citer le mot suivant d'un journal démocrate (du parti opposé à Webster), et qui est l'hommage le plus vif qu'on ait pu rendre à sa dignité personnelle et à la grandeur du rôle qu'il a joué dans la politique :

« Son exemple, dit le journal que je cite, a exercé sur le Sénat une influence qu'il est difficile d'apprécier aujourd'hui, mais qui a singulièrement contribué à y relever le caractère des discussions et le décorum parlementaire. »

En effet, même dans ses plus chaleureuses improvisations, dans ses moments d'emportement les plus fougueux, quand, blessé quelquefois dans ses plus chères croyances politiques, il se dressait comme un lion pour répliquer à son adversaire et le foudroyer de sa parole, jamais il n'a failli aux plus rigoureuses lois de la convenance, ni par le ton, ni par le geste. Il n'est pas si puéril qu'on croit d'insister sur

ce point, car l'attitude de Webster a contrasté avec les habitudes, le ton et les gestes de beaucoup des orateurs parlementaires des États-Unis, et le Sénat de Washinghton a dû s'apercevoir, dans ces derniers temps notamment, combien il avait perdu, sous ce rapport, en perdant Webster.

Le rôle de Webster s'est élargi au Sénat, surtout parce qu'il a eu à y lutter contre des adversaires redoutables et dignes de lui, au temps de la pleine maturité de son talent; c'est là qu'il s'est trouvé en présence de Calhoun défendant des principes opposés aux siens, ardent promoteur de l'action isolée des États, partisan déclaré de la liberté du commerce que Webster, d'accord avec Henry Clay, combattait alors, comme il avait jadis combattu le système protectioniste dont Calhoun, au contraire, fut un moment le plus valeureux champion. Singulier revirement en partie double qu'il faut moins attribuer à la mobilité d'esprit et de jugement qu'aux exigences des partis, et, — pourquoi ne pas le supposer? — à la conscience qu'ils avaient tous les deux, suivant la politique qui triomphait, que l'un ou l'autre des systèmes était bon à telle époque et mauvais à telle autre. Cependant, en parlant des exigences des partis, très rigoureuses aux États-Unis, je sens que j'accuse peut-être Webster et Calhoun, et que je rétrécis l'horizon de leur intelligence. Je me hâte donc d'ajouter que jamais leurs actes et leur langage n'ont trahi le partisan politique; quels que pussent être leurs mobiles secrets et leurs secrètes espérances, ils ont toujours appuyé leurs arguments sur des considérations sincères d'intérêt public, et discuté les questions les plus brûlantes toujours à un point de vue national, jamais à un point de vue personnel.

Une des séances du Sénat les plus mémorables dans la carrière politique de Webster est celle où le général Hayne, à propos d'une question de terres publiques, accusa les

États du Nord de vouloir sacrifier à leur avantage les États de l'Ouest et du Sud. Webster n'assistait pas à la séance, il entra dans la chambre du Sénat vers la fin du discours du général Hayne. Tous les yeux se tournèrent vers lui; on attendait sa réplique, on la lui demandait. Le président remit la séance au lendemain. Le lendemain donc Webster prononça un des plus magnifiques discours qui soient jamais tombés des lèvres d'un orateur. Tous les grands principes politiques sur lesquels s'appuie l'Union américaine furent défendus, expliqués, développés avec une hauteur de vues, une éloquence, une ampleur dont on n'avait pas encore eu d'exemple.

Le succès qu'obtint Webster en cette occasion fut si éclatant, que, quelques jours après, on lui offrit à New-York un banquet public, où on le proclama le sauveur de l'Union. Une lutte identique s'engagea neuf ans après, en 1838, sur le même sujet, entre lui et Calhoun, lutte formidable où les deux champions épuisèrent tout ce qu'ils avaient d'éloquence et de courage. Cette fois encore la victoire resta à Webster.

Webster visita l'Angleterre en 1839. Il y fut sympathiquement accueilli. Dans ce voyage, il se lia avec lord Ashburton qui, plus tard, et à cause même de ses relations d'intimité avec Webster devenu secrétaire d'État du président Harrison, fut envoyé en Amérique pour régler la question de délimitation des frontières du Canada. L'habileté, l'esprit de conciliation que Webster déploya dans cette délicate négociation, comptent au nombre des services éminents qu'il rendit à son pays. Il quitta bientôt après ses fonctions de ministre pour rentrer au Sénat où il s'opposa avec énergie à l'annexion du Texas. Webster prévoyait que les États-Unis entraient dans une voie contraire à leurs antécédents, et qui les conduisait sur la pente de la guerre. Il avait prévu juste: la guerre contre le Mexique fut résolue. Comme, en 1812,

où il avait voulu empêcher la guerre avec l'Angleterre, il repoussa énergiquement celle avec le Mexique.

Il appuya cependant plus tard la candidature à la présidence du général Scott, le héros de cette guerre qui donna la Californie aux États-Unis. Le général Taylor mourut avant l'expiration de son mandat; le vice-président M. Fillmore, appelé à lui succéder, confia la direction du cabinet à Webster qui tenait ce poste avec éclat au moment où la mort est venu le surprendre.

Après avoir occupé pendant près de quarante ans et presque consécutivement la scène politique, comme ministre, comme sénateur ou comme représentant, Daniel Webster avait su attirer sur lui, avec l'admiration de toute l'Amérique, l'estime, l'affection de ses adversaires.

Ce n'est pas seulement sur le théâtre des affaires que ce grand et honorable citoyen a joué un rôle important. Comme avocat, il était au premier rang parmi les légistes et parmi les orateurs dont la parole émeut et entraîne. Orateur dans les chambres, orateur au barreau, savant, laborieux, homme pratique, écrivain distingué et précis, il a su mériter toutes les renommées auxquelles ont droit de prétendre un esprit vaste, une intelligence complète, un cœur élevé. Quand Webster parlait devant les cours de justice, quand on savait qu'il devait prononcer devant le Congrès un de ces discours qui avaient quelque chose de la fougue et de l'ampleur de Mirabeau, on conduisait les jeunes gens des écoles au Congrès ou à la cour pour l'écouter. Sublime et naïf hommage rendu à l'éloquence; belle, grande et profonde leçon offerte à la jeunesse!

Son courage et sa présence d'esprit ne l'ont pas abandonné à ses dernières heures. L'avant-veille de sa mort, saisissant tout à coup la main d'un de ses amis qui l'assistait à son chevet :

« Hervey, lui dit-il, je ne suis pas encore si mal que je ne puisse vous reconnaître; oui, je suis même assez bien pour vous reconnaître, pour vous assurer de mon amitié, et pour appeler sur vous et sur les vôtres les plus riches bénédictions du ciel. Hervey, ne me quittez pas que je ne sois mort; ne quittez Marshfield que quand je serai un homme mort. Le 24 octobre, ce qu'il y a de mortel dans Daniel Webster n'existera plus. Père céleste, pardonnez-moi mes péchés, et recevez-moi dans votre sein par l'intervention de Jésus-Christ! »

Daniel Webster est mort le 24 octobre 1852, comme il l'avait dit et pressenti.

Webster portait sur sa physionomie le caractère énergique et passionné de son éloquence. Son cou était puissant, son front large, proéminent, contracté à l'arcade sourcilière; ses yeux, enfoncés dans l'orbite, lançaient des éclairs; sa bouche était grande, aux lèvres épaisses; cette bouche portait aux coins un pli où se cachait le sarcasme que Webster maniait avec une habileté merveilleuse. L'ensemble de sa tête avait quelque chose d'imposant et de sympathique, malgré une absence complète de grâce. A le voir, on devinait un athlète de la pensée.

Webster était un des rares orateurs dont les discours eurent le mérite de se faire applaudir à la lecture, et de renaître, une fois la voix éteinte, aussi grandioses et aussi imposants sur le papier (1). On peut dire de lui que c'était un écrivain qui parlait dans le style le meilleur et le plus saisissant par sa forme tour à tour solennelle, poétique, sentencieuse, spirituelle. Nul effort ne se laissait sentir dans ses discours, et il justifiait ce qu'il avait dit un jour en parlant de John Adams : « La véritable éloquence ne consiste pas dans un discours. Le travail et l'étude peuvent se fati-

(1) Ses discours ont été publiés en 3 volumes.

guer à la chercher, mais ils se fatigueront en vain. Elle existe dans l'homme, dans le sujet, dans l'occasion. Elle arrive, si elle arrive, comme une source qui jaillit de terre, ou comme les flammes d'un volcan qui éclatent spontanément, sous l'impulsion d'une force naturelle. »

L'éloquence jaillissait des lèvres de Webster, mais plutôt en flammes volcaniques qu'en eau de source.

Son grand titre de gloire en Amérique est de s'être préoccupé surtout des questions de l'intérieur, où il s'efforçait toujours de ramener la politique de l'Union. Il a mérité, à cause de cela, le titre de « véritable Américain. »

Les trois hommes d'État dont je viens d'esquisser les principaux traits de la vie ont été trop complétement mêlés au mouvement de la politique contemporaine aux États-Unis pour que toutes les questions qui agitent la société américaine n'aient pas été abordées par eux depuis celle de la désunion des États, jusqu'à la question de l'esclavage qui est, aujourd'hui le côté périlleux de la République américaine. Les partis politiques ont disparu ; les démocrates ont perdu leur dénomination primitive pour représenter le maintien de l'esclavage, et le nom de républicains est donné à leurs adversaires.

Un rapide aperçu sur l'histoire des partis aux États-Unis n'est donc pas un hors-d'œuvre ici.

Dans un pays où l'universalité des citoyens est d'accord sur la forme du gouvernement et sur le respect des deux principes qui en sont la base : la Liberté et la Démocratie, il semble anormal qu'il puisse exister des partis, une minorité et une majorité, une opposition et un groupe de conservateurs. Rien n'est plus naturel, cependant, rien n'est plus logique. Les divergences d'opinions viennent aujourd'hui en Amérique, plus particulièrement des questions d'intérêts et de latitudes qui s'élèvent, à des moments donnés, et selon

le terrain sur lequel elles se développent, jusqu'à la hauteur de questions vitales pour le pays. Voilà déjà de quoi justifier parfaitement l'existence des partis. Autrefois ces partis avaient des fondements plus sérieux encore s'il est possible.

Au temps de Washington et de Jefferson qui fut le chef et le fondateur heureux de l'opposition en Amérique, le problème posé était celui-ci : Les États-Unis seront-ils une monarchie, seront-ils une république? Washington n'était point un monarchiste. Jefferson le défend énergiquement contre cette accusation. On doit le croire. Mais Washington était un fédéraliste, c'est à dire qu'il entendait donner le plus de pouvoir possible au gouvernement fédéral. Dans l'opinion de Jefferson, cette puissance centralisée populariserait les idées monarchiques, en hâterait peut-être la réalisation, et, en tout cas, devait donner à la société américaine un semblant de similitude avec cette forme de gouvernement. Il y voyait un danger. C'est alors qu'il constitua, avec l'enthousiasme et l'énergie de la foi politique, le parti de la division des pouvoirs presque nuls au centre, et se fortifiant à mesure qu'ils se rapprochaient de la commune. Ces idées ont triomphé. Nous avons cité précédemment l'opinion de Jefferson à cet égard. C'est lui encore qui, du haut du fauteuil présidentiel où il avait été appelé pour sauver la démocratie américaine, disait « que l'opposition était nécessaire pour fortifier les gouvernements. » Organisateur et chef d'opposition, contrairement à ceux qui d'ordinaire suppriment l'opposition après qu'ils en ont profité pour s'élever, Jefferson la toléra, la conseilla, l'encouragea sans cesse. Il a été sans doute assez heureux pour que, en Amérique, l'opposition eût toujours la liberté pour point d'appui.

Les États-Unis furent donc divisés d'abord en fédéralistes et en républicains. La division continua sous des dénomina-

tions différentes. On appela whigs les hommes d'action, tories les hommes de réaction. Voici ce que Jefferson écrivait, le 4 novembre 1823, à son ami le général Lafayette, au sujet des partis et de l'opposition aux États-Unis :

« Nous sommes fortement agités au sein de notre paci-
« fique contrée, car, dans la paix comme pendant la guerre,
« il faut que l'esprit public soit tenu en éveil... Le dernier
« coup a été porté au fédéralisme. Ses sectateurs l'ont aban-
« donné de honte et de découragement, — et maintenant
« ils se disent républicains. Mais le nom seul est changé, et
« les principes restent les mêmes; car à vrai dire, les partis
« de whigs et de tories sont dans la nature elle-même. Ils
« existent dans tous les pays, soit sous cette dénomination,
« soit sous celle d'aristocrates et de démocrates, de côté
« droit et de côté gauche, d'ultras et de radicaux, de libéraux
« et de serviles. L'homme valétudinaire, faible et timide,
« craint le peuple et se trouve tout naturellement tory;
« l'homme bien portant, fort et courageux, l'aime et s'y
« confie : la nature en a fait un whig. Lorsque le fédéra-
« lisme fut éclipsé, mais non éteint chez nous, les chefs
« s'emparèrent de la question du Missouri, sous le faux
« semblant de réduire la mesure de l'esclavage, mais dans
« le but réel de faire naître une division de partis toute
« géographique... On met actuellement en jeu un principe
« de division également répandu dans la population de tous
« les États, comme celle de républicains et de fédéralistes,
« de whigs et de tories, et qui par conséquent nous menace
« de plus d'un schisme géographique. La lutte est à présent
« entre ceux qui veulent conserver aux États les droits qui
« leur sont réservés par la constitution, et ceux qui, par des
« interprétations forcées de cet acte, ramènent à un gou-
« vernement consolidé. Les tories travaillent à fortifier le
« gouvernement général et le pouvoir exécutif, les whigs

« accordent plus de confiance à la branche législative, et « regardent les droits accordés aux États comme notre seule « défense contre la concentration des pouvoirs qui engen- « drerait immédiatement la monarchie. »

Les questions de principes proprement dits, après avoir divisé les États-Unis et inspiré de sérieuses inquiétudes, comme on vient de le voir, furent, un jour, entièrement vidées. Les fédéralistes et leurs successeurs, éclipsés d'abord, s'éteignirent tout à fait, pour nous servir des expressions de Jefferson lui-même. Il ne resta plus que les whigs, qui, maîtres de la situation, représentèrent la victoire « des droits des États, » mais entendirent leur donner des limites, en absorbant à leur profit la solution de certaines questions générales d'intérêt, comme, par exemple : l'établissement d'un tarif protecteur et l'obligation pour le gouvernement central de prendre entre ses mains la création, la direction et l'entretien des travaux intérieurs, routes, etc., etc.

L'opposition se forma sur ces points. Il se trouva un parti qui ne voulut pas de tarif protecteur, lequel pouvait favoriser les intérêts d'un État ou d'un certain nombre d'États au détriment des autres, et qui estimait que la garantie « des droits d'États » serait violée du moment que le gouvernement fédéral se mêlerait de décréter et de régler les améliorations intérieures de chacun d'eux. Ce parti nouveau d'opposition prit le nom de *loco fuoco*, puis de *démocrate*, qu'il a conservé jusqu'à ce moment.

Le parti whig, jadis puissant aux États-Unis, a disparu complétement.

Le parti démocrate, maître de l'opinion publique, en ce sens qu'il résume en lui la solution de la question vitale des « droits des États, » s'est divisé à propos de l'application de ces mêmes droits touchant la question de l'esclavage.

Cette quession, aujourd'hui, prime toutes les autres, après avoir provoqué la formation d'un parti spécial désigné sous le nom de « républicains noirs, » parti incontestablement puissant quand il agit dans les latitudes où il est obligé de se contenir, mais affaibli dès qu'il est conduit à étendre et à généraliser son action. C'est le parti de l'abolition de l'esclavage, de l'admission des gens de couleur libres à la vie politique des États-Unis; d'où lui vient l'épithète de « noir (1). »

Aujourd'hui, il n'y a plus d'autres partis que ceux-là. Clay, l'homme des compromis, Clay si fécond en ingénieuses combinaisons pour trouver des points où les partis pouvaient se relier, échouerait peut-être à conjurer les dangers de cette grave question.

Un orateur du parti républicain définissait très nettement la situation, dans un discours récent :

« Deux partis, » disait-il, « se partagent le monde politique aux États-Unis : le parti républicain ou parti de la liberté, et le parti démocrate, ou parti de l'esclavage. »

Le parti républicain se compose exclusivement d'hommes habitant les États du Nord ou États libres. Il est défendu d'être républicain dans le Sud, sous peine d'exil, de ruine ou de mort. Le parti républicain regarde l'esclavage comme un grand mal politique et moral, — comme une tache honteuse pour les pays où il existe,—comme un danger pour leurs institutions libres, — comme un obstacle aux progrès de la nation. — Le parti républicain ne veut point que cette peste s'étende dans les territoires de la république; il soutient que le Congrès a le pouvoir de l'exclure de ces territoires, et que c'est son devoir de le faire. Enfin, tous les efforts du parti républicain sont pour arrêter les développe-

(1) Et non point, comme l'a affirmé avec un sérieux imperturbable un journal de Paris, parce qu'il était composé des « nègres des États-Unis. »

ments de l'esclavage et pour le concentrer dans les États où il existe.

Il ne sera pas aussi facile d'exposer les doctrines du parti démocrate que celles du parti républicain, parce que les démocrates sont divisés en deux fractions et que ces deux fractions ne s'entendent pas entre elles sur la politique à suivre par rapport à l'esclavage. La grande majorité des démocrates reconnaissent Buchanan pour chef, les autres suivent Douglas.

Les partisans de Buchanan, ou démocrates nationaux, admettent la décision rendue par la Cour Suprême des États-Unis qui soutient que la constitution américaine reconnaît les esclaves comme une propriété; que les territoires sont ouverts aux habitants de tous les États; que ni le Congrès ni aucun autre tribunal agissant sous l'autorité des États-Unis n'a le droit de nier aux propriétaires d'esclaves la protection qui leur est due dans les territoires aussi bien qu'à tout autre propriétaire; qu'en conséquence toute législation territoriale gênant la libre jouissance de ce droit de propriété sur les esclaves, serait en conflit avec la constitution des États-Unis. Pour les démocrates, l'esclavage est, comme on voit, une institution nationale, que la constitution protége comme toute autre institution sociale, comme toute autre industrie, tout autre commerce; pour les démocrates, aussi loin que s'étendent et pourront s'étendre les frontières des États-Unis, aussi loin s'étendent et pourront s'étendre les droits de l'esclavage.

Les démocrates qui reconnaissent Douglas pour chef, soutiennent, avec les démocrates nationaux de Buchanan, que la constitution protége l'esclavage dans les territoires, et que ni le congrès ni les législatures territoriales n'ont le pouvoir de l'en exclure. Mais ils soutiennent en même temps que le peuple des territoires a le droit de se donner telles

institutions qu'il lui plaît, et de régler ses affaires locales comme il l'entend, parce qu'il est souverain chez lui.

Les républicains soutiennent que la constitution des États-Unis ne reconnaît point l'esclavage comme une institution nationale, qu'elle ne consacre point les droits des propriétaires d'esclaves, et que par conséquent le congrès peut constitutionnellement empêcher l'esclavage de s'établir dans les territoires.

« Pour décider entre les deux partis, dit l'orateur que « nous citions, si nous consultons la constitution, nous trou- « verons que la constitution est avec les républicains. »

Voici le point sur lequel s'est divisé le parti démocrate, et d'où est née la rivalité entre les partisans de M. Buchanan, le représentant à coup sûr très distingué de ce parti, et ceux de M. Stephen Douglas, un homme politique éminent.

La constitution fédérale, édifiée en 1787, a reconnu la possession de l'esclave comme une propriété pure et simple; c'est un droit préexistant qu'elle a validé. Mais en même temps elle a interdit l'établissement de l'esclavage là où il n'existait pas au moment de l'adoption du pacte fédéral. D'une autre part, les territoires, tant qu'ils n'ont pas réuni les conditions qui leur sont imposées pour devenir des États s'administrant eux-mêmes, sont placés sous la tutelle et sous la protection du pouvoir fédéral. Or, un propriétaire d'esclaves, en vertu de l'article de la constitution qui reconnaît et valide la possession du nègre par le blanc, introduit des esclaves dans un territoire. Ce propriétaire est-il admis à réclamer la protection des lois fédérales contre les tentatives faites pour lui enlever ses esclaves, et le gouvernement lui doit-il aide et protection? En second lieu, lorsque ce territoire devient État, doit-il être considéré, constitutionnellement, comme État à esclaves, par le fait de la présence d'un certain nombre de ceux-ci sur son sol?

Ces questions, qui n'étaient plus du domaine de la théorie, mais qui étaient entrées sur le terrain de la pratique, ont soulevé aux États-Unis de très vives et de très violentes discussions, à propos desquelles on a, de nouveau, parlé d'une scission définitive entre les États à esclaves et les États libres. M. Buchanan se déclara pour la protection par le gouvernement de la propriété esclave introduite sur un Territoire, et pour la reconnaissance implicite de l'esclavage dans l'État au moment de son admission dans la fédération, par le fait de l'existence d'esclaves sur son sol. La cour suprême des États-Unis, interprète née de la constitution, et juge en dernier ressort, confirma cette doctrine dans un arrêt solennel. M. Buchanan s'aliéna du coup tous les démocrates partisans de la non-extension de l'esclavage, et que le parti républicain noir travailla à rallier sous sa bannière; mais il consolida son influence dans le Sud, qui ne redoute rien tant, naturellement, que la propagande des idées abolitionistes.

L'arrêt de la cour suprême des États-Unis, si conforme qu'il pût être à l'esprit et à la lettre de la constitution, et bien qu'il coupât court aux prétentions des républicains noirs, dont les efforts tendaient à la suppression absolue des esclaves dans les Territoires, cet arrêt, disons-nous, parut en même temps subversif « aux droits des États. » Il rencontra donc, dans la portion du parti démocrate dégagée de tout lien envers l'administration, une opposition formidable à la tête de laquelle se plaça hardiment M. Douglas, sénateur de l'Illinois au Congrès.

M. Douglas chercha et trouva une formule qui, sans porter atteinte au respect dû à la constitution, servit de mot d'ordre au parti qu'il entendait constituer. Il confessa publiquement que l'interprétation de la constitution par la cour suprême était exacte; mais il lui opposa ce qu'il appela la « souverai-

neté populaire, » c'est à dire, le droit, pour un État nouveau, au moment où il établit sa propre constitution soumise au vote des citoyens, d'admettre ou d'interdire l'esclavage sur son sol. De cette manière, M. Douglas n'attaquait pas l'esclavage, mais il n'en favorisait pas l'extension ; il reconnaissait les droits de la constitution fédérale, mais il fortifiait le principe « des droits des États. »

C'est, armé de cette doctrine que M. Douglas entreprit la grande tournée politique qu'il fit aux États-Unis l'an passé. On se peut faire une idée des luttes qu'il eut à soutenir, des obstacles qu'il rencontra, des succès qu'il obtint et des haines qu'il souleva, quand on saura qu'il a prononcé dans son propre État, cent trente discours environ, plus ou moins longs, devant des meetings formidables tenus en plein air, bravant toutes les intempéries des saisons; qu'il a parcouru en chemins de fer, sans compter les trajets de voitures et de *steamboats*, plus de 5,500 milles. « Candidature n'est pas sinécure, » disait avec raison à ce propos un journal américain. C'est là un des côtés pittoresques de la vie politique aux États-Unis.

La doctrine de M. Douglas lui suscita, d'abord, une forte opposition. Il eut contre lui tous les démocrates du Sud, partisans de l'esclavage et tous les républicains noirs. Ce fut à force de talent, de courage, de patience et d'efforts, comme on peut s'en convaincre par les faits que nous venons de citer, qu'il rallia à lui les hommes sincères du parti démocrate qui allait se disséminer à tous les vents, et une fraction des républicains noirs modérés qui y gagnaient toujours quelque chose. M. Douglas, « l'espoir de la démocratie » comme disait de lui, récemment, un important organe de la presse américaine, aura eu l'honneur, et on doit lui en tenir compte, d'avoir sauvé le parti démocrate aux États-Unis, qui est le vrai parti national, et d'avoir ajourné encore une fois

cette incessante question de la scission, en trouvant, comme on dit là-bas, « une plateforme » sur laquelle il réunissait les dissidents en grande majorité.

Nous disons que le parti démocrate est le parti vraiment national aux États-Unis, parce que c'est le seul qui soit général, qui compte des adhérents dans toutes les latitudes, indistinctement, de cet immense pays, et qui ait pour base le principe auquel l'Union doit l'existence d'abord et ensuite la force de ses institutions : « les droits des États. » Si, en se plaçant au point de vue européen ou même au point de vue de certains États de l'Union, on peut reprocher au parti démocrate de protéger et de vouloir maintenir l'esclavage, on ne saurait non plus s'empêcher de reprocher au parti républicain noir, qui représente l'abolition de l'esclavage, de n'être que sectionnel, de ne résumer les idées et les intérêts que d'une portion des États-Unis, et d'attenter au principe sacré « des droits des États, » puisqu'il entend imposer ses vues aux États à esclaves, et violenter leurs constitutions.

M. Douglas aura fait faire, même aux yeux des abolitionnistes, un pas immense à la question de l'esclavage, en le contenant dans les États où il existe présentement, et en l'excluant de fait de tous les États nouveaux à constituer. Le programme du parti républicain noir, sur ce point de la question, se trouvera presque complétement résolu. En effet, un des hommes les plus avancés de ce parti, M. Trumbuld, un moment candidat à la présidence, formulait ainsi ses idées: « Le parti républicain veut que la question de l'escla-
« vage soit laissée exactement où l'ont laissée ceux qui ont
« dressé la constitution des États-Unis. Dans les États où
« l'esclavage est établi, nous voulons que cette question soit
« réglée par ces États eux-mêmes comme ils le jugeront à
« propos; nous voulons aussi que les Territoires, tant qu'ils

« sont Territoires, soient préservés de l'invasion de l'escla-
« vage, leur laissant la faculté, lorsqu'ils seront États, de
« traiter leur population nègre comme ils l'entendront, et de
« régler eux-mêmes cette question, qui alors ne regardera
« en rien le gouvernement des États-Unis. »

Le résultat de cette politique conforme, moins l'interdiction préalable d'esclaves dans les Territoires, ce qui serait anticonstitutionnel, à la doctrine de M. Douglas, n'est pas douteux. Lorsqu'il n'y aura pas d'esclaves dans le Territoire, il n'y en aura point dans l'État que le peuple organisera. Or, avec la chance d'une constitution qui pourra s'opposer à l'établissement de l'esclavage, nul n'osera introduire d'esclaves sur le sol d'un Territoire. Voilà donc incontestablement la propagande de l'esclavage arrêtée, sans qu'aucune atteinte directe soit portée à l'institution elle-même; et ce sera à M. Douglas qu'on le devra, en même temps que le salut du grand principe conservateur de la liberté et de la démocratie aux États-Unis et des institutions de ce pays.

Le spectacle qu'offrent en ce moment comme en tant d'autres occasions, les États-Unis est digne, nous le répétons, des méditations de ceux qui veulent étudier ce pays sans le calomnier. Ils verront combien les questions d'intérêt les plus brûlantes et les questions de principes les plus vitales peuvent y être élaborées, discutées, élucidées par l'opinion publique et par la presse de tous les partis et de toutes les nuances de partis, sans compromettre l'existence d'un gouvernement qui repose sur la liberté la plus complète et sur la démocratie la plus large. On a vite fait d'un trait de plume, et sur la foi des récits de quelques-uns de ces abus inhérents à une liberté excessive, de décrier les États-Unis et de les vouloir mettre au ban des nations. Quand on a vu de près et les abus qu'il ne faut pas craindre de signaler, et la grandeur de ces institutions dont le jeu étonne et émer-

veille, on excuse même les abus de la liberté incapables d'en arrêter l'élan et les bienfaits, et on admire les sources prodigieuses de force et de puissance où s'alimentent de telles institutions que ni les passions des partis politiques, ni les intérêts de latitudes ne peuvent ébranler sur leurs bases, et que tous les partis, quels que soient les intérêts qui les guident, s'étudient, au contraire, à raffermir.

C'est là un grand enseignement, quoi qu'en disent certains contempteurs ignorants ou de mauvaise foi (1).

(1) Voir à la fin du volume l'appendice relatif à la dernière élection présidentielle.

§ 4.

Quelle serait l'attitude en ce moment, de Webster, de Clay et de Calhoun. — Épreuves que traversent les États-Unis. — Démoralisation dans le pouvoir et dans la société. — Accusations contre Buchanan. — Immoralité des fonctionnaires.

Nous nous sommes demandé parfois ce que feraient au milieu des circonstances actuelles Webster, Calhoun et Clay? A notre avis, en se tenant, chacun d'eux dans la sphère où il était placé, ils défendraient l'Union, le droit des États et leurs efforts éloquents sauvegarderaient la liberté à coup sûr.

Il faut bien reconnaître que la disparition de ces trois hommes de la scène politique qu'ils ont illustrée et honorée par leur caractère, fait défaut aujourd'hui, et qu'ils manquent, si je puis me servir de cette expression, pour maintenir la police politique dans les deux chambres, dans le pouvoir, dans le peuple.

Les États-Unis traversent avec l'administration de M. Buchanan une période d'épreuves. A mesure que le pays grandit, le pouvoir menace de se rapetisser, les mœurs publiques s'écartent de leur ancien niveau; partout se manifestent une tendance à la décadence. Tantôt on y saisit de vagues aspirations vers le despotisme de la part des partis triomphants; tantôt le plus coupable relâchement se montre partout, dans les régions de l'administration, et dans le milieu populaire.

En aucun temps, on n'aurait pu écrire cette lugubre page

d'histoire que nous allons rapporter, non pas avec la passion qu'y mettraient les détracteurs et les contempteurs d'une forme de gouvernement qui a toutes nos sympathies, malgré ses fautes et ses écarts, mais avec le regret et, ne marchandons pas les mots, avec l'indignation que tout homme sensé et raisonnable doit éprouver en présence de faits d'une gravité incontestable.

Ces faits ont un caractère déplorable. Sans doute si nous les avions appris, sous la foi d'une confidence, nous les tairions pour l'honneur des États-Unis; mais ces faits ont reçu une publicité officielle dans le Congrès; ils ont été l'objet d'investigations sérieuses; la presse s'en est emparée; quelques-uns y ont trouvé l'occasion de satisfaire leurs rancunes de parti, d'autres les ont flétris au nom de la morale, au nom du droit, au nom de l'intérêt public. Nous nous comptons dans les rangs de ces derniers, et nous ajouterons, à ce sujet, un seul mot : c'est que nous faisons les vœux les plus ardents pour que l'accusation qui a pesé un moment sur la tête de M. Buchanan et sur son gouvernement, soit reconnue et déclarée fausse.

En 1859, l'administration de Washington a été accusée d'avoir dilapidé au profit des élections, les fonds du trésor public, d'un trésor qui se déclarait en déficit. Si quelque chose devait ajouter à l'immoralité et à l'odieux d'un pareil acte, ce serait d'avoir pris dans ses poches l'argent d'un pauvre; qualification que l'on peut appliquer, à l'heure qu'il est, au trésor des États-Unis.

Le comité des investigations au Congrès, a mis au jour par l'organe de M. Sherman, un grand nombre d'actes et de manœuvres de corruption qui ont été commis dans les arsenaux. Ce qui a été fait à Brooklyn avec une audace est une effronterie inqualifiables, s'est reproduit, avec les mêmes circonstances aggravantes, à Philadelphie, à Pensacola, à

Norfolk. Quant à présent le fait le plus énorme qui ait été révélé à Brooklyn, est la découverte qu'un nombre considérable d'ouvriers dont les services étaient inutiles et qui, en réalité, n'en ont rendu aucun, a reçu des salaires dans un but de corruption. M. Sherman s'est engagé à prouver que, un peu avant la dernière élection, 2,300 individus touchaient à l'arsenal de Brooklyn une solde régulière sur les fonds fédéraux, et que leurs voix ont décidé l'élection de M. Maclay contre son concurrent le colonel Hamilton. Ce n'est pas tout encore, des chefs d'ateliers ont empoché des sommes qui figurent sur les rôles comme ayant été payées à des gens qui n'ont même jamais été employés à l'arsenal de Brooklyn. Ceux qui étaient réellement employés ont été obligés, au dire du rapporteur, d'abandonner la moitié de leur solde, dont le produit était évidemment destiné aux manœuvres électorales dénoncées.

Les détournements de fonds ne se sont pas bornés aux faits que nous venons de citer. Il paraît que des contrats ont été consentis à des prix doubles de ceux qu'offraient des entrepreneurs dont la responsabilité était inattaquable. Enfin on a fait figurer sur les rôles de dépenses le prix de matières qui n'ont jamais été livrées.

On est assez porté à amoindrir les faits en ce qui concerne l'arsenal de Philadelphie; mais il n'est pas douteux, nous parlons d'après les affirmations du comité des investigations, qu'à Norfolk et à Pensacola tous les travaux sont rémunérés à des prix bien plus élevés que dans les autres arsenaux, ce qui laisserait croire, naturellement, que dans ces deux localités, le désordre moral et matériel est au comble et bien plus grand que partout ailleurs. Enfin, M. Sherman s'est fait fort de démontrer jusqu'à l'évidence que sur les 14 millions de dollars affectés annuellement au service du département de la marine, 3 millions tout au

moins sont dilapidés de la même manière et pour servir les intérêts que nous venons de dire.

« Il faut avoir le courage, disait à ce propos un journal américain, de flétrir hautement de tels actes. Il ne faut plus chercher, par une fausse pudeur, à les dissimuler, sous peine de s'en rendre complice, et de paraître les approuver. Assez de calomnies, assez d'accusations, assez de haines, assez de prétextes s'accumulent dans le cerveau et sous la plume des ennemis du gouvernement républicain des États-Unis; assez d'écrivains prennent texte de quelques-uns des écarts de la démocratie, et de quelques-unes des fautes du gouvernement actuel, pour que l'opinion publique hésite à se montrer inflexible devant des actes comme ceux que le Congrès vient de dénoncer. C'est en ne s'y associant pas par un silence coupable, c'est en osant flétrir les criminels, quand leur crime sera prouvé, que la presse, l'opinion publique et la justice aux États-Unis, imposeront silence aux calomnies que les adversaires de la démocratie et de la liberté ne manqueront pas de publier à sons de clairons.

« C'est au peuple américain à se garer lui-même à l'avance; c'est à la presse à faire son devoir, en attendant que la justice fasse le sien, s'il y a lieu. — Nous le répétons : tous nos vœux sont pour que les faits articulés par le comité des investigations soient déclarés inexacts, et preuves en mains. »

De tels faits sont au moins étranges sous l'administration de M. Buchanan quand il est possible de les rapprocher des critiques acerbes que M. Buchanan adressait à l'administration précédente :

« .... Les dépenses, écrivait-il au mois de février 1852, « atteignent aujourd'hui la somme « énorme de CINQUANTE « MILLIONS DE PIASTRES et, à moins que le flot ne soit arrêté

« par le bras puissant de la démocratie, elles seront, dans « quelques années, de CENT MILLIONS (1).

« .... Les allocations doivent correspondre à notre « puissance et à nos ressources comme nation. Une écono-« mie bien entendue et une stricte responsabilité doivent « présider à nos dépenses. *Je suis convaincu que nos dépenses « devraient être considérablement réduites.*

« Le gaspillage des deniers publics, bien que très perni-« cieux, n'est rien quand on le compare à la *désastreuse « influence* qu'il pourrait avoir *sur nos libres institutions.* « Une tendance *marquée aux folles dépenses est le grand mal « politique du jour.* »

« .... *On demande constamment à la caisse nationale de « l'argent pour enrichir des contracteurs, des spéculateurs et « des agents.* »

M. Buchanan avait véritablement mis le doigt sur la plaie; malheureusement il a prêché en paroles, et nullement d'exemple. Et malheureusement encore, l'immoralité a rejailli d'en haut et a gagné les masses; c'est la règle habituelle. Les pouvoirs en général n'ont pas assez le souci de l'influence que leur conduite et leur exemple exercent sur le peuple. Celui-ci tout en conservant, d'abord, la conscience du mal, fait taire les scrupules peu à peu, et bientôt n'en ressent plus aucun. C'est de la sorte que le niveau moral des nations s'abaisse, quand elles n'ont pas, au milieu et au dessus d'elles, des voix et des caractères dont l'autorité et les sévères vertus les rappellent et les ramènent dans le sentier de la dignité.

Ce que l'on semble oublier, aujourd'hui, aux États-Unis, c'est que les nations ont comme les particuliers une opinion publique dont elles relèvent, et vis-à-vis de laquelle elles

(1) Elles ont dépassé ce chiffre sous l'administration de M. Buchanan.

sont tenues de se montrer circonspectes, soigneuses de leur dignité et de leur honneur. Comme les particuliers entre eux, les nations ont besoin entre elles, de respect et de considération.

Si la société est, tout naturellement, disposée à payer aux hommes qui se maintiennent dans la ligne stricte et rigoureuse de leurs devoirs, l'hommage qu'ils méritent; l'ensemble des nations qui forment par le fait un corps restreint, une sorte de société condensée par la synthèse, exercent également un contrôle sérieux et peut-être jaloux, les unes sur les autres, une surveillance active dont le résultat est de flétrir celles qui manquent à leurs devoirs et d'exalter très haut celles qui les accomplissent.

Il y a des nations, que l'on nous pardonne la vulgarité de l'expression, qui se moquent, comme certains particuliers, du « qu'en dira-t-on, » et qui bravent l'opinion publique avec aussi peu de bon sens que d'autres s'en font les esclaves trop soumis. Entre ces deux abîmes, il y a un milieu où un homme, comme une nation, conserve sa véritable dignité, la dignité de sa force, de sa valeur personnelle, de sa conscience. Mépriser trop ouvertement l'opinion publique, c'est sous l'apparence d'en méconnaître la loi, constater sa toute-puissance tyrannique; s'y soumettre aveuglément, ne pas savoir s'affranchir opportunément de son despotisme, c'est faire acte de sa faiblesse, c'est se montrer accessible jusqu'à l'abnégation aux préjugés de convention. Ni celui qui fait fi de l'opinion publique, ni celui qui se livre à elle poings et pieds liés ne suit le vrai chemin de l'indépendance d'esprit, de la raison, du libre arbitre humain. L'un marche en droite ligne au mépris de soi-même, après avoir recueilli le mépris de la société, parce qu'il s'habitue de jour en jour, de minute en minute, à fouler aux pieds la loi du devoir et qu'il tombe dans une sorte de barbarie de

cœur et d'intelligence, si nous osions nous exprimer ainsi, dans le cynisme moral, dans la dégradation, par une pente irrésistible. L'autre arrive graduellement à l'impuissance, à la timidité, à l'abnégation de soi-même, à l'absence de toute initiative, de toute volonté. La soumission inintelligente au devoir fait perdre à celui-ci la notion du droit; et là où tout sentiment d'orgueil s'éteint, tout sentiment de dignité disparaît également. L'homme trop esclave de l'opinion publique, touche par une voie différente, au même point d'abjection, de mépris de soi-même et de mépris des autres, que celui qui l'a trop bravée.

Ce que nous venons de dire des particuliers est exactement vrai des nations. Elles ont les mêmes périls à éviter et à courir, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes sentiments à éprouver, le même milieu à tenir pour se sauvegarder de ces deux extrêmes qui mènent à un but également fatal, pour conserver leur dignité, et pour s'estimer très haut à leurs propres yeux, comme elles sont estimées par les autres nations.

Les hommes comme les peuples qui arrivent à afficher un trop grand dédain pour l'opinion publique, sont ceux qui confondent la violence avec la force, la vanité avec l'orgueil, la licence avec la liberté, le préjugé avec la raison, le despotisme avec la loi; qui prenant enfin le semblant et souvent le contraire de toutes choses pour la vérité même, se révoltent à l'idée de subir ce qu'ils ne comprennent pas, et qui, troublés encore et jusqu'au bout par de fausses notions, considèrent comme un acte glorieux d'indépendance de s'affranchir de toutes les règles qui constatent, au contraire, le triomphe de l'intelligence sur la barbarie, de la raison sur le préjugé, de la loi sur le despotisme, de la liberté sur la licence, de la force sur la brutalité, du vrai sur le faux.

L'éducation sociale des hommes, comme l'éducation poli-

tique des peuples, les conduit à ces distinctions indispensables pour que les uns et les autres s'élèvent jusqu'à ce niveau où l'on rencontre la dignité de soi, qui est la suprême force des hommes comme elle est celle des peuples.

L'éducation sociale et l'éducation politique est, disons-nous, le garde-fou des abîmes où peuples et particuliers sont exposés à tomber; elle est en même temps le phare qui leur montre l'entrée du port, parce qu'elle donne les justes notions du droit et du devoir, et qu'elle dégage l'esprit et la raison des préjugés qui leur sont le plus fatals.

Ce sont, en effet, les plus jeunes nations, en général, comme ce sont les plus jeunes hommes qui affectent ce mépris pour l'opinion publique, et chez qui l'expérience n'a pu encore modérer cette excessive confiance en soi, laquelle les pousse à tout braver, et à ne tenir pour vrai que ce qu'ils ont déclaré tel.

Que si nous voulions, pour rendre nos observations plus palpables, prendre un exemple (aussi bien est-ce là que nous cherchons à venir), nous citerions les États-Unis comme étant de toutes les nations, celle qui, depuis quelque temps, abuse ou affecte d'abuser le plus, d'un mépris quelquefois cynique pour ce « qu'en dira-t-on » des peuples. Nous n'hésitons pas à l'avouer bien franchement, parce que nous croyons rendre service à ce pays, en lui montrant que depuis quelques années, il affiche vis-à-vis de l'opinion publique une indépendance des règles et des devoirs qui sort de la limite où les peuples n'exposent pas leur dignité.

Certes ce pays est assez grand comme nation, assez fort, il a assez de motifs de fierté pour ne pas compromettre, par le caprice de quelques ambitieux, sa dignité nationale dans des conflits d'opinion, et pour jouer son influence à venir sur des candidatures plus ou moins vaniteuses.

La pente où le gouvernement de Washington entraîne, chaque jour, la nation américaine est une pente fatale; c'est celle où un peuple perd de son prestige, lambeau par lambeau; où entretenu d'illusions d'abord, il se trouve tout à coup isolé, et où, enfin, en acceptant par défi ce rôle, il rompt soudainement les derniers liens qui le rattachent encore au respect de l'opinion publique, et lui font jeter sa dignité par dessus les moulins.

Non! le peuple américain n'a ni des allures, ni des sentiments, ni des institutions qui puissent jamais faire craindre qu'il se mette à la remorque des autres nations, et qu'il abdique sa chère indépendance et son précieux libre arbitre; nous ne redoutons pas pour lui l'abîme contraire à celui où on voudrait l'entraîner; mais nous souhaiterions de le voir s'arrêter sur la pente où on s'efforce de le placer.

Les États-Unis sont en train, non pas encore, il s'en faut même de beaucoup, de perdre leur dignité en politique, mais de fournir à l'opinion des nations jalouses, matière à de vives accusations qui pourraient à la longue les discréditer.

Il est arrivé, le plus souvent, qu'on a tranché plus de questions politiques et sociales avec le simple bon sens, qu'on n'en a résolu avec les arguments des doctrines les plus claires en apparence. Cela vient de ce que les masses jugent toujours d'instinct et avec leur bon sens, et que le sentiment de la justice est inné et profondément enraciné chez elles. Leur jugement s'égarera, au contraire, toutes les fois qu'on déplacera de ce milieu les questions les plus faciles et les plus pratiques, pour les transporter dans des sphères où les passions ont beau jeu à les déguiser et à les présenter sous un faux jour. Soit donc que les masses les aperçoivent d'elles-mêmes, soit qu'on les leur indique dans des conditions de vérité absolue et dépouillée de tout sub-

terfuge, elles parviendront toujours à dénouer les plus grandes difficultés au point exact qu'il convient.

Les docteurs en politique nuisent à la politique en la fourvoyant dans des ténèbres où ils l'habillent à leur façon, et où les yeux des masses ne peuvent point pénétrer. C'est à la fois du calcul et de l'égoïsme.

Peut-être croyons-nous pouvoir dire que, en général, ceux qui avaient mission de conduire et d'éclairer l'opinion publique ont été coupables envers le peuple américain, en le laissant pousser par des spéculateurs d'ambition dans les routes où il s'est égaré. Il y a eu indifférence de leur part; l'indifférence est aussi blâmable, en ce cas, que les théories dépravées qu'elle laisse passer.

On se plaint, sur tous les points de l'Union, de la mauvaise administration qui pèse sur le pays. C'est un cri général; et malheureusement il n'est pas besoin d'un verre grossissant pour voir le mal et constater sa marche pareille à celle de la tache d'huile qui grandit chaque jour, envahit l'espace qu'elle a devant elle, et devient ineffaçable. Les mêmes qui s'indignent contre ce mal corrosif, les mêmes qui en sont les victimes se peuvent accuser d'avoir contribué à le faire naître, et de contribuer encore à l'entretenir.

Sur quoi fondons-nous cette accusation générale? Sur des faits bien faciles à observer. En quelques lignes nous exposerons toute notre pensée.

Le défaut capital que développent outre mesure chez les citoyens américains les admirables institutions de ce pays, est — qu'on nous pardonne une expression où nous ne voulons rien mettre de blessant — une morgue d'indépendance personnelle qui n'a rien de commun ni avec l'indépendance de la conscience ni avec la liberté. Ce sentiment est exagéré et part d'un principe vrai, mais mal interprété. On a conclu que l'organisation politique de ce pays en permettant à une

cité que de ne relever que d'elle-même, autorisaient les citoyens à se montrer indépendants, individuellement, vis-à-vis de la cité, comme celle-ci est indépendante de l'État, et l'État détaché de l'Union.

Ce sentiment excessif d'indépendance personnelle qui se retrouve dans toutes les classes, ou pour nous servir d'une expression plus juste ici, sur tous les degrés de l'échelle sociale, a faussé, et faussera bien plus à la longue, les institutions politiques de l'Union.

La logique de ce sentiment est que de peur d'être gouverné, le peuple américain ne veut même pas être administré. La différence entre les deux mots et les deux conditions est immense. Dans notre opinion elle est si grande, en effet, cette différence, que nous n'hésitons pas à ajouter que le peuple américain n'a pas besoin d'être gouverné. Ses institutions, sa constitution politique, l'étendue territoriale de l'Union s'y opposent; et d'ailleurs nous sommes tout à fait de l'avis du marquis d'Argenson disant un jour à Louis XV en veine d'autorité : « Sire, il ne faut pas vouloir trop gouverner. » Le mot est applicable à tous les peuples; mais il est en outre vrai, matériellement parlant pour ainsi dire, en ce qui concerne le peuple américain lequel a besoin, par exemple, d'être administré.

Eh bien! malheureusement le peuple américain qui ne doit pas être gouverné, n'est pas administré et ne veut pas être administré.

C'est le contre-coup de cet excès d'indépendance individuelle qui, par la crainte d'un mal, pousse les hommes dans un autre mal.

De peur, en effet, d'être gouvernés, et ne voulant pas sentir le joug même d'une administration, ne voit-on pas les citoyens s'éloigner avec un certain dédain — écrivons le mot franchement parce qu'il est exact — des autorités qu'ils

se sont données, et affecter de les traiter avec une rigueur qui n'est souvent ni fraternelle ni républicaine. Celles-ci, à leur tour, rendent dédain pour dédain, et se soucient peu d'administrer bien ou mal des gens qui ne veulent pas être administrés.

De là tous les malheurs qui ont signalé tant d'administrations sur lesquelles on faisait grand fond. De là, tant de négligences dont on accumule les griefs au moment du renouvellement des mandats. De là aussi l'absence de tant de mesures dont chacun reconnaît l'utilité, mais que nul ne formule; les uns par crainte de paraître faire acte d'administration, les autres de paraître vouloir se laisser administrer.

Il y a une réciprocité si bien marquée dans ce sentiment d'éloignement entre l'administration et l'administré que l'on se demande pourquoi même il y a une administration si effacée, si inactive, si illusoire qu'elle soit.

Nous espérons bien que nos lecteurs ne s'y trompent pas et qu'il ne croient pas que nous demandions qu'aucune autorité se fasse sentir, si tempérée qu'elle puisse être; mais nous demandons, et nous y insistons, que l'administration se puisse montrer, afin qu'elle soit au moins responsable à bon titre des maux et du bien qu'on lui impute.

Le privilége de la liberté individuelle est très précieux à coup sûr et nous l'apprécions très haut; mais de ce que chaque citoyen est libre isolément, il ne s'ensuit pas que l'ensemble des citoyens doive être indépendant jusqu'au point de répugner qu'on l'administre, qu'on lui garantisse sa sécurité, et celle de sa famille, qu'on assure toutes les conditions de sa grandeur et de sa prospérité.

Si nous parvenions à démontrer que l'administration aux États-Unis a véritablement une mission à remplir, et qu'elle y doit tâcher par tous les moyens possibles, dans le cercle

de ses attributions et de son initiative, nous ne douterions pas qu'un rapprochement nécessaire se fit entre les administrés. L'ambition d'arriver au pouvoir, se justifierait, alors, davantage et par l'importance des services rendus et par l'aptitude des candidats.

Les brigues et les tripotages d'élection n'auraient plus lieu sur une si vaste échelle.

L'œuvre des votes ne serait plus une œuvre de ténèbres et même de sang, mais une œuvrè de lumière et de loyale concurrence.

Les partis en se montrant dans l'arène, le feraient à la condition d'enchérir sur le bien, et non plus sur le mal.

Il n'y aurait plus de place dans les luttes électorales pour l'indifférence où tant de basses intrigues ont conduit les honnêtes gens.

Quelle administration aura le courage et l'intelligence d'entreprendre, la première, cette œuvre de réforme qui est à la fois une œuvre de patience et un travail d'Hercule?

C'est une affaire que le bon sens peut régler.

---

§ 6.

Il manque aux États-Unis un parti national. — Faut-il craindre une scission? — Dangers d'une désunion; elle n'est pas probable. — Les principes dissolvants existent en raison de l'accroissement de la population. — La forme républicaine n'est pas la cause des maux qu'on observe aux États-Unis.

Ce qu'il manque aux États-Unis, aujourd'hui, c'est un parti national qui domine tous les autres partis, qui ait ses racines dans le Nord et dans le Sud, comme les avait l'ancien parti démocrate présentement divisé en démocrates du Nord et en démocrates du Sud, ceux qui veulent non seulement le maintien, mais l'extension de l'esclavage et ceux qui entendent le limiter; ceux qui le soutiennent au nom de la Constitution et ceux qui absolvent la Constitution de ce crime. Il manque un parti, enfin, ayant à sa tête des hommes comme Webster, Calhoun, et Clay pour qui la patrie s'étendait du Maine au golfe du Mexique, et qui tout en combattant pour le triomphe de leurs idées personnelles, combattaient en même temps pour le maintien de l'Union.

Ce n'est pas que nous craignions que cette scission tant de fois annoncée, tant de fois menaçante, arrive jamais, même à propos de la brûlante question de l'esclavage compliquée, aujourd'hui, de coups de fusil et d'échafaud, mais c'est trop d'en parler. Au lendemain de la fondation de l'Union on redoutait déjà une scission prochaine même. Jefferson, car il faut toujours avoir recours à lui, Jefferson a résolu la question avec son bon sens pratique

habituel. Après avoir considéré comme un bien l'existence et les querelles des partis, il dit : « Si pendant cette domi-
« nation temporaire d'un parti, l'autre se portait à une scis-
« sion, le gouvernement fédéral serait impossible. Si pour
« nous débarrasser de la suprématie actuelle du Massachu-
« setts et du Connecticut, nous allions rompre l'Union, le mal
« s'arrêterait-il là? Supposons qu'il n'y ait de séparés que
« les États de la Nouvelle-Angleterre, notre nature sera-
« t-elle changée pour cela? Ne sommes-nous pas encore
« *hommes* dans les États du Midi, et n'avons-nous pas toutes
« les passions des hommes? Nous verrions immédiatement
« un parti pensylvanien et un parti virginien se former dans
« ce qui resterait de la Confédération, et le même esprit de
« parti agiterait l'opinion publique. De quelle arme nouvelle
« ces partis ne seraient-ils pas saisis s'ils pouvaient se
« menacer continuellement les uns les autres de se joindre
« à leurs voisins du Nord, dans les cas où les choses
« n'iraient pas de telle ou telle façon. Si nous réduisions
« notre Union à la Caroline du Nord et à la Virginie,
« le conflit s'établirait immédiatement entre les représen-
« tants de ces deux États, et nous finirions par nous réduire
« à de simples unités. Si donc il est démontré qu'il n'a
« jamais existé d'association d'hommes sans querelles intes-
« tines, depuis la grande confédération des nations jus-
« qu'aux assemblées de villes et aux conseils de paroisse,
« il vaut mieux garder nos associés de la Nouvelle-Angle-
« terre que de voir les hostilités s'établir entre d'autres
« États. »

Ce qui était vrai au temps de Jefferson l'est encore aujourd'hui. Le bon sens de Jefferson et l'éloquence de Webster ont éclairé la nation sur les dangers d'une scission. Qui remplacera, aujourd'hui, Jefferson et Webster dans cette noble tâche?

Les principes dissolvants ont plus de prise et plus d'influence que jamais aux États-Unis, et leur action s'étendra avec d'autant plus de rapidité qu'il y aura moins d'homogénéité dans le peuple américain. Ce mal, loin que le peuple américain s'en puisse guérir, semble devoir au contraire, s'accroître avec les causes mêmes qui assureront son développement et son importance.

La source du mal est dans la constitution même de ce peuple qui se recrute chaque année d'éléments nouveaux. J'ai dit autrefois que c'était merveille de voir comme les populations bigarrées qui couvrent le vaste sol de l'Union s'identifiaient aisément à ces institutions si admirables et s'américanisaient. Je ne me dédis point, mais à mesure que l'émigration a été plus pressée d'année en année ; à mesure que les éléments ont été recrutés dans des conditions moins bonnes, elle a pris plus facilement et a exagéré sur une plus vaste échelle par conséquent, les vices de la démocratie. Et cette émigration, par contre, a rendu avec usure ce qu'elle puisait de mauvais dans ce peuple primitif auquel il s'associait.

Ce n'est pas, comme l'ont prétendu des adversaires qui jugent de trop loin et trop sous l'influence d'idées préconçues pour qu'ils soient dans le vrai, ni la forme républicaine des États-Unis, ni la constitution fédérale des États, ni l'étendue du territoire qu'il faut accuser du spectacle quelquefois affligeant auquel on assiste. La démoralisation actuelle et passagère, il faut l'espérer, est dans l'excès de la démocratie, excès qui provient de l'extrême mélange de la population.

On apporte d'Europe peu de vertu aux États-Unis; on y apporte beaucoup d'ambition, beaucoup de convoitise, l'esprit de révolte contre tout ce qui pourrait entraver des désirs prémédités.

La démocratie, loin donc de se recruter d'éléments conservateurs, se recrute, au contraire, d'éléments dissolvants, et l'immoralité gagne de proche en proche le pays tout entier, et toutes les sortes de populations qui y sont établies les nouvelles et les indigènes. Celles-ci ont tenté de constituer une aggrégation, quelque chose qui eut été une barrière morale à opposer au débordement ; elles n'ont réussi qu'à former un parti passionné, injuste, agressif, persécuteur, sous le nom de Know-Nothing. Au lieu de donner l'exemple du bien, ce parti a enchéri sur les convoitises et les cupidités.

Les plus fervents apôtres de la démocratie commencent à se fatiguer de la sorte de démocratie à laquelle ils assistent. Il a été impossible de conserver les grandes et nobles traditions de l'époque des vrais patriotes et des vrais démocrates. La race américaine, celle qui avait le dépôt de cette religion du passé, s'est disséminée sur un sol immense et la majorité de la population actuelle est étrangère à ce passé. Peu lui importe les vertus de Washington, le patriotisme de Jefferson et des autres. Rien ne le rattache à eux, pas même l'ascendance des familles. C'est là le vice, c'est là le malheur.

L'égoïsme qui était déjà le sentiment dominant dans le caractère des Américains, s'est accru dans des proportions considérables, sous l'influence même des institutions. Le principe officiel en Amérique est : « chacun pour soi ;—tout par soi-même. » C'est un principe de force au fond. Mais mal compris il a dégénéré, et on l'a remplacé par celui-ci : « chacun *à* soi, — tout *pour* soi-même. »

C'est le résultat, ai-je dit, de la forme gouvernementale des États-Unis ; tant il est vrai que les meilleures choses ont leurs inconvénients. En effet, la patrie de l'Américain, ce n'est pas l'Union, c'est à peine l'État; cette patrie c'est la

commune; moins encore, c'est la propriété. La doctrine de Jefferson a été exagérée dans ce sens que l'Américain nouveau a cru qu'aucun lien ne l'unit au delà de sa commune, qu'au delà il n'y a non plus aucune obligation pour lui. L'égoïsme a donc passé du cœur américain dans la société américaine. Certes, il existe encore du patriotisme aujourd'hui aux États-Unis; mais si l'on n'y prend pas garde, à mesure que ce pays s'agrandira, à mesure que se multiplieront les communes, le patriotisme s'affaiblira, parce que l'égoïsme s'étendra. Il s'agit donc de réveiller dans le peuple américain le sentiment de l'unité, la conscience du devoir général. Pour cela, il faut que la moralité s'établisse au sein du pouvoir.

Le peuple américain ne s'inquiète pas de savoir qui administre à Washington; il prend à peine souci de savoir qui administre sa commune pouvu qu'on n'attente pas à sa liberté personnelle, à son indépendance dont il abuse si largement. Le peuple américain est en ce moment malade de liberté, et il y a chez lui des fous qui seraient disposés à demander l'intervention d'un despote. Qu'il réfléchisse seulement à ceci : quand on est libre on a le droit de se donner un despote; quand on est sous le sabre d'un despote, on n'a plus même le droit de regretter de n'être plus libre!

CHAPITRE X.

DE L'ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉTATS-UNIS.

---

§ 1er.

Les États-Unis doivent leur développement politique à la diffusion de l'enseignement et des lumières. — Opinion de Jefferson à cet égard. — Nécessité d'une éducation publique conforme aux besoins d'une époque. — Les gouvernements absolus sont ennemis de l'éducation.

Il est juste autant qu'exact d'attribuer une grande part du développement politique des États-Unis à l'immense répartition de l'instruction dans ce pays.

Ce n'est pas seulement au point de vue de la situation actuelle de l'Union américaine que les bienfaits de l'instruction doivent être considérés comme une des causes les plus sérieuses de la prospérité exceptionnelle de cette nation. L'enseignement y a été répandu de tout temps à flots, et a exercé une influence considérable sur le caractère des premiers colons : influence dont le passé de ces pays est en droit de se glorifier.

Je ne saurais résister au plaisir instructif pour mes lecteurs, de transcrire ici les principaux passages de la remar-

quable lettre adressée par Jefferson à M. Wythe et datée de Paris le 13 août 1786 :

« Les journaux européens, » écrit-il, « ont annoncé que « l'assemblée de Virginie s'occupait de la révision du code « de ses lois. Cette nouvelle, et quelques autres du même « genre, ont contribué à convaincre les peuples de ce conti- « nent de la fausseté de tout ce que les journaux anglais « publiaient journellement de l'anarchie qui nous travaille; « on a généralement compris que pour entreprendre un « semblable travail, il faut qu'une nation jouisse d'une « tranquillité parfaite. Notre acte en faveur de la liberté « religieuse a été accueilli avec les plus vifs applaudisse- « ments. Les ambassadeurs et ministres des diverses nations « de l'Europe, accrédités près de cette cour, m'en ont « demandé des copies, pour les envoyer à leurs souverains, « et on l'imprime tout au long dans plusieurs ouvrages « actuellement sous presse; entr'autres dans la nouvelle « Encyclopédie. Je pense que cet exemple produira un très « grand bien, même dans ces contrées où l'ignorance, la « superstition, la pauvreté, l'oppression du corps et de « l'esprit, sous toutes les formes dont elle est susceptible, « pèsent si fortement sur la masse du peuple qu'il n'est « guère permis d'espérer de l'en voir délivrée. Si tous les « souverains de l'Europe entreprenaient d'émanciper leurs « sujets de l'ignorance et des préjugés qui les dominent « aujourd'hui, et s'ils y apportaient le même zèle qu'ils en « montrent actuellement dans un but contraire, un millier « d'années ne suffiraient pas, pour les élever au degré où « sont actuellement parvenus tous ceux d'entre nos conci- « toyens qui ne sortent pas de la classe commune. Nos « gouvernements ne seraient pas si franchement soumis au « contrôle du sens commun du peuple, s'ils n'avaient pas « été séparés de la tige maternelle, et préservés de la

« contagion, soit du peuple dont nous sommes issus, soit « des autres peuples de l'Europe, par l'interposition d'un « aussi vaste océan.

« Pour comprendre ce que vaut cet avantage, il faut savoir « ce qu'il en coûte ici pour en être privé; je crois que dans « notre nouveau code, le bill le plus important est sans « comparaison, celui qui a pour objet de répandre l'instruc- « tion dans le peuple; on ne peut imaginer de base plus « sûre pour fonder le bonheur et la liberté.

« Si quelqu'un regardait les rois, les nobles ou les prê- « tres comme de fidèles gardiens de la félicité publique, « envoyez-le ici (Paris), c'est la meilleure école de l'univers « pour le guérir de cette folie. Il verra de ses propres yeux « que ces classes d'hommes forment une ligue odieuse « contre le bonheur de la masse de la nation. La toute puis- « sance de cette alliance ne peut être démontrée nulle part « mieux que dans cette contrée, où, en dépit du meilleur « sol qui existe sur la terre, du plus beau climat qui soit « sous le ciel, le peuple du caractère le plus bienveillant, le « plus doux et le plus aimable dont la forme humaine soit « susceptible, entouré, comme je le disais, de tant de bien- « faits de la nature, se voit chargé de misère de toute espèce « par les rois, les prêtres et les nobles, et par eux seuls.

« Prêchez, mon cher ami, une croisade contre l'ignorance; « établissez et améliorez la loi qui a pour objet l'éducation « des classes les moins fortunées. Montrez à nos conci- « toyens que le peuple seul peut nous protéger contre de « pareils fléaux, et que la taxe qu'ils paieront pour cette « défense ne sera pas la millième partie de ce qu'il faudra « payer aux rois, aux prêtres et aux nobles, si nous laissons « le peuple dans l'ignorance.

« Je crois que l'oppression est moins grande en Angle- « terre qu'ici. Mais il ne faut pas une grande perspicacité

« pour s'apercevoir, quand on y séjourne, combien il y a « dans les dispositions nationales de fondements préparés « pour l'établissement du despotisme. La noblesse, la « richesse et la pompe sont pour les Anglais des objets « d'admiration. Ils sont loin d'avoir cette liberté d'esprit « que nous leur supposons en Amérique. Leurs savants « sont en moindre nombre, moins instruits et infiniment « moins dégagés de préjugés que ceux de ce pays. »

Nous ne citerons le dernier paragraphe de cette lettre de Jefferson qu'à titre de rapprochement historique curieux.

« Un événement se prépare, » dit-il, « qui, dans l'ordre « des choses, décidera probablement du destin de l'Angle- « terre. Il n'est plus douteux que le port de Cherbourg « s'achèvera; qu'il sera on ne peut plus sûr et capable de « contenir toute la marine de France. Or, la seule chose « qui ait manqué jusqu'ici à la nation française pour envahir « la Grande-Bretagne, c'est une force navale convenable- « ment stationnée pour protéger les transports. Ce change- « ment de situation doit obliger les Anglais à entretenir « une grande armée permanente, et il n'y a pas de roi qui, « avec une force suffisante, ne soit toujours disposé à se « rendre absolu. »

La lettre de Jefferson que je viens de citer a pour texte : *L'instruction du peuple est la seule base solide d'un gouvernement libre*. Jefferson avait raison de le dire.

Les États voués à la forme démocratique, y aspirant ou persistant à y demeurer, doivent donc avant tout se demander si les générations passées, présentes et futures ont été préparées au rôle difficile qui leur est réservé ; si elles ont été façonnées moralement à l'accomplissement de devoirs pénibles quelquefois, et dont l'exacte intelligence échappe aux hommes, quand les passions primitives et les entraînements grossiers n'ont pas été préalablement domptés.

La nécessité d'une éducation spéciale et analogue aux besoins d'un siècle et au tempérament d'une société, est chose tellement évidente que l'assemblée législative de France en 1792, songea à rendre une loi qui prescrivit de donner une éducation constitutionnelle au jeune dauphin.

Au 10 août, Vergniaux proposa de nommer un gouverneur au dauphin, et plus tard lorsqu'il eut à réfuter les insidieuses calomnies de Robespierre, il dit « que dans le cas où la royauté eût été maintenue, une bonne éducation donnée au jeune prince eût sauvé l'avenir de la France. »

L'enseignement dans un État a besoin d'être un, au moins quant à la base; et si, comme dit Voltaire, « il faut que « chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire « réussir dans la profession à laquelle il est destiné, » il n'est pas moins exact de dire qu'il est certains points sur lesquels tous les individus ont besoin d'être également instruits. Une société doit avant tout voir, dans la jeunesse, des citoyens dont elle est en droit de réclamer un jour une part de service.

Un fait atteste l'importance que les anciens attachaient à l'éducation des peuples ; c'est celui-ci : Lacédémone sommée de livrer à ses ennemis trois cents enfants en otage, répondit qu'elle préférait remettre entre leurs mains trois cents hommes faits, par la raison que l'éducation de Sparte ne manquerait pas à ceux-ci, et que les autres en seraient dépourvus.

Aujourd'hui les gouvernements ne se montreraient pas aussi scrupuleux sur ce point. Disons pour leur excuse que nous n'avons pas autant à craindre que nos enfants soient exposés à sucer chez les nations étrangères la haine de la patrie.

L'éducation moderne est moins exclusive et moins préservatrice qu'à Lacédémone. Quoi qu'il en soit il est bien que, dans l'intérêt d'un pays, l'éducation soit publique et uni-

forme. L'éducation domestique renferme un danger incontestable : les enfants y peuvent apprendre la haine des libertés.

Un écrivain français qui s'est beaucoup occupé des questions d'enseignement en France à un point de vue philosophique, M. de Kératry, a dit ingénieusement « que les « peuples se survivent par l'éducation ; que s'étant avisé de « faire l'application aux sociétés modernes des principes « qui régissaient Athènes et Rome, on s'est demandé pour- « quoi libres à certaines époques dans la Lacédémonie, « dans l'Attique, dans le Latium, l'espèce humaine resterait « esclave dans les Gaules, dans la Germanie et dans la « Grande-Bretagne. La liberté s'est ensuite élancée de son « antique berceau. Tel a été l'effet lent mais certain d'une « éducation dans laquelle l'étude de l'antiquité avait une si « grande part. »

Dans ce même travail, M. de Kératry redoute pour la masse des citoyens une éducation trop approfondie quant aux professions qu'il est réservé à la plupart de suivre. Le mal gît moins dans l'éducation elle-même, que dans le préjugé qui pèse en France sur tout travail manuel ; de là vient qu'en France on ne sait pas honorer le travail pour ce qu'il vaut, à ce point qu'on respecte plus l'argent chez un homme oisif que chez un homme occupé, quelle que soit la profession qu'il exerce. On verra que le contraire existe aux États-Unis.

Le plus grand danger que coure la diffusion des lumières dans les masses est le préjugé mis en avant par Jean-Jacques Rousseau que l'état sauvage est l'état de nature ; « l'état de nature pour l'homme, dit Chateaubriand, est la « civilisation, parce que nous sommes des êtres sociables ; « pensants, perfectibles. »

Lorsque l'antiquité se corrompit et qu'elle passa de la

liberté à la servitude, l'éducation des peuples fut suspendue. On peut dire des gouvernements despotiques ce que disait Duclos des puissants qui n'aiment pas les gens de lettres : « ils nous craignent comme les voleurs craignent les réver-« bères. » La liberté demeure ou revient avec les lumières. Le monde se régénère par la science, les lettres, les arts.

Ce qui assura le triomphe des classes bourgeoises sur la noblesse fut l'éducation et les lumières que les premières possédaient tandis que l'autre était uniquement adonnée aux exercices du corps. Les écoliers qui ne savaient que lire et écrire au moyen âge, devaient plus tard l'emporter sur les gentilshommes qui ne savaient que monter à cheval et se battre.

Il faut que l'instruction primaire devienne générale, que les enfants du pauvre, comme ceux du riche sachent lire, écrire et compter.—L'instruction primaire effraie les esprits enclins au passé ou antipathiques à l'avenir, qui ne se représentent pas tout un peuple instruit; selon eux l'ouvrier a besoin d'ignorance pour accepter son sort et rester attaché à son labeur. L'expérience a démontré cette erreur dans les pays où l'homme de peine sait lire et écrire comme en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis; il n'en résulte aucun inconvénient. L'instruction élémentaire répartie à l'individu, améliore l'esprit.

Sous les gouvernements absolus, lorsque les écoles reçoivent l'impulsion de ces gouvernements, il est certain que l'éducation domestique forme, plus que l'éducation publique, des caractères indépendants et originaux; mais sous un gouvernement libre et sérieusement ouvert aux idées de progrès, c'est le contraire qui a lieu. Si dans les gouvernements absolus, l'indépendance se réfugie dans les familles, sous les gouvernements libres, ce sont les vieux préjugés qui y trouvent asile.

Dans les sociétés libres et démocratiques l'éducation publique est donc le premier parmi les bienfaits qu'elle est appelée à répandre.

Nous allons voir comment le peuple américain a pratiqué l'enseignement à l'égard des masses, quelles applications il en a faites, et les avantages qu'il en a retirés.

---

§ 2.

Tous les peuples ne sont pas aptes à recevoir le même genre d'éducation. — La démocratie et l'instruction populaire sont nées le même jour en Amérique. — L'enseignement obligatoire aux États-Unis. — L'acceptation des fonctions publiques obligatoire dans le Massachusetts. — Législation concernant l'enseignement aux États-Unis. — Enseignement gratuit.

Les besoins intellectuels des peuples peuvent très bien différer entre eux, malgré la similitude sympathique ou contrainte, des besoins politiques. Il n'est donc pas dit que partout les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, et que les mêmes résultats s'obtiennent de la pratique des mêmes principes, — surtout en matière d'enseignement.

En France, par exemple, nous avons de plus qu'aux États-Unis, un héritage littéraire glorieux à continuer; nous avons, de plus qu'eux, des loisirs qui demandent à être intelligents et cultivés, des traditions nationales qui obligent.

Si donc la pensée nous venait d'établir un rapprochement entre la France et les États-Unis, sous ce rapport, nous devrions tout d'abord tenir compte des conditions morales des deux pays, — en dehors des conditions politiques; — et cela seul suffirait pour écarter toute idée d'application absolue d'un même système. Je n'outrepasserai donc pas la limite de mon sujet.

On sait que les colonies du nord de l'Amérique, connues

sous le nom de Nouvelle-Angleterre, furent le berceau des institutions et de la société américaines telles qu'elles existent aujourd'hui, et telles qu'elles étaient déjà réglées et comme arrêtées dans la pensée des émigrants qui vinrent peupler ces contrées. En mettant le pied sur le rocher de Plymouth, ils y avaient pour ainsi dire, déposé le germe de l'avenir de l'Amérique. Ces hommes, qui appartenaient presque tous à la secte des puritains que les persécutions de l'Angleterre envoyaient au désert, représentaient des doctrines religieuses qui se confondaient en plusieurs points avec les théories républicaines et démocratiques les plus absolues.

Les principes qu'ils réchauffaient au fond de leurs cœurs étaient connexes à ceux d'une austère morale. Ils sentaient que l'instruction seule pouvait les conserver intacts et purs. Forts, au milieu de l'exil, de leur foi dans le présent et dans l'avenir, ils se constituèrent immédiatement en société; et, faisant reposer le triomphe de leurs idées sur la diffusion des lumières, ils proclamèrent, les premiers, cette maxime, qui devint peu à peu un axiôme en Amérique : que « tous les enfants d'un État devaient être gratuitement instruits par l'État. » Et ils firent, par la pratique, que cette croyance s'introduisit dans les mœurs. Or, toute pensée qui, en s'infiltrant dans l'esprit et dans le cœur d'une nation, inspire en quelque sorte la loi avant que la loi impose ses obligations, est évidemment une pensée vitale, inhérente aux besoins de ce peuple, comme le sang est nécessaire au corps.

Si bien que la démocratie et l'instruction populaire qui est son premier, son plus ferme et son plus efficace appui, étant nées, pour ainsi dire, le même jour en Amérique, elles se soutinrent l'une par l'autre, et s'entr'aidèrent à se développer au fur et à mesure que la République des États-Unis prit de l'extension.

Cet axiome, proclamé jadis par une poignée d'hommes ardents et sincèrement convaincus, a porté ses fruits en devenant une loi commune et acceptée aujourd'hui par tous les États de l'Union, dans des limites plus ou moins étendues, que je ferai ressortir plus loin.

Il est évident que c'est quelque chose de plus qu'un sentiment de pure générosité qui a poussé les États-Unis à adopter et à pratiquer sur une large échelle l'axiome que j'ai cité plus haut.

Il faut en attribuer l'honneur à des préoccupations poliques très élevées, inspirées par l'intelligence exacte des besoins et des conséquences de la démocratie.

Sous une forme de gouvernement où chacun est habitué, positivement et de fait, à prendre une part plus ou moins directe, plus ou moins active aux affaires, l'intérêt de tous exige que chaque citoyen soit capable de remplir sûrement et avec garantie le mandat qui lui est confié. — De même qu'il y a pour chacun un intérêt individuel très évident à se montrer digne de ce mandat, soit qu'il l'accomplisse par le vote, qui est un des actes les plus importants dans cette sorte de société, soit qu'il se traduise par l'élection à quelque fonction publique. Or, le vote est une chose de tous les jours, pour ainsi dire, aux États-Unis, et les fonctions publiques y sont très nombreuses et très recherchées, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, quoique la plupart soient peu ou pas rétribuées. Mais on attache une véritable importance à en être revêtu, parce que, données à l'élection presque toutes, elles ont la valeur d'une sanction accordée au caractère et à la personne de l'élu. Il est même certains États, comme celui du Massachusets où, dans les communes, les citoyens *sont obligés, sous peine d'amende*, d'accepter les fonctions auxquelles les élisent leurs concitoyens.

Ce double intérêt que ressentent à la fois la communauté et l'individu, chacun de son côté, a aidé prodigieusement au développement de l'instruction aux États-Unis.

Par contre, les institutions sociales ont acquis d'autant plus de force et de stabilité, qu'un plus grand nombre d'intelligences en pénètrent bien et profondément le sens et l'esprit.

Il faut constater, en outre, que la question de l'enseignement, aux États-Unis, est une question toute résolue dans l'esprit et le cœur des habitants; que les causes que nous avons développées, nées, les unes de l'état social même de l'Amérique, les autres d'une sage prévoyance, et toutes se rattachant à des idées d'un ordre très supérieur, font que l'instruction y est un objet de constante sollicitude de la part des gouvernements et des citoyens eux-mêmes.

Les taxes que l'entretien des écoles nécessite sont les moins impopulaires de tous les impôts (et souvent elles sont fort élevées), car toutes les classes comprennent également l'importance et l'urgence de ces sacrifices considérables. Y coopérer, c'est, pour tout le monde, accomplir le premier et le plus saint des devoirs (1).

Mais, disons-le, on n'a rien négligé non plus en Amérique pour répandre dans les masses ce juste sentiment. C'est le but perpétuel des efforts de ceux à qui il est donné de gouverner et d'influencer l'opinion publique. Le zèle et l'activité de certains hommes sont infatigables à cet égard.

(1) Les ressources des écoles sont considérables, outre les taxes particulières prélevées sur les habitants. Ainsi, dans la répartition des terres qui a été faite entre les États par le Congrès, une certaine portion de ces terres a été spécialement affectée aux besoins des écoles, et sont désignées sous le nom de *school's lands*. L'État en paye l'intérêt à raison de 6 pour cent par an. Les encans, les jeux, les loteries (dans les États où ils sont tolérés) sont taxés au profit des écoles; toutes les amendes judiciaires dont la loi n'a pas prévu l'emploi, les successions vacantes, etc., sont pour elles autant de bénéfices auxquels viennent se joindre des impôts immobiliers.

Enfin, on peut le dire, en Amérique, on est parvenu à créer le fanatisme de l'enseignement, non moins ardent et non moins intolérant que le fanatisme religieux. Il semble même que ce ne soit pas assez d'avoir soufflé au sein des masses intéressées cette forte conviction du devoir, il a fallu encore l'imposer à ceux qui en sont l'objet.

Aux yeux mêmes des enfants, on relève, si je puis m'exprimer ainsi, la condition de l'écolier en élargissant le cercle de ses obligations. Dans toutes les fêtes publiques, dans toutes les solennités nationales, les écoles ont un droit de préséance, une place réservée qu'elles occupent avec leurs bannières. A Washington, par exemple, à l'époque des sessions du Congrès, on conduit les écoles au Capitole, aux jours où quelque grande voix, comme celle des Webster, des Clay, des Calhoun, des Cass, doit retentir dans son enceinte; ou bien à la cour suprême, lorsqu'un avocat célèbre doit y prendre la parole pour débattre quelqu'une de ces larges questions où les intérêts de l'Union sont en jeu.

On fait ainsi comprendre aux enfants, par les leçons et par la pratique, pour ainsi dire, tout ce que le pays a le droit d'attendre d'eux un jour; en les mêlant, dès les premiers pas qu'ils tentent dans la vie, aux choses publiques; en les initiant de bonne heure aux intérêts les plus sérieux de la communauté.

Des trois degrés formant l'ensemble de l'enseignement, celui qu'il est le plus véritablement opportun d'étudier c'est l'instruction primaire, qui est le pain moral du peuple, en même temps qu'il est le fondement essentiel de la démocratie.

Des six colonies de la Nouvelle-Angleterre, si bien favorisées à leur naissance, et désignées par la Providence pour imprimer leur physionomie et leur caractère au reste de

l'Union, le Massachusets eut le privilége glorieux de marquer entre tous, par la splendeur et par la prospérité de ses écoles et de son système d'enseignement. Aussi les écoles du Massachusets ont-elles servi et servent-elles encore aujourd'hui de modèles à tous les autres États. Je prendrai donc le plus souvent le Massachusets pour sujet de cette étude.

A mesure que la société s'organisait sous les efforts intelligents des premiers colonisateurs, la population croissait également; mais, dans son rapide essor, elle s'était grossie d'éléments moins purs, propres à compromettre l'œuvre dont leur foi poursuivait le triomphe. Un tel état de choses dut nécessairement leur inspirer d'assez sérieuses inquiétudes pour qu'ils songeassent à écrire dans la loi ce que l'austérité seule des mœurs avait jusque-là suffi à garantir. à protéger.

Ils s'attaquèrent d'abord aux personnes, cela était logique, et ils introduisirent dans leur législation des peines très dures *contre ceux qui, en refusant d'envoyer leurs enfants aux écoles, contribueraient à entretenir l'ignorance et l'irréligion* (1).

L'intervention de la société dans cette grave question alla même si loin que, se substituant à la famille rebelle aux injonctions de la loi, elle enlevait aux pères les droits que la nature leur avait donnés, mais dont ils usaient si mal, et s'emparait de la direction des enfants. Et, comme s'ils avaient en même temps pressenti l'influence, qu'un jour, leur système d'enseignement devait exercer sur toute l'Amérique, les colons du Massachusets voulurent en asseoir les bases dans un code écrit. Ils établirent donc une double législation pénale et organisatrice, très volumi-

(1) Lois des provinces, lois des colonies.

neuse aujourd'hui, mais dont l'esprit, sauf les modifications imposées par le temps et par la marche des idées, est resté le même.

Ne perdons pas de vue, et ceci est important, que les colons du Massachusets, en décrétant des lois pénales en matière d'instruction, agissaient dans un intérêt de conservation; qu'ils voulaient sauvegarder et protéger une chose existante, et qu'ils donnaient en quelque sorte un tuteur à un arbuste déjà en fleurs. Ils défendaient tout simplement la civilisation contre l'envahissement imminent de la barbarie.

C'est le sort de toutes les idées vraiment grandes et exploitées, dès leur début, habilement et avec intelligence, d'entraîner le progrès avec elles, au lieu de le suivre dans sa marche rapide, et de le modifier si bien avec le temps, qu'à peine on s'aperçoit, à des époques données, si, à leur origine, elles se sont imposées par la terreur. Aussi n'est-ce plus, aujourd'hui, à la sévérité de la loi qu'il faut attribuer le magnifique spectacle qu'offre en Amérique l'état de l'enseignement populaire.

Si, dans le Massachusets, la loi s'est montrée inflexible envers les personnes, en tant qu'elle était préventive, à mesure que le sentiment du devoir a pénétré, sous son influence, dans les familles, elle a su se relâcher peu à peu de ses rigueurs excessives à l'égard des particuliers pour les appliquer aux communes, sur lesquelles elle pèse actuellement d'un poids lourd, mais intelligent.

Cependant, tout en élargissant le cercle de son action, la législation du Massachusets s'est réservé encore un recours, faible et indirect en apparence quoique toujours sûr, contre les individus. Ainsi, par exemple, aucun enfant au dessous de quinze ans ne peut être employé dans une manufacture ou fabrique quelconque, s'il n'a suivi, pen-

dant trois mois au moins, avant l'année où il est admis dans l'établissement, soit une école privée, soit une école publique (1).

Tout propriétaire, agent ou administrateur d'une manufacture ou fabrique qui emploie un enfant sans s'être assuré, au moyen d'un certificat en règle, que celui-ci a rempli les conditions voulues par la loi, est condamné à une amende dont le chiffre est fixé à 270 francs (2).

La loi, plus douce aujourd'hui pour les individus, ai-je dit, est précise et rigoureuse à l'égard des communes. En effet, la création et l'entretien d'écoles gratuites (3) pour l'éducation des enfants résidant dans leur circonscription respective, sont pour elles une des obligations municipales les plus importantes inscrites dans leur acte d'incorporation, et elles sont tenues d'y satisfaire, sous peine d'une amende dont le chiffre est très élevé.

Le nombre des écoles à établir, le nombre de mois pendant lesquels elles doivent rester ouvertes, durant l'année, sont subordonnés à l'importance de la corporation. Ainsi :

Toute ville, quelle que soit, dit la loi, l'étendue de son territoire, quel que soit le chiffre de sa population, est obligée d'entretenir au moins une école pendant six mois, chaque année.

L'existence de cent feux dans une commune nécessite l'entretien d'une école, ouverte pendant les douze mois de l'année, ou de deux écoles pendant six mois.

Pour cent cinquante familles, la loi ordonne l'entretien de deux écoles pendant neuf mois, ou de trois pendant six mois.

(1) *Statutes of* 1836, chap. 245.

(2) Aux États-Unis on a un moyen toujours sûr, quoique peu digne, d'assurer l'exécution de ces sortes d'arrêts. Le produit de l'amende, en beaucoup de cas, comme dans celui-ci, par exemple, est toujours au profit de celui qui dénonce la contravention.

(3) *Revised statutes*, chap. 23.

Du moment où le chiffre de la population atteint cinq cents familles, outre deux écoles primaires ouvertes pendant toute l'année, la corporation doit entretenir une troisième école spéciale, où les enfants reçoivent une instruction primaire d'un degré supérieur.

Dans les villes d'au moins quatre mille âmes, l'instituteur doit être en état d'enseigner le grec, le latin et toutes les branches de l'enseignement secondaire.

Tel est, en résumé, l'esprit de la législation du Massachusets en cette matière.

C'est sous l'empire de cette législation, sous l'influence du sentiment droit, juste et profond qu'a de ses intérêt la société américaine que furent fondées les écoles publiques ou communes dont les résultats sont brefs à énumérer, car ils se résument en ces quelques lignes : qu'on ne rencontre pas, pour ainsi dire, dans tous les États du Nord un seul individu qui ne sache lire et écrire, et qui ne possède, en outre, certaines connaissances essentielles et indispensables sous un gouvernement démocratique.

---

§ 3.

Tout l'enseignement est dans les écoles publiques aux États-Unis. — Écoles du dimanche. — Utilité de l'enseignement dans les sociétés démocratiques. — Rôle des femmes dans l'éducation. — Les instituteurs. — Importance de leur mission. — L'enseignement secondaire plus négligé.

Un système qui produit de tels résultats devait agir fortement sur le reste des États-Unis, qui se sont empressés de l'adopter.

Ces écoles publiques, ouvertes gratuitement, pour l'instruction primaire, à toutes les classes de la société indistinctement, sont l'œuvre de tous, de l'État comme des communes qui y coopèrent simultanément, et dans les limites de leurs obligations respectives, comme nous le verrons plus loin. Elles ont toutes les sympathies, toutes les affections, toute la faveur des masses. Les efforts de chacun tendent constamment à en assurer le succès et la prépondérance sur tous les autres établissements de ce genre, parce qu'elles représentent véritablement l'opinion publique, parce qu'on les considère, avec raison, comme la création la plus complète née du souffle démocratique, comme le moyen le plus puissant et le plus efficace d'entetrenir entre toutes les classes de la population les sentiments d'égalité politique et de fraternité qui, dans tous les pays, sont la base des institutions républicaines.

Aussi, est-ce bien dans ces écoles, aux deux degrés où

elles existent, qu'il faut chercher et qu'on trouve véritablement l'instruction publique aux États-Unis; car c'est là seulement qu'elle a pris ces développements prodigieux qui frappent d'étonnement, d'admiration et d'envie. La liberté entière qui existe en ce pays, en matière d'enseignement, a donné naissance à une multitude innombrable d'écoles et d'établissements de toutes sortes, laïques ou religieux, dont la plupart même sont *gratuits* aussi.

Mais il ne faut pas croire qu'il y ait lutte ouverte entre les écoles publiques et ces dernières. Ce serait faire supposer qu'en Amérique il règne deux esprits. Il n'y en existe qu'un seul en fait d'instruction, et il y est général : répandre les lumières par toutes les voies possibles.

A coup sûr, les écoles publiques y satisferaient amplement, si, à côté des besoins intellectuels, ne s'élevaient pas les nécessités religieuses qui divisent, mais sur ce seul point, les États-Unis en une multitude de fractions difficiles à énumérer.

Le fanatisme des sectes est l'unique adversaire que rencontrent les écoles communes. Ce sont donc les sectes religieuses qui élèvent, uniquement dans l'intérêt de leurs controverses, des écoles privées. En effet, la constitution des États-Unis ne reconnaissant aucune religion et s'interdisant d'en prohiber aucune, l'enseignement religieux est nul dans les écoles publiques. Il en est même proscrit, et défense est faite à tout instituteur de porter atteinte, d'une manière quelconque, à cette absolue liberté de religion. L'enseignement religieux étant considéré comme un droit du foyer qu'on respecte scrupuleusement, les sectes ont, dès lors, beau jeu de spéculer sur leur influence respective pour appeler à leurs écoles tous ceux qui sont en communion d'idées avec elles. La société n'en retire pas moins le bénéfice qu'elle recherche.

Si grandes sont les préoccupations qui dominent les masses en Amérique, au sujet de l'instruction, qu'il s'y est formé une vaste association, sous le nom d'*Union américaine pour les écoles du dimanche*, et dont la mission est de répandre les lumières et les premiers principes de moralité parmi les classes de la population qui ne peuvent assister aux écoles pendant la semaine : ainsi les ouvriers, les domestiques, les esclaves même, etc., etc. Cette société compte parmi ses mèmbres des femmes riches, des hommes influents, qui consacrent librement et gratuitement leur journée du dimanche à l'accomplissement de cette œuvre. Elle a des ramifications sur toute la surface de l'Amérique, et exerce une grande influence par ses missionnaires, par ses publications, par ses journaux, par ses livres excellents, se vendant à des prix d'une modicité qui nous semblerait fabuleuse.

De cet état de choses découlent naturellement deux importantes questions : celle de la liberté absolue de l'enseignement et celle du système d'organisation des écoles publiques.

Il importe d'abord de faire ressortir ici ce point capital que dans toutes les écoles, privées ou publiques, laïques ou religieuses, un même esprit anime les instituteurs à l'endroit du double résultat que la société se propose d'atteindre. Par exemple : que l'instruction primaire, réduite aux simples notions de l'écriture, du calcul, de la morale, ne suffisait pas, au point de vue de l'intérêt de tous, et qu'il était nécessaire d'y ajouter, — et c'est un acte de prudence, — l'explication précise et nette des droits que chacun a à faire valoir dans la société, et des devoirs auxquels chacun est tenu envers elle. Il est donc à remarquer que dans toutes les écoles, quel que soit le degré d'enseignement qu'on y reçoit, l'une des branches de cette

instruction est d'abord l'étude de la constitution de l'État, puis, plus tard, celle de la constitution fédérative. Il en résulte, et le fait est constant, que tout citoyen, dans quelque classe qu'on le prenne au hasard, connaît les institutions à l'abri desquelles il vit, et en possède non pas seulement la connaissance superficielle, mais encore le sentiment exact et juste, car on le lui inculque dès le bas âge.

Un tel fait a des conséquences qu'il serait superflu d'essayer de démontrer, elles frappent assez. L'enseignement primaire, réduit aux simples proportions où nous avons l'habitude de le réduire, quoique étant un immense bienfait au point de vue de la morale, manque encore cependant aux obligations que lui impose l'avenir de l'État, si on ne sait pas ajouter aux connaissances qui font de la brute un homme, celles qui font d'un homme un citoyen. Ce n'est pas assez d'ouvrir l'esprit d'un enfant à la perception, il faut prendre garde encore qu'on ne profite de ce rayon de lumière que vous aurez allumé dans son intelligence pour y jeter plus facilement des germes de désordre et de perturbation, et pour détruire une œuvre achetée au prix de grands sacrifices. L'instruction primaire ne sera et ne peut donc être complète qu'autant que l'enseignement politique lui fera cortége. Cela a été jugé nécessaire en Amérique. Rien ne dit qu'il n'en puisse pas être de même dans toutes les sociétés.

Tant libérales que soient les institutions d'un pays, elles ne paraîtront jamais répondre aux besoins de tous, et vacilleront sans cesse sur leurs bases, si la plus grande masse de ceux qu'elles abritent, protégeût et appellent à se mouvoir dans leur centre, ne les comprennent pas exactement et ne s'élèvent pas jusqu'à leur niveau. Il est rare que ceux à qui manquent les lumières croient que l'obscurité soit en

eux, ils l'accusent plus volontiers d'être au foyer qu'ils regardent sans que ses rayons leur frappent la vue. A ceux-là, le sens précis de leurs droits échappe toujours, et alors, ou ils en abdiquent l'exercice, ou ils en exagèrent la portée réelle.

En deçà et au delà de la vérité, on rencontre donc des indifférents ou des factieux.

Les institutions, dans les deux cas, sont exposées à subir de graves atteintes, et la société peut être mise en péril. Ce sont surtout les États démocratiques qui se trouvent ainsi le plus menacés et courent le plus vite à la décomposition, à la déconsidération, à leur perte.

Il faut en outre observer, ceci s'applique spécialement aux États-Unis, que la population s'accroît, chaque année, autant et peut-être plus, par l'immigration que par la reproduction naturelle. Il arriverait donc inévitablement que, dans un temps donné, l'esprit national, l'esprit même des institutions, disparaîtrait, si l'instruction ne se répandait pas à profusion parmi ces nouveaux venus sortis de tous les centres européens, et dont pas un n'a le sentiment juste des libertés américaines.

Pour peu donc que l'enseignement fût difficile ou coûteux à acquérir, les lumières ne pénétreraient pas jusqu'à ces dernières couches. L'ignorance et les préjugés dont ces populations portent le germe en elles, sortiraient bientôt de leur sein pour jeter de profondes racines dans le Nouveau-Monde.

C'est à New-York surtout qu'on se rend bien compte des piéges innombrables qui sont ainsi tendus aux institutions américaines. Ce port est le réceptacle de toutes les émigrations; 20,000, et quelquefois même 30,000 individus y débarquent chaque mois. Ils se dispersent, il est vrai, sur la surface de l'Union, mais ce grand courant dépose tou-

jours un limon en passant. Que de zèle, que d'efforts, que de sacrifices ne faut-il pas pour tromper le mal, qui trouve pourtant encore à surprendre la vigilance et à s'infiltrer par quelques fissures inévitables !

Ce qui ne laisse pas de donner une féconde impulsion en Amérique au développement de l'instruction dans les masses, c'est que, à côté des soins de la communauté pour la répandre à profusion, cette instruction est répartie sur les femmes à un égal degré que sur les hommes. Elle est pour ces dernières tout aussi grave et tout aussi sérieuse, et elle concourt à exercer une influence salutaire sur les premières impressions que les enfants reçoivent de leurs mères.

L'éducation du foyer est donc grave et austère aux États-Unis, comme l'enseignement public qui doit la suivre, et c'est bien à cela qu'est due cette maturité précoce qui distingue les Américains.

Les mœurs, les habitudes de la vie exigent d'ailleurs cette gravité dans l'instruction des femmes, et la rendent plus nécessaire en Amérique qu'elle ne le serait partout ailleurs. On sait d'abord que, dès leur plus tendre jeunesse, les filles sont libres, absolument livrées à elles-mêmes, maîtresses de leurs instincts, de leurs penchants, de leur personne. Il est donc indispensable qu'on élève leur esprit autant que leur cœur, et que la force du premier serve de défense aux faiblesses du second. En outre, l'éducation du foyer est tout entière dévolue aux mères, les hommes étant absorbés par des occupations qui ne leur permettent guère de jouir de la vie de famille que pendant de très courts instants de la journée. Cela est absolument général aux États-Unis. Il est donc urgent que la femme applique son intelligence à des études dont plus tard elle aura mission d'inculquer les éléments et les principes à

ses enfants, non seulement dans leur bas âge, mais aussi pendant le temps de leur jeunesse, attendu que, dans les écoles publiques, l'enfant revient toujours, chaque soir, sous le toit paternel. Là, pour le guider, pour l'aider dans ses travaux, il n'a que sa mère!...

En Amérique, la décentralisation administrative est poussée aux dernières limites. Les écoles publiques en ont profité.

Dans les détails de la vie politique des Américains, rien ne vous fait pressentir l'Union. Il semble que la nation mente à son propre nom. Au contraire des systèmes européens, plus vous remontez au point que l'on désigne pour le centre du pouvoir, moins vous l'y rencontrez.

Mais vous le retrouvez à la base, dans la commune. C'est là que gisent la force, la stabilité, l'ordre. La commune, je l'ai déjà dit, est la véritable patrie de l'Américain. Dans le mouvement habituel des affaires, le gouvernement de Washington-City, le grand milieu de l'Union est un mythe pour la commune. Il touche par un point imperceptible à l'État, l'État pèse à peine sur le comté, le comté n'est jamais gênant pour la commune. Celle-ci est réellement le cœur de ce grand corps.

Eh bien, là est la cause la plus réelle de l'immense développement qu'a pris l'instruction aux États-Unis. Maîtresse en quelque sorte de ses propres destinées, livrée à ses propres forces, chargée de la défense, de l'administration, du poids de ses intérêts et de sa fortune, contrainte de prendre dans son sein ses nombreux fonctionnaires, la commune, en Amérique, se trouve obligée, ne fût-ce que par un sentiment d'égoïsme, de s'élever à la hauteur du rôle qui lui est assigné, sous peine de déchoir à ses propres yeux. Le sort de tous exige donc que la plus grande masse possible de lumières, d'instruction, d'intelligence

et de moralité pénètre dans l'esprit et dans le cœur des habitants.

C'est là, dans cette agglomération de quelques maisons, au sein de quelques familles unies dans un même but, que le sentiment de l'éducation de tous prend naissance pour se répandre sur la surface entière du pays et devenir une loi générale. Il en est ainsi de tous les intérêts politiques et sociaux aux États-Unis ; ils s'élaborent et se résolvent, pour ainsi dire, au foyer domestique.

L'État, n'exerçant qu'un contrôle très secondaire sur toutes les affaires des communes, se trouve, dans la question de l'instruction publique, comme dans toutes les autres, à peu près complétement effacé. Son action directe est nulle.

Laissant aux communes la charge de la presque totalité des dépenses afférentes aux écoles, celles-ci s'en réservent exclusivement, en vertu de leurs droits de constitution, l'entretien, l'administration, la direction. Elles jugent souverainement toutes les matières qui s'y rapportent, et sont seules responsables.

Les fonds votés pour les écoles forment même une branche d'administration financière en dehors du maniement ordinaire des revenus de l'État et de la commune. Elles constituent une fortune particulière, sauvegardée par la loi et gérée par des comités directeurs (incorporés), qui ont droit de posséder, d'acheter, de vendre des capitaux, des immeubles, etc., au nom et pour le mieux des intérêts des écoles.

Tout tend donc à garantir aux communes cette souveraineté.

Le concours moral de l'État, son autorité, sont bornés à la part d'influence que son faible concours pécuniaire peut lui donner. Il ne s'exerce que dans la limite de la loi qu'il a décrétée.

Par exemple, les communes sont tenues d'entretenir un certain nombre d'écoles. L'État constate qu'elles se conforment à cette obligation; il s'assure que les subsides qu'il accorde sont équitablement répartis entre toutes les localités, selon leurs besoins respectifs; que les fonds sont bien employés à l'usage qui leur est destiné. Le plus loin que son contrôle s'étende, c'est d'exiger des comités directeurs institués dans chaque centre, qu'ils fassent connaître annuellement à la législature la situation des écoles, les résultats obtenus, les actes accomplis, enfin tous les faits qui peuvent intéresser ou éclairer l'opinion publique sur un sujet aussi important. L'État est représenté dans l'exercice de ce droit par un fonctionnaire désigné sous le titre de surintendant général de l'enseignement. Toute l'intervention de l'administration centrale se borne à cet unique fonctionnaire.

L'État du Massachusets est le seul, je crois, qui, ayant senti fortement le vice d'une telle décentralisation en une matière aussi délicate, ait créé, depuis quelques années, un bureau central d'éducation, lequel sans empiéter sur les pouvoirs des comités locaux, s'est réservé d'exercer une haute influence sur la direction des écoles, en leur donnant une impulsion unique et homogène.

Ce qui frappe aux États-Unis, non moins que l'admirable organisation des écoles, au point de vue matériel comme au point de vue moral, non moins que les résultats produits par le système qui y est mis en pratique, c'est le corps des instituteurs, véritables gardiens de la morale publique, responsables devant Dieu et devant la Société des jeunes cœurs et des jeunes intelligences que l'on confie à leurs soins.

La sollicitude dont l'enseignement est l'objet en Amérique devait nécessairement se refléter sur les personnes chargées

de la donner; et l'œuvre si largement entreprise par les États-Unis ne pouvait manquer d'offrir encore, sous ce rapport, un caractère tout particulier.

On s'est attaché à faire aux instituteurs des deux sexes une position honorable, considérée; et pour cela on n'appelle généralement à remplir cette belle mission du professorat que des gens présentant des garanties réelles de considération et de moralité.

Pour avoir à coup sûr de tels hommes, il fallait leur faire des traitements dignes et convenables. C'est ainsi qu'on trouve à la Nouvelle-Orléans, par exemple, de simples instituteurs primaires dont le traitement s'élève jusqu'à près de 2,400 fr. par an (1).

Il faut le dire, le concours qu'on attend d'eux ne se borne pas seulement au strict accomplissement des charges de leur profession. Leur rôle est plus large et plus élevé. Ce ne sont pas seulement des preuves de savoir qu'on exige d'eux, ce sont encore des garanties de moralité qu'on place sur la même ligne que les premières. On ne les prend jamais à tout hasard; on les choisit toujours, et les comités exercent sur eux une surveillance et une autorité actives et incessantes.

Tous les instituteurs sont appelés à prendre une part réelle à l'amélioration et au progrès des écoles et des méthodes d'enseignement. Ils se réunissent fréquemment, et à des époques fixes, en présence des comités directeurs, dans le but d'apporter dans ces assemblées les fruits d'une expérience et d'une pratique quotidiennes, qui jettent de vives lumières dans les questions débattues. Cela est une mesure généralement adoptée.

(1) Les traitements des instituteurs varient dans toutes les parties de l'Union. Ils ne sont pas également élevés partout, mais partout ils sont convenables et en rapport avec les besoins de la vie. Dans le Massachusets ils sont, en moyenne, de 1,500 fr. à 4,800 fr. pour les instituteurs mâles, et de 720 à 1,300 fr. pour les femmes qui se livrent à l'enseignement public.

Outre ces réunions éparses, il se tient tous les ans, dans une des villes du Massachusets, un congrès de tous les instituteurs, auxquels s'adjoignent les personnes qui s'intéressent véritablement à la question de l'enseignement et à sa prospérité. Ces conférences ont une grande portée; et il en est sorti des résultats très importants, des améliorations très sérieuses, des progrès très réels, tels qu'on pouvait en attendre d'hommes aussi compétents, et apportant, de toutes les parties de l'Union, une expérience qui manque évidemment aux comités directeurs complétement étrangers à la pratique des choses rudimentaires.

Les instituteurs sont généralement recrutés dans les écoles normales dont l'organisation procède directement du principe et du système des écoles communes. Comme dans ces dernières, l'instruction y est gratuite, mais en un cas, savoir: lorsque les élèves sont nés sur le territoire de l'État, ou lorsque, étrangers à cet État, ils déclarent avoir l'intention de se livrer à l'enseignement dans les écoles publiques communes établies sur son territoire. Alors ils sont exempts de toute rétribution; ce qui est une preuve nouvelle des sympathies exclusives dont jouissent les écoles communes.

Il est un dernier point, enfin, sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention. En Amérique on a créé, dans presque toutes les communes, et en tous cas, dans les plus importantes, des bibliothèques uniquement destinées aux écoles. Quelques-unes d'entre elles sont très remarquables par le nombre et par le choix des ouvrages.

Les comités directeurs y consacrent des sommes assez considérables; et les États de leur côté, facilitent ces bonnes dispositions en coopérant, par des secours pécuniaires, à la prospérité de ces établissements. Ainsi, la législature du Massachusets, par exemple, accorde à chaque école, pour cet objet, une somme égale à celle qu'elle y consacre elle-

même. La création des bibliothèques est la conséquence inévitable, la conclusion du système populaire de l'enseignement. Après avoir donné l'instruction aux enfants, il est logique, il est prudent de leur assurer les moyens d'en faire un bon et sain usage. Après avoir ouvert leur intelligence à la science, on sauve leur cœur.

De même que les bons engrais améliorent les terres et les fécondent, de même les bons livres font éclore de bonnes et honnêtes pensées dans les âmes.

Sous le rapport de la généralité de l'enseignement public, les États-Unis, non seulement n'ont rien à envier à aucun pays, mais il en est peu, qui ne puisse et ne doive prendre exemple sur eux.

Nous avons mis dans le cours de nos études et de nos travaux, un grand soin à rapprocher l'état et les développements de l'instruction publique chez les plus grandes nations du globe, et nous n'avons vu nulle part, chez aucune d'elles, un ensemble de sacrifices pécuniaires, d'appui populaire, de soins officiels, et surtout de résultats acquis aussi remarquable et aussi frappant qu'aux États-Unis.

On ne peut contester que l'enseignement, dans ce pays, a atteint un niveau où les masses peuvent prétendre, et à bon droit, à une égalité intellectuelle tout à l'avantage des institutions qui les régissent; et la somme de lumières répandues dans la très grande majorité des populations est une garantie pour la pratique et pour l'application de ces institutions.

Ce n'est pas, Dieu nous garde de le dire, que cette somme d'instruction, que ce rayonnement général de lumières, soient une muraille qui arrête les débordements des passions, et que le flot contenu derrière ces écluses ne soit pas souvent agité par les orages et par les mauvais vents. L'exercice de la liberté et de la démocratie, aussi large et aussi



immodéré, disons le mot, qu'il l'est en Amérique ne peut pas être absolument affranchi des travers, des égarements, des passions qui sont le lot de l'humanité. Mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que sans la diffusion des lumières, sans l'instruction distribuée à si forte dose au peuple américain, les institutions des États-Unis eussent couru des risques qu'elles ont évités; que cette société si puissante, si vivace, sur laquelle les tempêtes politiques ont à peine exercé une influence passagère, fut devenue, à la longue et avec des épreuves réitérées, une société vouée à tous les débordements, livrée à toutes les mauvaises passions, fatalement condamnée à l'invasion progressive de la Barbarie, au lieu de grandir, de s'améliorer, de se perfectionner, quoique lentement, sous le souffle bienfaisant de la civilisation.

Aucune société ne s'est trouvée, en aucun temps, dans des conditions qui l'exposassent à plus de mécomptes et à rencontrer plus d'obstacles susceptibles de l'arrêter dans sa marche ascendante. Le flot toujours croissant d'une émigration recrutée dans toutes les nationalités, dans toutes les classes, apportant sur ce sol des passions diverses, des préjugés de race, de religion, un certain parti pris de lutte, des espérances contradictoires, des sentiments à la fois d'orgueil et d'humilité, des illusions sans frein, — une pareille population sans cesse renouvelée, disons-nous, était un germe fatalement destructeur pour des institutions dont elle n'avait, en général, ni la pratique, ni l'expérience, ni souvent les instincts. Ce qui a dominé, ce qui a réduit ces recrues, c'est l'esprit universellement répandu là bas, esprit profondément conservateur, quoiqu'on ait pu dire, et qui en gagnant les masses au fur et à mesure qu'elles grossissaient en nombre, s'est infusé en elles et les a conduites à la pratique des institutions.

C'est l'enseignement généralisé, popularisé comme il l'est, qui a produit ce que nous pouvons appeler, sans exagération, ce miracle social. Or, il faut bien le reconnaître, cet esprit à la fois de conservation et de propagation que nous signalions tout à l'heure, a sa source et son origine dans la fondation de cette société américaine dont le premier groupe a donné naissance à ce peuple qui se multiplie par la reproduction naturelle et par le recrutement étranger. L'œuvre des « Pères de l'Amérique, » la Constitution actuelle, a constaté ce degré d'avancement moral des populations, elle l'a consigné dans un acte que le temps dans sa course n'a pu altérer, et qui repose sur des bases que les années n'ont fait que consolider et que l'avenir immortalisera.

A quelque degré, cependant, que l'enseignement public soit parvenu en Amérique, ce niveau bienfaisant où nous nous félicitons que l'intelligence ait atteint, ne suffit pas à tous les besoins, à toutes les exigences d'une instruction qui, en sortant d'un milieu général, tend à s'élever vers des régions plus raffinées, plus délicates, plus perfectionnées.

L'instruction secondaire, en un mot, celle à laquelle la civilisation confie la part morale de son œuvre, n'est pas arrivée, ne craignons pas de le dire franchement, à un point qui permette d'espérer tout ce que l'on a le droit d'espérer d'une nation telle que celle-ci. Certes, on compte aux États-Unis des savants et des lettrés d'une valeur imposante; certes les colléges et les institutions pour l'éducation de la jeunesse abondent en professeurs éminents, nous en pourrions citer; mais nous ne croyons pas que l'organisation de l'enseignement secondaire, et encore moins de l'enseignement supérieur, présente, notamment dans quelques États de l'Union, les garanties qu'y offre l'enseignement primaire poussé au point où il est parvenu.

Ce dernier a eu, pour les causes plutôt pressenties

§ 4.

La littérature américaine. — Causes de retard. — Les premiers émigrants. — Querelles religieuses. — Les poètes. — Les romanciers. — Les historiens. — La presse.

Cette répartition généreuse de l'instruction aux États-Unis sur un pied complet d'égalité, n'a pas été aussi profitable au développement de la littérature et des arts, qu'aux institutions politiques.

Pendant longtemps même on a eu en Europe des préjugés très arrêtés sur les États-Unis en matière intellectuelle ; ce pays portait ainsi la peine de son rapide développement en politique et de l'excès de sa puissance commerciale. Encore aujourd'hui sait-on, en dehors du cercle des hommes d'étude, peu de chose et n'a-t-on qu'une médiocre idée du mouvement intellectuel des États-Unis. Des artistes de ce pays, à peine un nom est-il parvenu jusqu'à nous; la renommée d'aucune œuvre saillante n'a traversé l'Atlantique, et bien que des travaux considérables en matière politique ou d'économie sociale, en philosophie, en controverse religieuse aient souvent joué un grand rôle et souvent agité les esprits en Amérique, on peut affirmer qu'ils sont restés, pour la plupart, presqu'inconnus en Europe, et surtout en France. Quelques livres de littérature, et notamment des romans, puis des ouvrages historiques ont triomphé, grâce à leur éclat, de l'indifférence, et projeté chez nous leurs vives lueurs ; mais cette heureuse exception n'en laisse pas moins la littérature américaine dans l'ombre.

pour l'enseignement secondaire, égal à celui qui est exercé à l'égard de l'enseignement primaire; un CENTRE D'UNITÉ dans l'État ou plutôt dans la communauté, qui surveille, dirige l'enseignement secondaire, et signale ses retards ou ses progrès, ses besoins ou ses écarts.

---

§ 4.

La littérature américaine. — Causes de retard. — Les premiers émigrants. — Querelles religieuses. — Les poètes. — Les romanciers. — Les historiens. — La presse.

Cette répartition généreuse de l'instruction aux États-Unis sur un pied complet d'égalité, n'a pas été aussi profitable au développement de la littérature et des arts, qu'aux institutions politiques.

Pendant longtemps même on a eu en Europe des préjugés très arrêtés sur les États-Unis en matière intellectuelle; ce pays portait ainsi la peine de son rapide développement en politique et de l'excès de sa puissance commerciale. Encore aujourd'hui sait-on, en dehors du cercle des hommes d'étude, peu de chose et n'a-t-on qu'une médiocre idée du mouvement intellectuel des États-Unis. Des artistes de ce pays, à peine un nom est-il parvenu jusqu'à nous; la renommée d'aucune œuvre saillante n'a traversé l'Atlantique, et bien que des travaux considérables en matière politique ou d'économie sociale, en philosophie, en controverse religieuse aient souvent joué un grand rôle et souvent agité les esprits en Amérique, on peut affirmer qu'ils sont restés, pour la plupart, presqu'inconnus en Europe, et surtout en France. Quelques livres de littérature, et notamment des romans, puis des ouvrages historiques ont triomphé, grâce à leur éclat, de l'indifférence, et projeté chez nous leurs vives lueurs; mais cette heureuse exception n'en laisse pas moins la littérature américaine dans l'ombre.

A cela il y a des causes inhérentes au pays lui-même, et nous croyons devoir les résumer ici : la première de toutes est que les Américains n'ont pas, à proprement dire, une littérature à eux. Ce n'est, pourtant, ni l'intelligence des masses, ni l'absence d'instruction, ni le goût et le respect pour les arts qui leur ont manqué. Ce fait tient à des causes sérieuses, d'un ordre élevé, et qui remontent à la fondation même des colonies anglaises dans cette partie du Nouveau-Monde.

Tout pays porte l'empreinte de ses premières origines; or il faut bien savoir ce qu'étaient les premiers colons qui vinrent s'établir sur les bords de l'Atlantique, puritains que l'intolérance religieuse de la mère-patrie envoyait au désert, croyant les envoyer à la mort. Voici quels étaient ces hommes; je les trouve si bien jugés par M. de Tocqueville, que je détache une page à son livre :

« Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la « Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées « de la mère-patrie. Leur réunion sur le sol américain pré- « senta, dès l'origine, le singulier phénomène d'une société « où il ne se trouvait ni grands seigneurs, ni peuple, et, « pour ainsi dire, ni pauvres ni riches. Il y avait, à propor- « tion gardée, une plus grande masse de lumières répandue « parmi ces hommes que dans le sein d'aucune nation euro- « péenne de nos jours. Tous, sans en excepter peut-être un « seul, avaient reçu une éducation assez avancée, et plu- « sieurs d'entre eux s'étaient fait connaître en Europe par « leurs talents et leur science... Ils se rendaient au désert « accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce « qui les distinguait surtout des autres, c'était le but « même de leur entreprise. Ce n'était point la nécessité qui « les forçait d'abandonner leur pays; ils y laissaient une « position sociale regrettable, et les moyens de vivre assurés;



« ils ne passaient pas non plus dans le Nouveau-Monde afin « d'y améliorer leur situation ou d'y accroître leurs richesses; « ils s'arrachaient aux douceurs de la patrie pour obéir à un « besoin purement intellectuel. En s'exposant aux misères « inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher une « idée (1). »

Cette idée était tout entière renfermée dans ces deux principes dont ils recherchaient les bienfaits et le triomphe : la liberté religieuse et la démocratie.

Si éclairés donc que fussent ces hommes, toute leur pensée, toute leur ardeur, toutes leurs luttes tournèrent au profit de leur religion. Ils ne se servaient des lumières et de l'éducation que, par tous les moyens, ils répandaient à profusion parmi les nouveaux venus qui accouraient sur leurs traces, que pour faire triompher cette *idée*, toute leur gloire dans le présent, toute leur foi dans l'avenir.

Mais, victimes de l'intolérance religieuse dans la mère-patrie, à leur tour ils s'en firent une arme cruelle dans ce nouveau monde qui était devenu leur conquête. Ils frappèrent sans pitié tous ceux qui voulaient adorer Dieu sous une autre forme que celle qu'ils avaient adoptée. De là des luttes religieuses, de là des dissidences, de là des théories nouvelles.

Il en résulta que toute l'intelligence de ce petit peuple s'écoula par cette voie; et, dès l'origine, les livres de religion et de philosophie batailleuse furent les seuls que produisit l'Amérique.

Des luttes analogues ont fait éclore, dans nos plus beaux siècles littéraires, de magnifiques titres à l'admiration et de très grands écrivains.

Il en fut de même en Amérique, mais dans une sphère

(1) M. de Tocqueville. *De la Démocratie en Amérique*, t. Ier.

rétrécie et avec cette différence qui existe entre une bataille rangée et un combat de tirailleurs.

La bataille fait grand bruit dans le monde, et les noms des braves qui y ont assisté fatiguent les trompettes de la renommée, tandis que des héros qui se sont couverts de gloire dans de petits combats, il n'est presque pas question.

Le Christianisme a été la grande bataille, les luttes entre les sectes religieuses sont les escarmouches.

Le mouvement intellectuel de l'Amérique s'est donc concentré dans ces controverses; elles ont produit alors des écrivains très remarquables, pleins de science et d'érudition, et qui ont mérité une gloire vite oubliée.

Encore aujourd'hui, on peut dire que ce terrain est le rendez-vous où des hommes doués d'éminentes facultés viennent consommer, dans de stériles luttes, une vigueur et un enthousiasme qui, dirigés dans un autre sens, eussent, à coup sûr, contribué à jeter le plus grand éclat sur le pays. Mais on verra comment il était impossible qu'il en fût autrement.

Parmi ces brillants écrivains dont quelques-uns passent pour des esprits de premier ordre, on peut citer Jonatham Edwards, Newmann, Eliot, Cotton Mather, Jonatham Mayhew, Samuel Johnson, le Dr Hopkins, dont le nom s'est identifié avec la théologie du dernier siècle, Styles, Bellamy, Dwight, le Dr Chalmers, qui, s'il avait eu, dit un de ses critiques, l'ambition d'être un écrivain purement littéraire, aurait atteint aux plus hautes destinées.

Parmi les philosophes et les controversistes modernes ou contemporains, on place en première ligne Alexanders, Albert Barnes, Georges Bush, Samuel Farmer Jarvis, Andrews Norton, Henri Tappan, James Marsh, etc.

Deux autres causes importantes ont empêché, dès l'origine, en Amérique le développement du goût et des instincts

littéraires qui toujours naissent d'un sentiment de fanatisme et d'admiration, soit pour les choses présentes, soit pour les choses passées.

Outre que pour le présent, ce fanatisme avait été détourné au profit d'une idée religieuse, non plus théorique (ce qui aurait pu créer la poésie), mais essentiellement pratique et militante, les hommes qui luttaient alors n'avaient rien à regretter de leur passé dont ils se vengeaient par le triomphe du moment et par les espérances dans l'avenir; et ces espérances n'étaient pas de nature à inspirer la poésie ou les arts, car elles avaient, avant tout, un but matériel.

Quant à ceux qui auraient eu le loisir d'étudier, d'apprendre les lettres, d'y trouver des consolations, ils n'avaient qu'à tourner les yeux et à tendre les mains vers la mère-patrie. Ils parlaient la même langue qu'elle, ils avaient appris à avoir le même enthousiasme pour les grands génies qui l'avaient illustrée; ils en étaient naturellement tributaires pour les produits de l'esprit.

La similitude des langues a donc été, et est encore aujourd'hui, l'obstacle le plus grave contre l'établissement d'une littérature originale aux États-Unis.

Les premiers écrivains qui y sont nés ont eu pour modèles des écrivains anglais, et ils n'avaient pas la ressource, comme en Europe on l'a fait pour l'antiquité, d'innover dans leurs imitations, au moyen de la forme, de la langue et même des mœurs.

Les États-Unis ont eu et pourront encore avoir des poètes de génie, des écrivains de premier ordre; mais ces hommes qui appartiendront au sol de l'Amérique par la naissance, par le nom, par l'enthousiasme même, seront toujours Anglais par le côté littéraire. Et plus ils s'élèveront par l'élégance, par le style, par le choix des sujets, par toutes les qualités enfin de l'écrivain, plus ils se rapprocheront de

la littérature anglaise et moins ils parviendront à fonder une littérature originale.

Trois grands peuples ont particulièrement occupé le sol du Nouveau-Monde, les Espagnols, les Anglais, les Français. Dans divers États de l'Union, on a parlé les idiomes de ces trois peuples. Deux de ces idiomes ont à peu près disparu, et ne subsistent plus qu'à l'état de souvenir; le troisième s'est un peu corrompu, mais domine toujours.

On comprend donc que le poète, et l'homme de plume tendant à la perfection du langage, aspirent à se rapprocher de l'idiome mère. En se séparant par conséquent de la langue vulgairement parlée, vulgairement écrite, ils condamnent eux-mêmes l'œuvre qu'ils voudraient créer. La meilleure preuve en est dans cette préoccupation qui les domine tous, du jugement que porteront sur eux les critiques de l'Angleterre.

Ils écrivent plus pour leur ancienne métropole que pour leur propre pays.

La même remarque, d'ailleurs, est à faire pour toutes les nations du Nouveau-Monde. Elles parlent toutes une langue dont la source est de ce côté-ci de l'Atlantique.

Par le choix des sujets, ce qui est bien plus grave encore, la littérature d'imagination est impossible aux États-Unis. La constitution de la société américaine, société froide, austère, uniforme, où les élans dramatiques manquent, où tout est simple, où rien n'est extérieur, arrête l'écrivain et ne peut pas inspirer le poète. L'amour, — cet éternel élément de tous les drames, — l'amour même fait défaut; l'égalité des castes permettant à l'homme, dans quelque condition qu'il se trouve, d'épouser toute femme de son choix. Ces luttes si fécondes en péripéties échappent donc au romancier, au dramaturge.

Un seul homme a absorbé dans son génie tous les élé-

ments qui pouvaient servir cette cause sans espoir; cet homme, c'est Cooper, qui a été l'Homère et le Thucydide de l'Amérique. Rien, ou presque rien, ne restait plus à glaner, après lui, des sujets nationaux. Il n'a créé que des imitateurs.

Washington Irving, esprit fin et délicat, écrivain élégant, plein de brillant et de fantaisie, a été sobre d'inspirations locales, et presque toutes lui viennent du dehors, sauf quelques chroniques mêlées de fantastique, entre autres son histoire de New-York.

Ces deux écrivains qui tiennent à coup sûr la tête de la littérature américaine, se rapprochent, en tout cas, par la forme, par le style, de la littérature purement anglaise. Ils ne sont qu'un écho, tout en étant un son, si je puis m'exprimer ainsi.

Depuis vingt-cinq ans la littérature a cependant produit des écrivains distingués en Amérique. Je pourrais citer Brockden Brown, le premier qui ait ouvert le champ des fictions, esprit morose et chagrin qui vivait dans un monde idéal et tout à fait à lui. A cause de cela peut-être, ses œuvres ont un certain cachet d'originalité. Le plus fécond des romanciers après Cooper est M. Simms, écrivain vraiment distingué. Kennedy, dont le talent a une grande analogie avec celui de Washington Irving, est aussi charmant conteur que lui; Dana a écrit plus particulièrement des voyages; Paulding est un écrivain humoriste et original, Edgard Poe, esprit éminent. Parmi les femmes auteurs deux ou trois ont acquis une célébrité assez bien méritée : Miss Sedgwick entre autres, dont les principaux ouvrages, *Vie de la nouvelle Angleterre*, *Redwood*, *Clarence*, *Hope Leslie*, sont très lus et très goûtés; madame Chili, qui a composé quelques ouvrages où la grâce s'allie à l'imagination; et enfin madame Beecher Stowe dont le nom a acquis une popularité européenne.

Les travaux historiques ont été le trait littéraire saillant

des États-Unis, et dans cette voie les Américains ont trouvé une veine glorieuse. Les historiens américains sont aujourd'hui illustres et populaires en Europe; c'est justice, car l'Europe a sans doute des rivaux, mais non pas des supérieurs à opposer aux Prescott, aux Bancroft, aux Motley, aux Sparks, aux Ticknor, aux Everett, aux Marshall (1). Toutes les formes élevées que la science, l'esprit de critique et d'analyse, la philosophie, peuvent revêtir pour se produire au monde, ces éminents historiens les ont prises. L'histoire reste donc, quant à présent, le titre glorieux des Américains dans les spéculations intellectuelles et littéraires.

Tous les canaux par où l'homme peut écouler les produits de son intelligence, de son imagination et de son cœur ont donc été ouverts par les Américains. La poésie et le drame ont été tentés comme le roman; mais il faut dire que ces deux branches de la littérature d'où sortent d'ordinaire les œuvres qui caractérisent une époque n'ont même pas fourni d'essais assez heureux pour qu'on puisse en marquer les traces. Du drame jaillit la passion, de la poésie s'envolent, comme d'un nid parfumé, les rêveries, toutes les aspirations de l'âme. — Eh bien! comme je l'ai dit plus haut, la constitution de la société ne permet pas la passion; les rêves et toutes les molles langueurs de l'âme y sont comme interdites. Je ferai une exception en faveur de M. Longfellow qui dans tous les pays eut été un grand poète.

Là où la poésie est étouffée, la peinture, la sculpture et la musique ne trouvent pas la vie. La poésie peut dans un siècle s'amoindrir chez les écrivains, elle se réfugie alors dans les

(1) Nous nous réservons de consacrer un livre spécial, à l'examen des titres de ces divers historiens à l'admiration publique. Nous croyons devoir dire cependant, et dès à présent, que leurs travaux ont été traduits dans toutes les langues; et que grâce à l'initiative de MM. A. Lacroix, Van Meenen et Cie, de Bruxelles, la littérature française s'est enrichie d'excellentes traductions de Prescott, de Bancroft, de Motley. Les œuvres de ces illustres représentants de la science historique sont des monuments que tout homme d'étude doit posséder.

arts; mais là où elle est impossible, les arts ne peuvent non plus la découvrir.

Il y a cependant en Amérique des peintres, il y a des sculpteurs qui ont produit des œuvres non pas sans valeur; mais dans aucune d'elles on ne rencontre ce souffle créateur, cette inspiration puissante qui imprègnent la toile et le marbre du signe de la force.

Dans la Capitole, ce gigantesque corps sans âme, œuvre d'une architecture bâtarde, on trouve une grande quantité de tableaux, une profusion de statues. A coup sûr, on ne peut dire que ce soit l'enfance de l'art, on ne saurait même contester un certain mérite à quelques-uns de ces travaux; mais ce ne sont pas les fruits que produirait une nation vraiment artiste. Ce sont des tentatives, des essais sans résultat, incapables d'éveiller aucun écho pour l'avenir. Je ne crois pas que jamais en Amérique naisse une école de peinture ou de sculpture qui marque dans l'histoire des arts. Je dois cependant, pour ne laisser incomplète aucune partie de ce rapide aperçu, citer les noms de Greenough, l'auteur d'une statue de Georges Washington, de West, de Leslie, comme étant les artistes qui ont le plus marqué.

Quant à la musique nous serions fort embarrassé de fournir dix lignes sur ce sujet. La stérilité est complète.

Et, puisqu'il nous faut enfin parler de l'architecture, nous résumerons en peu de mots notre pensée sur cet art, perdu d'ailleurs aujourd'hui dans le monde entier. Les Américains ne connaissent en fait d'architecture que deux imitations d'un genre bien opposé, le grec et le gothique. Ce dernier est généralement adopté pour les églises catholiques, qui d'un bout à l'autre de l'Union se ressemblent; elles ont seulement ce caractère distinctif et assez laid d'être construites en briques rouges de la base au sommet. Quelques-unes cependant ne manquent pas d'une certaine harmonie. Quant

au style grec, il est appliqué indistinctement à toute autre espèce de monuments, religieux ou non. Qui en a vu un les a vus tous; ils ne diffèrent entre eux que par les proportions qui sont généralement colossales. On retrouve cependant dans quelques villes d'anciens édifices qui ont une valeur historique : à New-York, par exemple, le *City-house*, qui est un monument élégant et gracieux; à Philadelphie la *State-house*, où fut signée la fameuse déclaration de l'indépendance; à la Nouvelle-Orléans une vieille cathédrale et l'ancien hôtel de ville.

Ces constructions, qui datent d'avant l'indépendance, ont un caractère tout à fait particulier, et sont bien supérieures à toutes les pâles imitations du Parthénon et autres temples grecs dont l'ère de la liberté a doté les États-Unis.

Maintenant disons-le, et avec conviction, ce n'est point la forme du gouvernement américain, ce n'est point le caractère des populations qui sont antipathiques au progrès des lettres et à la culture des arts.

Aux obstacles que nous avons déjà cités, nous pouvons en ajouter d'autres.

Le premier et le plus sérieux de tout est l'œuvre même que le peuple américain a reçu mission d'accomplir, œuvre de conquête pacifique mais sans haleine. Or les arts sont un besoin pour les nations arrivées à l'apogée de la civilisation, et qui peuvent, même au milieu des troubles et des désordres passagers, les voir fleurir et prospérer encore; mais ils seraient une entrave pour celles qui doivent chaque jour travailler à répandre cette civilisation; qui ont devant elles et tout autour d'elles, des déserts à peupler, des nations nouvelles à initier aux bienfaits d'une liberté régulière.

La moindre halte dans ce travail incessant pourrait ramener la barbarie sur ce sol dont la destinée est si grande dans l'avenir; mais à la condition que le peuple américain, calme

devant les populations déjà aguerries et initiées aux mystères de la démocratie, se tiendra toujours sur le qui-vive vis-à-vis des populations neuves et dont la turbulence a besoin d'être surveillée.

La presse si populaire en Amérique n'a aucune influence sur l'état moral des populations. Dans un pays où ce puissant instrument de propagande jouit d'une liberté illimitée, on aurait pu s'attendre à rencontrer une presse élevée et dominant l'opinion publique. Il n'en est rien. A peu d'exceptions près, les journaux américains ne sont que des organes de publicité et d'excellents centres de renseignements; mais l'action que l'on croit et que l'on est autorisé à penser qu'ils exercent sur les masses, est nulle. La presse, à vrai dire, ne s'en préoccupe pas; elle n'est comme en Europe, ni littéraire, ni exclusivement politique.

Cela tient à l'organisation même du pays. Tout journal est un représentant d'intérêts locaux, et non des intérêts généraux; son influence est limitée à la commune, à la cité; il est rare qu'elle l'exerce même sur un État tout entier. Ce n'est donc pas de ce côté que l'intelligence reçoit ces grands élans qui entraînent et fécondent. On supposerait le contraire à compter l'immense quantité de journaux qui pullulent sur le sol américain; ils sont utiles, indispensables même, parce qu'ils répondent à des besoins; mais ils ne secondent en rien le mouvement intellectuel de la société américaine.

CHAPITRE XI.

GÉNIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS.

---

§ 1er.

Mouvement industriel. — Les États-Unis à l'Exposition de Londres. — *Go ahead* et *Never mind*. — Audace des entreprises en chemins de fer.

Si le système d'instruction, généralisé comme il l'est aux États-Unis, n'a pas en lui les forces nécessaires pour favoriser un grand développement des lettres et des arts, du moins a-t-il l'avantage d'initier toutes les classes aux besoins matériels du pays. C'est une sorte de niveau qui s'établit entre elles, assez élevé, cependant, pour que les plus forts esprits n'aient pas à descendre et que les plus humbles au contraire se fassent un point de dignité d'y pouvoir atteindre.

C'est le résultat de cette influence de l'enseignement sur le peuple américain que je me propose d'étudier dans ce chapitre.

Au moment de l'exposition universelle de Londres, je publiai les réflexions suivantes au sujet de la part que les Américains étaient appelés à prendre, comme tous les peuples du monde, à ce vaste concours.

Ces réflexions ont leur à propos aujourd'hui encore; elles

sont une introduction toute naturelle au chapitre que je consacre à l'étude des forces industrielles et commerciales des États-Unis, au caractère entreprenant et hardi de ce peuple exceptionnel, et à son génie étonnant.

« L'exposition de Londres, disais-je alors, en agglomé-« rant dans son palais de cristal les échantillons de l'in-« dustrie du globe entier, aura, entre autres avantages, « celui de forcer, après qu'on aura constaté la valeur des « œuvres de chaque pays, à étudier le caractère, les habi-« tudes et les mœurs industrielles de toutes les nations, pour « rechercher les causes des effets qu'on aura eus sous les « yeux.

« C'est à ce titre que je demande la permission de parler « aujourd'hui du peuple américain au point de vue de l'im-« mense mouvement qui s'opère chez lui.

« En rappelant quelques traits de son caractère, j'es-« saierai de bien faire comprendre à quelles causes phy-« siques et morales est dû le spectacle émouvant auquel on « assiste aux États-Unis, comme aussi de justifier le rang « considérable qui ne manquera pas de lui être accordé dans « le classement que l'opinion publique établira en sa faveur « entre toutes les nations du globe.

« Je me hâte de dire cependant que le véritable génie « américain n'est pas à Londres en ce moment. Il est tout « en Amérique, dans ce travail incessant, dans ces concep-« tions quotidiennes, dans ces enfantements merveilleux « qui marquent chaque heure, chaque minute de la vie de ce « peuple. Je fais les chances larges, et je dis : si remarqua-« bles que puissent être les produits américains envoyés à « l'exposition de Londres, fussent-ils même supérieurs à « tous les chefs-d'œuvre que les autres nations y auront « entassés, ils ne représenteront jamais dans sa vérité le « génie industriel des États-Unis; — fussent-ils reconnus

« inférieurs aux plus faibles productions des peuplades les « plus arriérées, que cette infériorité ne serait pas une « défaite.—Car, il faut le confesser hautement, si la victoire « échappait dans le présent aux Américains, elle leur serait « assurée dans l'avenir; et cette victoire, je le garantis, sera « complète un jour.

« Je le répète donc, le génie industriel des Américains « est moins dans les résultats que dans les causes et dans « le caractère même de cette nation. Il n'est pas à Londres, « mais aux États-Unis. »

Ce préambule admis, et quiconque a parcouru le vaste territoire de l'Union ne saurait me contredire, si peu enthousiaste qu'il soit de l'énergique expansion des Américains, ce préambule admis, dis-je, je peux, librement, exprimer ma pensée :

Le peuple américain est incontestablement le plus audacieux et le plus entreprenant de tous les peuples de la terre. Sous quelque point de vue qu'on l'examine et qu'on l'étudie, on le trouve toujours en avant et courant après les rêves les plus étranges, qu'il a le don secret, une fois qu'il les tient, et ils lui échappent rarement, de matérialiser et de rendre les plus palpables du monde.

Il n'y a pas de danger que ces gens-là laissent aucune idée à la traîne, car ils ramassent tout, ni qu'ils abandonnent rien à l'état de problème ou de chose inachevée. De prime abord, ils ont l'air de chasseurs de chimères et de chercheurs de je ne sais quelle pierre philosophale qu'ils ont le talent de finir toujours par rencontrer. Mais l'impression première se modifie bientôt, et il en reste ceci : que ce sont des hommes insatiables de progrès, de perfectionnements et de découvertes, qui n'ont jamais cru que le mieux fût ennemi du bien, et qui n'entreprennent, au contraire, une chose qu'à la condition de la pousser jusqu'au superlatif.

Sur toute l'échelle industrielle, du plus grand au moindre des métiers, de la plus simple à la plus importante des exploitations, dans l'utile comme dans l'agréable, si on peut le dire, c'est toujours la même activité, la même persévérance, la même préoccupation de faire mieux, d'élargir l'idée, de gagner de l'espace.

Aux États-Unis, l'infériorité pèse, l'égalité stimule, la supériorité oblige. Il en résulte une perpétuelle agitation, un mouvement incessant des bras et de l'intelligence. Ajoutez à cela que les besoins des masses, qui comptent bien là-dessus, deviennent de plus en plus exigeants à chaque progrès. Il n'est plus permis, dès lors, de s'arrêter. Il faut toujours marcher, toujours courir.

La concurrence qui s'y fait n'est plus une concurrence ordinaire, patiente, lente, méticuleuse, allongeant le pied avec prudence pour s'assurer de la solidité du terrain sur lequel on s'aventure. C'est quelque chose dont nous n'avons pas l'exemple; un saut de mouton entre voisins, entre industries rivales; un parti pris enfin de ne souffrir personne devant soi, de tolérer à peine quelqu'un coude à coude.

Il y a entre nos rivalités et celles des Américains, cette différence, que, n'aimant pas plus qu'eux à souffrir quelqu'un devant nous, nous sommes assez disposés à faire descendre nos rivaux jusqu'au dessous de nous; tandis qu'aux États-Unis, on s'efforce de s'élever jusqu'à eux et de les dépasser en convoitant la place au delà.

On peut dire que tout l'esprit, tout le cœur, toute l'âme des Américains sont voués à l'industrie et au commerce, dont leurs institutions politiques favorisent admirablement le développement. En échange, les institutions se sont mises à l'abri des commotions en détournant d'elles toutes les ambitions et toutes les convoitises qui, attirées par cet

immense courant industriel, s'y jettent de préférence, sachant bien que c'est par là qu'on va à la fortune.

Ce n'est pas dans ce pays-là qu'un homme sacrifie l'intelligence que Dieu a mise dans son cerveau et la force dont il a doué ses bras, au facile droit de mourir de faim dans quelque obscur emploi mendié dans les antichambres des gouvernements. Aussi ne sont-ce pas les avenues des ministères qu'on voit encombrées par les solliciteurs, mais les portes des manufactures, des fabriques, des ateliers, mais les chemins qui conduisent en Californie, au fond des déserts, partout où il y a une mine à exploiter, une forêt à défricher, un coin de terre à cultiver, une usine à monter. Les emplois publics ne sont, à vrai dire, qu'un accident dans la vie des hommes, même les plus illustres, de l'Union. Ainsi que nous le montrerons, la véritable carrière est celle du travail actif et productif.

Rappelons que les Américains ont élevé le travail, même manuel, à une grande hauteur dans l'estime publique. Le premier titre d'honneur d'un homme, c'est le travail; c'est là sa noblesse et son orgueil. On ne rougit et on ne fait rougir aucun homme d'une profession, quelle qu'elle soit; on ne rougit, en Amérique, que de l'oisiveté.

On comprendra aisément que cette place au travail, que chacun réclame et se crée, donne une impulsion immense à l'industrie et au commerce. De là est née cette activité prodigieuse qui caractérise les Américains du Nord et a pu faire dire d'eux :

« Qu'en industrie, ils ont dépassé les bornes du possible;
« qu'en fait de navigation, ils en peuvent remontrer aux
« plus audacieux; que, commercialement parlant, ils n'ont
« pas de rivaux pour la hardiesse des entreprises. »

Voyons-les à l'œuvre.

Je me trouvais aux États-Unis en 1847 lorsqu'on y conçut

le projet de la première ligne de vapeurs destinés à disputer le sceptre commercial transatlantique aux Anglais, maîtres déjà des communications entre Liverpool et Boston, c'est à dire entre toute l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Non seulement les Américains ont l'ardeur de l'initiative pour les grandes opérations, mais ils sont doués d'une bravoure qui les empêche de reculer même devant les concurrences les mieux assises.

Or, les Anglais, dans ce moment-là, tenaient le haut, non pas du pavé, mais de l'Océan. Du jour donc où deux ou trois de ces bonnes têtes hardies et entreprenantes, comme on n'en rencontre que dans ce pays-là, eurent conçu l'idée de faire noise à l'Angleterre, l'esprit national avait pris parti pour elles. En moins de temps qu'il n'en faut, en France, pour réunir une dizaine de mille francs entre deux cents souscripteurs, on avait ramassé assez de millions de dollars pour établir une ligne de vapeurs partant de New-York, touchant à Southampton et à Brême, pour revenir se reposer à Southampson, où était dressé son lit de relâche.

C'était en 1847. Le 1er janvier de cette année-là, la compagnie, à peine et si rapidement constituée, mettait sur chantier son premier vapeur, son *pionnier*, comme disent les Américains. En déposant sur le sol ce germe d'un bâtiment, qu'on nomme la fausse quille et qui est comme la première pierre de l'édifice, ces gens-là, qui ne doutent de rien, allaient criant partout que le *Washington* (c'était le nom du vapeur) serait lancé le 1er juillet suivant.

En tout, six mois pour bâtir un géant de bois et de fer, pour allumer dans ses flancs ces fournaises colossales qui devaient le faire voler sur l'Océan. Cela passa, aux yeux et aux oreilles de bien des gens, même à New-York, pour une forfanterie et une gasconnade. Mais le génie industriel

des Américains fut exact au rendez-vous; et jour pour jour, six mois après sa mise en chantier, le *Washington* creusait sa large couche dans les flots de la baie de New-York, étonnés eux-mêmes de la rapide croissance de cet enfant qu'ils avaient vu naître, la veille pour ainsi dire. Quinze jours plus tard, à l'heure dite, le *Washington* battait la mer de ses roues et prenait le chemin de l'Europe.

Ce fait confirma tout ce qui m'avait été dit et tout ce que j'avais vu déjà de l'esprit d'entreprise des Américains. Et le GO AHEAD (en avant!), qui est leur devise industrielle et commerciale, la règle perpétuelle de leur conduite, se révélait à moi dans toute sa splendeur, dans toute l'énergie de son orgueil, de son dédain des obstacles et des dangers.

Avec ces deux mots magiques, il n'y a plus en effet pour les Américains du Nord ni temps ni espace. Le GO AHEAD défie tout, hommes et choses. Comme le bélier antique, il bat en brèche les plus épaisses murailles, ne manquant jamais de les renverser ou au moins de s'ouvrir un passage au travers.

Il arrive parfois que, trop confiant dans le GO AHEAD, le géant heurte une montagne qui le fait trébucher. Qu'importe! pour ce courage vaincu, pour cette hardiesse déchue, il n'y a ni larmes ni regrets. Mais un grand ressort invisible remet sur ses pieds le géant, qui se frotte les parties endolories en murmurant NEVER MIND! (cela ne fait rien!) Et le voilà qui, retroussant ses manches et relevant fièrement la tête, recommence la lutte de plus belle.

Avec le GO AHEAD, qui personnifie en lui l'audace dans l'entreprise, et le NEVER MIND, qui représente le courage dans l'adversité et l'insouciance du péril, l'Américain du Nord accomplit des prodiges.

Ces deux locutions, qui courent les rues aux États-Unis, résument le génie du peuple américain.

Elles lui ont aidé à conquérir son indépendance, à défricher des forêts aussi vastes que toute la France pour y bâtir des villes splendides, à vaincre la nature, à porter l'industrie aux dernières limites de l'imprévu, à tenter tout ce que d'autres eussent appelé l'impossible, et à gagner des batailles de un contre six.

En effet, le général Taylor écrivait à un de ses amis après la bataille de Buena-Vista, où cinq mille Américains mirent en déroute près de vingt mille Mexicains :

« J'ai vu dix fois dans la journée, disait-il, l'affaire « perdue sans que l'ennemi sût en profiter, sans que nos « troupes s'en aperçussent. Heureusement j'avais devant « moi des soldats indisciplinés, et sous mes ordres des « *insouciants* qui ne se doutaient seulement pas du danger « qui les menaçait. »

Une voix mystérieuse, à coup sûr, leur criait à l'oreille : *Go ahead! Never mind!* et ils se jetaient dans la mêlée comme des étourneaux.

Les Américains sont gens surtout à persister quand même dans leur entreprise. Car un des côtés saillants du génie industriel de ce peuple, c'est, ayant tout osé, d'avoir ensuite le courage de son opinion, si je puis m'exprimer ainsi. Il est rare, en effet, que les Américains renoncent à une entreprise avant d'avoir usé jusqu'à la dernière corde de l'expérience. Et si mauvaise que soit une exploitation, on peut se tromper parfois à vouloir tout faire, il se trouve toujours chez eux un certain nombre d'individus prêts à lui donner raison pendant un assez long temps encore.

C'est ainsi que voulant réaliser un vaste projet de jonction à Nashville (dans l'État de Tennessee), de toutes les voies de fer de l'Union, on avait construit un long embranchement de chemin sur une de ces fameuses plaines ondulantes qui, cédant sous le poids des voitures, les faisait

ressembler à des vaisseaux s'enfonçant dans les vagues et remontant à leurs crêtes. Les voitures, évidemment, échappaient à l'engloutissement par la rapidité de la course; elles n'eussent pas séjourné une demi-seconde à la même place sans disparaître aussitôt dans un gouffre sans fond.

C'était bien hardi, bien téméraire; il se rencontra pourtant pendant près d'un an des voyageurs assez intrépides, assez fous ou assez enthousiastes pour braver ce danger de tous les instants et donner raison à l'entreprise.

On sait que la Nouvelle-Orléans est située à quarante-cinq lieues de l'embouchure du Mississipi; quarante-cinq lieues qui jadis étaient considérées comme un voyage au long cours, obligés qu'étaient les navires de lutter, pour remonter jusqu'à la ville, contre un courant formidable, et de subir tous les caprices du vent. Dire que les Américains ont établi des remorqueurs sur le Mississipi, ce n'est rien; mais ces remorqueurs sont de véritables colosses dont nous ne pouvons guère nous faire une idée, et qui traînent après eux une queue de cinq ou six navires.

Mais il ne suffisait pas d'avoir dompté le Mississipi. Une fois qu'on eut vaincu ce géant au moyen d'une armée de géants à vapeur, on rusa avec lui. — On se mit donc en tête de relier la Nouvelle-Orléans avec le golfe, par un chemin plus court, que le fleuve. Vite, un beau matin, l'idée vient d'entamer les vastes forêts de pins et de magnoliers qui abritent les derrières de la ville. On abat ces arbres dont les cimes sont invisibles à l'œil nu, on les couche sur le sol en long et en travers, sans autre forme de procès; on cloue des rails dessus, sans se donner la peine de dessécher les marais nombreux qu'on rencontre sur la route. Et aussitôt voilà un chemin de fer bâti et livré à la circulation! On arrive ainsi au lac Borgne qui est large comme un petit océan. Il eût été trop long de le contourner pour continuer

la route : on y plante tout bonnement une sorte de pilotis, sur lequel on construit une voie ferrée et qui traverse ainsi le lac dans toute sa diagonale, jusqu'à l'embouchure du golfe.

Croit-on qu'un peuple qui va toujours ainsi devant lui, sautant par dessus les obstacles, et bravant tout, ne doit pas, quant il applique ces ressources d'activité et d'intelligence à des choses réfléchies, arriver à créer des prodiges et à prendre la tête de toutes les nations en fait d'industrie?

Faut-il relier deux crêtes de montagnes et jeter sur le gouffre béant qui s'ouvre entre elles un pont pour le passage des chemins de fer? On établit tout simplement des potences gigantesques en bois, du fond de l'abîme au niveau qu'on a marqué pour la route, et, sur cette voie fragile, longue parfois d'un mille ou deux, courent les chemins de fer.

Le tonnerre, dans ses plus violents accès de colère, n'a pas de rugissements pareils à ceux que produisent ces ponts tremblants et sonores. On les traverse en frissonnant d'abord, puis on s'y habitue; et, dès la troisième fois, il semble qu'on se soit si bien inoculé les procédés américains, que toutes ces choses monstrueusement hardies vous paraissent très simples et très naturelles.

L'obligation de simplifier et de hâter l'entrée en jouissance de leurs entreprises, force les Américains à concevoir ces audacieuses constructions qui ont, à la rigueur, ou peu s'en faut, l'aspect de merveilleux travaux d'art.

Ce peuple a l'heureuse monomanie de n'entreprendre que des choses d'une utilité constatée. Il gaspille peu son argent en joujoux industriels. Du moment qu'il commence une chose utile, il lui faut arriver promptement au but visé, en économisant le temps, en se contentant des moyens les plus simples. Pour peu qu'on puisse traverser une

rivière ou une falaise à l'aide d'un pont en bois aussi bien que d'un pont en pierres, les Américains se décident pour le pont en bois, qui est plus vite fait, et qui leur livre, par conséquent, bien plus tôt la route; sauf plus tard à s'occuper du pont en pierres.

C'est ce qui fait que chez eux tout a d'abord un aspect grossier et primitif. Ils ont autant horreur de l'argent qui dort que du temps qu'on ne gagne pas. Les embellissements leur importent peu; d'abord l'utile, le solide et le pressé; dussent-ils n'y parvenir qu'à des prix énormes, et en entreprenant des travaux herculéens, fantasques, pleins de dangers, comme ceux que j'ai signalés.

En matière commerciale, ils bravent souvent les plus mauvaises chances des plus lourdes entreprises. Mais c'est dans leur goût de faire acte de possession et de planter le drapeau de la conquête sur une industrie ou sur une exploitation. Du moment qu'ils sont les maîtres, ils savent qu'ils feront bien vite le surplus.

Le magique GO AHEAD est toujours là!

---

§ 2.

Le temps et l'argent. — Bas tarifs des transports. — Accueil facile aux inventions. — La vapeur et la télégraphie.

Le temps c'est de l'argent. Les Anglais ont transmis ce précepte en héritage aux Américains ; et les Américains, en fils économes et ménagers, ont fait fructifier l'héritage de leurs pères.

Le précepte est donc devenu comme la règle de conduite des Américains en matière d'industrie et de commerce.

Ce peuple de marchands, comme on dit, préoccupé de gagner beaucoup d'argent, a dû songer tout de suite à en appeler à l'industrie et à la science pratique pour multiplier le temps, cette source féconde de la richesse.

Tel est le germe qui, en grandissant, a produit de si beaux, de si puissants, de si étonnants effets.

Succès oblige autant que noblesse. Or, la noblesse des Américains, c'est le succès obtenu en toutes choses tentées. Il s'en est suivi qu'à chaque triomphe nouveau ils contractaient envers leur propre honneur une dette que l'orgueil national endossait. Peu à peu ils se sont trouvés lancés dans une voie où ils ne pouvaient plus reculer, sous peine de faillir à leur renommée d'audace déjà universelle.

La Providence, heureusement pour eux, heureusement pour le monde entier, les avait doués de ce caractère, de cette énergie de volonté, de cette persévérance dans

l'activité que j'ai déjà signalés, et qui se résument dans ces deux locutions :

GO AHEAD *and* NEVER MIND!

Le commerce, impatient et pressé de gagner de l'argent, avait donc créé l'industrie en l'appelant à son aide. L'industrie, à son tour, paye au commerce une dette de reconnaissance qui s'estime à deux cents pour cent.

Le temps étant de l'argent, l'industrie a été chargée de doubler, de tripler, de décupler la somme de temps que Dieu a répartie aux hommes comme aux nations, c'est à dire de doubler, de tripler, de décupler la vie, en annulant les distances, en rapprochant les villes et les pays, en multipliant les communications, en quintuplant les forces humaines, en enfantant des machines, en augmentant le nombre des bras par la puisssance des instruments, en suppléant les populations insuffisantes par des hommes de fer à qui l'on donnait du feu pour âme et pour intelligence la vapeur.

L'industrie et le commerce, en Amérique, s'appuyèrent donc, pour arriver à leurs fins, sur deux grands leviers : la VAPEUR, appliquée à la navigation, aux routes et aux ateliers, et la TÉLÉGRAPHIE ; c'est à dire sur deux puissants moyens pour les hommes de se réunir, d'échanger leurs pensées, soit par la parole, soit par la plume, soit par l'imprimerie, soit par des signes de convention; de multiplier enfin leurs forces au delà de la répartition faite par la nature.

Toute l'activité, toute l'intelligence des Américains s'est appliquée à développer et à perfectionner les services de la vapeur et de la télégraphie, comme base de leur grandeur industrielle, commerciale et maritime.

Une condition à laquelle ils n'ont pas manqué, c'est de joindre le bon marché à la célérité dans les moyens de trans-

port; chose que l'on ne peut pas ou ne veut pas comprendre en France, et qui est pratiquée en Amérique sur une large échelle. Tout le succès est là. Commercialement parlant, il faut, pour qu'il y ait avantage réel et immédiat, que le rapprochement des distances se combine avec la modicité des prix dans le transport, sinon le bénéfice qu'on recueille d'une main s'en va de l'autre.

Nous avons fait tout le contraire des Américains. Chez eux, les besoins et les intérêts se prêtent une mutuelle assistance. Les chemins de fer, avec des tarifs très bas, ont appelé à eux les marchandises, et ils ont stimulé ainsi l'industrie en mettant à sa disposition de nombreuses voies de communication; ce qui est, en effet, l'âme et la vie de l'industrie. La production s'est montrée reconnaissante en se servant largement des chemins de fer.

Les Américains, en outre, se déplacent très volontiers et voyagent aisément. Les chemins de fer ont entretenu et développé ce goût, par la modicité de leurs prix et par la facilité des moyens de transport.

Au lieu de procéder à la façon américaine, par économie et par simplicité, pour la construction première des chemins de fer, on a agi à un point de vue de luxe et de magnificence; et pour couvrir de grosses dépenses, on a cru faire une belle affaire en recourant à de gros tarifs; seconde faute, car on trouvera plus aisément cinq voyageurs payant 3 francs chacun qu'un seul payant 10 francs,

En résumé, les Américains créent leurs voies ferrées dans l'intérêt du commerce et du pays tout entier; nous avons édifié les nôtres pour la commodité des gens qui auraient le temps de voyager par des moyens moins rapides. Et, chez nous, ce que le commerce peut gagner sur le temps avec ce mode de transport, il le rend d'un autre côté, par l'élévation des tarifs. Le consommateur paye la différence; mais les

chemins de fer ne bénéficient pas, attendu qu'ils transportent à peine le dixième des marchandises qui leur reviendraient de droit. C'est une industrie, à proprement dire, en enfance, chez nous, et qui ploie sous le fardeau des habits couverts d'or dont nous l'avons chargée.

Il faut tout dire : si les bas tarifs produisent des recettes médiocres aux États-Unis, ces recettes constituent cependant des bénéfices assez élevés, par cette raison que les dépenses d'installation sont infimes.

Le ciel, sous ce rapport, a favorisé singulièrement les Américains, et l'économie leur est plus facile qu'à nous autres. Aux portes de chacune de leurs villes, ils rencontrent le désert, d'immenses forêts ou des terres vagues. Personne à léser, aucun droit de propriété à racheter, et la facilité, presque toujours, de se tailler des routes en pleine nature.

Loin de nuire à qui que ce soit, ces chemins, en s'enfonçant dans le désert, y apportent la civilisation, marquent la place des villes, posent, pour ainsi dire, les premières pierres d'une foule d'usines qui profitent de leur voisinage pour se développer rapidement, et pour ajouter des fleurons à la couronne industrielle déjà si riche de l'Amérique.

On s'explique donc l'intérêt que les Américains ont à multiplier leurs chemins de fer et le soin qu'ils apportent à perfectionner leurs agents de locomotion. Là, le travail est incessant; les découvertes, les améliorations sont perpétuelles. Il ne se passe pas de jour sans que des expériences nouvelles constatent un progrès dans ce but infatigable de diminuer le temps et d'annuler les distances.

Le plus grave obstacle que l'industrie des voies de fer devait rencontrer aux États Unis était l'immensité des fleuves. Nul travail humain ne pouvait assez sûrement franchir ces

largeurs *océaniques*, et il allait se trouver une solution de continuité et une halte qui retarderaient la rapidité des communications et l'échange de la pensée.

Mais le GO AHEAD veillait sur l'industrie américaine.

Là donc où les efforts du chemin de fer expirent, la vapeur, transportée dans un autre corps, vient à son secours; et les *steamboats* sont les ponts qui servent à relier d'une rive à l'autre les tronçons coupés par le courant d'un fleuve.

A l'arrivée de chaque convoi, un bateau à vapeur recueille instantanément marchandises et voyageurs, et va déposer le tout sur la rive opposée, où les locomotives tout allumées sont prêtes à se mettre en route. Il n'y a pas d'interruption dans la course, pas une minute de perdue. On roule les wagons chargés, du chemin de fer sur le bateau, du bateau sur le rail. Viendra un jour sans doute où l'on chargera sur les bateaux la locomotive et les wagons. Je n'en désespère pas, tant j'ai foi dans le GO AHEAD. Ce sera bien au prix de quelques accidents; mais bast! NEVER MIND! Et on recommencera jusqu'à ce que l'on réussisse.

Les Américains ont épuisé, dans toute la rigueur du possible et du praticable, cette question vitale pour le commerce et pour l'industrie d'un pays; la célérité des échanges et des communications. La vapeur a donc revêtu toutes les formes et toutes les enveloppes.

Le mouvement maritime à vapeur des Américains dépasse à lui seul le mouvement analogue de tous les pays du continent ensemble.

Il suffit, en tout cas, de suivre le travail des chantiers pour avoir une idée de cette fécondité maritime des États-Unis. Il ne se passe pas de semaine, en effet, qu'on ne mette à l'eau deux ou trois vapeurs, sans compter les bâtiments à voiles. Et, ce qui n'est pas mois étonnant, c'est la hardiesse, je dirai l'audace de ces constructions.

Un des côtés saillants encore du caractère industriel des Américains, c'est la facilité avec laquelle ils acceptent toute espèce d'invention, de progrès, même à l'état d'ombre ou de problème. Pour peu qu'ils y entrevoient une possibilité d'application, une apparence de nécessité, ils s'en emparent immédiatement et commencent l'épreuve. A la moindre lueur de succès, l'idée gagne toutes les têtes avec la rapidité de l'éclair; le feu mis à la traînée de poudre court par tout le sol.

On ne doute jamais dans ce pays-là et on se décourage rarement; on ne repousse rien, on tente tout; et ce qui par hasard réussit un jour dans un espace de trois pieds carrés, dès le lendemain est généralisé par toute l'Amérique. Surtout on ne perd point de temps en expériences inféconde et stériles.

Ainsi ils ont fait pour la télégraphie électrique; et les mêmes faits qui se sont produits à propos de l'application de la vapeur aux chemins de fer et à la navigation se reproduisent ici. C'est à dire que l'exploitation de la télégraphie électrique s'est popularisée immédiatement et s'est mise, d'un jour à l'autre, au service de tous les intérêts et de tous les besoins. C'est là d'ailleurs, en Amérique, la condition *sine quâ non* de l'adoption de toute idée utile: il faut qu'elle serve au bien-être, à la prospérité de tous.

L'électricité, appliquée à la télégraphie, a joué et joue un tel rôle en ce moment aux États-Unis, qu'elle est en vérité l'expression la plus haute et la plus avancée de la puissance des Américains en matière d'initiative. Jamais, chez aucun peuple, une branche quelconque d'industrie n'a d'un bond touché si loin aux limites du possible; et de ce possible à l'impossible, de cette audace à la folie, de cette application pratique à la théorie en délire, il n'y a qu'un pas. Jamais ce magique GO AHEAD, qui a tant osé, n'était encore arrivé à de

si merveilleux rêves, que de songer, par exemple, et sérieusement, à faire traverser l'Atlantique par le télégraphe. Un journal anglais, en parlant des résultats obtenus par la télégraphie électrique aux États-Unis, y a joint l'épithète de phénoménal! L'expression est juste et méritée.

Ayant pour armes la vapeur appliquée à la navigation et aux chemins de fer, et la télégraphie établie sur des bases aussi larges, on conçoit aisément à quels sommets le commerce et l'industrie peuvent atteindre aux États-Unis.

Pour arriver à de tels résultats, les Américains ont eu entre les mains un levier puissant, le crédit dont le système est organisé dans des conditions spéciales.

---

§ 3.

Du système de crédit. Ce qu'il a produit. — Les banques. — Les escomptes. — Le papier-monnaie. — Rapport entre le numéraire et la circulation. — Ce système est-il le meilleur? — Les États-Unis doivent-ils y renoncer?

Suivant que l'on se place au point de vue de nos habitudes européennes, des habitudes françaises surtout, ou des exigences commerciales et des besoins de toutes sortes, aux États-Unis, ou des principes d'une sage économie financière, on peut blâmer radicalement le système de crédit pratiqué en Amérique, se féliciter des résultats obtenus ou le critiquer dans les écarts et les exagérations auxquels il donne lieu.

Mais la question principale dans notre opinion, est de savoir, d'abord, si ce système de crédit est favorable aux intérêts du pays où il s'est développé avec une rapidité et une ampleur extraordinaires?

N'hésitons pas à répondre affirmativement; à constater que ce système est à la hauteur des intérêts qu'il sert, en insistant particulièrement sur ce point : que tout autre système eut pu être pratiqué dans l'Amérique du Nord; mais que celui-là seul était susceptible d'y produire les résultats qu'on a obtenus. Son absolution est dans cette dernière considération.

En quelques lignes, il est possible d'exposer les bases de ce système si cher aux Américains et tant critiqué en Europe :

Circulation abondante des signes représentatifs, sous quelque forme que ce soit;



Abaissement jusqu'à l'exagération de la valeur de ces signes;

Multiplicité des institutions de crédit;

Comptes à longs termes;

Facilités des escomptes;

Avances très larges sur objets de toute nature.

Tels sont les traits principaux du système de crédit commercial et industriel aux États-Unis. Les détails, nous les signalerons au fur et à mesure, de même que les inconvénients et aussi les avantages qui ont dû ressortir de cette pratique commode du levier chargé de remuer la fortune publique d'un pays.

Pour apprécier sainement et le point de départ et les résultats, il importe grandement de tenir compte des conditions sociales du peuple américain, de ses engagements envers lui-même, de la responsabilité qu'il encourait, ce défi pour ainsi dire jeté par lui au Vieux Monde en entreprenant de défricher, de cultiver, de peupler un territoire de 2,620,000 milles carrés, et de devenir, sous l'égide d'une liberté conquise au prix du sang, une nation puissamment commerçante et la rivale de cette mère-patrie dont les colonies se séparaient.

Pour atteindre un tel but, dans un court espace d'années, il fallait de grands efforts; et, en empruntant pour les dépasser quelquefois en audace, les habitudes commerciales du pays que l'on prétendait à écraser, il fallait ouvrir de larges voies au travail, multiplier les chances de fortune en simplifiant le crédit. Les États-Unis par la condition qui leur était faite et par la situation où ils s'étaient placés, ne pouvaient pas adopter, dans l'origine, un système de crédit par trop régulier, sous peine de manquer le but que leur ambition avait visé. En disciplinant le crédit, ils l'eussent réduit à des proportions trop étroites pour la lutte grandiose qu'ils

entreprenaient. Il leur était nécessaire de courir un peu les aventures sur le champ économique et financier, comme ils les avaient courus sur les champs de bataille, sauf à régulariser, plus tarp, cette ardeur. Mais ce qui n'était sans doute qu'un expédient au début, devint par la force des choses un système, et le système a pris racine dans le pays, tout en profitant, mais pas autant peut-être, qu'on l'aurait pu souhaiter, des leçons de l'expérience.

Tel qu'il est avec ses inconvénients et ses dangers malheureusement incontestables, le système de crédit pratiqué aux États-Unis a produit de trop grands résultats, pour qu'on songe à le blâmer de parti pris.

Sans ce système, l'Union américaine n'aurait pas vu, en moins de trois quarts d'un siècle, sa population s'élever de sept millions à trente trois millions d'habitants ;

Le nombre des États progresser de treize à trente-quatre.

Tant de villes de premier ordre surgir non seulement dans le voisinage des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, mais sur les lacs, mais sur les rives de ses fleuves gigantesques, et dans l'intérieur des territoires les plus éloignés ;

Tant de canaux et tant de chemins de fer sillonner son sol ;

Tant de navires à voiles et à vapeur allant promener sur ous les points du globe le drapeau étoilé ; ni une flotte de steamboats se croisant comme des fourmis au travail, sur ses lacs, ses fleuves, ses moindres rivières et ses bayous.

Sans ce système de crédit fécond et dangereux à la fois, les États-Unis n'auraient pas une richesse nationale évaluée à cent dix milliards de francs ; ils n'auraient pas, non plus, une industrie nationale chaque jour s'élargissant ; une agriculture florissante et qui subvient en matières premières et en denrées alimentaires aux besoins de l'Europe et du monde entier ; ni des débouchés de consommation qui

absorbent les deux tiers au moins, en moyenne, des produits manufacturés des plus grands nations commerçantes ; un commerce, enfin, qui se résume en un chiffre de 3 milliards 619,253,725 francs (1) dont 1 milliard 804,450,315 francs d'importations et 1 millard 814,803,410 francs d'exportations !

En 1858, année succédant à une crise financière dont le monde entier fut ébranlé, le mouvement commercial des États-Unis a été de 3 milliards 036,287,865 francs dont 1 milliard 413,065,760 francs d'importations et 1 milliard 623,222,105 francs d'exportations.

Ces chiffres impliquent l'idée d'un vaste commerce sur des bases très larges ; d'une production puissante, telle qu'on peut se la figurer de la part d'une population de 33 millions d'habitants, tous attelés à l'œuvre, du plus riche au plus humble ; d'une industrie qui a pris un essor d'autant plus rapide qu'elle a été enfantée à la fois par l'orgueil national et par la nécessité et qu'elle était entre les mains de ses créateurs une machine de guerre dans l'acception exacte du mot, et non pas seulement un instrument ordinaire de rivalité.

Deux autres des phénomènes habituels dans le mouvement économique quotidien de tous les peuples se sont manifestés naturellement en Amérique dans des conditions également hors de proportion avec ce que l'on peut observer d'analogue dans les autres pays : la spéculation et le travail régulier et patient. La première a suivi la voie large et sans frein d'un commerce et d'une industrie n'ayant aucun des caractères d'étroitesse et de lésinerie qui constituent chez nous ce que l'on appelle en style financier, l'agiotage, et en style plus vulgaire et plus énergique, le *tripotage*.

La spéculation aux États-Unis même la spéculation indivi-

(1) Ces chiffres sont ceux de 1857.

duelle, a porté sur des villes entières, sur des territoires, sur des forêts dont on ignorait souvent l'étendue. Le travail de son côté, celui que j'ai défini patient, régulier, se ressent nécessairement de ces entreprises et de ces combinaisons gigantesques.

Nous avons dit le chiffre du mouvement commercial annuel des États-Unis. Le développement acquis par les autres branches de la fortune publique et par les agents de l'industrie sous toutes ses formes, attestent cette énergie dont le privilége semble appartenir exclusivement aux Américains ou s'inoculer aux races diverses qui abordent aux États-Unis.

En 1831, le chiffre des escomptes s'élevait à une moyenne annuelle de six milliards de francs, il est, aujourd'hui de quinze milliards environ.

Sur 2,620,000 milles carrés dont se compose la surface de l'Union, 87,300 sont en culture à cette heure, soit un trentième, proportion énorme si l'on tient compte de l'immensité de ce territoire (1). On évalue à environ un million et demi le nombre de plantations et de fermes réparties sur la surface des États-Unis. La Louisiane et la Caroline du Sud sont les deux États qui renferment les plus vastes plantations; les exploitations agricoles proprement dites, celles du moins qui se rapprochent le plus de nos exploitations européennes, sont le lot de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord-Est, où la moyenne des fermes ont une étendue de 200 acres représentant une valeur de 12,000 francs

La production agricole des États-Unis est estimée, d'après les plus récentes statistiques à 5,822,288,915 francs. L'exportation en absorbe pour une valeur de 590,790,500 francs. Le surplus est consommé à l'intérieur.

(1) Les terres cultivées sont inégalement réparties entre les diverses latitudes. Dans la Nouvelle-Angleterre vingt-six acres sur cent sont en culture ; dans le Sud seize sur cent ; dans le Nord douze sur cent, et dans le Sud-Ouest cinq sur cent.

Les États-Unis possèdent aujourd'hui, 6,000 kilomètres de canaux (1) et un réseau de 41,775 kilomètres de chemins de fer dont le capital est de 2 milliards 964 millions (2).

Le réseau des lignes télégraphiques est de 27,000 kilomètres, et sur la ligne de New-York à Washington on évalue à plus de 700 les dépêches expédiées journellement.

Le nombre d'établissements industriels fonctionnant aux États-Unis est de 121,993, absorbant un capital total de 2 milliards 575,745,540 francs. Les produits fabriqués représentent une valeur de 1 milliard 164,787,200 francs. La quantité de matières premières consommées dans ces fabriques où sont employés 938,645 ouvriers s'élève à une valeur de 2 milliards 773,919,585 francs. Le salaire moyen des ouvriers est de 1,240 francs. Tous frais faits, le bénéfice net des fabriqnes est de 24 1/2 p. c. par an.

En presque totalité, ces établissements sont situés dans le Nord. Ce n'est que depuis quelques années que le Sud est entré dans la même voie. De grands efforts, couronnés de succès, surtout en Georgie, ont été tentés dans ce but. On évalue à cinquante millions le chiffre des capitaux déjà engagés dans l'industrie au Sud, et les revenus ont été de 26 p. c. L'opinion publique y pousse; mais le Sud divisé en très vastes propriétés territoriales a une tendance à demeurer une contrée agricole plutôt qu'à devenir industrielle.

Les résultats que je viens d'indiquer sont immenses par la comparaison. En 1835, les fabriques américaines n'occupaient que 117,626 ouvriers dans la fabrication du coton, et produisaient 211,000 millions de yards. A la même époque, le nombre d'ouvriers employés en Angleterre dans les

(1) En 1835 les canaux comptaient 4,800 kilomètres de parcours et le réseau des chemins de fer ne dépassait pas 3,000 kilomètres. Le capital engagé dans la construction de ces voies de communication était de 600 millions.

(2) La première locomotive a roulé aux États-Unis en 1834.

manufactures était de 724,000 et la fabrication s'élevait à 800 millions de francs. En France le nombre d'ouvriers était de 600,000 et la valeur des fabrications de 600 millions. On voit la marche du progrès.

Sous le rapport maritime les résultats ne sont pas moins considérables : le tonnage total de la marine de commerce aux États-Unis est évalué à trois millions de tonneaux dont la moitié à peu près appartient aux États de l'Est et du Nord-Est. Le seul port de New-York reçoit annuellement 4,000 navires et le nombre de steamers arrivant d'Europe ou partant pour l'Europe est de vingt-deux environ chaque mois; presqu'un steamer par jour, dans les ports de New-York, Boston et Portland. La navigation intérieure sur les fleuves et sur les lacs a pris des proportions telles que l'imagination se refuserait à y croire si les chiffres n'étaient pas là pour les attester.

Le premier steamboat qui ouvrit les communications entre l'Ouest et le Sud sur l'Ohio et le Mississipi date de 1811; le trajet de la Nouvelle-Orléans à Pittsburg durait vingt-cinq jours. Six ans après, ces fleuves étaient sillonnés de vingt et un bateaux; en 1819 on en comptait quarante; en 1821 soixante et douze. En 1827 un bateau accomplit le voyage d'ascension de la Nouvelle-Orléans à Louisville en huit jours (1). En 1829, le nombre s'élève déjà à deux cents il est de deux cent vingt en 1832, de deux cent quarante en 1834.

Quel progrès depuis lors! Aujourd'hui, on estime à quinze cents environ le nombre des steamboats qui se croisent en tous sens sur ces mêmes fleuves. Quelques-uns sont d'un tonnage considérable. J'ai vu l'un d'eux débarquer de ses flancs sur la levée de la Nouvelle-Orléans, 4,119 balles de

(1) La distance est de 1,378 milles.

coton ; par dix bateaux il en était arrivé, dans l'espace de vingt-quatre heures : 12,791 balles et dans une semaine 66,205 balles.

De tels résultats acquis en moins d'un quart de siècle, à quoi les doit-on? Au système de crédit, tel qu'on l'a accepté et appliqué dans ce pays avec ses vices et ses dangers.

Ce système de crédit se résume dans le fonctionnement des banques dont nous allons exposer la pratique.

Le signe représentatif aux États-Unis est le papier-monnaie.

Dès l'origine le papier-monnaie a été accepté sans hésitation et sans arrière-pensée, malgré les inconvénients apparents et l'abus réel qu'on en fit. L'abus était flagrant. Nous ne dirons pas que le papier-monnaie des banques américaines équivalait à l'assignat ; mais bien souvent il a reposé, et repose quelquefois encore sur des gages si peu solides qu'il a fallu la foi robuste qu'y montra le peuple américain pour en légitimer en quelque sorte l'adoption dans le courant des affaires. Une fois les écluses ouvertes, rien n'a pu arrêter le débordement : il semblait, au contraire, que la multiplicité du papier, loin d'attester la rareté du numéraire révélait des sources nouvelles de richesse. Les banques sortaient pour ainsi dire de dessous terre, et chacune d'elles, il faut bien le constater, ajoutait quelque chose à la prospérité publique, au développement commercial, agricole et industriel du pays.

On a eu beau prédire les catastrophes qui n'ont pas manqué d'arriver presqu'à l'heure prévue, on a eu beau narguer cette passion du peuple pour les banques et traiter le système tout entier de *bank-mania*, selon l'expression de Jefferson, rien n'a pu arrêter l'élan non plus que la confiance aveugle. C'est donc à l'aide d'un papier-monnaie bafoué, sans valeur souvent, circonscrit généralement dans les limites territo-

riales de la banque d'émission, où il était parfois même suspect, refusé dans la ville voisine, conspué dans l'État limitrophe, inconnu à deux cents milles plus loin, que le peuple américain a défriché ses forêts, fondé son industrie, élevé son commerce maritime jusqu'aux proportions colossales qu'il a atteintes, créé des voies de communication extraordinaires et attiré une population considérable sur le sol des États-Unis.

Nous répétons que de tels efforts n'ont pas été faits, que de tels résultats n'ont pas été acquis sans catastrophes qui eussent dû, il semble, arrêter l'essor général, tandis qu'elles l'ont tout au plus retardé pendant un laps de temps toujours très court. L'abus dans l'émission du papier-monnaie a porté son remède avec lui en quelque sorte. On peut croire qu'en généralisant le papier au moyen de coupures aussi minimes que possible (1), les banques ont atténué leur responsabilité; elles ont éparpillé la dette, si j'osais me servir de cette expression, sur un nombre si considérable de créanciers qu'aucun de ceux-ci ne se trouve atteint de façon à se trouver gravement lésé. C'est un des avantages dans la pratique du système.

Tant que les faillites de banques se présentent à l'état de fait isolé, le crédit public n'en peut souffrir, et par crédit public, dans ce cas, j'entends, d'abord, celui de la localité où le fait se produit; aucune perturbation ne s'ensuit, conséquemment, dans le mouvement général des affaires. Mais il n'en est pas de même lorsque les faillites de banques se succèdent et que ces faillites sont, non pas la cause mais le résultat de crises commerciales. Leur chute est, alors,

(1) Les coupures de 25 francs et 5 francs sont très communes; il y en a eu de 1 fr. 25 et de 67 centimes et demi. Ces petites coupures étaient devenues si nombreuses, que les receveurs des deniers publics avaient reçu l'ordre de ne point accepter en payement d'impôts ou taxes des coupures au dessous de 25 francs.

d'autant plus prompte que la mission des banques n'étant pas de maîtriser les entraînements du commerce et de la spéculation, en restreignant le crédit aux premiers symptômes d'embarras, mais de l'étendre davantage en allant au devant des besoins et en favorisant, au contraire, ces entraînements, il s'ensuit que les banques sont précipitées avec le commerce et la spéculation et que les crises comme celle de 1857, prennent en même temps que le caractère de crise commerciale, le caractère plus alarmant de crise monétaire qui sévit sur toutes les banques à la fois, d'un bout à l'autre de l'Union.

Non solidaires dans la bonne fortune, les banques deviennent, en temps de crise, solidaires par le fait seul du système de crédit dont les périls apparaissent dans tout leur jour. Les banques supportent, alors, la peine du bien qu'elles ont voulu faire, qu'elles ont fait en réalité et dont on ne leur tient plus aucun compte; sauf à recommencer le lendemain, avec la même aveugle confiance, les mêmes fautes.

Une chose étonne et est bien faite pour étonner : c'est que les catastrophes ne soient pas plus fréquentes et ne produisent pas de plus profondes et de plus durables perturbations en Amérique, à voir la facilité avec laquelle se fondent les banques, la masse de papiers en circulation, et la confiance qu'y marque le public. On cite, en effet des banques qui constituées avec 2 millions de dollars de capital, ont eu 12 millions de papier en circulation.

En temps ordinaire les demandes de remboursement des billets contre espèces sont rares; mais le cas peut se présenter. On s'attache à rendre ces cas plus rares encore, nous dirons impossibles, en plaçant, comme je puis affirmer le fait pour une banque de l'État de l'Illinois, le siége de l'établissement dans un village perdu au milieu de

marais fangeux où il ne saurait venir à l'idée de personne d'aller présenter un billet au remboursement. Cependant, à tout événement, la banque a dans sa caisse un millier de dollars en numéraire, tandis qu'elle a en circulation dans tout l'État pour un million de papier très bien accepté.

De pareils faits donnent la mesure exagérée du système; mais ils n'entrent pas moins dans le système; ils ne sont nullement répudiés, ni poursuivis, ni taxés d'illégalité. Bien plus, des émissions de papier faites dans les conditions exceptionnelles que nous venons de dire, trouvent comme les émissions les plus régulières, un appui naturel dans l'opinion publique. Tout le monde est matériellement engagé à ne point troubler la paisible circulation de ce million de dollars de papier d'une banque que l'on soupçonne, ou que l'on sait peut-être, n'avoir pas un millier de dollars espèces en caisse.

« Les Américains, dit M. Michel Chevalier (*Lettres sur l'Amérique du Nord*), ont une foi intrépide dans le papier-monnaie; ce n'est pas une foi aveugle, c'est une foi raisonnée, c'est un courage réfléchi. L'hiver passé (celui de 1834), l'on savait que telle banque de la campagne, dans l'État de New-York, n'avait que cinq dollars écus, pour cent dollars de papier en circulation, et même moins encore. En pareil cas, nous, Français, nous eussions crié sauve qui peut! et nous nous fussions précipités sur la banque pour avoir de l'or en échange de nos billets. La banque ainsi assaillie eût suspendu ses payements. — Les Américains, dans cette passe difficile, avec la banqueroute suspendue par un fil au dessus de leur tête, n'ont pas bronché. »

C'est cette foi « intrépide » (l'expression est on ne peut mieux trouvée) des Américains dans le papier-monnaie qui a enfanté le système actuel de crédit aux États-Unis et qui l'a perpétué.

Ce système est-il le meilleur? Doit-on, peut-on le proposer comme modèle? Nous nous garderons bien de conclure à l'affirmative. Mais dans notre opinion, il est fait au tempérament du peuple américain, et autant il serait impraticable partout ailleurs qu'aux États-Unis, autant il y a été utile, indispensable. Et malgré les critiques dont il est, souvent, l'objet en Amérique même, nous penchons à croire que le moment n'est pas venu d'y renoncer, à moins que d'assigner le degré de développement matériel où est parvenu le peuple américain comme terme de son avancement. Avec tout autre système de crédit, le peuple américain est condamné à subir un temps d'arrêt dans sa marche.

Les allures et l'indiscipline en quelque sorte nécessaires du crédit en Amérique ont été, au lendemain de chaque crise, l'objet de critiques amères. On n'a vu alors que les périls et les inconvénients du système, c'est tout naturel, et on en a pris acte pour proposer et pour tenter des réformes. Quelques-unes ont été appliquées; elles ont produit de bons résultats passagers, en arrêtant sans aucun doute les effets désastreux d'une crise trop prolongée. Nous citerons entre autres, comme la tentative la plus sérieuse qui ait été faite dans cette voie, la création de la Banque des Etats-Unis en 1816. On ne saurait contester qu'on lui doit la résurrection du crédit aux États-Unis: mais il faut tenir compte des circonstances véritablement périlleuses dans lesquelles ce grand établissement avait été fondé, au lendemain d'une guerre désastreuse pour l'Amérique du Nord, malgré les succès qu'elle y rencontra. Les banques d'État étaient épuisées et en désarroi; le crédit public était à vau l'eau et ne reposait que sur une masse énorme de bons particuliers en circulation. Il fallait à tout prix rétablir ce crédit, et le reconstituer non seulement pour les besoins intérieurs du pays, mais vis à vis des autres nations commerçantes. Il n'y

avait qu'une mesure radicale qui pût permettre d'atteindre à ce but; il fallait donc discipliner le crédit, et afin de donner des sécurités nouvelles et complètes à l'Europe défiante, la prudence commandait d'implanter en Amérique le système européen, approprié aux besoins et aux habitudes du pays. La Banque des États-Unis satisfit à ces conditions du moment; mais l'influence salutaire qu'on attendait d'elle se localisa si nous osions dire, en profitant largement aux États de la Nouvelle Angleterre, surtout qui y puisèrent le crédit solide dont ils avaient besoin pour constituer l'industrie dont ils venaient de tenter l'établissement. Des considérations d'ordre politique que nous ne rappellerons pas ici, tout le monde connaissant la guerre que le président Jackson fit à la Banque des États-Unis, achevèrent sa ruine. Mais déjà l'opinion publique était contre elle, surtout l'opinion publique des États nouveaux, qui se fondant et se multipliant dans l'Ouest, sentaient le besoin d'un crédit plus large et peut-être plus aventureux. A leurs yeux le tort, le crime de la Banque des États-Unis était d'absorber le crédit, au profit des États les plus rapprochés du centre de ses opérations et définitivement organisés. Il y avait du vrai dans ces plaintes. La Banque succomba, malgré les services réels qu'elle avait rendus ; mais son existence eut cela de salutaire qu'elle démontra l'avantage qu'il pouvait y avoir, sans adopter des règles un peu trop rigides et un peu trop absorbantes pour le pays, de mettre un frein à l'expansion du crédit. C'est à quoi l'on doit les bonnes mesures financières qui régissent, aujourd'hui, les banques de certains États, notamment celles de la Louisiane, ressortissant au contrôle du gouvernement intéressé dans la formation de leur capital. Cette intervention officielle de la législature de la Louisiane dans la fondation des institutions de crédit de cet État, n'en a pas arrêté

l'essor ni gêné la bonne administration, et les a sauvées pendant la crise de 1857.

Les banques de la Nouvelle-Orléans qui sont, présentement, au nombre de 11 reconnues par l'État, nullement solidaires l'une de l'autre, ont, en moyenne, une circulation hebdomadaire de 34 millions de francs, reçoivent 75 millions de dépôt, représentent en numéraire 56 millions de francs et escomptent pour 87 millions de papiers à 90 jours. A côté de ces 11 banques *incorporées*, c'est à dire ayant des chartes octroyées par l'État, 10 autres établissements de crédit opèrent librement sur des proportions à peu près aussi larges. Vingt et une grandes sources de crédit sont donc ouvertes à la Nouvelle-Orléans aux besoins commerciaux d'une ville de 150,000 âmes et d'une population qui, pour l'État entier, atteint à peine 1 million d'habitants.

En 1851 il y avait à New-York quarante banques capitalisant ensemble 173,015,000 fr. Aujourd'hui on en compte 54 dont le capital s'élève à 338,670,000 fr. La balance réunie des opérations de ces 54 banques a présenté les chiffres suivants : en 1851, 477,630,885; en 1852, 617,486,185; en 1853, 720,901,545; en 1854, 706,474,375; en 1855, 846,105,510; en 1856, 932,604,000 fr.

Après la crise de 1857, les mêmes critiques contre le système de crédit aux États-Unis se sont renouvelées. L'exemple de la veille fournissait les mêmes arguments invoqués précédemment et qui seront encore invoqués dans des cas analogues, à savoir : qu'un crédit trop facile et trop large conduit inévitablement aux catastrophes; que le crédit pour être utile et fécond a besoin d'être contenu dans de sages limites; enfin quelques organes de l'opinion publique en sont venus à demander, comme moyen propre à conjurer le retour du mal et à rendre confiance à l'étranger, la solidarité des banques dans chaque grand centre com-

mercial, premier résultat qui conduisait à la solidarité de toutes les banques de l'Union.

On a eu beau vouloir s'en défendre et repousser l'idée de la résurrection de la Banque des États-Unis, ce système n'était autre chose au fond que le renouvellement de la centralisation du crédit; la première et logique conséquence de ce système serait une restriction très grande apportée au crédit. Le seul avantage réel que nous avons relevé parmi tous ceux que les promoteurs et les partisans de cette proposition mettaient en avant, était d'assurer au papier une valeur égale et normale dans toute l'Union; mais c'est là un avantage plus apparent que très sérieux. Qu'importe aux banques de l'Illinois, par exemple, que leur papier subisse une dépréciation de 25 p. c. dans l'Ohio, si ce papier circule dans l'État, sans difficulté et y satisfait aux besoins du crédit local? Les Américains ne veulent pas voir au delà; ils préfèrent risquer de mourir d'une abondance de papier-monnaie, sachant ce papier démonétisé hors de l'État, plutôt que de barrer les larges voies de crédit qui lui sont indispensables.

L'avantage d'assurer au papier circulant une valeur uniforme, au moyen d'une Banque unique est donc balancé aux yeux des Américains par le désavantage d'une réforme radicale dans le système actuel de crédit, restreint par la force des choses, dans des limites qui deviendraient des entraves au développement des besoins, toujours nouveaux, de ce pays en plein enfantement de l'avenir, et qui doit surtout, à ce système de crédit qu'on veut lui arracher, le développement rapide qu'il a atteint. Nous ajouterons, au surplus, que le papier de certaines banques a un cours très régulier et très normal sur toute la surface de l'Union.

La multiplicité des banques aux États-Unis est donc conforme aux besoins spéculateurs dn peuple américain. Outre

que ce système satisfait à une idée politique en ajoutant de nouvelles garanties à l'indépendance individuelle des États, il est la sauvegarde financière de ceux des États qui, arrivés à un degré de prospérité régulière, ont tout à gagner à n'accepter aucune solidarité avec des États naissants, à peine d'en arrêter l'essor. Cette multiplicité des banques a encore l'avantage de favoriser le goût des grandes spéculations qui, jusqu'au delà même des limites de la témérité, sont dans le caractère de l'Américain. « Pour chatouiller sa fibre robuste, » dit M. Michel Chevalier, « il lui faut des sensations violentes. L'opinion publique et la chair interdisent à son organisation vigoureuse les satisfactions sensuelles ; le vin, les femmes, le déploiement d'un luxe princier, les cartes et les dés lui sont défendus. L'Américain demande aux affaires les émotions fortes dent il a besoin pour se sentir vivre. Il s'aventure donc avec délices sur la mer mouvante des spéculations. » Cette ressource même lui serait interdite avec un système qui en ramenant le crédit dans des limites régulières et étroites, restreindrait nécessairement les spéculations et leur enlèverait ce caractère fiévreux qui les distingue.

A côté des catastrophes générales qui, à certains moments, arrêtent le mouvement des affaires, il y a les catastrophes individuelles, c'est à dire les faillites qui sont la conséquence de cet entraînement sans frein vers les spéculations (1). Elles sont très nombreuses et très fréquentes aux États-Unis ; le nombre en est proportionné aux facilités du crédit, et comme si l'opinion publique voulait prendre une part de complicité dans ces accidents de la vie commerciale (c'est

(1) La crise de 1857 a provoqué aux États-Unis 4,932 faillites donnant un passif de 1 milliard 468,750,000 fr. En 1858 le contre coup de cette grande crise se fait encore sentir ; le nombre des faillites, quoique moindre, s'élève à 4,225 qui ne représente plus qu'un passif de 468,748.310 fr. Pour les deux années ç'a été une perte de 1 milliard 937,498,310 fr.

ainsi que l'on nomme les faillites aux États-Unis), en raison des encouragements qu'elle donne aux spéculations, l'opinion publique se montre à l'égard des faillites d'une tolérance sans exemple nulle autre part. Le failli inspire de l'intérêt et non du mépris; le crédit loin de le fuir, va au devant lui. Les Américains avouent hautement ce principe : que réprouver la faillite serait décourager l'esprit d'entreprise. Peut-être l'application de ce principe indulgent est-elle poussée trop loin et produit-elle l'abus; mais nous nous tenons ici dans l'examen du fait général. Cette tolérance de l'opinion publique à l'endroit de la faillite est la conséquence et la consécration du système de crédit. On ne peut condamner l'une sans modifier l'autre; il faut donc bien les laisser vivre, comme elles vivent, en bonne harmonie.

Le système de crédit actuel a pris naissance dans le Nord, dans cette Nouvelle Angleterre qui a, pourtant, une tendance à le critiquer et à le vouloir restreindre, aujourd'hui qu'elle en a profité largement. C'est, par conséquent, dans le Nord que les banques ont pris ce développement rapide qui a aidé à leur multiplication sur le sol de l'Union. En 1811, sur 88 banques que l'on comptait aux États-Unis, les six États de la Nouvelle Angleterre en possédaient 55, beaucoup plus que la moitié, tandis que le chiffre de sa population (2,700,000 habitants), n'excédait pas le tiers de la population alors de 7,300,000 âmes. Les banques du Sud se sont développées avec moins de rapidité et sont restées généralement inférieures en capital, et en importance aussi, à celles du Nord, par cette raison que les États du Nord ont été essentiellement commerçants et manufacturiers, tandis que les États du Sud ont été longtemps exclusivement agricoles. Ce n'est que progressivement que le commerce a pris, à la Nouvelle-Orléans, le développement colossal qui a fait de cette ville la rivale de New-York, dès que les communications avec

l'intérieur et surtout avec le Sud-Ouest en ont fait le marché de toutes les matières et denrées destinées à l'exportation. C'est alors que les banques du Sud et notamment celles de la Nouvelle-Orléans, se sont assises sur des bases plus larges et plus solides.

Le mouvement d'accroissement des banques est facile à saisir; il montre la puissance d'expansion des États-Unis, en même temps qu'il atteste les besoins nouveaux du pays. En 1811, avons-nous dit plus haut, les banques était au nombre de 88, avec un capital s'élevant à 227 millions de francs et ayant pour 121 millions de papier en circulation. En 1820, on compte déjà 307 banques avec un capital de 545 millions et 230 millions de billets circulants. De 1820 à 1830 le progrès est moins sensible qu'on aurait pu le croire; le nombre des banques ne s'accroît que de 13; en 1820, il y avait donc 320 banques avec un capital de 559 millions et 243 millions en circulation. Cette période correspond à celle où la Banque des États-Unis a exercé son influence sur le crédit en restreignant les développements des banques locales. Le capital de la Banque des États-Unis qui avait été, au moment de sa création, de 50 millions de francs, s'était élevé à partir de 1816 à 175 millions, et la Banque avait établi 25 succursales dont les opérations avaient paralysé le développement des banques d'État. Ce ne fut donc pas sans raison qu'on l'accusa d'absorber le crédit en le restreignant.

Mais aussitôt que la guerre contre la Banque des États-Unis eut pris des proportions qui annonçaient sa ruine, laquelle arriva en 1836, les banques d'États reprirent leur mouvement d'accroissement, et en 1835 déjà, leur nombre s'était élevé de 320 à 557 représentant un capital de 925 millions de francs avec une circulation de papier de 440 millions. Beaucoup d'entre elles n'avaient pas un capital numé-

raire dépassant un million de dollars (5 millions de francs). Une fois dégagés des entraves que l'existence de la Banque des États-Unis apportait à la création des établissements partiels, ceux-ci prirent un essor considérable qui répondaient à la prédilection innée des Américains pour le système de crédit dont nous avons exposé les principaux caractères et aux besoins des États nouveaux en plein développement. On peut se faire une idée de la facilité et de la rapidité avec lesquelles se créent ces institutions de crédit, quand nous dirons que dans le seul État du Wisconsin, il s'est fondé, en 1858, *vingt-six* banques capitalisant ensemble 9,325,000 francs. Leur capital respectif varie de 125,000 fr. à 1,250,000 fr. Au 1er janvier 1859, le nombre des banques répandues sur le sol de l'Union s'élevait à 1,560; leur numéraire encaisse représentait un chiffre de 514,870,635 francs, la circulation, 780,569,485 fr., et les dépôts, 1 milliard 392,058,485 francs. En comparant ces résultats avec ceux des époques antérieures, 1854 et 1855 par exemple, on constate une amélioration sensible dans la réserve métallique, en faveur de l'année 1859, une diminution importante dans le chiffre de la circulation, et un accroissement considérable dans le chiffre des dépôts. Ces faits sont d'autant plus notables que le nombre des banques était moindre en 1854 et 1855 qu'en 1859, où nous l'avons fixé à 1,560. En 1854, on comptait aux États-Unis, 1,208 banques ayant en espèces 297,051,290 francs contre une circulation de 1 milliard, 023,446,545 fr. et 940 millions 943,720 fr. en dépôts. En 1855, où le nombre des banques est de 1,307, le numéraire s'abaisse au contraire à 294,572,725 fr. et le papier en circulation est de 934,761,165 fr. et les dépôts atteignent 952,001,650 fr. Cette statistique comparative se résume donc par une augmentation du nombre des banques, un accroissement dans le numéraire, et une diminution dans la circu-

lation. C'est un progrès très grand dans la voie d'une plus sage administration des banques, sans porter la moindre atteinte au système de crédit si cher aux Américains. Il y a loin de cette situation à celle de 1834, pour remonter au delà des années que nous avons prises pour point de comparaison. En effet, à cette époque, le bilan des banques de l'Union se résumait ainsi : numéraire 825 millions de francs, papier monnaie, 2 millards 345,000,000 fr.

Ces résultats d'ensemble qui donnent une idée du mouvement général du crédit aux États-Unis, ne sauraient faire apprécier exactement les différences particulières à chaque groupe d'États, différences qui résultent de la situation morale, des habitudes commerciales propres à chaque latitude. Par exemple, en comparant les opérations des banques de deux États du Sud, et de deux États du Nord, on trouve les rapports suivants :

Pendant que dans la Caroline du Sud, on relève sur un même bilan hebdomadaire un encaisse métallique de 12 millions 806,465 fr. contre une circulation de 44,858,915 fr. dans la Louisiane on constate un encaisse métallique de 81,240,535 fr. contre une circulation de 47,905,570 fr.

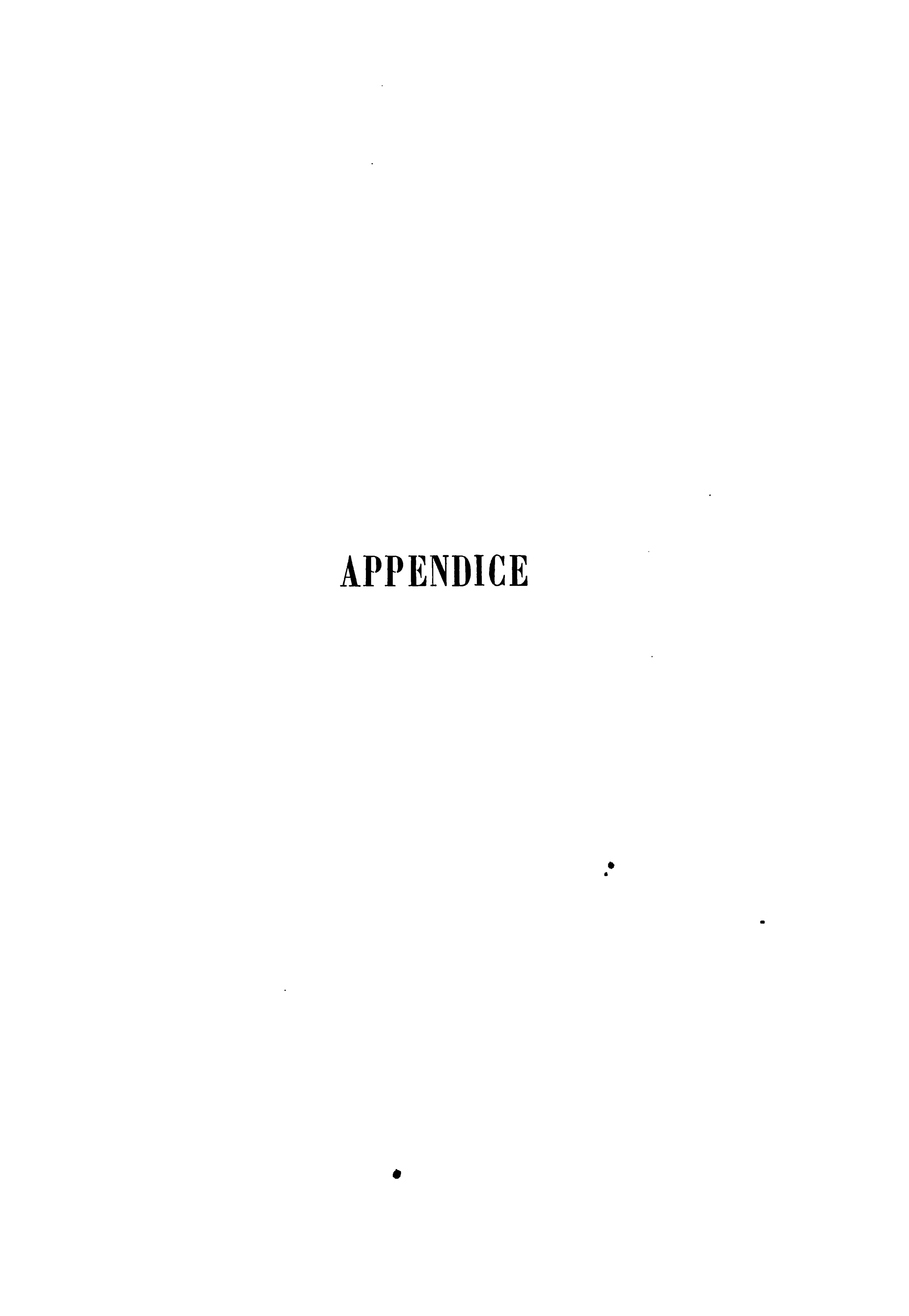
Tandis que dans le Massachusets, sur le bilan correspondant aux précédents on constate un encaisse métallique de 51,967,385 fr. contre une circulation de 99,965,515 fr. à New-York, le numéraire est de 149,526,475 fr. et la circulation seulement de 133,027,035. C'est à dire que dans le Sud comme dans le Nord, les banques d'un État ont un excédant de circulation sur le chiffre du numéraire; phénomène frappant dans deux latitudes aussi extrêmes. Que si maintenant on agglomère les opérations des banques des principales grandes villes de l'Union, du Nord, de l'Est, du Sud et de l'Ouest, par exemple : Boston, New-York, Philadelphie, Providence, Pittsburg et la Nouvelle-Orléans, on trouve dans un bilan

hebdomadaire commun un chiffre de circulation de 50 p. % supérieur à celui de l'encaisse métallique : ainsi 285,900,000 francs de papier contre 140,120,000 fr. de numéraire et un chiffre de dépôts s'élevant à 746,050,000 fr.

Ce résultat est frappant lorsque l'on constate, ainsi que nous l'avons fait plus haut, que les banques de la Louisiane et de New-York ont soin d'avoir un numéraire supérieur à leur circulation.

L'absence d'uniformité est donc le caractère dominant du système de crédit aux États-Unis et c'est en même temps la plus évidente preuve pour nous qu'il y aurait inconvénient, péril peut-être à le modifier (ce qui n'exclut pas l'idée de le discipliner), puisque dans des latitudes différentes où les effets à en attendre semblent complétement opposés, des phénomènes identiques se produisent, dans les deux conditions extrêmes.

En fin de compte, au Nord comme au Sud, comme à l'Ouest, en dépit des épreuves et des catastrophes même, la prospérité des États-Unis, loin de souffrir de ce système de crédit, se développe chaque jour avec un entraînement fiévreux. Et tel qu'il est encore, malgré les critiques dont on les assaille, ce système et l'abus même qu'on en fait, n'arrête pas la confiance de l'Europe, confiance qui s'éteint au lendemain d'une catastrophe, pour renaître, ensuite, tout aussi vive qu'auparavant. L'importance toujours croissante des affaires commerciales des États-Unis le prouve surabondamment.



APPENDICE

APPENDICE.

I

Les États-Unis d'Amérique donnent, en ce moment, au monde un spectacle affligeant pour ceux qui aiment les libres institutions à l'ombre desquelles le peuple américain a accompli de si hautes destinées. Dans la conviction profonde où nous sommes, que le pacte fédéral ne sera point rompu, même après la secousse qu'il vient de recevoir, nous tirons de ces épreuves désolantes un double enseignement et une double consolation, à savoir : que les institutions démocratiques de l'Union se fortifieront dans ces épreuves, et que le sujet de ces discordes regrettables, c'est à dire l'esclavage, entrera dans sa phase d'agonie, sinon d'extinction immédiate.

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis ont à subir, à propos de l'esclavage, des désordres qui ont mis l'Union à deux doigts de sa fin ; ce n'est pas, malheureusement, la dernière commotion de ce genre qu'elle traversera. Entre le Nord et le Sud l'antagonisme existera, non pas tant que l'esclavage subsistera, mais tant que les partisans de cette institution ne voudront point convenir qu'il lui faut imposer une barrière. Ce que le Nord demande, et l'élection

de M. Lincoln est avant tout la consécration de cette idée, c'est que l'esclavage « ne souille pas les territoires nouveaux qui seront admis dans l'Union. » Ce que le Sud réclame, au contraire, c'est l'extension de l'esclavage partout où il sera possible de l'implanter.

Le rôle raisonnable appartient incontestablement au Nord dans ce conflit.

Avant tout, il importe de bien caractériser l'élection de M. Lincoln. Dans les États libres, les partisans de M. Lincoln ont invoqué nécessairement, comme un argument en sa faveur, ses convictions abolitionistes qui, dans les États à esclaves, lui ont été naturellement imputées à crime.

Des deux côtés cependant on était également convaincu que l'élection de M. Lincoln ne serait pas le triomphe matériel de l'abolitionisme. Il suffit, pour être édifié sur ce point, de se rappeler comment fonctionnent les rouages du gouvernement américain, et de connaître la limite où s'arrête l'influence du président dans la conduite des affaires, pour bien apprécier les garanties que les États à esclaves trouvent encore dans un président abolitioniste. Si ces garanties sont regrettables parce qu'elles font les propriétaires d'esclaves juges et parties dans leur propre cause, elles ont ce grand honneur d'avoir, sur tous les autres points de la politique sociale, assuré l'existence, le développement et l'indépendance des États-Unis. Il ne faut pas s'aveugler sur ses désirs, et ne chercher dans l'histoire que le point où les passions trouvent à se satisfaire. Les États abolitionistes eux-mêmes, qui déplorent le droit constitutionnel des États esclavagistes à décider une question que nul ne peut trancher qu'eux-mêmes, les États abolitionistes, disons-nous, ne peuvent oublier qu'ils doivent leur prospérité à ce principe de l'indépendance individuelle à l'abri duquel chacun d'eux a fait sa fortune politique et matérielle.

La constitution fédérale n'a pas autorisé le Congrès à décréter l'abolition de l'esclavage dans les États où l'esclavage existe, pas plus que de s'immiscer dans les autres affaires intérieures d'aucun État. C'est la base essentielle du pacte de l'Union. C'est fâcheux, sans doute, pourra-t-on dire, en limitant l'horizon au point de vue de la question qui agite, aujourd'hui, si profondément les esprits en Amérique; mais c'est heureux en tout ce qui concerne bien d'autres conquêtes morales et matérielles qu'ont faites les États-Unis.

M. Lincoln ne saurait donc pas plus abolir l'esclavage dans le Sud, que M. Buchanan, partisan de l'esclavage, n'a pu songer à le rétablir dans le Nord. Que la politique d'un président des États-Unis soit mauvaise, antinationale, peu favorable ou sympathique à telle ou telle institution, ce président n'est en position de commettre aucun acte ayant apparence d'abus de pouvoir ou de violation de droits, car il est impuissant sans le concours du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire qui est le défenseur né de la constitution et des droits des citoyens. Or, ainsi que nous venons de le dire, la constitution fédérale, si démocratique, si libérale qu'elle soit, n'ouvre aucune porte aux aspirations abolitionistes.

L'élection de M. Lincoln n'est donc pas une menace; il faut la considérer comme un avertissement. Les manifestations séparatistes du Sud, au moment où la candidature de M. Lincoln s'est produite, n'ont été qu'une manœuvre électorale; une fois l'élection accomplie, elles sont devenues un danger, parce que le feu avait été mis aux passions, et ce qui n'était qu'un prétexte devint un argument.

Aussi les gens raisonnables du Sud, effrayés à juste titre de cette campagne séparatiste, ont-ils mis tous leurs efforts à ramener le calme dans les esprits. Il était trop tard. Un

journal de la Louisiane, partisan par conséquent de l'esclavage, a résumé la situation en quelques mots très exacts. Selon lui, le parti de la séparation quand même, basée sur le seul fait de l'élection d'un républicain noir, n'a dans le Sud, « qu'une minorité excessivement faible. » Il faudrait attendre, dit ce journal, « un acte d'agression ouverte. » Or, M. Lincoln est dans l'impossibilité de commettre, le voulût-il, cet acte d'agression, redouté par les uns, désiré peut-être par les autres, et M. Buchanan, dans son message du 3 décembre dernier, s'est attaché à enlever à l'élection de son successeur le caractère d'agression que les passions et l'irréflexion ont voulu lui donner.

En résumé, l'élection de M. Lincoln était un avertissement, et le sens de cet avertissement est que l'esclavage, concentré dans les régions où il existe, ne ferait pas un pas de plus en Amérique. C'est déjà une grande victoire. Cette victoire est-elle suffisante? Les abolitionistes s'en contenteront-ils? Il y a paru, puisque l'État abolitioniste par excellence, le Massachusetts a aussitôt fourni une preuve d'attachement au maintien du pacte fédéral, en donnant la préférence dans les élections qui ont eu lieu peu après dans plusieurs villes, à des candidats unionistes sur des candidats républicains. Ce fait prouve le désir et le besoin de conciliation qui domine aux États-Unis.

En outre, un comité de trente-trois membres nommés dans le sein du congrès à Washington, a adopté, à une majorité de vingt-deux voix, une résolution tendant à donner aux États du Sud, « que leurs griefs soient justifiables ou non, » des preuves de bienveillance et d'intérêt, et des « garanties effectives, » et cela « promptement et de bon cœur. »

Le plus grand défaut des discussions qui ont été soulevées dans la presse parisienne, au sujet de la question de l'esclavage aux États-Unis, est que ces discussions y ont

été inspirées par les passions bien plus que par le raisonnement.

Les passions ont été poussées si loin qu'elles ont aveuglé les défenseurs aussi bien que les contempteurs de l'esclavage, au point de leur enlever l'intelligence même des textes qu'ils ont eus sous les yeux.

Les uns ont trouvé dans la Constitution fédérale et dans tous les actes qui font la base du gouvernement américain, les preuves flagrantes que l'esclavage était inscrit en toutes lettres dans ces actes, comme une institution nationale « à conserver. »

Les autres ont nié absolument que les fondateurs de la république américaine aient eu même l'intention de reconnaître l'existence de l'esclavage, en déclarant que nulle part, dans le pacte constitutionnel, il n'est question de l'esclavage.

Nous le répétons, les uns et les autres, ou n'ont pas voulu, ou n'ont pas su lire le texte de la Constitution ; nous ne parlons pas de l'esprit de la Constitution.

Oui, c'est vrai, le mot *esclave* ou *esclavage* ne se rencontre pas une seule fois dans la Constitution ; mais l'institution de l'esclavage s'y trouve parfaitement et complétement reconnue.

Voici, en effet, comment s'exprime la Constitution :

Art. Ier, section 3. « Les représentants et les taxes directes « seront répartis entre les divers États qui pourront être « compris dans cette union, d'après leur population respec- « tive, qui sera déterminée en ajoutant au nombre total des « personnes libres (y compris celles engagées à terme pour « un service et excepté les Indiens non taxés), les *trois cin-* « *quièmes des autres personnes.* »

Il n'est pas besoin de supposer une interprétation à ce passage de la Constitution ; les mots que nous avons souli-

gnés ne désignent que les *esclaves*. La preuve est dans la façon dont se pratique le recensement dans les États où la population noire ou de couleur entre en ligne de compte pour trois cinquièmes de la population, au point de vue politique.

Si les auteurs de la Constitution ont eu la pudeur de n'y point écrire le mot « esclavage, » les commentateurs du pacte fédéral n'ont pas eu tant de réserve; et les *autres personnes,* en opposition aux *personnes libres*, sont tout au long appelées des « esclaves » par les commentateurs.

Veut-on une autre preuve puisée à la même source? La Constitution, article IV, section 2, s'exprime ainsi, mais toujours avec la même réserve : « Nulle personne obligée à un « service ou travail dans un État et d'après ses lois, ne « pourra, en se réfugiant dans un autre, et en conséquence « d'aucun règlement ou loi qui y seraient établis, être « affranchie de ce service ou travail; mais elle sera livrée « sur la réclamation de la partie à qui ledit service ou tra- « vail peut être dû. »

Il ne nous paraît pas possible d'exposer en termes plus clairs le droit réservé aux propriétaires d'esclaves de réclamer leurs esclaves fugitifs. N'est-ce pas là une reconnaissance implicite de l'institution de l'esclavage? Sur ce point encore les commentateurs de la Constitution sont moins prudents que la Constitution, et l'un d'eux, James Bayard, dit nettement que sans ces réserves, le pacte de l'Union n'eût pas été accepté.

On a donc eu tort de dire que les auteurs de la Constitution n'avaient pas reconnu l'esclavage. Bien plus ils ont admis la traite des noirs pour un temps déterminé. On lit dans la section 9 de l'article Ier de la Constitution :

« La migration ou l'importation de *telle personne* que « croira devoir admettre quelqu'un des États maintenant

« existants, ne sera par le Congrès soumise à aucune *prohi-*
« *bition avant l'année mil huit cent huit;* mais cette importa-
« tion peut être frappée d'une taxe ou d'un droit qui ne
« pourra s'élever à plus de dix dollars par personne. » C'est bien encore de noirs esclaves qu'il s'agit.

En ce moment, nous ne discutons pas la question de l'esclavage, nous cherchons à introduire la lumière là où des écrivains, également passionnés pour ou contre, n'ont amoncelé que ténèbres.

Les partisans de l'esclavage, qu'ils aient ou non lu la Constitution des États-Unis, lui ont fait dire beaucoup plus que ne dit son texte; les adversaires de l'esclavage ont nié non pas seulement l'esprit, mais la lettre à coup sûr très transparente de la Constitution. Voilà ce que nous tenions tout d'abord à établir.

Ces mêmes écrivains, engagés dans une polémique que nous croyons parfaitement stérile et inopportunément soulevée, dans la presse française, ces mêmes écrivains se sont mépris également sur les idées et sur les convictions des fondateurs de la République américaine, en matière d'esclavage.

Washington, de qui on a invoqué l'autorité du nom et de la mémoire, a fait plus que d'émettre des opinions sur l'esclavage; il a agi, ce qui vaut toujours mieux.

Voici un passage du testament de ce grand homme :
« Ma volonté et mon désir sont qu'au décès de ma femme,
« tous les esclaves qui m'appartiennent en propre recou-
« vrent leur liberté. Si elle voulait la leur accorder durant
« sa vie, elle réaliserait un de mes vœux les plus ardents;
« mais prévoyant des difficultés insurmontables par suite
« des mariages qui existent entre mes nègres et ceux qui
« dépendent du douaire de ma femme, je craindrais que
« l'affranchissement des uns n'éveillât chez les autres les

« impressions les plus tristes, et n'entraînât même de « fâcheuses conséquences pour ceux qui continuent à être « esclaves, attendu que je n'ai pas le pouvoir d'affranchir « ceux que ma femme m'a apportés en dot... Je défends « expressément qu'on vende ou transporte hors dudit État « (la Virginie), sous quelque prétexte que ce soit, aucun des « esclaves que je laisserai à ma mort. »

Que prouve cette disposition testamentaire de Washington, sinon tout à la fois, une répugnance réelle pour l'esclavage, et la reconnaissance positive du droit de posséder des esclaves? Lui vivant, il a la conscience d'exercer paternellement son autorité; il ne répond pas de ses héritiers, sauf Mme Washington, et il blâme assez nettement le trafic des nègres, en interdisant, « sous quelque prétexte que ce soit, » la vente ou l'expatriation des siens. Il reconnaît le droit de possession, puisqu'il déclare ne pouvoir pas disposer des esclaves appartenant à sa femme. Washington n'a donc pas dû manifester d'opposition à laisser insérer dans la Constitution les paragraphes que nous avons cités plus haut.

Jefferson, dont la personnalité illustre est assez grande aux États-Unis, a été un ennemi de l'esclavage, quoique possesseur d'esclaves. Il était absent, lors de la rédaction de la Constitution à laquelle il ne prit point part. Dans l'acte d'indépendance, qui fut son œuvre, Jefferson tenta d'introduire un article relatif à l'abolition de l'esclavage, mais qui fut rejeté. Il fit en outre d'énergiques efforts pour abolir le trafic des nègres dans la Virginie.

L'esclavage est donc une plante naturelle aux États-Unis. Il est reconnu, admis par la constitution fédérale; les auteurs de cette constitution le pratiquent, tout en constatant par leurs actes qu'il doit disparaître avec le temps. On a beau dire, on a beau faire, on a beau vouloir arranger les textes

et les déranger, s'ingénier à leur trouver des interprétations, le fait est précis, exact, irréfutable; la constitution a reconnu l'esclavage sans se réserver aucun moyen de le supprimer.

Est-ce à dire que la constitution soit parfaite, et qu'on ne doive pas la modifier?

Nous ne serons pas assez osé pour être d'un avis contraire à celui de Washington lui-même et des autres auteurs de la Constitution. « La Constitution, telle qu'elle sortit des mains « de ses auteurs, dit l'historien Jared Sparks, ne fut regardée « par personne comme parfaite en théorie... La Constitu- « tion était un compromis fait à l'amiable, résultat des « diverses concessions et d'une déférence mutuelle. »

Franklin avait dit : « Je consens à cette constitution, « parce que je n'en espère point de meilleure et parce que je « ne suis pas sûr qu'elle ne soit pas la meilleure. Je sacrifie « au bien public les opinions que j'ai exprimées sur ses « erreurs. » Franklin passa donc, comme les autres, sur l'esclavage, et lui sacrifia ses opinions personnelles. Washington écrivait de son côté : « Je reconnais volontiers qu'il « y a, dans le nouveau système, certaines choses qui n'ont « jamais obtenu ma cordiale approbation, et qui, j'en suis « convaincu, ne l'obtiendront jamais; mais je pensais alors, « et je crois maintenant très fermement, que c'est la meil- « leure constitution que l'on puisse obtenir à cette époque, « et nous n'avons pu choisir qu'entre ce parti ou une disso- « lution. »

L'historien que nous citions plus haut, Jared Sparks dit à ce sujet : « Quelque défectueuse qu'elle (la Constitution) fût, « ils la regardaient comme la meilleure que l'on put faire « dans l'état actuel des choses, et comme telle, ils désiraient « que l'on en fît une épreuve consciencieuse.

« Il était encore assez remarquable que ce que l'un appelait

« un défaut, un autre le considérait comme l'article le plus « précieux de la constitution, de telle sorte qu'en détail tout « était approuvé et condamné. » C'est là ce qui fit le succès de cette constitution.

Depuis l'année 1787, elle n'a été modifiée qu'une fois. Pendant 73 ans elle a donc abrité le peuple américain et les institutions américaines, l'esclavage compris. Or, c'est à propos de l'esclavage que l'on demande la révision de la constitution.

Cette révision est-elle praticable au seul point de vue de l'esclavage, et dans quelles limites est-elle possible?

Les auteurs de la Constitution ont prévu le cas où leur œuvre pourrait subir des amendements, et ce qui le prouve, c'est qu'elle a déjà une fois passé par cette épreuve. Néanmoins, ils n'ont pas voulu livrer au caprice le droit de révision. Voici le passage de la Constitution relatif à cet objet :

Art. V. « Le Congrès, chaque fois que les deux chambres le jugeront nécessaire, proposera des amendements « à cette Constitution, ou, sur la demande des législatures « des deux tiers des divers États, convoquera une Convention pour proposer des amendements, qui, dans chacun « de ces cas, seront valides pour tous effets et objets, « comme partie de cette constitution, quand ils seront ratifiés par les législatures des trois quarts des divers États, « ou par des conventions dans les trois quarts desdits « États, selon que l'un ou l'autre mode de ratification « pourra être proposé par le Congrès, pourvu qu'aucun « amendement qui pourra être fait avant l'année 1808 ne « puisse affecter en aucune manière la première et la quatrième clauses de la 9e section de l'article Ier; et qu'aucun « État, sans son consentement, ne soit privé de son suffrage « égal dans le Sénat. »

On voit que ce n'est pas chose si facile qu'on paraît se l'imaginer de ce côté de l'Atlantique. A notre avis, aucun amendement ne sera admis ni même demandé dans le dessein de fournir au Congrès des armes contre l'esclavage. Le Nord, nous le répétons, n'a nul désir de se séparer du Sud, et il sait très bien que du moment où il aurait entre les mains un moyen si puissant de nuire au Sud, que les menaces de celui-ci se convertiraient en fait accompli.

Dans l'état actuel des choses, après que sera calmée l'effervescence de ce moment, et elle se calmera comme se calment toutes les tempêtes, on arrivera à un compromis désirable. Les abolitionistes garderont la part de conquête que leur aura donnée l'élection de M. Lincoln, et les esclavagistes conserveront ce qu'il leur restera de cette lutte, c'est à dire le maintien de l'esclavage là où il existe, et le droit qu'on ne peut leur contester, de disposer de leurs esclaves comme bon leur semble; droit constitutionnel à tout prendre.

Nous venons de prononcer le mot de compromis. Ce sera, en effet, par un compromis entre le Nord et le Sud que l'Union sera encore une fois sauvée. On n'est pas si loin de s'entendre à ce sujet. Nous en voulons pour preuve le passage suivant d'un article emprunté à l'un des journaux les plus influents du Sud, l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, nécessairement esclavagiste :

« L'importance des mouvements désunionistes au Sud, « les embarras financiers qui se font durement sentir dans « les villes commerçantes et manufacturières du Nord, dit « l'*Abeille*, la crainte d'une guerre civile ont donné à réflé- « chir aux républicains noirs, et une réaction salutaire « commence à s'opérer dans plusieurs États. Nous ne ferons « pas aux chefs républicains qui parlent aujourd'hui de « transactions, l'honneur d'attribuer ce revirement à leur

« patriotisme et à leur raison. Ces gens-là n'ont pas excité « les passions des masses pour obéir simplement à des con- « victions sincères. Pour la plupart d'entre eux le préjugé « antiesclavagiste n'a été qu'un marchepied qu'ils ont habi- « lement exploité pour monter au pouvoir.

« Aujourd'hui il ne s'agit plus pour eux que de partager « le butin, et leur seule préoccupation est de rétablir la « paix entre les deux sections pour jouir tranquillement du « fruit de leur victoire. Il faut donc nous attendre à les voir « faire bon marché de leurs prétendus principes et se « déclarer prêts à jeter au vent leurs oripeaux négrophiles « s'ils peuvent, par ces concessions, apaiser l'indigna- « tion du Sud. Cette palinodie aura pour effet de pro- « duire une réaction favorable dans les masses aveuglées, « et elle portera un coup funeste à la propagande aboli- « tioniste.

« Si le Sud parvient à se mettre d'accord, il peut profiter « avec avantage de cette disposition pour peser ses condi- « tions, et obtenir du Nord des garanties satisfaisantes pour « sa sûrete et parfaitement compatibles avec son honneur. « Un ultimatum présenté au nom de quinze États à esclaves « offre deux alternatives préférables, sans aucun doute, « à des séparations isolées qui nous engageraient dans une « voie inconnue et à coup sûr pleine d'écueils. S'il est « accepté, c'est une réparation de la défaite du 6 novem- « bre, c'est une reconnaissance éclatante de nos droits, « c'est enfin la mort du parti républicain au lendemain du « triomphe. S'il est repoussé, il n'y aura plus alors de ter- « giversation possible, le Sud tout entier, uni comme un « seul homme, faisant appel aux États libres qui voudront « se joindre à lui, déclarera brisés les liens qui l'unissent « aux États républicains, et il n'aura à craindre ni tentative « de coercition ni conflit. En cas de lutte il aurait choisi

« son terrain, et n'aurait pour adversaires que les abolitio-
« nistes qu'il aurait contraints à se démasquer. »

Cela est sagement pensé, part faite au milieu où l'*Abeille* se publie, et on ne saurait mieux ouvrir les portes à la conciliation, tout en défendant ses droits.

Nous attachons une grande importance à l'opinion des organes de la Louisiane dans cette lutte si grave, parce que la Louisiane joue dans le Sud un rôle de premier ordre comme État politique et comme État commerçant; sa voix doit être écoutée. Aussi les idées émises par le principal de ses organes de publicité sont-elles partagées, nous le savons, par la grande majorité des citoyens de cet État.

Ce n'est donc pas la Louisiane qui suivra aveuglément le mouvement désordonné des séparatistes quand même; elle a posé les conditions dans lesquelles elle entendait que cette mesure extrême se réalisât, si elle doit se réaliser.

Dans ce mouvement séparatiste, il y a encore désaccord. Puisqu'il s'agit de la Louisiane, citons un fait qui rend plus difficile et moins légale qu'on ne croit, le droit de séparation. Et, d'abord, il ne faut pas s'imaginer que le principe de l'Union ait été traité si légèrement. La Constitution de la Louisiane, par exemple, est loin de donner à la Législature de cet État, le pouvoir absolu de rompre ou maintenir à son gré les lois de l'Union; cette Constitution dit formellement en son article 90, que « les membres de l'assem-
« blée générale et tous les fonctionnaires, avant d'entrer en
« fonctions, prêteront serment de défendre la Constitution
« des États-Unis et celle de cet État, et de remplir leurs
« devoirs conformément à la Constitution et aux lois des
« États-Unis. »

La séparation de la Louisiane des États-Unis, serait donc en même temps le renversement de la Constitution de cet

État, et les membres de sa Législature ne peuvent accomplir un pareil acte sans violer leur serment.

Ceci nous conduit naturellement à examiner dans quelle mesure la Constitution des États-Unis a prévu le cas de rupture et jusqu'à quel point elle tolère les manifestations de ce genre. On verra par les textes que nous allons citer comment la Caroline du Sud s'est mise hors la loi, en sortant la première de l'Union, et comment le gouvernement fédéral est en droit de sévir contre la Caroline du Sud.

La Constitution dit (article Ier) : « Aucun État ne pourra, « SANS LE CONSENTEMENT DU CONGRÈS, entretenir des troupes « ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, traiter ou « s'unir avec UN AUTRE État ou avec une puissance étran- « gère. »

C'est bien le cas où s'est mise la Caroline du Sud.

La Constitution dit encore (article III, section 2) : « il n'y « aura trahison contre les États-Unis qu'au cas de soulève- « ment en armes contre eux, ou d'adhésion donnée, etc. »

La Caroline du Sud en achetant, comme on l'a dit, des steamers pour la défense de l'État, commet précisément l'acte de rébellion et de trahison prévu par la contitution. C'est, alors, une franche déclaration de guerre civile, et la Constitution arme le gouvernement fédéral du droit de sévir; elle dit en effet (article Ier, section 8) : « Le Congrès « a le pouvoir de pourvoir à la convocation de la milice « pour exécuter les lois de l'Union, RÉPRIMER les INSURREC- « TIONS, et repousser les invasions. »

Que si la Caroline du Sud n'a pas hésité à se fourvoyer dans l'impasse légale où elle s'est jetée, les autres États de sa latitude ne la suivront pas dans cette voie funeste. Ils ont mieux que cela à faire; leur ligne de conduite a été sagement tracée par l'*Abeille*. Nous espérons encore que c'est cette ligne qu'on adoptera.

Il y a loin aujourd'hui du temps où Washington, dans son admirable adresse d'adieu, au moment où il quitta le pouvoir, disait : « L'unité du gouvernement qui fait de vous un « seul peuple vous est chère aussi, et c'est à juste titre, car « c'est la base de notre indépendance, c'est le gage de « notre tranquillité au dehors et au dedans... Il est d'une « importance extrême que vous connaissiez combien votre « bonheur individuel dépend de l'Union qui vous constitue « en corps de nation; il faut que vous la chérissiez constam- « ment, invariablement; que vous vous accoutumiez à la « considérer comme le palladium de votre bonheur et de « votre sûreté; que vous veilliez sur elle d'un œil jaloux; « que vous imposiez silence à quiconque oserait jamais « vous conseiller d'y renoncer; que vous fassiez éclater « toute votre indignation au premier effort qu'on tenterait « pour détacher de l'ensemble quelque partie de la Confé- « dération. »

L'âme de Washington plane encore sur les États-Unis, et nous croyons qu'on se rappellera et ces nobles conseils et cet appel à la coercition contre ceux qui « tenteront de déta- « cher quelque partie de la confédération. »

Quant à la question qui a soulevé de si grands débats, l'esclavage, nous nous résumerons sur ce point en peu de mots : personne, en Amérique, à part quelques énergumènes, ne se croit autorisé, au nom du Dieu puissant, à maintenir l'esclavage. Le Sud ne s'est point élevé contre le droit du Nord à émanciper ses esclaves; l'esclavage est aux États-Unis une question de latitude, ou, pour nous exprimer mieux, il est conservé au nom d'un principe économique, et il est défendu énergiquement par les hommes du Sud, au nom du principe de salut général.

Nous constatons le fait pratique, dégagé de toutes considérations philosophiques et morales.

II

L'esclavage n'est donc pas pour la plupart des États où il est en vigueur, une institution plus ou moins avantageuse à conserver. Je puis même affirmer, qu'en principe, l'esclavage est réprouvé par ceux qui le pratiquent avec le plus de sévérité apparente, mais il a pris les proportions de deux questions d'un ordre très élevé : c'est en effet une question d'économie politique d'une part, d'autre part une question de salut social pour huit ou dix millions de citoyens américains.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, à ce propos, quelques lignes que j'écrivais en 1857 en tête d'un ouvrage où j'ai essayé d'esquisser les mœurs de l'esclavage (1).

« Il (l'esclavage) n'existe plus dans les colonies anglaises,
« ni dans les colonies françaises; ébranlé dans les posses-
« sions espagnoles où il est à la veille peut-être de dispa-
« raître (2), il a été aboli par une moitié des républiques de
« l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Quant
« aux États qui le maintiennent encore, ils le défendent

(1) Les *Peaux noires*. Scènes et mœurs de l'esclavage.

(2) Malgré la persistance avec laquelle la traite des noirs se perpétue au profit exclusif des colonies espagnoles et du Brésil.

« en désespérés, derrière des remparts battus en brèche « par l'opinion publique, par les accidents des révolu- « tions qui, à des époques quasi périodiques, secouent « quelques-uns de ces pays, comme on secoue un arbre « pour en faire tomber les feuilles mortes et les fruits trop « mûrs. Ces derniers défenseurs de l'esclavage semblent « résolus, par exemple, à brûler jusqu'à leur suprême car- « touche avant que de se rendre. Ce n'est point par méta- « phore que je m'exprime ainsi, car il est certain, aujour- « d'hui, que c'est plutôt une affaire de coups de fusil que de « raisonnement.

« Sur ce sujet on a écrit des livres de toutes sortes : « romans, brochures, pamphlets, réquisitoires où la pas- « sion, les sophismes, le sacrilége, la calomnie, l'ignorance « ont toujours tenu la plus large place; où la vérité, pour « ou contre a été reléguée en de si petits coins, qu'on l'aper- « çoit à peine.

« La bonne foi a manqué aux défenseurs entêtés comme « aux antagonistes de l'esclavage.

« Ces mensonges en partie double, ont été incontestable- « ment la principale cause à laquelle il faut attribuer la « lente dissolution de l'esclavage. Et, en ce moment même « encore, les croisades qui se prêchent dans l'Amérique du « Nord contre cette institution, les assauts énergiques que « lui donne l'armée des pamphétaires, des romanciers, des « polémistes, des législateurs, des journalistes, des sectes « religieuses et des associations négrophiles, sont autant de « maladresses, de calomnies, d'injustices, d'hypocrisies, qui « enveniment la question, prolongent la lutte, la rendent « plus redoutable et, finalement, ajournent la solution du « problème.

« On aura beau vouloir résister à l'entraînement, l'escla- « vage est une institution condamnée par la civilisation et

« par l'humanité. C'est un mot à rayer du dictionnaire de « la langue des sociétés modernes. Malheureusement ce « qui reste de l'esclavage ne disparaîtra que devant les coups « de fusil de la révolte, de la guerre civile ou des révolu- « tions. C'est une affaire de temps et d'accident ; la plume « et la pensée n'ont plus rien à y voir, plus rien à y « faire. »

Les événements qui se sont produits depuis cette époque ont prouvé que j'avais prévu juste en 1857.

J'ai dit que le maintien de l'esclavage avait pris dans les États du Sud les proportions d'une double question d'économie politique et de salut. La première de ces questions est résumée en ce mot de M. Michel Chevalier « que l'esclavage est la base de la constitution sociale des États du Sud, à cause de l'immense étendue des propriétés territoriales, étendue qu'exige la nature des cultures adoptées dans ces États. » Le morcellement des terres y étant inconnu et impossible, et le système des fermes ou du colonage impraticable, et l'ouvrier agricole proprement dit, n'existant pas aux États-Unis où le sentiment de l'indépendance se double d'un amour effréné de la propriété, l'esclave seul peut se plier à être un serviteur dans toute l'acception du mot, comme sa nature seule peut résister aux épreuves du rude climat sous lequel il accomplit son labeur.

Le problème de l'abolition de l'esclavage dans le Sud, est donc comprimé dans un cercle vicieux : l'esclavage condamné en principe, est indispensable à la culture et partant à la prospérité du Sud, prospérité et richesse agricole dont profite le Nord.

En second lieu, du moment que l'on admet le maintien de l'esclavage, il y va, en effet de la stabilité des États et de la sécurité des citoyens, que nul souffle révolutionnaire ne détruise cette soumission où l'esclave est tenu. S'il relève la

tête, s'il secoue ses chaînes, ce n'est que pour frapper les maîtres, faire couler le sang et éclairer le pays des sinistres lueurs de l'incendie.

S'il est une atténuation possible au maintien de l'esclavage, c'est l'obligation où se trouveront tous les hommes qui ont vu fonctionner sous leurs yeux cette formidable institution de confesser, comme M. Michel Chevalier, aussi abolitioniste que quiconque, « que si aux États-Unis les « esclaves sont dégradés moralement et intellectuellement, « ils sont traités avec humanité sous le rapport matériel. « Les esclaves ici, » ajoute le même écrivain, « sont moins « surchargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que « la plupart des paysans d'Europe (1). »

M. Michel Chevalier dit encore : « On s'étonne de ce que « l'esclave et l'homme de couleur libre soient, dans le Sud « de l'Union, soumis à une législation beaucoup plus rigou- « reuse que dans les colonies qui dépendent d'une monar- « chie absolue, comme l'île de Cuba (2), et de ce qu'il soit, « par exemple, défendu, sous peine d'amende et de réclu- « sion, d'apprendre à lire et à écrire à l'un ou à l'autre (3). « Le contraire serait bien plus surprenant. Si dans un pays « où la liberté est illimitée pour les blancs, vous avez une « fois reconnu l'esclavage, vous ne parviendrez à le tenir « que par une législation de fer; vous serez obligé de mettre « le noir dans l'impossibilité de lire, car s'il pouvait lire vos « constitutions et vos déclarations des droits qui com- « mencent par ces mots : « *Tous les hommes sont de droit*

(1) Lettres sur l'Amérique du Nord.

(2) A Cuba les esclaves sont traités au contraire avec une dureté qu'on ne connait pas aux États-Unis. Cette observation ne détruit pas la portée du raisonnement de l'auteur que je cite.

(3) Ces pénalités n'existent plus. Il y a aux États-Unis, dans le Sud, des établissements très nombreux d'instruction pour les hommes de couleur *libres ;* mais dans beaucoup de familles on donne l'instruction élémentaire aux jeunes esclaves.

(Notes de l'auteur.)

« *naturel libres et indépendants,* » comment ne serait-il pas « en conspiration permanente contre vous? »

M. Michel Chevalier qui a des inspirations de philosophe pratique, à côté de ses profondes connaissances d'économiste, a expliqué dans un autre passage du même ouvrage, cette pensée d'asservissement obligé où l'esclave doit être maintenu.

« L'affranchissement du noir, dit-il, comprend ici deux « mesures : l'une matérielle, c'est à dire la manumission « du maître, celle-ci serait facile si l'on offrait aux proprié- « taires une indemnité suffisante (1), et le pays serait assez « riche pour y subvenir; l'autre, toute morale, consistant « dans la reconnaissance réelle des droits du noir, dans son « admission graduée aux priviléges personnels du blanc, « rencontrera d'insurmontables obstacles au Nord comme « au Sud, et soulèvera peut-être plus de répugnances au « Nord qu'au Sud.

« Le principal obstacle à l'affranchissement des noirs est « aussi de l'ordre moral en ce qui concerne l'esclave. Pour « qu'il puisse être admis à la liberté, il faut qu'il soit initié à « la dignité et aux devoirs de l'homme, qu'il travaille pour « payer son tribut à la société et pour maintenir honorable- « ment son existence et celle des siens, qu'il se plie à obéir « autrement que sous la menace du fouet. Il faut qu'il porte « en lui les sentiments constitutifs de la personnalité, et « avant tout, celui de la famille; il faut qu'il veuille et sache « être fils, époux et père. Il n'y a de droits imprescriptibles « à la liberté que pour qui est en mesure d'en jouir avec « profit pour la société et pour lui-même. L'esclavage, si « odieux qu'il puisse être, est cependant une forme d'ordre

(1) C'est là une erreur, les conditions d'exploitation que j'ai expliquées plus haut et qui ne rendent l'industrie agricole possible qu'avec des bras noirs, dans certains États du Sud, ne permettraient même pas aux maîtres d'accepter cette indemnité.

« social; il doit être conservé là où toute autre forme meil-
« leure serait impossible; il doit disparaître là où l'infé-
« rieur est mûr pour une plus favorable condition. »

Tel n'est pas le cas en Amérique pour la race noire qui n'a pas, comme dit plus loin M. Michel Chevalier, « le désir d'être non seulement plus heureuse, mais meilleure. » Elle n'a pas ce désir, parce qu'on ne le lui a pas inculqué, on ne le lui a pas inculqué, parce que l'esclavage, dans les latitudes du Sud ne représente pas uniquement l'idée de propriété, mais aussi l'idée du développement industriel de tout un pays, et qu'il importe, dans ce cas de perpétuer son abaissement. On ne possède pas un esclave pour le plaisir de posséder un homme sur qui on a, sinon le droit absolu de vie ou de mort, du moins le droit de douceur et de cruauté, mais parce que dans cet homme on possède un agent des forces générales, un instrument de travail et de fortune. Telle est l'idée qui domine, je me crois autorisé à l'affirmer, dans l'esprit des propriétaires d'esclaves.

Est-ce juste, est-ce injuste, moral ou irréligieux, honnête ou répugnant? Je n'hésiterais pas à me prononcer, à coup sûr; mais j'ajoute : tel que cela est, c'est logique.

Un écrivain français qui a étudié également avec fruit et honneur les institutions et les mœurs américaines, M. Tocqueville, n'a pas manqué d'examiner de près ce terrible problème de l'esclavage; son esprit si lucide et si net, quand il s'agissait de toucher le côté philosophique et pratique en même temps des questions, s'est dégagé de tous préjugés européens pour aborder l'étude des faits qui se rattachent à cette position antinaturelle, d'apparence, entre l'homme blanc et l'homme noir, entre le maître et l'esclave.

« Il faut discerner, » dit-il (1), « deux choses avec soin :

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II.

« l'esclavage en lui-même et ses suites. Les maux immédiats « produits par l'esclavage étaient à peu près les mêmes chez « les anciens qu'ils le sont chez les modernes, mais les « suites de ces maux étaient différents. Chez les anciens, « l'esclave appartenait à la même race que son maître, et « souvent il lui était supérieur en éducation et en lumières. « La liberté seule les séparait; la liberté étant donnée, ils « se confondaient aisément..... L'affranchi ressemblait si « fort aux hommes d'origine libre, qu'il devenait bientôt « impossible de le distinguer au milieu d'eux.

« Ce qu'il y avait de plus difficile chez les anciens était de « modifier la loi; chez les modernes c'est de changer les « mœurs, et, pour nous, la difficulté réelle commence où « l'antiquité la voyait finir. Ceci vient de ce que chez les « modernes le fait immatériel et fugitif de l'esclavage se « combine de la manière la plus funeste avec le fait maté- « riel et permanent de la différence de race. Le souvenir de « l'esclavage déshonore la race, et la race perpétue le sou- « venir de l'esclavage..... L'esclave moderne ne diffère pas « seulement du maître par la liberté, mais encore par l'ori- « gine. Vous pouvez rendre le nègre libre, mais vous ne « sauriez faire qu'il ne soit pas vis à vis de l'Européen dans « la position d'un étranger...

« Les modernes après avoir aboli l'esclavage, ont donc « encore à détruire trois préjugés bien plus insaisissables « et plus tenaces que lui : le préjugé du maître, le préjugé « de race, et enfin le préjugé du blanc.

« Jusqu'ici partout où les blancs ont été les plus puissants, « ils ont tenu les nègres dans l'avilissement ou dans l'escla- « vage. Partout où les nègres ont été les plus forts, ils ont « détruit les blancs; c'est le seul compte qui se soit jamais « ouvert entre les deux races. »

Enfin, pour rentrer dans un ordre de faits plus matériel-

lement en rapport avec le point spécial du sujet que nous traitons en ce moment, empruntons à M. de Tocqueville cette dernière et brève citation :

« Si je considère les États-Unis de nos jours, je vois bien « que dans certaine partie du pays, la barrière légale qui « sépare les deux races tend à s'abaisser, non celle des « mœurs; j'aperçois l'esclavage qui recule; le préjugé qu'il « a fait naître est immobile... Le préjugé de race me paraît « plus fort dans les États qui ont aboli l'esclavage que dans « ceux où l'esclavage existe encore, et nulle part il ne se « montre aussi intolérant que dans les États où la servitude « a toujours été inconnue. »

Au moment de la déclaration de l'indépendance, tous les États, au nombre de treize, possédaient, moins un, des esclaves sur leur territoire. La Pennsylvanie fut le premier État qui songea à abolir l'esclavage et prit des mesures pour arriver progressivement à ce résultat. Le Massachusetts suivit bientôt cet exemple, qu'imitèrent tous les États situés au nord de Potomac, sauf le Delaware et le Maryland.

Il n'est pas sans intérêt pour expliquer la nature des récriminations du Sud contre le Nord dans la guerre de de propagande et de résistance en matière d'esclavage, il n'est pas sans intérêt, dis-je, de rappeler que les mesures adoptées par les États du Nord pour l'abolition de l'esclavage se bornèrent à déclarer que tout nègre à naître serait libre *à l'âge de vingt-cinq ans*. Il n'est pas moins curieux peut-être d'ajouter encore que la plupart des États qui ont aboli l'esclavage sur leur sol ne l'ont fait qu'après avoir vendu leurs esclaves aux États voisins le plus Sud, et c'est ainsi que, aujourd'hui, l'esclavage est particulièrement florissant dans cette région de l'Union (1).

(1) En 1790 on comptait aux États-Unis 660,000 esclaves, aujourd'hui le nombre des noirs s'élève à près de 4 millions.

Quel est l'avenir de l'esclavage aux États-Unis, et le nombre des États où il est en possession du sol, s'augmentera-t-il ? Telle est la question à laquelle je répondrais bien, en la résumant dans les interprétations constitutionnelles de la loi, et les résolutions congressionnelles les plus récentes si les faits actuels ne se chargeaient de résoudre ce problème formidable.

Néanmoins, je vais mettre sous les yeux des lecteurs à titre de renseignement et d'étude de mœurs transatlantiques en cette question, le raisonnement d'une revue américaine sur le maintien et le progrès de l'esclavage dans certains États du Sud. Je prévois facilement que le langage que je vais rapporter ici soulèvera bien des indignations; mais en ce qui me concerne, je ne suis responsable que du crime, si crime il y a, de traduire.

Après avoir nettement déclaré que « il en sera de la question de l'esclavage comme de toutes les autres questions qui, après avoir fourni une ample pâture aux théories creuses, se résolvent tout à coup et pratiquement par la seule force des événements, » l'organe que nous avons sous les yeux ajoute : « l'esclavage continuera à exister là où il est nécessaire, et s'éteindra, naturellement, là où il n'est pas indispensable. » Or, la revue dont il s'agit le trouve indispensable plus particulièrement dans certaines parties du Sud où on prévoit qu'il se concentrera dans un temps rapproché, et c'est encore le coton, ce suprême agent politique et social des États-Unis, qui tranchera la question. Voici en quels termes cette solution est formulée :

« Il ne dépend pas de nous d'élargir ou de rétrécir la « sphère du travail forcé, parce que, dans un pays essen- « tiellement commercial, les esclaves considérés comme « bien négociable, comme marchandise, si l'on veut, sont « soumis aux règles ordinaires des echanges. Ils afflueront

« sur le marché où ils commandent le prix le plus élevé et « où ils sont le plus en demande, et se retireront des autres. « Or, si la demande se maintient sur ce marché, par suite de « circonstances générales, il est évident que le travail libre « finira par remplacer définitivement celui des esclaves « dans la région abandonnée par les Africains.

« Voyons ce qui se passe en ce moment parmi nous. Le « prix des esclaves a doublé depuis quelques années à la « Nouvelle-Orléans, qui est le grand marché du Sud. Un « jeune et robuste nègre de champ vaut plus de deux mille « piastres (plus de 10,000 fr.). Il rapporte à l'encan de deux « cents à deux mille cinq cents piastres : c'est là aujourd'hui « la moyenne de sa valeur. Il y a douze ans, cette moyenne « était de mille piastres.

« Avec un peu de réflexion il est facile de se rendre « compte de cette augmentation dans le prix des esclaves. « Elle est, en effet, proportionnelle à l'accroissement de « production de cette denrée agricole que nous n'obtenons « que par le travail des Africains. Si, à mesure que la pro- « duction du coton augmente nous pouvions multiplier le « nombre des travailleurs par l'importation, leur valeur ne « varierait pas beaucoup. Mais la traite est abolie, tandis « que les fabriques d'Europe et d'Amérique consomment « une quantité de coton sans cesse croissante.

« Il en résulte deux choses : d'abord que le prix des « esclaves, dont le nombre ne répond plus aux besoins de « l'agriculture, monte rapidement, et en second lieu que le « coton, dont la production coûte ainsi plus cher au plan- « teur, se maintient en hausse malgré l'accroissement con- « tinuel de la production. Une autre conséquence, découlant « des deux premières, c'est que les esclaves que renferme « l'Union sont conduits par leurs maîtres au marché où « ils en trouvent un prix élevé, ce qui tend à l'extinction

« graduelle de l'élément africain dans certains États du
« Sud.

« Venons aux chiffres. En 1840, les États-Unis exportèrent « à l'étranger 743,900,000 livres de coton pour lesquelles « ils reçurent 63,870,307 dollars (335 millions, 319,111 fr.), « c'est à dire moins de 9 sous à la livre (1). Dix ans plus tard, « en 1850, l'exportation fut de 635,380,000 livres qui rap- « portèrent la somme de 74,984,606 dollars (393 millions, « 669,181 fr.), soit une moyenne de 11 sous la livre. En 1859, « la partie de la récolte vendue à l'étranger a produit « 161,434,933 dollars (847 millions 533,398 fr.), c'est à dire « plus du double de ce qu'avait rapporté la récolte de 1850. « On calcule que cette année nos planteurs feront plus de « 180,000,000 dollars (945 millions fr.), c'est à dire qu'ils « auront récolté trois fois plus de coton qu'il y a dix ans.

« La consommation a également augmenté aux États-Unis. « En 1848 les fabriques américaines achetèrent 606,000 « balles de coton; elles mirent en œuvre, en 1852, 680,000 « balles, et 770,000 en 1856. Cette année (1860) notre con- « sommation excédera probablement un million de balles. « Et en dépit de cet accroissement de consommation, les « prix, comme nous le disons plus haut, se sont maintenus « en hausse, le middling uplands, par exemple, s'étant élevé « de 8 à 9 *cents*, en moyenne, à 11 et 12 *cents* la livre. Aussi « de nouvelles plantations ont-elles été créées sur tous les « points, dans la région où croît le coton, et les esclaves, « indispensables à l'exploitation des terrains, ont-ils été « en grande demande. C'est ce qui explique que de mille « piastres ils soient montés à deux mille et deux mille cinq « cents.

« Si l'accroissement dans la production du coton était le

(1) Le sou ou *cent* américain vaut un peu plus de 5 centimes.

« résultat de certaines circonstances passagères, il n'aurait
« aucune influence permanente sur la question de l'escla-
« vage. Mais il en est autrement, car la demande de coton
« ne peut qu'augmenter. Or, les cinq sixièmes de ce pré-
« cieux produit proviennent d'une zone territoriale de l'Amé-
« rique du Nord, resserrée entre le trentième et le trente-
« cinquième degré de latitude. L'autre sixième est fourni
« par le Brésil; l'Égypte, l'Inde, les Antilles, l'Afrique, etc.,
« où néanmoins, malgré les plus énergiques efforts des gou-
« vernements français et anglais, il a été impossible de
« récolter assez de coton pour employer les filateurs de
« Manchester au delà de quelques semaines. Tout le coton
« produit maintenant hors de l'Union ne dépasse pas la
« quantité récoltée dans un seul de nos États cotonniers, et
« encore, pour en tirer parti, faut-il y ajouter du coton amé-
« ricain.

« Il est évident, d'une autre part, que la demande pour les
« étoffes de coton ne fera qu'augmenter, car rien jusqu'à
« présent ne supplée ce produit de l'agriculture améri-
« caine. De 1840 à 1852, la consommation des étoffes de
« coton a doublé en Europe, et elle a également doublé aux
« États-Unis de 1840 à 1860. De septembre 1859 à jan-
« vier 1860, nous avons exporté en France plus de coton
« que nous n'en envoyions, dans ce pays, pendant toute une
« année, avant 1850. Indépendamment de ce surcroît de
« consommation en Europe et en Amérique, nous avons à
« approvisionner de nouveaux marchés, tels que le Japon,
« l'Australie, les établissements de Frazer River, ainsi que
« certaines provinces de l'Inde et de l'Afrique ouvertes
« récemment au commerce.

« Il n'est donc pas probable, on le voit, que le prix des
« esclaves diminue, puisque d'une part la traite des noirs
« est abolie, et que, de l'autre, nous sommes à peu près

« seuls à produire le coton nécessaire au monde. Comme « nous ne récoltons ce produit que dans une région bornée « par le 30e et le 35e degré de latitude, il est clair que c'est « sur ce point que se concentreront les travailleurs afri- « cains. Ces derniers nous sont déjà envoyés en grand « nombre des États du Sud où ne se récolte pas le coton et « où, n'étant pas absolument nécessaires, ils sont loin de « valoir ce qu'ils valent ici. Le Missouri, le Kentucky, le « Tennessee, la Virginie, le Maryland, le Delaware et la « Caroline du Nord s'empressent de nous expédier leurs « nègres à cause du haut prix qu'ils commandent dans les « régions cotonnières.

« Cette émigration ne faiblira pas, car les fabriques mul- « tipliant leurs demandes, nous sommes obligés de multi- « plier de notre côté les plantations et de rassembler de « toutes parts des travailleurs noirs, les seuls qui puissent « cultiver nos champs de coton avec succès. Depuis deux « ans, on dirait, à voir les cargaisons de nègres qui nous « arrivent de certains États à esclaves, que ceux-ci ne « peuvent guère plus renfermer d'Africains.

« L'immigration continuera tant que le coton sera en « demande, et nous venons de voir que, malgré tous nos « efforts, nous n'en fournissons pas assez au commerce. Il « arrivera donc un jour que les États que nous nommons « plus haut et qui trouvant ici à doubler et tripler le prix de « leurs nègres, nous les envoient par légions, seront de « fait, quoique appartenant au Sud, des États libres. On a « observé, en effet, dans les États où le travail des Africains « n'est pas rigoureusement nécessaire, que pour chaque « esclave qui meurt ou qui part il se présente deux blancs « qui sollicitent son remplacement dans la répartition du « travail.

« La conclusion à tirer de l'état actuel des choses, c'est

« que l'esclavage n'existera un jour que nominalement dans
« plusieurs États du Sud et qu'il sera borné à la région
« cotonnière. Tous les efforts de nos hommes d'État ne sau-
« raient prévenir ce résultat. Il faut nous y résigner
« d'avance, tout en opposant une énergique résistance aux
« envahissements des États du Nord. »

C'est là ce que la revue américaine à laquelle j'ai emprunté l'article qui précède appelle, une SOLUTION PRATIQUE de la question de l'esclavage.

J'ai dit qu'elle était la seule solution possible à ce terrible problème : une révolution à coup de fusil. Des fous comme James Brown la tenteront, mais ils expieront sur le gibet leur dévouement. Aucun parti en masse n'osera entreprendre, en Amérique, cette propagande de sang et de feu; le Nord n'osera jamais marcher en armes contre le Sud; la question se débattra donc longtemps encore, éternellement peut-être dans les sphères de la discussion théorique, toutes les fois que les besoins de la politique l'exigeront; mais la solution même que j'admets ne se réalisera que le jour où l'initiative de la révolution viendra de la race noire, et elle n'a de chance de se produire que quand les esclaves se trouveront agglomérés sur un seul point, dans cette région cotonnière dont parlait la revue américaine que je citais plus haut. Alors la lutte serait circonscrite à deux ou trois États à esclaves, tandis qu'aujourd'hui, quinze États, ni plus ni moins sur les trente-trois États de l'Union, sont intéressés à défendre l'institution de l'esclavage, et qu'ils ont pour cela des armes, des gibets et quinze voix unanimes dans les scrutins au service de l'ambition de tout candidat qui se fait le champion de l'esclavage.

III

A côté des discussions insensées auxquelles ont donné lieu en France les diverses questions qui agitent en ce moment l'Amérique, il s'est publié d'utiles et de très sages travaux. Nous citerons entre autres une *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, dans le *Times* et dont j'emprunte la traduction à un journal français.

Voici l'œuvre du *Times* :

« La guerre de la révolution laissa les États-Unis avec une lourde dette et une industrie paralysée.

« La lutte ne s'était point passée sans des explosions occasionnelles de jalousies locales; mais la pureté de Washington avait réconcilié tous les intérêts à sa suprématie. L'ouest de New-York, la Pennsylvanie et la Virginie étaient occupés par les aborigènes. Le Maine était une sorte de désert. Les plantations de l'extrême sud étaient près du bord de la mer.

« Il se divisait ainsi : États libres 1,338,600 habitants, États à esclaves 1,027,000. La dette du pays était d'environ 7,300,000 livres, dont environ 1,600,000 livres portaient intérêt à 4 p. c. par an et le reste à 6 p. c. L'industrie et les productions des différentes nations du pays, quoique

n'étant pas aussi nettement distinctes qu'aujourd'hui, possédaient le germe de leur caractère actuel. M. Madison disait dans la convention pour la formation de la Constitution fédérale que « le produit du Massachusetts était le poisson, « celui de la Pennsylvanie, la farine, et celui de la Virgi- « nie, le tabac. » Durant la longue guerre, la production nationale a été entravée et il est difficile d'apprécier la condition restreinte de ce pays à cette époque. Trois millions d'hommes étaient éparpillés sur cette longue et étroite bande de territoire, réunis par les plus grossiers moyens de communication et ayant peu de connaissance personnelle de leurs productions et de leurs besoins naturels.

« Le crédit public était vicié par l'émission de papier sans valeur et s'était ruiné sous la pression de la dette. Durant la guerre, les États s'étaient unis par un instrument appelé les articles de confédération, lequel se trouva inhabile à sauver la société de la ruine; et, une fois ruinée, à la ramener à la prospérité. Avant la fin de la guerre, les troupes mutinées s'étaient réunies en armes autour du Congrès impuissant, et lorsque la paix eut rendu l'industrie restaurée à ses marchés déserts, les navires se trouvèrent sans marchandises, les fermiers étaient surchargés de titres qui ne valaient pas le papier dont ils étaient faits, et la rébellion éclata dans plus d'un État. Pour remédier à cet état de choses, la convention fédérale se réunit à Philadelphie le 14 mai 1787, et termina son œuvre le 17 du mois de septembre suivant, en présentant à l'acceptation du peuple la Constitution actuelle.

« A cette époque l'esclavage existait dans tous les États, sauf le Massachusetts. D'autres États du Nord toutefois avaient pris des mesures pour l'abolir, et la Virginie même avait une position douteuse. Après une session de deux mois un des délégués du Sud déclara que la Virginie était, par

ses intérêts, un État du Sud. Ainsi, dès le début, pour nous servir du langage de M. Madison à la convention, « les États « étaient divisés en différents intérêts, non par leur diffé- « rence d'étendue, mais par d'autres circonstances, dont la « plus importante résultait du climat, et du point de savoir « s'ils avaient ou non des esclaves. » Les États de planteurs, les Carolines et la Georgie, qui alors dépendaient des nègres d'Afrique pour leurs cultures, étaient à la tête d'un de ces intérêts. La Virginie présidait à l'autre, et il n'y avait pas, à l'exception des intérêts compris dans la traite, le moindre sentiment en faveur de l'esclavage au nord des Carolines.

« Washington déclara que, « pour ce qui le regardait, il « ne manquerait pas de l'abolir. » Jefferson « voua à l'exé- « cration les hommes d'État « qui, permettant à une moitié des « citoyens de fouler ainsi aux pieds les droits des autres, « transforment les uns en despotes et les autres en enne- « mis. » Patrick Henry « croyait qu'un temps viendrait où « on aurait l'occasion d'abolir ce mal lamentable. »

« Nous pourrions multiplier ces citations en faisant des extraits de tous ces discours et des écrits des fondateurs de la république des États du Sud. C'est un point concédé maintenant aux États-Unis qu'à la date de la formation de la Constitution actuelle, l'esclavage était considéré comme un mal déplorable, et dont il fallait se débarrasser, si c'était possible.

« Voilà de quels hommes était composée la convention constituante. Washington était là. Sans le poids de son nom il n'est pas probable que les jalousies se fussent calmées et que les rivalités se fussent harmonisées. Franklin devait faire la motion pour sa nomination à la présidence, mais il en fut empêché par une indisposition. Pendant presque tout le reste du temps il assista aux délibérations et y prit sou-

vent part. Son âge avancé ne lui permettant pas de parler lui-même, ses discours étaient lus par un collègue plus jeune. M. Madison, de la Virginie, était là, incessant dans ses efforts pour consolider un gouvernement qui pût arrêter la décadence du pays; et parmi les délégués de New-York se trouvait le jeune Hamilton, qui eut la bonne fortune, plus tard, comme premier secrétaire de la trésorerie, de rétablir le crédit financier du pays.

« Des difficultés locales se produisirent de bonne heure; elles venaient directement de l'esclavage et marquaient l'avenir des deux parties du pays. Les représentants des Carolines et de la Georgie soutenaient qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se procurer des travailleurs pour leurs plantations. Le sentiment général de la Convention, toutefois, était opposé à l'esclavage; et, de tous les membres, aucun n'était plus ardent dans son opposition que M. Madison, aucun plus logique que son illustre président. Quand la Nouvelle-Angleterre faiblissait, la Virginie restait ferme, non seulement à Philadelphie, mais aussi à New-York, où le Congrès de la Fédération tenait sa session en même temps. En 1784, cet État avait cédé au gouvernement général le territoire qui se compose aujourd'hui des États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, de Wisconsin et de Michigan, et M. Jefferson avait proposé en même temps que l'esclavage n'existerait jamais dans aucun des territoires à céder à la nation.

« La mesure ne fut pas adoptée à cause de l'absence d'un membre du New-Jersey; mais le 13 juillet 1787, tandis que la Convention constitutionnelle était en session, après que le comité eut été chargé de préparer un projet de Constitution, mais avant qu'il n'eût fait son rapport, la mesure de M. Jefferson fut appliquée au territoire du Nord-Ouest par un vote unanime du Congrès à New-York.

« Le comité chargé de préparer un projet de Constitution fit son rapport le 6 août. Après une discussion de plus d'un mois, durant laquelle plusieurs changements importants furent introduits, en vue de fortifier le gouvernement central, la Convention termina la Constitution actuelle des États-Unis, laquelle, en limitant l'action législative sur l'esclavage dans les États-Unis à chaque État particulier, et en évitant soigneusement de prononcer le mot « esclavage, » reconnaît l'institution dans trois de ses dispositions.

« 1° Dans l'article établissant une base de représentation sur les 3/5 de la population esclave; cette disposition était empruntée à l'ordonnance relative à la taxation, passée en avril 1783. Sous la Confédération chaque État avait un vote égal, et par conséquent aucune question de représentation ne pouvait surgir. Mais la distribution d'une taxe ne pouvait évidemment pas se faire sur la même base.

« Il eût été manifestement injuste d'obliger Rhode Island ou le Delaware à apporter dans les coffres de l'État une somme égale à celle des opulents États de Massachusetts et de New-York. Dans la discussion pour la fixation de la taxe nationale, la population ayant été proposée comme la seule base, le Nord, c'est à dire les États à esclaves qui avaient le plus de tendance à la liberté, demanda que les esclaves fussent comptés dans la population. M. Adams, du Massachusetts, disait : « Pour ce qui regarde cette affaire, peu importe de quel nom vous appelez le peuple, qu'il soit libre ou esclave; dans certains pays les pauvres qui travaillent sont appelés libres; dans d'autres on les appelle esclaves ; mais la différence pour l'État n'est qu'imaginaire. » Le Sud, de son côté, soutenait que les esclaves sont des propriétés qui ne doivent pas payer l'impôt. Dans la formation de la nouvelle Constitution, il fut proposé que

les votes dans la Chambre basse ne compteraient pas par État, mais par député, comme dans la Chambre des communes.

« Sans cette division du pouvoir il n'est pas probable que les grands États eussent consenti à s'unir avec les petits. Dès lors le caractère à donner aux esclaves acquérait de l'importance et les partis se divisèrent. Le Nord soutint que c'étaient des propriétés; le Sud, qui se composait des plus riches habitants qui pouvaient le mieux payer l'impôt, disait que c'étaient des personnes. Ils disaient que ces esclaves étaient des producteurs de propriété et que le gouvernement étant institué seulement pour la protection de la propriété, ces producteurs devaient être représentés. M. King, du Massachusetts, finit par « consentir à céder quelque chose dans la proportion de la représentation pour la sécurité des États du Sud. » La base de taxation de 1783 fut donc adoptée pour la base de représentation de 1787, en vertu de laquelle les États du Sud, ont aujourd'hui, dans la Chambre, des représentants d'esclaves égaux en nombre à la députation de l'État d'Ohio.

« 2° La clause défendant de restreindre l'importation des esclaves d'Afrique avant 1808. Cette clause fut adoptée par la même combinaison entre les États de la Nouvelle-Angleterre et l'extrême Sud. Dans les Carolines et la Georgie les riches planteurs ne vivaient que des produits d'un sol humide et pestilentiel qu'on ne pouvait cultiver qu'au prix d'un sacrifice terrible d'existences. Les navires de la Nouvelle-Angleterre fournissaient l'approvisionnement des côtes de l'Afrique. De là une sorte d'entente basée sur l'intérêt pour continuer l'existence de l'état des choses.

« 3° La clause qui pourvoie à la reddition des esclaves fugitifs. L'ordonnance de 1787, qui établissait la liberté comme loi du travail dans tout le territoire du Nord-Ouest, conte-

nait, comme condition, une disposition d'après laquelle tout individu s'échappant dans le territoire et à charge duquel un travail ou un service pouvait être exigé dans un des États originaires, pouvait être réclamé et rendu à son service. Ce fut le germe de la disposition concernant l'extradition des esclaves fugitifs dans la nouvelle constitution. Le projet de constitution proposé par le comité le 6 août ne contenait rien de relatif aux esclaves fugitifs et il n'en fut rien dit jusqu'au 28 ou 29 de ce mois. Avant cette date, le nouvel instrument avait commencé à prendre forme et substance — une forme et une substance peu acceptables pour certains États. Un vote de deux tiers était nécessaire pour les lois de navigation. Cela pouvait frapper dans sa racine la prospérité de la Nouvelle-Angleterre. Si le Congrès avait eu le pouvoir d'abolir l'esclavage, il n'était pas douteux qu'il l'eût aboli. Le sentiment public commençait à se prononcer contre ce trafic. Le prix des esclaves dans le Sud aurait été considérablement augmenté par cette mesure; et la Nouvelle-Angleterre s'unit avec les Carolines et la Georgie, non seulement pour mettre l'abolition du commerce des esclaves en dehors du pouvoir immédiat du congrès, mais aussi pour mettre dans la constitution nationale la même disposition concernant les esclaves fugitifs que le congrès de New-York avait décrétée six semaines auparavant comme faisant partie de la loi fondamentale pour le gouvernement de l'Ohio. Il ne paraît pas qu'il y eut aucune opposition à cette mesure, et, en effet, il est difficile de comprendre pourquoi un État autre que le Massachusetts s'y serait opposé. L'esclavage existait partout dans la république, excepté sur le sol vierge du Nord-Ouest. Il n'est pas aisé de voir quelle bonne raison on aurait pu donner dans ce congrès contre cette disposition. Elle ne violait aucun des préjugés du jour; elle n'étendait pas le domaine de l'esclavage; elle ne mettait pas un citoyen

nouveau en servitude, et on comprend que les propriétaires d'esclaves n'eussent pas grande sympathie pour les esclaves fugitifs. Cette mesure était la chose la plus naturelle pour une assemblée comme la convention de 1787, et elle fut adoptée à l'unanimité.

« L'examen des circonstances dans lesquelles la constitution fut adoptée fera plus aisément comprendre les phases subséquentes de l'histoire de l'esclavage. M. Webster, dans son discours sur le compromis de 1850, disait :

« Trois choses sont claires comme vérités historiques. La première c'est qu'on était convaincu que, l'importation des nègres d'Afrique cessant, l'esclavage cesserait aussi bientôt ici. La seconde c'est que, dans la mesure du pouvoir qu'avait le congrès d'empêcher l'extension de l'esclavage aux États-Unis, ce pouvoir a été exercé de la manière la plus absolue et la plus large. Enfin, c'est que la convention voulait laisser l'esclavage dans les États comme elle l'avait trouvé, entièrement sous l'autorité et le contrôle des États eux-mêmes. »

« L'ascendant du parti anti-esclavagiste continua pendant les administrations du général Washington et de M. Adams.

« Le premier mouvement rétroactif fut l'annexion de la Louisiane par M. Jefferson en 1802. Cet acte fut regardé comme inconstitutionnel par le parti qui l'accomplit, et il ne se justifia que par l'absolue nécessité de garantir le rivage occidental et l'embouchure du Mississipi. Un des derniers actes de la session de 1806-1807 fut l'exercice du pouvoir donné par la constitution d'empêcher l'importation des esclaves après 1808. En 1794, défense avait été faite aux navires américains de faire ce trafic, excepté dans les ports des États-Unis. Ces ports mêmes allaient être fermés. Mais dans les vingt années qui s'étaient écoulées, un nouvel élément était entré dans la question et en avait changé entièrement la nature, détruisant les anciennes combinai-

sons et en formant d'autres — comme l'introduction d'un nouvel agent chimique réorganise souvent la matière physique.

« Jusqu'en l'année 1794, l'indigo et le riz étaient la production principale des États à plantation. La production plus facile du premier de ces articles dans l'Est menaçait déjà de détruire la croissance dans l'Ouest et de réduire l'esclavage à la culture du riz dans les Carolines. L'invention du genièvre de coton changea tout l'aspect des affaires, en donnant une nouvelle impulsion à la production de cet article. De 500 livres, produit de 1793, un peu plus qu'une balle, l'exportation de cet article s'est élevée à 18 millions de balles en 1800. Avant cette invention la valeur annuelle de la récolte du coton aux États-Unis était d'environ 50,000 livres. Si nous ne nous trompons, elle est maintenant de plus de 40 millions.

« Tous les tableaux comparatifs de la population sont faits par périodes décennales aux États-Unis. Arrêtons-nous au point où nous sommes parvenus, à 1810. Durant les vingt années, deux nouveaux États à esclaves et deux nouveaux États libres avaient été ajoutés à l'Union, et la domination territoriale de l'intérêt esclavagiste s'était étendue à l'acquisition de la Louisiane. La population blanche du pays s'était augmentée d'environ 82 p. c., la population d'esclaves d'environ 70 p. c. et la population noire libre d'environ 213 p. c.

« Cette augmentation de la population noire libre doit être attribuée à l'émancipation des esclaves dans le Nord ; malgré cela, il paraît que la population esclave conservait sa proportion avec la population blanche, d'où nous concluons que la traite d'Afrique suppléait les vides faits par l'émancipation dans le Nord.

« Cette augmentation de population n'est pas répartie d'une façon égale dans toute l'Union. Pendant la première moitié

de cette période les États de la Nouvelle-Angleterre n'augmentèrent que de 32 p. c.; les États libres du centre de 38 p. c.; les États à esclaves du centre de 28 p. c. et les planteurs de la côte de 56 p. c. D'où nous concluons que, tandis que la traite des nègres d'Afrique fonctionnait activement, la prospérité matérielle des États planteurs augmentait.

« La guerre fut déclarée entre les États-Unis et l'Angleterre en 1812 et laissa ses marques visibles sur les progrès de la nation. La Nouvelle-Angleterre n'a augmenté que de 12 p. c. entre 1810 et 1820; pendant le même temps les États cotonniers du Sud ont ajouté 53 p. c. à leur nombre et le jeune Nord-Ouest s'est doublé. Deux nouveaux États à esclaves et trois nouveaux États libres ont été admis dans l'Union pendant cette décade. A la fin de ces dix ans, les États du Sud, se sentant forts comme nombre et comme richesse, firent la première tentative pour légaliser l'esclavage dans le nouveau territoire qu'ils venaient d'acquérir. La lutte au sujet du Missouri commença en 1818 et dura plus de trois ans. La chambre des représentants vota souvent l'exclusion de l'esclavage du nouvel État, et chaque fois le sénat conservateur le rétablit. La lutte se termina par l'adoption de la ligne de 30° 30′ comme la limite au delà de laquelle l'esclavage ne s'étendait pas. En vertu de cette loi, connue sous le nom de *Compromis de Missouri*, le Sud et le Nord avaient gagné chacun deux États. Durant la même période une nouvelle addition fut faite au Sud par l'achat de la Floride.

« C'est ici, croyons-nous, le moment d'ouvrir une parenthèse pour examiner la situation des territoires cotonniers des États-Unis.

« Des quinze États à esclaves, neuf seulement produisent abondamment du coton. Les autres six fournissent les esclaves qui travaillent les plantations du Sud. L'augmentation

des esclaves dans les derniers États n'est donc pas en proportion de l'augmentation dans les premiers. Ainsi, dans les dix années qui se sont terminées en 1850 la population esclave aux États-Unis a augmenté de 28 p. c. Durant la même période la population esclave de la Virginie n'a augmenté que de 5 1/2 p. c., tandis que dans le Mississipi elle a augmenté de 57 p. c. et dans l'Arkansas de 135 p. c. Ceci explique pourquoi les États à esclaves du Nord doivent politiquement soutenir les États planteurs. La prohibition de la traite des nègres d'Afrique leur donne le monopole des marchés à esclaves du Sud.

« Les neuf États à coton sont divisés en trois grandes sections naturelles. La Caroline du Sud et la partie atlantique de la Georgie forment la section orientale, la plus ancienne, celle qui a le plus de valeur. La côte et les îles qui abondent le long de la côte produisent le coton de Sea-Island. Un large espace de déserts et de marécages les sépare des hautes terres.

« La Louisiane, l'Arkansas et le Texas forment un district à l'ouest du Mississipi. Le sol du premier État est principalement livré à la culture du sucre; dans les autres la culture du coton est récente et bornée au pays qui a des débouchés dans le Mississipi (sauf le Kansas). La capacité de cet immense pays est presque illimitée. Les terres sont riches et produisent d'abondantes moissons. Elles contiennent plus de 300 millions d'acres, dont moins de 5 millions sont en culture et traversés par des rivières navigables.

« L'Alabama, le Mississipi, la partie septentrionale de la Floride et la partie sud du Tennessée constituent la troisième section et fournissent plus de la moitié de la production totale des États-Unis. Le sol est varié, mais riche partout. Les sombres vallées entre les montagnes sablonneuses du Nord, les prairies du centre et les basses terres près du

Mississipi contribuent également à la production commune.

« Quand le compromis du Missouri a eu lieu, cette riche contrée tout entière était occupée par les aborigènes. Maintenant ils sont tous refoulés à l'ouest du Mississipi et leurs terres fournissent aux besoins de l'homme civilisé. Si l'Indien a eu à souffrir du fait des hommes blancs, il a aussi été récompensé au décuple. Notre littérature a transformé sa nature et immortalisé la transformation; nous avons prêté à ses traits allongés des contours de beauté, nous avons fait de son obstination une fierté virile, de sa trahison une prudence militaire, de sa ruse un art stratégique; nous avons oublié sa férocité sanguinaire dans la contemplation de son stoïcisme en face de la mort.

« Mais nous n'avons pas encore, dans nos caprices de sentiment les plus exagérés, regretté qu'il ait été éloigné des contrées les plus fertiles du globe pour donner place au planteur de coton.

« Durant l'administration de M. John Quincy Adams, des difficultés se sont élevées entre les blancs et les Indiens, par suite de l'asile donné par ceux-ci à des esclaves fugitifs. Des mesures commencées par lui et achevées par son successeur ont amené leur départ pour l'ouest du Mississipi.

« En 1830, nous trouvons un État à esclaves de plus qu'en 1820 — le Missouri. La libre émigration de New-York et de Pennsylvanie avait aussi commencé à se porter vers le Michigan, et l'émigration esclave dans la Floride et l'Arkansas. Un mouvement peu sensible avait aussi commencé vers le Texas. A l'époque du compromis du Missouri, le Mexique avait émancipé ses esclaves, mais le Texas était tellement éloigné du gouvernement central que l'importation des esclaves des États voisins ne pouvait pas être empêchée.

De cette façon l'esclavage trouva là un asile illégal. Son augmentation dans la république américaine à cette époque était plus grande que ne l'indique le nombre des nouveaux États à esclaves. Nulle mesure fédérale ne lui avait donné une impulsion si rapide que l'émigration des Indiens vers l'ouest du Mississipi. La population de l'Alabama s'accrut de 136 p. c. de 1820 à 1830, et les États du Sud-Ouest à cette époque produisaient une moisson plus abondante que les États atlantiques. Non seulement ils avaient l'avantage pour la quantité, mais encore pour le coût de la production. La même somme de travail dépensée dans les terres fertiles produisait un résultat moyen de 2,000 livres, tandis que les terres de la Caroline n'en donnaient que 900. Ainsi, toute la production du pays, qui, en 1816, s'élevait seulement à 100 millions de livres, atteignait, en 1831, 300 millions. La demande de coton était telle que le prix ne s'en est pas sensiblement réduit. Le prix moyen pour les 10 ans (sauf 1825) était de 11 à 12 cents. Les perfectionnements mécaniques et la concurrence dans les marchés ont diminué le prix des marchandises, sans réduire le prix de la matière première.

« Pendant les dix années suivantes, l'Arkansas a été admis comme État à esclaves et le Michigan comme État libre. Le mouvement pour l'indépendance du Texas commença vers cette époque. Sous l'administration de M. Taylor, des mesures furent prises pour l'annexer aux États-Unis, sous le prétexte avoué qu'il était nécessaire d'en empêcher l'émancipation. Son annexion fut complétée par M. Polk, et amena la guerre du Mexique, dans laquelle le général Taylor conquit les lauriers qui lui gagnèrent la succession de M. Polk. Par cette annexion l'Union acquit un nouvel État à esclaves avec le droit d'en faire quatre autres du territoire quand il serait rempli. L'Iowa et le Wisconsin furent tous deux admis dans les États libres à cette époque. L'annexion du Texas avait

pour but de contrebalancer tout futur accroissement du Nord de ce côté.

« Le traité de Guadalupe Hidalgo termina la guerre mexicaine, par la cession de la Californie et du Nouveau-Mexique aux États-Unis, et la lutte pour la possession de ces territoires commença immédiatement. Dans l'élection présidentielle de 1848 une grande partie des démocrates du Nord et des whigs se séparèrent de leurs partis respectifs et s'unirent sur la base de la non extension de l'esclavage qu'ils cherchèrent à atteindre en faisant du proviso de M. Jefferson la loi fondamentale du nouveau territoire; et quoiqu'ils ne fussent pas assez forts pour jeter un vote dans le collége électoral, ils réussirent à mettre l'administration du général Taylor en minorité dans le Congrès. Le parti, connu sous le nom de *Free Soil party*, étant organisé dans tous les États du Nord et dans le grand État de New-York, il ajouta son vote à celui du parti démocrate régulier.

« D'un autre côté, l'émigration européenne, qui commençait en 1846 à se faire sur une grande échelle, commençait aussi à ajouter une force sensible à la somme du travail libre du Nord. En dépit de l'annexion et de la loi sur la représentation des esclaves, le Sud perdait du terrain. A la formation de la constitution, il avait 46 p. c. à la Chambre des représentants; en 1810, 43 p. c.; en 1830, 41 p. c., et en 1850, 39 p. c. Le travail libre en gagnait au contraire.

« Nous employons les termes *travail libre* et *travail esclave* parce que les économistes les emploient, mais ils ne sont pas strictement exacts. L'esclavage n'est pas le travail dans le sens économique; c'est plutôt une des opérations du travail. Comme la bête de somme va au ratelier de son maître pour être nourrie aux frais du maître, l'esclave de plantation habite une cabine qu'il ne pourra jamais posséder pour se nourrir des aliments qui lui sont fournis par un autre. Le

travailleur libre du Nord, au contraire, est le pilier de l'édifice politique. Élevé et instruit dans les écoles communes du pays, où il peut faire instruire de même ses enfants, il a des intérêts dans la société dont il fait partie; il ne voit pas d'état social auquel il ne puisse atteindre s'il y a des titres; et avec la certitude d'être toujours employé avec de forts gages, l'usage de son bras droit est le travail dans son sens légitime, le travail souvent dirigé par un autre, mais toujours selon la volonté du travailleur. C'est là le travail qui élève une société, qui la rend saine et vigoureuse, qui l'attache à ses libres institutions et qui augmente sa prospérité matérielle.

« L'administration du général Taylor vint au pouvoir sous l'empire d'un pareil sentiment, et termina son existence agitée au bout de 16 mois par la mort de son chef. Sans être tout à fait du Nord, elle n'était pas absolument du Sud. Le plan du gouvernement pour régler les difficultés entre les sections aurait fait des États libres de la Californie et du Nouveau-Mexique, et arrêté ainsi l'extension de l'esclavage.

« Ce projet fut entravé par le Sud uni et par les rivaux présidentiels du général Taylor dans le Nord. Si le général Taylor avait vécu, et que son plan eût été mis à exécution, les limites de l'esclavage auraient été définitivement réglées et les propriétaires d'esclaves, au lieu de s'épuiser dans les convulsions périodiques de l'Union, se seraient appliqués sérieusement à développer le riche pays en leur possession. Le successeur du général Taylor bouleversa sa politique; le compromis de 1850 devint loi; le général Pierce fut nommé pour le soutenir; et il en est résulté le rappel du compromis du Missouri, l'acte du Kansas-Nebraska, la décision de Dred Scott, et la rébellion de 1860.

« Le Nord s'efforça de s'unir en 1856 pour résister à ces

mesures, mais n'y put réussir. M. Buchanan fut élu par le vote uni du Sud et des grands États frontières de Pennsylvanie, d'Indiana et d'Illinois. En 1860, le verdict a été renversé. Le grand parti démocratique était lui-même divisé. Une portion, sous la direction de M. Douglas, maintenait que le Congrès n'avait pas le droit de légiférer pour les territoires, mais que chaque territoire était souverain chez lui. L'autre portion, dirigée par M. Breckenridge, soutenait qu'en vertu de la constitution, le droit est garanti à tout citoyen des États-Unis de se transporter dans un territoire quelconque avec toutes ses propriétés reconnues telles dans l'État d'où il émigre. Le vieux parti whig a entièrement disparu dans les États du Nord, et le parti républicain qui avait pour idée principale la liberté des territoires a choisi son président par un vote presque unanime des États libres. Trois des sept votes du New-Jersey se sont seuls prononcés contre lui. En conséquence, les États planteurs du Sud travaillent avec une unanimité sans exemple à opérer le démembrement de la confédération, et il n'est pas douteux aujourd'hui que, avant l'expiration du terme de M. Buchanan, les États-Unis de l'Amérique du Nord compteront — sur le papier du moins — plusieurs États à esclaves de moins qu'à présent.

« Au lieu de l'extinction de l'esclavage, prédite en 1787, c'est l'esclavage qui menace aujourd'hui de détruire la fédération. Il existe dans 15 des 33 États de l'Union, envoie 30 sénateurs et 88 représentants au Congrès, et a eu depuis le commencement du siècle le contrôle sur le gouvernement fédéral. Tous les territoires des États-Unis sont ouverts à son extension.

« Nous en avons indiqué le commencement et suivi les progrès. Nous avons vu la culture du coton élever sa production depuis 1 million de livres, en 1790, jusqu'à

4,600,000 balles de 400 livres chacune en 1859. Il faut en conclure que cette plante, qui fournit du pain et des vêtements à tant d'hommes et de femmes libres, qui produit des millions à la Grande-Bretagne, et permet de réduire les impôts sur les nécessités de la vie, qui règle les échanges entre les deux plus grands pays de commerce du monde, qui donne de l'emploi à plus de travailleurs libres que toute autre production végétale — que cette plante, disons-nous, a perpétué l'esclavage africain.

« Il semble difficile d'exagérer l'influence de la culture du coton. En tant qu'elle a formé un élément du commerce étranger des États-Unis, elle a apporté la richesse à la nation. Le même rôle, avec le travail libre, aurait-il produit de plus grandes récoltes et de plus grands revenus? Ce n'est pas une question à examiner ici. Et pourtant nous croyons que la valeur relative de cette culture a été exagérée. Les importations de coton des États-Unis ont augmenté énormément depuis 1790; mais un examen de la statistique intérieure prouve que les autres productions ont augmenté dans la même proportion. Depuis que les États-Unis ont commencé à produire de l'or pour l'exportation, le coton ne représente plus, à plusieurs millions près, la moitié des exportations du pays. Il faut observer aussi que pour maintenir cette relation dans le commerce, les productions du Sud ont été stimulées par la loi de la manière que nous avons indiquée, tandis que le travail libre n'a été aidé que par son accroissement naturel, et par l'immigration européenne, tandis qu'il a été retardé par des fluctuations dans la politique financière. Ce stimulant donné à la production du Sud a, en élevant le salaire des laboureurs, depuis 500 à 600 dollars jusqu'à 1,200 à 1,500 dollars, opéré en dernier ressort à l'encontre de son but.

« L'influence stimulante des produits du travail esclave sur

les autres branches de l'industrie américaine a été plus exagérée encore par les économistes. Nous avons déjà indiqué la proportion entre le coton et les autres exportations. Ce produit joue un rôle encore moins important dans le progrès des intérêts de la navigation nationale. Or, le désir de sauver l'intérêt maritime à son déclin a contribué plus que toute autre circonstance à former l'Union. En 1787, 100 navires anglais portaient en Europe la récolte des Carolines, tandis que les navires du Nord pourrissaient faute d'emploi. Pour les faire employer il fallait, disait-on, une loi sur la navigation nationale. Or, nul acte de ce genre n'a été passé par le gouvernement fédéral jusqu'en 1817. Des circonstances européennes le rendirent inutile, et il est probable que le commerce américain aurait vécu et fleuri même sous l'ancienne Confédération. Quand M. Jay vint à Londres en 1793 pour négocier le traité de commerce qui porte son nom en Amérique, il fut chargé par le général Washington d'obtenir l'abrogation des lois anglaises de navigation en faveur des quilles américaines. Inutile de dire qu'il échoua; mais la situation de l'Europe pendant les vingt années qui suivirent ôta toute gravité à cet échec.

« Jusqu'en 1812, les États-Unis restèrent un pays neutre au milieu du monde entier en armes. Ce ne fut que lorsque la paix fut rétablie que l'Europe songea à user de représailles en matière de lois de navigation. Son tonnage s'élevait à 1,300,000 tonnes, dont les 2/3 environ étaient engagés dans le commerce étranger. En 1842, il ne s'élevait qu'à 2 millions de tonnes. Le grand accroissement est venu depuis, et doit être principalement attribué à l'augmentation du travail libre du pays, causée par l'immigration et par la production de l'or. C'est la période pendant laquelle la libre industrie du pays a pris son plus vaste essor et pendant laquelle la consommation des produits étrangers s'est le

plus accrue. La culture du coton n'a nullement suivi cette proportion croissante; et la quantité des exportations de coton a diminué, comme nous l'avons vu.

« Cette prospérité matérielle ne doit pas du tout être mise sur le compte de l'esclavage d'Afrique; 300,000 maîtres régissent 3,500,000 esclaves dans le Sud; 18,000,000 d'hommes libres habitent le Nord, y produisant la richesse par leur travail. Ce sont eux qui consomment les produits d'Europe.

« Nous n'avons pas le moyen de suivre les importations d'Europe, depuis New-York, dans tout le pays, mais nous prétendons que les livres des marchands constatent que les États libres sont les principaux consommateurs des manufactures d'York et de Lancastre. Depuis 15 ans, plus de 3 millions d'Irlandais et d'Allemands ont été ajoutés à ces sections. Les premiers sont venus sans rien, les autres avec de l'argent seulement. Un travail suffisant leur donne bientôt de l'argent en abondance; des objets inconnus à leurs habitudes ou à leurs besoins en Europe deviennent de nécessité dans leur condition nouvelle, et leurs besoins ont augmenté le commerce extérieur des États-Unis plus que tout le stimulant résultant d'une augmentation des produits du travail esclave.

« L'Union américaine doit son agrandissement territorial à l'esclavage, et sa force commerciale à la liberté. Les deux systèmes de travail diffèrent autant que leur production. Le travailleur grossier, animal, du Sud, travaille comme une machine, sans volonté à lui; il sème, il sarcle, il moissonne, il entasse, emballe pour le marché un produit végétal important. Maïs tout cela ne se fait pas sans le concours des hommes libres. Le ciel fournit un sol riche, un climat fécondant, un soleil et des pluies opportuns. Tout autre secours au travail, sauf la main-d'œuvre agricole, est

fourni par les hommes libres. Les instruments agricoles viennent de leurs fabriques, et la machine qui nettoie le coton récolté et lui donne sa valeur a été inventée et se manufacture dans le Nord. C'est l'intelligence de l'homme libre qui construit le navire destiné au transport du coton jusqu'au lieu de consommation manufacturière, qui construit les chemins de fer et les métiers. Quelle somme d'intelligence ne faut-il pas pôur transformer le coton en produit fabriqué? L'esclave qui n'a rien à lui, pas même sa vie, ne fournit que la matière brute.

« Ces deux systèmes de travail, si différents, l'un mort, l'autre plein de vie, peuvent-ils continuer longtemps à fonctionner côte à côte? C'est là un problème que les États-Unis sont en train de résoudre. »

IV

Le *Journal des Débats* est de tous les journaux de Paris celui qui a résumé, dans les termes les plus précis et les plus substantiels, la situation actuelle de l'Amérique. Je reproduis ici cet article avec le plus grand plaisir, en l'attribuant, sauf indiscrétion, à un homme qui a jugé les États-Unis avec une grande impartialité; j'ai nommé M. Michel Chevalier, bien que sa signature ne soit pas au bas de cet article :

« Les nouvelles des États-Unis, dit le *Journal des Débats*, deviennent chaque jour moins satisfaisantes. Dès les premières manifestations qui suivirent, dans le Sud, l'élection de M. Lincoln à la présidence, nous avons présenté comme très probable la séparation d'un certain nombre d'États à esclaves, mais nous exprimions l'espoir que si l'Union était rompue, le mal serait extrêmement cantonné; il semblait alors qu'on pût compter que la séparation se bornerait à enlever au grand corps de la Confédération américaine l'espace relativement petit qui en forme l'encoignure au sud-est. En un mot, on pouvait penser que l'esprit séparatiste, s'il l'emportait définitivement, retrancherait de ce bel édifice politique quatre États seulement : la Caroline du Sud, la

Géorgie, l'Alabama et la Floride. Sans dire que ce groupe soit inutile au reste des États, on peut considérer qu'il y est médiocrement nécessaire, et qu'il peut s'en démembrer sans entraîner beaucoup d'inconvénients. Il occupe une situation géographique assez excentrique, et du fait de sa séparation aucune des grandes communications ne serait interrompue, de manière à ne pouvoir être aisément renouée.

« Mais on a lieu de considérer maintenant les tendances séparatistes comme répandues sur un plus grand espace. L'idée était accréditée depuis longtemps déjà au midi, parmi les hommes d'État de la Caroline du Sud principalement, qu'il fallait en venir à sortir de l'Union, que c'était le meilleur parti à prendre pour les intérêts du Sud. Cette opinion avait fait son chemin, à l'état latent pour ainsi dire, parmi les têtes pensantes des États où le coton, le riz et le sucre sont les cultures dominantes. Il paraît qu'en ce moment elle y éclate de toutes parts; tous les vieux griefs que les États du Midi avaient contre ceux du Nord se sont réveillés. On ne reproche pas seulement au Nord le programme dont la dernière élection présidentielle a assuré le triomphe, et qui était en soi passablement inoffensif. Il s'agissait en effet d'interdire l'esclavage dans des régions qui ne le comportent guère, c'est à dire dans les territoires établis ou à établir dans une zone tempérée éminemment propre aux mêmes productions qui font la fortune des États du Nord. L'intérêt que peut avoir le Sud à transporter l'esclavage dans de pareilles contrées n'est réellement pas sérieux. Le plan auquel paraissent ralliés aujourd'hui la plupart des hommes d'État du Sud a bien une autre portée.

« Ils se plaignaient de longue date de ce que leur association intime avec le Nord leur imposait une législation commerciale protectioniste qui les obligeait à se pourvoir dans les manufactures du Nord d'une multitude d'articles qu'ils

auraient trouvés à meilleur marché dans les fabriques de l'Europe. On se rappelle que la tentative de scission de la Caroline du Sud, en 1832, avait pour motif le tarif ultra-protecteur des douanes fédérales. Cette même idée reparaît aujourd'hui avec une grande force.

« Depuis un assez grand nombre d'années, les États du Sud, effrayés de tout ce que gagnait sur eux le Nord, en population et en étendue, avaient voulu rétablir l'équilibre en leur faveur par le moyen des conquêtes qu'ils auraient faites sur l'Amérique espagnole, continentale ou insulaire, dans des contrées où ils auraient pu transporter l'esclavage avec eux. C'est ainsi qu'ils s'étaient emparés de la vaste province du Texas, et qu'ils avaient affiché la prétention de démembrer *pièce à pièce*, selon la prédiction de Jefferson, la république mexicaine, qui par son anarchie chronique, ne se prête que trop aux projets de ses ennemis. En même temps ils favorisaient des coups de main sur l'île de Cuba qu'ils eussent divisée en deux ou trois États à esclaves; ils fournissaient patiemment des fonds aux aventuriers qui risquaient leur vie dans cette entreprise. Il est aussi de notoriété publique qu'ils encourageaient le flibustier Walker dans ses campagnes de l'Amérique centrale. Mais tous ces essais ou n'avaient qu'un succès médiocre, ou même se tournaient contre les projets du Sud, lorsqu'ils n'échouaient pas misérablement. Les guerres contre le Mexique, dans lesquelles les hommes d'État du Sud avaient précipité la fédération, avaient été glorieuses; elles avaient conduit le drapeau américain de victoire en victoire jusque sur les tours de la cathédrale de Mexico, et avaient déterminé la cession d'une grande province, admirablement située et du plus bel avenir : la Californie. Mais la Californie, une fois peuplée et en mesure d'entrer dans l'Union à titre d'État, avait répudié l'esclavage et ajouté ainsi à la puissance des

États du Nord contre le Sud. Toutes les tentatives contre Cuba avaient avorté. Malgré l'argent qu'on y avait prodigué, malgré les intelligences nombreuses qu'on s'était flatté de s'être ménagées dans le pays, il avait suffi d'efforts presque insignifiants de la part des gouverneurs espagnols pour y maintenir l'autorité de la mère-patrie. Dans l'Amérique centrale, Walker, avec toute son énergie, n'avait réussi, par les cruautés et les dévastations qui faisaient partie de son système d'invasion, qu'à ranimer le patriotisme engourdi des Hispano-Américains. L'opinion amollie dans les États du Nord s'était à la fin piquée d'honneur contre ces expéditions qui insultaient au droit des nations, et qui faisaient regarder par toute l'Europe, l'Union américaine comme solidaire de condottieri sans foi ni loi. Le président des États-Unis, cédant de plus en plus à l'opinion du Nord et à celle de l'Europe, donnait des ordres contre les armements de ces chefs de bande qui allaient attaquer audacieusement des pays avec lesquels l'Union était en pleine amitié. Par cela même la force publique de l'Union était érigée en obstacle contre les projets et les espérances du Sud.

« Un autre grief des États du Sud récemment révélé au grand jour, c'est que depuis longtemps la pudeur publique avait déterminé le gouvernement fédéral à faire des lois sévères contre la traite des noirs. Les États du Sud n'étaient cependant pas privés des moyens d'importer des esclaves africains. Les États situés dans la zone intermédiaire, tels que la Virginie, le Maryland, le Delawarre et le Kentucky, s'étaient chargés de les en approvisionner. Ce groupe particulier d'État s'était fait éleveur de nègres, comme dans la Normandie on est éleveur de bœufs et dans le Berri de moutons, et il exportait en masse ses produits humains dans la région plus voisine du soleil, où se déploient les plantations de riz, de coton et de sucre. Mais les esclaves ainsi

obtenus ne laissent pas de coûter fort cher, et ce serait une bonne fortune pour les planteurs du Sud s'ils pouvaient recouvrer la faculté de faire ouvertement des importations directes de *bûches d'ébène* de la côte d'Afrique, ainsi que cela se pratique, mais clandestinement, à l'île de Cuba, par la connivence coupable des autorités espagnoles. Or, si l'Union est maintenue, il y a lieu de prévoir que la traite sera de plus en plus rigoureusement réprimée.

« Le jour où le Sud serait séparé du Nord, il aurait ses coudées franches : il pourrait non seulement tolérer, mais encourager sans détour et assister de ses régiments des expéditions dirigées d'un côté sur le Mexique et l'Amérique centrale, de l'autre sur cette île, reine des Antilles, où l'Espagne s'obstine, au mépris de ses intérêts bien compris comme de son honneur, à maintenir l'esclavage et à permettre la traite. Il n'y a guère lieu de douter que lorsque la république du Sud, détachée de l'Union américaine, voudrait s'annexer le Mexique, l'Amérique centrale et Cuba, elle y réussirait presque infailliblement. Elle trouverait d'intrépides auxiliaires dans les volontaires de la vallée du Mississipi, hommes énergiques, entreprenants, qu'aucune difficulté n'étonne, qu'aucun obstacle n'arrête. Seules les deux grandes nations de l'Europe occidentale, la France et l'Angleterre, pourraient barrer l'exécution de ce plan qui est grandiose quoiqu'il blesse profondément l'équité et la morale; mais les planteurs du Sud se flattent d'obtenir la neutralité de ces deux grandes puissances, à cause de l'intérêt qu'ont celles-ci à assurer leur provision de coton de l'Amérique du Nord, et aussi à cause des débouchés nouveaux que trouveraient leurs manufactures dans la république des États à esclaves, après qu'elle se serait constituée à part.

« Une fois maîtres du Mexique, de l'Amérique centrale et de Cuba, c'est à dire d'une surface cinq ou six fois grande

comme la France et située dans des régions privilégiées par leur fertilité, on y proclamerait l'esclavage comme la pierre angulaire de la société, et, pour les peupler rapidement et économiquement, on rétablirait ouvertement la traite. Il est convenu dans le Sud qu'elle fait le bonheur des noirs en même temps que la prospérité des blancs.

« Tel est le programme qui paraît avoir séduit le plus grand nombre des imaginations dans les États du Sud, et qui chaque jour, selon ce qu'assurent les correspondances, y fait de nouveaux et ardents prosélytes. Ce n'est pas à des lecteurs européens qu'il est nécessaire de démontrer tout ce qu'il a de décevant. Un système qui est fondé sur l'abaissement le plus dégradant d'un nombre toujours croissant de millions de créatures humaines porte en soi-même un vice radical, et les combinaisons les plus brillantes sous lesquelles une imagination pervertie peut parvenir à le représenter ne sont qu'un mirage perfide. Ce magnifique plan, en supposant qu'il fût d'abord couronné de succès, ce qui en effet est probable, finirait par s'abîmer dans les atrocités d'une guerre servile : ce seraient les horreurs de Saint-Domingue révolté, centuplées que les États du Sud auraient préparées pour leurs descendants. »

V

Cet ouvrage aura vu le jour avant que la question américaine soit tranchée vraisemblablement.

Quel que soit le dénouement qui sorte de cette querelle, si l'Union résiste à cette dangereuse épreuve, nous nous réjouirons moins de voir triompher nos espérances que de voir se perpétuer un peuple dont nous aimons les institutions; si, au contraire, la séparation s'opère, je conserverai la conscience d'avoir écrit un livre où seront consignés les plus grands succès de la démocratie.

Au pis aller, que cette séparation s'opère; au Nord comme au Sud, dans les deux républiques divorcées, le même amour pour la liberté politique, le même esprit d'égalité, les mêmes sentiments qui auront fait pendant trois quarts d'un siècle leur force commune, subsisteront dans l'une et dans l'autre.

Cette séparation ne se fera pas, sans scrupule et sans regrets. Nous en voulons pour preuve le passage suivant d'un article de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans :

« La séparation isolée, en supposant que tout se passe pour le mieux et pacifiquement et que le gouvernement fédéral renonce à toute idée de coercition, laisse aux ennemis du Sud la plus belle part et tous les avantages de la position.

Ainsi on nous dit que tous les officiers de l'armée de terre et de mer de la Caroline du Sud vont donner leurs démissions et rentrer dans leur État natal. Mais alors le gouvernement fédéral va rester en possession de tous les navires de la marine nationale; un État qui se retirerait isolément de l'Union n'aurait ni l'autorité ni le pouvoir d'en réclamer une part. Ainsi M. Lincoln et son congrès, devenu aux trois quarts républicain par la retraite d'une partie des hommes du Sud, resteraient en possession de Washington, la capitale et le siége de l'ancien gouvernement, des archives, du drapeau, du privilége des anciennes relations et peut-être du monopole du nom américain.

« Nous serions nous autres simplement des Caroliniens ou des Louisianais en quête d'une forme nouvelle de gouvernement, sans histoire et sans précédents, avec un drapeau nouveau et un nom à établir. Sans doute on dira qu'il se formera une confédération nouvelle, que nous réclamerons la meilleure part des faits historiques et des gloires de l'Union américaine, et que le Sud, par la valeur et le génie de ses fils, saura reconquérir tout ce qu'il aura perdu. Cela se peut, mais à quoi bon perdre même un seul moment la possession de tous ces avantages, s'il y a un moyen de les conserver? La maison est bien construite, solide, comfortable; — au lieu d'en sortir, chassons-en l'ennemi. »

Cet aveu est un grand pas vers le maintien de l'Union.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

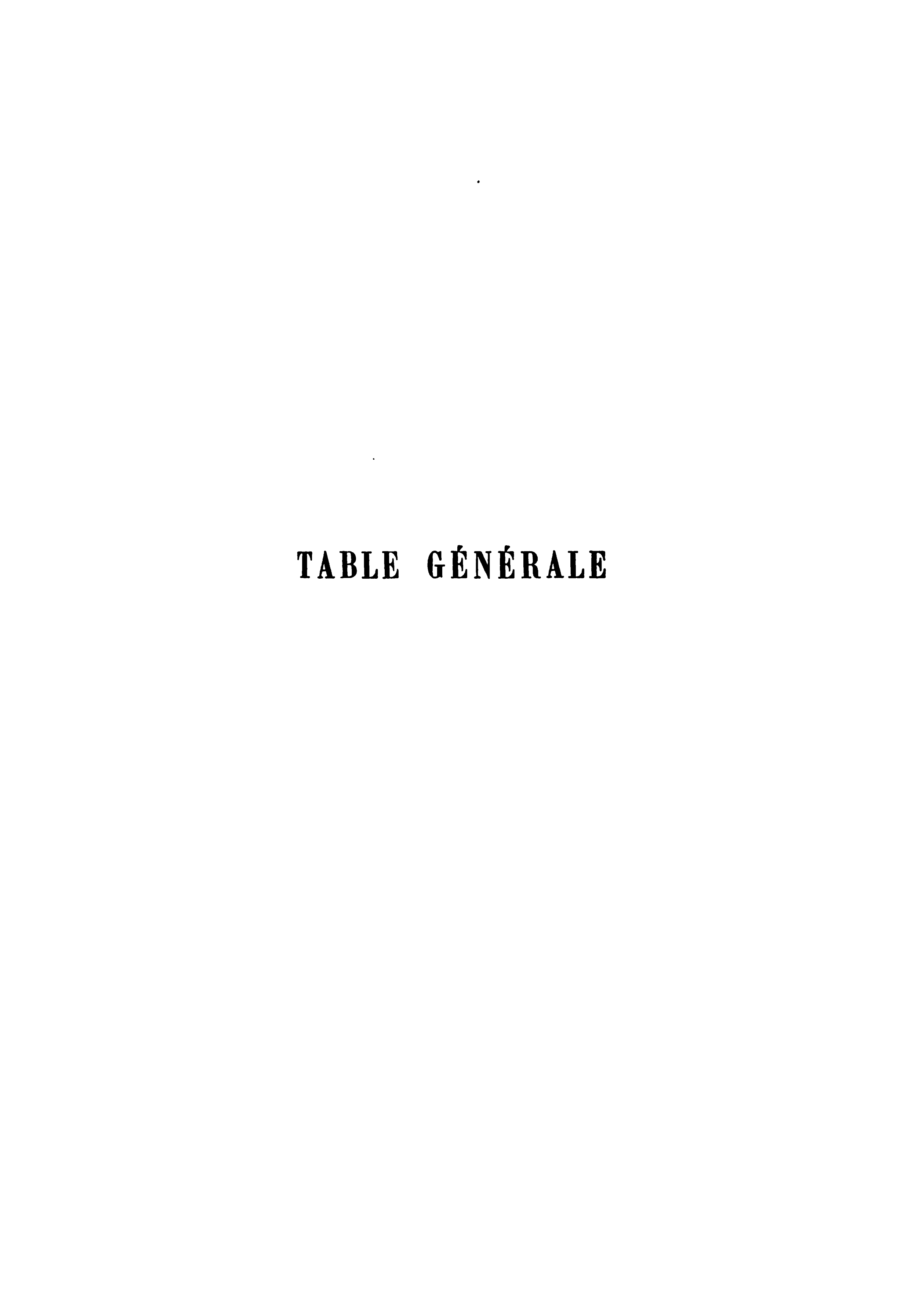


TABLE GÉNÉRALE

TABLE GÉNÉRALE.

TOME PREMIER.

CHAPITRE II.

LES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE.

CHAPITRE III.

WASHINGTON, GÉNÉRAL EN CHEF.

CHAPITRE IV.

PÉRIODES D'ÉPREUVES.

CHAPITRE V.

WASHINGTON, PRÉSIDENT.

TOME SECOND.

CHAPITRE VI.

JEFFERSON ET SON ÉPOQUE.

CHAPITRE VII.

MONROE ET SA DOCTRINE.

CHAPITRE VIII.

LE GÉNÉRAL JACKSON ET LA DICTATURE.

CHAPITRE IX.

WEBSTER ET L'ÉPOQUE ACTUELLE.

CHAPITRE X.

DE L'ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE XI.

GÉNIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS.

FIN.

